This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 808,585

ÉPICURIENS
ET
LETTRÉS

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

PAR

GUSTAVE DESNOIRESTERRES

L'ABBÉ DE CHOISY
FAVART ET VOISENON
LORD KINGSTON
ET MADAME DE LA TOUCHE

PARIS
G. CHARPENTIER, ÉDITEUR
13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13
1879

UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

ÉPICURIENS

ET

LETTRÉS

Il a été tiré dix exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Voltaire et la Société française au dix-huitième siècle (Ouvrage couronné par l'Académie française). Didier. 2e édition. 8 vol. in-12. — I. *La Jeunesse de Voltaire.* — II. *Voltaire à Cirey.* — III. *Voltaire à la cour.* — IV. *Voltaire et Frédéric.* — V. *Voltaire aux Délices.* — VI. *Voltaire et J.-J. Rousseau.* — VII. *Voltaire et Genève.* — VIII. *Voltaire, son Retour et sa Mort.*

Iconographie Voltairienne, *histoire et description* de ce qui a été publié sur Voltaire par l'art contemporain. Didier, 1879. 1 vol. in-4o orné de vingt-quatre planches d'après les pièces les plus rares et les plus curieuses.

Gluck et Piccinni, *la Musique française au dix-huitième siècle.* 1774-1800. Didier, 1875. 2e édition. 1 vol. in-12.

Grimod de La Reynière et son groupe, d'après des documents entièrement inédits. Didier, 1877. 1 vol. in-12, avec portrait.

Les Cours galantes. *Etudes historiques sur la dernière moitié du règne de Louis XIV.* Dentu, 1860-1864. 4 vol. in-12.

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins,

ÉPICURIENS

ET

LETTRÉS

XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES

PAR

Le Brieuge

GUSTAVE DESNOIRESTERRES

L'ABBÉ DE CHOISY
FAVART ET VOISENON
LORD KINGSTON
ET MADAME DE LA TOUCHE

PARIS

G. CHARPENTIER, ÉDITEUR

13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1879

Tous droits réservés.

CT
1011
.D47

Rom Langs
Aux Amat
3-25-53
82851
4-6-53 MFP

PRÉFACE

Les études qui composent ce volume, sauf la dernière, ont paru, il y a une vingtaine d'années (presqu'un quart de siècle) dans la *Revue française* où elles ont rencontré un indulgent et bienveillant accueil. C'est un intervalle notable dans une carrière d'écrivain; mais, en matière d'érudition plus qu'en aucune autre, un livre ne peut que gagner à ces délais voulus ou fortuits, résultant de scrupules rarement immotivés, quand ils n'ont pas été imposés par la seule force des choses. Nous n'aurons, pour nous, qu'à nous féliciter d'ajournements qui auront permis d'accroître notre moisson, d'apporter plus d'investigation et de critique exacte dans le choix ou l'exclusion des documents, de remanier, de refondre enfin un premier travail, dont il ne sera resté qu'une bien faible portion.

Nous sommes loin, toutefois, de nous faire illusion sur l'importance de ces esquisses. L'on n'aura pas affaire ici à des héros de Plutarque : l'abbé de Choisy, Voisenon, qui ne sont ni de grands hommes ni de grands écrivains, sembleraient faits bien plutôt pour compromettre que pour recommander l'érudit malavisé

MFP

qui se serait constitué leur biographe; et il y a presque à s'excuser de leur avoir donné son temps et ses veilles. Par leur naissance et leur entourage, par leur frivolité et leurs vices mêmes, (à la honte, nous le voulons, de leur époque,) ils se trouvent avoir été mêlés d'une façon prépondérante à la haute société de leur temps, qui, tout en les jugeant, leur a fait bon visage et a, plus ou moins, subi leur influence. Ainsi, l'abbé de Choisy, quelque peu estimable qu'il soit à beaucoup d'égards, par le seul récit de sa vie, nous introduit dans le vif de ce monde à deux faces, que Bussy-Rabutin, malgré ses noirceurs, aura plus diffamé que calomnié; nous pénétrons avec lui dans plus d'un sanctuaire, passant du boudoir éhonté de Monsieur dans le *petit concile* de M. de Condom, du salon de la marquise de Lambert aux doctes séances de l'Académie, et des grotesques splendeurs du monarque siamois aux incomparables magnificences de Versailles. Il évoquera pour nous tantôt les mœurs primitives de la vieille bourgeoisie parisienne, tantôt cette vie de la province qui avait bien sa physionomie à part et où n'arrivaient quelques bruits confus et les modes surannées de la capitale que par M. l'intendant, si haï, si jalousé et si craint. Et ces détails infinis, ces mille futilités dans lesquelles il se complaît et se noie, viendront apporter plus d'un trait caractéristique, sinon décisif, à nos *Cours galantes*, un tableau consciencieux et curieux, nous le pensons, de la seconde moitié du règne du grand roi, et l'introduction naturelle à ces travaux sur le dix-huitième siècle.

Ce que nous disons pour Choisy, ne s'applique que trop à cet autre vaurien qui s'appelle l'abbé de Voisenon. Mais la longue histoire de Favart et de l'oncle Claude, qui commence avec le règne effectif de

Louis XV et finira avec le dernier battement de cœur de cette société à l'agonie, n'est pas une révélation moins piquante et moins vive d'une période dont la corruption élégante a, le plus souvent, désarmé ceux que leur mission constituait ses juges. Encore une fois, là comme plus haut, nous rencontrons des échantillons et des spécimens trop réussis et trop complets hélas! de cette époque sénile cachant sa décrépitude sous son vermillon et sa poudre. Dans ces conditions, l'étrange évêque de Montrouge, La Reynière[1] et les autres, ne sont plus que des introducteurs, ils ouvrent la porte et vous font assister à la comédie qu'ils donnent mais dont ils ne sont point les uniques acteurs, dont ils ne restent pas toujours les premiers rôles. Qu'importe ce qu'ils sont, le peu qu'ils valent? sachez leur gré d'avoir groupé, pour votre distraction et votre instruction, tout un monde qui viendra comme à plaisir vous initier à ses mystères. C'est par les mémoires, par ces commérages familiers, que l'on apprend l'histoire et qu'on la fait. A ce point de vue, et sans exagération, de pareilles exhumations ne sont rien moins que frivoles, si, pour l'observateur superficiel, elles conservent encore une apparence de frivolité; et nous espérons bien que le lecteur sérieux ne s'y méprendra point. Nous en dirons autant pour l'esquisse qui clôt ce livre, puisée à des sources inédites, et qui nous semble être également une face assez sincère de la vie intime de la finance, au siècle précédent.

Notre dessein, comme notre seul objectif, aura été de débarrasser résolûment l'histoire de la légende, qui ne l'a que trop envahie, de restituer avec discer-

1. Bien que publié à part, *Grimod de La Reynière et son groupe* (Didier, 1877), faisait partie de cette galerie d'Originaux parue dans la *Revue française*, de 1855 à 1857.

nement et sans nous complaire dans ses désordres, sa physionomie réelle à une époque si odieusement, si grotesquement travestie jusqu'à ces derniers temps. L'accueil fait à nos récents travaux sur *Voltaire et la Société française au dix-huitième siècle*, en fortifiant notre courage, nous a inspiré la légitime ambition de poursuivre (nous voudrions pouvoir dire achever) une tâche qui ne laisse pas d'avoir son incontestable utilité. Ce sera sans doute la meilleure et la plus effective manière de témoigner notre profonde gratitude au lecteur bienveillant qui a daigné s'intéresser à ces imparfaites ébauches.

Hérils, Novembre 1878.

L'ABBÉ DE CHOISY

I

MADAME DE CHOISY. — LA GRANDE MADEMOISELLE.
FRANÇOIS-TIMOLÉON. — PREMIÈRES FOLIES.

Tous les moyens sont bons à la fortune pour élever ses favoris. Si Chamillart n'eût pas été le premier joueur de billard de France et de Navarre, il fût demeuré probablement toute sa vie un simple conseiller au parlement, dans cette obscurité dont il ne méritait point de sortir. C'est une raison de ce genre qui introduisit, bien des années auparavant, à la cour de Henri III, l'aïeul de l'abbé de Choisy. Ce dernier faisait halte dans une hôtellerie de Meulan, revenant de sa terre de Balleroy. Survient un voyageur avec lequel il entre en conversation : l'on soupe, puis il est question de jouer. Les échecs sont apportés. Choisy était de première force, il se laisse faire échec et mat. Mais son partner était le marquis d'O, surintendant des finances, et il devait bien cette civilité à un aussi haut personnage. Choisy n'était pas un sot ; il comprit que le hasard lui offrait une occasion unique dont il fallait profiter, et il sut

donner au marquis une opinion si favorable de sa capacité et de son caractère, que celui-ci décida sur l'heure de se l'attacher. Il réussit auprès de Henri III, qui le fit conseiller d'État. Henri IV ne lui témoigna pas moins d'affection ; l'un et l'autre l'admirent à leurs jeux et à leurs divertissements. Désormais il avait pris pied à la cour, ce n'était plus un obscur campagnard condamné à végéter et à mourir dans son manoir délabré [1]. Le fils de Choisy, devant lequel la voie était frayée, marcha sur ses traces. Il fut dépêché en Allemagne, et se tira des différentes missions qu'il avait à remplir à son honneur et à l'avantage de son gouvernement. Il avait été autorisé à offrir jusqu'à quatre cent mille écus à la landgravine de Hesse, et il avait conclu pour deux cent mille. Mais encore fallait-il les verser, et, quelque réduite qu'elle fût, cette somme n'était pas en ses mains. Il va alors en Hollande et n'hésite pas à faire un emprunt en son nom, et dont il ne fut remboursé que six ans plus tard. Il fut, il est vrai, payé de ses services par des lettres de conseiller d'État. Il achetait, dans la suite, cent mille écus la charge de chancelier de Monsieur, qu'il exerça jusqu'à la mort du prince.

Si M. de Choisy était un homme entendu aux affaires, sa femme ne lui cédait ni en esprit, ni en connaissance du monde et de la cour. Elle était fille aînée de M. de Belesbat, de l'illustre maison de Hurault, et petite-fille du chancelier de l'Hôpital. « Choisy l'épousa, dit Tallemant, pour avoir de l'alliance ; car pour lui, c'est peu de chose, et la maltôte a enrichi son père [2]. » Elle vécut

1. L'abbé de Choisy, *Mémoires* (Michaud et Poujoulat), t. XXX, p. 560, 561.

2. Jehan de Choisy, son grand-père était l'un des vingt-quatre marchands de vin suivant la Cour. Il avait épousé le 15 juin 1555, Opportune Bazannier, fille de Michel Bazannier, procureur au

toute sa vie dans la familiarité des plus grands personnages. Son enfance s'écoula en partie auprès de mademoiselle de Nevers [1], de cette Marie de Gonzague qui fut successivement la femme de deux rois de Pologne, qu'elle appelait « sa reine, » et avec laquelle elle eût toujours un commerce de lettres. Madame de Choisy aimait à écrire, elle correspondait aussi avec madame de Savoie, Christine de France [2], avec la célèbre Christine de Suède, et plusieurs princesses allemandes, auprès desquelles elle était en grand crédit; son jeune fils, le héros de cette histoire, s'installait, tous les matins, au chevet de son lit, et écrivait, sous sa dictée les plus jolies choses du monde [3]. « Sans étude ni lecture, elle

Châtelet. Jean II, Seigneur de Balleroy et conseiller d'État, qui vécut quatre-vingt-dix ans, avait eu pour femme Magdelaine Le Charron d'Ormelles; c'est le partner du marquis d'O. Jean III, le père de Choisy, né le 16 juillet 1598, Me des requêtes en 1622, avait épousé Jeanne-Olympe de Belesbat en 1628. En 1639 envoyé en Allemagne, il était nommé l'année suivante intendant de Languedoc, puis conseiller d'État de semestre (1643). Bibliothèque nationale. Manuscrits. Cabinet des titres.

1. Fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine; femme en premières noces, de Vladislas, fils du roi Sigismond (1643), en second mariage, de son beau-frère, Jean-Casimir (1649). Cette intimité de madame de Choisy avec la princesse, lui valut plus d'une chiffonnerie. Gerzé, un jour, s'empara d'une de ses lettres qu'il trouva sur la table de mademoiselle de Nevers, la fit imprimer et envoya crier devant sa porte : « voylà la lettre de madame de Choisy à madame la princesse Marie. » Tallemant des Réaux, *Historiettes*. (Techener, 1856), t. V, p. 410. Elle, faillit, sans le vouloir, être cause d'une rupture avec la princesse et Vladislas, auquel on adressa, de France, les accusations les plus graves sur le compte de sa nouvelle épouse. Ces insinuations venaient de Boisdaufin, qui croyai avoir à se venger de celle-ci. « La cause de la haine que Boisdaufin portoit à la reyne Marie, dit Amelot de la Houssaie, étoit qu'elle avoit dégoûté de lui la dame de Choisy, sa confidente, dont il étoit éperdument amoureux. » *Mémoires historiques* (Amsterdam, 1737), t. II, p. 93, 237.

2. Fille d'Henri IV et sœur de Louis XIII.

3. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 643.

parloit et écrivoit divinement bien, nous dit Segrais. « Il n'y avoit point d'orthographe dans ses lettres; mais quand on avoit attrapé celle qui lui étoit naturelle, on y trouvoit des traits admirables et une grande vivacité[1]. »

Il est souvent question de madame de Choisy dans les mémoires du temps, et il nous est resté plus d'un portrait d'elle. « Son esprit est si charmant, dit madame de Brégy, qu'il n'est point de conversation qui ne languisse sans elle, Phylis parle bien de toutes choses, et, parlant beaucoup, ne parle jamais assez pour ceux qui l'écoutent. Dans tout ce qu'elle dit se trouve certaine grâce naturelle et inimitable à l'art, ce qui rend Phylis un ornement dont la perte dans les lieux qui ne l'on pas ne peut être réparée par nulle chose... Elle met au rang de ses plaisirs l'occasion d'obliger ses amis; elle a bonne opinion d'elle-même, mais elle l'a moindre que les personnes qui lui rendent justice[2]. » Il se trouve encore un portrait de madame de Choisy, sous le nom de *Clélie*, dans le grand *Dictionnaire des précieuses*[3]. La mode des portraits était alors dans toute sa fureur; c'était une politesse que l'on échangeait comme bonjours, et qui ne tirait pas à conséquence. Mademoiselle de Montpensier étant à Champigny, en novembre 1657, la princesse de Tarente et

1. *Œuvres diverses de Segrais* (Amsterdam, 1723), t. I, p. 37.

2. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (édit. de 1746), t. VII, p. 186. Portrait de madame de Choisy sur le nom de *Phylis*.

3. Somaize, *Le Dictionnaire des Précieuses* (Paris, Jannet, 1856), t. I, p. 50. Jean de La Forge l'appelle *Charite*, et la range également parmi les précieuses. *Le Cercle des femmes sçavantes* (Loyson, 1663) p. 21, 22. Elle est une des conteuses de Segrais, dans *Les Divertissements de la princesse Aurélie*, et elle y est designée sous le nom de l'incomparable *Uralie*.

mademoiselle de La Trémouille y vinrent : « elles me montrèrent leurs portraits qu'elles avoient fait faire en Hollande. Je n'en avois jamais vu ; je trouvai cette manière d'écrire fort galante[1]. Je fis le mien ; mademoiselle de La Trémouille m'envoya le sien à Thouars. » La princesse ne s'arrêta pas là; elle fit maints portraits, et celui de madame de Choisy, entre autres. « Vous avez l'esprit vif, brillant et agréable plus que personne que je connoisse : vous parlez bien, délicatement et juste; personne ne fait plus galamment ni plus plaisamment un récit que vous : vous avez un grand charme pour la conversation, quoique vous ne soyez ni railleuse, ni médisante. Jamais personne n'a décidé avec autant d'autorité sur toutes choses et sur toutes sortes de gens que vous[2]... »

Madame de Choisy, qui avait son franc-parler et la plaisanterie osée, si elle était toujours mesurée à la condition ou à l'humeur des personnes, s'était imaginé de dire, en badinant, à la fille de Gaston, qu'elle pourrait bien être sa parente du fait de sa grand'mère, la chancelière de Chiverny, que Henri IV avait fortement trouvée de son goût. A cela Mademoiselle répondait avec agrément et politesse :

Que mon grand-père
Ayt convoité
Vostre grand'mère
Pour sa beauté ;
Cela se peut bien croire,
Et je le veux bien,

1. « ... Quelques années après, nous dit madame de La Guette, il y avoit bien des gens qui étoient devenus peintres, et se mêloient de faire des portraits... » *Mémoires* (La Haye, 1681), p. 247.

2. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (édit. de 1746), t. VII, p. 347. Portrait de madame de Choisy, sous le nom de *La Charmante exilée*.

Encore que l'histoire
Ne m'en dise rien.

Je suis contente
De voir en vous
Une parente
Digne de nous :
Les gens du costé gauche
Ont beaucoup d'esprit
Que sans aucun reproche
Cela vous soit dit[1].

En grande princesse qu'elle était, Mademoiselle avait chargé le poète Bouillon du compliment; encore faut-il lui savoir gré de l'intention. Elle est loin, d'ailleurs, de traiter toujours aussi bien la chancelière de son père, à laquelle elle ne pardonnait point sa partialité pour sa belle-mère et les sœurs du second lit. Elle nous la présente, dans ses mémoires, comme une intrigante, une femme méchante, avide, une girouette qui va à tous vents et de tous côtés[2]. Pour intrigante, elle l'était fort et ne s'en cachait guère. Elle était corps et âme à qui ferait sa fortune, ressemblant en cela à toute son époque, époque vénale, sans moralité, sans principes, où chacun dans ce gâchis de toutes choses et cet affaissement de l'autorité, se déclarait pour ou contre le pouvoir, selon qu'il y trouvait avantage. Mais, si elle ne perdait point ses intérêts de vue, elle ne manquait ni d'intrépidité ni de dévouement; très capable à l'occasion de risquer sa tête et celle de son mari, sans plus de soucis. Elle aussi trempa dans la conspiration de Cinq-Mars pour l'amour de Marie de Gonzague, laquelle avait,

1. *Œuvres de Bouillon* (Paris, 1663), p. 224, 225. Bourrée, LXXVIII.
2. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 81, 111, 171.

d'ailleurs, promis à son ambitieuse amie de faire de M. de Choisy un garde des sceaux.

« Mais le bonhomme, M. de Choisy, père de l'abbé, ne se doutoit pas que sa femme s'occupât si fort de sa fortune. Il étoit intendant en Languedoc, et fut chargé d'arrêter à Montpellier M. de Cinq-Mars, et de saisir tous ses papiers. Il le trouva occupé à en brûler une grande quantité, et c'étoient sûrement ceux qui pouvoient servir à le convaincre. M. de Choisy, par pure bonté d'âme, le laissa achever de brûler tout ce qu'il voulut. « Vous avez raison, Monsieur, dit le grand « écuyer, d'avoir pour moi cette complaisance; vous « seriez bien fâché de trouver ce que je viens de brûler. » en effet, c'étoient des lettres de la princesse Marie, et peut-être de madame de Choisy, leur confidente. Il résulta de cette brûlure que, quoiqu'on eût des preuves pour condamner M. de Cinq-Mars, on n'en trouva aucune qui dévoilât l'intrigue de ces dames[1]. »

Au moins, Mademoiselle rend justice sur un point à la mère de notre abbé. Celle-ci avait le ton du grand monde et de la haute société, elle logeait dans la basse-cour du Luxembourg et y tenait des assemblées auxquelles Mademoiselle, toute la première, ne laissait pas que d'assister[2]. « C'est une maison commode, où il va toute sorte de gens[3]. » De fondation, chaque année, elle donnait une fête à la princesse. Celle de 1652 fut char-

1. Marquis d'Argenson, *Mémoires* (Paris, Jannet), t. I, p. 72, 73

2. La *Choisy* fait bien la vaine,
Elle croit être la reine
Quand elle voit dans son palais
Sa quantité de valets.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. *Recueil de chansons historiques*, t. XXI, p. 303.

3. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 286.

mante. Il y eût comédie et collation; tout ce qu'il y avait d'hommes dans Paris y vint; pour les femmes, il ne s'y trouvait que celles qui étaient dans la familiarité de Mademoiselle. Le roi d'Angleterre, alors sans royaume, et, par conséquent, dans une condition peu propre à séduire une princesse ambitieuse qui ne se fût pas contentée de l'ombre de la puissance, y vint rejoindre, dans le cours de la soirée, sa cousine, qui l'en avait prié.

A un charme très réel, un esprit incontestable, un mérite qu'il fallait bien reconnaître et que ses ennemis n'essayaient pas de lui refuser, madame de Choisy joignait cette confiance de sa force, cette foi robuste en sa propre valeur qui servent si puissamment à établir chez les autres une conviction pareille[1]. La reine Anne d'Autriche l'écoutait comme un oracle. Mazarin se plaisait si fort dans sa société, qu'un jour il s'écria, en entrant chez le maréchal d'Estrées : « Quoi! vous vous divertissez céans, et madame de Choisy n'en est pas! Comment se peut-on divertir sans elle[2]? » Le jeune roi avait pour elle et pour ses remontrances assez outrecuidantes une déférence qui eût commandé parfois une toute autre discrétion. Elle lui dit en une rencontre : « Sire, si vous voulez devenir honnête homme, il faut que vous m'entreteniez souvent[3]. » Honnête homme, cela va sans dire, dans le sens qu'avait ce mot au dix-septième siècle : un homme poli, façonné aux belles manières et au beau langage, à la grande et noble galan-

1. Madame de Scudéry écrivait à Bussy : « Convenez-en de bonne foi, et dites comme feue madame de Choisy : J'ai de l'esprit. Cela vous siéra aussi bien qu'à elle. » 5 juillet 1761. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. III, p. 315.

2. Tallemant des Réaux, *Historiettes* (Paris, Techener), t. V, p. 408.

3. Choisy *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 650.

terie des précieuses[1]. L'offre fut acceptée, et elle eut deux fois la semaine des audiences réglées que Louis XIV récompensait par une pension de huit mille livres.

Segrais, dans le portrait qu'il fait d'elle et dont nous avons reproduit le début, ajoute : « Elle écrivoit aussi des billets au roi, qu'elle entretenoit quelquefois des deux heures dans son cabinet en lui parlant avec hardiesse et grande familiarité. Le roi lui écrivoit de son côté; et quand elle ouvroit la cassette, on la trouvoit remplie de lettres de rois et de reines. » Malgré cette correspondance si active, il ne s'est retrouvé jusqu'ici qu'une lettre de madame de Choisy à la comtesse de Maure, où elle se moque plaisamment du Jansénisme et de ses sectaires, durant son séjour aux eaux de Sainte-Reyne; et c'est M. Cousin qui l'a su dénicher dans les manuscrits de Conrart[2]. Les réponses ont subi la même fortune et ne sont pas moins rares. Nous n'en connaissons que deux d'un genre bien différent, une du roi, datée du camp de Charleroi, lettre remarquable par cette infatuation naïve, ce sentiment de sa supériorité

1. Ainsi, Rabutin commence ses mémoires de la sorte : « Aussitôt que j'entrai dans le monde, ma première et ma plus forte inclination fut de devenir *honnête homme* et de parvenir aux grands honneurs de la guerre. Pour cet effet, j'essayai, autant qu'il me fut possible, d'avoir commerce avec les *honnêtes gens...* » Il dit encore, dans une lettre à Furetière (1686) : « Le premier (Benserade) est un homme de naissance, dont les chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballet, d'un tour fin et délicat, et seulement entendu par les *honnêtes gens*, ont diverti le *plus honnête homme* et le plus grand roi du monde. » Au reste, Bussy nous donne lui-même la définition de l'honnête homme : « L'honnête homme est un homme poli et qui sçait vivre. » (Lettre à Corbinelli, 6 mars 1679).

2. Cousin, *Madame de Sablé* (Didier, 1869), p. 89 à 92. — Arsenal. Manuscrits-Conrart, in-fol., t. XI, p. 279. (Pas de date). Il en existe une autre, même Bibliothèque. Recueil 3329, in-fol. Vers et prose; datée du 16e mars (1644), au duc de Chaulnes (?).

providentielle qui ne se retrouve, au moins à ce degré, chez aucun autre souverain chrétien. Elle lui demandait des nouvelles. « Il n'y en a point encore, répond-t-il, qui semblent dignes de moi. Je marche demain, et, si Dieu bénit mes armes comme je le dois espérer de la justice qui les accompagne, vous entendrez parler de nous d'une manière dont j'ai lieu de croire que vous pourrez être contente. J'ai vu la compagnie de votre fils et vous ne serez pas fâchée de savoir que j'en suis satisfait[1]. » L'autre lettre était dépêchée de Stamboul, à la chancelière, par la sultane favorite, à laquelle celle-ci s'était avisée d'écrire, en s'autorisant de ses autres familiarités royales. « ... ayant l'amitié de trois Reynes et souhaitant encore la nostre, nous vous y recevons avec cordialité, et pour cela soit escritte la présente lettre d'amitié, et envoyée par devers vous, afin qu'estant arrivée vous sachiez que vous estes parvenue à l'amitié de quatre Reynes et qu'elle vous sera conservée avec fermeté, tant pour l'amour de la haute majesté de la Reyne mère de l'empereur de France qu'à cause de vostre estre plus gentil que la Rose[2]... »

Bien que vaine et glorieuse, madame de Choisy ne perdait jamais de vue le solide, et n'était pas moins sensible aux procédés généreux du roi qu'à la confiance qu'il lui témoignait. Elle avait un faible pour l'argent, ce nerf de la guerre. Une de ses maximes était celle-là : « Il faut que les princes donnent sans cesse, ou ils ne sont bons à rien. » Il lui arriva même de dire un jour : « Que les laquais sont heureux ! la mode de leur donner des étrennes dure toujours ; je voudrois l'être pour que

1. *Œuvres de Louis XIV* (Treuttel et Wurtz, Paris, 1806), t. V, p. 409. Lettre de Louis XIV à madame de Choisy, 16 juin 1667.
2. Tallemant des Réaux, *Historiettes* (Paris, Techener), t. V, p. 415.

l'on me donnât les miennes[1]. » Le propos nous vient de Mademoiselle, cela est suspect dans sa bouche; mais cette parole lui fût-elle échappée, qu'elle ne saurait être considérée que comme une simple boutade. Madame de Choisy, empressée, infatigable, s'efforçait d'être nécessaire; elle avait partout des intelligences, se glissait dans les moindres négociations, se mettait volontiers à la disposition de quiconque pouvait avoir besoin d'elle, convaincue que le service rendu est une semence qui fructifie tôt ou tard. Après avoir voulu marier la fille aînée de son maître au roi, elle songea un instant à lui faire épouser M. de Savoie[2]; une autre fois, elle s'ingérait de marier le prince Charles avec mademoiselle de Mancini[3]. Elle avait trempé dans le mariage de mademoiselle de Valois, sœur de Mademoiselle, qui s'écrie avec un dépit accusé. « Il n'y avoit rien dont elle ne voulût pas être. » Enfin, c'était un besoin de se remuer, d'intervenir, d'intriguer, de se mêler à tout et de tout, qui la dévora tant qu'elle vécut.

Comme tous les ambitieux, elle était polie, rendant à chacun selon son rang, mais sans bassesse[4]. Elle

1. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 630.

2. *Ibid.*, p. 285, 286.

3. *Ibid.*, p. 382. — Si le duc de Lorraine se plaisait dans la compagnie de madame de Choisy, il devait cacher à la redoutable princesse des visites qui faisaient plus que la désobliger. *La Vie de Charles V, duc de Lorraine et de Barr* (Amsterdam, 1691), p. 41, 62.

4. S'il faut en croire Tallemant, sa politesse avait bien ses intermittences, et elle ne se gênait pas trop. « Un jour, elle eut envie de manger d'une tourte; elle en fait faire une par son sommellier; on la lui apporte devant tout le monde; elle se met à la manger sans en donner à personne, et puis, quand elle en eut assez : « Tenez, leur dit-elle, en voilà encore; mangez si vous « voulez. » Elle dit aux gens familièrement : « Vous ne m'accom- « modez pas; si je puis m'accoutumer à vous, je vous le ferai sa-

disait à l'abbé de Choisy : « Écoutez, mon fils; ne soyez point glorieux, et songez que vous n'êtes qu'un bourgeois. Je sçais bien que vos pères, que vos grands-pères, ont été maistres des requêtes, conseillers d'État; mais apprenez de moi qu'en France on ne reconnoît de noblesse que celle d'épée. La nation guerrière a mis la gloire dans les armes : or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que des gens de qualité. Allez passer l'après-dînée avec les petits Lesdiguières, le marquis de Villeroy, le comte de Guiche, Louvigny; vous vous accoutumerez de bonne heure à la complaisance, il vous en restera, toute votre vie, un air de civilité, qui vous fera aimer de tout le monde[1]. » Choisy obéit si bien, qu'à l'exception de ses parents, « qu'il faut bien voir malgré qu'on en ait, » il ne vit pas un homme de robe. En revanche, il passait sa vie à la cour, se faisant des amitiés illustres conseillées par sa mère, qui savait les prix de pareilles liaisons. Le duc d'Albret eut un jour une querelle au collège avec l'abbé d'Harcourt. Madame de Choisy demanda le lendemain à son fils s'il était allé lui offrir son bréviaire. Celui-ci répondit naïvement qu'il avait d'autant moins cru devoir le faire, que l'abbé d'Harcourt était de ses amis : « Elle pensa me manger, raconte Choisy. Comment, dit-elle,

« voir. » Et elle fait ce qu'elle dit. Quand il va trop de gens chez elle à la fois, elle leur dit : « En voilà trop; voyez qui de vous s'en « ira. » Elle fit sortir une fois comme cela deux hommes à leur première visite. On trouve tout bien d'elle. Le comte de Roussy, homme grave, qu'elle avoit rencontré le jour de devant quelque part, heurtoit à sa porte; elle met la tête à la fenêtre : « Monsieur « le comte, je vous vis hier, c'est assez; j'ai affaire à Monsieur « que voilà. » C'étoit un garçon de quinze ans. On n'en a pourtant jamais médit. Elle dit familièrement aux gens : « Combien « y a-t-il que vous m'aviez vue? Vous venez un peu trop souvent. »

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 554.

le neveu de M. de Turenne ! Courez vite, ou sortez de chez moi. C'étoit une maîtresse-femme. J'y allai; et depuis ce jour-là j'ai toujours été attaché à lui[1]. »

Mais si madame de Choisy courtisait les grands, se frottait aux puissants et se faisait le plus de patrons qu'il lui était possible, elle savait par expérience qu'il n'y a de solide que le service du roi. A la mort de Monsieur, elle verra enlever à son mari la charge de chancelier qu'il avait payée cent mille écus, comme nous l'avons dit plus haut, et ce ne sera pas sans quelque amertume qu'elle subira une pareille perte ; aussi avait-elle coutume de dire à ses fils : « Mes enfants, il n'y a rien de tel que le gros de l'arbre. » Le roi, c'était Louis XIV sans doute; mais, avant tout, le roi c'était le roi. Et sa devise était celle de la monarchie même : « Le roi est mort, vive le roi ! » En femme de précaution, madame de Choisy était au mieux avec Monsieur[2]. Elle l'appelait son bon ami. C'était chez elle que Monsieur voyait en cachette le comte de Guiche, « comme on auroit fait une maîtresse, » complaisance qui lui fut repro-

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 555 et 643. Cette querelle des abbés d'Harcourt et de Bouillon est racontée très au long et fort curieusement par Amelot de la Houssaie dans ses *Mémoires historiques* (La Haye, 1737), t. II, p. 117, 118.

2. Monsieur, frère de Louis XIV. Un instant il y en eut deux; car Gaston conserva ce titre tant qu'il vécut, bien qu'il dût échoir au frère aîné du roi régnant. Voici des vers que Benserade met dans la bouche du frère de Louis XIV, où il équivoque sur ce titre de Monsieur, en effet, assez étrange :

Cadet d'assez bonne famille,
Entre tous les galans je brille,
On m'applaudit dès que l'on m'aperçoit.
Mon rang et ma beauté partout se font connoître,
Et petit que je suis, je ne laisse pas d'être
Tout le plus grand monsieur qui soit.

Œuvres de M. de Benserade (Sercy, 1697), t. II, p. 25. *Ballet royal de la Nuit*, septième entrée.

chée avec aigreur par Anne d'Autriche. Les circonstances, toutefois, vinrent un instant donner raison à ses prévoyances, et elle dut se féliciter de s'être ménagé l'affection du jeune prince. En 1658, le roi tombe gravement malade. « Tout le monde, dit Mademoiselle, étoit dans l'attente de ce qui arriveroit de la maladie du roi. Je voyois madame de Choisy tous les jours dans le jardin du Luxembourg, qui me disoit toutes les nouvelles qu'elle savoit. Elle me paroissoit assez alerte, et je ne doute pas qu'elle n'espérât avoir grande part au gouvernement. » Et, quelques pas plus loin : « il alla l'après-dînée de mes gens voir madame de Choisy. Elle leur dit : « J'ai reçu une lettre fort longue de Monsieur. » Quand elle étoit sur son chapitre, elle en contoit beaucoup. Elle a dit souvent : « Je suis à la veille d'être « favorite du roi ; » et cela pendant la maladie du roi. J'allai la voir par curiosité le soir pour voir si elle ne diroit rien de sa lettre ; d'abord elle me dit : « J'ai reçu « une longue lettre de votre cousin. Il me prie de vous « faire ses complimens ; si vous voulez je vous montrerai « l'endroit, à condition que vous ne lirez pas le reste. » Je lui dis que je la tenois pour vue, et que je n'étois pas curieuse[1]. »

Peu de gens espéraient le rétablissement du roi. Aussi les courtisans commençaient-ils à prendre leurs mesures dans la prévision d'un nouvel avènement. Quelques-uns allèrent jusqu'à féliciter le duc d'Anjou, comme s'il eût déjà tenu la couronne. Cette indiscrétion leur coûta cher. Par bonheur (car il est à croire que Monsieur eût été un assez pauvre sire), Louis XIV en réchappa, et ces petits manèges s'ébruitèrent. L'on envoya des

1. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 295, et 297.

lettres de cachet au duc de Brissac pour aller à Bourges, à Gerzé pour se retirer dans ses terres, au président Perrault pour Auxerre[1]. La reine dépêcha un courrier à la mère de l'abbé pour lui enjoindre, à elle aussi, d'aller dans une de ses maisons, au fond de la Normandie, assez de temps pour qu'on eût oublié son excès de prudence[2]. Louis XIV, qui n'aimait que trop à taquiner son frère, lui disait un jour : « Si vous eussiez été roi, vous auriez été bien embarrassé; madame de Choisy et madame de Fienne ne se seroient pas accordées, et vous n'auriez su laquelle vous auriez dû garder : toutefois, ç'auroit été madame de Choisy; c'étoit elle qui vous donnoit madame d'Olonne pour votre maîtresse. Elle auroit été la sultane-reine; et lorsque je me mourois, madame de Choisy ne l'appeloit pas autrement[3]. » On voit que madame de Choisy aurait pu être plus scrupuleuse, et qu'elle était capable d'étranges complaisances. Il y a une chanson sur elle qui nous la présente en professeur de coquetterie un peu provocante :

Je ne sais si l'on me trompe,
Mais l'on dit que l'on vous montre,
Mademoiselle de Rohan,
A jouer de la prunelle.
Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle?
— C'est la Choisy qui l'apprend[4].

Mais est-ce bien là un cas pendable? Ce n'est pas au moins l'opinion de la dame. « Je lui ai ouï dire, raconte

1. Roger de Rabutin, *Mémoires* (Paris, Charpentier, 1857), t. II, p. 81. — Ces lettres de cachet sont du 6 août 1658.
2. Gui-Patin, *Lettres* (Reveillé-Parise, 1846), t. II, p. 412, 414, 417.—Loret, *Muze historique* (Paris, Jannet), t. I, p. 301, lett. XLVI.
3. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 322.
4. Cette demoiselle de Rohan est celle qui épousa M. de Chabot.

un grave personnage, qui, pour son compte, est plein d'estime pour elle, je lui ai ouï dire plus d'une fois qu'elle demeuroit d'accord qu'elle étoit coquette, mais qu'elle ne croyoit pas que ce fût une qualité incompatible avec celle d'honnête femme[1]. » Ce fut elle qui donna la Vallière à Madame[2]. Sans elle, il se peut que Louis XIV ne l'eût jamais connue et aimée. Il est vrai que madame de Choisy était fort loin alors de soupçonner quel avenir était réservé à cette douce créature incapable du moindre manège. Les deux amants lui devaient donc un peu leur bonheur, et la mère de notre abbé n'eût pas demandé mieux que de se glisser dans la confiance de mademoiselle de la Vallière, et par elle, de se rendre indispensable au royal amoureux. « ... J'ai passé mon enfance avec elle, dit Choisy; mon père étoit chancelier de feu Monsieur, et sa mère étoit femme du premier maître d'hôtel de feue Madame. Nous avons joué ensemble plus de cent fois à colin-maillard et à cligne-musette : mais depuis qu'elle eut tâté des amours du roi, elle ne voulut plus voir ses anciens amis, ni même en entendre parler, uniquement occupée de sa passion, qui lui tenoit lieu de tout. Le roi n'exigeoit point d'elle cette grande retraite : il n'étoit pas fait à être jaloux, encore moins à être trompé. Enfin elle vouloit toujours ou voir son amant ou songer à lui, sans être distraite par des compagnies différentes[3]. »

Mademoiselle de la Vallière, durant une de ses grossesses, ayant été subitement prise de violentes convulsions, ce fut à la duchesse de Montausier et à ma-

1. L'abbé Arnaud *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXIII, p. 545.
2. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 357.
3. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 583.

dame de Choisy que le roi, éperdu, eut recours, criant par la fenêtre qu'on les allât chercher au plus vite[1]; cela est tout simple pour la femme du chancelier de Monsieur; mais madame de Montausier, la prude moitié du misanthrope! Il est vrai qu'il s'agissait du roi, un demi-dieu; et ce respect de la volonté royale, lors des amours de Louis XIV avec Montespan, ne coûtera pas moins que la vie à la trop complaisante dame d'honneur[2].

A une époque où les mœurs étaient singulièrement libres et la galanterie effrénée, la réputation de madame de Choisy semble être demeurée à peu près intacte[3]. Quand nous disons à peu près, c'est que le fameux coiffeur Champagne se vantait, un jour qu'il était allé trouver la princesse Marie à Notre-Dame-des-Vertus où elle prenait l'air chez Montelon, son avocat, d'avoir obtenu de madame de Choisy les dernières faveurs. Mais personne n'y voulut croire, pas plus Tallemant que les autres; et c'est beaucoup que Tallemant des Réaux n'ajoute pas foi à un propos un peu noir contre les femmes de son temps[4]. Madame de Choisy avait pourtant été très-jolie;

1. Roger de Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules* (Paris, Delahaye, 1857). t. I, p. 205, 206. *La France Galante ou les amours de La Vallière.*

2. Dangeau, *Journal* (Paris, Didot), t. III, p. 125.

3. Bibliothèque nationale. Manuscrits. *Recueil de chansons historiques*, t. XXIV, p. 45. Sur madame de Choisy, femme du chancelier de M. le duc d'Orléans.

4. « Ce faquin, par son adresse à coeffer et à se faire valoir, se faisoit rechercher et caresser de toutes les femmes. Leur faiblesse le rendit si insupportable, qu'il leur disoit tous les jours cent sottises : il en a laissé telles à demi coiffées; à d'autres, après avoir fait un côté, il disoit qu'il n'achèveroit pas si l'on ne faisoit retirer un tel qui lui déplaisoit, et qu'il ne pouvoit rien faire devant ce visage-là. J'ai ouï dire qu'il dit à une femme qui avoit un gros nez : « Voys-tu, de quelque façon que je te coeffe, tu ne seras ja- « mais bien tant que tu auras ce nez-là. » Tallemant des Réaux,

elle le savait, et elle l'eût crié aux gens qui ne s'en fussent pas aperçus. Elle appelait ses yeux ses *vainqueurs*. Elle tenait à sa beauté, et lutta le plus qu'elle put contre cette force destructive qui chaque jour fane une fleur et creuse une ride. Elle disait, à un bal où elle se trouvait côte à côte avec madame d'Angoulême la jeune, qui aurait pu être sa fille : « Il faut avouer que les blondes éclatent plus ici; mais, nous autres brunes, nous avons l'agrément[1]. » Les femmes qui vieillissent et qui peuvent se faire illusion sur les ravages du temps sont particulièrement soigneuses d'écarter tout ce qui ressemble à une date. Mais, si les secours de la toilette, les mille procédés inventés par la coquetterie donnent parfois le change, il est des révélateurs impitoyables de l'âge, ce sont les enfants.

Madame de Choisy en eut trois : l'aîné Jean-Paul, d'abord conseiller au parlement de Toulouse, à la chambre de l'édit de Castres en 1654, puis intendant d'Au-

Historiettes (Paris, Techener), t. V, p. 412. Il est question de ce Champagne dans les *Mémoires de madame de Motteville*. Maître Adam, le menuisier de Nevers, s'indigne de l'importance qu'on lui donne. *Les Chevilles* (1644, in-4°), p. 31. Quand il revenait à Paris, après un voyage, Lorret annonçait son retour. Voir la *Muze historique* (Paris, Jannet), lettre du 22 octobre 1650, t. I, p. 517.— L'on trouve cependant, dans la collection manuscrite de Maurepas, t. III, f. 69, un couplet qui accuse madame de Choisy de partager, avec la chancelière Séguier et la duchesse de Sully, le cœur du duc de Beaufort, couplet adressé à la duchesse, et qui commence ainsi :

Sully, prenez bien garde à vous,
Vous êtes entre deux chancelières...

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes* (Paris, Techener), t. V, p. 411. Elle était femme de Louis de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet. L'on a remarqué qu'elle survécut soixante-cinq ans à son mari, qui l'avait épousée, il est vrai, à l'âge de soixante et onze ans, et cent quarante et un ans à son beau père.

vergne en 1662, où il se trouvait encore lors des Grands Jours, si agréablement racontés par le futur évêque de de Nîmes. Les anecdotes succèdent aux anecdotes dans ces aimables commérages, et il aurait été d'autant plus étrange que l'intendant n'y eût pas eu sa mention que l'abbé Fléchier était le précepteur du jeune Caumartin, le fils de l'un des juges de la haute Cour en même temps que le cousin des Choisy; il nous dira de même un mot en passant du cadet, Pierre de Balleroy, l'autre frère[1], celui dont Louis XIV faisait l'éloge dans sa lettre à madame de Choisy, que nous avons citée. C'était, ce dernier, un officier distingué, recherchant les occasions d'attirer l'attention et les faveurs du maître. « Le roi, écrit Pellisson, trois ans après, loua extraordinairement la compagnie de cavalerie de M. de Basleroy, c'est un fils de feu M. de Choisy[2]. Il lui fit donner quatre cents écus, qui est la récompense la plus forte qu'on ait encore vue[3]. » M. de Turenne, pour hâter son avancement, le retenait sous les drapeaux, toute l'année, « une campagne d'hiver où l'on n'hazarde point sa vie » étant plus profitable que deux campagnes d'été « où l'on peut être tué à tout moment[4], » ce qui adviendra finalement au pauvre Balleroy. Il lui arrivera, toute-

1. L'auteur de *La Vie de l'abbé de Choisy* (p. 12), donne trois frères à l'abbé et ne semble pas se douter que le conseiller au Parlement de Toulouse est le même qui sera plus tard intendant d'Auvergne et de Lorraine. Bibliothèque nationale. Manuscrit. Cabinet des titres. *Généalogie de Choisy.*

2. Ne pas confondre Choisy-Balleroy avec son cousin issu de germain qui mourra en février 1720, gouverneur de Sarrelouis et lieutenant-général. (Branche cadette) et dont il est souvent fait mention dans le *Journal de Dangeau*, aux tomes II, IV, X et XIII.

3. *Lettres historiques de M. Pellisson* (Paris, 1729), t. I. p. 52, 53. 29 mai 1670.

4. Manuscrit de l'Arsenal. Premier fragment, t III, f. 14.

fois, de faire quelques échappées, puisque nous le trouvons auprès de son frère, dont il compromettait la popularité, par des allures un peu soldatesques, sur un chapitre très important et capital même dans ces contrées : l'ordonnance et la direction des bourrées, une danse ou le cavalier a le droit « de saluer la dame et de baiser. »

« Lorsque M. de Choisy fut intendant en Auvergne, raconte Fléchier, pendant qu'il avoit soin des affaires du roi, M. de Barleroi avoit soin des affaires des dames, et laissant la justice à régler à son frère, il se mêloit de régler les bals et de mettre l'ordre dans les assemblées; mais il avoit pris tant d'autorité et faisoit les choses si cavalièrement, que sa mémoire n'est point en bénédiction dans la province. Sans respect d'âge ni de qualité, il donnoit le premier rang aux plus belles, et faisoit descendre les plus considérables pour donner leurs places à celles qui lui paroissoient plus agréables, leur disant qu'on n'étoit là que pour se faire voir, et qu'il falloit mettre au plus beau jour celles dont la vue pouvoit plaire, et quand on avoit le malheur d'être laide, on devoit tenir à faveur d'être cachée; quand quelque dame alloit le prendre pour danser, il commandoit aux violons de jouer des courantes, lorsqu'il ne la jugeoit pas digne d'être baisée[1]; aussi il en désobligea plusieurs à qui il ne put pas persuader qu'elles ne fussent belles, et qui croyoient et vouloient mériter un baiser[2]. »

Le troisième fils était François-Timoléon de Choisy, l'étrange personnage dont nous avons à nous occuper[3]

1. On ne baisait point pour les courantes et les autres danses, c'était le privilège exclusif de la bourrée.

2. Fléchier, *Les Grands jours d'Auvergne* (Paris, Hachette, 1856), p. 243, 247.

3. Choisy avait aussi deux sœurs qu'il passe sous silence, Jeanne-Marguerite-Olympe et Louise, entrées en religion. Biblio-

Né en 1644 (16 août)[1], il venait un peu sur le tard, et si sa naissance ne mécontenta point ses aînés, elle dut au moins les surprendre. Quant à madame de Choisy, elle n'eut pas assez d'amour pour ce dernier rejeton, qui, en comblant de joie le cœur de la mère, faisait également les affaires de la femme et de la coquette. Elle avait plus de quarante ans lorsqu'il vint au monde, « et, comme elle vouloit absolument encore être belle, un enfant de huit à neuf ans, qu'elle menoit partout, la faisoit paraître encore jeune. » Son moindre souci fut de faire un homme de cette jolie poupée qu'elle passait le temps à habiller et à déshabiller. Laissons raconter à l'abbé de Choisy la singulière éducation dont on entoura son enfance. Cela rendra plus explicable une existence qui semblerait un rêve, si l'on pouvait révoquer en doute des frivolités et des folies dont tout un siècle fut témoin.

« On m'habilloit en fille toutes les fois que le petit Monsieur venoit au logis, et il y venoit au moins deux ou trois fois la semaine. J'avois les oreilles percées, des diamans, des mouches, et toutes les autres petites afféteries auxquelles on s'accoutume fort aisément, et dont on se défait aussi fort difficilement. Monsieur, qui aimoit tout cela, me faisoit toujours cent amitiés. Dès qu'il arri-

thèque nationale. Cabinet des titres. Dans une lettre à Pontchartrin, de 1700, que nous aurons à citer, il parle, toutefois, d'une somme de 6,000 livres pour le fonds de la pension de « sa sœur la religieuse. »

1. Choisy est-il né le 16 août ou le 16 avril; à Paris, comme on le dit généralement, ou à Balleroy, comme l'affirme l'auteur de l'histoire de cette localité. Nous avons cherché son acte de baptême, en 1866, aux registres de Saint-Germain-Lauxerrois et de Saint-Sulpice. Nous avons fait les mêmes recherches consciencieuses aux archives du Calvados sans plus de succès. L'historien normand se pretend sûr de son fait, mais il est si rempli d'inexactitude et d'erreurs, qu'il n'y a que peu de compte à faire sur sa parole.

voit, suivi des nièces du cardinal Mazarin et de quelques filles de la reine[1], on le mettoit à sa toillette, on le coiffoit. Il avoit un corps pour conserver sa taille (ce corps étoit en broderie) : on lui ôtoit son justaucorps, pour lui mettre des manteaux de femmes et des jupes; et tout cela se faisoit, dit-on, par l'ordre du cardinal, qui vouloit le rendre efféminé, de peur qu'il ne fît de la peine au roi, comme Gaston avoit fait à Louis XIII... Quand Monsieur étoit habillé et paré, on jouoit à la petite prime (c'étoit le jeu à la mode) et, sur les sept heures on apportoit la collation; mais il ne paroissoit point de valets : j'allois à la porte de la chambre querir les plats, et les mettois sur des guéridons autour de la table, je donnois à boire, dont j'étois assez payé par quelques baisers au front, dont ces dames m'honoroient. Madame de Brancas y amenoit souvent sa fille, qui a été depuis la princesse d'Harcourt. Elle m'aidoit à faire ce petit ménage; mais quoiqu'elle fût fort belle, les filles de la reine m'aimoient mieux qu'elle : sans doute que, malgré les cornettes et les jupes, elles sentoient en moi quelque chose de masculin[2]. »

Mazarin n'avait que trop inculqué son machiavélisme au jeune roi, qui l'affirmera plus tard avec une étrange intrépidité dans ses propres instructions à son successeur. « Il peut être avantageux à celui qui règne de voir ceux qui le touchent de plus près par leur nais-

1. « Il aimoit à être avec des femmes et des filles, à les habiller et à les coiffer; il savoit ce qui seyoit à l'ajustement, mieux que les femmes les plus curieuses; et sa plus grande joie, étant devenu plus grand, étoit de les parer, et d'acheter des pierreries pour prêter et donner à celles qui étoient assez heureuses pour être ses favorites. » Madame de Motteville, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXIV, p. 128. Il est vrai, comme nous le dit madame de La Fayette, que bien qu'il fût continuellement avec les femmes, il songeait plus à s'en faire admirer qu'à s'en faire aimer.

2. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 644.

sance beaucoup éloignés de lui par leur conduite. Ce qu'on voit de grandeur et de fermeté dans son âme est relevé par l'opposition de la mollesse que l'on trouve en eux; et ce qu'il fait paraître d'amour pour le travail et pour la véritable gloire est infiniment plus brillant, lorsqu'on ne trouve ailleurs qu'une pesante oisiveté ou des attachemens de bagatelles[1]. » Peut-on moins se soucier d'être deviné? Cela, il est vrai, n'était écrit qu'en vue de l'héritier présomptif de la couronne et il a fallu une révolution pour sortir de leur secret ces mémoires confidentiels. Mais Louis XIV ne faisait pas un mystère de sa pensée à cet égard. « On avait voulu, nous dit la seconde Madame, animer le roi contre Monsieur; on disait que Monsieur était tellement aimé à la cour et à Paris, que la politique exigeait que Monsieur eût quelque chose qui le préoccupât, afin qu'il ne songeât pas aux affaires d'État; c'est pourquoi le roi a soutenu Madame (Henriette d'Angleterre) dans ses galanteries afin de tracasser Monsieur; je le tiens du roi lui-même[2]... » Mais la besogne fut facile pour cet aîné trop ombrageux. A la place d'Achille, ce n'est pas Monsieur qui eût laissé les habits de femme pour des javelots. « Plus je le connoissois, disoit Mademoiselle, et plus je jugeois qu'il étoit homme à songer davantage à sa beauté et à son ajustement qu'à se relever jamais par de grandes actions et à se rendre considérable[3]. » Mon-

1. *Œuvres de Louis XIV* (Treuttel et Wurtz, Paris, 1806), année 1666, t. II, p. 67, 68, voir aussi p. 96, 97.

2. *Correspondance complète de Madame* (Charpentier), t. II, p. 8. — Marquis d'Argenson, *Mémoires* (Paris, Jannet), t. I, p. 73.

3. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 303. — « Du reste, Monsieur, qui avoit beaucoup de valeur, ayant gagné la bataille de Cassel, et qui en avoit toujours montré une fort naturelle en tous les siéges où il s'étoit trouvé,

sieur ne perdait pas une occasion de se produire et de faire la roue dans des attifements assez étranges chez un prince du sang qu'un malheur pouvait appeler au trône.

« La cour, raconte autre part le même écrivain, n'arriva qu'au commencement de février, et moi, le 6 du même mois (1659). On se déguisa souvent : nous fîmes une mascarade la plus jolie du monde. Monsieur, mademoiselle de Villeroy, mademoiselle de Gourdon et moi, nous étions habillés de toiles d'argent avec des passe-poils couleur de rose, des tabliers et des pièces de velours noir avec de la dentelle or et argent. Nos habits étoient échancrés à la bressane, avec des manchettes et collerettes à leur mode... Nous avions aussi des chapeaux de velours noir tout couverts de plumes couleur de feu, de rose et blanc. Mon corps étoit lacé de perles et attaché avec des diamans; il y en avoit partout. Monsieur et mademoiselle de Villeroy[1] étaient parés de diamans, mademoiselle de Gourdon d'émeraudes. Nous étions coiffées en paysannes de Bresse, avec des cheveux noirs, des houlettes de vernis couleur de feu, garnies d'argent. Les bergers étoient le duc de Roquelaure, le comte de Guiche, Peguilain et le marquis de Villeroy. Ils étoient fort bien vêtus. Jamais mascarade n'a été si magnifique ni si agréable[2]. »

n'avoit d'ailleurs que les mauvaises qualités des femmes. » Saint-Simon, *Mémoires* (Chéruel), t. III, p. 170.

1. Le marquis de Villeroy, représentant une coquette dans le *Ballet de la Nuit* (septième entrée), donné quatre ans plus tard, en 1663, chantait en s'adressant à Monsieur :

Nous autres petites coquettes,
Nous entendons bien en fleurettes,
Et je sais que votre douceur.
Est moins pour moi que pour ma sœur.

Œuvres de M. de Benserade (Sercy, 1697), t. II, p. 27.

2. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 323.

Pour en revenir à Choisy, le succès qu'il obtenait, la grâce qu'on lui trouvait sous ses atours de fillette, étaient autant d'encouragements aux yeux de sa mère, qui poussa cette coupable et monstrueuse extravagance jusqu'à mettre tout en usage pour qu'il ressemblât moins à un homme qu'à une femme. Dès l'âge de cinq ou six ans, elle s'imagina de le frotter avec une certaine eau qui faisait mourir le poil dans la racine. Aussitôt que la seule chose qui pût relever ces traits mignons et efféminés, la barbe, ne venait pas renseigner sur son sexe, le loup pouvait impunément se glisser parmi les brebis. Avec ses beaux cheveux noirs, son teint éclatant, s'il n'était pas d'une blancheur éblouissante, à qui n'eût-il pas donné le change? Qui eût soupçonné la fraude? L'œil même d'une mère devait y être pris, et l'on verra, en effet, jusqu'à quel point Choisy abusera de l'illusion et de la confiance de toute une ville.

Ses dix-huit premières années s'écouleront ainsi dans cette perpétuelle mascarade si fort de son goût, qu'on ne pourra plus désormais le ramener au vrai de la vie et du costume. Dès en venant au monde, il était destiné à l'Église. Mais quel étrange abbé ç'allait faire! Le déréglement des mœurs n'était alors (et il se conçoit d'ailleurs, s'il ne s'excuse point) que trop général parmi le clergé. Ce n'était pas la vocation qui faisait le prêtre, il ne faut pas l'oublier. Et, pour peu qu'on lise les mémoires, (nous ne disons pas les libelles du temps), à chaque page on rencontre quelque récit scandaleux. Mais, en définitive, ces ecclésiastiques mondains et débauchés ne le sont ni plus ni moins que leur époque; ils n'ont pas su se soustraire aux faiblesses et aux vices de l'humanité, ils sont restés hommes et se conduisent comme des hommes. Si l'abbé de Choisy n'avait été que galant et débauché, il eût ressemblé à

son parent, l'abbé Fouquet, entre autres, et ce ne serait guère la peine de raconter une vie qui serait celle du plus grand nombre. Mais, ses ridicules, ses étrangetés ses vices lui sont propres, ils lui appartiennent pleinement et méritent bien une mention expresse.

Choisy dut un instant s'arracher à cette existence incroyable, celle d'un cénobite, si on la compare à ce qu'elle sera dans la suite. Il fallut se préparer à soutenir son acte de tentative en Sorbonne. Malgré sa prodigieuse facilité, il n'était que médiocrement ferré, c'est à croire. L'archevêque de Paris, Péréfixe, qui devait présider, était l'ami de la famille, et ce n'est pas lui qui était à craindre. La veille de l'épreuve, il passa même au Luxembourg, et, tout en donnant à son protégé ses trois arguments, il lui dit de se tenir sur ses gardes, et qu'il aurait à démêler avec un ergoteur taquin, qui, pour faire preuve d'éloquence, le pousserait au pire. « Monsieur l'abbé, vous savez que l'abbé le Tellier, qui est en licence[1], fait tout ce qu'il peut pour démonter tous les répondans; ses docteurs lui font de bons argumens, et son plaisir est d'obliger le président à prendre la parole. Je vous veux faire le plaisir de ne point ouvrir la bouche : défendez-vous comme vous pourrez. » L'abbé, prévenu, s'arrangea en conséquence. Si son moyen n'était pas des plus loyaux, c'était, sans contredit, le meilleur auquel pût s'arrêter un dialecticien qui ne se sentait pas invincible. Le bon Péréfixe lui tint parole. « L'abbé le Tellier eut beau crier et demander justice au président, raconte Choisy, je criois aussi haut que lui; et, soit que j'eusse raison ou non, les vieux docteurs frappèrent sur les écoutes et lui imposèrent

1. Charles Maurice le Tellier, coadjuteur et ensuite archevêque de Reims.

silence[1]. » Nous regrettons de n'avoir pu trouver l'acte de tentative de l'abbé, dédié au roi, par les conseils sans doute de sa mère, qui, sitôt après, lui faisait avoir l'abbaye de Sainte-Seine[2].

Selon toutes probabilités, ce fut vers ce temps qu'il quitta Paris et alla passer cinq mois à Bordeaux. Quel caprice ou quelle nécessité l'y conduisait? C'est ce qu'il nous apprenait sûrement dans l'une des parties de ses Mémoires qui ne nous sont pas parvenues[3]. Ce que nous savons, c'est qu'il y vécut et s'y divertit selon son goût, en coquette consommée, qui veut être aimée, mais sans payer de retour. « J'ai joué la comédie cinq mois durant sur le théâtre d'une grande ville comme une fille : tout le monde y étoit trompé. J'avois des amans à qui j'accordois de petites faveurs, fort réservé sur les grandes; on parloit de ma sagesse. Je jouissois du plus grand plaisir qu'on puisse goûter en cette vie[4]. » Vous l'entendez! du plus grand plaisir. Choisy fut bien plus une coquette qu'un voluptueux, quoiqu'il ait poussé le libertinage aussi loin que possible. Mais il s'explique sur cet étrange penchant de façon à ce qu'on ne prenne point le change. « J'ay cherché, dit-il, avec cette naïveté qui ne le quittera jamais, d'où me vient un plaisir si bizarre : le voici. Le propre de Dieu est d'être aimé, d'être adoré; l'homme, autant que sa faiblesse le permet, ambitionne la même chose; or, comme c'est la beauté qui fait naître l'amour, et qu'elle est ordinaire-

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 649.
2. Le 1er janvier 1663.
3. « Le voyage de Bordeaux ne laissera pas de divertir, » dit-il en tête de ses *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 555. C'est encore à cette époque qu'il sera le plus commode de faire entrer des aventures et des voyages qui, comme on le verra, ne peuvent trouver place aux diverses autres phases de sa vie.
4. Manuscrit de l'Arsenal. Premier fragment, t. III, v° 1.

ment le partage des femmes, quand il arrive que des hommes ont ou croient avoir quelques traits de beauté qui peuvent les faire aimer, ils tâchent de les augmenter par les ajustemens des femmes, qui sont fort avantageux. Ils sentent alors le plaisir inexprimable d'être aimé. J'ay senti plus d'une fois ce que je dis par une douce expérience; et, quand je me suis trouvé à des bals et à des comédies avec de belles robes de chambre, des diamans et des mouches, et que j'ay entendu dire tout bas auprès de moi : Voilà une belle personne, j'ay goûté en moi-même un plaisir qui ne peut être comparé à rien, tant il est grand. L'ambition, les richesses, l'*amour* ne l'égalent pas, parce que nous nous aimons toujours mieux que nous n'aimons les autres[1]. »

Choisy revint à Paris avec ce besoin, cette soif de coquetterie qu'il allait assouvir sur une tout autre échelle. Il se garde bien de retourner loger au Luxembourg: là il n'eût pas été aussi complètement libre qu'il le voulait de se livrer à son étrange manie. Il jouissait alors de dix mille livres de rente de patrimoine, tant du côté de son père que du côté d'une tante qui l'avait fait son héritier, et de quatorze mille livres de bénéfices[2]; grâce à cette fortune, il se trouvait à peu près maître de lui-même. Il s'empressa d'acheter une maison dans un coin perdu du faubourg Saint-Marceau, afin de pouvoir vivre à sa fantaisie au milieu de gens qui ne songeraient pas à redire à toutes ses extravagances. Mais, quoi qu'il

1. Manuscrit de l'Arsenal. Premier fragment, t. III, v° 4.

2. Nous ne connaissons à Choisy que l'abbaye de Sainte-Seine à cette date. Nons ne savons quand il sera nommé prieur de Saint-Lô de Rouen; mais lorsque son oncle, l'abbé de Belesbat, se défaisait en sa faveur, en 1689, du prieuré de Saint-Bénoist-du-Sault sur les frontières du Berry et du Poitou, un bénéfice de 6,000 ou 7,000 livres « et qui est fort noble » il s'était démis, depuis treize ans de l'abbaye de Sainte-Seine (1676). Nous avons de la peine à croire à ces 14,000 livres de bénéfices, à ce moment du moins.

semble dire, cela ne dut avoir lieu qu'après la mort de madame de Choisy.

Jean-Paul de Choisy mourait dix ans plus tôt, à Blois, au commencement de février 1660, presque en même temps que son maître[1]. Avec Gaston s'évanouissaient et la charge de chancelier et les cent mille écus qu'elle lui avait coûtés. Nous avons dit que madame de Choisy n'était pas bien avec Mademoiselle; elle avait tout lieu de craindre de se voir mettre à la porte du Luxembourg si, d'un commun consentement, cette dernière prenait le palais à elle seule, ou même le partageait avec sa belle-mère; aussi comprit-elle la nécessité de rentrer dans les bonnes grâces de l'altière princesse. Elle lui écrivit à Saint-Fargeau et ne négligea rien pour se faire pardonner. Mais mademoiselle de Montpensier demeura fidèle à ses rancunes, et lorsqu'elle partagea le Luxembourg avec Madame, l'appartement de madame de Choisy étant tombé dans son lot, elle ne voulut rien entendre aux supplications de la veuve du chancelier de son père, elle exigea sa sortie. Faute de mieux, la mère de l'abbé chercha à se faire acheter les ornements dont elle avait fait la dépense, ce qui était tout naturel. Ces offres furent pourtant rejetées; peut-être la princesse eut-elle peur que l'habile femme ne poussât l'indemnité jusqu'à la spéculation. « Je ne voulus, dit Mademoiselle, faire aucun marché avec elle; elle fit tout emporter jusqu'aux lambris, qui ne m'étoient pas absolument nécessaires pour mettre mes pages dans le logement que je lui faisois quitter[2]. »

1. Monsieur mourut le 2 février 1660. Son chancelier le suivait, le 19 février, à l'âge de soixante-deux ans. Il fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres.

2. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 382, 406.

Cet arrêt de Mademoiselle plongeait madame de Choisy dans un cruel embarras, car elle n'avait plus de domicile. L'hôtel de Blainville, se trouvant compris dans les dessins du Louvre[1], avait été exproprié, comme on dirait de nos jours, par arrêts du Conseil des 4 janvier et 17 février 1657, et échangé contre des bois en Normandie, dans le voisinage de Balleroy, centre de la fortune des Choisy[2]. Heureusement, Madame recueillait celle que sa terrible belle-fille traitait si impitoyablement, et lui laissait un logement dans la partie du Luxembourg qui lui était échue[3]. Les historiens ne s'accordent point sur l'époque de la mort de madame de Choisy; les uns la font remonter à 1666, d'autres l'ajournent à l'année 1670[4]. Ils n'avaient pourtant qu'à

1. Entre l'Hôtel de Longueville et la rue du Petit Bourbon. Plan de Gomboust.

2. Contract d'eschange faist par le roy avec le sieur de Choisy, de sa maison sise à Paris, rue des Poullies, auquel sa dicte majesté auroit baillé en contre-eschange, les bois du Tronquay, Vernay et le Parc, situés entre la maîtrise particulière des eaux et forest de la vicomté de Bayeux. Registres mémoriaux de la Chambre des Comptes de Normandie, R. 79, année 1662, f. CIX à CXXV. *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* (1851), t. XVIII, p. 197. — *Histoire générale de Paris,* topographie historique du vieux Paris (Louvre et Tuileries) t. I, p. 16, 88. La maison avait été évaluée à 200,000 livres. Ces bois contenaient 5335 arpens, qui furent estimés à la somme de 206,383 livres. *Mémoires pour MM. les évêques de Bayeux et abbé de Cérisy* intiméz, *contre M. de Choisy*, appelant. Quatre pages in-4°.

3. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 382. Louvois, dans une lettre datée du 15 janvier 1666, à propos d'une affaire entre le chevelier de Clermont-Lodève et Lafeuillade, nous dit que ce dernier allait du Louvre chez madame de Choisy « au Fauxbourg Saint-Germain. » *Correspondance administrative de Louis XIV* (Depping), t. II, p. 72.

4. L'auteur anonyme de *La vie de M. l'abbé de Choisy*, la fait mourir à cette première date, p. 15. L'annotateur des *Mémoires du Cardinal de Retz* (édit., Mich. et Pouj.), la fixe à l'année 1670. Introduction.

lire avec quelque attention les Mémoires de Montpensier qui reportent l'événement à 1669. Madame de Montmorency le précise davantage, dans une lettre à Bussy, du premier juin, assez étrange, du reste, pour ne pas être omise.

« Monsieur[1] étant l'autre jour avec le roy, Mesdames de Vaujour, de Montespan et d'Heudicourt, il sentit qu'on lui tiroit son habit par derrière ; et comme il crut que c'étoit quelqu'une de ces dames, il le leur demanda : mais elles, l'assurant que ce n'étoit pas elles, il demanda au roy si ce n'étoit pas lui. Le roy lui répondit que non. Madame de Vaujour dit en riant : vous verrez que c'est madame de Choisy de Camp (de Caen) qui vient de mourir. On s'informa de l'heure, et l'on trouva que c'étoit à la même heure que Monsieur avoit été tiré. On veut que cette dame, qui étoit fort de la cour de Monsieur, lui soit venue dire adieu[2]. »

Ce n'est pas la seule histoire de fantôme à laquelle soit mêlée madame de Choisy. Il est vrai que celle que nous allons raconter, sur la foi du cardinal de Retz, qui y eut son rôle, est d'un genre moins sombre. L'épouse du chancelier de Gaston, qui ne demandait qu'à se divertir, s'imagine, un jour, de donner la comédie à l'évêque de Lisieux. Celui-ci, admirateur passionné de Corneille, y consentit de grand cœur, à condition que ce fût en petit comité. Ce petit comité se composait de Gondi, de M. de Turenne, de Brion (le futur duc D'Amville), de Voiture, de madame et mademoiselle de Ven-

1. Il s'agira désormais du frère de Louis XIV, l'unique Monsieur.

2. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. I, p. 173, 174. Cette lettre de madame de Montmorency est du 1er juin 1669 ; madame de Choisy serait donc morte dans les derniers jours de mai, à l'âge de 65 ans, étant née en 1604. Elle avait épousé Choisy, en 1628.

dôme. L'on partit pour Saint-Cloud, alors résidence de l'archevêque de Paris, où l'on manda les acteurs, qui ne vinrent que tard, parce qu'ils étaient à Rueil, chez M. le cardinal. Comédie, violons, danse, collation, tout cela prit une grande part de la nuit, et il faisait déjà petit jour quand on songea à retourner à Paris. Au bas de la descente des Bons-Hommes, le carrosse s'arrêta court. Retz met le nez à la portière et s'informe du motif d'une telle halte. Le cocher répond, transi de peur : « Voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui sont là devant moi? » Mais le coadjuteur, qui avait la vue basse, n'aperçut rien. Il n'en fut pas ainsi de madame de Choisy, qui se tenait à l'autre portière avec M. de Turenne[1]. A ses cris, le prince se jeta hors du carrosse, l'abbé en fit autant, et l'alla rejoindre, l'épée au poing, sans savoir de quoi il retournait.

« Je lui demandai ce qu'il regardoit, et il me respondit en me poussant du bras et assès bas : « Je vous le « dirai, mais il ne faut pas espouvanter ces femmes, » qui dans la vérité hurloient plustost qu'elles ne crioient. Voiture commença un oremus : vous cognoissés peut-estre les cris aigus de madame de Choisy; mademoiselle de Vendosme disoit son chapelet, madame de Vendosme se vouloit confesser à M. de Lisieux, qui lui disoit : « Ma fille, n'ayes point de peur, vous êtes en la main « de Dieu; » et le comte de Brion avoit entonné bien dévotement à genoux, avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous vous pouves imaginer, en mesme tems, et en moins de rien.

1. « Feu M. de Turenne étoit l'ami intime de ma mère, jusque là qu'étant devenue vieille, elle lui disoit : « comment se peut-il « faire qu'ayant passé notre vie ensemble, vous jeune, moi jolie, « vous ne m'ayez jamais dit pis que mon nom? » Choisy, *Mémoires* Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 643.

M. de Turenne, qui avoit une petite espée à son costé, l'avoit aussi tirée, et après avoir un peu regardé, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eust demandé son disné, et de l'air dont il eust donné une bataille, me dit ces paroles : « Allons « voir ces gents-là. — Quelles gents? » lui répartis-je; dans le vrai, je croyois que tout le monde eust perdu le sens. Il me respondit : « Effectivement, je crois que « ce pourroit bien estre des diables. » Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du costé de la Savonnerie, et que nous estions par conséquent plus proche du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose; et ce qui m'en parut, fut une longue procession de fantosmes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion, qu'elle n'en avoit donné à M. de Turenne; mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avois longtems cherché des esprits, et qu'apparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois saults vers la procession. Les gents du carrosse, qui croyoient que nous estions aux mains avec touts les diables, firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres Augustins réformés et deschaussés, que l'on appelle les capucins noirs, qui estoient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l'espée à la main, l'eurent très grande; et l'un d'eux se destachant de la troupe, nous cria : « Messieurs, nous sommes de pauvres reli- « gieux, qui ne faisons mal à personne, et qui venons « de nous rafraîchir un peu dans la rivière pour notre « santé. » Nous retournâmes au carrosse, M. de Turenne et moi, avec les éclats de rire que vous vous pouvez imaginer[1]... »

1. Cardinal de Retz, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXV, p. 32, 33

Après avoir « hurlé » à elle seule plus que tous ensemble, madame de Choisy en fut quitte pour l'effroi du moment. Son fils aîné, bien des années après, en pareille occurrence, ne devait pas s'en tirer à si bon compte, s'il fallait en croire un libelle, qui le fait mourir de peur « pour avoir vû un spectre dans son château de Barleroi[1]. »

Bien que madame de Choisy jouît de plus de vingt-cinq mille livres de rentes, qu'elle eût eu cinquante mille écus en mariage, quatre mille francs de douaire, qui faisaient un fonds de quatre-vingt mille francs, huit mille livres du roi et dix mille de la reine de Pologne, on ne trouva après sa mort que douze cents francs d'argent et les meubles, l'argenterie et les bijoux. Mais, en revanche, elle ne laissait aucune dette. Les deux aînés avaient fait émanciper le cadet pour s'éviter d'avoir à compter avec un tuteur vétilleux, moins accommodant en tous cas que notre abbé, qui déjà riche ne songea qu'à une chose, faire entrer dans son lot les joyaux de sa mère. La succession s'élevait pour chacun à environ soixante dix mille francs. L'abbé prit les pierreries pour vingt mille francs et la vaisselle d'argent pour six mille, les meubles pour huit mille; total trente quatre mille francs. Il avait encore droit à trente six mille, qu'il abandonna généreusement, sans parler de ce qui était dû à sa mère, tant de ses pensions que de son douaire, ce qui pouvait monter à plus de quarante mille francs. « Nous fûmes tous contens, j'étois ravi d'avoir de belles pierreries, je n'avois jamais eu que des boucles d'oreilles de deux cents pistoles et quelques bagues, au lieu que je me voiois des pendans d'oreilles de dix mille francs, une croix de diamans de cinq mille francs, et trois

1. *Pluton Maltôtier* (Cologne, 1712), p. 81.

belles bagues. C'étoit de quoy me parer et faire la belle[1].»

Les deux frères de Choisy, par les nécessités de leurs charges, vivaient éloignés de Paris; il n'avait donc point à redouter une surveillance embarrassante. Aussi, quoiqu'il ne détermine pas l'époque exacte de son installation dans le faubourg Saint-Marceau et que, tout au contraire, les détails qui pourraient les fixer ne semblent avoir été amenés que pour dérouter le lecteur, il est à croire que cette translation suivit de bien près le décès de la veuve du chancelier. Une fois là, il ne perdait pas de temps et s'abandonnait sans contrainte à cette fureur de toilette et d'ajustements féminins dont il faut lui laisser le récit; écoutons-le, c'est tout un tableau qu'on gâterait en y touchant.

« J'ay commencé par me faire repercer les oreilles, les anciens trous s'étant rebouchés; j'ay mis des corsets brodés et des robes de chambre or et noir, avec des paremens de satin blanc, avec une ceinture busquée et un gros nœud de ruban sur le derrière pour marquer la taille, une grande queue traînante, une perruque fort poudrée, des pendans d'oreilles, des mouches, un petit bonnet avec une fontange. D'abord j'avois seulement une robe de chambre de drap noir, fermée par devant, avec des boutonnières noires qui alloient presque en bas, et une queue d'une demie aulne qu'un laquais me portoit, une petite perruque peu poudrée, des boucles d'oreilles fort simples et deux grandes mouches de velours aux tempes. J'allay voir M. le curé de saint Médard, qui loua fort ma robe, et me dit que cela avoit bien meilleure grâce que ces petits abbez avec leur juste-au-corps et leur petit manteau, qui n'imprimoient point de respect; c'est à peu près l'habit de plusieurs

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 13.

curés de Paris. J'allay ensuite voir les marguilliers qui m'avoient loué un banc vis-à-vis la chaire du prédicateur; et puis je fis toutes les visites de mon quartier, la marquise d'Usson, la marquise de Ménières et toutes mes autres voisines. Je ne me mis point d'autre habillement pendant un mois, et ne manquay point tous les dimanches d'aller à la grande messe et au prône de M. le curé; ce qui luy fit grand plaisir; j'allois une fois la semaine avec M. le vicaire, ou M. Garnier que j'avois choisi pour mon confesseur, visiter les pauvres honteux et leur faire quelques charités; mais au bout d'un mois, je deffis trois ou quatre boutonnières du haut de ma robe, pour laisser entrevoir un corps de moire d'argent que j'avois par dessous. Je mis des boucles d'oreilles de diamant que j'avois achetées, il y avoit cinq ou six ans, de M. Lambert, joaillier; ma perruque devint un peu plus longue et plus poudrée, et taillée en sorte qu'elle laissoit voir tout à plein mes boucles d'oreilles, et je mis trois ou quatre petites mouches autour de la bouche ou sur le front. Je demeuray encore un mois sans m'ajuster davantage, afin que le monde s'y accoutumât insensiblement et crût m'avoir vu toujours de même, ce qui ne manqua pas d'arriver. Quand je vis que mon dessein réussissoit, j'ouvris aussi cinq ou six boutonnières du bas de ma robe pour laisser voir une jupe de satin noir moucheté, dont la queue n'était pas si longue que celle de ma robbe. J'avois encore par dessous un jupon de damas blanc qu'on ne voioit que quand on me portoit la queue; je ne mettois plus de haut de chausse, il me sembloit que cela ressembloit davantage à une femme, et je ne craignois point d'avoir froid, nous étions en été. J'avois une cravate de mousseline, dont les glands venoient tomber sur un gros nœud de ruban noir, qui étoit attaché au haut de mon

corps de robe; ce qui n'empêchoit pas qu'on ne me vît le haut des épaules, qui s'étoient conservées assez blanches par le grand soin que j'en avois eu toute ma vie. Je me lavois tous les soirs le col et le haut de la gorge avec de l'eau de veau et de la pommade de pieds de mouton; ce qui faisoit que la peau étoit douce et blanche; ainsi, peu à peu, j'accoutumay le monde à me voir ajusté[1]. »

Ne dirait-on point un article de journal de modes, et ne pourrait-on pas, avec ces quelques lignes, si tous autres renseignements faisaient défaut, restituer le costume de la femme au dix-septième siècle? Balzac, non pas le contemporain de madame de Choisy, mais le nôtre, dans ses romans si prolixes à l'endroit du vêtement, a-t-il jamais habillé un de ses personnages avec ce détail, cet amour et cette science? Mais ici Choisy est plus qu'un historien qui raconte ce qu'il sait par lui ou les autres, c'est une coquette qui fait le dénombrement de ces mille accessoires si considérables dans l'ajustement et les succès de la femme. Attendez-vous, chaque fois que s'en présentera l'occasion (il la fera naître au besoin), à cette complaisance infinie, à cette minutie opiniâtre, à cette analyse infatigable des choses de la toilette. Dans cette tête frivole, il n'y avait qu'une idée, mais l'idée de tous les instants, de toutes les minutes : plaire, charmer, se faire admirer, *être belle*. Être belle, entendez-vous. Car nous n'avons pas affaire à un étourdi qui, après une orgie, s'est affublé de jupes et couvert le visage d'assassins, mais qui, le lendemain, sera rentré dans ses propres vêtements comme en lui-même. Tout cela, en un mot, n'est point une mascarade, mais bien un parti pris très sérieux, et qui, chose assez curieuse,

1. Manuscrit de l'Arsenal. Premier fragment, t. III, f. 2. 3.

sera flatté, excusé, encouragé par des personnages dont le caractère rend l'indulgence et la facilité incompréhensibles.

« Je donnois à souper à madame d'Usson et à cinq ou six de mes voisines, lorsque M. le curé me vint voir à sept heures du soir, nous le priâmes de souper avec nous; il est bon homme, il demeura. « Désormais, me « dit madame d'Usson, je vous appelleray madame. » Elle me tourna et me retourna devant M. le curé, en luy disant : « N'est-ce pas là une belle dame? — Il est vray, « dit-il, mais elle est en masque. — Non, monsieur, luy « dis-je, non; à l'avenir je ne m'habilleray point autre- « ment. Je ne porte que des robes noires doublées de « blanc, ou des robes blanches doublées de noir, on ne « me sauroit rien reprocher, ces dames me conseillent « comme vous cet habillement et m'assurent qu'il ne me « sied pas mal. D'ailleurs, je vous diray que je soupay, « il y a deux jours, chez madame la marquise de « Noailles; M. son beau-frère y vint en visite et loua fort « mon habillement, et, devant luy, toute la compagnie « m'appeloit *madame*. — Ah ! dit M. le curé, je me rends « à une pareille autorité, et j'avoue, madame, que vous « êtes fort bien[1]. »

Ce curé était le meilleur homme du monde et ne trouvait pas la moindre inconvenance à ces excentricités. Il visitait souvent sa paroissienne et ne faisait pas difficulté d'être son convive et de souper avec sa compagnie, composée, il est vrai, de bons bourgeois qui n'avaient eu garde, eux aussi, de ne pas répondre aux civilités de la belle dame. C'étaient une madame Dupuis et ses deux filles, un M. Renard, sa femme, sa petite-fille, qu'on appelait mademoiselle Charlotte, et son petit-fils qu'on

1. Manuscrit de l'Arsenal. Premier fragment, t. III, f. 4.

appelait M. de la Neuville. Survient un soir le digne prêtre; il trouve la société réunie, et prend place au milieu d'elle. Il y avait sur la table des gazettes, des journaux, des *Mercure galant*. L'abbé se plaint que, dans le *Mercure* du mois dernier, l'on ait parlé « d'un homme de qualité qui vouloit être femme, à cause qu'il étoit beau, à qui on faisoit plaisir de l'appeler *madame*, qui mettoit de belles robes d'or, des jupes, des pendans d'oreilles, des mouches, et qui avoit des amans. » Suivons la conversation, elle est piquante par le fond et par le ton. Il y a là, après tout, une naïveté qui sauve du dégoût et qui fait sourire, quoi qu'on en ait.

« Je vois bien, leur dis-je, que cela me ressemble; « mais je ne sçay si je dois m'en fâcher[1]. — Ha ! pour- « quoy, madame, dit madame Dupuis, pourquoy vous « en fâcher? cela n'est-il pas vray? D'ailleurs, dit-il du « mal de vous? Au contraire, il dit que vous êtes belle; « pour moy, je voudrois qu'à la franquette il eût mis « votre nom, afin que tout le monde parlât davantage de « vous, et j'ay envie de l'aller trouver et de lui en don- « ner l'avis. — Gardés-vous en bien, luy dis-je; je veux « bien être belle parmy vous, mais je ne vais dans la ville, « parée comme je suis, que le moins qu'il m'est possible. « Le monde est si méchant, et c'est une chose si rare « de voir un homme souhaiter d'être femme, qu'on est « exposé souvent à de mauvaises plaisanteries. — Que « dites-vous là, madame? interrompit M. le curé; avez- « vous jamais trouvé personne qui ait condamné votre

1. Le premier volume du *Mercure Galant*, parut en février 1672 : ce pourrait être donc un moyen de préciser l'époque de ce séjour au faubourg Saint-Marceau, si Choisy se souciait un peu plus de ne pas tromper son monde. Nous avons cherché dans la publication de Visé : « cet homme de qualité, qui vouloit être femme, à cause qu'il étoit beau, » et nous l'y avons cherché vainement.

« conduite à cet égard? — Ouy-dà, monsieur, j'en ay « trouvé. » J'avois un oncle conseiller d'État, nommé D..., qui, sachant que je m'habillois en femme, me vint trouver un matin pour me bien gronder. J'étois à ma toilette et venois de prendre ma chemise, je me levay. « Non, dit-il, assoiés-vous et vous habillés. » Il s'assit aussitôt vis-à-vis de moy : « Puisque vous « me l'ordonnés, luy dis-je, mon cher oncle, je vous « obéis. Il est onze heures, et il faut aller à la messe. » On me mit un corps lassé par derrière, et ensuite une robe de velours noir ciselé, une jupe de même par dessus un jupon ordinaire, une cravate de mousseline et un steinkerque or et noir. J'avois gardé jusque-là mes cornettes de nuit; je mis une perruque fort frisée et fort poudrée. Le bonhomme ne disoit mot. « Cela « sera bientôt fait, cher oncle, luy dis-je, je n'ai plus « qu'à mettre mes pendans d'oreilles et cinq à six « mouches : » ce que je fis en un moment. « A ce que je « vois, me dit-il, il faut que je t'appelle ma nièce. En « vérité, tu es bien jolie. » Je luy sautay au cou et le baisay deux ou trois fois; il ne me fit point d'autre réprimandes, me fit monter dans son carrosse, et me mena à la messe et dîner chez luy [1]. »

Ce bonhomme, qui après ces velléités de morale, passait si aisément à l'ennemi, ne pouvait guère être que le vieux Belesbat, le frère de sa mère, conseiller au parlement et maître des requestes, qui, lui aussi, avait fait des siennes dans sa jeunesse, et que le mariage n'assagit point. « Quoy qu'il fust marié, nous dit Tallemant, il ne laissa pas de faire furieusement le galant. Il avoit quarante ans, qu'on l'appeloit *le beau ténébreux*, car il a l'honneur d'estre pour le moins aussi brun qu'un

1. Manuscrit de l'Arsenal. Premier fragment, t. III, v° 6.

autre[1]... » Et sa biographie offrirait plus d'un trait, si le personnage nous importait un peu plus.

Choisy avait loué un banc en face de la chaire; les marguilliers lui envoyaient un cierge allumé quand il y avait procession. Un laquais portait la queue, et, le jour du Saint-Sacrement, comme le parcours s'étendait jusqu'aux Gobelins, M. de la Neuville lui donnait la main. Quelques mois après, il avait à rendre le pain bénit. « Je fis la chose magnifiquement, mais je ne voulus point de trompettes. » N'est-ce pas admirable? Les marguilliers lui dirent qu'il fallait quêter. Il hésita un instant; mais la marquise d'Usson le décida : cela ferait plaisir à toute la paroisse. « Je ne me fis pas prier davantage, ajoute-t-il, mais je m'y préparay comme à une fête qui devoit me montrer en spectacle à tout un grand peuple. » A tout instant, si l'on n'y prenait garde, ce serait une description de toilette longuement et amoureusement racontée, avec des détails infinis. Qu'il vous suffise qu'en cette circonstance il était à ravir, que madame de Noailles lui avait prêté ses grands pendants d'oreilles, qu'il avait fourré dans le côté gauche de ses cheveux cinq ou six poinçons de diamants et de rubis, qu'il avait trois ou quatre grandes mouches et plus d'une douzaine de petites et un steinkerque de malines « qui faisoit semblant de cacher une gorge. »

« Je présentay le pain bénit, et j'allay à l'offrande d'assez bonne grâce, à ce qu'on m'a dit; et puis je

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes* (Techener), t. V, p. 384, Henry Hurault de l'Hospital, sieur de Belesbat, mort en 1684. On avait fait sur lui le couplet qui suit :

Ah ! que j'aime ce Belesbat
Quoy qu'il soit un peu fat;
Barbe à coquille,
Et long en ses discours,
Galant de la Ville,
Et non galant de cour.

quêtai, le matin à la grand'messe, et l'après dînée à vêpres et au salut. J'avois un écuyer qui étoit M. de la Neuville, une femme de chambre qui me suivoit, et trois laquais, dont un me portoit la queue. On me fit la guerre (disant) que j'avois été un peu coquette, sur ce qu'en passant sur les chaises je m'arrêtois quelquefois pendant que le bedeau me faisoit faire place, et m'amusois à me mirer, pour rajuster quelque chose à mes pendans d'oreilles et à mon steinkerque; mais je ne le fis que le soir au salut, et peu de gens s'en aperçurent. Je fatiguai beaucoup pendant toute la journée, mais j'avois eu tant de plaisir de me voir applaudie de tout le monde, que je ne me sentis lasse que quand je fus couchée. J'oubliois à dire que je fis deux cent soixante et douze livres. Il y eut trois jeunes hommes fort bien faits, que je ne connois point, qui me donnèrent chacun un louis d'or; je crus que c'étoient des étrangers : Il est certain qu'il y vint beaucoup de gens d'autres paroisses, sachant que je devois quêter. J'avoue que, le soir, au salut, j'eus un grand plaisir. Il étoit nuit; on parle plus librement. J'entendis, à deux ou trois reprises, en différents endroits de l'église, des gens qui disoient : *Mais est-il bien vrai que ce soit là un homme? il a bien raison de vouloir passer pour une femme.* Je me retournai de leur côté, et fis semblant de demander à quelqu'un, afin de leur donner le plaisir de me voir. On peut juger que cela me confirma étrangement dans le goût d'être traitée comme une femme. Ces louanges me paraissoient des vérités qui n'étoient point mendiées; ces gens-là ne m'avoient jamais vue, et ils ne songeoient point à me faire plaisir[1]. »

1. Manuscrit de l'Arsenal. Première partie, t. III, f. 8. — Il n'existe point de portrait gravé de Choisy. Nous savons de lui-même qu'il se fit peindre deux fois, la première vers ce temps. « J'avois dans mon cabinet beaucoup de beaux portraits, je pro-

Ainsi, voilà Choisy accepté pour ce qu'il veut être pris, caressé, courtisé, adulé; nous devrions dire « caressée, courtisée, adulée; » car il ne se traite qu'au féminin. C'est un transfuge qui ne se souvient même plus qu'il a passé à l'ennemi. Au fait, puisque personne n'y trouve à redire, il aurait bien grand tort de ne pas agir à sa fantaisie. Il a deux carrosses, un cocher, un postillon, un aumônier, un valet de chambre dont la sœur habillait *madame*, trois laquais, un cuisinier, une laveuse d'écuelles et un Savoyard pour frotter l'appartement. Le personnel était, comme on voit, plus que sortable[1].

posai à mes jeunes voisines de les faire peindre, mais à la condition que Charlotte seroit peinte en cavalier... Je fis venir M. de Troy qui nous peignit dans mon cabinet; cela dura un mois, et quand les deux portraits furent faits, et dans de belles bordures, on les pendit dans mon cabinet, l'un auprès de l'autre, et chacun disoit : Voilà un beau couple, il faudroit les marier, ils s'aimeroient bien... » — « Je me fis peindre, dira-t-il ailleurs, par Ferdinand, fameux peintre italien (il était hollandais) qui fit de moy un portrait qu'on alloit voir. » De Troy est bien connu. Ferdinand, renommé pour la ressemblance, était le portraitiste à la mode. Il a peint Ninon, madame de Maintenon, Montausier et la reine de Pologne.

1. « Mon frère venoit de mourir, dit-il et m'avoit laissé, toutes dettes payées, près de 50,000 écus. » Inévitablement Choisy confond. Son frère Balleroy ne mourra que dans la seconde moitié de 1672, comme on le verra en son temps; et, alors, ce sera le tour d'autres aventures.

II

MADAME DE SANCY. — AVANIE A L'OPÉRA. — BUSSY ET MADAME BOSSUET.—LE PASSAGE DU RHIN.—CRÉPON.

L'amour, qui se glisse où il n'a que faire, sera bientôt de la partie et fera presque palpiter le cœur de cette coquette. Parmi les voisins qu'il recevait, se trouvaient deux demoiselles qui ne faisaient nulle difficulté de lui accommoder son bonnet, de redresser ses pendants d'oreilles, de planter ses mouches, et aussi de le baiser à la joue ou au front. Un jour, ces caresses amicales furent assez expressives pour ouvrir les yeux à Choisy, qui dit tout bas à celle qui lui plaisait davantage : « Mademoiselle serois-je assez heureux pour être aimée de vous? Ha! madame, lui répondit celle-ci en lui serrant la main, peut-on vous voir sans vous aimer? » Quelque gaillarde que fût la réponse, elle sortait de la bouche d'une ingénue qui, voyant une robe à l'abbé, avait perdu de vue son sexe, et s'était oubliée à l'aimer sans croire faire mal : « Je ne me suis point défendue, me disoit-elle un jour, comme j'aurois fait contre un homme. Je ne voiois qu'une belle dame, et pourquoy se défendre de l'amour! Quels avantages vous donnent les habits de femme? Le cœur de l'homme y est qui fait les impressions sur nous, et, d'un autre côté, les charmes du

beau sexe nous enlèvent tout d'un coup et nous empêchent de prendre nos sûretés. » Après cet aveu, il n'y avait plus qu'à s'aimer du meilleur de son cœur, et, pour ce qui est de mademoiselle Charlotte, elle aima comme on aime à cet âge; Choisy plus modérément, cela va sans dire : « Je répondois à sa tendresse de toute la mienne; mais, quoique je l'aimasse beaucoup, je m'aimois encore davantage et ne songeois qu'à plaire au genre humain. » Jamais Rousseau n'a fait un aveu d'une sincérité plus accablante, qui peigne mieux un homme en laid. Choisy ne semble même pas s'apercevoir qu'il ait dit quelque chose de monstrueux; il n'y a ni orgueil, ni effort, ni cynisme dans cette confession. Il n'a point conscience de son effroyable égoïsme. En un mot, il est naïf, il le demeura toute sa vie.

Quoi qu'il en soit, le petit abbé et mademoiselle Charlotte passent leur temps à leur fenêtre à échanger des œillades, à s'écrire, quand ils n'étaient pas ensemble; et la demoiselle avait une furieuse rage d'écrire, s'il est vrai que son amant, lors de leur rupture, lui rendit plus de cent lettres[1]. Sur ces entrefaites, Choisy est invité à une noce qui avait lieu chez une personne de qualité de ses parentes. Il y avait des violons; l'idée lui vient d'y aller en masque après souper. Il

1. Elle n'était pas seule à lui écrire, et l'on conserve à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, un petit billet à son adresse, que nous reproduisons pour sa singularité et son orthographe. « A « Monsieur La Bel de Choisy. — Je prie monsieur la-bel de man- « dere a quelle heure lo-n pourra le trouvel jourduy, ma sœur a « une prièrie a luis faire. Je la compagne pour y jouindre les « miene. A Dieu monsieur. Je vous donne le bon jour est votre « servante. M. Simon. » Il n'est point parlé dans le manuscrit de Choisy de demoiselles Simon, qui pourraient bien être, en définitive, les demoiselles Dupuy qu'il fait figurer dans son intimité. On verra qu'il a le soin, et il faut l'en louer, de changer les noms des personnes ainsi que le théâtre de ces étranges bergeries.

propose à ses voisines de les emmener, et fait habiller en garçon mademoiselle Charlotte, qui lui servit de cavalier tout durant la soirée. « Hélas! madame, dit tendrement la petite à la vue du plaisir dont rayonnait le joli visage de son amant, je m'aperçois que vous m'aimez davantage en justaucorps; que ne m'est-il permis d'en porter toujours! » Le costume lui allait à ravir, et ses amies, le lendemain, pour juger du travestissement, le lui firent reprendre. Quand elle voulut le quitter, Choisy lui dit qu'il le lui donnait, à la condition que, lorsqu'elle viendrait passer la soirée chez lui avec sa société, elle s'en vêtirait. On fit bien quelques difficultés, il fallut vaincre l'obstination d'une tante qui servait de chaperon; mais, grâce à la galerie, qui trouvait cela fort innocent et fort acceptable, la victoire resta aux deux amoureux. « Ainsi j'eus le plaisir de la voir souvent en garçon, et, comme j'étois femme, cela faisoit le véritable mariage. J'avois un cabinet au bout de mon jardin, et il y avoit une porte de derrière par où elle venoit me voir le plus souvent qu'elle pouvoit, et nous avions des signaux pour nous entendre. Quand elle étoit entrée dans le cabinet, je lui mettois une perruque afin de m'imaginer que c'étoit un garçon. Elle n'avoit pas de peine, de son côté, à s'imaginer que j'étois une femme : ainsi, tous deux contens, nous avions bien du plaisir[1]. »

C'est déjà bien extravagant comme cela; nous ne sommes pas au bout, pourtant. Une rivale dédaignée éventa la mèche, et dissilla les yeux de la tante, qui gronda d'abord. Mais on finit par lui faire entendre raison, par

1. Manuscrit de l'Arsenal. Suite de la première partie, t. III, f. 51. Sa maison donnait sur la petite rue de Sainte-Geneviève, la fenêtre de sa chambre et celle de Charlotte en face l'une de l'autre.

lui faire comprendre, et c'était vrai, que le temps se passait uniquement à habiller madame, à la coiffer, à mettre ses éternels pendants d'oreilles, ses mouches, et à parler de sa beauté. Elle se radoucit. D'ailleurs, on lui soumit un projet formé par les deux amoureux pour ne plus se quitter. Ce projet était un *mariage de conscience*. Un mariage public était impossible, la tante le sentait toute la première; elle savait bien que la famille l'eût fait déclarer nul et pouvait punir sa nièce en l'emfermant dans un cloître. Mais on s'engagerait mutuellement, et l'on serait l'un à l'autre, « sans que Dieu y fût offensé. » Choisy proposait en même temps à la bonne femme, pour preuve de la loyauté de ses sentiments, de venir demeurer avec lui; ce qui ne contribua pas peu sans doute à lui donner le change sur le côté étrange d'un pareil plan d'avenir. L'on consentit à tout, et ce fut à Choisy de faire diligence et de hâter les préparatifs de la solennité. C'est ici le cas, ou jamais, de lui laisser la parole.

« Le jeudy gras, je priay tous les parens de Charlotte; elle avoit deux cousins germains corroyeurs et taneurs, leurs femmes et trois de leurs enfans; tout cela vint chés moy : je me paray de toutes mes pierreries et eus une robe neuve. J'avois fait faire un habit neuf à la petite fille, que je fis appeler *monsieur de Mauny*, du nom d'une terre de deux mille livres de rentes que je voulois lui donner. Nous fîmes la cérémonie avant souper, afin de nous mieux réjouir toute la soirée. J'avois une robe de moire d'argent et un petit bouquet de fleurs d'orange derrière la tête, comme mariée. Je dis haut devant tous les parens que je prenois *monsieur de Mauny* cy présent pour mon mary, et il dit qu'il prenoit *madame de Sancy* pour sa femme. Nous nous touchâmes dans la main; il me mit au doigt

une petite bague d'argent, et nous nous baisâmes. J'appellay aussitôt les corroyeurs mes cousins, et les corroyeuses mes cousines, croiant que je leur faisois beaucoup d'honneur; nous soupâmes ensuite fort bien. On se promena dans le jardin, on dansa aux chansons; je fis des petits présens à la compagnie, des tabatières, des cravates brodées, des coeffes, des gands, des steinkerques. Je donnay à la tante une bague de cinquante louis, et, quand tous les esprits furent bien disposés, mon valet de chambre, qui avoit le mot, vint me dire tout haut qu'il étoit près de minuit: chacun dit qu'il falloit coucher les mariés; le lit étoit tout prêt et la chambre étoit fort éclairée. Je me mis à ma toilette, on me coeffa de nuit avec de belles cornettes et force rubans sur la tête. On me mit au lit; M. de Mauny, à ma prière, s'étoit fait couper les cheveux en homme, de sorte qu'après que je fus couchée, il parut en robbe de chambre, son bonnet de nuit à la main et ses cheveux attachés par derrière avec un ruban de couleur de feu. Il fit quelques façons pour se coucher et puis se vint mettre auprès de moy; tous les parens vinrent nous baiser; la bonne tante nous tira le rideau et chacun s'en alla chez soy. C'est alors que nous nous abandonnâmes à la joye, sans sortir des bornes de l'honnêteté, ce qui est difficile à croire et ce qui est pourtant vray[1]. »

Ainsi, Charlotte avait changé de nom et de sexe le plus honnêtement du monde; et, pour les valets comme pour Choisy, elle n'était plus que M. de Mauny. Madame de Sancy ne se sentait point d'aise : « Ne suis-je pas heureuse, s'écriait-elle, d'avoir un mary si bien fait et si doux? car il ne me contredit en rien, aussi je l'aime de tout mon cœur. — Madame, lui répliquait-on,

1. Manuscrit de l'Arsenal. Suite de la première partie, t. III, 53.

vous ne mérités pas moins; une belle dame demande un beau cavalier. » Tout, au reste, se passait fort décemment. Madame de Sancy allait tous les jours à la messe, à pied, à un couvent avoisinant; un laquais lui portait sa queue, les autres un tabouret de velours noir et son sac à heures. Une fois la semaine, elle allait, en compagnie du curé, visiter les pauvres honteux et les secourir; aussi n'entendait-on que bénédictions sur son passage : « Voilà une bonne dame, Dieu la bénisse! » ou bien : « Dieu soit avec vous, ma bonne dame, et vous conserve encore cinquante ans aussi fraîche que vous êtes! » Tantôt on allait à la comédie, tantôt à l'Opéra; mais quelques petits désagréments décidèrent la coquette à se moins produire avec ce mari de contrebande. Des malveillants rapportèrent au cardinal[1] que Choisy se montrait à la messe, paré et ajusté, avec des robes toutes d'or, des pendants d'oreilles et des bijoux, de façon à distraire et à scandaliser ceux qui le voyaient

1. Ce cardinal, quel était-il? ce n'est pas Mazarin, mort depuis 1661; l'archevêque de Paris, qui avait droit de surveillance, Harlay n'avait point et n'aura jamais la pourpre, et le cardinal de Noailles ne lui succédera qu'en juillet 1695. Nous ne voyons que le grand aumônier, Antoine Barberini, dont la mort était proche, il est vrai. Notre savant ami, M. P. L., nous objecte l'allusion du *Mercure galant*, qui paraissait pour la première fois en février 1672; et, depuis décembre 1671, le cardinal de Bouillon était parvenu à la grande aumônerie. (*Les Aventures de l'abbé de Choisy habillé en femme*, précédée d'un avant-propos par M. P. L., p. XVIII, XIX.) Mais cette allusion ne se trouve point au *Mercure*, et, les faits dont nous nous occupons ne sauraient s'être passés, cette dernière année, comme il faudra bien en convenir. Choisy était, d'ailleurs, dans une trop grande familiarité avec le cardinal de Bouillon « son ami particulier depuis l'enfance » pour que le dialogue qu'il cite soit applicable à l'un et à l'autre. Il appelle le prélat « le saint Cardinal » et cette appellation ne pouvait convenir davantage à Bouillon, qui, né le 24 août 1643, n'avait que quelques mois de plus que notre abbé.

en cet équipage. Le cardinal dépêcha à madame de Sancy un abbé qui se trouvait être l'ami de Choisy, pour s'assurer de ce qui en était et lui en dire la vérité. « ... Il m'assura qu'il diroit à Son Éminence que mon habillement n'étoit que propre et point magnifique, que ma robe étoit noire avec de petites fleurs d'or qu'à peine on voioit, et doublée de satin noir; que j'avois des boucles d'oreilles de diamans-brillans asses beaux et trois ou quatre petites mouches; qu'il m'avoit trouvée justement dans le temps que j'allois à la messe, et qu'enfin c'étoit pure médisance que tout ce qu'on lui avoit rapporté. » Le cardinal eût été bien rigoriste de ne pas se contenter d'une pareille explication. Mais, à quelque temps de là, nous assisterons à une scène entre Choisy et le grand aumônier, qui aura son prix.

Toutefois, cette mascarade perpétuelle commençait à être connue et à occuper; on glosait sur l'étrange pastorale de la petite rue Sainte-Geneviève. Il courait même une chanson que Choisy rapporte, et qui n'avait pas moins de douze couplets, débutant ainsi :

Sancy, au faubourg Saint-Marceau,
Est habillé comme une fille;
Il ne paroîtroit pas si beau,
S'il étoit encor dans la ville.
Il est aimable, il est galand,
Il aura bientôt des amans.

Des avertissements lui vinrent de plusieurs parts, jusqu'à des lettres anonymes, où on lui démontrait l'inconvenance, pour n'en pas dire plus, d'une pareille vie. Mais Choisy envoya promener M. de Caumartin, son neveu, qui se hasarda à lui en parler[1]; le curé, qui

1. Le futur évêque de Blois, homme de plus d'esprit que de conduite, dont les remontrances devaient manquer d'autorité. Il existe

avait cru devoir de son côté en toucher quelques mots, ne fut pas mieux reçu. Les circonstances se chargèrent de dénouer ce lien scandaleux, plus innocent pourtant qu'on ne l'eût supposé.

Un riche bourgeois, épris de la fillette, et qui savait que, malgré ses folies, mademoiselle Charlotte était restée pure, « et que je n'avois jamais attaqué son honneur, parce que je ne songeois qu'à ma beauté, » la demanda en mariage. Il avait plus de cent mille francs de bien qu'il offrait de donner par contrat à sa femme. La tante et le curé supplièrent madame de Sancy de ne pas s'opposer au bonheur de cette enfant, en l'empêchant de profiter d'une occasion qui sûrement ne se représenterait plus. Madame de Sancy eût-elle été assez généreuse pour se rendre à ses raisons, si son petit mari, par contre, l'eût conjurée à deux genoux de ne pas l'abandonner ; cela est au moins douteux. Mais, soit légèreté, soit tentation d'être mariée tout de bon, Charlotte sembla ne pas envisager une séparation avec autant de chagrin qu'on aurait dû s'y attendre. Sa tante lui avait fait reprendre ses habits de fille, et elle paraissait assez gaie même. Choisy, dès lors, consentit à tout. Il lui renvoya ses lettres, la combla de présents, mais n'essaya point de continuer des rapports que, cette fois, Charlotte ne pouvait renouer sans trahison. « Dès que la noce fut faite,

une chanson qui ne le traite pas autrement que Choisy. Vaubrun leur est associé. En voici un couplet :

O trio le plus accomply!
Trio le plus saint de notre âge :
Vaubrun, Caumartin et Choisy.
O trio le plus accomply!
Mais de ce trio tant joly
Je donne à choisir le plus sage.
O trio le plus accomply!
Trio le plus saint de notre âge!

je ne la vis plus; je n'ai jamais pu souffrir les femmes mariées. » Voilà une déclaration qui fait honneur à la délicatesse de Choisy. Par malheur, il changea un peu de manière de voir dans la suite. Il fut quelques jours désespéré. « Je tombay dans un grand chagrin; cela ne pouvoit pas durer : je suis fort pour la joye, et la Providence m'en envoya bientôt un nouveau sujet. » Ce qui veut dire que mademoiselle Charlotte fut vite remplacée.

En passant chez sa lingère, madame de Sancy aperçut une jeune fille de quinze ans au plus, dont le teint, la bouche vermeille, les dents éblouissantes, les yeux noirs et vifs ne laissèrent pas de la frapper tout d'abord. C'était une orpheline que madame Durier (la lingère) avait recueillie par charité, et qu'elle avait élevée au rang de sa seconde fille de boutique. Choisy n'eut pas de peine à obtenir de cette dernière qu'elle lui cédât mademoiselle Babet, qui entra dans la petite maison du faubourg Saint-Marceau à titre de femme de chambre. Mais, au bout de quelques jours, les habits modestes de la camériste faisaient place à des habits magnifiques et au plus beau linge. De femme de chambre on était passée maîtresse; on ne s'appelait plus Babet, mais mademoiselle Dany, qui était, il est vrai, le nom de famille de l'enfant. Rien de trop beau, de trop brillant, de trop riche pour embellir cette jolie poupée. « Enfin, cela alla si loin, que j'aimois mieux qu'elle fût parée que moy. » Il ne fut point question, cette fois, de mariage de conscience; son sexe lui fut laissé. Choisy la menait avec lui dans le banc de Saint-Médard, la faisant asseoir à ses côtés, et la traitant en tout comme une sœur, une amie, une égale. Sa manie, c'était de ne pouvoir se contenter d'un bonheur ignoré et d'éprouver la démangeaison de promener en public des excentricités qui eussent

eu tant besoin du huis clos. Le supérieur du séminaire des Vieux-Prêtres qu'on venait d'établir tout récemment dans le faubourg[1], alla se plaindre au cardinal de la mise scandaleuse de Choisy à l'église : c'était au point qu'il n'osait plus mener ses séminaristes à Saint-Médard. Son Éminence manda près d'elle le curé, qui répondit qu'il fallait que le bon supérieur, qui avait la vue basse, eût pris mademoiselle Dany pour Choisy; que ce dernier avait, tout au contraire, une tenue fort modeste et irréprochable. Toutefois, le bon curé donna le conseil à notre abbé, pour effacer toute impression fâcheuse, d'aller voir le cardinal, de se vêtir comme de coutume, et de se faire accompagner de mademoiselle Dany, qui aurait soin d'être fort parée.

« J'y allay un jour d'audience; j'avois ma robe noire, une jupe aussi noire. Je cachay mon corps de moire d'argent, une cravate de mousseline, ma perruque avec peu de poudre, de petites boucles d'or aux oreilles et des emplâtres de velours aux tempes. Mademoiselle Dany en récompense étoit fort ajustée. Un habit d'une étoffe d'or à fleurs naturelles; bien coeffée, mes boucles de diamans-brillans, sept ou huit mouches; nous demeurâmes dans une antichambre jusqu'à ce que M. le cardinal y vînt en reconduisant madame la duchesse d'Estrées. Il m'aperçut et vint à moy. « Monsei-« gneur, luy dis-je, je viens me justifier; ayez la bonté

1. Il ne saurait être question que de la communauté des prêtres qu'on appelait le *Séminaire*, où demeuraient antérieurement les vicaires desservants. Ils n'étaient qu'au nombre de six, quand, en 1670, l'un des chanoines de la collégiale de Saint-Marceau, l'abbé de Ville, attira quelques ecclésiastiques au cloître; quant au petit Séminaire, il n'y fut établi qu'en 1685, par le diacre Sanciergues, avec l'autorisation de M. de Harlay. Jaillot, *Recherches critiques et topographiques sur la ville de Paris* (Paris, 1782, XVIe quartier), p. 48.

« de regarder mon habillement, je ne vais pas autre-
« ment à Saint-Médard; si vous ne me trouvez pas
« bien, je changeray ce qu'il plaira à Votre Éminence.
« — Vous êtes fort bien, me dit-il après m'avoir bien
« examiné, et je vois bien que l'on vous a pris pour
« cette belle demoiselle-là. » Il me demanda qui elle étoit, et je lui contay sa fortune. Il loua ma charité et m'exhorta à avoir soin d'elle : « Mademoiselle, lui dit-il « gracieusement, soyez aussi sage que vous êtes belle, » et alla donner audience à d'autres personnes; nous nous en allâmes et fûmes bien regardées par deux cents moines qui étoient dans les antichambres. M. le curé de Saint-Médard m'attendoit dans la salle, je luy contay la réception que M. le cardinal nous avoit faite. Il entra plus avant et me dit, le lendemain, que M. le cardinal luy avoit dit qu'il m'avoit vu habillé fort modestement, et qu'il étoit content; mais qu'il avoit oublié de me remercier de toutes les charités que je faisois dans la paroisse. On peut juger que cela me fit un grand plaisir[1]... »

Ainsi, un cardinal, un prince de l'Église, ne trouvera rien que d'édifiant dans l'ajustement de cet abbé qui s'était contenté, il est vrai, d'une robe noire, de petites boucles d'or aux oreilles, d'emplâtres de velours aux tempes, et qui s'était fait accompagner par une créature parée comme le péché et comme lui séduisante! Il faut tout dire, Choisy, en absence de toutes vertus autres, faisait le bien autant qu'il pouvait; il répandait l'aumône à pleines mains, n'attendant pas que la pauvreté vînt frapper à sa porte, et la soulageant avec cet élan qui part du cœur.

« Je retournay, ajoute-t-il, trois mois après à son

1. Manuscrit de l'Arsenal. Quatrième fragment, t. III, f. 66.

audience (l'audience du cardinal), à la prière de M. le curé, pour luy proposer un nouvel établissement pour vingt orphelins de la paroisse. J'offrois de louer la maison et de leur donner cinq cents livres par an; plusieurs femmes de tanneurs qui sont riches offroient des sommes considérables. Il m'écouta et me promit de venir sur les lieux examiner la chose. J'étois venue toute seule sans la petite Dany; le saint cardinal me dit que je devenois coquette, mais qu'il me le pardonnoit à cause des bonnes œuvres que je faisois. Il s'étoit peut-être aperçu que je montrois mon corps de moire d'argent qu'il n'avoit point vu l'autre fois, et que j'avois de plus beaux pendans d'oreilles et sept ou huit mouches; je devins rouge comme du feu : « Au moins, me dit-il tout bas, « si vous êtes coquette, vous êtes modeste, l'un passera « pour l'autre. » Je luy fis une profonde révérence et m'en allay. Il vint quinze jours après à Saint-Médard, M. le curé m'en avertit; je me rendis à la descente de son carrosse; il voulut bien aller à pied visiter la maison que je voulois louer pour les petits orphelins et la trouva fort commode. Il fit deux rues à pied, et, s'étant aperçu que ma robe et mes jupes traînoient à terre, il voulut absolument qu'un de mes laquais prît mes queues, quoique je m'en deffendisse par respect. Je n'étois pas tombée dans la même faute qu'à sa dernière audience, et je n'avois ni mouches ni pendans d'oreilles. Aussi me dit-il tout bas : « Vous n'avez ni mouches ni « pendans d'oreille. — Monseigneur, luy répondis-je, « j'attendois Votre Éminence. » Il se mit à rire et ne laissa pas de louer fort mon habillement; « Il seroit à « souhaiter, dit-il tout haut, que toutes les dames fus- « sent habillées aussi modestement. » Les dames, soit; mais les abbés! « Il y en avoit là, poursuivit Choisy, plus d'une qui pensoient en elles-mêmes que, quand il

n'y étoit pas, je faisois un peu plus la belle. L'établissement des orphelins réussit et va fort bien[1]. »

Il avait conservé un appartement au Luxembourg convoité et demandé par cinq ou six envieux allégant non sans apparence sa volonté arrêtée de demeurer au faubourg Saint-Marceau. Mansart, surintendant des bâtiments, le prévint que, s'il tenait à ne pas se voir déposséder, il devait de toute nécessité rentrer dans son logement et se résoudre à l'habiter. Notre abbé, quelque désespéré qu'il fût de quitter ce petit nid d'oiseau où on le laissait vivre à sa guise, se résigna pourtant; et, pour tuer le temps, se mit à jouer. Le jeu a été la grande passion du dix-septième siècle et sa grande plaie, passion qu'il léguera, du reste, au siècle qui lui succédera. Ce fut une rage, une frénésie : Hommes et femmes, bourgeoises et marquises, s'y livraient avec un emportement égal. Tallemant raconte que madame de Moussy avait un tel amour des cartes, qu'elle découchait quelquefois deux ou trois nuits, et qu'il lui arriva même de suborner la servante des maisons où elle allait pour coucher avec elle et se trouver sous les armes dès le matin[2].

Choisy, pour sa part, et au grand détriment de sa bourse, fut un joueur effréné, et un joueur malheureux le plus souvent. Nous le verrons sous le coup de pertes immenses, forcé de fuir, de s'expatrier même, pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers. Une fois déjà il avait éprouvé les rigueurs de la fortune, ce qui ne l'empêcha point de se livrer aveuglément à ses hasards.

1. Manuscrit de l'Arsenal. Quatrième fragment, t. III, f. 67. Nous avons recherché, mais bien vainement, cet établissement, qui nous semble n'avoir existé que dans l'imagination de Choisy.

2. Tallemant des Réaux, *Historiettes* (édit. Techener), t. V, p. 388. *Historiette de Belesbat.*

Confiné dans le Luxembourg, il passait ses soirées chez Terrat, où l'on jouait inhumainement[1]. Il perdit ce qu'il avait d'argent, puis ses bagues, ses pendants d'oreilles, ses bijoux. « Il n'y eut plus moyen de faire la belle, » dit-il, douloureusement. La chance adverse, loin de le rebuter, ne fit que l'irriter; il joua encore, vendit sa maison du faubourg Saint-Marceau pour jouer, et la perdit également. « Je ne songeai plus à m'habiller en femme, mais à m'en aller voiager pour cacher ma misère et ma honte, ajoute-t-il, et tâcher de dissiper mon chagrin. Je mis avant que de partir la pauvre petite Dany dans une communauté où elle se conduisit à merveille; elle se fit deux ans après religieuse, et je payai sa dot. »

En quittant le faubourg Saint-Marceau, Choisy avait laissé là son accoutrement de femme, plus par nécessité, on le pense bien, que par lassitude de son rôle. Mais madame de Sancy, fêtée et admirée à Saint-Médard, se fût fait moins accepter dans le cœur de Paris et au Luxembourg. Toutefois, le sacrifice n'alla pas jusqu'à supprimer les mouches et les pendants d'oreilles. Madame de La Fayette, qui trouvait à bon droit étrange ce compromis entre l'ajustement des deux sexes, lui dit qu'il ferait bien mieux de s'habiller tout à fait en femme. Le conseil était trop de son goût pour n'être pas suivi. Il se fait arranger les cheveux à la mode de ce temps-là, et se présente chez l'illustre amie de l'auteur des *Maximes* avec sa plus belle robe, ses pendants d'oreilles, sa croix de diamants, des bagues et dix ou douze mouches. « Ah! la belle personne! s'écrie celle-ci, vous avez suivi mon avis, et vous avez bien fait; de-

1. Terrat, chancelier de M. le duc d'Orléans et surintendant de ses affaires et de ses finances, après la mort de Béchamel.

mandez plutôt à M. de La Rochefoucauld. » M. de La Rochefoucauld fut de ce sentiment, du moins en apparence; mais madame de La Fayette ne se moquait-elle pas, elle aussi, de notre abbé? Quoi qu'il en soit, fort de leur avis, Choisy se remit pendant deux mois à s'habiller en femme et à parcourir la ville, aller au sermon, à l'Opéra, à la comédie, en visite, sous le nom et dans les jupes de madame de Sancy, car il ne se fit plus annoncer autrement. Le succès l'enhardit; on l'a remarqué, l'absence de ses frères, qui eussent pu s'opposer à ces extravagances, le laissait le maître; rien ne venait réprimer cette rage d'être femme, que chacun encourageait bien plutôt. Nous avons vu Choisy servir chez sa mère d'Hébé à Monsieur, avec la petite Brancas, que nous allons retrouver grande et belle dans ces fêtes closes où Monsieur, comme lui, se livrait à son aise à ce singulier penchant. Ce prince, qui se souvenait des complaisances de madame de Choisy, et qui n'avait pas oublié que son fils avait été son échanson, faisait le meilleur accueil à notre abbé.

« J'allois au Palais-Royal toutes les fois que Monsieur étoit à Paris; il me faisoit mille amitiés, parce que nos inclinations étoient pareilles; il eût bien souhaité pouvoir s'habiller aussi en femme, mais il n'osoit à cause de sa dignité (les princes sont emprisonnés dans leur grandeur); il mettoit le soir des cornettes[1], des pendans d'oreilles et des mouches, et se contemploit dans des miroirs, encensé par ses amans. Il donnoit tous les ans un grand bal le lundy gras[2]; il m'ordonna d'y venir

1. « Tout le monde sçait qu'à la campagne de Cassel, il avoit une de ces perruques en cadenettes que les femmes de ce temps-là appeloient des paresseuses, et qu'elles mettoient pour s'épargner la peine de se friser. » *Longueruana* (Berlin, 1745), première partie p. 25.

2. « Feu Monsieur, nous dit Madame, aimoit beaucoup les bals

en robe détroussée, à visage découvert, et chargea le chevalier de Pradine de me mener à la courante. L'assemblée fut fort belle; il y avoit trente-quatre femmes parées de perles et de diamans. On me trouva assez bien; je dansois dans la dernière perfection, et le bal étoit fait pour moy.

« Monsieur le commença avec mademoiselle de Brancas, qui étoit fort jolie (ç'a été depuis la princesse d'Harcourt), et, un moment après, il alla s'habiller en femme, et revint au bal en masque : tout le monde le connut. D'abord, il ne cherchoit pas le mystère, et le chevalier de Lorraine luy donnoit la main; il dansa le menuet et alla s'asseoir au milieu de toutes les dames. Il se fit un peu prier avant que d'ôter son masque; il ne demandoit pas mieux, et vouloit être vu. On ne sauroit dire à quel point il poussa la coquetterie, en mettant des mouches, en les changeant de place, et peut-être que je fis encore pis[1]. Les hommes, quand ils croient être beaux, sont une fois plus entêtés de leur beauté que les femmes[2]. »

et les mascarades; il dansoit bien, mais c'étoit à la manière des femmes; il ne pouvoit danser comme un homme, parce qu'il portoit des souliers trop hauts. » *Correspondance complète de Madame* (Charpentier, 1855), t. II, p. 216.

1. Voici le portrait que Saint-Simon fait du duc d'Orléans : « C'étoit un petit homme ventru, monté sur des échasses, tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvoit mettre, plein de toutes sortes de parfums, et en toutes choses la propreté même. On l'accusoit de mettre imperceptiblement du rouge. Le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein, mais fort long. Tous ses portraits lui ressemblent... » Saint-Simon (édit. Chéruel), t. III, p. 173.

2. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 15. Il ne faut pas croire que le duc d'Orléans et Choisy aient été les seuls pris de cette manie de s'habiller en femme qui nous étonne à juste titre. L'abbé d'Entragues, le contemporain de Choisy, qui

Ce bal eut un grand retentissement : « Il me vint force amans, la plupart pour se divertir, quelques-uns de bonne foy, » ajoute Choisy dans la jubilation. Était-il au monde un homme et un abbé plus heureux ! Choyé, fêté, encensé, adulé, adoré! quelle vie! Un soir qu'il était à l'Opéra dans tous ses atours, très occupé de l'effet qu'il produisait, la porte de sa loge s'ouvre : on venait lui dire que M. le dauphin, qui l'avait aperçu, le priait de le venir trouver. Nous laissons à penser si le cœur de cette coquette battit fort! La duchesse d'Uzes était seule avec le jeune prince; M. de Montausier, son

entretenait la blancheur de son teint par de fréquentes saignées et dormait les bras suspendus pour avoir de plus belles mains, recevait les visteurs sur son lit, vêtu comme une châsse, coiffé de nuit, avec une cornette de dentelles, force fontanges, une échelle de rubans à son corset, un manteau de lit volant et des mouches. Saint-Simon, *Mémoires* (Cheruel), t. XVII, p. 377. — Dangeau, *Journal* (Didot), t. XVIII, p. 197. — Mathieu Marais, *Journal et Mémoires* (Didot, 1863), t. I, p. 278. En pleine révolution, D'Aiguillon se passait le même caprice, ce qui lui attirait bien, de temps à autre, quelques quolibets. L'abbé Maury lui demandait, dans une de ces discussions qui ne tournaient que trop à l'aigre, à cette époque déjà si troublée et menaçante, à quel sexe il avait affaire en ce moment. Et, trois mois après, comme il était fortement question du duc pour la présidence de l'Assemblée nationale, les dissidents lui disaient : « vous devez savoir, monsieur, qu'ici comme sur le trône de France, le sceptre ne tombe point en quenouille. » Lescure. *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville* (Plon, 1866), t. II, p. 416, 445. 12 janvier et 7 mai 1790. Nous avons tous vu un ancien capitaine des vaisseaux du roi, le chevalier Cristophe-Paulin de Freminville, mort en 1818, auteur d'une *Vie de Duguesclin* et des *Antiquités de la Bretagne*, se montrer en jupes et n'être heureux que sous ces étranges accoutrements. « On ne croirait pas, dit M. Depping, chargé de faire la nécrologie du défunt dans l'*Annuaire de la Société des antiquaires de France* (1850), que cet ancien marin, ce chevalier enfoncé dans l'histoire du moyen âge, ait aimé, pendant sa retraite à Brest, à se revêtir du costume du sexe féminin et qu'il ait mis une recherche presque élégante dans cet habillement, qui contrastait singulièrement avec ses traits fatigués et hâlés par la vie de mer. »

père, qui n'aimait pas la musique, les avait laissés pour aller faire des visites.

« J'y allay aussitôt, et l'on ne sçauroit dire toutes les amitiés que le petit prince me fit; il pouvoit avoir douze ans : j'avois une robe blanche à fleurs d'or, dont les paremens étoient de satin noir, des rubans couleur de rose, des diamans, des mouches; on me trouva asses jolie. Monseigneur voulut que je demeurasse dans sa loge, et me fit part de la collation qu'on lui servit. J'étois à la joye de mon cœur : rabajoye arriva, M. de Montausier venoit de ses visites. D'abord madame d'Uzes luy dit mon nom, et luy demanda s'il ne me trouvoit pas bien à son gré; il me considéra quelque tems, et puis me dit : « J'avoue madame ou mademoiselle (je ne « sçay pas comment il faut vous appeler), j'avoue que « vous êtes belle; mais, en vérité, n'avez-vous point de « honte de porter un pareil habillement, et de faire la « femme, puisque vous êtes asses heureux pour ne « l'être pas? Allés, allés vous cacher; M. le dauphin « vous trouve fort mal comme cela. — Vous me par- « donnerez, Monsieur, reprit le petit prince, je la trouve « belle comme un ange[1]. »

Ne semble-t-il pas assister à une scène du *Misanthrope?* M. de Montausier, dont madame de Choisy disait que « c'étoit un fagot d'ortie qui piquoit de quelque côté qu'on le prît[2], » ce personnage austère à l'extrême, que la rigidité de ses mœurs n'a pas préservé pourtant d'une accusation de complaisance rien moins qu'honorable, serait, s'il faut en croire la tradition, l'original de cet Alceste si merveilleusement buriné par Molière; l'abbé de Choisy, on le conçoit dès lors, n'avait

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 16.
2. *Œuvres diverses de M. de Segrais* (Amsterdam, 1723), t. I, p. 235.

guère de chance de trouver grâce devant un tel homme. Étrange Célimène, en effet, pour faire vaciller la haute raison de ce mélancolique! Cette apostrophe, qui n'était pas douce, il est vrai, fut un coup de massue pour le pauvre Choisy. Après le petit triomphe qu'il venait d'obtenir, la pesantenr de la main n'en fut que plus sensible; la réponse du dauphin, qui l'aurait si fort caressé en toute autre occurence, fut un lénitif insuffisant pour une telle blessure. Où se cacher, où fuir après ce soufflet en pleine joue? Madame de Sancy, si fière et si vaine, si contente d'être belle et du murmure d'admiration qu'elle soulevait sur son passage, sortit à la hâte de l'Opéra, chassée par la honte et maudissant la haïssable coquetterie qui lui valait cet affront.

Nous heurtons, à tout instant, avec Choisy, d'inconciliables impossibilités. Choisy raconte pour raconter, pour la volupté qu'il y trouve, brodant, arrangeant, dérangeant les choses à sa manière, ce qu'on lui pardonnerait aisément, si tout cela, en somme, pouvait prendre place, se coordonner, se tasser d'une façon acceptable. Disons aussi que ces édifiants récits ne furent écrits que longtemps après, et qu'il a pu être sincère dans quelques-unes de ses méprises. Si le petit Dauphin allait sur ses douze ans, au moment de l'algarade, cette scène dut se passer dans le courant de 1672. Mais avant cela, plus d'un incident privé, même des événements historiques auront lieu, dans lesquels il jouera un rôle à sa taille. Nous avons vu Choisy, après la mort de sa mère, se confiner presque aussitôt dans le faubourg Saint-Marceau, où il menait cette existence des *Mille et une Nuits*, à laquelle il nous fait assister tout au long; c'est-à-dire vers la moitié 1669. Il faut se hâter, le temps presse, et l'amant de la petite Dany va courir à de nouvelles conquêtes. Il ajoute

qu'après des pertes de jeu, il songea à voyager pour cacher sa misère et sa honte. Tous ces petits récits, qui ne peuvent être éternels, finissent le plus souvent par un voyage en Italie, où la fortune n'aura pour lui que de trop passagères faveurs. Cette fois (mais nous le savons d'ailleurs) il ira moins loin et se bornera à visiter son abbaye de Sainte-Seine, en Bourgogne, qu'il ne devait résilier que plus tard.

Il en sortait bien quelquefois pour aller à Dijon, toujours pressé par cette passion du jeu qu'il ne pouvait dompter. Il y noua quelques amitiés, et, parmi les plus notables, nous citerons le fameux Rabutin, expiant alors, tantôt à Bussy, tantôt à Chaseu, l'intempérance de sa verve satanique. L'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, cet homme si vain, lui aussi, si désireux de bruit et de succès, subissait avec une impatience sans dignité un exil dont les années s'amassaient sans que le maître parût se soucier d'y mettre un terme. Il n'est pas étonnant que le pauvre ennuyé reçut à bras ouverts ce vaurien aimable et spirituel qui tranchait par la distinction des manières avec les lourds voisins auxquels Bussy était réduit à faire fête. « Je ne sçay, écrit-il à madame de Scudéry (qu'il ne faut pas confondre avec la célèbre mademoiselle de Scudéry, femme d'ailleurs d'un grand sens et de bon conseil) je ne sçay comment j'ay pu oublier de vous apprendre, Madame, l'amitié que j'avois faite avec monsieur l'abbé de Choisy. Il faut que je l'aie trouvé si fort à mon goût, que j'aie cru qu'il étoit mon ami de tout temps, et que mes amis ne l'ignoroient pas; sa mère étoit de mes amies autrefois. »

Mais si c'était là un titre à l'affection de l'abbé, d'autres raisons, quoique anciennes et de pure convenance, eussent pu les tenir à distance et empêcher tout commerce entre eux. Choisy était le cousin germain de

madame de Miramion, et c'était en revenant de la campagne du grand-père de son mari, à Issy, que la jolie veuve avait été arrêtée et enlevée par le comte de Rabutin, à un quart de lieu du mont Valérien[1]. Cette violence sans nom, exercée sur une femme de condition, dont la naissance et la rigidité de mœurs commandaient également le respect, et qui eut alors, comme on le pense bien, un retentissement énorme, a été décrite fort au long par Choisy[2]. Bussy, dans ses Mémoires[3], a essayé, sinon de se disculper, du moins d'atténuer ce véritable attentat. Sur certains points, sa relation diffère de celle de l'historien de sa victime. Mais, comme Choisy n'avait aucun motif de charger l'accusation, et que, ce qu'il raconte, il le tient de la vertueuse fondatrice des filles de Sainte-Geneviève, selon toute vraisemblance, l'aventure a dû se passer, non comme l'arrange l'audacieux Roger pour les besoins de la cause, mais conformément à l'autre récit. Le scandaleux rapt eut lieu dans l'été de 1648; si Choisy était de ce monde, il ne faisait que de naître, et il ne pouvait épouser la querelle de sa parente. Cette sainte femme d'ailleurs appartenait trop peu à la terre pour en partager les passions et garder une éternelle rancune à des offenses qui avaient presque un quart de siècle de date. Après deux ans de poursuites, elle avait renoncé à réclamer vengeance de l'outrage, et elle avait pardonné, « en vue de Dieu, » selon

1. Marguerite de Choisy, sœur du père de l'abbé de Choisy, avait épousé Agnan de Beauharnois, seigneur de Miramion. L'héroïne de l'aventure, mademoiselle Bonneau de Rubelle, unie, au mois de mai 1645, à Jean-Jacques de Miramion, conseiller au parlement de Paris, était, conséquemment, cousine germaine par alliance de l'abbé.

2. La *Vie de madame de Miramion* (Paris, 1706), p. 18 à 30, 168, 169. 1706.

3. Roger de Rabutin, *Mémoires* (Charpentier, 1857), t. I, p. 160-161, 163, 167 et suiv., 176.

ses propres paroles, à la condition, toutefois, que le coupable ne se présenterait jamais devant elle. Ils se revirent pourtant. Rabutin avait un procès dont l'un des juges était le président de Nesmond, le gendre de madame de Miramion, et ce sera Choisy, trente-six ans après l'injure[1], qui ménagera une entrevue entre elle et lui. Mais alors madame de Miramion aura cinquante-cinq ans, et Bussy soixante-six.

Rabutin ne fut pas l'amitié la plus intime que contracta l'abbé durant ce stage volontaire en Bourgogne. Dans un de ses voyages à Dijon, Choisy avait rencontré une jeune femme, jolie, coquette, peu scrupuleuse, vaine d'ailleurs, et avec laquelle il ne tarda pas à s'entendre. Il s'agit de madame Bossuet, la belle-sœur de Bénigne Bossuet[2]. Madame Bossuet était fille de Nicolas Dumont, gentilhomme bourguignon, et d'Anne-Catherine de Hautoy, d'une maison distinguée de Lorraine. Toute cette famille était acquise de vieille date au prince de Condé, et Nicolas avait suivi sa fortune dans l'exil. Aussi le prince, à son retour en France, se chargeait-il de l'établissement de sa fille, au mari de laquelle il faisait avoir, comme cadeau de noces, la place de trésorier-général des États de Bourgogne[3]. Ce mariage eut lieu huit ou neuf ans avant la retraite de Choisy à son abbaye de Sainte-Seine. Bossuet n'était encore alors que l'abbé Bossuet; mais, à l'heure où nous sommes, s'il n'est pas encore l'aigle de Meaux, il est évêque de Condom et précepteur du dauphin.

1. En 1684.
2. Renée-Marie-Madeleine de Gareau-Dumont.
3. Antoine Bossuet, maître des requestes en 1675 et intendant de Soissons, en 1685, en remplacement de Levayer. L'abbé Jacques Benigne était son fils. Bibliothèque nationale, manuscrits suppl. Fr. n° 2808. — Cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, t. I, p. 141. 142. Le mariage se fit le 26 avril 1662.

L'on ne peut douter de la liaison de Choisy avec la coquette belle-sœur de celui-ci, bien qu'il n'y ait fait aucune allusion dans ses étranges mémoires; et il est supposable qu'elle n'est pas postérieure au commencement de 1671. Avec l'aimable abbé, les rapports étaient sans nuages, encore moins sans orages; la satiété venue, l'on s'éloignait presque sans qu'il y parût et sans rupture. Au commencement d'août, Choisy écrivait à Bussy, de Villeneuve où il s'était arrêté, « sur du papier dont on fait les cornets à mettre les épices : »

« Pour moi je vais finir mes peines;
Je suis le maître de mon sort,
Et, par un glorieux effort,
Je viens de briser mes chaînes.
Amour, qui commandoit chez moi,
Me cède enfin la victoire,
Et la raison et la gloire
Sont les seules beautés dont je prendrai la loi.

« Cela est beau à dire, la morale est de saison :

Mais quand d'un bel objet l'éclat victorieux
Nous a fait ressentir le pouvoir de ses yeux,

il est bien difficile de s'en défendre, et l'on n'en peut venir à bout qu'en s'éloignant comme je fais[1]... »

Ce départ, d'ailleurs, a plutôt l'apparence d'une gageure que d'une brouille un peu sérieuse, et madame Bossuet ne semble pas s'en trop vivement préoccuper. « Notre ami, l'abbé de Choisy, dit-elle à Rabutin à la date du 5 août, est enfin à Paris. Vous ne savez peut-être pas par où m'écrire, en perdant un correspondant aussi soigneux qu'il étoit, et comme je ne prétends pas que notre commerce en demeure là, je lui ai demandé

1. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. I, p. 1, 2. Lettre de Choisy à Bussy; (ce 9 ou 3) août 1671.

votre adresse et voici la sienne. » Elle ajoutait cinq jours après : « On se trompe quelquefois de ne vouloir pas croire les gens, et vous le voyez bien, puisque l'abbé de Choisy est parti contre votre opinion; je lui ferai tenir vos lettres. » Mais Roger, édifié de vieille date sur le compte de la fragilité humaine, ne laisse pas de railler un peu ces affiches d'affranchissement qui ne lui paraissent pas d'une solidité à toute épreuve, et ne cache pas son scepticisme à cet amant dont l'absence fait toute la force.

« Je ne crois pas que vous soyez aussi bien guéri que vous le dites, Monsieur, mais peut-être vous flattez-vous, peut-être aussi me voulez-vous tromper, et je ne vous en sais pas plus mauvais gré; car je sais que tous les amis ne sont pas toujours les confidents : quelquefois on n'en veut point, quelquefois on en veut d'autres que nous. Pour moi, je suis fort aise de n'être pas chargé de pareille confidence pour une telle maîtresse que celle dont il est question. Quoique je ne sente jusqu'ici rien que de l'amitié pour elle, je ne réponds pas de l'avenir, je ne veux point avoir les mains liées. Au reste, si vous me cachez la vérité, on ne le peut pas faire plus agréablement que vous ne le faites[1]. »

Mais Choisy confirmait la nouvelle de sa retraite, et annonçait avec un certain contentement de lui-même, une décision dont on semblait ne pas le croire capable. « Vous voyez, Monsieur, que je suis parti, et, malgré vos prophéties, j'ai quitté Dijon : ce n'a pas été sans peine, ajoute-il avec candeur. » La fin de la lettre de Bussy a bien le cachet de fatuité propre à ce fanfaron enraciné, qui, malgré son âge, se laissera prendre aux

1. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. II, p. 5, 6. Lettre de Bussy à Choisy; 13 août 1671.

beaux yeux de la dame. Il ne s'était dès l'abord prêté qu'assez froidement aux projets de Choisy, qui aurait voulu ménager à madame Bossuet un commerce épistolaire avec un des plus beaux esprits de France. Antérieurement, à la date du 26 juillet, l'abbé lui écrivait de Dijon, où il était encore : « Je voudrois bien vous demander à quoi vous songez; vous pouvez écrire à madame Bossuet, et vous ne le faites pas; elle vous feroit réponse; vous verriez de son écriture, et vous négligez cela. » Mais le reproche fera effet, et plus encore l'éclatante beauté de la jeune femme : « C'est une des plus jolies femmes que j'aie jamais vues, de quelque côté qu'on la regarde. » Et Roger l'avait si bien regardée qu'il n'eût pas demandé mieux que d'oublier ce qu'il devait à l'amitié et à ses cinquante-trois ans. Madame Bossuet, qui avait un galant beau, jeune, spirituel autant que Bussy, fit plus que la sourde oreille, elle fut d'une superbe dont l'orgueil de celui-ci ne pouvait manquer d'être révolté. Il lui avait écrit : « On ne peut longtemps avoir de l'amitié pour vous, sans trouver que Patry[1] avait raison de dire :

Qu'il est malaisé
Que l'ami d'une jeune femme
Ne soit un amant déguisé. »

Elle lui répondit, sans s'inquiéter des suites :

« Soyez amant, si vous voulez;
Je ne le défends à personne;
Brûlez, parlez, persévérez;
Mais sachez que mon cœur se donne
Moins aisément qu'une couronne. »

Le compliment pouvait être flatteur pour Choisy, il

1. Le poëte Patry, né à Caen en 1585, venait de mourir à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

l'était infiniment moins pour Bussy, qui blessé de se voir traité avec ce sans-façon, ne ménagea pas la dame dans ses propos, à ce qu'il paraît. On sait qu'en fait de cruautés de langue et de plume, il n'y allait pas de main morte. Mais cette rupture ne fut pas connue à Paris, et tous rapports avaient cessé entre eux depuis longtemps, qu'on lui donnait la coquette jeune femme. Madame de Scudéry écrivait au comte, à la date du 17 février 1673 : « On dit que madame Bossuet est cachée à Paris, et qu'on la fait chercher pour l'enfermer dans un couvent. M. de C***[1], son beau-frère, me loua l'autre jour sa beauté et son esprit; mais je vois bien qu'il n'est pas content de sa conduite. Est-il vrai, (ne vous en déplaise), que c'est vous qui l'avez amenée à Paris[2]. » En feuilletant la volumineuse correspondance de Bussy, l'on trouve un certain marquis, qui, bien qu'amoureux de la dame, offre, dans les vues qu'on devine, de servir d'intermédiaire entre elle et Louis XIV (Louis XIV n'est pas nommé, mais il n'y a pas à se méprendre). La proposition ne fut pas acceptée, et ce fut Rabutin qui fut chargé par la jeune femme de répondre à M. de V***[3]. Quant au voyage de Paris, Bussy détrompe madame de Scudéry : « M. de C***, lui écrit-il, a raison de vous louer la beauté et l'esprit de madame B***, mais surtout son esprit : personne ne l'a plus agréable qu'elle. Pour sa conduite, ce n'est pas la même chose : elle ne plaît à personne, pas même à ses amants en faveur, à qui elle est si mauvaise ; et ce n'est pas seulement comme beau-frère ou comme évêque que

1. M. de Condom. Il n'y a que l'initiale dans l'édition originale.
2. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. II, p. 219. Les anciennes éditions disent : « à quatre lieues de Paris. »
3. *Ibid.*, t. II, p. 45, 46. Lettre du 6 novembre 1671.

M. de C*** y trouve à redire. Il a eu d'autres raisons; je ne sais si elles durent encore[1]. » Qu'entend Bussy par cette insinuation? Voudrait-il dire que Bossuet devait être compté au nombre des soupirants de sa belle-sœur?

Par bonheur pour Bossuet, il faudrait une autre autorité que celle de Bussy pour donner quelque poids à une accusation de cette nature. Mais ce n'est pas le seul roman qui ait couru sur l'aigle de Meaux[2]. Une chose qui a lieu de surprendre, c'est l'amitié qui se nouait alors et ne cessera point entre Choisy et M. de Condom. Ce dernier n'avait donc rien su des rapports de l'abbé avec sa belle-sœur? aucune rumeur n'en était donc point venue jusqu'à lui? et, faute d'autres raisons d'éloignement, Bossuet ignorait donc qu'elle extravagante et scandaleuse vie celui-ci avait menée? Bossuet, ce qui n'est pas rare chez les natures élevées, avait un grand fond de bienveillance; il soupçonnait peu le mal, ce qui l'exposait à être la dupe des intrigants et des hypocrites. S'il fallait en croire un historien contemporain, lors de la séparation passagère du roi et de madame de Montespan amenée par de mutuels scrupules de conscience, il aurait été leur entremetteur innocent, portant de l'un à l'autre des lettres « qui ne parloient de rien moins que de dévotion[3]. » Le précepteur du Dauphin tenait dans son appartement propre, tous les huit jours, des conférences, qui furent connues sous le nom de *Petit Concile*, à cause des matières qui y étaient traitées, et

1. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. II, p. 220. 22 février 1673.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XIX, p. 61, 175; XX, p. 308, 309. Voir, toutefois, ce que l'abbé Legendre dit des rapports de Bossuet avec mademoiselle de Mauléon, qu'il avait connue. Cela est curieux et quelque peu étrange. *Mémoires* (Charpentier, 1863), p. 265, 266.

3. La Fare, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXII, p. 288.

qu'interrompit seul, après une durée de huit années, l'établissement du nouvel évêque de Meaux dans son diocèse[1]. Le petit groupe de fidèles à ces doctes entretiens étaient sans doute tous gens de bien, mais plus recommandables, quelques-uns du moins, par le fond que par la mine. C'étaient Pellisson, l'abbé Genest[2], les deux hommes les plus laids qu'il y eût au monde, Louis de Compiègne et de Viel, son frère. « Ces deux hommes qui avoient la figure bien mauvaise, alloient toutes les semaines, eux et d'Herbelot, qui ne l'avoit pas meilleure, et M. Toinard, qui n'ayant pas encore pris la perruque ne leur cédoit guère; ils alloient, dis-je, une fois par semaine dîner à Saint-Germain, chez M. de Meaux, lors M. de Condom et précepteur de Monseigneur le Dauphin, qui à son ordinaire leur fesoit faire maigre chère. Quelqu'un les ayant vûs plusieurs fois, demanda ce que c'étoit que ces étrangers qui alloient chez Monseigneur, on lui dit que c'étoit des *Condomophages*. Le nom paroissoit nouveau, on ajouta qu'ils étoient voisins des antropophages, ce qui s'étant répandu, ne manqua pas de divertir[3]. » A ces beaux esprits si laids se joignaient l'abbé Fleury, M. de Tréville, M. de Court (le secrétaire des commandements du duc du Maine), et notre Choisy. Si Genest n'avait pas les mœurs de ce dernier, c'était un mondain, un trousseur de comédies, l'une des colonnes, avec Malezieux, du théâtre de Sceaux. Il est vrai que ses tragédies étaient fort édifiantes, si édifiantes que Bossuet, cet acharné contempleur du théâtre,

1. La première conférence eut lieu le 1er dimanche d'Avent 1673. Floquet, *Bossuet précepteur* (Didot, 1804), p. 433.

2. L'abbé Genest nous dit : « Je me suis trouvé, si je puis parler ainsi, dans l'école de feu monsieur de Meaux... j'ai été longtems assidu auprès de ce grand prélat... » *Principes de Philosophie* (Amsterdam, 1717), p. XI.

3. *Longueruana* (Berlin, 1754), 1re partie, p. 70.

avait dit, à propos de *Pénélope :* « Je ne balancerois pas d'approuver ce spectacle, si l'on représentoit toujours des pièces aussi épurées[1]. » Au point de vue des mœurs, cela se comprend; ce qui se comprend moins, c'est que le grand évêque, c'est que l'aigle de Meaux, en regardant autour de lui n'aie pas rencontré d'écrivain plus capable et plus digne que Choisy d'écrire l'*Histoire de l'Église*.

S'il est probable que l'abbé fut informé par sa maîtresse des procédés peu convenables de Bussy, il n'en fit rien paraître et resta dans les mêmes termes avec lui, fort irrégulier sans doute dans leur commerce de lettres ; mais c'est là un tort qu'il aura envers plus d'un.

Bussy avait bon besoin de protecteurs et d'avocats qui plaidassent sa cause. Son caractère, ses imprudences, sa malencontreuse *Histoire amoureuse des Gaules* lui avaient fait presque autant d'ennemis qu'il y avait d'hommes importants à la cour. Choisy, tout au contraire, était aimé de tout le monde ; il était inoffensif, poli, caressant, serviable ; il avait les plus belles relations, et pouvait, au besoin, donner un bon coup d'épaule. Autant de raisons pour Rabutin d'attacher du prix à l'amitié de l'abbé, qui, faute d'offices plus considérables, ménageait plus tard, comme nous l'avons dit déjà, entre lui et sa cousine germaine, une entrevue d'où dépendait le sort d'un procès au gain duquel Bussy tenait fort.

Choisy, qui trouvait aisément l'emploi de ses heures dans cette grande ville, où il lui était facile plus qu'ailleurs de cacher ses fredaines quand il n'aimait pas mieux les afficher, sauf une apparition à Fontaine-

1. Nos *Cours Galantes* (Paris, Dentu), t. III, p. 167, 168.

bleau, ne bougea pas de Paris durant les trois mois qui suivirent. Madame de Scudéry, le 5 novembre, annonçait à Rabutin l'arrivée probable de leur ami commun. « L'abbé de Choisy va encore faire un voyage en votre pays, à ce qu'il m'a dit. Pour moi, j'ai peur qu'il n'aille voir Philis plutôt que ses fermiers. Mandez-moi, je vous prie, si vous ne lui en avez point découvert quelqu'une ; car il est tout propre à ne s'embarrasser pas d'en avoir une à Paris et une à Dijon. Quand il sera guéri de l'amour, j'ai retenu la place de sa première amie ; car je le trouve agréable et délicat et fort propre à l'amitié, s'il ne s'amusoit point à l'amour. » L'abbé, qui n'était indiscret qu'à bon escient, n'avait pas soufflé mot à madame de Scudéry, de madame Bossuet; il était des mois entiers sans l'aller voir, ce qu'excusait la bonne dame, persuadée d'ailleurs « que l'amitié n'a rien à dire quand l'amour parle. » Mais l'amour lui-même, au moins l'amour de la veille, l'amour absent, n'était pas sans griefs contre cet amant trop paresseux ou trop affairé ; et madame Bossuet, toute la première, avait été laissée par l'ingrat dans le plus parfait oubli. « Il y a bien longtemps, ainsi que vous, écrit-elle à Roger de Rabutin, que je n'ai eu des nouvelles de notre ami l'abbé ; à dire le vrai, je lui devois bien des réponses. Je lui écrivis hier (Dijon, ce 6 novembre 1671). » Mais peut-être alors était-il déjà en chemin pour la Bourgogne. L'on voit d'ailleurs, qu'elle, pas plus que lui, n'était d'humeur à s'exagérer ces petites négligences. Madame de Scudéry suppose qu'il doit y avoir, de toute nécessité, une Philis sous roche, soit à Paris, soit à Dijon, (et qui sait ?) dans les deux villes à la fois. Cette vie mystérieuse prêtait à toutes les conjectures, et nous ne savons nous-mêmes trop quoi en penser : alla-t-il, comme on l'annonce, passer, quelque

temps à son abbaye de Sainte-Seine et visiter Madame Bossuet, qui n'aura garde de se brouiller avec un ami aussi charmant et aussi commode ? C'est à croire. Mais, à part cette disparition momentanée, il demeura fidèle à Paris, qu'il ne quittait plus que pour se rendre à l'armée du Rhin.

Si la profession de Choisy le dispensait de faire la guerre, son inclination, comme il le dit, le portait au moins à la voir. Il assista, dans le carrosse du cardinal de Bouillon, à la conquête des quatre provinces hollandaises[1], et, sans mettre l'épée à la main, il sut se rendre utile, ainsi qu'il nous l'apprend avec un certain contentement.

« ... J'y étois présent (au passage du Rhin), et même j'eus le plaisir de faire ce jour-là une chose fort agréable au roi : je lui fis entendre la messe. Il étoit parti la veille à onze heures du soir : son armée étoit campée à six lieues de là ; il avoit marché toute la nuit, et n'avoit pris que le détachement nécessaire pour son entreprise. J'étois par hasard dans la tente de mon frère de Balleroy, lorsqu'il eut ordre de marcher avec son régiment. Je le suivis sans balancer et sans savoir où nous allions ; mais on voyoit bien que partir à onze heures du soir n'étoit pas pour aller faire une revue. Nous nous trouvâmes à trois heures du matin sur le bord du Rhin, vis-à-vis de Tolhuys. Je vis le courage du comte de Guiche[2]. J'étois à trois pas de Sa Majesté quand elle apprit la blessure de M. le prince et la mort

1. Choisy, *Mémoires* (Michaud et Poujoulat), t. XXX, p. 555.

2. A la suite des Mémoires de Gramont, l'on trouve la relation du fameux passage par le comte de Guiche, qui en fut le héros. Indépendamment du peu de détails que Choisy donne dans ses Mémoires, nous avons une description de ce fait d'armes tant célébré dans une de ses lettres à Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. II, p. 121 ; à Paris, le 15 juin 1672.

de M. de Longueville... Enfin, l'affaire étant finie vers les dix heures du matin, le roi, qui, par parenthèse, n'a jamais manqué qu'une fois en sa vie à entendre la messe, la demanda. Il n'y avoit ni aumônier ni chapelain ; ils étoient en défaut. L'abbé de Dangeau et moi nous nous trouvâmes les seuls ecclésiastiques de la cour. Nous allâmes chercher un aumônier de régiment. Il nous manquoit un missel, on en trouva un dans le porte-manteau du comte d'Agen : on dressa un autel, et nous eûmes l'honneur de servir le roi à sa messe. Ainsi je peux parler en cette occasion comme témoin oculaire. »

La fin du récit de Choisy prend une teinte de deuil bien motivée par l'événement lugubre qui le clôt : «Mais passerai-je si légèrement sur la chose de ma vie qui m'a le plus touché ? J'étois serviteur, que dis-je, serviteur ? j'étois ami très-particulier de M. de Longueville : je me garderai bien de faire ici son portrait, cela ne serviroit qu'à renouveler ma douleur. Enfin, je le connoissois, comme tout le monde, pour le prince le mieux fait, le plus aimable et le plus magnifique ; mais je savois de plus une partie de son secret[1]. Nous attendions à tous momens des nouvelles de Pologne, et, selon les apparences, il devoit être bientôt roi. J'étois tous les jours avec lui ; je lui avois donné au siége d'Orsay une canne garnie d'or, qu'il avoit trouvée à son gré ; car il

1. « M. de Longueville, dit mademoiselle de Montpensier, avoit le visage assez beau, une belle tête, de beaux cheveux, une vilaine taille et l'air peu noble. Les gens qui le connoissoient particulièrement disent qu'il avoit beaucoup d'esprit ; il parloit peu ; il avoit l'air de mépriser : ce qui ne le faisoit pas aimer. Il étoit fort aimé des dames : madame de Thianges étoit fort de ses amies, la marquise d'Uxelles et beaucoup d'autres : elles vouloient aller en Pologne avec lui. Quand il mourut, elles en portèrent le deuil et témoignèrent une grande douleur. » Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXVIII, p. 486, 487.

ne faisoit pas de façon de prendre de petits présens de ses amis, bien sûr de leur en faire bientôt de grands. Il y avoit trente heures qu'il étoit allé en parti du côté de l'Yssel, lorsqu'il arriva au camp fort fatigué: Il apprit que le roi étoit parti la nuit avec six mille chevaux : son courage lui redonna de la vigueur ; il piqua à toute bride, et arriva sur le bord du Rhin dans l'instant que M. le prince montoit dans un bateau pour passer de l'autre côté. J'étois sur le bord et sur son chemin ; il couroit, et ne laissa pas de me dire en passant : « Adieu, « l'abbé ; je n'ai pas votre canne aujourd'hui. » Il vit que le bateau de M. le prince démarroit, et cria qu'on l'attendît ou qu'il alloit se mettre à la nage. M. le prince, qui connoissoit son neveu, eut peur qu'il ne fît ce qu'il disoit, et que son cheval presque rendu ne le fît noyer. Il fit retourner à terre, et le prit dans son bateau. On sait trop la suite. L'émulation et la jalousie de gloire entre M. le duc et M. de Longueville excitèrent leur témérité ; et deux heures après je vis, oui, je vis de mes propres yeux, le corps mort de M. de Longueville qu'on rapporta sur un cheval, la tête d'un côté et les pieds de l'autre. Des soldats lui avoient coupé le petit doigt gauche pour avoir un diamant. Non, je ne crois pas avoir jamais été aussi touché que je le fus. Mais ce qui est fort singulier, j'étois encore jeune, grand joueur, asses peu attaché à mes devoirs ecclésiastiques (à peine étois-je tonsuré) ; et cependant j'allai m'enfermer dans une hutte de feuilles que mon frère de Balleroy y avoit fait faire, et je priai Dieu pour M. de Longueville, à genoux, avec des larmes et une contrition de cœur que je voudrois bien avoir pour mes péchés. Je ne pouvois pas me consoler en pensant qu'un jeune prince ambitieux, galant, sujet à ses passions, avoit été tué tout roide ; et les suites d'une éternité malheureuse me faisoient tour-

ner la tête. Ces pensées funestes me tourmentèrent pendant toute la campagne ; et je ne me remis l'esprit qu'en apprenant que M. de Longueville, avant de partir pour l'armée, avoit fait une confession générale aux Chartreux, et s'étoit disposé à une mort véritablement chrétienne[1]. »

L'aspect de la mort faisait pâlir cet étourdi et lui donnait des terreurs qui, un instant, le ramenaient aux vérités de la religion et de la morale : s'il était jeune, M. de Longueville aussi était jeune. Que deviendrait-il, en effet, s'il était frappé inopinément ? Quels bagages de bonnes œuvres emporterait-il avec lui ? Choisy avait peur de l'enfer, et il avait bien ses raisons. Mais cette impression d'épouvante ne survécut guère à la catastrophe qui l'avait fait naître, et, insensiblement, le débauché reprit ses habitudes peu édifiantes : l'heure n'était pas encore venue de rompre avec les vanités de ce monde. Choisy nous dit, qu'il courut, tout éperdu, s'enfermer dans une hutte de feuilles qui formait tout le campement de son frère de Balleroy ; n'est-il pas étrange qu'il garde le silence sur la fin non moins sanglante et non moins misérable d'un personnage qui le tenait de plus près, survenue à trois mois de là ? Madame de Scudéry nous apprend, en quelques lignes, dans une lettre à Bussy, la mort de M. de Balleroy : « ... Son frère B*** est mort,

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 558, 559. « Au reste, il n'est rien de plus vrai que M. de Longueville avoit été confessé avant que de partir... Ce fut une confession conduite par nos amis (MM. de Port-Royal), dont l'absolution fut différée plus de deux mois. Cela s'est trouvé si vrai, que madame de Longueville n'en peut pas douter : Vous pouvez penser quelle consolation. » Madame de Sévigné, *Lettres* (Paris, Hachette), t. III, p. 136. Lettre à madame de Grignan ; à Livry, ce dimanche au soir, 3e juillet (1672). — Salvandy, *Histoire de Jean Sobieski* (Didier), t. I, p. 377. — Péllisson, *Lettres historiques* (Paris, Barois, 1729), t. I, p. 142, 143. Au camp du Roi sous Emmerick ; ce mardi 14 juin 1672.

écrit-elle à la date du 12 octobre 1672 : il a été tué par des paysans, retournant du quartier de M. de Turenne à son quartier. Voilà une succession qui lui vient... » On eût pardonné à Choisy, l'homme des détails et des petits faits, de s'arrêter un moment sur ce malheur de famille. L'héritage était bien fait, sans doute, pour adoucir ses regrets : il s'élevait de son propre aveu, toutes dettes payées, à près de cinquante mille écus.

Choisy avait regagné Paris, dès le 15 juin 1762, puisque c'est de Paris qu'il date le récit qu'il fait à Bussy du passage du Rhin. Cependant il le quittera pour une excursion dont nous ne savons la durée, en compagnie du cardinal de Bouillon; mais il était de retour dans le courant de septembre. Il est vrai qu'il y devait peu demeurer.

« Il part demain pour aller en Bourgogne, il vous ira voir, monsieur, et vous demander pardon d'avoir tout d'un coup cessé de vous écrire depuis un an. Il faut pardonner l'irrégularité aux jeunes gens qui ont deux passions aussi tyranniques que les siennes, le jeu et l'amour; cependant, je vous assure qu'il a de la bonté et des amis. Je suis quelquefois six mois sans le voir. Je lui pardonne tout cela. Je vous conseille de faire de même. Il a, comme je viens de vous dire, beaucoup d'amis ; et quand il se met à servir, il sert bien [1]... »

Madame Bossuet estimant sans doute la Bourgogne un théâtre indigne d'elle, avait pris un beau jour la clef des champs et était venue s'abattre dans Paris où ses allures équivoques avaient éveillé l'attention. Nous avons vu déjà que cette escapade avait fait scandale, et que M. de Condom, pour sa part, en avait été vivement

1. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. II, p. 171. Lettre de madame de Scudéry à Bussy; à Paris, ce 21 septembre 1672.

affligé. Après avoir demandé à Bussy s'il était, ou non, complice de cette fugue, madame de Scudery finissait sa lettre du 17 février 1673, par cette phrase qui nous importe plus directement : « Notre ami l'abbé de Choisy a, dit-on, de grands soins d'elle. Il y a trois mois que je ne l'ai vu, l'amour démonte fort la cervelle. » Mais ces relations, déjà anciennes, n'étaient pas destinées à une durée éternelle ; et nous sommes arrivés à l'étape la plus étrange et la plus romanesque de cette existence si peu exemplaire et si peu vraisemblable.

A en croire Choisy, la rude sortie du duc de Montausier aurait eu pour effet de le chasser de Paris. Date à part, nous y consentons. Il fallait fuir, trouver un lieu où il pût lui être permis de vivre à sa guise, selon son humeur, en toute sécurité comme en toute aisance. Bourges lui sembla, après une mûre enquête, réunir tous les avantages qu'il pouvait désirer. Il n'y était connu de personne, et ce n'était pas un passage de troupes; partant, nulle probabilité qu'on l'y relançât. D'ailleurs, ce n'était pas à Bourges même qu'il allait s'établir, mais dans une maison de campagne qui était à vendre et lui fut adjugée pour vingt-cinq mille francs. S'il n'était pas dans le meilleur état, le château de Crépon [1] se trou-

1. Nous nous sommes enquis de ce château de Crépon, et nous nous sommes assuré qu'il n'y a, près de Bourges, ni château ni village de Crépon. Choisy aura eu l'honnêteté de déguiser le lieu aussi bien que les héros des aventures peu édifiantes qu'il raconte. Il n'y a en France qu'un Crépon, à trois lieues de Bayeux, et sept environ de Balleroy, le château de notre abbé. Fort probablement en quête d'un nom de guerre, Crépon lui sera venu à l'esprit, et il aura substitué, sans autres cérémonies et sans le moindre scrupule, au nom véritable le nom du village normand. Il était d'autant plus utile de constater ce fait, que jusqu'ici personne ne s'était avisé de démasquer cette fraude. Au reste, aucunes traditions ne sont restées du passage de la comtesse des Barres à Bourges. Nous nous sommes adressé à M. Charmeil, le conservateur de la bibliothèque de la ville, qui n'a pu nous fournir le moindre ren-

vait dans la plus ravissante situation, avec un parc de vingt arpents, des parterres, des potagers, des eaux plates, un petit bois, tout cela auprès d'un fort village. C'eût été le paradis d'un sage, même d'un sage à la façon d'Horace. Toutefois, Choisy fut retenu plus de six semaines par les préparatifs. En même temps qu'il répandait le bruit de son départ pour un long voyage et renvoyait ses gens, il se retirait dans une petite chambre garnie auprès du Palais. Bouju, un valet de chambre qu'il avait depuis l'enfance et en qui il avait la plus grande confiance, se chargea de trouver au faubourg Saint-Honoré, pour un mois, une maison où l'on conduisit carrosse et chevaux, et renouvela le domestique, qui se composa d'un cocher, d'un cuisinier, d'un palefrenier, d'une femme de chambre et de trois laquais, deux grands et un petit, destinés à porter la queue de madame la comtesse des Barres ; car, pour ceux-ci, comme pour ses paysans futurs et les relations qu'il devait avoir à Bourges, Choisy allait être « la comtesse des Barres, » une jeune et jolie veuve, maîtresse d'elle-même et de sa fortune, et usant largement, bien qu'avec décence, de sa liberté. Les bagages furent confiés au carrosse public, auquel, pour la circonstance, on fut obligé de mettre deux chevaux de plus, quoiqu'on fût en plein mois de mai et que les routes fussent belles. Choisy ne garda avec lui que sa vaisselle d'argent et sa cassette de pierreries. Le trajet se fit sans accidents, mais avec la lenteur qu'on mettait à voyager alors. Après

seignement. Si, à cette date, Choisy n'avait pas mis encore le pied dans cette province, il y sera connu plus tard (1689), puisqu'il comptera le prieuré de Saint-Benoist du Sault, dans le Berry, parmi ses bénéfices. Peut-être est-ce là le secret du choix du problématique théâtre de ces étranges exploits. Au fond, le voisinage de Bourges, comme celui de Bayeux, rendait impraticable une mascarade qu'il n'eût pu mener longtemps sans se dévoiler et se perdre.

un séjour forcé de quatre à cinq jours à Bourges (il n'en fallait pas moins pour disposer les meubles et rendre la maison habitable), madame des Barres prit possession de son château, où elle ne comptait pas mener absolument une vie de recluse.

Le curé de Crépon était un brave homme, « fort homme de bien, sans faire le bigot, » avec lequel on pouvait s'entendre. La comtesse lui dit de venir dîner chez elle et souper sans façon, qu'elle serait toujours contente de l'avoir. La première connaissance que fit notre veuve fut un chevalier d'Honnecourt, que lui amena celui-ci. Il était beau comme le jour, doux, poli, mais d'un esprit médiocre. C'était un ancien mousquetaire qui avait compris assez tôt la vanité de la gloire et passait son temps à tuer des lièvres. « Il fit d'abord le passionné, mais je ne tâtois point de ses mines, et crus qu'il ne me trouvoit belle que parce que j'étois riche. Je le traitois pourtant fort honnêtement. Je souffris ses assiduités[1]. » Crépon appartenait à un M. Gaillot, trésorier de France à Bourges[2]; c'était chez lui qu'était descendu Choisy, et, après son installation, il s'empressa d'aller rendre visite aux deux époux, qui le menèrent chez le lieutenant général. M. du Coudray était marié; il avait une femme de cinquante ans et une fille de quinze ou seize, « un petit pruneau lavé, » mais vive, de bonne

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 20.

2. Il existe bien un M. Gaillot-Gaillard, sieur de Ponville, intendant des finances, résidant à Bourges. Mais il faut remonter à douze ans en deçà; car il était remplacé, dès 1661, par M. Bernard de Fortia. Au moment où la comtesse des Barres prenait possession de Crépon, l'intendant des finances était M. Charles Tubeuf, baron de Vert et de Blanzat. Du reste, aucuns noms de ceux qui vont suivre ne se retrouvent parmi les magistrats, les administrateurs, le clergé et la noblesse du Berry. Voir Thaumas de la Thaumassières, *Histoire du Berry et du diocèse de Bourges* (Bourges, 1689), in-fol.).

humeur, toute aimable. Dès le lendemain, la lieutenante générale rendait sa visite à madame des Barres, qui la retenait à dîner. Madame du Coudray, en quittant celle-ci, lui faisait promettre de venir dîner chez elle le jeudi suivant avec les principales dames de la ville, qui se mouraient d'impatience de voir cette beauté inconnue. C'était le cas ou jamais de se faire belle. Choisy ne négligea rien pour produire l'effet le plus étourdissant. « Je crus devoir mettre mes plus beaux atours, » nous dit-il, et il fait avec sa complaisance accoutumée la description d'une toilette dont nous tairons le détail, sauf celui-ci, pourtant qui mérite bien qu'on le signale: « Mon corps étoit fort haut et rembourré par devant pour faire croire qu'il y avoit là de la gorge, et, effectivement, on m'avoit dès l'enfance mis des corps qui me serroient extrêmement et faisoient élever la chair qui étoit grasse et potelée[1]. » Choisy devait cela aux soins de sa prévoyante mère. Mais passons. Comme il posait le pied, à midi, chez la lieutenante générale, celle-ci montait en carrosse. « Elle voulut, en me voyant, remonter chez elle, mais je l'en empêchay quand je sçus qu'elle alloit à la messe à l'église cathédrale. C'étoit la messe des paresseuses. Toutes les belles dames de la ville y étoient et tous les galans. Je montay dans son carrose, et nous y allames. On me regarda tant et plus; ma parure, ma robe, mes diamans, la nouveauté, tout attiroit l'attention. Après la messe, nous passâmes entre deux haies pour aller à notre carrosse, et j'entendis plusieurs voix dans la foule qui disoient: *Voilà une belle femme*. Cela ne laissoit pas que de me faire plaisir[2]. »

Madame des Barres trouva nombreuse compagnie. M. et madame Gaillot, un abbé de Saint-Semphorien,

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 21.
2. *Ibid.*, t. III, f. 22.

vieillard aimable se souvenant de l'ancienne galanterie, et une marquise de La Grise et sa fille, qu'elle avait entrevues à sa première visite. Choisy se tait sur les autres personnages venus là en son honneur. Il nous fait un portrait charmant de la fillette. « C'étoit de ces petites beautés fines qui n'ont que la cape et l'épée, de petits traits, un beau teint, de petit yeux pleins de feu, la bouche grande, les dents belles, les lèvres incarnates et rebordées, les cheveux blonds, la gorge admirable, et quoiqu'elle eût seize ans, elle n'en paraissoit que douze. » Ce fut à qui ferait le plus de civilités et de politesse à la belle dame. Les femmes admirèrent sa coiffure. Mademoiselle de La Grise était coiffée à la diable, Choisy lui en fit naturellement la remarque, et, avec la meilleure grâce du monde, il offrit à madame de La Grise de prendre sa fille huit jours, durant lesquels Bouju (c'était sa femme de chambre) lui donnerait des leçons. La marquise ne savait comment répondre à tant d'amabilité. L'on se mit à table. Il y avait profusion de mets ; en revanche, le service se faisait médiocrement, le mari donnait des ordres d'un côté, sa femme de l'autre, et cela pêchait par le manque d'entente et d'unité. Mais voilà le repas achevé.

« Après le dîner, raconte l'abbé, on but chacun un petit coup de rosolis de Turin ; on ne connoissoit alors ni café, ni chocolat ; le thé commençait à naître. On passa à quatre heures dans un grand cabinet où la musique nous attendoit ; elle étoit composée d'un théorbe, d'un dessus et d'une basse de viole et d'un violon ; une demoiselle jouoit du clavecin et prétendit accompagner, mais elle le faisoit fort mal ; ce n'étoit pas sa faute ; elle s'en étoit défendue autant qu'elle avoit pu ; l'organiste de la cathédrale, qui devoit faire ce personnage, étoit malade, et madame la lieutenante vouloit absolument

un concert bon ou mauvais. Il commença, et visa au charivary. Je ne pus pas m'empêcher de donner quelque avis à la demoiselle, que son clavecin était d'un demy ton trop bas; qu'il falloit faire des pauses et observer des silences en de certains endroits; mes avis furent inutiles; elle n'en savoit pas assez pour en profiter. « Mais, madame, me dit le vieil abbé de Saint-Sempho- « rien, vous parlez comme si vous saviez parfaitement « la musique; mettez-vous là et accompagnés. » La pauvre demoiselle sortit aussitôt de sa place, et tout le monde me pria tant que je la pris. Je voulus d'abord donner quelques idées de ma capacité, et je jouay quelques préludes de fantaisie, et la *Descente de Mars*, où il faut beaucoup de légèreté de main; tous les musiciens virent bien à qui ils avoient affaire, et me prièrent de régler leur concert. Je n'y eus pas grand'peine; j'accompagnois à livre ouvert toute sorte de musique, même italienne; le concert joua juste, et de mouvement; et il étoit huit heures qu'on ne croyoit pas qu'il en fût six[1] ».

Le lendemain, le lieutenant général et sa femme, la marquise de La Grise et sa fille, et le joyeux abbé de Saint-Semphorien, débarquaient à Crépon sur le midi. La comtesse était dans son négligé. Mais quel négligé ! une robe de chambre de taffetas incarnat, un fichu, une échelle de rubans blancs, des cornettes à dentelles avec des rubans incarnats sur la tête, sans une mouche, il est vrai, et seulement avec ses petites boucles d'or. Il fallait être bien peu coquette pour recevoir son monde en pareil équipage. « Mesdames, leur dis-je, vous m'avez vue de toutes les façons. — Je ne say, Madame, me dit le vieil abbé, laquelle de toutes les façons vous est la plus avantageuse; mais je sens bien qu'il y a quarante ans,

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 21.

j'aurois mieux aimé la bergère que la princesse. » Mademoiselle de La Grise parut à Choisy encore plus charmante que la veille. Celle-ci, d'autre part, se sentait prise d'une violente amitié pour la belle dame. Ce n'était donc pas de ce côté que la comtesse trouverait le moindre obstacle à ses projets. Madame de La Grise, séduite par ces prodiges de coiffure, désirait fort de voir sa fille en état d'en faire autant, et ne demandait pour se laisser vaincre, que d'être un peu pressée. Il fut convenu que mademoiselle de La Grise demeurerait au château, et que, son éducation faite, ce serait le tour de mademoiselle du Coudray, qui, elle aussi, se sentait une belle passion pour madame des Barres. Le soir venu, l'on remonta dans l'antique carrosse à portière de la marquise, qui était loin, hélas! de soupçonner le piège abominable tendu à sa loyauté.

Nous n'entrerons pas, il est impossible d'entrer dans les détails de cette infamie racontée avec un cynisme, un contentement, une complaisance dont on ne saurait se faire une idée. Abuser d'une pauvre enfant que l'âge ni la raison ne protègent est une action flétrissante, car une lutte inégale est une lâcheté qui déshonore le plus fort. Toutefois, là encore, le séducteur est aux prises avec une éducation, des instincts honnêtes, avec cet effroi vague du danger que Dieu a mis dans le cœur du faible et de l'innocent, avec ces avertissements intérieurs, pour tout dire, qui peuvent sauver, si on les écoute. Quelque candide que soit une jeune fille, elle sait, on l'a prévenue, que l'homme est un ennemi avec lequel il faut être constamment sur le qui-vive, et sa réserve est une barrière naturelle que ne franchit pas d'un bond l'audace du débauché. Mais mademoiselle de La Grise pouvait-elle soupçonner un péril que n'avait pas deviné sa mère? Pourquoi se fût-elle défendue des

caresses d'une jeune femme bonne, charmante, qui lui témoignait tant de bienveillance et d'intérêt? Quoi de plus simple et de plus naturel qu'elle lui sautât au cou avec toutes ces câlineries, cet empressement singulièrement tendre du premier âge? Rien ne pouvait la sauver. A cette époque, les femmes partageaient le même lit; mademoiselle de la Grise ne fut détrompée que lorsqu'elle était bien véritablement perdue. Quand elle apprit à quelle créature pervertie elle avait affaire, la malheureuse enfant était désormais sa complice, elle aimait ce libertin charmant, et, moins heureuse que mademoiselle Charlotte, que Choisy avait respectée, l'infortunée, à chaque heure, à chaque minute, descendait un degré de plus de cet abîme, qui n'a guère d'échelons pour le retour.

Au reste, mademoiselle de La Grise n'avait pas perdu son temps. Une notable partie de la journée s'écoulait à apprendre à coiffer, et bientôt elle était passée maîtresse. Quant à madame des Barres, malgré l'attachement que lui inspirait sa petite amie, elle recevait qui venait la voir avec une amabilité engageante. Les plus assidus étaient le curé d'abord, M. et madame Gaillot, et le chevalier d'Honnecourt. La jeune fille devait rester huit jours au château, elle y demeura près d'un mois. Après ce temps, il fallut rendre mademoiselle de La Grise à sa mère; c'était le tour de mademoiselle du Coudray, qui s'étonnait qu'il fût besoin d'un mois pour apprendre à coiffer. Madame des Barres, cette fois, n'osa rien tenter; elle vit bien qu'elle avait affaire à un esprit éveillé auquel il eût été dangereux de se fier. Les leçons ne durèrent qu'une semaine, après laquelle elle la ramenait à la lieutenante générale. C'était aller un train de poste comparativement à mademoiselle de la Grise, qui courbait hypocritement la tête devant la

supériorité de sa compagne. « Vous sçavés bien ce qu'il en est, ma belle madame, disait cette dernière à Choisy, mais je ne me soucie pas que tout le monde me trouve sotte, pourvu que vous pensiés autrement [1]. »

L'intendant venait d'arriver à Bourges pour faire le département des tailles. Madame des Barres crut devoir lui rendre visite. « Les intendans sont les rois des provinces, » dit Choisy. Ils avaient une autorité presque souveraine, et devant laquelle les plus grands s'inclinaient, tout en la haïssant. Peu de jours après, M. de la Barre[2] descend à Crépon avec la lieutenante générale, et presque aussitôt madame de La Grise, sa fille, et l'abbé de Saint-Semphorien. Mais la comtesse avait été prévenue et avait pris ses mesures. « Je mis ce jour-là le plus bel habit que j'eusse, je me coiffay avec des rubans jaunes et argent, mes grands pendans d'oreilles, un collier de perles, une douzaine de mouches; je n'oubliay rien à mon ajustement. » Le curé et M. d'Honnecourt étaient de la fête. Après la promenade dans le jardin, on se mit à table, puis on passa dans le cabinet de musique, où les musiciens de Bourges avaient été réunis. La comtesse s'était mise au clavecin. « Comment, dit M. l'intendant, madame la comtesse en est aussi? » Celle-ci ne répondit que par trois ou quatre pièces de Charbonnières qu'elle joua seule. Le concert fini, l'on alla dans le parc, où les attendait une collation de fruits à laquelle nos demoiselles mordirent à belles dents. Madame des Barres proposa alors de donner la comédie à ses hôtes. « Allons, Mademoiselle,

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 30.
2. L'Intendant-général était alors M. de Biet, seigneur de Maubranches, reçu en survivance, dès 1658, et il avait eu pour prédécesseurs son père et son grand-père. Thaumas de la Thaumassières, *Histoire du Berry*, p. 51.

dit-elle à mademoiselle de La Grise, prenez le chapeau de M. l'intendant; il vous portera bonheur. Vous serez *Sévère* et moi *Pauline*. » Elle avait, quelque temps auparavant, appris à sa petite amie une scène de *Polyeucte*. M. l'intendant ne savait plus où il était « J'ay ouy, disait-il, la Duparc; elle n'approche pas de madame la comtesse. — Eh! monsieur l'intendant, luy dis-je, c'est mon premier métier; j'avois une mère qui avoit composé une troupe parmy ses voisins, et, tous les jours nous jouions du *Cinna* ou *Polyeucte*, ou quelques autres pièces de Corneille. » Elle n'allait pas lui dire que c'était sur le théâtre même de Bordeaux qu'elle avait acquis cette expérience de la scène. Mais, la nuit étant venue, les carrosses remportèrent la compagnie enchantée et de la châtelaine et de la réception qu'elle leur avait faite. Sous le prétexte de leçons de déclamation, Choisy obtint de nouveau, pour cinq ou six jours, qu'on lui laisserait sa jolie écolière. La marquise avait dessein de donner de son côté une fête à l'intendant, et elle ne voulut rien décider sans l'avis de madame des Barres, qui ne refusa pas ses services. La jeune fille demeura à Crépon jusque-là, et n'en partit qu'avec Choisy pour assister à la solennité.

« Il y avoit douze dames priées au souper, et chacune devoit avoir un cavalier pour l'amener. A la première courante, à sept heures, tout étoit arrivé. M. l'intendant ne vint qu'à huit. On se tint jusqu'au souper dans le cabinet; et, suivant que nous l'avions projeté, nous récitâmes deux scènes de *Cinna;* la petite fille le dit à merveille, et l'on convint que j'étois une bonne maîtresse, mais aussi étoit-elle une bonne écolière. On avoit mis deux tables dans la salle du bal, de douze couverts chacune servies toutes deux également. Les dames s'étoient partagées, le souper fut fort bon. A dix

heures et demie la compagnie repassa dans le cabinet, et l'on rangea la salle de bal; on alluma les bougies, et le bal commença à onze heures; la courante d'abord, et puis les petites danses. On vint dire à minuit, à madame de La Grise, qu'il y avoit en bas des masques qui demandoient à entrer. On fut ravy : il parut deux bandes fort propres; on les fit danser aussitôt, mais il y eut un masque qui se distingua extrêmement : il avoit un habit magnifique et dansoit parfaitement bien; personne ne le reconnoissoit. Je dansay souvent avec luy; je mourois d'envie de le connoître; il ne voulut point ôter son masque. Je le menay dans le cabinet et le pressay tant quand nous fûmes seuls, qu'il me fit voir le visage du chevalier d'Honnecourt. J'avoue que cette galanterie me toucha, et je le priay de ne se point démasquer, puisqu'il n'étoit venu au bal que pour moy. On ne l'eût jamais deviné; il avoit mis à son habit une année de son revenu. »

Ce pauvre chevalier était fort amoureux et se montrait jaloux des caresses innocentes (il n'avait rien deviné, lui non plus) dont la comtesse accablait sa petite amie. Il n'était pas riche, et il avait bon besoin qu'une riche dot vînt grossir son mince patrimoine. Madame des Barres était donc son fait sous tous les rapports, et, comme il avait une jolie figure, il n'y avait pas de raisons pour qu'on n'arrivât point à l'aimer. Traité, tantôt mal, tantôt bien, il n'était pas de force à lire dans le jeu de cette coquette, et, comme les gens simples, il n'avait voulu voir que ce qui flattait ses espérances. Il chargea le curé de faire les premières ouvertures. « Monsieur le curé, répondit Choisy, je suis heureuse et maîtresse de mes actions; je chercheray quelques occasions de luy faire plaisir, mais je ne l'épouseray point. » La réponse était plausible, et,

si ces raisons-là n'étaient pas les seules ni même les plus fortes que la comtesse eût pu alléguer, elles étaient trop spécieuses pour qu'on s'évertuât à en supposer d'autres. Au fond, notre veuve savait bon gré à M. d'Honnecourt d'une démarche qui chatouillait sa vanité de jolie femme, et elle eût désiré de l'indemniser de quelque façon des espérances qu'elle avait été obligée de lui ôter. « Après cela, je lui dis (au curé) que j'étois fâchée que le chevalier eût fait faire un si bel habit pour l'amour de moy, et je lui donnay une bourse où il y avoit cent lois d'or, en le priant de la mettre sur la table du chevalier sans qu'il s'en aperçût, que, s'il m'en parloit, je nierois toujours la chose. Le curé loua ma générosité, et me dit que je ne pouvois jamais mieux l'employer[1]. »

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 38.

III

LA COMTESSE DES BARRES. — LE CONCLAVE. — MALADIE ET CONVERSION DE CHOISY. — DÉPART POUR SIAM.

Les deux amoureux se voyaient moins souvent, et les moyens de se trouver seuls allaient se présenter plus rarement, bien qu'aucun soupçon ne fût venu dans l'esprit de la malheureuse mère. De pareils obstacles ne tuent pas un amour sérieux, mais ils viennent en aide à ce penchant au changement qui n'est que trop l'un des côtés saillants de notre nature. Sur ces entrefaites, une troupe de comédiens s'était abattue à Bourges, troupe plus que médiocre, on le pense bien, mais qui avait le mérite d'être sans concurrence. Choisy pourtant remarqua un certain du Rosan, acteur de talent, jouant les amoureux à merveille, et dont la place était ailleurs. Mais c'était là tout. Nous nous trompons; il dénicha encore une jeune fille de quinze ou seize ans, faisant les figurantes, et qu'il n'eût sans doute pas même regardée si elle n'eût pas eu la plus charmante figure. Cette petite méritait mieux; elle était en état d'attaquer les grands rôles, et il envoya chercher du Rosan qui en convint. Le tout était d'y faire consentir les premiers sujets. Mais un mot de M. l'intendant opéra ce prodige, et mademoiselle Roselie débuta dans le rôle de Chi-

mène, qu'elle joua avec beaucoup d'intelligence, sinon parfaitement. Madame des Barres la fit venir chez elle. « Ma belle, lui dit-elle, il y a des endroits où il faut prononcer les vers fort vite, et d'autres fort doucement; il faut changer de ton, tantôt haut, tantôt bas; vous bien mettre dans la tête que vous êtes Chimène; ne point regarder les spectateurs, pleurer quand il le faut, ou du moins en faire semblant[1]. » Quelques jours après, la jeune fille était devenue la gloire et la fortune de ses camarades, qui lui pardonnèrent ses succès en considération du profit qu'ils en retiraient. Quant à Choisy, il était bel et bien amoureux de sa Galathée.

Sur ces entrefaites, survint l'archevêque de Bourges. Madame des Barres lui avait été présentée par son introductrice habituelle, madame la lieutenante. La réputation de Crépon n'était plus à faire. Monseigneur dit à celle-ci qu'il avait entendu vanter les magnificences de son château, et qu'il souhaitait fort d'en juger par ses yeux. Notre comtesse ne laissa pas tomber cette parole et lui fit promettre de venir passer chez elle le dimanche gras (l'on était en carnaval). Toutes les dames de la ville furent invitées, et la réception fut de tous points digne de l'hôte qu'on fêtait. Un théâtre avait été dressé dans une des chambres du château; madame des Barres entraîna le prélat, qui ne s'aperçut, que lorsqu'il n'était plus temps de battre en retraite, du piège dans lequel il était tombé. « Vous êtes à la campagne, Monseigneur, lui dit-on, ceci est sans conséquence. » Et puis, c'était encore *Polyeucte*, une tragédie sainte. Monseigneur se résigna, comme s'était résigné M. de Lisieux, on s'en souvient, dans une passe analogue[2]. Roselie joua Pauline et transporta la com-

1. Manuscrit de l'Arsenal. Second fragment, t. III, f. 39.
2. Voir, plus haut, p. 31.

pagnie. « Le bon archevêque la fit venir, il avait grande envie de la baiser, mais il n'osa, je le fis pour luy[1]. »

Dès le lendemain, Choisy allait trouver la tante, (Roselie n'avait pas de mère), et lui disait qu'il ne fallait pas fatiguer sa nièce en la faisant jouer sans relâche, qu'elle avait besoin de ménagements. Elle n'eut pas de peine à obtenir quelle passât quelques jours à Crépon. Lorsque, le jeudi suivant, madame des Barres ramena Roselie à Bourges, la séduction était achevée. Si mademoiselle de La Grise n'était pas tout à fait morte dans ce volage cœur, la trahison de son amant était bien complète; elle le devina avec cette clairvoyance d'une âme sincèrement éprise. Choisy eut le courage de l'interroger sur le secret de ses larmes : « Hélas ! Madame, lui dit-elle, pouvez-vous me demander ce que j'ay ? Vous ne m'aimez plus, et vous allez coucher à Crépon avec Roselie; elle est plus aimable que moy, mais elle ne vous aime pas tant. » Ainsi, cette douce et charmante créature n'avait été pour ce dangereux libertin qu'un passe-temps; le caprice disparu, les regrets, des regrets éternels, pouvaient être le lot d'une pauvre enfant qui n'avait même pas été coupable ! Dieu ne le permit pas. Un gentilhomme du pays, le comte d'Esgoutes, se présentait pour épouser mademoiselle de La Grise. La marquise ne crut pas devoir prendre un parti sans avoir préalablement consulté l'aimable comtesse. Cette dernière n'était pas tranquille, et avait trop intérêt à voir accomplir ce mariage pour ne le pas conseiller; le prétendant était d'ailleurs un homme de qualité, jouissant de huit à dix mille livres de rentes, et qui devait être accepté. Seule avec sa victime, elle crut devoir la préparer à ce changement d'état; mais il est des détails sur

1. L'archevêque de Bourges d'alors était Jean de Monpezat de Carbon.

lesquels une plume qui se respecte ne saurait s'arrêter. Quant à Choisy, il ne semble même pas se douter de la monstruosité de ses aveux. L'archevêque maria les deux époux, qui allèrent à leur terre, à sept lieues de Bourges. Au surplus, la jeune femme, qui avait été séduite mais non pervertie, accepta loyalement les devoirs que lui imposait sa nouvelle condition. Si, à quelque temps de là, elle ne revit pas sans un reste de trouble l'homme dangereux qui l'avait abusée, elle était en réalité guérie, et son émotion fut autant de la confusion qu'un ressentiment tendre du passé. Choisy avait pris encore plus cavalièrement son parti. « Je ne songeois plus à elle, nous dit-il; une femme mariée ne m'étoit plus rien; le sacrement effaçoit d'abord tous ses charmes. » Nous avons déjà entendu cette oraison.

Pâques venu, chacun commença à déloger et à prendre le chemin des champs; les comédiens n'eurent bientôt plus personne; aussi se préparèrent-ils à aller chercher fortune ailleurs. Choisy laisserait-il partir sa nouvelle conquête? Il n'en avait guère plus d'envie que sa petite amie, qui se mourait de peur à l'idée d'une séparation trop prochaine. La tante est mandée à Crépon, la comtesse lui offre de se charger du sort de sa nièce, et, pour appuyer ses raisons, met cent louis d'or dans la main de l'honnête femme, qui trouva l'argument sans réplique : « Il faudroit, Madame, répondit-elle, que j'eusse perdu le sens, si je refusois la fortune de ma nièce; je vous la donne, et j'espère que vous ne l'abandonnerez pas. » Voilà donc les deux amants l'un à l'autre, libres de s'aimer sans contrainte, et sans cette menace de se voir séparer qui suffisait pour empoisonner leur bonheur. Fidèle à sa manie, Choisy habille la jeune fille en cavalier, et l'appelle son petit mari : Roselie ne fut bientôt connue dans le pays que sous le nom du petit comte ou

de M. Contin. Mais le guignon voulut que la santé de M. Contin s'altérât, il fallut reprendre les robes amples et devenir plus sédentaire. Soit que madame des Barres s'en reposât médiocrement sur l'habileté des médecins de Bourges, soit qu'elle tînt à ne pas ébruiter la nature du mal dont la fillette était atteinte, elle prit soudainement le parti de retourner à Paris, et se fit louer une maison avec jardin dans le faubourg Saint-Antoine, où elle ne tarda pas à s'établir. Force fut bien, pourtant, de se quitter jusqu'à parfaite guérison. L'on a deviné quelle maladie c'était. « Dès que je fus arrivé, je mis Roselie chez une sage-femme, qui en eut grand soin; je l'allois voir tous les jours et lui faisois de petits présens pour la réjouir; je ne songeois qu'à elle, je ne songeois point à moi, ni à me parer. J'avois des habits fort propres et toujours des coeffes, sans mettre jamais ni pendans d'oreilles, ni mouches; enfin, Roselie mit au monde une petite fille que j'ay fait bien élever, et, à l'âge de seize ans, je l'ay mariée à un gentilhomme de cinq ou six mille livres de rentes : elle est fort heureuse. »

Aussitôt que Roselie fut hors d'affaires, la toilette, les pierreries, les mouches reprirent de plus belle. « Je resongeay aussi à ma beauté. » Il ne fut plus question que de rattraper le temps perdu. Ils allèrent à la comédie avec des dames du voisinage. Leur étonnement fut grand en reconnaissant du Rosan qui remplissait le personnage de Maxime dans *Cinna*. Il s'était séparé de ses camarades presque en même temps que Roselie. Comme il avait du talent, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne avaient consenti à l'admettre parmi eux, et le public avait sanctionné leur choix par ses applaudissements et ses bravos. Tout en jouant, il avait aperçu madame des Barres et sa protégée, et, après la représentation, il vint les saluer dans leur loge. Choisy lui

donna son adresse. Dès le lendemain, on avait sa visite. Du Rosan aimait Roselie de vieille date, il la retrouvait encore embellie, avec ce charme particulier que donnent aux femmes la vie du cœur et l'expérience des passions; son amour se ranima, et il ne craignit pas de s'en ouvrir à la fausse comtesse : « Madame, me dit-il, ma fortune est faite, je n'ay encore qu'une demi-part, mais je l'auray bientôt tout entière. C'est huit mille livres de rente : j'épouseray Roselie si vous me la voulez donner, et je me flatte que, faite comme elle est, si elle n'a point oublié à dire des vers, je la feray recevoir dans la troupe. » La proposition fit froid à Choisy, qui, comme il en avait usé dans une circonstance analogue, la communiqua loyalement à la jeune fille. Celle-ci ne parut pas aussi effarouchée qu'il l'eût voulu. La décision de son amant fut bientôt prise. Du Rosan eût épousé sans dot; mais Roselie était également reçue à demi-part à l'hôtel de Bourgogne[1], après une épreuve triomphante. La noce se fit chez madame des Barres, qui accabla de présents les deux époux.

Voilà, derechef, Choisy livré à lui-même et réduit à la nécessité très supportable pour son égoïsme de ne s'occuper que de lui. « L'envie d'être belle me reprit avec fureur, dit-il. Je fis faire des habits magnifiques, je remis mes beaux pendans d'oreilles, qui n'avoient pas vu le jour depuis trois mois. Les rubans, les mouches, les airs coquets, les petites mines, rien ne fut oublié. Je n'avois que vingt-trois ans[2]; je croyois encore être

1. Il n'y a, à cette date, aucun comédien de ce nom à l'Hôtel de Bourgogne. Resterait à savoir de qui Choisy entend parler sous ces noms déguisés, si la recherche n'était pas de tous points impossible à cette heure. Nous en dirons autant des petites Mondory et Montfleury auxquelles il sera fait allusion plus bas.

2. Nous arrêtons là Choisy. Ce serait bien plutôt vingt-neuf ans qu'il devrait dire, si l'aventure de la loge du dauphin est vraie, et si

aimable, et je voulois être aimée. » Il passait sa vie à se montrer au spectacle, dans les promenades, à se faire admirer, à se faire suivre par les galants, avec une intrépidité, une effronterie, dirons-nous, qui décida ses parents à s'entremettre. Dans la crainte de s'attirer une répression qu'il eût difficilement évitée, il promit de quitter tout ce badinage (c'est l'expression de Choisy) et de ne plus occuper le public de ses ridicules. Il se décida à fuir Paris, à sortir de France, et à parcourir l'Italie en justaucorps et en épée; il visita ainsi Rome et Venise. La fureur du jeu le reprit, il joua, d'abord avec bonheur; puis la veine tourna, et elle le poursuivit avec un acharnement tel qu'il y laissa jusqu'à son dernier sou.

Choisy affirme qu'il demeura dix ans au delà des monts; il est à regretter de n'avoir pas le moindre renseignement sur une période aussi longue d'une existence toujours si accidentée. Par malheur, s'il a pris la peine de faire la relation de ses voyages en Angleterre et en Italie (ainsi qu'il le donne à entendre à madame de Lambert, pour laquelle est écrite cette partie de ses Mémoires que nous avons analysée), rien de tout cela ne s'est retrouvé dans les papiers que Choisy avait confiés au marquis d'Argenson, sans même en excepter le voyage de Bordeaux[1]. Nous ne disconvenons pas qu'il est

le dauphin avait douze ans alors, comme il l'assure; mais en vraie coquette qu'il est, l'abbé triche volontiers sur les dates. Entre autres choses hasardées, il accuse vingt-deux ans à la mort de sa mère. C'était encore escamoter trois bonnes années de sa vie. Mais le parti pris de donner le change à tout instant est manifeste. Il dira au début de cette dernière aventure : « J'écrivis à mes frères que j'allois voyager pendant deux ou trois ans. » Alors, et depuis au moins six ou sept mois, il avait perdu son frère Balleroy, et il ne lui restait plus que l'aîné, l'intendant de Lorraine.

1. On trouve cette note écrite de la main du marquis d'Argenson sur la couverture du tome premier des manuscrits de l'abbé : « Ces ouvrages de l'abbé de Choisy m'ont été remis après

des pertes plus énormes, et qu'Omar nous paraîtrait moins odieux si la bibliothèque d'Alexandrie n'eût pas renfermé d'autres trésors. Toute chose a sa valeur et son utilité pourtant; et, aussitôt que nous nous avisons de ressusciter cette singulière figure, il est tout simple que nous déplorions des lacunes qui n'existeraient pas, pour peu qu'on eût été plus soigneux des manuscrits de l'abbé[1].

sa mort, et sont tirés d'une quantité de papiers qu'il avoit négligés. J'ay rangé en ordre ce qui m'a paru bon ou passable. Mon dessein étoit qu'ils ne sortissent point de mon cabinet. Mais parmy quelques personnes à qui je n'ay pu refuser d'en donner lecture, il y en a qui ont pris sur elles, à mon insçu, de donner au public la plus grande partie de ces Mémoires, dont cecy est l'original. » Voltaire écrivait à Berger, en septembre 1736 : « Je connaissais la *Comtesse des Barres*, il n'y a que le tiers de l'ouvrage, mais ce tiers est conforme à l'original, qu'on me fit lire il y a quelques années. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LII, p. 305.

1. Dans le troisième volume manuscrit se trouvent les diverses relations des travestissements de Choisy et tout ce qui a rapport à sa vie déréglée. Le dernier fragment, de deux ou trois pages seulement, est tout à fait inintelligible. Il s'agirait d'une intrigue avec une fille de théâtre, mademoiselle Mondory, et de la jalousie du marquis de Corbon, épris de Choisy. « J'eusse bien voulu, dit l'abbé en parlant du marquis, l'adoucir par quelques petites paroles; je ne le voulois pas perdre, et mon cœur se gouvernoit à son ordinaire; il balançoit entre elle et luy. » Ce sont, comme on le voit, toujours les mêmes manies et les mêmes amours. Cette aventure, toutefois, sans date aucune, ne peut être à sa place dans le manuscrit; elle est forcément antérieure à celle de la comtesse des Barres, bien qu'elle finisse, comme le récit de celle-ci, par l'inévitable annonce du voyage à Venise et l'aveu de pertes de jeu. Il fallait une péroraison à la fin de chaque petit roman, et, évidemment, Choisy, par la nécessité de conclure, a mis aux deux narrations un dénoûment qui ne pouvait convenir qu'à une. La petite Mondory est appelée une première fois Monfleury. S'appeloit-elle Monfleury ou Mondory? Choisy dit, dans l'épisode de la *Comtesse des Barres*, à propos de mademoiselle de La Grise : « Elle étoit dans l'innocence, mais ce n'étoit plus le temps de la petite Monfleury. » Cela indiquerait que cette amourette remonterait à une époque plus ancienne. Il est, en tous cas, assez difficile de la déterminer au juste. En définitive, ce qui nous est resté est trop peu de chose pour que nous nous obstinions à lui cher-

Mais, avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de nous entendre avec Choisy et de lui accorder ces dix années d'un séjour suivi en Italie. La comtesse des Barres ne put aller au plus tôt à Crépon que vers la fin de février 1673. En tenant compte de ce que nous venons de lire, une année, tout au moins, s'écoula dans le Berry; et ce serait, dans le courant de l'hiver 1674, que la grossesse de Roselie nécessita la retraite des deux amants. Trois mois se passeront encore avant la délivrance de celle-ci. Le mariage qui viendra après, prendra bien quelque temps, et cette succession de folies, auxquelles force fut bien de s'arracher, nous mènera, au bas mot, au début de 1675. Nous perdons Choisy de vue jusqu'à la moitié de 1676. Mais alors il était, indubitablement, partout autre part qu'en Italie. Une circonstance que certes il ne prévoyait guère, allait lui ménager, il est vrai, ce voyage, qui eût été une rare fortune pour un esprit moins futile, plus capable d'une ambition sérieuse.

Clément X venait de laisser vacante la chaire de Saint-Pierre (22 juillet), il s'agissait de lui nommer un successeur. Le cardinal de Bouillon, à la sortie de son audience de congé du roi, apercevant l'abbé, lui demanda, « en badinant, » s'il voulait être son conclaviste. Choisy était de ces natures pour lesquelles l'imprévu a d'irrésistibles séductions; l'offre lui eût souri tout autant, lors même qu'il n'eût pas eu un monde de créanciers à ses trousses. « Je m'en vais partir dans deux heures, lui dit alors M. de Bouillon; mais vous me rattraperez bien. Allez en demander la permission au roi et les instructions du ministre, et vous mettez dans la diligence de Lyon : j'y serai encore dans six jours. » Choisy ne

cher une date. Mais nous devions au moins indiquer cette nouvelle intrigue.

se le fit pas répéter et activa, autant que faire se put, son départ. A deux lieues de Lyon, il trouvait le carrosse de M. de Villeroy, archevêque de Lyon, que ce prélat avait envoyé au-devant de lui. Le cardinal était à table ; il lui demanda s'il savait l'italien. L'abbé avait oublié de l'apprendre. « Et comment ferez-vous ? La plupart des cardinaux n'entendent pas le françois ? — Oh ! monseigneur, cela ne m'embarrasse pas ; nous ne serons à Rome que dans quinze jours, et je m'en vais jurer de ne parler qu'italien, bien ou mal. Je le saurai quand nous arriverons à Rome. — Vous ferez comme vous pourrez, répondit le cardinal, qui se mit à rire. » Choisy paya d'aplomb et se tira d'affaire, ainsi qu'il arrive toujours, pour peu qu'on ne doute de rien. « Je mettois partout des *vostra signoria* : le latin et le françois apprennent bientôt un italien de cuisine, qui suffit pour se faire entendre[1]. » Mais, devant cet aveu que Choisy fait dans ses Mémoires sur le règne de Louis XIV, comment admettre ces diverses étapes en Italie, soit à Venise, soit à Rome, durant des années (ne parlons plus de dix années, pour lesquelles il n'y a de place en aucune phase de sa vie)? Il y a là, certes, plus que confusion et méprise ; et l'étrange abbé nous en donne à garder.

Il fut un peu déconcerté de la réserve du cardinal de Bouillon à son égard ; il comptait qu'il n'y aurait point de secrets pour lui. Ce n'était le dépit ni d'un ambitieux ni d'un politique, il eût désiré de savoir pour savoir. Il allait rendre visite au cardinal de Retz et lui tenait compagnie dans sa chambre où le clouait la goutte. Gondi avait été lié de tout temps avec les Caumartin, il avait fait des parties avec la mère de l'abbé ; il n'avait

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 661.

d'ailleurs eu qu'à se louer du frère de ce dernier, intendant de Lorraine et de Commercy[1]; et Choisy, grâce à ces hasards, grâce aussi à son caractère souple, aimable et extravagant, conquit l'affection de l'ancien héros de l'archevêché, qui, « dans le vrai, avoit un petit grain dans la tête[2]. » Retz lui demanda un jour comment il s'accommodait du conclave. « Fort mal, monseigneur, je ne sais rien; les valets du conclave en savent plus que moi. — Je veux, lui dit alors le cardinal, vous prendre pour mon conclaviste : le cardinal de Bouillon en sera bien aise, et, par ce moyen, vous saurez tout, et serez le conclaviste général des cardinaux françois. » Nous avions alors quatre cardinaux à Rome : Retz, qui était l'ancien, Bouillon, d'Estrées et Bonzi. Choisy se trouvait là en pays de connaissance. D'Estrées, alors évêque de Laon, avait été le bon ami de la chancelière, bien qu'en son lieu elle lui eût donné un petit coup de patte en faveur de M. Bouillon auprès du roi[3]. Quant à Bonzi, il devait trop à la mère pour n'être pas le protecteur du fils. L'abbé Arnauld raconte à cet égard une anecdote qui peint une fois de plus cette maîtresse femme, et qu'il est surprenant que notre abbé n'ait pas consignée quelque part.

« M. de Bonzi, nous dit-il, étant venu jeune à la cour, la voyoit assez souvent. Il portoit l'épée, il étoit propre et galant parmi les dames. Madame de Choisy, qui avoit le goût fort bon, en faisoit cas, et jugea bien qu'il étoit capable de quelque chose de meilleur que ce

1. Commercy avait le titre de principauté dans les États de Lorraine. Le cardinal de Retz en fut titulaire jusqu'au moment où il la céda à Charles IV, duc de Lorraine, qui l'acquit pour le prince de Vaudemont, son fils naturel, lequel en revendit la souveraineté au duc Léopold.

2. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 565.

3. *Ibid.* t. XXX, p. 650.

qu'il faisoit. Ainsi, avec sa liberté ordinaire, elle lui dit un jour qu'elle ne pouvoit plus souffrir qu'il perdît son temps en bagatelles ; qu'il avoit de l'esprit ; qu'il étoit propre à tout ; qu'il avoit son oncle évêque de Béziers ; qu'il feroit bien mieux de s'attacher à lui, et de songer à conserver dans sa famille cet évêché que cinq de son nom avoient jusqu'alors possédé, depuis que le premier étoit venu en France avec la reine Catherine de Médicis[1] ; qu'enfin elle lui défendoit de la venir revoir qu'en habit d'abbé. Il prit d'abord la chose comme une raillerie. Mais enfin, y ayant fait une plus sérieuse attention, il trouva qu'elle avoit raison, il suivit son conseil, et l'événement a fait voir qu'il ne pouvoit prendre un meilleur parti[2]. »

Choisy fut installé dans le conseil, qui était divisé d'opinion sur le candidat à soutenir. Retz et Bouillon eussent voulu Grimaldi, « qui avoit quatre-vingt-quatre ans, et qui auroit pour lui la faction des Chigi et tous les vieillards, dans l'espérance de revenir à la passe. » Estrées et Bonzi étaient pour Odescalchi, soutenu par la faction de l'Espagne et celle de l'empereur. L'abbé de Choisy fut chargé d'écrire les dépêches de chacun au roi, qui, malgré ses répugnances trop fondées, crut ne pas devoir s'opposer à l'élection d'Odescalchi, et ordonnna aux cardinaux de réunir leurs voix sur lui[3].

1. Thomas I, Jean, Dominique, Thomas II, Clément, et Pierre de Bonzi, celui dont il est ici question. *Gallia Christiana*, t. VI, p. 368 à 376.

2. L'abbé Arnauld. *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXIII, p. 661, 662.

3. Louis XIV lui avait donné l'exclusion en 1670, et avait fait élire Clément X. L'empereur, la France et l'Espagne avaient seuls le droit de donner l'exclusion ; mais ils ne pouvaient la donner qu'à un seul (*Mémoires secrets de Bussy-Rabutin*, t. II, p. 294). Quant aux dépêches dont il est parlé plus haut, elles font partie du complément des *Mémoires du cardinal de Retz* (Mich. et Pouj.), t. XXV, p. 616, 620.

« Il fut élu le même jour et proclamé le lendemain[1]. M. le cardinal de Bouillon m'envoya à neuf heures du soir (heure indue) demander à Odescalchi une audience secrète : il y alla, et fut une demi-heure avec lui sans lui faire aucune proposition. Il n'étoit pas homme à en recevoir. Quand le cardinal fut sorti, je me jetai aux pieds d'Odescalchi en disant : *O! baciato il primo gli piedi di Vostra Santita.* Il me répondit : *Non è encora.* Mais il me parut qu'il n'étoit pas indifférent à cette nouvelle[2]. »

De 1676 à 1683, nous n'avons que peu de détails sur Choisy. Revint-il en France ou demeura-t-il en Italie? C'est ce qu'il est impossible de préciser, bien que nous inclinions pour cette dernière hypothèse. L'abbé d'Olivet, qui a été lié avec lui, nous dit qu'il continua sa même vie dissipée; mais c'est trop peu nous dire. Au reste, quoique faite par un contemporain et un ami, la *Vie de l'abbé de Choisy*[3], attribuée à l'académicien, ne renferme pas de particularités autres que celles qu'on rencontre dans les Mémoires historiques et l'*Histoire de la comtesse*

1. Il fut exalté le 22 septembre et prit le nom d'Innocent XI.
2. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 661, 662.
3. M. P. L. penche à attribuer la *Vie de l'abbé de Choisy* à Lenglet Dufresnoy. Les contemporains l'ont généralement crue de l'abbé d'Olivet. Bibliothèque nationatiale. Manuscrits. *Catalogue raisonné des livres de l'abbé Gouget*, t. V, f. 677. Ce que raconte d'Argenson sur les emprunts indiscrets et non autorisés de d'Olivet, qui fit imprimer en Hollande les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, ne semble pas permettre le moindre doute à ce sujet. *Mémoires* (Paris, Jannet), t. I, p. 71, 79. Il existe deux éditions de cette vie. La première, de 1742, in-8°, est la plus connue; une seconde in-4° (1748), est remarquable par un fleuron, où l'abbé de Choisy est représenté, fort jeune, debout, devant un miroir, le corps nu, le rabat sous le menton et le manteau court jeté sur les épaules; et, derrière lui, un autre lui-même, dans un âge plus avancé, au sein de la méditation, et écrivant sur son bureau, dans son cabinet de travail. Chardon de la Rochette, *Mélanges de critique et de phylologie* (Paris, D'Hautelle, 1812), t. III, p. 276.

des Barres. Leur familiarité ne paraît pas avoir été d'une bien grande ressource pour le biographe.

Choisy n'avait dejà plus l'excuse de la première jeunesse; encore une année, et il attrapait la quarantaine. C'était le cas ou jamais de s'assagir. Il n'y songeait pourtant que médiocrement, quand la mort rapide de la reine vint le réveiller comme en sursaut. La fin malheureuse de M. de Longueville l'avait, une première fois, remué fortement; mais M. de Longueville était un ami : le trépas de Marie-Thérèse aurait dû le laisser assez indifférent, s'il ne lui eût pas rappelé, une fois de plus, la fragilité de l'existence, le peu de solidité et de durée de la créature. L'impression que cet événement produisit se dissipa vite, il est vrai, grâce à sa mobilité et au tourbillon du monde. Mais le ciel lui envoya des avertissements plus directs qui triomphèrent des indécisions de ce débauché endurci.

« La mort de la reine[1], nous dit-il, m'avoit fait faire à peine quelques réflexions, quand tout d'un coup je me sentis accablé par une fièvre violente[2]. Mes forces, au bout de trois jours, furent perdues, mon cœur abattu. J'envisageai la mort, que j'avois crue si éloignée. Bientôt après, j'en vis tout l'appareil effroyable. Je me vis dans un lit, entouré de prêtres, au milieu des cierges funèbres, mes parens tristes, les médecins étonnés, tous les visages m'annonçant l'instant fatal de mon éternité. Oh ! qui pourroit dire ce que je pensai dans ce moment terrible! Car, si mon corps étoit abattu, si je n'avois quasi plus de sang dans les veines, mon esprit en étoit plus libre et ma tête plus dégagée. Je vis donc ou je crus voir les cieux et les enfers. Je vis ce Dieu si

1. 30 juillet 1683.
2. « Ce fut le 3 août que je tombai malade à la place Royale. » Choisy. *Journal du voyage de Siam* (Trévoux, 1741), p. 145.

redoutable, sur un trône de lumière, environné de ses anges. Il me sembloit qu'il me demandoit compte de toutes les actions de ma vie, des grâces qu'il m'avoit faites et dont j'avois abusé; et je n'avois rien à lui répondre, rien à lui offrir pour satisfaire à sa justice. Je voyois en même temps les abîmes ouverts prêts à me dévorer, les feux éternels destinés à la punition de mes crimes. Non, l'on ne sauroit s'imaginer ce que c'est que tout cela, si on n'y a passé. Car ne croyez pas, dans cet état, quand l'âme est prête à se séparer du corps, ne croyez pas qu'on voie les choses comme nous les voyons présentement. Les mystères les plus incompréhensibles paroissent clairs comme le jour. L'âme, quasi-dégagée de son corps, a des clartés nouvelles. Nous voyons la justice de Dieu qui va nous punir, et nous ne présumons plus de sa miséricorde. Pour moi, je vous avoue que j'eus grand'peur. Je demandois pardon à Dieu de tout mon cœur. J'aurois bien voulu avoir le temps de faire pénitence; mais la mort me talonnoit de près. J'avois entendu les médecins dire : *Il ne sera pas en vie dans deux heures*. Que faire donc? quel parti prendre? Je ne sentois rien, je ne me souvenois de rien qui pût me donner la moindre espérance. Je ne me voyois aucun moyen de racheter mes péchés par l'aumône; enfin, toutes les portes du ciel me paroissoient fermées. J'avois pourtant reçu tous mes sacremens, et m'étois préparé, le mieux que j'avois pu, à ce passage terrible. Mais qu'est-ce qu'une préparation précipitée? et que peut penser dans ces derniers momens, au milieu d'une mort presque inévitable, un cœur tout terrestre, nourri dans les plaisirs du siècle, et si peu accoutumé aux pensées de l'autre vie? Je serois tombé dans le désespoir, si j'étois demeuré plus longtemps dans un état si capable d'effrayer les plus déterminés. Mon corps abattu

des Barres. Leur familiarité ne paraît pas avoir été d'une bien grande ressource pour le biographe.

Choisy n'avait dejà plus l'excuse de la première jeunesse; encore une année, et il attrapait la quarantaine. C'était le cas ou jamais de s'assagir. Il n'y songeait pourtant que médiocrement, quand la mort rapide de la reine vint le réveiller comme en sursaut. La fin malheureuse de M. de Longueville l'avait, une première fois, remué fortement; mais M. de Longueville était un ami : le trépas de Marie-Thérèse aurait dû le laisser assez indifférent, s'il ne lui eût pas rappelé, une fois de plus, la fragilité de l'existence, le peu de solidité et de durée de la créature. L'impression que cet événement produisit se dissipa vite, il est vrai, grâce à sa mobilité et au tourbillon du monde. Mais le ciel lui envoya des avertissements plus directs qui triomphèrent des indécisions de ce débauché endurci.

« La mort de la reine[1], nous dit-il, m'avoit fait faire à peine quelques réflexions, quand tout d'un coup je me sentis accablé par une fièvre violente[2]. Mes forces, au bout de trois jours, furent perdues, mon cœur abattu. J'envisageai la mort, que j'avois crue si éloignée. Bientôt après, j'en vis tout l'appareil effroyable. Je me vis dans un lit, entouré de prêtres, au milieu des cierges funèbres, mes parens tristes, les médecins étonnés, tous les visages m'annonçant l'instant fatal de mon éternité. Oh ! qui pourroit dire ce que je pensai dans ce moment terrible! Car, si mon corps étoit abattu, si je n'avois quasi plus de sang dans les veines, mon esprit en étoit plus libre et ma tête plus dégagée. Je vis donc ou je crus voir les cieux et les enfers. Je vis ce Dieu si

1. 30 juillet 1683.

2. « Ce fut le 3 août que je tombai malade à la place Royale. » Choisy. *Journal du voyage de Siam* (Trévoux, 1741), p. 145.

redoutable, sur un trône de lumière, environné de ses anges. Il me sembloit qu'il me demandoit compte de toutes les actions de ma vie, des grâces qu'il m'avoit faites et dont j'avois abusé; et je n'avois rien à lui répondre, rien à lui offrir pour satisfaire à sa justice. Je voyois en même temps les abîmes ouverts prêts à me dévorer, les feux éternels destinés à la punition de mes crimes. Non, l'on ne sauroit s'imaginer ce que c'est que tout cela, si on n'y a passé. Car ne croyez pas, dans cet état, quand l'âme est prête à se séparer du corps, ne croyez pas qu'on voie les choses comme nous les voyons présentement. Les mystères les plus incompréhensibles paroissent clairs comme le jour. L'âme, quasi-dégagée de son corps, a des clartés nouvelles. Nous voyons la justice de Dieu qui va nous punir, et nous ne présumons plus de sa miséricorde. Pour moi, je vous avoue que j'eus grand'peur. Je demandois pardon à Dieu de tout mon cœur. J'aurois bien voulu avoir le temps de faire pénitence; mais la mort me talonnoit de près. J'avois entendu les médecins dire : *Il ne sera pas en vie dans deux heures*. Que faire donc? quel parti prendre? Je ne sentois rien, je ne me souvenois de rien qui pût me donner la moindre espérance. Je ne me voyois aucun moyen de racheter mes péchés par l'aumône; enfin, toutes les portes du ciel me paroissoient fermées. J'avois pourtant reçu tous mes sacremens, et m'étois préparé, le mieux que j'avois pu, à ce passage terrible. Mais qu'est-ce qu'une préparation précipitée? et que peut penser dans ces derniers momens, au milieu d'une mort presque inévitable, un cœur tout terrestre, nourri dans les plaisirs du siècle, et si peu accoutumé aux pensées de l'autre vie? Je serois tombé dans le désespoir, si j'étois demeuré plus longtemps dans un état si capable d'effrayer les plus déterminés. Mon corps abattu

par la violence de la maladie, tourmenté par l'agitation de mon esprit, demandoit du repos. Je m'endormis et me réveillai plus tranquille. J'avois cru, pendant mon sommeil, me voir à la porte d'une galerie, tout éclatante de lumière, mais d'une lumière douce, et qui, sans m'éblouir, me paroissoit plus brillante que toutes les autres lumières. Je me sentois bien ferme dans la résolution de me convertir, si je revenois à la santé; et je commençai à croire qu'il n'étoit pas impossible que Dieu me fît miséricorde. Une pensée si consolante me donna courage. L'esprit en repos contribua à ma guérison, autant et plus que le quinquina, et je me vis bientôt en état de jouir encore une fois de la vie, que je n'avois souhaitée que pour faire pénitence[1]. »

La maladie de Choisy fut longue et dangereuse. Face à face avec la mort, il avait fait vœu de travailler résolûment à son salut, si le temps lui en était donné. Revenu à la santé, il ne crut pas devoir différer ses projets de conversion, et, rompant héroïquement avec le monde, il alla se réfugier au séminaire des Missions étrangères, bien déterminé à ne plus s'occuper que des choses de l'autre vie. Nous le voyons, en effet, se précipiter dans la voie ardue de la dévotion avec la même ardeur qu'il s'était jeté jusque-là dans les sentiers fleuris de toutes les joies terrestres. Lié d'enfance avec l'abbé de Dangeau, qui avait participé à ses désordres, il s'associera avec lui dans un but d'édification, cette fois; et les deux amis, sentant le prix infini de leur retour à Dieu, concevront le projet d'amener le pécheur à résipiscence par le tableau de leurs erreurs et l'historique des circonstances qui avaient hâté et opéré leur conversion. L'abbé de Dangeau avait eu plus de chemin à faire que

1. *Quatre dialogues* (Paris 1681), IVe dialogue : Sur la Religion. p. 214 à 221.

Choisy; il était né protestant, et il avait fallu lui ouvrir les yeux aux vérités du catholicisme. Ce fut Bossuet qui se chargea de cette tâche. Nous sommes bien éloignés de suspecter la sincérité de Dangeau, qui, d'ailleurs, donne longuement les raisons de ses résistances et de sa capitulation finale; mais n'oublions pas qu'il était le frère de ce marquis de Dangeau, le type, avec la Feuillade, du parfait courtisan, et qu'alors il n'y avait rien à attendre du prince, si l'on n'était catholique. La faveur dont il jouit auprès du roi, et dont il n'usa, hâtons-nous de le dire, qu'au plus grand avantage des gens de lettres nécessiteux, fut la récompense de ce changement de croyance. Sa conversion avait précédé celle de Choisy; ce fut à lui que ce dernier confia ses doutes, ses défaillances, et ouvrit son âme tout entière. Dangeau n'avait pas quitté le chevet de son lit, et, durant cette dangereuse maladie, leurs entretiens avaient roulé sur un sujet unique. Choisy, hors d'affaires, mais vivement impressionné par leurs longues conversations sur des matières si essentielles, proposa à son ami de les publier sous forme de dialogues : le premier sur l'Immortalité de l'âme, le second sur l'Existence de Dieu, le troisième sur la Providence, le quatrième sur la Religion[1]. Les interlocuteurs se cachaient derrière les pseudonymes de Théophile et de Timoléon. Théophile c'était Dangeau; Timoléon, Choisy.

Ce petit volume de deux cent vingt et une pages parut en 1684, imprimé d'une façon très soignée, avec des vignettes en tête de chaque dialogue, de Sébastien Le Clerc, où les deux amis sont représentés philosophant[1]. Choisy, auteur de la préface, tient à ce qu'on ne prenne pas les deux personnages mis en scène pour des fic-

1. Bayle, tout en appréciant le livre, ne dédaigne pas de donner un éloge à ces quatre vignettes très-finement faites.

par la violence de la maladie, tourmenté par l'agitation de mon esprit, demandoit du repos. Je m'endormis et me réveillai plus tranquille. J'avois cru, pendant mon sommeil, me voir à la porte d'une galerie, tout éclatante de lumière, mais d'une lumière douce, et qui, sans m'éblouir, me paroissoit plus brillante que toutes les autres lumières. Je me sentois bien ferme dans la résolution de me convertir, si je revenois à la santé; et je commençai à croire qu'il n'étoit pas impossible que Dieu me fît miséricorde. Une pensée si consolante me donna courage. L'esprit en repos contribua à ma guérison, autant et plus que le quinquina, et je me vis bientôt en état de jouir encore une fois de la vie, que je n'avois souhaitée que pour faire pénitence[1]. »

La maladie de Choisy fut longue et dangereuse. Face à face avec la mort, il avait fait vœu de travailler résolûment à son salut, si le temps lui en était donné. Revenu à la santé, il ne crut pas devoir différer ses projets de conversion, et, rompant héroïquement avec le monde, il alla se réfugier au séminaire des Missions étrangères, bien déterminé à ne plus s'occuper que des choses de l'autre vie. Nous le voyons, en effet, se précipiter dans la voie ardue de la dévotion avec la même ardeur qu'il s'était jeté jusque-là dans les sentiers fleuris de toutes les joies terrestres. Lié d'enfance avec l'abbé de Dangeau, qui avait participé à ses désordres, il s'associera avec lui dans un but d'édification, cette fois; et les deux amis, sentant le prix infini de leur retour à Dieu, concevront le projet d'amener le pécheur à résipiscence par le tableau de leurs erreurs et l'historique des circonstances qui avaient hâté et opéré leur conversion. L'abbé de Dangeau avait eu plus de chemin à faire que

1. *Quatre dialogues* (Paris 1681), IVe dialogue : Sur la Religion, p. 214 à 221.

Choisy; il était né protestant, et il avait fallu lui ouvrir les yeux aux vérités du catholicisme. Ce fut Bossuet qui se chargea de cette tâche. Nous sommes bien éloignés de suspecter la sincérité de Dangeau, qui, d'ailleurs, donne longuement les raisons de ses résistances et de sa capitulation finale; mais n'oublions pas qu'il était le frère de ce marquis de Dangeau, le type, avec la Feuillade, du parfait courtisan, et qu'alors il n'y avait rien à attendre du prince, si l'on n'était catholique. La faveur dont il jouit auprès du roi, et dont il n'usa, hâtons-nous de le dire, qu'au plus grand avantage des gens de lettres nécessiteux, fut la récompense de ce changement de croyance. Sa conversion avait précédé celle de Choisy; ce fut à lui que ce dernier confia ses doutes, ses défaillances, et ouvrit son âme tout entière. Dangeau n'avait pas quitté le chevet de son lit, et, durant cette dangereuse maladie, leurs entretiens avaient roulé sur un sujet unique. Choisy, hors d'affaires, mais vivement impressionné par leurs longues conversations sur des matières si essentielles, proposa à son ami de les publier sous forme de dialogues : le premier sur l'Immortalité de l'âme, le second sur l'Existence de Dieu, le troisième sur la Providence, le quatrième sur la Religion[1]. Les interlocuteurs se cachaient derrière les pseudonymes de Théophile et de Timoléon. Théophile c'était Dangeau; Timoléon, Choisy.

Ce petit volume de deux cent vingt et une pages parut en 1684, imprimé d'une façon très soignée, avec des vignettes en tête de chaque dialogue, de Sébastien Le Clerc, où les deux amis sont représentés philosophant[1]. Choisy, auteur de la préface, tient à ce qu'on ne prenne pas les deux personnages mis en scène pour des fic-

1. Bayle, tout en appréciant le livre, ne dédaigne pas de donner un éloge à ces quatre vignettes très-finement faites.

tions, et il entre, à cet égard, dans des détails qui ont pour nous une valeur biographique. « Les deux premiers dialogues, dit-il, qui sont sur l'immortalité de l'âme et sur l'existence de Dieu, ont été faits quelque temps avant une grande maladie que j'eus l'année passée. Les raisonnemens solides et palpables que vous y trouverez, avoient déjà commencé à m'ébranler; mais, quand je me vis prêt à mourir, ils se représentèrent à moi d'une manière si vive que j'en fus entièrement convaincu. Le dernier dialogue, qui est sur la religion, est une suite des sérieuses réflexions que la crainte des jugements de Dieu me fit faire à la vue de la mort, qui me paroissoit inévitable. »

Les argumentations de Théophile sont parfois étranges, et il va chercher de curieuses preuves de l'immortalité de l'âme. Il est, en effet, assez singulier qu'il ait besoin pour cela des tableaux du Poussin, de la voix de mademoiselle le Rochois et des potages de Talbot. Mais Choisy applaudit à ces démonstrations toutes sensuelles de son ami. Il était au séminaire des Missions étrangères, cette pépinière où la foi recrutait ses propagateurs et aussi ses martyrs, et il espérait que ces conquérants apostoliques trouveraient dans des développements « tirés de la connaissance de nous-mêmes, qui ne dépendent d'aucune autorité, et qui ne présupposent aucune instruction précédente, des raisonnemens qui saisiroient plus aisément, parce qu'ils étoient palpables et matériels, des peuples barbares, idolâtres, presque sans notion aucune de la divinité. » Il ne tiendra qu'à Choisy de s'assurer bientôt de l'efficacité de ces thèses dialoguées; rien ne prouve, toutefois, qu'elles aient fait merveille à Siam. Mais, si elles n'opèrent aucune cure morale, la manière facile, agréable, dont ce petit livre est écrit, lui conquit, à Paris, des lecteurs, et, qui

plus est, les critiques amères et passionnées des écrivains protestants, qui, dans l'origine, crurent l'ouvrage uniquement de Dangeau[1]. Quoi qu'il en soit, Choisy, dans l'enthousiasme de son nouvel état, avait des emportements de zèle qui étonnèrent un peu même celui qui avait travaillé à ce retour vers Dieu. « Hélas ! fait-on dire à l'abbé de Dangeau sans beaucoup de vraisemblance, à peine ai-je eu prouvé à cet étourdi l'existence de Dieu, que je l'ai vu prêt à croire au baptême des cloches[2]. » L'influence de Dangeau sur Choisy était souveraine, et, sans y chercher autre chose, c'est ce que semble vouloir dire un couplet qui courut alors, sur l'air des *Eunuques :*

1. Jurieu, ministre de Rotterdam, publiait une *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre dialogues de M. l'abbé de Dangeau, lecteur du roi.* En somme de qui étaient ces dialogues, et quelle était la part de chacun, si tous deux, en effet, y avaient mis la main. « Je voulois sçavoir, écrivait l'abbé Petitot à M. Leclère, de lui mesme la décision du fait en contestation et dont vous me faites l'honneur de me demander l'éclaircissement. Il falloit pour cela trouver une matinée de libre, et je ne l'ai pu trouver qu'hier. Il me dit que le premier dialogue est entièrement de monsieur l'abbé de Dangeau Courcillon, que le second est d'eux deux, et que le troisiesme et le quatriesme est de lui seul abbé de Choisy sans que l'abbé de Dangeau y ait mis les mains : il se chargea de le faire imprimer et d'en faire faire les vinettes. Par là vous voiés monsieur que Bayle n'a pas tout à fait raison non plus que le p. Liron ; mais aussi que Moreri n'a pas tout à fait tort, et il est vrai que mons^r l'abbé de Choisy pria monsieur vostre père d'en graver les vinettes. Si je n'eusse appris hier de la propre bouche de mons^r l'abbé de Choisy touttes ces particularités j'aurois jugé comme vous qui en estoit seul l'auteur. » Bibliothèque nationale. Manuscrits. *Correspondance littéraire du président Bouhier*, t. X, f. 298, 299. Lettre de l'abbé Petitot à M. Leclère, docteur en Sorbonne, directeur au Séminaire d'Orléans ; à Paris, le 16 septembre 1719. A cette date la paternité de chaque dialogue pouvait être une question. Mais on ne tarda pas à savoir à quoi s'en tenir sur la coopération de chacun, et dans le catalogue des ouvrages de l'abbé de Choisy, qu'on a joint à sa vie l'on n'a pas manqué à donner à cet égard les détails les plus complets. p. 241.

2. D'Alembert, *Œuvres complètes* (édit. Bélin), t. II, p. 555.

Choisy, converti par Dangeau,
S'en va prescher jusqu'en la Chine.
Il part chrétien et fort dévot;
Mais je jugerois à sa mine,
S'il trouve un Dangeau à Sian,
Qu'il en revient mahométan.

D'autres, plus bienveillants ou moins sceptiques, ne voulurent voir que le bon côté d'un tel changement. « Il a toujours vécu en honnête homme, en obligeant tout le monde, nous dit ingénuement Segrais. Il y a seulement une seule chose à dire, c'est qu'il a toujours aimé les demoiselles, et qu'il ne s'est pas beaucoup embarrassé de la religion; mais il vient de faire une conversion en homme de bien, sur le modèle de saint Augustin, en reconnoissant qu'il n'en sait pas plus que lui; cela est d'une grande consolation, non-seulement pour l'abbé de Choisy et pour tous ses parens, mais encore pour tous ceux qui le connoissent[1]. »

Nous voici arrivés à une des grandes pages de sa vie. Un de ses anciens amis, Bergeret, vint le voir au séminaire. Il fut question, dans la conversation, d'une ambassade qu'on devait envoyer au roi de Siam pour l'amener à embrasser le christianisme. Au fait, pourquoi Choisy n'eût-il pas sollicité une telle mission? n'était-elle pas bien plus du ressort d'un ecclésiastique que de tout autre? Bergeret l'y encourage. Il l'eût aidé lui-même, si c'eût été aussi bien du département de M. de Croissy[2]; mais cela regardait absolument M. de Seignelay. Choisy, que ce rôle d'apôtre séduisait fort, alla, tout chaud, raconter sa conversation au cardinal de Bouillon et lui dire la noble et sainte ambition qui

1. *Œuvres diverses de M. de Segrais* (Amsterdam, 1723), t. I, 38 et 39.
2. Bergeret était premier commis de M. de Croissy.

le mordait au cœur. Le cardinal lui promit de le servir, et, sans perdre de temps, en toucha quelques mots à M. de Seignelay. Mais le choix du roi était fait déjà, et il était tombé sur le chevalier de Chaumont. Choisy s'y fût pris deux jours plus tôt que la chose était possible. Au lieu de se dépiter, il se demanda s'il n'y avait point à tirer quelque parti de l'aventure : l'avenir est à ceux qui ne désespèrent pas; le tout est d'être là, prêt à saisir l'occasion aux cheveux, si elle se présente. Il y avait un peu plus loin de Brest à Siam que de Paris à Saint-Germain; bien des gens pouvaient mourir en chemin, à commencer par l'ambassadeur, et, en cas d'accident, dans quelles mains tomberaient les intérêts du roi et ceux de la religion? Un chef d'escadre peut être un médiocre faiseur de sermons; et, pour n'avoir pas prévu cette éventualité, on compromettait le succès d'une entreprise qu'il importait tant d'amener à bonne fin. Cela était spécieux, le cardinal se chargea de faire valoir ces raisons et de demander au roi pour son protégé la coadjutorerie du chevalier et l'ambassade ordinaire, en supposant que le prince siamois consentît à se faire instruire dans la religion chrétienne. La requête parut étrange à Louis XIV, qui, pourtant, convint qu'elle était fondée. « Je n'avois pas encore ouï parler, dit-il, d'un coadjuteur d'ambassade; mais il a raison, à cause de la longueur et du péril d'un pareil voyage[1]. » Ainsi voilà Choisy au comble de ses vœux.

1. « Il fut déclaré que l'abbé de Choisi iroit à Siam avec le chevalier de Chaumont, y porteroit des patentes d'ambassadeur, dont il prendroit la qualité, en cas que le chevalier de Chaumont vint à mourir, ou qu'il fût jugé à propos par eux et par les évêques françois qui sont à Siam qu'il y demeurât un homme de la part du roi, après le départ du chevalier de Chaumont, qui doit ramener les ambassadeurs que le roi de Siam doit envoyer ici. » Marquis de Dangeau. *Journal* (Didot, Paris), t. I, p. 86. Samedi 30 décembre 1684.

« Je partis deux jours après, nous dit-il, contre l'avis de tous mes parens, qui faisoient fort les colères, peut-être pour n'être pas obligés de m'offrir une pistole. Il n'y eut au monde que le cardinal de Bouillon qui me donna mille écus. Les usuriers me fournirent tout le reste qui m'étoit nécessaire, et mirent sur ma tête à la grosse aventure. Ils s'en sont bien trouvés par la suite; mais pour moi, si j'en ai rapporté le moule du pourpoint, mes affaires en ont été renversées dix ans durant... Mon frère me fit souvenir d'un certain horoscope où l'on m'avoit dit beaucoup de choses qui me sont arrivées, et il y avoit que je devois courir grande fortune sur l'eau. Je m'en moquai et je partis; mais j'avoue que quoique je méprise ces sortes de pronostics, cela me revint à l'esprit à quatre-mille lieues d'ici, dans une tempête qui nous approcha fort près du centre du monde[1]. »

L'expédition quitta Brest à huit heures du matin, le 3 mai 1685. Elle se composait de l'*Oiseau*, vaisseau de quarante-six pièces de canon, et de la *Maligne*, frégate de vingt-quatre. Choisy était sur l'*Oiseau* avec le chevalier de Chaumont; aussi ne nous occuperons-nous guère que de ce navire, et laisserons-nous la bride sur le cou à la *Maligne*, qui se verra plus d'une fois, durant cette longue et pénible traversée, séparée de son compagnon de voyage. A peine installés, voilà nos passagers qui se trouvent mal; nous entendons l'armée apostolique embarquée pour conquérir l'empire de Siam à la foi : « Les missionnaires et la plupart des jésuites rendent la moitié de leur âme. » L'abbé, d'abord plus intrépide, ne fait ni mieux ni pis que tous. C'est un impôt qu'il faut payer; après quoi, on verra à organiser sa journée.

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 609.

Mais c'est ce qui n'embarrasse nullement Choisy : il apprendra le portugais, l'astronomie; il parlera marine. Il n'y avait pas quatre jours qu'il était embarqué, qu'il disait à son valet de chambre : « Amarrez mon collet. » Si les distractions sont plus rares qu'à terre, au moins tout l'intéresse-t-il, et trouve-t-il une façon originale de vous raconter ces petits incidents dont il ne faut pas juger l'importance à notre perspective. Quels braves gens que ces matelots! ils font la prière le matin et le soir, entendent la messe et souvent le sermon, ne jurent ni ne jouent. « Pour moi, s'écrie Choisy, je ne pense pas qu'il y ait un meilleur séminaire qu'un vaisseau, et je ne me suis pas encore repenti d'être *su questa gabia.* » Ce n'est pas que toute gaieté soit proscrite à bord, tant s'en faut. L'on se divertit du meilleur de son cœur, en gens dont la conscience est à l'aise. Tenez plutôt :

« Il y a eu un grand bal après soupé. La décoration étoit admirable. M. l'ambassadeur, entouré des jésuites et des missionnaires, jugeoit des coups. Les officiers ont commencé, et quelques matelots se sont signalés. Tout l'équipage étoit en amphithéâtre sur les cordages, et, de temps en temps, on voyoit descendre comme la foudre cinq ou six pécours, qui dansoient d'aussi bonne grâce que l'Étang. Vous voyez que je me souviens encore des noms de ces messieurs-là. Sérieusement, je n'ai jamais vu de si bonnes oreilles et tant de légèreté. Il y a eu assaut entre les Provençaux et les Bretons. Deux Malouins ont fait des choses surprenantes et méritoient la couronne; mais on n'a pas voulu prononcer, de peur de jalousie : nous voulons vivre en union, et tous nos braves champions ont été se raffraîchir d'un trait d'eau-de-vie. Qu'avez-vous à dire à cela ? Ce sont plaisirs innocens, qui valent bien des contredanses. Il y a eu un entr'acte d'un Cochinchinois, qui a dansé,

chanté et pleuré à la mode de son pays. A la fin de tout, on prie Dieu de bon cœur; toujours, pour le refrain, on crie : *Vive le roi!* [1] »

Le portugais était la langue pratique de ces parages. Choisy, qui savait cela, avait pris ses précautions. Avant le départ, il était allé rue Saint-Jacques faire provision de livres portugais, entre autres d'un Fernand Mendès Pinto, qui lui avait coûté dix-huit livres[2]; mais paye-t-on trop cher un livre agréable et instructif, d'ailleurs relié en maroquin? Notre abbé, en pleine mer, s'avise de l'ouvrir : il le trouve traduit en espagnol. « Voilà ce que c'est d'aller si vite. » Nous avons vu que les échecs avaient fait la fortune de sa maison; sous peine d'ingratitude, il se devait d'être joueur d'échecs, aussi l'était-il. Il rencontre un partner indigne dans le chevalier de Forbin[3], puisqu'il lui rend une tour, mais qui grandira vite, fera rêver son adversaire et le gagnera quelquefois. Et, sur cela, notre optimiste de s'écrier : « Quoi qu'il en soit, c'est un plaisir sûr : et ne comptez-vous pour rien d'avoir un plaisir en poche et un plaisir innocent? »

L'on prend la vie du mieux qu'il est possible, enfin. Dieu a la bonne part de la journée : M. de Chaumont, pour ce qui le regarde, le prie les trois quarts du temps. Le reste est employé à se distraire. Chacun se divertit à sa guise, selon son penchant et sa condition. L'on a le bal trois ou quatre fois la semaine au son des trompettes et d'un violon, ou bien l'on joue au cheval fondu, au cochon-cochonnet, « un fort beau jeu où l'on se donne

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam* (Trévoux, 1741, p. 13.)
2. *Peregrinacam* (Lisbonne, 1614, in-fol.)
3. Choisy écrit « Fourbin, » comme tous les contemporains de l'intrépide marin, que Louis XIV récompensera plus tard du titre de comte.

de bonnes tapes. » Quant aux jésuites et aux missionnaires, ils passent le temps en méditations et en contemplations astronomiques. Il y a bien quelques malades, des fluxions de poitrine qui ne laissent pas que d'inquiéter. « On sent je ne sais quoi de si fade : il ne nous faut pas donner des confitures. De bon vinaigre, bonne eau-de-vie : voilà ce qu'il nous faut, et point de raisonnement; l'expérience nous apprend que l'eau-de-vie rafraîchit. Cela m'a fait songer plus d'une fois à ma mère, qui avoit banni de sa maison clou, muscade, girofle, et à peine laissoit-elle passer le sel, de peur que son fils, l'enfant gâté, ne se sentît échauffé. Que diroit-elle en le voyant vivre de merluche, de haran, d'anchois, et sur le tout un petit trait d'eau-de-vie[1]? » A la bonne heure! c'est là un tout autre homme que ce délicat, cet efféminé, ce mignon, dont nous avons suivi tout au long l'incroyable existence.

A en croire Choisy, qui, en fait d'enthousiasme, n'y va pas de main morte, c'est presque un Eldorado que ce navire. C'est tout à la fois un salon et une académie où les sciences sont représentées par les personnages les plus recommandables du monde savant. L'abbé veut-il parler portugais, il prend le père Visdelou par la soutane; théologie, il s'adresse à M. Basset; s'avise-t-il d'un voyage dans la lune, il demande au père de Fontenei de lui servir de guide; son éducation nautique laisse-t-elle quelque chose à désirer, l'enseigne Chammoreau se chargera de la compléter. « Et quand je me veux faire bien aise, je fais venir M. Manuel, l'un de nos missionnaires, qui a la voix fort belle, et qui sçait la musique comme Lully. Vous sçavez si j'aime la musique, et cela ne s'oppose point au séminaire. Qu'est-ce

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 24.

que le paradis, qu'une musique éternelle? Nous chantons des airs de dévotion, qui sont aussi beaux que ceux de Roland. Après cela, plaignez-vous encore ces pauvres gens qui vont si loin[1]? »

Mais les voilà sous la ligne. Tout confit en dévotion qu'est l'équipage, il se ferait plutôt mahométan que de renoncer au baptême traditionnel. Ce qu'on put obtenir des matelots, ce fut qu'ils n'useraient pas d'eau bénite, qu'il n'y aurait pas de signes de croix, et qu'on ne jurerait pas sur l'Évangile. Pour le surplus, pleine licence. Les routiers, qui avaient déjà passé la ligne, armés de pincettes, de tenailles, de marmites et de chaudrons, défilent sur le pont, tambour en tête, et décrivent un grand rond autour d'un baquet rempli d'eau, au fond duquel, de temps immémorial, sont plongés, sans grâce ni merci, ceux qui n'ont point encore fait ce redoutable passage. Le chevalier de Chaumont dut comparaître tout le premier, et, pour racheter la noyade, il mit dans le bassin une poignée d'argent. Choisy l'imita, ainsi que les bons pères et les officiers du bord. Les autres furent traînés dans le baquet et impitoyablement submergés par une vingtaine de seaux d'eau. La cérémonie se clôt d'ordinaire par une mêlée de mousses se donnant réciproquement le fouet; mais, comme la séance avait suffisamment duré, l'on remit le divertissement à plus tard, « et les mousses ont un répit jusqu'au premier calme, qu'ils seront fouettés d'importance pour faire venir le vent. » Le chevalier de Chaumont engage l'abbé à apprendre le siamois; celui-ci y répugnait, il avait peur de brouiller le siamois et le portugais qu'il commençait à parler. Il se décide pourtant, et à peine s'y est-il mis, qu'il s'en félicite. Il a d'ailleurs de

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 29.

grandes dispositions que lui envient les missionnaires; l'important est de prononcer du gosier et du nez, c'est ce qu'il fait à ravir. « Vous ne croiriez peut-être pas que le peu de musique que je sçai me facilite la prononciation siamoise. Cela seroit bien joli, si je pouvois entretenir le roi de Siam à mon aise. Il n'en seroit point fâché, lui qui est si curieux. J'aurois bien des choses à lui dire, et j'entrerois quelquefois dans le cabinet[1]. »

Choisy laisse bien percer un bout de l'oreille, et il est moins détaché, en réalité, des vanités de ce monde qu'il ne voudrait le faire croire ici. Il sera encore plus sincère dans ses Mémoires faits pour demeurer ignorés au moins durant sa vie. « Il y avoit cinq mois que nous étions sur la mer, sans que le chevalier de Chaumont eût eu aucune ouverture pour moi. Cela commençoit à me fatiguer; je prévoyois que si cela duroit, je serois un zéro en chiffre à Siam, lorsqu'au travers de la cloison qui séparoit ma chambre de la sienne je l'entendis ruminer sa harangue. Je lui dis huit jours après (car il chantoit toujours la même note), que j'avois ouï les plus belles choses du monde. Là-dessus il me mena dans sa chambre, et me la répéta. Je la trouvai sans faute. Il commença à me parler de ce qu'il y avoit à faire en ce pays-là : je lui donnai mes petits avis. Il est bon homme, homme de bien, de qualité; mais il ne sait pas la géométrie. Je n'eus pas beaucoup de peine à lui faire sentir que, par aventure, je pourrois lui être bon à quelque chose. Depuis ce jour-là il ne cracha plus sans m'en avertir. Mais il me vint à l'esprit une pensée plaisante : si l'ambassadeur alloit mourir en arrivant à Siam, et que je fisse l'ambassade, il faudroit faire une harangue. Aussitôt dit, presque aussitôt fait. J'écrivis la

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 75.

harangue suivante, que je veux mettre ici pour me réjouir. Je la trouvai en original, tout informe qu'elle est, il y a un an, dans un tas de papiers que j'avois destinés au feu. » Pour peu que l'on soit curieux de connoître ce morceau d'éloquence, il figure tout au long dans les Mémoires de Choisy [1]. Mais quand cela fut composé, il y avait cinq mois déjà que l'on était en mer; nous avons donc un peu anticipé sur les événements; pour l'instant, nous ne comptons guère que trois mois et demi de navigation, et nous n'avons pas encore relâché au Cap.

Le 31 mai, l'*Oiseau* mouillait dans la rade. L'on n'eut qu'à se louer de l'accueil du gouverneur. Après une halte de sept jours, qui s'écoula en chasses, en festins, en explorations dans le pays pour l'équipage, pour les pères en observations astronomiques, on remit à la voile. A tout propos, Choisy se pâme sur les délices d'une pareille vie. « A peine est-on levé que le soir vient: les jours nous passent comme des momens. On n'est pas sorti d'un exercice qu'on entre dans un autre. Le bréviaire, les conférences, l'Écriture sainte, le portugais, le siamois, la sphère. Un peu d'échects, bonne chère sur le tout, et de la gayeté : faites mieux, si vous pouvez. » Le chevalier de Forbin avait fini par être un rival avec lequel il fallut compter. Depuis deux mois, Choisy bataillait contre lui et le père Gerbillon : la campagne était de vingt parties liées. C'était devenu la grande affaire de l'équipage, qui, rempli d'admiration pour des stratégistes de cette force, se demandait à quoi songeait le roi de donner ses armées à commander au maréchal de Créqui. La fortune allait de l'un à l'autre; le vainqueur d'aujourd'hui était le

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 610, 611.

vaincu du lendemain. Il fallait pourtant bien qu'il y eût un perdant, et ce fut l'abbé. Cela ne laissa pas que de l'humilier un peu. Mais ce premier mouvement de dépit devait faire place à un sentiment tout contraire. Choisy n'était plus, ne l'oublions point, ce libertin, ce débauché dont nous avons eu à raconter les scandaleuses aventures; c'était un cœur fervent et repentant, qui s'observait et faisait tout ce qui était en lui pour dompter la chair.

« Je ne sçai si je vous dois compter ce qui m'arriva il y a trois jours. J'étois dans l'ardeur de cette grande partie d'échets : nous venions encore de remettre en cinq parties. Tout y étoit encore, les parieux étoient pour moi, parce que j'avois toujours eu l'avantage. Le soir, en faisant mon petit examen de la journée, je tombai sur les échets, et examinai bien sérieusement d'où venoit que j'avois si envie de gagner; et, après avoir bien retourné mon cœur, je trouvai que c'étoit par vanité. Alors je demandai à Dieu la grâce de me faire perdre, si cela pouvoit m'être bon à m'humilier. Qu'arriva-t-il? Nous jouâmes le lendemain, et, depuis ce moment là, je ne me suis pas défendu : j'ai perdu toutes les cinq parties, sans en gagner une, quoique je m'y sois appliqué de toutes mes forces. Je fus assez fâché dans le moment; mais, depuis la réflexion, j'ai eu beaucoup de consolation de voir ma prière exaucée. Il y a peut-être de la vanité à vous dire ceci: mais pourquoi y en auroit-il? Si j'ai une bonne pensée, vient-elle de moi, et n'est-ce pas Dieu qui me l'a envoyée[1]?

Deux mois et demi s'étaient écoulés depuis qu'ils avaient relâché au Cap. Ils avaient grand besoin tous de prendre terre. L'équipage était sur les dents, le

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 141.

nombre des gens valides décroissait chaque jour dans une proportion inquiétante : il y avait cinquante-cinq malades dans leur lit. D'un autre côté, les vivres commençaient à diminuer. Mais ils touchaient à la côte de Java, à huit lieues de Bantam, où ils espéraient débarquer. C'était compter sans le commandeur hollandais qui s'opposa, malgré tout ce que l'on put objecter, à ce que l'on abordât. Il se refusa même à ce qu'on fît de l'eau et des approvisionnements. Le chevalier de Forbin, qui lui avait été dépêché, ne put rien obtenir, et force fut bien de se résigner à continuer sa route. Cet accueil inhospitalier, si différent de celui qu'ils avaient reçu au Cap, avait pourtant sa raison. Les Hollandais, gens positifs et tout aussi ombrageux, avaient peine à croire que le vrai but de l'expédition fût la conversion du roi de Siam. Ils voyaient là une menace pour leurs établissements. Ils venaient de s'emparer du pays, laissant au roi de Bantam une ombre de puissance, mais imposant en réalité leur despotisme à toute la contrée. Ils se savaient haïs par les habitants qui n'attendaient qu'une occasion pour secouer le joug, et ces vaisseaux français ne pouvaient faire naître que des espérances dangereuses[1]. Batavia n'était au reste qu'à douze lieues de Bantam. « Pour moi, dit Choisy, je pardonne à leur politique ce qu'ils nous font ici, pourvu qu'à Batavia ils mettent tout par écuelles pour nous recevoir. » Au moins ce souhait fut-il réalisé. Batavia était le centre et la capitale des possessions hollandaises, ville populeuse, bien bâtie, bien propre et bien sablée, les rues toutes entre deux canaux et bordées

1. Le comte de Forbin, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 472. — Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 161. — Guy Tachard, *Voyage de Siam* (1689), p. 103. — Le chevalier de Chaumont, *Relation de l'ambassade de Siam*, p. 17.

d'arbres verdoyants. Rien ne fut épargné pour faire oublier le déni d'hospitalité essuyé à Bantam. Après avoir passé sept à huit jours à se refaire, l'on remit à la voile, le 26 août, frais et dispos, comblés d'honnêtetés et d'approvisionnements de toute nature. Il y avait encore à naviguer un mois avant de toucher au terme du voyage.

Le 24 septembre, ils mouillaient à la barre de Siam.

A ne voir le royaume de Siam qu'à travers les lunettes de l'abbé de Choisy, du chevalier de Chaumont et du père Tachard[1], on pourrait se croire en pleine civilisation, en plein luxe asiatique. Être et paraître sont tout un pour l'abbé et le chevalier. Quant au père Tachard, peut-être, au fond, soupçonnait-il le vrai, et ne disait-il pas tout ce qu'il en pensait. Si M. de Chaumont était ambassadeur en titre, et Choisy ambassadeur adjoint, le jésuite, sous son silence, car il faisait peu de bruit, était le personnage sérieux de l'expédition, celui qui avait les instructions cachées. Il était une créature du père de La Chaise; et, tout en faisant mille politesses au représentant du grand roi, M. Constance savait bien que c'était avec ce père qu'il devait s'aboucher. Il est question, à tout instant, de M. Constance dans les relations du voyage de Siam; Forbin, qui fut en situation de le connaître à fond, nous le peint comme un esprit retors, entreprenant, souple, caressant, mais astucieux, fourbe, ingrat, implacable contre l'obstacle qu'il pouvait ren-

1. Il se trouve dans les *Mémoires du marquis de Sourches* une relation de Siam (t. II, p. 91 à 132) que l'éditeur prétend inédite. Cela n'est vrai qu'en apparence. Le marquis de Sourches, qui tenait à parler d'un épisode aussi curieux de l'histoire de ce règne, n'a fait que reproduire la relation du chevalier de Chaumont, se bornant à mettre à la troisième personne ce qui dans le récit est à la première. Il ne faut que parcourir les deux narrations pour vérifier un fait qui n'eût pas dû échapper à M. Adhelm Bernier.

contrer sur sa route. Il y avait dans cet aventurier un peu du génie de Mazarin. Jusqu'à la catastrophe qui renversa son maître et le perdit, il tint les rênes d'une main ferme et absolue, sans se faire illusion sur les haines dont il était l'objet, mais déterminé à mourir sur la brèche.

Sans redouter le danger, il était sage à lui de chercher à se créer des auxiliaires et des appuis, en ouvrant le pays à une puissance intéressée à le soutenir. Une contrée couverte d'eau la majeure partie de l'année, n'ayant que le riz pour culture, sans commerce, sans ressources, ne pouvait guère tenter des peuples aussi calculateurs que les Hollandais et les Anglais; et M. Constance comprit que toute tentative près d'eux n'aurait que peu de chances de réussir. Grec de nation, et, bien que sorti de fort bas[1], il s'était frotté à la civilisation européenne, et n'était pas complètement étranger à ce qui se passait alors en Europe. En entendant exalter par les missionnaires la piété de Louis XIV, son zèle pour les intérêts de la religion, son amour de pro-

1. Forbin lui donne pour père un cabaretier d'un village appelé la Custode, dans l'île de Céphalonie (*Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 478). Deslandes, qui a écrit une *Histoire de M. Constance* (Amsterdam, 1756), se contente d'indiquer l'île de Céphalonie comme lieu de sa naissance; « on ignore, dit-il, qui étoient ses parents et quelle éducation il en reçut. » (p. 12.) Le père Tachard, au contraire, le fait descendre d'une des plus anciennes familles du pays, du gouverneur même de Céphalonie (*Voyage de Siam*, liv. III, p. 140). Choisy, comme de juste, est de cet avis (*Journal*, p. 292). Le père d'Orléans a fait une vie de Constance (Paris, 1690) qui est une glorification de ce ministre; mais il avait également ses raisons d'optimisme, et nous pensons que le petit livre de Deslandes, écrit d'ailleurs sur les notes de son père qui avait vécu intimement avec l'aventurier céphalonien, doit être cru de préférence dans les circonstances où les deux historiens cessent d'être d'accord. Voir encore : *Les Français à Siam* de 1685 à 1689 Louis Paris, *Le cabinet historique*, t. VII, p. 175, 217, 262, 286 et 326.

sélytisme, il en vint à penser que c'était vers la France qu'il devait tourner ses regards. Louis XIV était dans tout le fort et l'éclat de ses triomphes; M. Constance n'eut pas de peine à disposer son maître à envoyer une ambassade à ce victorieux. Si les Hollandais et les Anglais savaient à quoi s'en tenir sur l'importance réelle du royaume de Siam, il en était autrement en France; à défaut de donnée exacte, on ne demanda pas mieux que d'accorder créance aux plus hyperboliques descriptions. Cela rehaussait d'autant une démarche qui devait caresser singulièrement l'orgueil du grand roi.

Toutefois, il fallait quelque chose de plus puissant pour amener ce prince à détacher de ses armées ne fût-ce que quelques centaines d'hommes, et à les abandonner aux fatigues et aux hasards d'une longue et périlleuse traversée. Aussi M. Constance fit-il miroiter aux yeux du monarque chrétien l'appât irrésistible de la conversion de tout un peuple encore plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Le roi de Siam, pour sa part, était des mieux disposés[1], et la protection dont il honorait les missionnaires qui s'étaient établis dans ses États, témoignait au moins de sa sympathie pour la religion. Voilà ce que M. Constance donna à entendre, et sur quelles promesses chimériques M. de Chaumont fut dépêché à Siam. Il semblait qu'il n'y avait qu'à se montrer pour tout obtenir de la Majesté Siamoise. Mais, dès les premières nouvelles, on dut juger que les choses n'iraient pas si vite. « La conversion du roi de Siam n'est pas une affaire faite, écrit Choisy. Il favorise la religion, il

1. Au moins c'est ce qu'on croyait en France. « ... il quitte vingt-mille livres de rente, mandoit madame de Coligny à son père au sujet de Choisy, pour aller prêcher l'évangile en ce pays-là, et achever de convertir le roi, qui est bien ébranlé. » Roger de Rabutin *Correspondance* (Charpentier), t. V, p. 418. Paris, ce 25 janvier 1685.

aime les missionnaires, il fait bâtir des églises ; mais il est encore bien loin de se faire baptiser. » Le ministre fera des prodiges pour dissimuler la pauvreté du pays, donner une grande idée de la puissance du prince, et surtout pour entretenir dans l'esprit de ses visiteurs des illusions si nécessaires à ses desseins. Il envoie à l'ambassadeur présents sur présents, des porcelaines, des confitures de la Chine et du thé, « de ce fameux thé, si cher, si précieux, dont le seul empereur de la Chine use, et dont il envoie aux rois ses amis. Il n'y en a guère, » ajoute l'abbé avec candeur. Au fait, cela n'est pas aussi emphatique qu'on pourrait se l'imaginer, si l'on songe à l'extrême rareté du thé, à la fin même du dix-septième siècle. Louvois écrivait au gouverneur de Pignerol, le 28 octobre 1677, huit années seulement avant l'heure présente : « Ayant veu par la lettre de M. Fouquet qu'il désiroit qu'on luy envoyast du thé, j'ay chargé le sieur Vezou d'en choisir ; il m'a donné ce matin celuy qui se trouve dans le pacquet ci-joint, qu'il avoit chez luy et qui est très bon, duquel il fait un présent à monsieur Foucquet. Il ne s'en trouve point à Paris, mais il prendra soing d'en faire venir d'ailleurs, et, comme ce qu'il envoye durera un temps considérable, il pourra avoir le temps d'en choisir du meilleur qui se pourra trouver [1]. »

Plus de quinze jours s'écoulèrent en préparatifs ; il n'en fallut pas moins pour se disposer à recevoir dignement les envoyés du grand roi. L'on entendait à Siam le cérémonial d'une façon qui n'était pas celle de Versailles, et M. de Chaumont était fort chatouilleux, comme on verra, en pareille matière. Le chevalier était

1. J. Delort, *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes* (Paris, Didot, 1829), t. I, p. 261, 265. Correspondance inédite.

chargé d'une lettre autographe de son auguste maître; M. Constance voulait qu'elle fût placée dans un ballon toute seule, et qu'ensuite elle fût remise à un des premiers mandarins, qui la porterait en triomphe dans la ville et dans les cours du palais. L'ambassadeur ne voulait pas, lui, se dessaisir de sa lettre, « et se tenoit roide sur les coutumes de l'Europe[1]. » Cette discussion eût pu s'éterniser, si Choisy n'eût tranché la difficulté, au grand contentement de tout le monde et à la grande satisfaction de sa propre vanité. « J'ai proposé à M. l'ambassadeur, au lieu de mettre la lettre entre les mains des mandarins siamois, de me la remettre à moi pour la montrer au peuple, et la porter à l'audience. Il a consenti, et en cela a été bien aise de me faire plaisir, et M. Constance aussi, qui vouloit seulement que la lettre fût exposée à la vue de tout le monde. Par là je me suis donné un rang fort honorable : au lieu qu'auparavant j'étois assez embarrassé de ma personne, n'ayant qu'une maigre coadjutorerie, et un caractère en idée. Il faudra bien honorer celui qui touchera la lettre du plus grand roi du monde : on me donnera à moi seul un ballon du roi, j'irai à l'audience à côté de M. l'ambassadeur, et j'y aurai une place réglée, honorable[2]. »

1. Ces questions d'étiquette n'ont rien perdu de leur importance, dans notre société moderne. A l'audience obtenue, en 1856, par l'envoyé anglais, celui-ci exigea que la reception de la Cour de Siam fût modelée sur le cérémonial qui avait présidé à l'audience de l'ambassade de Louis XIV. M. Aubaret, notre consul, chargé de remettre aux deux souverains les brevets de grand' croix et de grand officier de la légion d'honneur, les 15 et 17 avril 1864 ne fut pas reçu avec moins de magnificence. Lorsque le premier roi eut pris connaissance de la traduction anglaise jointe au texte français du discours de M. Aubaret, il dit que cette lettre lui rappelait celle adressée par Louis XIV à son prédécesseur Phra-Nazaï, et s'empressa de la traduire à sa Cour en langue siamoise.

2. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 241.

Ce pauvre abbé est resté et restera le même par les côtés enfantins de sa nature. La vanité ne saura s'élever chez lui jusqu'aux sommets d'une ambition sérieuse, elle se contentera de ces petites compensations qui ne pourraient indemniser un personnage moins futile. Tout ce qu'il retirera de ce long voyage et des dépenses qui le malaiseront bien des années, sera l'honneur stérile de porter l'épître royale, devant laquelle, il est vrai, se prosterneront les plus grands. Mais arrivons au récit de cette journée mémorable où notre abbé joua un peu, sans y songer, le rôle de l'âne chargé de reliques. La lettre fut renfermée dans un vase d'or couvert d'un voile de brocart, et exposée à la vénération des mandarins, qui, les mains jointes, le front contre terre, la saluèrent trois fois aussi religieusement que s'ils eussent salué le roi.

Après cette sorte d'adoration, l'ambassadeur la donna à porter à Choisy, qui se tenait à sa gauche, et ils se dirigèrent vers la rivière où les attendait une flotte de ballons richement ornés. Le chevalier la reprit alors des mains de l'abbé et la remit à un mandarin qui la posa dans un ballon destiné à elle seule, « où le fils du roi n'entreroit pas, » sous un dais construit en pointe, fort élevé et tout doré. Le ballon était un petit bâtiment fait d'un seul arbre, d'une largeur de quatre à cinq pieds au plus, mais d'une longueur telle, qu'il pouvait contenir quatre-vingts, cent, et cent cinquante rameurs. Au milieu se trouvait un siège terminé en pyramide sur lequel trônait le possesseur de cette très-svelte embarcation, le plus communément chargée de dorures et de sculptures représentant des dragons et des monstres marins[1]. M. de Chaumont entra dans un ballon à la

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 409. — Le comte de Forbin, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 473. — Le chevalier de Chaumont, *Relation du voyage de Siam*, p. 148. — La Lou-

suite du ballon qui portait la lettre, Choisy dans un autre, immédiatement derrière. Quoique converti, l'abbé attache toujours une grande importance au costume, et il ne doute pas qu'on ne soit bien aise de savoir comment il était vêtu : « J'avois une soutane de satin noir, un rochet avec le grand manteau par-dessus. » Il faut lui savoir gré de nous le dire en si peu de mots. La rivière, bien que fort large, était couverte de ballons. L'on se mit en mouvement au bruit des trompettes et des tambours, jusqu'en vue de la ville qui saluait de ses canons. En posant pied à terre, l'ambassadeur reprit la lettre du roi et la plaça sur un char magnifique. Le père Tachard cite une circonstance dont Choisy, si minutieux, et le chevalier ne font pas mention. Un mandarin, pour éviter à ce dernier la peine de monter dans le ballon, s'était empressé, assez incongrûment, comme on va voir, de débarquer le message royal avec la pyramide dorée où elle se trouvait : « ce pauvre mandarin fit une grande faute en pensant bien faire, et il en fut puni sur-le-champ, et eut la tête piquée, en attendant un plus sévère châtiment[1]. » L'on ne plaisantait pas à Siam, même pour les moindres inadvertances, et il était prudent de veiller sur soi. « Les châtiments ordinaires, raconte Forbin, sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, et de la coudre à ceux qui parlent trop[2]. Pour des fautes assez légères,

bère (envoyé extraordinaire du roi auprès du roi de Siam en 1687 et 1688), *Du royaume de Siam* (Paris, 1691, t. I, p. 43, 152 à 157.

1. Tachard, *Voyage de Siam*, liv. IV, p. 170.

2. Choisy rapporte le même fait : « Quand quelque dame a trop parlé, elle lui fait coudre la bouche (il s'agit de la princesse, fille du roi); et quand elle n'a pas assez parlé, elle lui fait fendre la bouche jusqu'aux oreilles. » *Journal*, p. 282. — Voir également la *Relation* du chevalier de Chaumont, p. 173. — La Loubère, *Du royaume de Siam* (Paris, 1791), t. I, p. 400, 401, 402.

on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de sabre sur la tête, on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la cangue au cou, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir les pieds au cep, et plusieurs autres supplices de cette espèce, il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé au moins quelquefois dans sa vie[1]. »

L'ambassadeur monta dans une chaise dorée portée par dix hommes. Choisy eut le même honneur; seulement il n'avait que huit hommes. « Je ne me suis jamais trouvé à telle fête, s'écrie-t-il avec allégresse, et je croyois être devenu pape. » Le cortège s'avança à travers une double haie de soldats qui avaient des casques dorés et pas de souliers, une espèce d'écharpe qui leur servait de culotte et pas de bas, et au son des tambours, des timbales et de petits cors ressemblant fort aux cors à bouquins de nos bergers[2]. Toutefois, ce que cela pouvait avoir de minable et de grotesque aux yeux de braves gens qui n'avaient pas encore perdu tout souvenir des magificences de Versailles, était relevé par l'aspect imposant d'un grand nombre d'éléphants armés en guerre. M. Constance, pour sa part, était monté sur un de ces monstrueux quadrupèdes. Lorsqu'on eut atteint le palais du roi, le chevalier de Chaumont descendit de son siège et alla prendre sur le char la lettre qu'il remit à l'abbé de Choisy, après avoir pénétré dans la première enceinte où se tenaient deux mille soldats posés sur leur derrière. Le père Tachard n'en compte

1. Le comte de Forbin, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 480.
2. Le chevalier de Chaumont, *Relation du voyage de Siam*, p. 51.

que huit cents; en revanche, il compte cinquante éléphants armés dans cette seule cour. M. de Chaumont, Choisy et ses gentilshommes, car le palais devait être impénétrable pour le reste, traversèrent successivement trois autres cours peuplées aussi d'éléphants, parmi lesquels se trouvait le fameux éléphant blanc incessamment escorté de quatre mandarins avec des éventails pour le refraîchir, des branches pour chasser les mouches et des parasols pour le garantir du soleil, quand il se promenait, et que l'on ne servait qu'en vaisselle d'or[1]. La cinquième et dernière cour était pleine de mandarins, la face à terre et appuyés sur leurs coudes. Il y avait pour arriver à la salle d'audience sept à huit degrés que les gentilshommes français montèrent avec leurs souliers, ce qui était aussi étrange à Siam qu'il l'eût été à Versailles, de s'y présenter pieds nus. Mais il avait été arrêté que nos gens entreraient tête haute, et se conformeraient en tout au cérémonial de leur pays.

« Dès que les gentilshommes ont été placez, on a ouï sonner les trompettes et les tambours du dedans; ceux du dehors ont répondu : c'est le signal que le Roi va se mettre sur son trône. Aussitôt M. Constance nu-piés, c'est-à-dire, avec des chaussettes sans souliers, a monté les degrez, comme on fait à Rome en montant la *Scala santa*, et encore bien plus respectuesement. M. l'ambassadeur l'a suivi : j'étois à sa gauche portant la lettre du Roi. Son excellence a ôté son chapeau sur les derniers degrez dès qu'il a vu le Roi, et, après être entré dans la salle, a fait une profonde révérence à la françoise.

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 249. — « Le roi de Siam, nous dit La Loubère, ne monte jamais l'éléphant blanc : et la raison qu'ils en donnent est que l'éléphant blanc est aussi grand seigneur que luy, puisqu'il a une âme de roy comme lui. » *Du royaume de Siam*, t. I, p. 162.

J'étois à sa gauche, et n'ai point fait de révérence, parce que je portois la lettre du Roi. Nous avons marché jusqu'au milieu de la salle entre deux rangs de grands mandarins prosternez. Il y avoit parmi eux un beau-frère du roi de Camboge. Là M. l'ambassadeur a fait la seconde révérence, et s'est avancé vers le trône du Roi à la portée de la voix, et s'est mis devant le siège qu'on lui avoit préparé. Il a fait sa troisième révérence, et a commencé sa harangue debout et découvert : mais, à la seconde parole, il s'est assis et a mis son chapeau. Je suis demeuré debout tenant toujours la lettre du Roi[1]. »

L'on sera sans doute curieux de savoir quel était l'ajustement de la Majesté Siamoise. Elle avait une couronne enrichie de diamants surmontée d'un bonnet pointu, dont le bord n'avait guère plus d'un pouce de large et attaché sous le manton avec un cordon de soie. Sa veste était rouge à fonds et fleurs d'or, garnie au cou et aux poignets de diamants et de pierreries. Une riche écharpe, dans laquelle était passé un poignard, le ceignait aux reins et était la dernière chose qu'on pouvait voir de son costume. Ce prince était âgé de cinquante à cinquante-cinq ans. Le chevalier de Chaumont nous le peint comme un homme bien taillé et bien fait. Choisy convient qu'il est assez maigre, mais qu'il a de grands yeux noirs, vifs, pleins d'esprit, ce qui est aussi l'avis du père Tachard. Le chevalier de Forbin le voit tout différemment : il ne se rencontre avec Choisy que sur la maigreur du prince, qui est d'ailleurs petit, sans barbe, « ayant sur le côté gauche du menton une grosse verrue, d'où sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. » Que font, après tout, le visage et l'extérieur à cinquante ans passés ? « Il a la physio-

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 251.

nomie d'un bonhomme, ajoute l'abbé. Il ne sera point damné, il connoît à demi la vérité : Dieu lui donnera la force de la suivre. » Et c'est bien là l'important. Mais revenons à la harangue de M. de Chaumont. Ce discours agitait la grande et l'unique question de l'ambassade, la conversion du monarque et de son peuple. C'était bien le moins d'en toucher quelques mots, puisque, quoiqu'en pensassent les Hollandais, l'on n'avait fait tout ce chemin que dans ce but.

« ... C'est particulièrement, sire, poursuivait le chevalier, après les premiers compliments, ce que le Roy mon maître, ce prince si sage et si éclairé, qui n'a jamais donné que de bons conseils aux rois ses alliés, m'a commandé de vous représenter de sa part. Il vous conjure, comme le plus sincère de vos amis, et par l'intérêt qu'il prend déjà à votre véritable gloire, de considérer que cette suprême majesté dont vous êtes revêtu sur la terre, ne peut venir que du vray Dieu, c'est-à-dire d'un Dieu tout-puissant, éternel, infini, tel que les chrétiens le reconnoissent, qui seul fait régner les Rois et règle la fortune de tous les peuples; soumettez vos grandeurs à ce Dieu qui gouverne le ciel et la terre; c'est une chose, sire, beaucoup plus raisonnable que de les rapporter aux autres divinitez qu'on adore dans cet Orient, et dont Votre Majesté, qui a tant de lumières et de pénétration, ne peut manquer de voir l'impuissance[1]... »

Cette harangue fut aussitôt traduite en portugais par l'évêque de Métellopolis[2] à M. Constance, qui la traduisit en siamois à son maître avec une fidélité plus

1. Le chevalier de Chaumont, *Relation du voyage de Siam*, p. 61.
2. « C'étoit un fort saint homme qui s'appeloit, en son nom, Pallu, et étoit d'une famille de Paris. » Marquis de Sourches, *Mémoires*, t. II, p. 133. — Choisy, *Vie de madame de Miramion* (Paris, 1706), p. 67, 215.

ou moins judaïque. Si ce que rapporte Forbin est vrai, il fallait que le ministre comptât fort sur l'ineptie et l'isolement du monarque indien. Il ne transmit du discours de l'ambassadeur que les compliments du roi de France, et tint sous silence les espérances de celui-ci à l'endroit de la religion. Cette fraude n'échappa point au vicaire apostolique qui était présent et qui savait le siamois, mais qui eut peur de s'attirer le ressentiment de M. de Constance, et garda pour lui sa découverte. Au reste, ce manège, d'une impudence incroyable, se répéta autant de fois que le chevalier de Chaumont obtint d'audiences durant le cours de son ambassade, « sans que, de la part du roi et de celle de l'ambassadeur, il y eût rien de conclu que ce qu'il plaisoit à Constance de faire entendre à l'un et l'autre[1]. » Ce prince et cet ambassadeur, dupés jusqu'au dernier moment par un coquin effronté, ne semblent-ils pas une scène empruntée à une farce italienne? Forbin, que Chaumont laissa à Siam, et qui n'avait conservé pour sa part aucune illusion sur ce pays misérable, ne craignit pas de raconter à son retour ce qu'il avait vu, appris et observé, sans trop se soucier du démenti qu'il donnait aux récits optimistes de Choisy et du père Tachard. Et il y eût regardé sans doute à deux fois avant d'user envers Louis XIV du procédé de M. Constance à l'égard du bonhomme de roi siamois[2].

1. Le comte de Forbin, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 506.

2. « Je dirai que j'ai été surpris plus d'une fois que l'abbé de Choisy et le père Tachard qui ont fait le même voyage, et qui ont vu les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés pour donner au public, sur le royaume de Siam, des idées si brillantes et si peu conformes à la vérité. Il est vrai que, n'y ayant demeuré que peu de mois, et M. Constance, premier ministre, ayant intérêt à les éblouir, par les raisons que je dirai en leur lieu, ils ne voient

Nous allons assister à une petite comédie assez curieuse. Il fallait bien remettre la lettre de Louis XIV, et ce n'était pas aussi aisé qu'on se l'imaginerait. Cette maudite lettre avait été déjà l'objet de plus d'un embarras. D'ordinaire, les rois de Siam ne faisaient pas tant d'honneur aux ambassadeurs que de recevoir leurs lettres; mais le chevalier de Chaumont ne voulait à aucun prix se dessaisir de l'épître royale et tenait ferme pour la remettre en mains propres. Cela lui fut accordé. Toutefois, là était le difficile. Le roi, quand il donnait audience, se plaçait à une sorte de fenêtre élevée à six pieds du sol et d'où on ne lui voyait que la moitié du corps. Il avait été promis à l'ambassadeur, qu'on abaisserait la tribune, ou qu'on lui dresserait une estrade qui rendît possible l'accomplissement de sa mission. Mais rien de semblable n'avait été fait. Le chevalier, en s'apercevant qu'on lui avait manqué de parole, dit tout bas à l'abbé de Choisy : « Je ne lui sçaurois donner la lettre qu'au bout d'un bâton, et je ne le ferai jamais. » Il faut dire que le vase d'or qui la contenait avait un manche de plus de trois pieds, tout en or, et que l'on comptait qu'il l'élèverait ainsi jusqu'au trône où était perchée la majesté siamoise.

« J'avoue que j'ai été fort embarrassé, raconte Choisy. Je ne sçavois quel conseil lui donner. Je songeois à porter le siège de M. l'ambassadeur auprès du trône, afin qu'il pût monter dessus : quand tout d'un coup,

dans ce royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à imposer : mais, au bout du compte, il faut qu'ils aient été étrangement prévenus pour n'y avoir pas aperçu la misère qui se manifeste partout, à tel point qu'elle saute aux yeux et qu'il est impossible de ne la voir pas. Cela soit dit en passant. » *Mémoires*, p. 474. De son côté, Deslandes appelle Choisy et Tachard « deux des plus insignes charlatans qu'on puisse lire. » *Histoire de M. Constance*, p. 12.

après avoir fait sa harangue, il a pris sa résolution, s'est avancé fièrement vers le trône, en tenant la coupe d'or où étoit la lettre, et a présenté la lettre au Roi sans hausser le coude, comme si le Roi avoit été aussi bas que lui. M. Constance, qui rampoit à terre derrière nous, crioit à l'ambassadeur : *Haussez, haussez;* mais il n'en a rien fait, et le bon Roi a été obligé de se baisser à mi-corps hors la fenêtre pour prendre la lettre, et l'a fait en riant; car voici le fait. Il avoit dit à M. Constance : *Je t'abandonne le dehors, fais l'impossible pour honorer l'ambassadeur de France; j'aurai soin du dedans.* Il n'avoit point voulu abaisser son trône, ni faire mettre une estrade, et avoit pris son parti, en cas que l'ambassadeur ne haussât pas la lettre jusqu'à sa fenêtre, de se baisser pour la prendre. Cette posture du Roi de Siam m'a rafraîchi le sang, et j'aurois de bon cœur embrassé l'ambassadeur pour l'action qu'il venoit de faire... »

M. de Chaumont ne pouvait manquer de s'arrêter sur ce petit incident très-grave à ses yeux. « Je pris la lettre, dit-il, des mains de M. l'abbé de Choisy, et je la portay dans le dessein de ne la présenter que comme je venois de me déterminer de le faire. M. Constans qui m'accompagnoit rempant sur ses genoux et sur ses mains, me cria et me fit signe de hausser le bras de même que le Roy, je fis semblant de n'entendre point ce qu'on me disoit et me tins ferme, le Roy alors se mettant à rire, se leva et se baissa pour prendre la lettre dans le vase et se pencha de manière que l'on luy vid tout le corps; dès qu'il l'eut prise, je fis la révérence, et je me retirai sur mon siège. » Forbin ne semble pas avoir été au fait de ce petit manège, qu'il constate sans le comprendre. Mieux informé, le père Tâchard nous dit aussi que le roi devina bien l'intention

de l'ambassadeur, qu'il se leva sur ses pieds en souriant et fit la moitié du chemin pour prendre la lettre[1].

Un petit dialogue s'établit entre le prince et M. de Chaumont. Le premier s'informa de la santé de son allié ainsi que de toute la maison royale, et s'il avait fait de nouvelles conquêtes; à quoi M. de Chaumont répondit que chacun se portait bien, et qu'on avait pris Luxembourg, ce dont le monarque siamois témoigna sa joie. L'entretien, on le pense bien, ne s'éternisa point. Le roi se retira doucement et ferma sa petite fenêtre : l'audience était finie.

« Jamais, écrivait le chevalier dans l'enchantement, ambassadeur de Perse, du Mogol, ni même de la Chine n'a été receu comme moi. Le roi de Siam a passé pardessus toutes les coutumes pour honorer le premier ambassadeur de France, qui a paru dans les Indes[2]. »

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 254. — Le chevalier de Chaumont, *Relation du voyage de Siam*, p. 64. — Tachard, *Voyage de Siam*, liv. IV, p. 177. — Comte de Forbin, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 476.

2. Lettre inédite du chevalier de Chaumont à M. ***; à bord de l'*Oiseau*, à la rade de Siam, le 17e décembre 1685. Notre collection d'autographes. — Bibliothèque nationale. Département des Estampes. L'histoire de France par Estampes. *M. de Chaumont reçu par le roi de Siam*, 1685.

IV

UNE ORDINATION SUR MER. — LES SIAMOIS A PARIS. CHOISY ACADÉMICIEN. — SA MORT.

Choisy n'a pas assez d'yeux pour contempler les merveilles qu'il voit ou croit voir. Il admire en confiance, la forme lui répond du fond, un morceau de bois doré sera de l'or massif, et ainsi de toutes choses[1]. Il prendra pour de l'argent comptant les belles paroles, les insinuations habiles de l'astucieux ministre, dont il venait d'ailleurs de recevoir un fort beau présent en porcelaines et en cabinets du Japon.

« Il est temps que je vous dise ce qui me regarde. Je

1. « A peu près dans ce temps-là, raconte Forbin, un accident imprévu mit au jour un trait de fourberie que M. Constance avoit fait à M. de Chaumont et à sa suite. J'ai dit qu'en leur étalant les richesses de Siam, il avoit eu grand soin de leur montrer les plus belles pagodes du royaume, et qu'il avoit assuré qu'elles étoient toutes d'or massif. Parmi ces statues, il y en avoit une de hauteur colossale : elle étoit de quinze à seize pieds de haut. On l'avoit fait passer pour être du même métal que les autres : le père Tachard et l'abbé de Choisy y avoient été trompés, aussi bien que tous nos François, et avoient cru ce fait si constant, qu'ils l'ont rapporté dans leur relation. Par malheur, la voûte de la chapelle où la statue étoit renfermée fondit, et mit en pièces la pagode, qui n'étoit que du plâtre doré. L'imposture parut; mais les ambassadeurs étoient loin. » *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 483.

ne suis point maître des secrets de l'ambassade, c'est à M. l'ambassadeur à en disposer; mais je suis maître de mon secret, et il m'est impossible de vous le porter plus loin. Il y a quelques jours que le Roi de Siam, en causant avec M. Constance, lui demanda s'il avoit souvent des conférences avec M. l'ambassadeur. Il lui dit qu'oui, et encore plus souvent avec moi, parce que M. l'ambassadeur avoit un caractère à soutenir qui empêchoit la familiarité. Sa Majesté lui dit : *Mais comment parlez-vous avec le talapoin françois ? il ne sçait pas le siamois.* Il répliqua qu'il me parloit portugais, et que je lui parlois italien; que j'avois été plusieurs fois en Italie, et que même j'avois été au conclave au couronnement du pape. Là-dessus ce Roi, qui pense à tout, lui dit : *Puisqu'il ne veut pas demeurer ici, et qu'il s'en retourne en Europe, si je le priois d'aller à Rome faire mes complimens au saint pape, et lui porter quelques présens de ma part : qu'en dis-tu?* M. Constance lui répondit qu'il ne doutoit pas que je ne me chargeasse volontiers des ordres de Sa Majesté, et je me ferois un grand honneur de porter à Sa Sainteté des marques de l'estime particulière d'un grand Roi, principalement si Sa Majesté vouloit bien assurer le saint pape, par ma bouche, qu'à sa considération et à celle du roi très-chrétien, elle donneroit à l'avenir dans tous ses États une protection particulière à la religion chétienne. Le roi lui dit : *Bon, bon : je le ferai.* Et de fait, hier, après avoir parlé d'affaires et de complimens avec M. l'ambassadeur, Sa Majesté me demanda s'il étoit vrai que je connusse le saint pape. Je lui répondis qu'oui, et que même j'étois le premier homme du monde qui lui eût baisé les piés un peu avant son exaltation. *Puisque cela est,* me dit-il, *je vous prierai de faire à Rome quelques commissions pour moi.* Il n'en dit pas davantage,

et ce sera à l'audience de congé qu'il me parlera en forme. O çà ! avouons la vérité, ne suis-je pas bien heureux? et ne pouvant pas demeurer ici, pouvois-je retourner en Europe d'une manière plus agréable et plus convenable à un ecclésiastique? J'ai eu le service de Dieu en vue en venant, et je l'aurai encore en retournant. Il est beau pour notre religion qu'un Roi idolâtre témoigne du respect pour celui qui en est le chef en terre, et lui envoie des présens des extrémitez du monde, et je crois que le roi sera bien aise de voir le vicaire de Jésus-Christ honoré par le roi de Siam, et qu'un de ses sujets soit chargé d'une pareille commission[1]. »

Il est vrai que l'abbé apprenait presque aussitôt qu'il était tout revenu de Rome, et que Sa Majesté siamoise avait changé d'idée, qu'elle n'avait pas d'assez magnifiques présents pour Sa Sainteté, et qu'elle n'en voulait pas faire de médiocres. Cela nous a bien l'air d'une méchante raison. « Dieu soit béni de tout! s'écria-t-il avec une résignation parfaite; ce prince m'avoit pourtant dit quelque chose à la dernière audience; mais il fera semblant de l'oublier, et demain ne m'en parlera point. Je sentois une petite complaisance d'aller faire des complimens à Sa Sainteté de la part d'un roi du bout du monde. » Tant que dura l'ambassade, M. Constance les berça tous par de belles paroles dont personne ne paraissait soupçonner la sincérité. Ainsi, au sortir du conseil, il arrive un jour chez l'ambassadeur et lui rapporte avec l'empressement et la joie d'un ami les phrases qui venaient de sortir de la bouche de son maître : « Le roi de France a pour moi une amitié désintéressée. Il m'envoya proposer de me faire chrétien;

1 Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 317, 318.

quel intérêt y a-t-il? Il demande que je m'instruise de sa religion : il ne faut pas le mécontenter, il faut le faire, et voir[1]. » Choisy affirme que rien ne saurait être plus vrai, et que le *barkalon* (le premier ministre) avait même dit à un missionnaire que la religion des pagodes était près de sa fin. Puis, se ravisant par une peur d'être dupe qui le prenait un peu tardivement : « Nous ne sommes pas assez innocens pour croire cela tout droit : mais enfin il est bon que les principaux mandarins s'accoutument à ces discours et ne s'effrayent point d'une pareille nouvelle. Quoi qu'il en puisse arriver, si l'ambassade ne produit pas sur le moment la conversion actuelle du roi, elle fera toujours un bon effet[2]. »

Mais, tout en se préoccupant de la conversion du roi

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 322.

2. L'abbé, dans ses Mémoires, est plus sincère, et dit que, dès leur arrivée, il connut clairement que le roi de Siam, en protégeant les chrétiens, n'agissait qu'en politique, sans nullement songer à embrasser la religion catholique. Les Hollandais inquiétaient fort celui-ci, et il sentait le besoin de se faire un allié puissant et redouté. C'est ce dont M. Constance convint même avec Choisy. Le père Tachard, « esprit doux, souple, rampant, et pourtant hardi pour ne pas dire téméraire, » s'était glissé près du ministre auquel il promit de faire accorder par Louis XIV des troupes, des ingénieurs, de l'argent et des vaisseaux. Il n'eut pas de peine à le convaincre que le chevalier de Chaumont et son coadjuteur étaient sans crédit à la cour, et que c'était au père de la Chaise qu'il fallait s'adresser pour obtenir quelque chose. « Pendant que cela se négocioit, ajoute Choisy, M. Paumart, missionnaire, qui étoit toujours chez M. Constance, en eut quelque vent, et vint m'en avertir : mais je ne voulus pas quitter ma retraite, et je laissai faire le père Tachard, qui par là me souffla un beau crucifix d'or que le roi de Siam me devoit donner à l'audience de congé, et dont le bon père fut régalé avec justice, puisque le chevalier de Chaumont et moi n'étions plus que des personnages de théâtre, et qu'il étoit le véritable ambassadeur chargé de la négociation secrète. Je ne sus tout cela bien au juste qu'après être arrivé en France; mais quand je me vis dans mon bon pays, je fus si aise, que je ne me sentis aucune rancune contre personne. » *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 612).

de Siam, Choisy travaillait à son propre salut. Il avait remis la direction de ses affaires spirituelles à M. de Métellopolis, qui avait décidé qu'il entrerait dans les ordres avant de retourner en France. « Il y a longtemps que je m'y dispose : quand on est faible, il ne faut pas s'exposer au danger, et je crois que ces saintes chaînes me fixeront dans le bon chemin. Je n'aurai plus envie d'aller à l'Opéra, et, prêtre, j'espère que Dieu me fera la grâce de vivre en prêtre... » Ces quelques lignes figurent dans le *Journal* à la date du 20 novembre; le 7 décembre, nous lisons : « J'ai reçu ce matin les quatre mineurs, et demain, s'il plaît à Dieu, je m'engagerai pour toute ma vie dans l'état ecclésiastique.» Et le lendemain : « Je suis présentement sous-diacre : il n'y a plus moyen de reculer, voilà qui est fait. Je ne sçai si je serai assez malheureux pour me repentir; mais je n'en crois rien. Il me semble que je ne l'ai pas fait légèrement. » Et le surlendemain : « Je suis diacre : c'est bien marcher à pas de géant : et qui plus est, demain, s'il plaît à Dieu, je serai prêtre. » Le 10, en effet, il écrivait : « Me voici donc prêtre. Quel terrible poids je me suis mis sur le dos ! il faudra le porter, et je crois que Dieu, qui connoît ma foiblesse, m'en diminuera la pesanteur, et me conduira toujours par ce chemin de roses, que j'ai trouvé si heureusement chez vous au sortir des bras de la mort. » Il ne faut pas oublier que cela était adressé à l'abbé de Dangeau.

Il n'entrait pas dans notre cadre de faire la relation détaillée de cette ambassade, que le lecteur, si le cœur lui en dit, pourra aller chercher dans le père Tachard, le chevalier de Chaumont, le comte de Forbin, et, avant tout, dans le *Journal* de Choisy[1], pour l'amusement d'un

1. Il existe tout une bibliothèque relative à l'histoire de ces peuples de l'extrême Orient, qui préoccupèrent tant, un instant,

récit fait au jour le jour et dont il incidente la matière par sa bonne humeur et sa verve originale, plus, il faut bien en convenir, que pour l'exactitude, car l'enthousiasme brouille à tout instant ses verres. Le roi de Siam et son ministre avaient mis tout en œuvre pour éblouir leurs hôtes; mais aussi y parvinrent-ils au delà du possible. Que retirait-on de tant de dépenses et de fatigues? Rien, ou bien peu de choses pour le présent : des démonstrations cordiales, des cadeaux dépêchés en Europe et des ambassadeurs pour accompagner ces cadeaux et les déposer aux pieds du grand roi, quelque espoir enfin d'une conversion lointaine. Choisy, déçu comme les autres dans ses petits plans d'ambition, était le seul peut-être qui n'eût point perdu complètement ses pas. S'il n'avait conquis nulle âme à la foi, il avait travaillé sur lui-même avec un succès dont il n'avait qu'à se féliciter. Après tant de tempêtes et de naufrages, il avait rencontré le calme et le port. Le ciel avait permis que la plus grande grâce qui pût lui arriver le vînt trouver sur cette terre idolâtre; c'était là qu'il avait rompu le dernier lien qui le rattachait au passé. Il était devenu, pour tout dire, le ministre de ce dieu tant de fois outragé par lui : le caractère dont il était revêtu allait faire de lui un tout autre homme.

On remit à la voile le 22 décembre, après trois mois de séjour à Siam. Le *Journal* de Choisy, toujours attachant par l'agrément du détail et l'originalité de la phrase, n'offre, au retour, aucun incident qui vaille la

en France. A part ceux que nous avons cités plus haut, mentionnons les *Voyages de Siam* de Jean Struys, (édit. de 1681), la *Relation historique du royaume de Siam* par de Lisle (1684); Turpin, *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam* (1771, 2 vol.); *Histoire du royaume de Siam* (par H. Gervaise. Paris, 1688, in-4°); *Description du royaume de Thaï ou Siam* par M. Levêque Pellegoix.

peine d'être consigné ici. Le temps nous presse, d'ailleurs, et il nous tarde de poser le pied en France. Ce fut à bord que l'abbé dit sa première messe, le 6 janvier, jour de l'Épiphanie. Il avait pris au sérieux son personnage de prêtre et ne crut pas devoir se dispenser de prêcher l'équipage. « J'en ai eu toute ma vie la fantaisie, dans des temps où je prêchois fort peu d'exemple : maintenant que Dieu m'a fait la grâce de rentrer en moi-même, et que je me vois prêtre pour l'éternité, je veux au moins essayer, et jamais je ne trouverai une plus belle occasion[1]. » Il essaye, en effet, et n'est pas trop mécontent de lui. Cela l'encourage à continuer et à faire de l'apôtre; il réussit de plus en plus. Une fois, pourtant, il se trouve accroché et perd tout à fait la tête, ce qui devait lui être plus facile qu'à aucun homme du monde. « Je ne prends plus la peine de vous dire quand je prêche, ou quand je ne prêche pas : quand on est rompu à un métier, on ne s'en fait plus de fête. Cependant, à dire le vrai, j'ai pensé manquer aujourd'hui : j'ai oublié tout à fait le commencement de mon premier point. Qu'ai-je fait ? j'ai battu la campagne; j'ai redit en autres termes un peu plus familiers ce que je venois de dire d'un stile sublime, et ainsi, en plotant, j'ai rattrapé ce que j'avois à dire. Je crois que le pauvre père Tachart a sué pour moi : mais peu de matelots s'en sont apperçus[2]. »

Le 18 juin 1686, ils étaient dans la rade de Brest. M. de Chaumont et l'abbé partirent ensemble, mais se séparèrent dès la seconde journée. Les Siamoises, à ce qu'il paraît, n'avaient fait aucun tort aux Françaises; le chevalier, homme de piété et de mœurs rigides, ne rencontrait pas une Bretonne sur sa route qu'il ne la dé-

1. Choisy, *Journal du voyage de Siam*, p. 440.
2. *Ibid.*, p. 479.

vorât du regard : la plus laide lui semblait aussi belle que la princesse de Conti. Choisy n'arriva que trois jours après lui à la cour. « On nous entouroit comme des ours, » dit-il. Et il n'exagérait rien. Madame de Scudéry écrivait effectivement à Bussy : « L'on court l'abbé de Choisy pour le faire conter tout ce qu'il sçait. Je pense que je l'irai chercher aussi quand le feu n'y sera plus tant. Il est, comme vous sçavez, dans une grande dévotion[1]. » Le roi lui fit cent questions auxquelles il répondit avec une pointe gasconne qui fit merveille. Il s'informa comment « manger » se disait en siamois; Choisy répartit que le verbe correspondant à « manger » était *kin*. Un quart d'heure après Louis XIV lui demanda le mot qui signifiait « boire, » et l'abbé de répondre *kin*. « Je vous y prends, interrompit le roi, vous m'avez dit tantôt que *kin* signifie manger. — Il est vrai, sire; mais c'est qu'en siamois *kin* signifie avaler; et, pour dire manger, on dit *kin kaou*, avaler du riz, et *kin nam*, avaler de l'eau. — Au moins, dit le roi en riant, il s'en tire avec esprit[2]. » Mais, s'il faut en croire Choisy, il n'avait eu d'autre mérite que d'être vrai. De semblables hasards ont fait, plus souvent qu'on ne pense, la fortune de braves gens qui n'étaient que naïfs au moment où on les supposait des prodiges de finesse et d'à-propos. « J'avoue, dit-il quelque part dans ses Mémoires, au sujet de la sorte d'éloignement que le roi lui avait toujours montré, que ce prince m'a fait du bien; mais je ne l'avois pas mérité par mes services; tout va sur le compte de mes parens : car pour moi (je le dis à ma confusion,) jamais il ne m'a écouté favorablement; et lorsque je lui ai demandé quelques grâces

1. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Charpentier), t. V, p. 558. Lettre à Bussy; Paris, ce 22 mai 1686.
2. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 612.

assez légères, il me les a toutes refusées. Je veux pourtant lui rendre justice : il n'a pas eu grand tort ; je m'étois donné l'exclusion à moi-même, et ma conduite, cachée et irrégulière, ne le justifie que trop à mon égard[1]. » Mais, au moment où Louis XIV comblait de biens ceux de ses sujets qui consentaient à abjurer le protestantisme et à rentrer dans le giron de la foi, il n'y avait pas de motifs pour que Choisy, après l'éclat de son retour vers Dieu, n'obtînt quelque faveur signalée, et, son imagination aidant, dut-il se croire déjà parvenu aux premières dignités ecclésiastiques. Mais, s'il fit ce rêve, il fut assez tôt réveillé.

M. Constance, qui avait tout mis en œuvre pour donner à ses hôtes la plus grande idée de ce pauvre royaume, en envoyant des ambassadeurs à Louis XIV, n'avait rien négligé pour maintenir une illusion d'ailleurs si utile à ses projets. L'*Oiseau* et la *Maligne* furent littéralement encombrés d'objets de toute nature, vases d'or et d'argent, porcelaines, étoffes, tapis, toutes les raretés qu'on avait pu rassembler. Choisy était consulté pour l'opportunité de ces présents. Comme il était un chaud ami, il dit que le cardinal de Bouillon ne serait pas mécontent d'une petite politesse du roi de Siam, et fit mettre Son Éminence sur la liste des personnages qu'il n'était pas inutile de caresser. Il y avait donc une lettre du monarque siamois au prélat, escortant trois ballots de présents. Au départ de l'expédition, le cardinal était en pleine faveur, et un esprit plus prévoyant n'eût pu deviner la disgrâce trop méritée qui frappa celui-ci. En posant le pied à Brest, Choisy apprit l'exil de son ami et pressentit le peu de convenance de ces dons. Il eut bien l'intention de les supprimer jusqu'à

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 557.

des temps plus propices, mais il paraît qu'il n'en eut pas le loisir. Le lendemain même de ce petit dialogue, qui semblait avoir été pour lui presque un coup de partie, il se promenait dans la galerie, lorsqu'il entendit Cavoye, Livry et plusieurs autres s'entretenant de M. de Bouillon et des présents qui lui étaient envoyés de Siam. De quel œil le roi verrait-il cela ? Il n'était pas probable qu'il lui sût un gré infini de ce zèle intempestif à l'égard d'un courtisan qui avait encouru justement la colère du maître? Fort inquiet, ne sachant quel parti prendre, Choisy alla chez M. de Seignelay; mais celui-ci était à son château de Sceaux. Il s'ouvrit alors à M. Boucherat[1] et au comte d'Auvergne, qui lui conseillèrent tous les deux de se confesser au roi, avant qu'il n'apprît de quelque autre son étourderie. L'abbé se mit sur son passage, comme il allait à la messe, et lui dit à l'oreille : « Sire, je prie Votre Majesté de m'accorder un moment d'audience dans son cabinet.—Est-ce pressé? -- Oui, sire. — Eh bien ! lui répondit-il *avec un visage solaire,* venez après mon dîné. »

Choisy fut exact et se tint dans l'antichambre. Le roi, l'apercevant, lui donna un petit coup sur le bras et lui dit de le suivre. Il n'y avait personne dans le cabinet qui pût gêner l'explication; il est vrai que l'explication était déjà assez embarrassante par elle-même. « Sire, balbutia le pauvre abbé, je crois être obligé de dire à Votre Majesté que le roi de Siam a écrit à M. le cardinal de Bouillon et lui a envoyé des présens. — Pourquoi cela? et qui lui a donné le conseil de le faire? — Sire, c'est moi ; j'ai cru bien faire en faisant honorer par un grand roi le premier aumônier de Votre Majesté, et le premier homme de l'Église

1. Le chancelier.

de France. — Vous avez fait cela de votre tête ? s'écria le roi avec une mine à le faire rentrer cent pieds sous terre. — Sire, j'en ai parlé à M. le chevalier de Chaumont, et il m'a approuvé; je ne pouvois pas deviner que M. le cardinal de Bouillon seroit assez malheureux pour vous déplaire : Votre Majesté venoit de lui donner l'abbaye de Cluny. — Cela suffit, » répondit le monarque irrité en tournant le dos au coadjuteur d'ambassade, qui sortit assez troublé, comme on le pense, de la façon dont ses explications avaient été reçues. « Les courtisans, ajoute-t-il avec une ravissante bonhomie, me vouloient faire des complimens sur mon audience; mais je payai de modestie, et passai vite. J'allai me renfermer dans une petite chambre de cabaret, où, sans reproches, je remerciai Dieu de m'avoir humilié. J'étois trop fier, je croyois avoir trouvé la pie au nid pendant mon voyage en contentant les jésuites et les missionnaires : la mine que le roi venoit de me faire rabattoit bien mon caquet; il me sembloit pourtant que mon innocence me mettoit en repos[1]. »

A sept heures du soir, Choisy sortit « de sa tanière » et reparut au château. Là, il apprit que le roi l'avait fait chercher de tous côtés. Cela était plus alarmant que flatteur. M. de Seignelay était enfin de retour; l'abbé se rendit chez lui. Le ministre pensa le manger. « Vraiment, monsieur, lui dit-il, le roi est dans une belle colère ! Pourquoi ne m'êtes-vous pas venu trouver d'abord ? » M. de Seignelay lui demanda ensuite la lettre du roi de Siam et la liste des présents destinés au cardinal, qu'il remit aussitôt. Malgré l'effroyable figure que Louis XIV lui avait faite, Choisy, qui n'était pas aussi détaché qu'il semble le croire, alla au souper du

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 613.

roi, dont il ne put obtenir une parole. Le lendemain, il était averti que Sa Majesté, au petit coucher, avait fulminé contre lui et contre le cardinal, qu'il soupçonnait de n'avoir fait envoyer l'abbé à Siam que pour se faire accabler de présents. Le coadjuteur d'ambassade vit bien qu'il n'y avait rien de bon à faire à la cour, et qu'il devait s'éloigner au moins pour quelque temps. « Je crus, dit-il, qu'il falloit laisser passer l'orage, et je m'en allai à Paris m'enfermer dans mon séminaire, où une demi-heure d'oraison devant le saint-sacrement me fit bientôt oublier ce qui venoit de m'arriver. »

Le 12 juillet, les ambassadeurs faisaient leur entrée à Paris. Choisy y envoya sa voiture comme les plus hauts personnages. Il ne fut plus question que de ces ambassadeurs attirés de l'autre bout du monde par la renommée du grand roi. Mascarade ou non, cela fut pris fort au sérieux par Louis XIV, qui leur donna audience sur un trône splendide, entouré de la cour la plus brillante. Ces braves gens à peine vêtus, au teint basané, au regard ébahi, durent faire une étrange figure au milieu de ces gardes, de ces grands seigneurs chamarrés, de ce monde de ducs, de duchesses, de femmes jeunes, jolies, étincelantes de bijoux et de diamants[1].

1. S'ils obtinrent un succès de curiosité à Versailles, il en fut tout autrement à Paris, où l'on alla jusqu'à les huer. « Le roy, écrivait M. de Seignelay à La Reynie, ayant esté informé que la populace s'amasse pour voir l'ambassadeur de Siam, qu'on luy dit des injures, et qu'il y a eu quelques insolens qui ont ozé arrester un des carrosses qui leur servent, et de battre le cocher, S. M. m'ordonne de vous escrire que son intention est que vous preniez des mesures pour empescher ce désordre ; et si vous croyez qu'il soit nécessaire de publier quelque ordonnance pour cela et de faire punir quelques uns de ceux qui pourroient tomber en pareille faulte, S. M. se remet à vous de faire ce que vous estimerez de plus convenable. » Le marquis de Seignelay à La Reynie ; le 18 aoust 1686. Depping, *Correspondance administrative* (Imprimerie nationale, 1851), t. II, p. 575.

Les présents du roi de Siam, étalés dans le salon au bout de la galerie, n'étaient pas le moindre objet de la curiosité générale.

Louvois, qui avait ses raisons pour être sévère envers ces étrangers venus là par une autre influence et sous une autre protection que les siennes, dit, en passant, à Choisy : « Monsieur l'abbé, tout ce que vous avez apporté là vaut-il bien quinze cents pistoles ? — Je n'en sais rien, monsieur, répondit celui-ci avec l'intention d'être entendu, mais je sais fort bien qu'il y a pour plus de vingt mille écus d'or pesant, sans compter les façons; et je ne dis rien des cabinets de Japon, des paravens, des porcelaines. » Louvois passa son chemin en souriant dédaigneusement. Il était l'ennemi du cardinal de Bouillon, et l'affection de Choisy pour cette Éminence n'avait pas mis notre abbé dans ses papiers; cette petite répartie ne contribua pas à l'adoucir à son égard, et celui-ci prétend que, quatre jours après, le ministre, pour se venger, racontait sur lui à Meudon, en pleine table, une histoire fausse de tout point et médiocrement à son avantage. Mais laissons là ces commérages. Le propos de Choisy avait été rendu au roi, qui, dès le soir même, lui fit demander par Bontemps si tout cela était bien exact. L'abbé y répondit en remettant le mémoire circonstancié du poids de chaque vase d'or, qu'il avait fait faire à Siam, avant le départ[1]. Le chevalier de Forbin, qui n'est pas disposé à grossir les chiffres, dit aussi que M. Constance porta les choses jusqu'à épuiser le royaume, qu'il envoya en Chine et au Japon ramasser ce qu'il y avait de précieux et de rare, et qu'il ne discontinua à faire porter sur les

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 613. — Deslandes, *Histoire de M. Constance*, p. 23.

vaisseaux que lorsqu'ils n'en purent plus contenir [1]. L'on trouve, à la suite de la relation du chevalier de Chaumont, l'énumération des présents, tant de la part du prince et de la princesse de Siam que de M. Constance, au roi, à Monseigneur, à la dauphine, au duc de Bourgogne, au duc d'Anjou, au marquis de Seignelay et au marquis de Croissy. Cela n'a pas moins de vingt-neuf pages.

Les ambassadeurs siamois se prêtaient volontiers à l'exhibition de leurs personnes [2]. Ils permettaient qu'on assistât à leurs repas et se montraient pleins d'attentions envers les dames. On les mena à la comédie; ils allèrent voir jouer l'*Avare*. A en croire le *Mercure galant*, rien n'était comparable à la courtoisie et à la politesse du premier ambassadeur. A une représentation d'*Armide*, celui-ci demanda si Armide était Française; et, lorsqu'il lui fut répondu qu'elle n'avait pas cet honneur, qu'elle était tout simplement nièce d'Hidraot, roi de Damas, il repartit : « Si elle eût été Françoise, elle n'auroit pas eu besoin de magie pour se faire aimer, car les Françoises charment par elles-mêmes. » Ce qui va suivre ne parut pas moins galant, bien que plus embarrassant à entendre. On le questionnait sur la parure des femmes de France. Il répondit qu'elles seraient encore mieux si elles étaient vêtues comme celles de son pays. Il fallut bien lui demander comment s'habillaient les dames siamoises, et il dit qu'elles

1. Comte de Forbin, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 478 et 505. — Il y avait cent trente-deux ballots, y compris ceux du chevalier de Chaumont et de l'abbé de Choisy (*Mercure galant*, seconde partie, 1686, t. I, p. 39.

2. Benoist fit les portraits du premier et du second ambassadeur, et de leur chancelier, exposés plus tard, dans les croisées des trumeaux, I, II, III. *Liste des tableaux et des ouvrages de peinture et de sculpture exposés dans la grande galerie du Louvre* (Coignard, 1699), p. 6.

étaient demi-nues[1]. Choisy fait le plus grand éloge de ce personnage, qui ne dut qu'à sa recommandation expresse la glorieuse mission dont nous le voyons s'acquitter, à l'admiration du *Mercure*. Il avait été placé près de l'ambassade française en qualité de gentilhomme ordinaire ou de quelque chose d'approchant; l'abbé, qui n'avait qu'à se louer de lui, s'imagina qu'il était l'homme qu'il fallait pour envoyer en France et le dit à M. Constance. Ce dernier objecta qu'il n'était pas assez grand seigneur pour représenter son maître auprès d'un si puissant roi que le roi de France, et qu'en outre c'était un mécontent qui boudait, et auquel il était impolitique de confier un emploi de cette importance. Pour bouder, il avait bien ses motifs. A la mort du barkalon, son frère, on lui avait ôté deux millions. Est-ce ôté, ou pris ? Car le roi de Siam ne se faisait pas scrupule, à l'occasion, d'opérer de ces sortes de saignées, sans qu'il eût d'autre raison à donner que son caprice[2]. Quoi qu'il en soit du plus ou moins de propriété du terme, Choisy, optimiste par tempérament, dit à M. Constance que le meilleur moyen de le ramener était de l'élever à cette haute faveur. Le ministre se laissa convaincre, et obtint du roi qu'on l'enverrait en France. «Il faut pourtant avouer, remarque Choisy avec candeur, que M. Constance avait raison. Ce bon ambassadeur se mit à son retour dans le parti de Pitracha, et, par ses conseils, contribua beaucoup à le faire roi et à faire scier en deux le pauvre M. Constance[3]. »

1. *Mercure galant*, seconde partie, septembre 1686, t. I, p. 96.

2. « Lorsqu'un mandarin, raconte Forbin, a eu l'adresse de ramasser quelque petite somme d'argent, il n'a rien de mieux à faire que de la tenir cachée, sans quoi le prince la lui feroit enlever. » *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXXIII, p. 505.

3. M. Constance fut massacré en 1688, et le roi de Siam jeté dans une prison à la suite d'une conspiration ourdie par les tala-

Mais c'est nous être assez étendu sur une ambassade qui laissait Choisy obéré par les dépenses obligées d'un déplacement de cette nature, et qui, loin d'avancer ses affaires d'ambition, le brouillait avec la cour. Le *Journal du voyage de Siam*, « délicieux à un peu de manière près » disait le père Bouhours [1], et qui parut alors, fit fortune. Ce que nous avons cité a dû suffire pour donner

poins, prêtres du pays, et à la tête de laquelle s'était mis le mandarin O-Pra-Pitracha. Les frères du roi furent renfermés dans des sacs d'écarlate, et assommés à coup de bûches de santal, ce qui était le supplice des grands personnages à Siam. Choisy dit que M. Constance fut scié en deux. Deslandes rapporte, de son côté, qu'après lui avoir fait souffrir des tourments inouïs, on le conduisit dans un bois voisin de Louvo, et là, les bourreaux, armés de sabres, le massacrèrent inhumainement. La femme du ministre eut à endurer mille atrocités; exposée aux violences du fils de Pitracha, qui épuisa sur elle toute sa fureur, elle se vit réduite à la condition la plus abjecte et la plus misérable. Cette révolution eut pour résultat de chasser du pays les troupes françaises envoyées à Siam, commandées d'ailleurs par des chefs dont la lâcheté et l'impéritie secondèrent merveilleusement l'audace des insurgés.

1. *Bibliothèque des gens de Cour*, par Gayot de Pitaval (Paris, 1723), t. IV, p. 481.— Saint-Évremont, dont le scepticisme ne pouvait être favorable aux petites capucinades de l'abbé, le persiffle d'une façon assez maligne dans ces quelques lignes qui donnent la mesure de sa plaisanterie. « M. l'abbé de Choisi m'ennuye fort avec son journal de vents et de route; mais les lettres où il parle de lui me réjouissent. Je suis ravi de le voir se faire prêtre, pour avoir l'occupation de dire la messe dans l'inutilité où il se trouve sur le vaisseau. Il écrit naturellement; et à lui rendre justice, il n'y a point de voyageur moins entêté qu'il est du faux merveilleux. Il n'est pas fâché de paroître sur un grand éléphant; de se trouver devant le roi avec monsieur l'ambassadeur et monsieur l'évêque; d'entretenir en particulier monsieur Constance : mais il n'en juge pas la symphonie de ce pays-là moins détestable; la comédie chinoise et l'opéra siamois ne l'en accommodent pas mieux; il n'en trouve pas la peinture meilleure que la musique. Pour les rafraichissemens et pour les régales, poules, canards, cochons, ris éternel : chose triste au goût de monsieur l'abbé malgré l'esprit de mortification que lui donne sa condition nouvelle! » *Œuvres de Saint-Évremont* (Londres, Jacob Tonson, 1725), t. V, p. 58.

une idée de ce livre dont la forme gasconne rachète l'insignifiance du fond; car, si le séjour de Siam ne manque ni d'intérêt ni de curiosité, il faut convenir qu'il n'en est ni n'en peut être autant d'une traversée de plusieurs mois entre ciel et terre, sur un vaisseau réglé et discipliné d'ailleurs comme un séminaire. Ce succès enhardit Choisy, qui, engagé de plus en plus dans cette voie de piété et de dévotion, fit une interprétation des psaumes où les différences notables de l'hébreu et de la Vulgate étaient marquées. Heureusement pour le livre qu'il était précédé d'une *Vie de David;* l'on se garda bien de lire l'interprétation des psaumes, mais on dévora l'histoire du roi-prophète, allégorie transparente toute à la glorification de Louis XIV : c'était de mode alors d'entonner à tous propos les louanges du grand roi, aussi bien dans les livres d'édification que dans les prologues d'opéras. Choisy, récompensé par le succès de ces innocentes adulations, renchérira sur l'éloge dans une *Vie de Salomon,* publiée peu après, et où l'allusion était encore plus diaphane. Le récit de l'audience accordée par Salomon aux ambassadeurs des rois des Indes avait une intention qui ne pouvait échapper et que tout le monde saisit. Cela prouve au moins que, si Choisy faisait des écoles, il avait aussi ses moments d'habileté. Ces finesses de courtisan ne furent pas en pure perte, comme il nous l'apprend lui-même; d'abord, elles apaisèrent le ressentiment du maître. « Six mois après, nous dit-il, je présentai au roi la *Vie de David* et les *Psaumes,* qu'il reçut fort agréablement. J'en eus obligation au père de la Chaise, qui lui avoit parlé en ma faveur, et qui me fit avoir une audience dans le cabinet. Sa Majesté avoit bien connu que je n'avois pas grand tort : cela est si vrai que, l'année suivante, il me permit d'aller voir le cardinal, qui étoit à Tarascon fort

malade, et dit au père de la Chaise qu'il étoit bien aise que de certaines gens l'allassent voir en cet état-là. Hélas ! le pauvre prince avoit peut-être bonne opinion de moi, et il avoit raison de l'avoir en ce temps-là : j'étois tout frais des missions orientales, où je n'avois pas laissé de prendre de bonnes teintures en voyant faire, et faisant tant soit peu d'attention [1]. »

Le duc de Saint-Aignan venait par sa mort de laisser un fauteuil vacant à l'Académie. Le *Journal du voyage de Siam* avait donné une sorte de célébrité à Choisy ; son esprit, ses relations, l'aménité de son caractère, plus sans doute que des titres autrement sérieux, lui ouvrirent les portes de cette assemblée illustre, qui, d'ailleurs, ne se recrutait pas que de lettrés. Le terrible Despréaux, lui-même, n'aura pas d'objection à faire. « J'ai appris par la *Gazette* que M. l'abbé de Choisy étoit agréé à l'Académie. Voici encore une voix que je vous envoie pour lui, si les trente-neuf ne suffisoient pas. » A quoi répondait l'auteur d'*Andromaque* : « Je laisse volontier à la *Gazette* à vous parler de M. l'abbé de Choisy. Il fut reçu sans opposition ; il avoit pris tous les devants qu'il falloit auprès des gens qui auroient pu lui faire de la peine [2]. » Avec son caractère doucereux et inoffensif, Choisy, chemin faisant, s'était conquis de nombreux amis. « Pour des ennemis, grâce à Dieu, je n'en ait point, et n'en eus jamais : et si je savois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendroit mon ami en dépit de lui [3]. » Bergeret fut

1. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 613.
2. Boileau, *Œuvres complètes* (éd. Saint-Surin), t. IV, p. 57, 63. Lettre de Boileau à Racine ; Bourbon, le 29 juillet. Réponse de Racine à Despréaux ; Paris, le 4 août (1687).
3. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 559.

chargé de lui répondre. Il le fit au gré du récipiendaire. Il n'oublia pas celle qui, de son vivant, s'était fait une place si distinguée parmi les femmes illustres, les précieuses de la première moitié du règne : « cette illustre mère, comparable aux Cornélies, qui parloit sa langue, avec tant de grâce et de pureté, et qui vous ayant fait sucer l'éloquence avec le lait, nous a donné lieu de penser que vous étiez né pour l'Académie, et que vous aviez été élevé pour elle, entre les bras et dans le sein des Muses mêmes [1]. » Sa réception eut lieu le 25 août 1687. Si jusque-là, ses titres avaient été médiocres, il allait devenir un véritable homme de lettres et produire avec une fécondité qui lui réussit auprès de ses comtemporains. Il fallait bien faire quelque chose autre que par le passé. La coquette qui a vieilli doit opter entre le jeu, l'intrigue, le bel-esprit et la dévotion. L'activité dévorante de Choisy se fût à la rigueur accommodée de ces quatre façons d'employer les heures; et si, par force, il renonça à l'intrigue, il arrangea sa vie de manière à ce que les trois autres y trouvassent place [2]. En l'appelant dans son sein, l'Académie ne pensait s'adjoindre qu'un confrère de mœurs charmantes; elle rencontra en lui un esprit tout à la fois ingénieux et laborieux qui ne demandait qu'à être utile, et le fut en effet.

En 1692, Choisy, au Luxembourg, où il avait con-

1. *Nouvelles de la république des lettres*, Janvier 1688 (Amsterdam, Desbordes), p. 66.

2. « Une dame qui a tout l'esprit du monde a dit que j'avois vécu trois ou quatre vies différentes homme, femme, toujours dans les extrémités ; abîmé ou dans l'étude ou dans les bagatelles, estimable par un courage qui mène au bout du monde, méprisable par une coquetterie de petite fille; et dans tous ces états différens, toujours gouverné par le plaisir. » *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 555.

servé un logement, forma une réunion de gens intelligents, au nombre de treize, ses confrères à l'Académie, la plupart. C'étaient M. Bon, l'abbé de Mailly, l'abbé de Dangeau, l'abbé Testu, Renaudot le petit-fils du fondateur de la *Gazette*, Caumartin, cet original dont il a été question, et qui persifla si cruellement, le jour de sa réception à l'Académie, l'évêque de Noyon; puis d'Herbelot, Guénégaud, Charles Perrault, Fontenelle, Guillard et le président Cousin. Choisy avait été nommé secrétaire perpétuel de la petite société, qui ne vécut guère. « On étoit persuadé, dit M. d'Argenson, que le droit public, la politique, la jurisprudence, la théologie, et même la philosophie morale, n'étoient du ressort d'aucune de ces académies (l'Académie française, celle des belles-lettres et celle des sciences). Il paroît que c'étoit pour traiter ces matières, et pour examiner les livres de ce genre, que la nouvelle académie s'étoit établie [1]. » Une pareille assemblée, sous une monarchie absolue, ne peut jamais être fort du goût du pouvoir, que toute investigation, même spéculative, inquiète. L'on s'engageait à garder le silence sur l'objet des séances et sur les opinions qui seraient émises, silence toujours difficile à observer, et qui ne fut pas aussi religieusement gardé qu'on l'avait promis. M. d'Argenson pense même qu'il faut attribuer à des indiscrétions et à quelque ombrage du ministre le peu de durée de ces réunions qu'on tenta, vingt-huit ans plus tard (vers 1720), de ressusciter sous la désignation tout anglaise de *Club de l'entresol*, et qui durent, elles aussi, se disperser par des raisons analogues [2].

1. Le marquis d'Argenson, *Essais dans le goût de ceux de Montaigne, ou les Loisirs d'un homme d'État* (Bruxelles, 1788), p. 297.
2. M. d'Argenson dit quelques pas plus loin, page 306 : « Il paroît que l'académie du Luxembourg finit parce qu'on y proposa

Choisy nous a conservé le procès-verbal de ces séances; la première est du 8 janvier, la dernière s'arrête au 12 août [1]. Ce journal est demeuré jusqu'alors inédit, et je ne sais s'il est fort à souhaiter qu'il voie jamais le jour, bien qu'il s'y rencontre parfois, ce qui coule de source, des choses piquantes, des détails intéressants. Nous ne citerons de ce recueil manuscrit qu'un fait assez curieux en soi et d'ailleurs relatif au personnage étrange dont nous crayonnons la vie. Choisy avait entrepris une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il soumit à sa petite académie. Tout était bien jusque-là. Mais il voulait changer le titre du livre ainsi que les titres de quelques chapitres. Pourquoi l'*Imitation de Jésus-Christ*, quand l'ouvrage traite exclusivement des consolations intérieures que les âmes chrétiennes peuvent se procurer? Tout en reconnaissant la remarque de l'abbé judicieuse, on lui objecta qu'il était trop tard pour substituer à un titre consacré par le temps, quelque fautif qu'il fût, un titre même meilleur; que d'ailleurs l'essai en avait été déjà fait, et qu'une traduction de l'*Imitation* avait été publiée au seizième siècle sous le titre de l'*Eternelle consolation*, sans le moindre succès; que, s'il voulait toucher aux traductions de l'*Imitation* déjà connues, il était indispensable qu'il examinât judaïquement le texte latin, qu'il comparât les manuscrits entre eux, qu'il établît ses autorités, etc., etc., C'est là une tâche de bénédictin, et

des questions trop délicates, et que les académiciens s'étant partagés, et ayant vivement disputé sur ces objets, s'aigrirent les uns contre les autres, et enfin se séparèrent. » M. d'Argenson peut n'avoir que l'apparence de la contradiction; il est probable que les deux causes qu'il rapporte ont concouru simultanément à faire dissoudre la petite société des treize.

1. *Journal de l'assemblée du Luxembourg*, t. I des *Manuscrits de Choisy* (Arsenal), f. 175 à 276.

Choisy n'était pas d'humeur à se plonger dans le dédale de pareilles recherches. « Ce serait la mer à boire,» répondit-il, et il publia sa traduction sans un plus ample informé.

Ce n'est pas là l'anecdote la plus curieuse sur cette *Imitation* de Choisy. On lit dans Amelot de la Houssaye : « L'abbé de Choisy, de l'Académie françoise, a dédié sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* à madame de Maintenon. La première édition est remarquable par deux versets du psaume XLIV, qui sont au bas d'une taille-douce, où cette dame est représentée à genoux au pied du crucifix, savoir : *Audi, filia, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui* (v. 11). *Et concupiscet rex decorem tuum* (v. 12). *Écoutez, ma fille, et soyez attentive ; Oubliez la maison de votre père, et le roi désirera de voir votre beauté.* On les a retranchés dans la seconde édition, à cause de la malignité des gloseurs[1] ». Cette anecdote se trouve encore dans la *Vie de Choisy*, de l'abbé d'Olivet, dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, de Labeaumelle; elle est reproduite par d'Alembert dans son *Éloge de Choisy*, et par Voisenon dans ses *Anecdotes littéraires;* M. d'Argenson, qui devait être des mieux renseignés, en parle également comme d'un fait positif. « Cette application, dit-il, scandalisa tout le monde. On obligea bien vite l'abbé de Choisy à retrancher cette image des exemplaires de son livre qui lui restoient à débiter, après qu'il eut fait présent seulement de quelques-uns. Il n'a pas même voulu me procurer un exemplaire où cette image se trouve. Les bibliomanes l'achèteroient bien cher[2]. » Le plus curieux, c'est que rien n'est vrai de

1. Amelot de la Houssaye, *Mémoires historiques* (Amsterdam, 1731), t. II, p. 87.
2. Le marquis d'Argenson, *Mémoires* (Jannet, 1856), t. I, p. 302.

tout cela. M. Barbier, malgré tant de raisons d'admettre sans contrôle une assertion si universellement acceptée, a voulu s'assurer du fait par lui-même, et il a cherché en vain dans les quatre premières éditions ce qu'on prétend s'y trouver. La première n'est même pas dédiée à madame de Maintenon, elle l'est au roi. L'on voit, en tête du premier livre, un homme s'enfonçant dans le désert à la voix d'un ange qui lui crie : « Fuyez, cachez-vous, et gardez le silence. » Dans le second livre, c'est une femme habillée de noir, agenouillée devant un crucifix et entourée d'une multitude de jeunes filles, assises sur des gradins [1]. Au bas on lit : *Audi, filia* « Écoutez ma fille. » Il n'y a pas à douter de l'intention de Choisy : cette dame, entourée de jeunes demoiselles, c'est madame de Maintenon. Mais les mauvais plaisants ont été plus loin que lui, ils ont complété la légende en achevant la pensée du psalmiste : *Inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui. Et concupiscet rex decorem tuum* [2]. Choisy, qui avait voulu adresser une flatterie à la favorite et qui se trouvait l'avoir compromise par une étourderie assez étrange, il est vrai, remplaçait, dès 1692, dans quelques exemplaires, la figure de madame de Maintenon par un crucifix assez grossièrement gravé. Dans la quatrième édition, donnée en 1699, la marquise avait tout à fait disparu ; on

— Gaillard propage pareillement cette erreur dans le *Dictionnaire historique de l'Encyclopédie méthodique.*

1. *Catalogue des livres rares de M. le baron P.* (Pichon). (Paris, Pottier, 1869), p. 15, n° 56.

2. « Au reste, fait observer M. Barbier, ces railleurs ne faisaient que renouveler l'application du même passage faite en 1559, par un bon évêque d'Espagne à Élisabeth de France, fille de Henri II, lors de la présentation de cette princesse aux commissaires de Philippe II, roi d'Espagne, dont elle fut la troisième épouse. — Voir *Histoire de Navarre* de A. Favyn, liv. XIV, p. 839, in-folio, Paris, 1612.

lui avait substitué un homme à genoux devant un prie-Dieu, sur lequel se trouvait un livre avec ces mots : « Seigneur, je crierai vers vous, et vous adresserai ma prière [1]. »

Choisy se mit à écrire l'histoire, non pas, on le pense de reste, à la façon de Tacite, mais à la sienne, une façon fort attachante, après tout. Et puis, bien que l'agrément fût le côté saillant de ces ébauches auxquelles on ne pouvait reprocher de sentir l'huile, il savait y mêler l'enseignement. « M. le duc de Beauvilliers, qui passe dans le monde pour un homme de bien et pour avoir l'esprit droit [2], m'a dit plusieurs fois qu'en insinuant, comme je fais dans mes histoires, des maximes de religion, de piété, de tendresse pour le peuple, et les écrivant d'une manière qui force à lire les moins adonnés à la lecture (prenez garde au moins que c'est M. de Beauvilliers qui parle), je faisois un plus grand bien, et rendois à Dieu un service plus agréable qu'en faisant douze missions. « Il y a, me disoit-il, beaucoup « de gens propres à faire le catéchisme, et fort peu ou « presque point de capables de faire des livres qui se « fassent lire. » Il me dit aussi que M. le duc de Bourgogne avoit lu quatre fois l'histoire de Charles V. Quel bonheur pour la France, et quelle consolation intérieure pour un pauvre auteur, de penser qu'un si grand prince pourra peut-être, dans la suite de sa vie, mettre à profit l'exemple d'un roi si sage [3] ! » Et si c'était l'avis de M. de Beauvilliers, c'était aussi l'avis de madame de Maintenon, qui l'écrivait à M. de Noailles un peu plus

1. Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, t. II (deuxième édit.), p. 160-162. — Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XIX, p. 82.
2. Le duc de Beauvilliers était gouverneur du duc de Bourgogne et surintendant de sa maison.
3. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 553.

tard : « Vous connaissez, monsieur le comte, la passion que j'ai pour Saint-Cyr...., vous avez vu tout ce que j'ai imaginé pour remplir leur mémoire de belles et bonnes choses, ou du moins d'innocentes. M. l'abbé de Choisy a eu la complaisance pour moi de faire des histoires très-agréablement écrites, et qui leur donnent des exemples de vertu [1]. »

Choisy publia successivement, de 1688 à 1695, l'*Histoire de Philippe de Valois et du roi Jean*, celles de *Charles V*, de *Charles VI* et de *Saint Louis* [2]. Tandis qu'il travaillait à l'*Histoire de Charles VI*, le duc de Bourgogne, encore enfant, lui demanda comment il s'y prendrait pour dire que ce roi était fou. « Monseigneur, répondit-il, je dirai qu'il étoit fou. La seule vertu distingue les hommes dès qu'ils sont morts [3]. » L'abbé de Choisy considérait cette réponse comme le plus beau trait de sa vie ; il aimait à la rapprocher de celle de Mézeray à Louis XIV, demandant à l'écrivain pourquoi il avait fait un tyran de Louis XI. « Pourquoi l'étoit-il ? » avait riposté Mézeray [4]. La répartie de l'abbé ne manque, après tout, ni d'élévation ni de hardiesse, si l'on tient compte de sa date, et il faut bien qu'il en soit ainsi pour que le duc de Montausier (le même que nous avons vu si terriblement rudoyer madame de Sancy à l'Opéra, en présence du dauphin, le père du duc de Bourgogne), n'ait pu se défendre d'une vive admiration pour cette réponse, la dernière sans doute que devait faire un courtisan. « Je suis fâché,

1. *Lettres de madame de Maintenon* (Léopold Collin), t. IV, page 115. Lettre au duc de Noailles ; Saint-Cyr, 4 mars 1702.
2. La *Vie de Saint Louis* fut composée en trois semaines.
3. Choisy, *Mémoires* (Mich. et Pouj.), t. XXX, p. 553.
4. D'Alembert, *Œuvres complètes* (Bélin), t. III, p. 32.

dit l'austère personnage, de ne pouvoir demander à cet hermaphrodite son amitié [1]. »

Jean-Paul, l'aîné des Choisy, s'éteignait, en 1797, après une vie employée au service du pays, dans les intendances comme son père et son aïeul. Il s'était retiré, avec le titre de conseiller d'honneur du parlement de Metz, dans son château de Balleroy, résidence splendide bâtie, de 1626 à 1636, par le célèbre Mansard, l'ami de sa mère, au milieu d'un site romantique, et au centre d'une fortune territoriale considérable pour le temps, puisqu'elle ne s'élevait à guère moins de quarante mille livres de revenu. « Il est vrai qu'il est dû beaucoup à la femme de M. de Choisy [2]; mais il y aura de quoi la satisfaire, en lui cédant la terre de dix-sept mille livres de rente; et le château de Bas-le-Roi demeurant à l'abbé de Choisy, il aura de quoi vivre heureux le reste de ses jours [3]. » M. de Choisy n'était pas mort, lorsque Segrais écrivait cela; et l'on verra qu'il ne pouvait être plus mauvais prophète. Du jour au lendemain, notre abbé devenait un des riches seigneurs du pays, avec toutes les conséquences et les effets d'une considération dont sa famille jouissait depuis longtemps et que ne devaient pas amoindrir sa réputation d'esprit, son titre d'académicien et les séductions de sa personne. Sans qu'il le désirât, sans qu'il y eût songé, le Chapitre de Bayeux, le 11 avril 1697, l'élisait d'une voix unanime son quarante-et-unième haut doyen, en remplacement de l'abbé Charles de Longaunay.

« Le 13, M. le doyen (rapporte l'abbé Descrametot,

1. D'Alembert, *Œuvres complètes* (édition Bélin), t. III, p. 45.
2. Anne-Marie Gruyn (Documents particuliers).
3. *Œuvres diverses de Segrais* (Amsterdam, 1723), t. I, p. 36, 37.

l'un des capitulans), accompagné de six chanoines, députés à Balleroy, entre sur les dix heures du matin. M. le doyen baisa l'autel et donna pour son oblation huit louis d'or. De là il fut conduit par les six députés pour jurer au chapitre sur le pain et le vin. Pendant la messe, il fut mis en possession par le chantre dans le chœur; après la prise en possession, il retourna au chapitre pour recevoir sa juridiction en touchant les sceaux, ensuite les six chanoines l'accompagnèrent au doyenné, dont il prit possession au haut de l'escalier en touchant les clefs. Delà il rentra à l'église par la porte de Saint-Thomas, et il fut au chapitre où il complimenta la compagnie. L'après-midi, il fit distribuer dix sous à chacun des pauvres [1]. »

Ces honneurs étaient une sorte de revanche que sa famille prenait en sa personne. Le fief de Beaumont-le-Richard, que le grand-père de Choisy tenait de Henri IV, relevait de l'évêché de Bayeux, et obligeait le vassal à certaines servitudes féodales que nos mœurs eussent sans doute balayées, lors même que la révolution n'eût pas fait table rase d'usages autrement sérieux et respectables. Lors de l'arrivée de l'évêque au prieuré de Saint-Vigor, où il stationnait et couchait avant d'entrer dans sa ville épiscopale, le seigneur de Choisy devait se trouver à la rencontre du prélat monté sur sa haquenée blanche, et l'aider à descendre, tandis qu'un autre vassal, un genou en terre, ôtait à Sa Grandeur ses éperons d'argent. Le lendemain, quand le cortége se dirigeait vers l'église diocésaine, l'évêque marchait entre ces deux vassaux soutenant les bouts de la chape dont la queue était portée par deux aumô-

1. L'abbé Laffetay, *Histoire du diocèse de Bayeux* (Bayeux, Delarue), t. I, p. 269.

niers[1]. Mais nous avons parlé de revanche, et sans doute avons-nous eu tort. Cette servitude n'était pas sans compensation; et la haquenée une fois allégée de son saint cavalier, devenait la propriété de M. de Choisy, qui la faisait tout aussitôt conduire dans son écurie; ce qui était, nous est-il dit, un des plus beaux droits de son fief. Un évêque était un très-grand seigneur, l'on pensait s'élever en relevant de lui, et les Choisy n'eussent jamais eu de démêlés avec l'évêché, si une question d'une tout autre nature ne s'était soulevée dans la suite. Lorsque le père de l'abbé recevait, en 1657, en échange de sa maison des Poulies qu'allait englober la colonnade du Louvre, les bois du Vernay et du Tronquay, il avait été compris qu'ils « luy seroient baillez francs et quittes de tous droits d'officiers pour en jouïr en toute propriété[2]. » Mais il avait compté sans les droits de dismes que réclameront vingt ans plus tard l'évêque de Bayeux, M. de Nesmond, et le grand prieur de Vendôme, comme abbé de Cerisy. De là, refus et procédure de la part du fils du chancelier de Monsieur; première sentence aux requêtes du palais le 24 septembre 1676; renvoi à ladite Cour par lettres patentes d'exécution consentie au grand sceau du 12 mars 1676; puis arrêt du parlement de Rouen du 2 août 1677, qui déboutait l'ancien intendant d'Auvergne et de Lorraine de sa demande. Mais laissons là ces débats rétrospectifs et revenons à l'abbé.

Un haut doyen était alors un personnage considérable, la tête du chapitre, dont il avait à défendre les

1. Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*, p. 481, 482. — George Mancel, *Journal d'un bourgeois de Caen* (Caen, 1848), p. 24.

2. *Mémoires pour messieurs les évêques de Bayeux et abbé de Cerisy intimés*, contre *M. de Choisy*. — *Registres mémoriaux de la chambre des Comptes de Normandie*. Registre 79, année 1662, f. CIX à CXXV.

prérogatives contre l'évêque. Celui de l'église de Bayeux était baron de Laferrière-au-Doyen, patron et collecteur d'un grand nombre de cures et de chapelles; sa dignité, nous est-il dit, était considérée comme une prélature, et peut-être Choisy l'avait-t-il acceptée comme un acheminement à la mitre. Tout en s'en reconnaissant parfaitement indigne, il savait bien que ce n'était pas là une raison d'exclusion, et dès 1691, on parlait de lui pour le premier évêché vacant. « Sous ombre que l'abbé de Choisy vous mande les nouvelles mieux qu'un autre, écrivait madame de Montmorency à Bussy, vous croyez vous passer de tout le monde, monsieur le comte? Il va être évêque au premier jour et je serai vengée, car vous aurez beau venir à moi, vous parlerez aux rochers[1]. » Il est vrai qu'il en sera de Choisy comme du fameux abbé Testu, que Louis XIV ne trouva pas assez « honnête homme, » en dépit du troupeau de femmes qui avaient intéressé leur amour-propre à son élévation[2].

Malheureusement pour notre abbé, la dignité obligeait à résidence; et cette condition aurait suffi pour rebuter l'auteur du *Voyage de Siam*. L'on a voulu joindre à cela les dissensions intestines du chapitre, et, notamment, une étrange et puérile querelle au sujet de la robe rouge, qui devait singulièrement refroidir un caractère si nativement aimable et conciliant, si antipathique à toutes disputes. Mais l'ennui, mais la monotonie d'une existence qui ne ressemblait en rien à celle qu'il menait à Paris, étaient plus qu'il n'en fallait pour rompre le charme. Après deux ans et demi d'exercice, Choisy se démettait assez lestement de son doyenné en faveur de

1. Roger de Rabutin, *Correspondance* (Paris, Charpentier), t. VI, p. 458. Lettre de madame de Montmorency à Rabutin; à Paris, ce 2 mars 1691.

2. Voir nos *Cours galantes* (Dentu, Paris), t. I, p. 115.

l'abbé de Pibrac, non sans froisser le corps qui l'avait distingué d'un assentiment si général et qu'il avait véritablement subjugué par l'attrait de son commerce [1].

Au nombre des motifs qui avaient pu le déterminer (à part cette privation de la vie parisienne à laquelle il ne s'était point résigné), l'on courrait peu de risques de se tromper en alléguant la situation de ses finances. Si la mort de son frère l'avait mis à la tête de biens considérables, ils ne l'étaient, hélas! guère plus que ses dettes; et il existe une lettre à Pontchartrin, où il s'explique en toute franchise sur ses embarras. Il venait de vendre Balleroy quatre cent mille francs à la princesse d'Harcourt (cette Françoise de Brancas qui l'aidait, chez sa mère, à donner à boire à Monsieur dans ces petites réunions murées que ce prince aimait tant). Les créanciers, désintéressés, il était dès lors en état de disposer de cinquante mille écus en faveur de qui lui plairait. « Je vous vois venir, Monseigneur : il ne « les donnera pas, *ils les mangera bien.* » J'avoue que la pensée est fort naturelle et que je ne suis pas en droit de m'en offenser, mais enfin j'ai cinquante ans passés [2], et peut-être que me sentant du bien, je voudrai le ménager.... » Au bas de cette lettre on lit, en effet, l'apostille suivante du ministre, qui connaissait à fond son homme : « Oui, Monsieur, il le mangera bien, je persiste encore dans cette pensée, et j'y persisterai avec chagrin. Donnez-moi le plaisir de m'en détromper, c'est à cette seule condition que je donne mon approbation à ce traité [3]... »

1. Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux* (1705), 1re part., p. 492.
2. Si bien passés, que c'est cinquante-six ans qu'il eût dû dire.
3. Louis Paris, *Le Cabinet historique*, XIVe année, décembre 1868, p. 151, 152 (*British Museum*, communication de M. Gustave Masson). Lettre à Pontchartrain; Paris, le 7 mai 1700.

La nécessité est inexorable et, devant elle, il ne reste qu'à courber la tête. Mais Choisy, comme par le passé, prit son parti sur sa ruine avec sa légèreté originelle. Le moins qu'il pût faire, ce semble, eût été de déplorer de telles folies : les regrets, disons mieux, les remords ne sont-ils point l'expiation du dissipateur? Quelque temps après la vente de Balleroy, pour justifier le mot de Pontchartrain, Choisy, s'écriait, à l'aspect de son château : « Ah! ah! que je te mangerois bien encore[1]! » Ce fut là son acte de contrition. Ses amis virent l'événement avec plus de chagrin que lui, et Segrais ne peut s'empêcher de dire ce qu'il en pense. « Il faut que M. l'abbé de Choisi ait une grande démangeaison de devenir un *Jean-Sans-Terre* avant que de mourir, d'avoir vendu, comme il vient de le faire, la terre de Bas-leroy, qui vaut au moins présentement vingt-deux mille livres, et qui peut augmenter tous les jours[2]. » Mais, en fin de compte, Balleroy n'appartiendra pas à la princesse d'Harcourt. La vente fut clamée à droit de lignage[3] par M. de La Cour, au nom de sa femme, une Caumartin, parente de Choisy, et cette belle terre restait aux mains de la famille, qui la possède encore.

En renonçant à son doyenné de Bayeux, Choisy diminuait du même coup ses revenus de quatre à cinq mille livres[4], ce qui ne devait pas contribuer à l'amélioration

1. D'Alembert, *Œuvres complètes* (édit. Belin), t. III, p. 39. — *Le Moreri des Normands*, par Joseph-André Guiot de Rouen (Bibliothèque de Caen, manuscrits).

2. *Œuvres diverses de M. de Segrais* (Amsterdam, 1723), t. I, p. 238.

3. En vertu de l'article 177 de la coutume Normande autorisant le seigneur féodal « à retirer le fief tenu et mouvant de lui, s'il est vendu, en payant les loyaux coûts. » *Des fiefs et Droits féodaux.*

4. Dangeau, *Journal* (éd. Didot), t. VI, p. 109. Vendredi 26 avril 1697.

de ses affaires. Ses bénéfices lui restaient; et, en 1705, il est question d'une pension de deux mille écus sur l'évêché d'Auch[1]. Mais il eût fallu d'autres ressources pour faire face à un passif qui s'accroissait chaque jour. Quelques années s'écoulèrent dans des tiraillements que sa légèreté lui rendait plus aisés à supporter que ne l'eût fait le plus parfait stoïcisme. Toutefois, les difficultés matérielles grandissant, ses amis pouvaient se demander comment il s'y prendrait pour sortir d'affaires. De son exil, le cardinal de Bouillon, bien que blessé de l'oubli dans lequel il le laissait, lui offrait un asile et une existence à l'abri des importunités de ce monde de créanciers déchaînés contre lui. « Je crois que vous ne pourriez rien faire de mieux que vous en venir icy auprès de moy, aussitôt après avoir mis votre bibliothèque en seureté[2] chez des amis qui sont aussi seurs et aussi obligeans que sont mess. de D'Angeaux (Dangeau), et avoir obtenu la pension alimentaire la plus forte que vous pourrez obtenir sur vos revenus jusques à leur entier paiement, les laissant chamailer entr'eux comme ils jugeront à propos[3]. »

Choisy était né joueur, il devait cette belle qualité à sa mère, qui, jouant elle-même un jeu effréné, n'osait dire à ce fils selon son cœur de ne point prendre exemple sur elle. « C'est pour cela, dit encore Segrais, qu'elle me prioit de lui en parler et de tâcher de le détourner du jeu; elle avoit raison, car l'abbé auroit pu lui dire :

1. Dangeau, *Journal* (éd. Didot), t. X, p. 272. Jeudi 5 mars. Plus tard Choisy en obtenait une autre de 2,000 livres, t. XVI, p. 297. Samedi 11 janvier 1716.

2. « Il a beaucoup d'étude et de littérature, nous dit Segrais, et sa bibliothèque vaut au moins dix mille écus. »

3. Louis Paris, *Le Cabinet historique*, XIVe année, décembre 1868, p. 147, 148. Lettre du cardinal à Choisy; près d'Orléans, ce 31 janvier 1710.

et vous, ne jouez-vous pas? » Mais à cet égard, toute peine eût été vaine, et Choisy mourra dans sa peau de joueur, comme on devait s'y attendre. Il raconte quelque part que le chevalier de la Ferté, jouant au pharaon sur sa bonne mine devant une banque garnie de louis d'or, hasarda mille louis qu'il gagna; qu'ayant fait ensuite paroli et perdu, il se retira sans en demander davantage, en disant : « parbleu! voilà un coup impayable! » et ne paya point. L'abbé n'a fait que perdre toute sa vie, ce qui ne le corrigea point, et, quand il était sans argent, comme le chevalier de la Ferté, il jouait sur parole. Il perdit une fois ainsi cinquante louis contre madame Dufresnoy. Les jours succédaient aux jours, et la dame n'entendait parler ni de l'abbé ni de son argent. Après avoir patienté le plus qu'elle put, elle se décida à lui écrire qu'elle attendait après ses cinquante louis pour se remettre à jouer. Que fait Choisy? il lui envoie un exemplaire de ses œuvres, en la priant de tuer le temps avec ses livres, jusqu'à ce qu'il pût la satisfaire. L'expédient est piquant, si, toutefois, l'anecdote est vraie; car l'écrivain qui la raconte ne mérite pas, et il s'en faut, une confiance illimitée[1].

L'audace est le propre des caractères de cette trempe. L'irréflexion leur tient lieu de vaillance, ils se heurtent à l'obstacle parce qu'ils ne le voient point, et il n'est pas rare qu'ils passent par-dessus, tant bien que mal. Un beau jour, Choisy taille sa plume pour écrire un bien gros et bien grand livre, l'*Histoire de l'Église*. S'il faut l'en croire, il ne l'entreprit que par le conseil de Bossuet, qui trouvait avec raison que l'ou-

1. Sandras de Courtilz, *Annales de la cour et de Paris* (à Cologne, chez Pierre Marteau, 1701), t. I, p. 14.

vrage de l'abbé Fleury n'était pas abordable pour tous. « Cette histoire, écrit l'un de ses biographes, se ressent beaucoup de l'habit sous lequel l'auteur l'a composé; car ces ajustements de femme qu'il n'osoit plus porter dans le monde, par la crainte d'y causer trop de scandale[1], il ne pouvoit se résoudre à s'en priver quand il étoit seul, ne songeant pas assez qu'il lui restoit dans cette solitude même un témoin plus redoutable que les hommes. Peut-être suffisoit-il, pour apprécier la valeur de ses annales ecclésiastiques, de se représenter un moment ce prêtre septuagénaire sous un habit si peu fait pour son âge et pour son état, travaillant à l'histoire des martyrs et des anachorètes, et se mettant des ajustements profanes de la même main dont il écrivoit les décisions des conciles. Aussi, interrompant quelquefois son travail pour jeter un moment de tristes regards sur lui-même, il s'écrioit avec la sincérité la plus naïve : « Quel peintre pour les Antoine et les Pacôme! pour « les Augustin et les Athanase[2]! » Au reste, il mesure la tâche à ses forces; il laissera les sommets aux aigles, se bornant à raconter modestement ce qu'il a retiré de

1. D'Alembert prêterait fort gratuitement à Choisy des scrupules qu'il était loin d'avoir, s'il faut en croire l'abbé d'Olivet. « On l'a vu, dit ce dernier, presque dans la vieillesse, et même jusqu'à la mort, habillé de cette manière, dans les compagnies, et même à l'église. » *Vie de Choisy*, p. 14. L'abbé Gouget est tout aussi affirmatif, *Catalogue raisonné des livres de l'abbé Gouget* (manuscrit), t. V, p. 677. — La jeunesse et la beauté s'enfuyant, il serait logique que l'on renonçât à parer un corps dégradé par l'âge et un visage flétri par les rides. Mais les coquettes restent coquettes en dépit de tout, et Choisy ne devait pas être autrement que les coquettes de tous les temps. Nous avons nous-même, peu d'années avant sa mort, rencontré aux Néothermes, l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créqui*, le comte de Courchamp, vieux et infirme, habillé en femme, une cornette sur la tête, et s'éventant sur un divan.

2. D'Alembert, *Œuvres complètes* (édit. Bélin), t. III, p. 46.

ses lectures. «... Mes vues ne sont point ambitieuses, je suivrai la chronologie commune, je ne me jetterai point dans la contreverse, l'exactitude de la critique passe mes forces et j'aurai oublié peut-être à dessein une infinité de petites choses, nécessaires dans un grand ouvrage, inutiles et ennuyeuses dans une histoire, telle que je me la propose, où l'on est content de trouver les faits principaux, pourveu qu'ils soient revêtus de toutes leurs circonstances[1]... »

Il était tout simple que l'histoire de l'abbé de Choisy fît songer à celle de l'abbé Fleury, et les fît opposer l'une à l'autre; car toute idée d'assimilation était impossible: elles se ressemblent comme le jour et la nuit. Le hasard de leurs deux noms prêtant à l'équivoque donna lieu à un jeu de mots qui ne vaut guère, comme tous les jeux de mots, et qu'on livre pour ce qu'il vaut. L'on disait que l'abbé Fleury était *choisi* dans son ouvrage, et que l'abbé de Choisy était *fleuri* dans le sien. Uu peu trop fleuri même, ce dernier, dans les deux premiers volumes. Mais il se corrigea par la suite. « Si j'en ai le talent, dit-il avec ingénuité, c'est un talent que je veux bien enfouir, persuadé qu'il convient mieux à l'enthousiasme de la poésie qu'à la gravité de l'histoire et au sérieux de l'histoire de l'Église. » Si cette *Histoire de l'Église* est suffisamment bonne, très-agréable, «et peut-être même la meilleure que les femmes puissent lire[2] », il n'y faut chercher ni profondeur, ni érudition. On a prétendu que l'auteur disait, en riant, quand il eut fini le onzième volume : « J'ai achevé, grâce à Dieu, l'*Histoire de l'Église*, je vais présentement me

1. L'abbé de Choisy, *Histoire de l'Église* (Paris, Coignard, 1703), t. I, Avertissement.

2. Le marquis d'Argenson, *Essais dans le goût de Montaigne*, p. 326.

mettre à l'étudier[1]. » Il ne pouvait guère espérer d'en avoir le temps. Cette histoire, commencée en 1703 et achevée en 1723, fut vingt années à paraître; il avait donc soixante-dix-neuf ans lorsqu'il put écrire au bas du dernier tome l'*exegi monumentum*.

L'auteur du *Voyage de Siam*, qui avait passé son enfance au Luxembourg, devait y terminer sa bizarre et longue existence. Il n'était plus question, depuis bien des années, de la princesse de Montpensier; l'extravagante fille du régent, la duchesse de Berry, avait remplacé la grande Mademoiselle dans le palais d'Orléans auquel on avait restitué son premier nom. C'était tout une ville que cette vaste résidence qui pouvait offrir un abri et un refuge à des hôtes de plus d'un genre. Madame de Caylus, qui avait, elle aussi, obtenu un brevet de logement au Luxembourg[2], écrivait à madame de Maintenon, sa tante : « Mon habitation est commode, jolie, solitaire, et si séparée, que je ne crois pas que je puisse jamais m'apercevoir du voisinage, surtout si l'on me laisse l'abbé de Choisy, dont le train et la personne ne ressemblent à rien de ce qu'on voit dans ce nouveau monde[3]. »

Mais, jusqu'à la fin, il conservera son ascendant, son prestige, se faisant pardonner ses faiblesses, ses ridicules, ne craignons pas de dire ses vices, par les plus

1. D'Alembert, *Œuvres complètes* (édit. Bélin), t. III, p. 35.

2. Archives nationales, 01-59. Registre du secrétariat de la maison du roi, p. 166 ; 1er aoust 1714.

3. *Lettres de madame de Maintenon* (Léopold Collin), t. V, p. 83; 8 septembre 1715. Elle dit encore le 15 du même mois : « Mon logement est si écarté, que madame de Berri vint, il y a deux jours, voir le Luxembourg, et je ne m'en aperçus pas ; je ne le sus que quand elle fut partie : il y a un détour pour arriver chez moi, qui me charme : on croit entrer dans un village. » La princesse ne l'habita qu'après la mort du roi.

austères personnages, ceux qui eussent dû le moins excuser une existence et des désordres que son état aggravait encore. Ainsi, il demeura dans l'intimité de M. de Condom, plus tard M. de Meaux, qui (s'il ne le fait pas parler), avait d'étranges illusions sur son compte[1]. Madame de Maintenon ne lui sera pas moins acquise, elle n'aura pas moins foi dans l'efficacité de ses écrits sur l'esprit de ses filles. Choisy éducateur des demoiselles de Saint-Cyr! Mais pourquoi s'étonner? Interrogez les contemporains; laissez-les s'étendre sur l'attrait également irrésistible de sa conversation et de sa personne. Citons ce joli billet de la marquise de Lambert dont elle accompagnait l'envoi de ses *Réflexions sur les femmes;* il nous donnera la mesure de l'inexplicable indulgence de cette société si formaliste et si prude pour ce vieil enfant, auquel l'âge n'apporta que des rides.

« Voilà, mon cher abbé, le petit Ouvrage que vous m'avez fait faire. Je n'ai pas eu le tems de le perfectionner; des sentimens plus sérieux occupent mon âme, et des affaires plus importantes mon loisir. De plus j'ai eu peine à rappeller des idées agréables, depuis longtems oubliées. Pour vous qui les avez toujours présentes, et qui n'avez jamais pu épuiser ce fonds de joie qui est en vous, quelque dépense que vous en aïez

1. « ... La liaison étroite et ancienne de nos familles, l'amitié dont ce grand homme m'honoroit et qui m'a fait passer tant d'années sous ses yeux dans une familiarité dont les charmes ne peuvent être bien connus que de ceux qui les ont goutés... oserois-je ajouter l'engagement où je me trouve de son aveu, par son conseil, de travailler selon mes forces à l'histoire de l'Église, dont il paroîtra dans les siècles suivans l'une des plus fermes colonnes: tant de raisons, qui me sont particulières, m'engagent et me soutiennent. » *Éloge de messire Jacques Benigne Bossuet*, prononcé dans l'Académie françoise par M. *l'abbé de Choisy*, le jour de la réception de M. l'abbé de Polignac (Paris, Coignard, 1704), p. 4, 5.

pu faire; vous, à qui la vieillesse sied bien, puisqu'elle n'en écarte ni les Jeux ni les Amours; vous, qui avez su rétablir l'intelligence entre les passions et la raison, de peur d'en être inquiété; vous, qui par une sage œconomie avez toujours des plaisirs de réserve, et qui les faites succéder les uns aux autres; vous, qui avez su ménager la Nature dans les Plaisirs, afin que les plaisirs soutinssent la nature; vous enfin, qui, comme Saint-Évremont, dans vos belles années viviez pour aimer, et qui présentement aimez pour vivre : vous avez raison, mon cher abbé, dérobons ces derniers momens à la fatalité qui nous poursuit. Je demande à votre amitié et à votre fidélité, que ce petit Écrit ne sorte jamais de vos mains : vous seul êtes le Confident de mes débauches d'esprit[1]. »

Peut-on mieux dire, avec un tour plus charmant? Mais aussi quel sujet d'étonnement pour notre pruderie moderne que ce vert accent d'épicurisme, sous la plume d'une des femmes les mieux nées et les plus réservées de son temps! Et quel est l'inspirateur de ces délicates études sur son sexe? Ce prêtre dissolu, auquel, en revanche, elle imposera la franche confession de sa vie! Troc pour troc, *la Comtesse des Barres* contre *les Réflexions sur les femmes;* car c'aurait été pour obéir à madame de Lambert qu'il eût tracé, de sa plume sans vergogne, ces mémoires innomables dont le *Faublas* de Louvet ne sera plus tard qu'une amplification : « Vous m'ordonnés, Madame, d'écrire l'histoire de ma vie... » Assurément, cela atteint plus qu'un homme et vise une société tout entière. Mais passons.

M. de Valincour et le président Portail ont parlé de

1. *Œuvres de la marquise de Lambert* (Amsterdam, 1747), p. 369; 370, sans date.

Choisy en excellents termes; mais il s'agissait d'un panégyrique, et c'était en pleine Académie. La Bruyère aurait-il dédaigné cette figure d'une rencontre si heureuse pour un tel pinceau? Les uns veulent qu'il l'ait eu en vue dans *Théodote;* les autres dans *Arsène*[1] et même *Erasme*[2]. On croit le retrouver encore dans un caractère de son chapitre des *Jugements*[3]. A coup sûr, Choisy ressemble plus à Théodote qu'à ces derniers, bien que plus d'un trait ne s'accorde point avec les rapports amicaux qui les unissaient. « Théodote, avec un habit austère, a un visage comique, et d'un homme qui entre sur la scène... » Il nous est donné comme aimant la faveur « éperduement, » et, sans y toucher, prêt à sacrifier au succès « mérite, alliance, amitié, engagement, reconnaissance. » Est-ce équitable à l'égard du constant ami du cardinal de Bouillon, qui avait si complètement tourné le dos à la fortune? Ses velléités d'ambition n'eurent jamais cette vivacité ni cette âpreté sauvage. Rien, non plus, ne devait être moins confirmé que l'horoscope du moraliste : « Oui, Théodote, j'ai observé le point de votre naissance; vous serez placé, et bientôt (1792). »

Le marquis d'Argenson, le légataire littéraire de Choisy (que pouvait donner Choisy autre que ses manuscrits?)

1. *La Vie de l'abbé de Choisy* (Lausanne, 1742), p. 221. C'est M. de Tréville.

2. *Du Mérite personnel.* Il s'agirait de l'archevêque de Reims, Letellier, édit. Walkenaer, t. II, p. 667.

3. *Des Jugements.* « Tout le monde s'élève contre un homme... » Même édition, t. II, p. 471, 727. Ce serait encore à Choisy que La Bruyère, selon les clefs, ferait allusion dans son discours à l'Académie du quinzième juin 1693, une année seulement après le caractère de *Théodote.* Il est vrai que, là, il fallait rentrer les griefs et faire patte de velours. « Aussi correct dans sa langue que s'il l'avoit apprise par règles et par principes, aussi éloquent dans les langues étrangères que si elles lui étaient naturelles... etc. »

et qui avait vécu avec lui durant ses dernières années, s'étend longuement et en toute franchise sur son parent; et c'est à lui que nous demanderons la vraie note, la note juste, au milieu de ces éloges concertés et qu'il y aurait plus que de la naïveté à prendre à la lettre. « Il faut que je convienne, nous dit-il, malgré toute l'amitié qu'il avoit pour moi, que ce n'étoit pas un homme fort estimable. Son âme étoit faible, et il avoit bien plus l'esprit de sòciété que celui de conduite [1]. » Enregistrons cet aveu significatif. Ces réserves faites, ne refusons pas à l'abbé la facilité, la complaisance, l'agrément du commerce, que lui accordent ses contemporains, cette grâce, cette douceur, ce tact, et au plus haut degré, cette éloquence du causeur de salon sans oublier cet esprit orné, cette connaissance du monde, qui faisaient qu'il « était bien bon à entendre. »

L'abbé de Dangeau, son aîné d'une année, venait de descendre dans la tombe, et, selon toute probabilité, son ami ne tarderait pas à l'y suivre. La lampe manquait d'huile, il n'y avait plus à s'illusionner sur le déclin des facultés de ce vieillard qui restera aimable jusqu'à la fin, mais dont les organes allaient, chaque jour, s'affaiblissant, annonçant un dénoûment prochain et inévitable. Le 25 novembre 1723, il répondait, à titre de directeur, au discours de l'abbé d'Olivet, qui venait d'être élu à la place de La Chapelle. Ce fut pour lui le chant du cigne, à cette différence près que sa harangue, loin de rappeler ses meilleurs moments, ne put qu'impressionner douloureusement une assemblée bien intentionnée où il ne comptait que des amis. Il avait eu la fièvre toute la nuit, à peine se traîna-t-il jusqu'à son fauteuil et articula-t-il un discours, « qui n'avoit cer-

1. Marquis d'Argenson, *Mémoires* (Paris, Jannet), t. I, p. 70, 71.

tainement rien de ce qu'on met ordinairement en usage pour attirer l'attention[1]. » Cependant, il ne s'éteindra que le 2 octobre de l'année suivante, comme l'abbé de Dangeau dans sa quatre-vingt-unième année, heureux, si les désordres de sa vie n'eussent pas dû survivre, dans le souvenir de la postérité, à des compositions légères, d'une forme châtiée et facile, agréables à tous égards : mais (il faut bien aussi le redire), plus agréables que solides et profondes, sans titres réels auprès d'un lecteur qui demande à l'écrivain quelque chose de plus qu'une phrase fleurie et une période diserte faites pour dissimuler l'indigence et la frivolité de la pensée.

1. Réponse de Valincour au discours du président Portail reçu à la place de l'abbé de Choisy.

FAVART ET VOISENON

I

PATISSIER ET POÈTE. — MADEMOISELLE CHANTILLY. — L'OPÉRA-COMIQUE A L'ARMÉE.

Rousseau, en publiant ses *Confessions*, a mis à la mode ce genre particulier dû à l'orgueil maladif, au besoin impérieux d'occuper le monde, non-seulement de ses œuvres mais des infiniment petits d'une existence que son insignifiance semblait protéger contre des investigations indiscrètes. Jusque-là les grands hommes de guerre, les grands hommes d'État, voire quelques intrigants de haute volée, avaient cédé seuls à la fantaisie d'initier la postérité aux mille menées souterraines auxquelles ils avaient pris une part plus ou moins notable; leurs récits, après tout, satisfaisaient quelque chose de plus qu'une curiosité frivole, ils étaient autant de renseignements et de matériaux pour l'historien, qui ne manquait point d'en tenir compte. Rousseau est le premier écrivain qui ait élevé l'importance des incidents de sa vie à la hauteur d'une page d'histoire. Au

fait, pour l'histoire littéraire au moins, l'écrivain illustre est un personnage de Plutarque duquel tout intéresse. Le dix-huitième siècle nous a légué de charmants mémoires, d'ailleurs enserrés dans un cadre plus que modeste si on les compare aux monstrueuses et indigestes autobiographies enfantées par la vanité contemporaine. Il fallait alors du courage pour déchirer le mystère de sa vie, et plus d'un, après avoir un instant cédé à cette démangeaison de la personnalité, s'était arrêté dès les premiers pas, effrayé ou simplement rebuté par les côtés délicats de la tâche. Duclos, dont les récits intimes promettaient d'être si curieux, en écrit juste assez pour faire regretter au lecteur des mémoires en projet, qui n'eussent pas été moins piquants sans doute que ceux que nous a laissés Marmontel.

Favart semble avoir éprouvé pareille tentation; mais la plume lui tombe des mains plus facilement encore. C'est dommage; toute modeste que soit cette individualité, son étoile l'avait mêlée à suffisamment d'hommes et d'événements pour rendre ses bavardages pleins d'attrait. Ce sont de pareils livres qui introduisent au cœur et jusque dans le ménage, pour ainsi parler, d'une société. L'histoire proprement dite, qui dédaigne l'homme, ne nous le présente que sous ses côtés exagérés et fugitifs : l'homme est homme toute sa vie; il n'est héros qu'à des heures d'exception. Favart, comme nous le disions, a eu la velléité d'écrire le roman de sa vie, roman qui a bien eu ses péripéties émouvantes; nous concevons qu'il y ait, pour plus d'une raison, renoncé, et qu'il se soit arrêté bien avant cette époque étrangement scabreuse où la sincérité eût sans doute pu passer pour du cynisme. Nous le laisserons raconter tant qu'il le voudra; et, chaque fois que nous mettrons la main sur un lambeau, un fragment de lettre, une

simple note, nous nous effacerons à grande hâte pour le substituer à nous.

« Je suis originaire (c'est Favart qui parle) d'une des plus honnêtes familles bourgeoises de la ville de Reims; mon aïeul étoit secrétaire de l'intendant de Soissons[1]. Sa place et plusieurs charges et offices dont il étoit pourvu, l'avoient mis à son aise : le mieux est l'ennemi du bien. Il voulut augmenter sa fortune; il la perdit. Des entreprises dans lesquelles il avoit mis ses fonds, réussirent mal; il essuya des banqueroutes; le chagrin abrégea ses jours. Sa veuve, réduite avec deux enfants à un revenu très-modique, n'ayant plus le moyen de subvenir aux frais de leur éducation, fit apprendre un métier à mon père.

« Dès qu'il fut en état de l'exercer, il épousa la fille d'un bon fermier de Goussainville, près Gonesse : je fus le premier fruit de leur mariage.

« Je naquis à Paris, sur la paroisse Saint-Jean en Grève, le 13 novembre 1710[2]. Mon père et ma mère se chargèrent seuls du soin de mon instruction pendant les premières années de mon enfance. En très-peu de temps, sans le secours des livres d'alphabet, ils m'apprirent à lire et à former des caractères par un moyen ingénieux[3] qu'ils avoient imaginé pour m'instruire en

1. Alors M. Hubert de Cousi. (*Note de Favart.*)

2. Nous donnons son acte de Baptême, qui a échappé à M. Jal : « L'an 1710, le vendredi 14e novembre a esté baptisé : *Charles Simon*, né le jour précédent au matin, fils de Charles-Paul *Favart*, Me patissier, et d'*Heleine Boisseau* sa femme, demeurants rue de la Verrerie de cette paroisse ; le parrein Simon Boisseau prestre habitué en l'église de St-Gervais ; la marreine Marguerite Reffié, veuve de Jean Fresnil, vivant chirurgien, paroisse St-Merry. Signé : Boisseau, prestre, Margte Reffié et Charles-Paul Favart. » Archives de la Ville. Registre des baptêmes, mariages et enterrements de la paroisse St-Jean-en-Grève, de l'année 1710.

3. « Un jour (ajoute Favart dans une note), que mon père, d'un

m'amusant. Mon père avoit un esprit vif et une gaîté franche; il faisoit des chansons avec facilité; il ajustoit sur des airs de vaudevilles les principes de morale et les autres préceptes qu'il vouloit m'inculquer : je les retenois aisément en chantant avec lui. De son côté, ma mère, d'un caractère plus sérieux, et qui avoit l'esprit plus orné, développoit insensiblement mes idées, et formoit mon cœur en me racontant différens traits de l'histoire ou de la fable mis à ma portée.

« A sept ans, je fus mis en pension chez un maître ès arts; j'en sortis trois ans après pour entrer en cinquième au collége de Louis-le-Grand. J'eus le bonheur de m'y distinguer; mais, n'ayant pas de répétiteur, mon travail devenoit plus pénible. Une application trop forcée dérangea ma santé; je tombai malade pendant les vacances. Mon père, alarmé, me fit quitter mes études pour embrasser sa profession. Le temps que mon obéissance lui sacrifia, ne fut pas entièrement perdu pour moi; j'eus occasion de connoître le célèbre abbé Nolet, alors précepteur du fils d'un cordonnier nommé Péraut; il me prit en amitié, et se fit un plaisir de m'instruire lui-même[1].

visage riant, formoit devant moi différens caractères avec des lames de plomb flexibles, je lui demandai ce qu'il faisoit là. Je joue aux lettres, me répondit-il. Je le priai de m'apprendre ce jeu; après me l'avoir fait désirer quelque temps, il feignit de se rendre à mes prières, et je goûtai, pour la première fois, le plaisir d'avoir désiré. Quand je n'avois pas été sage, on me défendoit de jouer aux lettres, ce qui m'en donnoit plus d'envie; enfin, au bout de neuf à dix mois, je savois lire couramment et tracer des mots. Ma mère, de son côté, feignit de vouloir apprendre le latin; je fus chargé de lui faire répéter son rudiment, et de la reprendre lorsqu'elle feroit quelque faute. C'est ainsi que je m'instruisois moi-même sans le savoir. »

1. Les plus grands hommes commençaient par des éducations : Dumarsais faisait des éducations pour vivre. Au sortir de chez le cordonnier Péraut, l'abbé devait entreprendre celle des fils de

« Tous les goûts à la fois entrèrent dans mon âme ; ma mère favorisoit mon goût pour la littérature : elle me fournissoit en secret les livres dont j'avois besoin : je m'en procurois d'autres avec l'argent de mes menus plaisirs, et je me formai une petite bibliothèque composée des meilleurs auteurs.

« Mon père aimoit le spectacle, il me menoit souvent à la comédie, mais de préférence à l'Opéra-Comique, dont le genre étoit plus analogue à sa gaîté. Je composai, pour lui faire ma cour, une pièce en vaudevilles, dont il fut si enchanté qu'il ne me gêna plus dans mes occupations littéraires, et qu'il me permit de reprendre mes études, à condition néanmoins que je ne renoncerois pas à sa profession, et que je serois à ses ordres toutes les fois qu'il auroit besoin de moi.

« Je retournai donc au collége de Louis-le-Grand, où je fis ma troisième. Je mettois en vers français la matière que l'on donnoit pour les vers latins, jugeant, d'après Boileau, que, s'il étoit difficile de faire de bons vers en notre langue, on ne pouvoit pas se flatter de mieux réussir dans la poésie latine. Mon régent m'approuva[1]. Après un intervalle de six mois, que j'em-

Taitbout, le greffier de l'Hôtel de Ville. Nolet, du reste, est trop connu pour que nous en disions davantage sur le savant physicien qui devait, avec Dufay, étendre d'une façon si remarquable les recherches de la science sur l'électricité, dans son enfance encore.

1. Cette approbation fait d'autant plus d'honneur à celui-ci, qu'elle est peut-être un fait unique dans les fastes de l'enseignement de ce temps. On sait ce qui arriva à Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide, alors élève de rhétorique au collége du Plessis. L'événement du moment, en 1768, était la présence à Paris du roi de Danemark. Saint-Ange s'avisa d'adresser au prince une ode en vers français, qui fut très-bien reçue et même insérée au *Mercure*. Grande rumeur, grand scandale, indignation grande au Plessis et dans l'Université. Il est question un instant d'expulser le téméraire, et le châtiment atteignait le coupable sans l'intervention opportune de protecteurs aux yeux desquels un

ployai à suivre les leçons de M. Rollin au Collége-Royal, j'entrai en rhétorique sous les pères Porée et La Sante.

« Ils eurent des bontés particulières pour moi; mais je n'en pus profiter longtemps. La mort de mon père mit fin à mes études classiques... »

Le père de Favart, comme nous l'apprend son fils, était chansonnier, mais chansonnier amateur; il troussait le couplet, quand il ne pouvait faire mieux, c'est-à-dire quand il n'avait rien à faire. Il était poëte, mais, avant tout, pâtissier, et l'art culinaire lui est redevable d'une délicieuse invention dont il faut bien que le mérite revienne à qui de droit : nous voulons parler des échaudés. La trouvaille fit son chemin dans le monde. Elle se répandit vite dans tout Paris, et bientôt notre pâtissier ne sut plus où donner de la tête. Il ne paraît pas toutefois que cette vogue inespérée ait apporté dans le ménage autre chose que cette aisance aussi éloignée de la fortune que de la gêne. Mais le brave homme n'était pas plus ambitieux qu'il n'était vain : au lieu de s'en faire accroire, il se chansonna, lui et sa découverte. Nous regrettons fort que ces couplets n'aient pas été recueillis, et que Favart ne nous ait point transmis cet échantillon de la poésie paternelle. C'était une critique sans fiel et non sans esprit de notre nation, qui, ainsi que l'échaudé, n'est que trop propre à prendre toutes les formes, mais qui, en revanche, l'emporte sur tous les autres peuples, comme l'échaudé sur tous les autres gâteaux, par sa légèreté, sa grâce et sa délicatesse.

On a voulu contester au père Favart sa découverte. Les échaudés auraient été connus du temps des croi-

pareil crime parut plus qu'excusable. Faire des vers qui ne fussent pas des vers grecs ou latins était une audace impie et presque sacrilége, qu'on n'eût pu trop punir.

sades. Dans une charte de 1202, les échaudés sont désignées en toutes lettres : *panes qui eschaudati dicentur*, et, à partir de cette époque, on les retrouve à tout instant dans les chroniqueurs et les poëtes des siècles qui suivront jusqu'à Charles-Paul Favart, dans les *Crieries de Paris* notamment, de Guillaume de Villeneuve :

> Galettes chaudes, eschaudez,
> Et denrées à jouer au dez...

et le verbeux Loret, si précieux pour tous les détails de la vie intime et infime, n'a garde de les oublier davantage dans l'énumération d'un gala mémorable donné au duc d'Anjou, à Bagnolet[1]. Mais que prouve cela, sinon que notre pâtissier-poëte aura gratifié une invention nouvelle d'un nom qui n'était pas nouveau? Et, comme le remarque très-judicieusement un des historiens de Favart, s'il était vrai que la France n'eût cessé de manger des échaudés depuis les croisades, comment les contemporains de celui-ci se seraient-ils persuadés qu'ils étaient les premiers à en jouir? Le bonhomme Favart a inventé, perfectionné tout au moins, et, dans ces deux cas, il a droit à la reconnaissance de son siècle et du nôtre[2].

Il laissait en mourant, pour unique ressource, son fonds de pâtisserie. Le peu de bien qu'il avait amassé par son travail avait été dévoré par ce minotaure, qui engloba de bien autres fortunes, le Système. Il ne léguait d'autre héritage à son fils que sa veuve, une

1. *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, IIIe année (1866), colonnes 472, 473. — Antony Meray, *la Vie au temps des cours d'amour* (Paris, Claudin, 1876), p. 270. — Loret, *la Muze historique* (Jannet), t. I, p. 14, liv. I, lettre II, 20 may 1650.

2. *Gazette musicale*. (17 août 1851), p. 267. Paul Smith, *Favart, sa vie et ses lettres*.

fille, sœur cadette de Simon, et des dettes. Charles Simon renonça de lui-même à ses maîtres et à ses livres. Sans pousser une plainte, il ceignit le tablier blanc, et se mit en devoir de remplacer du mieux qu'il pourrait celui que la mort leur avait enlevé. Mais qui a bu boira, qui a rimé rimera. A dix-huit ans, tout en fabricant ses brioches, il griffonnait déjà une épître *sur la difficulté de réussir en poésie,* qu'avec un peu de réflexion il aurait pu d'autant mieux s'appliquer que son talent poétique ne s'y révélait que d'une façon assez bornée. Mais, bientôt après, son petit poëme intitulé la *France délivrée par la pucelle d'Orléans* lui valait la violette d'argent des Jeux floraux; il était sacré poëte.

Toutefois, ce succès n'enivrait pas tellement notre lauréat, qu'il lui fît prendre le change sur la vraie voie ouverte à son talent. Favart comprit assez vite que le dithyrambe et l'épopée n'étaient point son fait, et n'hésita pas un instant entre la lyre d'Apollon et les pipeaux du dieu Pan. Un goût invincible l'attirait d'ailleurs vers le théâtre. Quoique, par son éducation, Corneille, Molière et Racine lui fussent familiers, les circonstances l'avaient bien plus souvent poussé vers l'Opéra-Comique que vers la Comédie-Française. Rien de plus naturel donc qu'il allât chercher ses modèles au spectacle forain dont il était destiné à modifier le genre. Le réveil de Favart se signala par une douzaine d'opéras-comiques qu'il brocha en quelques jours, en quelques nuits, voulons-nous dire. Sa première pièce jouée date de 1734 (22 mars); elle s'appelait les *Deux Jumelles*[1].

1. C'est à tort que les *Deux Jumelles* passent pour être la première pièce de Favart; deux années auparavant, l'on représentait au théâtre des Marionnettes une pièce de lui et de Largillière fils, et qui était une parodie du *Glorieux*, de Destouches; elle avait pour titre: *Polichinelle, comte de Paonfier*, et fut jouée à la

Elle réussit plus qu'il ne l'espérait et plus qu'elle ne le méritait sans doute; nous ne pouvons à cet égard faire que des conjectures, car Favart s'est bien gardé de nous transmettre les premiers produits de sa muse, qu'il estimait ce qu'ils valaient, et sur l'un desquels il écrivait : « Bon à jeter au feu. » En définitive, le futur auteur des *Trois Sultanes* et de *Ninette à la cour* peut avoir été rigoureux outre mesure envers ces ébauches, relevées d'ailleurs par des vaudevilles mieux faits que ce n'était l'ordinaire à l'Opéra-Comique. Une petite anecdote, assez piquante pour n'être point omise, semblerait prêter quelque consistance à cette hypothèse que vient corroborer encore la modestie de notre poëte.

Après tout, le succès était incontestable, et Favart aurait été plus qu'excusable de se laisser enivrer par les fumées de la gloire. Mais si, ce soir-là, une fumée quelconque lui monta au visage, ce fut moins les vapeurs métaphoriques de la vanité que celles très-réelles de ses fourneaux. Tandis qu'il assistait d'une façon toute anonyme à la représentation de sa pièce (car la *Chercheuse d'esprit* est la première à laquelle il consentit qu'on accolât son nom), une commande considérable était venue jeter l'émoi au logis. Depuis la mort de son père, il était l'Atlas de la maison, le soutien unique de la famille, à la fois son maître et son garçon, se donnant des ordres et les exécutant avec une ponctualité dont sa conscience le récompensait sans doute. La commande était pressée; il dut, sans plus tarder, se débarrasser de son ajustement de ville et endosser le costume du métier. Ses succès de l'Opéra-Comique furent vite oubliés; et il ne songea plus qu'à confectionner de son mieux la merveille gastrono-

foire Saint-Germain de 1732, au jeu de Bienfait. (Théâtre inédit de Favart. *Soleinne*, n° 3,317.)

mique qu'on attendait de lui. Il y avait quelques minutes à peine qu'il pétrissait sa pâte avec une ardeur qui avait bien son mérite, quand un carrosse s'arrêta devant la boutique[1]. Un homme vêtu en grand seigneur, bien qu'il ne le fût point, en descend. Il venait du théâtre de la foire, où il n'avait pas été de ceux qui avaient le moins applaudi la pièce; et le plaisir qu'elle lui avait fait lui avait inspiré le violent désir d'en connaître l'auteur. M. B***, car il s'était nommé, était un riche fermier général qui se passait la fantaisie de protéger les arts et d'être le Mécènes des gens de lettres. Favart, un peu revenu de sa surprise, ouvrait la bouche pour répondre : « Il n'y a pas bien loin à le chercher, c'est moi qui suis Favart. » Mais, jetant un coup d'œil sur son tablier, ses bras nus, l'accoutrement du métier, il retint sur ses lèvres l'aveu prêt à sortir : le pâtissier eut honte pour le poëte. Que faire pourtant? Dire qu'il n'était pas là et renvoyer le financier, c'était peut-être d'un coup égorger son avenir. Au fait, puisqu'il y avait deux hommes dans Favart, le pâtissier et le poëte, le pâtissier en serait quitte pour aller chercher le poëte. Et notre Simon tout aussitôt de grimper quatre à quatre l'escalier menant à sa chambre. Cette chambre était, en réalité, une niche fort exiguë pratiquée au-dessus du four et ne recevant d'autre lumière que le jour qui éclairait la boutique même. M. B***, entendant remuer presque sur sa tête et surpris du mutisme du garçon, leva les yeux par un mouvement instinctif; mais il ne tarda pas à se passionner pour la petite comédie qui se jouait au-dessus de lui. Favart s'évertuait à faire voler son bonnet de mitron et son tablier blanc, à abaisser

1. Favart demeurait toujours rue de la Verrerie, dans la maison où il était né et qui faisait le coin de la rue des Billettes.

les manches de sa chemise, et à endosser hâtivement l'habit qu'il venait de quitter pour se mettre au travail. La transformation ne fut pas longue. Une fois la coiffure un peu remise et le reste à l'avenant, voilà notre homme qui redescend l'escalier. Mais au pâtissier avait succédé le lauréat des Jeux floraux et l'auteur applaudi des *Deux Jumelles*.

Après les salutations obligées, le financier que tout cela divertissait, raconta à Favart, sur nouveaux frais, le motif de sa visite : le plaisir que lui avait fait sa pièce l'avait poussé à s'enquérir, auprès du directeur de l'Opéra-Comique[1], du nom de l'auteur de cette œuvre charmante; celui-ci avait bien fait quelques difficultés; il avait objecté la volonté formelle de l'écrivain de garder le plus strict anonyme, mais, vaincu par ses sollicitations, il avait fini par lui dire qu'il s'appelait Favart, que c'était un jeune homme sans fortune, sans autre existence que celle qu'il était en droit d'attendre de ses talents : « Je viens en conséquence, poursuivit-il, vous offrir mes services et ma protection. J'ai moi-même été brouillé avec la fortune; mais elle a fini par me caresser, et je ne trouve pas de meilleur moyen de faire usage de ses faveurs que de les employer à l'avantage des arts et des lettres. J'ai besoin d'une fête que je dois donner à ma femme; elle aura pour témoins plusieurs personnes de la cour. Si vous voulez vous charger de la composer, je suis sûr du succès[2]. » Comme les minutes étaient précieuses, M. B*** voulait l'emmener souper, dès le soir même, et le présenter à son monde. L'offre était tentante; mais cette commande

1. C'était alors Devienne.
2. Favart, *Mémoires et correspondance littéraire* (Léopold Collin, 1808), t. I, p. VIII. (Notice histoirique.)

qu'il fallait livrer le matin même! « Reposez-vous-en sur vos garçons, lui dit le Plutus de la ferme, sur celui que j'ai vu là-haut, ajouta-t-il avec une intention qui n'échappa pas à la pénétration du poëte. — Oh! répondit Simon avec un sourire, pour celui-là, c'est encore moi. » Favart mit une bonne grâce à se moquer de lui-même, qui acheva de lui gagner l'affection du fermier général. Pour prévenir toute objection, M. B*** promit à son protégé de lui envoyer le lendemain ses cuisiniers, à l'aide desquels il rattraperait aisément quelques heures perdues; et, pour qu'il sût à quoi s'en tenir sur leur habileté, ils allaient de ce pas mordre à leurs ragoûts et goûter de leurs sauces. Favart, dès-lors, n'avait plus qu'à se résigner; et, bientôt après, notre poëte, présenté par son protecteur improvisé, pénétrait dans ces somptueux salons, où il lui fut fait le plus cordial accueil. Au reste, M. B*** n'avait pas eu tort de compter beaucoup sur la verve et l'esprit de Favart. Le divertissement que composa celui-ci eut le plus grand succès, et ne fit que l'établir plus solidement dans les bonnes grâces du financier, qui ne cessa d'être parfait pour lui. Ce fut chez M. B*** (chose qui vaut bien la peine d'être signalée), qu'il fit la connaissance du maréchal de Saxe[1].

1. Le petit-fils de Favart, qui ne pouvait ignorer le nom véritable du financier, a mis au théâtre cette aventure qu'il fait passer chez La Popelinière. (*La Jeunesse de Favart*, par Antoine-Pierre-Charles Favart, en compagnie avec Gentil, 1801.) La Popelinière, que les déportements de sa femme ont presque immortalisé, était, en réalité, un homme aimable, plein de politesse, favorisant les lettres, qu'il cultivait lui-même, et recevant la meilleure société. Il n'est pas inutile ici de remarquer que le comte de Saxe était fort lié avec le mari et la femme. L'éditeur des *Mémoires de Favart*, en désignant le fermier général sous les initiales de M. B***, a-t-il, en cela, cédé à une convenance que nous comprenons, ou n'a-t-il fait que copier fidèlement les notes du manuscrit du

Peut-être nous saura-t-on gré de consigner ici les titres de ces ébauches, maintenant perdues, auxquelles il dédaigna de donner son nom. Entre les *Deux Jumelles*, son coup d'essai, et la *Chercheuse d'esprit*, son coup de maître, il fit successivement représenter, dans un intervalle de près de huit années, le *Génie de l'Opéra-Comique*, l'*Enlèvement précipité*, le *Nouveau Parnasse*, la *Dragonne*, le *Vaudeville*, le *Bal bourgeois*, *Moulinet premier*, les *Réjouissances publiques*, *Harmonide*, *Pyrame et Thisbé*, la *Barrière du Parnasse*, les *Recrues de l'Opéra*, les *Époux*, les *Jeunes Mariés*, les *Fêtes villageoises* et la *Joie*, auxquels il faut joindre la *Pièce sans titre*, *Marianne*, la *Halle galante*, la *Répétition interrompue* et la *Foire de Bezons* avec Panard, la *Servante justifiée* en compagnie de Fagan.

La *Chercheuse d'esprit* fut la révélation de ce talent charmant; elle fut aussi une véritable révolution pour le théâtre où elle apparut, un beau jour, dans l'exquise simplicité de sa donnée. Favart fut presque étourdi de ce succès; il fallut, du reste, cet accueil unanime du public pour le décider à sortir de l'obscurité dont il s'était accommodé jusque-là. Mais le premier pas était franchi; désormais ses œuvres, bonnes et mauvaises, allaient porter son nom. En commémoration de ce glorieux évé-

poëte? Nous avons bien pensé aux deux Bouret, gens de plaisir et d'esprit, le Bouret de Morfontaine principalement, sur le compte duquel Marmontel ne tarit pas; mais ni l'un ni l'autre n'étaient fermiers généraux en 1734, à l'époque de la représentation des *Deux Jumelles*. En cherchant dans l'*Almanach royal*, nous ne trouvons, sur la liste des fermiers généraux, que Bergeret, demeurant place des Victoires. Ce ne pourrait donc être que Bergeret, si ce n'était point La Popelinière, ce qui nous paraît plus probable. Disons, toutefois, que si la liaison de La Popelinière et de mademoiselle Deshayes existait déjà, elle ne sera consacrée et légitimée que trois ans plus tard, au renouvellement de bail de 1737.

nement, il donna un dîner auquel furent conviés les beaux esprits et les auteurs en renom du temps. Crébillon le père était du nombre. La veille, avec l'invitation, Favart lui avait envoyé un pâté dans lequel il avait niché la *Chercheuse d'esprit*[1] : l'auteur d'*Atrée et Thyeste* paya cette galanterie par ce quatrain :

> Il est un auteur en crédit,
> Dont la muse a le don de plaire :
> Il fit la *Chercheuse d'esprit*,
> Il n'en chercha point pour la faire.

Les succès de Favart l'avaient popularisé à l'Opéra-Comique; il avait alimenté durant quelques années presque exclusivement ce théâtre forain dont il était tout au moins l'un des plus solides soutiens. Mais, soit impéritie, soit fatalité, le dernier directeur, Ponteau, qui faisait, lui aussi, des opéras-comiques, s'était bien plutôt ruiné qu'enrichi dans cette exploitation, en butte d'ailleurs à des entraves et à des vexations de plus d'une sorte. Le fameux Monnet, au mois de mai 1743, obtint de Thuret, alors directeur de l'Opéra, le privilége pour six années de l'Opéra-Comique, moyennant une rétribution de quinze mille livres par an. Ce fut la date d'une ère nouvelle pour ce spectacle, dont la bonne compagnie s'était tout à fait éloignée, laissant à la plus vile populace pleine et complète licence de décider des pièces et de régenter la salle.

1. « La pièce est d'un nommé Favart, patissier et patissier patissant, écrivait l'abbé Le Blanc au président Bouhier. Crébillon qui en qualité de censeur de la police avoit vu la pièce et en avoit fait compliment à l'auteur, reçut le lendemain un nouveau plat de son métier, c'est-à-dire, un très bon pâté, et qui en son genre ne méritoit pas moins d'éloge. » Bibliothèque nationale. Manuscrits. *Correspondance de Bouhier*, t. IV, f. 547. Paris, 8 mars 1741.

« Les loges des actrices étoient ouvertes à tout le monde, raconte Monnet lui-même; la salle, le théâtre étoient construits à peu près comme les loges des baladins de la foire Saint-Ovide : la garde s'y faisoit par un officier de police et sept à huit soldats de robe-courte; l'orchestre étoit composé par des gens qui jouoient aux noces et aux guinguettes; la plupart des danseuses figuroient avec des bas noirs et des culottes de drap de couleur; rien, en un mot, n'étoit si négligé, si sale, si dégoûtant même que les accessoires de ce spectacle. Voulant y mettre de la décence et de l'ordre, je sollicitai et j'obtins une ordonnance du roi qui défendoit les entrées à la livrée. Je fis construire un amphithéâtre, réparer et décorer la salle à neuf[1]. »

Ce n'était pas tout, il fallait des sujets. Monnet va chercher à Rouen Préville encore ignoré, et l'engage pour la foire Saint-Laurent. Le spectacle ouvrait, le 8 juin, par un opéra-comique de Favart, le *Coq du village*, et la *Foire de Bezons*, parodie des *Indes galantes*, qu'on donnait alors à l'Opéra-Comique et qui attirèrent un monde fou. Préville se fit surtout remarquer dans le rôle de Colin, de la *Servante justifiée;* mais sa place était bien ailleurs, et l'on prévoit qu'il ne fera que paraître dans la salle de Monnet. Ce dernier, qui n'avait qu'à se féliciter de ses efforts, profitait habilement de la vogue du petit roman d'*Acajou*, de Duclos, pour représenter sous le même titre un nouvel ouvrage de Favart à la foire Saint-Germain, dont il avait fait réparer à neuf le théâtre. L'affluence fut telle, que, le jour de la clôture, la barrière qui séparait le parquet fut brisée, et qu'on fut obligé, pour la réparer, de faire évacuer le

1. Monnet, *Supplément au roman comique* (Londres, 1772), t. I, p. 46, 47.

parterre; ce qui ne se fit pas sans une résistance frénétique et l'arrestation des plus déchaînés (mars 1744).

Monnet donnait au poëte deux mille francs de traitement par an, outre ses droits d'auteur; mais il fallait improviser, pour ainsi dire, un répertoire à l'usage du nouvel Opéra-Comique. Favart se chargea de retoucher, de remanier, de refondre les anciennes pièces du théâtre de la foire. A cela ne se bornait pas sa tâche : la recrue des acteurs, leur éducation, la lecture des ouvrages, les répétitions, l'immense détail de cette multiple machine, étaient de son domaine. Jamais ce théâtre, si vacillant jusque-là, n'avait joui d'une prospérité pareille. De son côté, Monnet réalisait l'impossible pour attirer la bonne société qui lui était revenue. Tout, en apparence, assurait à l'entreprise un avenir aussi bien établi que brillant : le public accourait en foule, et les termes du privilége garantissaient un chiffre d'années suffisant pour réaliser une somme plus qu'honnête, sans parler de la probabilité d'une prolongation de bail. Rien donc ne valait cette situation, et c'était si bien l'avis de Monnet lui-même, qu'il résista aux sollicitations d'une compagnie qui mettait des fonds à sa disposition pour prendre l'Opéra, dont Thuret consentait à se défaire en sa faveur.

A Thuret venait de succéder Berger. Ce dernier, huit jours avant l'ouverture de la foire Saint-Laurent, faisait résilier le bail de Monnet, et déclarait qu'il exploiterait pour son compte le privilége. Quant au moindre dédommagement, il n'en fut pas question, et le pauvre diable en fut pour l'argent engouffré dans une affaire dont d'autres allaient recueillir les fruits. Au reste, de quelque façon que ce fût, Monnet ne pouvait l'échapper. Les *Amours grivois* (16 juillet) et le *Bal de Strasbourg* (en septembre) attiraient chaque soir une foule toujours croissante, qui allégeait d'autant les re-

cettes des comédiens français et italiens. Ceux-ci furieux du vide qui s'opérait autour d'eux, humiliés de la préférence du public pour un spectacle forain, conjurèrent la perte de l'humble scène. Et ils s'y prirent si bien, intéressèrent à leur cause de si hautes et si puissantes protections, qu'ils parvinrent à obtenir la suppression de l'Opéra-Comique, malgré les droits de l'Académie royale de musique.

Ce coup d'État, motivé sur les termes du privilége exclusif des comédiens français et italiens, jeta la consternation dans la foire, qui avait, il est vrai, toutes les raisons de tenir à son théâtre. S'il attirait du monde, il était impossible que la foire ne profitât point de cette affluence, de ce concours de curieux dont le peuple et la bourgeoisie n'étaient que la très-petite minorité : supprimer le spectacle, autant supprimer la foire du même coup! L'extrême rigueur de la mesure faisait espérer qu'on reviendrait sur elle, et il ne fut rien épargné, du côté des ayants droit, pour apitoyer les puissances et mettre en relief tout l'odieux d'un pareil arrêt. Dans sa détresse, l'Opéra-Comique eut recours à Favart, qui brocha une supplique en vers adressée à Sa Majesté, au nom des syndics et marchands, et un sursis d'un mois fut accordé à l'entreprise foraine qui se mit à l'œuvre avec l'intrépidité du désespoir. Heureusement pour elle, ses intérêts et ceux de l'Académie-royale de musique étaient alors les mêmes, et il était à supposer, que les gentilshommes de la chambre qui régnaient despotiquement sur les trois théâtres, tenteraient de rétablir la bonne harmonie entre Thalie et Melpomène, prêtes à se prendre aux cheveux. Le meilleur moyen d'empêcher ce scandale abominable, c'était de traîner les choses en longueur. Le mois allait expirer. Le directeur de l'Opéra obtint de nouveaux délais, et Favart

fut convié à prendre le sceptre du microscopique empire[1].

L'auteur de la *Chercheuse d'esprit* était loin de prévoir que sa situation directoriale dût avoir sur sa vie une influence autre qu'une action financière. Le 21 janvier (l'on ne s'étonnera pas qu'il ait conservé cette date précise dans son souvenir), il recevait de Lunéville une lettre d'une dame Duronceray, qui sollicitait pour sa fille un engagement à l'Opéra-Comique comme actrice et comme danseuse. La lettre était conçue dans les termes les meilleurs et les plus honnêtes. Madame Duronceray (Perrette-Claudine Bied) faisait un historique des plus circonstanciés de ses antécédents et de sa position. André-René Cabaret Duronceray, son mari, ancien musicien de la chapelle de Sa Majesté, était, ainsi qu'elle, attaché à la musique du roi de Pologne. Leur fille, Marie-Justine-Benoîte, née à Avignon le 15 juin 1727, sur la paroisse Saint-Agricole, avait dix-huit ans accomplis. C'était une jeune personne d'un naturel exquis, qui avait reçu une éducation des plus soignées, à laquelle le roi Stanislas avait présidé lui-même : par ses ordres les plus habiles maîtres avaient concouru à former cette petite perfection qui réunissait bientôt les talents les plus divers[2]. Sur un mot du directeur, elles obtiendraient aisément un congé du roi, et n'hésiteraient pas alors à faire le voyage. Seulement,

1. Monnet dépossédé pouvait considérer comme une défection le concours que Favart consentait à donner à la nouvelle entreprise; et on essaya de monter la tête à celui-ci, qui, loin de se laisser gagner, après un instant d'humeur, invitait, pour chasser toute aigreur, l'auteur de la *Chercheuse d'esprit*, à partager sa soupe chez Mlle Dubois. Gabriel Charavay, *Autographes*, août 1866, p. 228, n° 2560. Lettre à Favart; Paris, 24 décembre 1744.

2. Éloge de madame Favart par son mari. 15 mai 1762. *Mémoires et correspondance littéraire* (Léopold Collin, 1808), t. I, p. LXXIV.

madame Duronceray posait une condition assez indifférente pour le théâtre et qui était toute de convenance personnelle : sa fille prendrait le nom de Chantilly, par déférence pour une famille respectable qui habitait Paris et n'aurait pas vu d'un bon œil cette détermination de se faire comédienne. Favart répondit qu'il serait enchanté de faire quelque chose qui pût être agréable à des personnes si dignes d'intérêt et qu'il ne demandait pas mieux que de les attacher, s'il y avait lieu, à son théâtre. Tout cela ne dépendait pas uniquement de lui, mais il ne doutait point que mademoiselle Chantilly ne dépassât de beaucoup ce qu'il avait entendu d'elle. Il y en avait là plus qu'il n'en fallait pour décider la mère et la fille, qui ne tardèrent pas à arriver.

L'exempt Meusnier, la cheville-ouvrière de l'intrigue ténébreuse à laquelle nous allons assister, va raconter les choses d'une façon un peu différente, exact le plus souvent dans la partie matérielle des faits, mais se rattrapant dans l'interprétation des démarches, des intentions mêmes, plus porté, cela va sans dire, à faire du zèle au service du puissant qui abuse de sa force, qu'à se montrer bienveillant et équitable à l'égard de petits qu'on opprime; en somme, s'acquittant honnêtement de son honnête profession. Il fallait insister sur la situation du rapporteur, dont le caractère officiel prête un grand poids à ses paroles. Les deux femmes, à peine arrivées, allaient frapper à la porte de Favart, qui fut tout d'abord fasciné par la gentillesse de mademoiselle Duronceray. C'était la figure la plus piquante, l'expression la plus fine, le sourire le plus doux, la grâce la plus entraînante. Meusnier nous fait d'elle, il est vrai, un portrait quelque peu moins flatteur. « Elle est âgée de vingt-deux à vingt-trois ans (en mars 1750), petite, mal faite, sèche, les cheveux bruns, le nez écrasé, les yeux vifs, la peau

assez blanche, enjouée par caprice, minaudière, fourbe et dissimulée. « Mais ici le sentiment de Meusnier ne nous importe guère, ainsi que sa compétence; et le joli portrait de Justine, de Boucher, répondra à ce crayon maussade plus éloquemment que nous ne pourrions le faire [1]. En tous cas, l'impression qu'elle produisit sur Favart, et, malheureusement aussi, sur le maréchal de Saxe, fut un peu différente. Après une entrevue d'un quart d'heure, nos plaideuses avaient plus que gagné leur procès. Il fut convenu, séance tenante, que mademoiselle Chantilly débuterait dans une pièce du poète, dont le titre n'est resté que comme date de l'apparition de la jeune artiste, qui y obtint un triple succès d'actrice, de chanteuse et de danseuse [2].

Le premier conquis fut le directeur de l'Opéra-Comique. De son côté, Justine n'avait pas été insensible à l'honnêteté, aux bons procédés de celui-ci, et l'on fut vite d'accord, c'est à croire. Mais les choses se passèrent-elles comme les raconte l'exempt de police? « Dès l'âge de quinze à seize ans, elle vint à Paris; entr'autres connoissances, elle fit celle de Favart, poète et acteur. Ils vécurent ensemble environ deux ans en attendant le sacrement. L'Opéra-Comique ayant été supprimé, ils se trouvèrent très-mal dans leurs affaires; elle étoit con-

1. Cette œuvre charmante est la propriété de M. Walferdin si riche en tableaux de l'école française au dix-huitième siècle, en Fragonards principalement. Il possède également le portrait au pastel de Favart. Citons encore le portrait de profil de la Chantilly, de Flipart, d'après Cochin, 1753, et celui de Daullé (sous l'habit de Bastienne) d'après Carle Vanloo, à l'âge de 26 et de 28 ans. *Explication des peintures et sculptures de messieurs de l'Académie royale*, année 1755, p. 39, n° 169.

2. *Les Fêtes publiques*, données à l'occasion du mariage du Dauphin. *Histoire anecdotique et raisonnée du théâtre italien, depuis son établissement en France jusqu'en l'année* 1769, t. V, p. 456, 457.

finée dans une espèce de grenier, rue de Bussy, où il l'alloit voir de temps en temps, et lui portoit ce qu'il pouvoit à l'insu de la mère de Favart, qui s'étoit jusque-là opposée à cette inclination[1]. » Il y a dans cela du vrai et de l'inexact. L'auteur de la *Chercheuse d'esprit*, qui ne dut voir pour la première fois la mère et la fille que vers la fin de janvier 1745, et épousait mademoiselle Duronceray en décembre suivant, n'avait pu vivre, deux années durant, en concubinage réglé avec Justine. L'entreprise théâtrale sombrait, il est vrai, en juin, laissant et directeur et personnel dans un état assez précaire. Il n'est pas impossible que Favart soit venu en aide, à ce moment, à mademoiselle Chantilly, qui occupait en effet un petit logement, rue de Bussy[2], et qu'il considérait déjà comme sa femme. Une fiancée n'est pas une maîtresse, et, en dépit des insinuations de l'homme de police, l'on aurait toutes les raisons de croire à l'innocence de leurs rapports, sous l'œil d'une mère intéressée d'ailleurs à ne permettre qu'une intimité décente, lors même que les témoignages les plus concluants ne laisseraient place au moindre doute. « Ayez soin de votre santé, écrivait Favart à sa fiancée; songez que la mienne y est attachée. Vous vous ménagerez davantage si vous avez quelques égards pour moi qui vous aime plus que ma vie : ne vous en offensez pas, mes

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille*, le mardi 14 juillet 1789, p. 4, il a été fait récemment une réimpression de cette plaquette devenue rare, sous ce titre : *Manuscrit trouvé à la Bastille, concernant les lettres de cachet lancées contre Mlle de Chantilly et M. Favart, par le maréchal de Saxe;* avec fac-simile de la marque du théâtre du maréchal de Saxe à Bruxelles, d'après F. Boucher. Bruxelles, 1868, in-8°.

2. Ce domicile est indiqué, en effet, dans leur acte de mariage, comme étant celui de madame et de mademoiselle Duronceray. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Plon, 1872), p. 567.

sentimens font votre éloge. Les talens me séduisent, mais la vertu m'attache. Si vous pensiez autrement que vous ne faites, vous ne seriez digne ni de mon estime, ni de mon amour... Je vous parle contre les intérêts de mon cœur; mais je vous prouve que je suis le plus sincère et le meilleur de vos amis[1]. »

Cette lettre n'est-elle pas caractéristique? Elle est celle d'un homme prudent, sage, honnête, qui sent que la première des habiletés, en pareil cas, est de respecter celle qui sera sa femme; et très certainement, au moins ici, Meusnier les a calomniés l'un et l'autre. Il se peut, et cela même est dans la probabilité, que madame Favart ne vit pas d'un bon œil une alliance qui était loin d'enrichir son fils. Mais sa résistance ne fut ni amère ni prolongée; elle céda vite devant une inclination sérieuse, et montra dans la suite à sa belle-fille un attachement plein de dévouement et de désintéressement.

L'estime particulière que Favart s'était attirée par ses succès et la manière honorable avec laquelle il avait administré l'Opéra-Comique, sous Monnet et plus tard sous Berger, ne fut inutile ni à lui ni aux artistes, que la suppression de leur théâtre aurait dû ruiner de fond en comble[2]. Cette mesure d'extrême rigueur fut mitigée par

1. Favart, *Mémoires et correspondance littéraire* (Léopold Collin, 1808), t. I, p. xx, xxj.

2. Favart écrivait à l'un de ses amis : « Monnet n'a joui qu'un an du privilège de l'Opéra-Comique. Le Grand Opéra l'a fait valoir pour son compte, et m'en a donné la direction avec quatre mille livres d'appointemens par an, mes pièces payées à part. Cela m'auroit fait un joli revenu si la jalousie des comédiens français n'avoit fait supprimer ce spectacle... Nous avons tâché de le remplacer par des pantomimes dansées, qui ont beaucoup réussi; mais, comme les frais se montoient à cinq cents livres par jour, et que l'on n'a pu jouer qu'un mois, la perte s'est montée à cinq mille livres. Cela me fait un tort à moi de plus de sept mille livres que j'ai déboursées... » Favart, *Mémoires et correspondance*. (Léopold Collin, 1808), t. III, p. 27, 28. A M. de Lespine de Morambert, 1745.

la permission de donner à la foire un spectacle pantomime, dont le privilége fut accordé à un célèbre danseur de corde anglais appelé Mathews; l'on comprend ce qui empêcha Favart de paraître en nom; mais, bien que Mathews fût le directeur ostensible, l'auteur de la *Chercheuse d'esprit* était en réalité le maître[1]. Des difficultés presque insurmontables ne le rebutèrent point. Il accepta le champ de bataille tel qu'on le lui faisait, et quelques jours lui suffisaient pour écrire le scénario d'une jolie pantomime, les *Vendanges de Tempé*, qui obtinrent un plein succès, grâce à des tableaux remplis de vérité et de charme, grâce au jeu fin et un peu mignard de mademoiselle Chantilly et aussi d'une demoiselle Gobé, qui épousa plus tard Trial. Cette petite bergerie sentimentale fit courir tout Paris et eut l'honneur signalé de se voir répétée par le pinceau de son ami Boucher[2].

Le privilége de Mathews n'avait été concédé que pour un temps fort court: l'on n'avait eu d'autre intention, en autorisant le danseur de corde à ouvrir un spectacle pantomime, que de donner ainsi aux acteurs de l'Opéra-Comique le loisir de se pourvoir ailleurs; en réalité, la

1. Gabriel Charavay, *Catalogue d'autographes d'un ancien auteur dramatique*. Lundi, 11 février 1878, p. 7, nº 55. Acte par lequel Favart engage le danseur Ch. Mathews aux spectacles des foires Saint-Laurent et Saint-Germain, moyennant 250 livres par foire. Pièce signée par les deux contractants.

2. A cette date les rapports du peintre et de Favart étaient de tous les moments et fort intimes. Nous avons sous les yeux trois billets de madame Boucher annonçant au poète que son mari va se mettre sur-le-champ aux dessins qu'il lui demande. Le premier du 11 mars. « Je n'ai pas encore receu les nimphes de Diane, lui écrit-elle encore au nom de celui-ci, le 2 juillet. Je suis charmé que vous en soyes content et monseigneur le maréchal aussi. » Autre épitre sur le même sujet, à la date du 17 août 1748. Étienne Charavay, *Catalogue des lettres autographes*, du lundi 26 avril 1875, p. 13, nº 96.

situation était aussi menaçante pour Favart que pour le dernier de ses employés. Il ne cacha pas sa détresse à mademoiselle Chantilly. Sans doute les jours redeviendraient meilleurs et le ciel s'éclaircirait; mais il ne voulait pas la tromper : se sentait-elle le courage de partager les chances d'un avenir variable, susceptible de baisse ou de hausse, au moindre coup de vent? Justine avait dix-sept ans, elle aimait Favart dont l'âme généreuse s'était fait apprécier; elle répondit à son fiancé qu'elle avait tout espoir et dans le sort et dans lui, et qu'elle ne demandait qu'à partager sa bonne et sa mauvaise fortune. Ils étaient également pressés d'en finir. Il fallut obtenir le consentement du père de Justine, qui se fit tirer l'oreille, mais le donna pourtant; et l'acte fut passé le 3 décembre 1745, chez un notaire au Châtelet, maître Robineau. Celui de la mère, alors à Nancy, d'où elle ne pouvait s'éloigner, est antérieur, (du 27 novembre) et en termes bienveillants pour son futur gendre. Le mariage aurait dû se faire à Saint-Sulpice; il se contracta dans l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs (le 12 décembre[1]), ce qui indiquerait un parti pris de tenir leur union cachée durant un certain temps; et c'est peut-être cela qui aura donné lieu aux malveillantes confusions de l'exempt Meusnier.

La fermeture du théâtre de Mathews allait mettre Favart à peu de chose près sur le pavé, quand lui advenait un protecteur qu'il était loin d'attendre. L'auteur des *Deux Jumelles*, on l'a dit, avait rencontré dans les salons de M. de B*** le comte de Saxe, qui lui avait témoigné quelque intérêt; ses succès croissants l'avaient rappelé au souvenir du grand capitaine dont les vues

1. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Plon, 1872), p. 567, 568.

cadraient d'ailleurs avec le bien qu'il pouvait vouloir à l'ex-directeur de l'Opéra-Comique. La troupe de comédiens dont le général en chef se faisait suivre était dirigée par un certain Parmentier, personnage médiocrement honorable, qui, après s'être fait renvoyer de chez une grande dame dont il était contrôleur de la bouche et de l'argenterie, s'était constitué courtier de pièces de théâtre, exploitant sans pudeur les talents naissants et leur présentant des mémoires d'apothicaire lorsqu'ils s'avisaient de réclamer les moindres honoraires. Ce Parmentier était en possession, nous ne savons à quel titre, du privilége de la troupe nomade que le maréchal avait greffée sur son armée; et c'en était assez pour que Favart n'acceptât point une position qui était une fortune dans l'état de gêne et d'incertitude où il se trouvait.

Maurice, trancha la difficulté selon son caractère. Son armée était assez nombreuse pour que deux troupes de comédiens ne fussent point de trop; il céda Parmentier et sa bande à Lowendal, et attacha Favart à sa personne. Cet arrangement eût dû vaincre les scrupules de l'auteur de la *Chercheuse d'esprit;* toutefois, il ne se rendit qu'à la condition que le Parmentier consentirait à une indemnité. Il va sans dire que ce dernier trouva l'arrangement de son goût, ce qui ne l'empêchera point de susciter, dans la suite, à son confrère tous les embarras dont il lui fut possible d'entraver sa route.

Voici en quels termes le maréchal annonçait à Favart sa nomination, et lui marquait en même temps ce qu'il attendait de lui.

« Sur le rapport avantageux que l'on me fait de vous, Monsieur, je vous ai choisi de préférence pour vous donner le privilége exclusif de ma comédie. Je suis persuadé que vous ferez tous vos efforts pour la rendre florissante; mais ne croyez pas que je la regarde comme

un simple objet d'amusement : elle entre dans mes vues politiques et dans le plan de mes opérations militaires. Je vous instruirai de ce que vous aurez à faire à cet égard, lorsqu'il en sera besoin. Je compte sur votre discrétion et votre exactitude. Dès à présent vous pouvez faire toutes vos dispostions pour ouvrir votre théâtre à Bruxelles, au mois d'avril prochain. »

Il n'y avait pas de temps à perdre. Favart se rendit à Bruxelles en toute hâte pour voir ce qu'il y avait à faire, et revint à Paris engager les sujets qui lui étaient indispensables; puis il reprit avec Justine la route du Brabant. Il ne précéda que de deux jours le maréchal. Maurice fit une entrée royale (23 février 1746) : toute la population se pressait sur son chemin; les fenêtres et jusqu'aux toits étaient encombrés de curieux attendant son passage avec une tumultueuse impatience. Les belles dames s'étaient données rendez-vous à l'Hôtel de Ville, où elles le verraient de plus près. Il arrive, il paraît. Au même moment, un coup de tonnerre épouvantable se fait entendre. Quel est ce présage? Est-ce une menace; ou faut-il considérer cela comme un phénomène de bon augure, l'annonce des succès à venir?

Favart n'était pas homme à laisser échapper cette occasion de prouver sa reconnaissance envers son illustre protecteur. Il avait en un clin d'œil improvisé les vers suivants :

Est-ce là notre général
  Que ramène Bellone?
— Eh! oui, c'est ce grand maréchal,
  C'est lui-même en personne.
— Non; je le vois à ses regards,
  C'est le Dieu de la guerre,
Et Jupiter annonce Mars
  Par un coup de tonnerre.

Une pareille façon d'envisager cette manifestation du ciel eut un plein succès; chacun prit copie de ces vers [1], et ce fut à qui les porterait au maréchal, qui était pour l'heure à dîner avec ses officiers généraux. Maurice envoya tout aussitôt chercher Favart et lui adressa quelques paroles flatteuses sur le tour délicat de son madrigal. Tout le monde ne comprenait pas, comme le maréchal, de quelle utilité un poète pouvait être dans un camp; et l'un des assistants demanda à celui-ci, sans autre préambule, ce qu'un homme comme lui venait faire à l'armée : « Chanter les exploits de nos guerriers, et chansonner les ennemis,» répondit Favart, qui, par cet à-propos, ferma la bouche au questionneur[2].

Toute la journée se passa en réjouissances et en fêtes. Dans l'après-midi, le maréchal eut l'idée de donner un divertissement aux dames. Si le maréchal était galant, il était goguenard aussi, et le divertissement qu'il leur destinait en est une preuve. Il y avait au service de l'armée française des montagnards écossais qui, en changeant de pays, n'avaient pas cru devoir changer de costume. Est-il besoin de dire ce qui manquait d'essentiel à l'uniforme pour ressembler aux nôtres? L'espèce de tonnelet très court qui leur ceignait la taille ne remplaçait que d'une façon bien insuffisante ce dont il était appelé à tenir lieu; et le comte de Saxe avait eu l'idée, comme passe-temps, de faire faire l'exercice aux

1. Ce n'était pas, après tout, un phénomène sans précédents. En 1677, nous trouvons dans le *Mercure galant*, t. I, p. 174, des vers « qu'on fit sur ce qu'il tonna le jour que Sa Majesté partit. » Et, le 15 juin 1693, le tonnerre osait bien tomber aux pieds même du grand roi. Dangeau, *Journal* (Paris, Didot), t. IV, p. 309.

2. Favart, *Mémoires et correspondance* (Léopold Collin, 1808). t. I, p. XXIV. — Charavay, *Catalogue d'autographes de la collection Lajariette* (1860), p. 130, n° 1153, lettre de Favart à sa femme; Gand, 8 septembre 1746.

braves insulaires, peut-être un peu en vue du côté scabreux de leur accoutrement. « Quand ces montagnards ramassèrent leurs armes, ils montrèrent tous leurs derrières qui n'étoient point couverts (M. Favart appelle les choses par leur nom), ce qui fit rire tous les assistans, et fit cligner les yeux à toutes les dames. » Mais c'était bien ce que voulait le maréchal. Louis XV faisait son entrée, deux mois plus tard, le 4 mai, à Bruxelles, où il demeurait cinq jours. Il y revenait le 11 juin, après la prise d'Anvers, mais en repartait le lendemain, pour Lille, et, ensuite, pour Versailles, afin de se trouver aux couches de la Dauphine. Il était descendu au palais d'Egmont (hôtel d'Aremberg). L'on pense bien que, durant ce trop court séjour, Favart et ses artistes ne chomèrent guère, et ce furent de constantes représentations, au grand théâtre de la Monnaie[1]. Mais, même le roi présent, c'était encore les comédiens de Maurice, et ceux-ci sans y entendre malice, affichaient publiquement : *La troupe de S. A. S. monseigneur le maréchal comte de Saxe, représentera*, etc., etc. Le duc de Luynes, auquel nous empruntons ce détail, trouve ce fait fort singulier[2]; au moins faut-il convenir que c'était une nouveauté sans précédent en France.

Dans les premiers temps, le poète n'eut qu'à se louer de son sort. Le maréchal était pour lui plein d'égards et de bontés. Il lui envoya deux très beaux chevaux pour mettre à son carrosse et un lit de camp de satin rouge; car il devait suivre l'armée et établir son spectacle au quartier général. L'ancien directeur Parmentier ne tarda pas à faire des siennes et à susciter une foule d'ennuis à celui-ci, dans le but de le dégoûter sans doute et de

1. *Archives historiques et littéraires du nord de la France* (1855), p. 87. Théâtre du maréchal de Saxe en Belgique. A. Dinaux.
2. Duc de Luynes, *Mémoires* (Paris, Didot), t. X, p. 444.

demeurer maître du champ de bataille; mais le général en chef était pour Favart, et il l'assura si manifestement de sa protection, que le Parmentier dut, pour un temps, se tenir en repos. Les petits cadeaux pleuvaient chez Simon : un jour, c'était vingt-cinq bouteilles de son vin (chose fort rare à cause du séjour des troupes), que lui adressait le comte de Saxe, et qui venaient très à propos pour le consoler de cette vie nomade et aventureuse; car tout n'était pas roses dans ce métier de directeur de troupe et de chansonnier de l'armée. Le pays était infesté de hussards, qui interceptaient les lettres et maraudaient à quelques pas du camp. Un M. Fouché avait été dépouillé pour s'être hasardé seul, sur la chaussée de Louvain; on l'avait conduit ensuite à Bréda, d'où l'on finit par le renvoyer, au bout de six jours, en chemise et en culotte. Le maréchal donnait bien des escortes à Favart pour ses voitures, mais les escortes pouvaient être insuffisantes; et, fût-on vainqueur, il ne faut qu'une balle pour vous fracasser un bras ou vous faire sauter le crâne!

Un jour une troupe de comédiens, à la tête desquels se trouvait un nommé Mézière, s'était mise en marche pour Cologne, où elle devait jouer devant l'Électeur. A peine était-elle hors des faubourgs de Bruxelles qu'elle était surprise par les hussards ennemis qui commencèrent par la dépouiller. On ne laissa aux femmes que leurs chemises et un simple jupon; les hommes furent tous rangés en cercle, à genoux, en attendant qu'il fût statué sur leur sort. L'un de ces malheureux, un ancien libraire du quai des Augustins, appelé Flahaut, se fiant sur son érudition et son éloquence, se lève en qualité d'orateur de la troupe et adresse une harangue en latin au commandant des hussards pour implorer sa pitié. L'officier l'écoute sans l'interrom-

pre, et, pour toute réplique, lui allonge un coup de sabre qui, contre toute prévision, ne fut pas mortel. Honteux de sa maladresse, il allait redoubler, lorsqu'il fut arrêté par un cri perçant, et, un spectacle aussi étrange qu'inattendu. L'une des actrices, mademoiselle Grimaldi, femme d'un danseur italien surnommé *Jambe de fer*, pour échapper à l'horreur d'un pareil massacre, avait pris à deux mains son petit jupon et l'avait ramené sur sa tête, sans trop songer aux conséquences : mais, en de semblables moments, l'on ne pense pas à tout. Elle se jette aux pieds du chef de la bande, et, dans cette posture que la légèreté du costume rendait au moins bizarre, elle le supplie, tout en larmes, avec cette onction qui part du cœur, d'épargner ses camarades, de n'immoler qu'elle, puisqu'il lui fallait une victime.

Comment ne pas être attendri? comment aussi garder son sérieux à l'aspect de cette pauvre danseuse, dont la tête était enfouie, au détriment du reste, dans son insuffisant jupon? Nos hussards allemands, pour cette fois, se conduisirent en galants hommes. Ils rendirent la liberté aux prisonniers; ils poussèrent la générosité jusqu'à leur abandonner des lambeaux de mantelets et de tabliers pour se couvrir, et distribuèrent aux femmes, au lieu de leurs robes, des habits de caractère. La Grimaldi eut pour sa part un costume d'Arlequin : les autres endossèrent la défroque du Docteur, de Pantalon et de Scaramouche, et ce fut dans cet appareil de mascarade qu'ils entrèrent à Louvain. Mais cette aventure fit la renommée de mademoiselle Grimaldi, ce que n'eussent assurément pas fait ses jambes; et c'est ainsi que son nom est venu jusqu'à nous [1].

1. *Étrennes de Thalie*, 1786, p. 229.

La pauvre troupe de Favart n'avait guère le loisir de se reposer et de prendre racine. « Depuis que j'ai commencé cette lettre, écrit-il à sa mère, à la date du 15 juillet 1746, voilà trois villes où nous séjournons, et d'où nous décampons brusquement au moment de jouer. Nous avons quitté Anvers en six heures, Lière en quatre, et nous sommes partis de Louvain au milieu de la nuit; c'est apprendre à déménager promptement. » Et puis, quand ce n'était point la guerre, c'était un autre embarras qui venait ruiner leurs espérances. A Louvain, Favart avait fait construire une salle qui lui avait coûté fort cher. La nouvelle de la mort de la Dauphine vint condamner l'armée à un deuil officiel, dont le premier effet était de fermer les spectacles. C'était donc trois jours de perte. Et le quatrième, Favart reçut l'ordre de plier bagage et de partir pour Bruxelles. Sa santé seule ne souffrait point de tous ces contre-temps et de toutes ces fatigues. « J'ai couché trois nuits sur des planches dans une bélandre hollandaise [1], où nous nous sommes embarqués avec tout l'équipage, et j'en suis sorti plus robuste. Les hussards nous galopoient le long du rivage. Un quart d'heure plus tard, nous allions jouer la comédie pour le prince Charles. »

L'on ne peut que difficilement se faire une idée de ce qu'étaient ces corps indisciplinés ne rêvant que rapines et maraudes. Favart, à son arrivée, fut récréé de la vue de cent hussards français qu'on allait pendre : ces braves gens, au lieu de dormir, pillaient la nuit en qualité de hussards impériaux. A peine ces cent hussards avaient-ils défilé devant lui, qu'il assistait à un

1. Bélandre (en hollandais *bylander*), dont le gréement différait peu de celui du brigantin; ces bâtiments étaient plats et avaient besoin d'une semelle ou dérive.

spectacle non moins sombre et qui tranchait terriblement avec les petits drames innocents dont il régalait cette armée peu sentimentale pourtant. Cinq grenadiers se battaient pour une coureuse de camp, et quatre restaient sur l'herbe. Voilà une victoire payée chèrement, et l'on pourrait croire que le triomphateur n'eut rien de plus pressé que de s'emparer du gage du combat. Mais une lueur tardive venait illuminer notre homme : « Tu es cause que j'ai tué quatre de mes camarades, braves gens que je regrette ! tu ne nuiras pas à d'autres ! » s'écria-t-il en s'adressant à cette nouvelle Hélène, dont il faisait en même temps voler la tête d'un coup de sabre.

Bien que Bruxelles fût le centre des opérations du maréchal, et que Favart eût dû s'installer dans ses murs, cela n'empêchait pas les allées et venues ; et quelles allées et venues ! Il fallut se transporter à l'armée. Le pauvre homme passa là trois jours et trois nuits sans fermer l'œil, adossé contre un arbre pour tout appui, et les pieds dans l'eau, sans qu'il fût bien assuré de ne pas mourir de faim, sinon de froid. Le pain se vendait quinze sous la livre, et heureux qui en trouvait. Mais ce n'eût été que bagatelles sans les maudits hussards qu'on rencontrait à tout bout de champ. Entre Louvain et Indoigne, Favart est attaqué par ces derniers, à la trouée des bois de Merdal. Son escorte ne se composait que de trente hommes du régiment de Septimanie, et les agresseurs étaient au nombre de cent vingt. Le poète se crut à sa dernière heure. Mais ses défenseurs, malgré leur infériorité, ne reculèrent pas d'une semelle, et repoussèrent par deux fois les assaillants. Favart ne fut pas tenté de jouir du coup d'œil. Il mit le temps à profit et se sauva à toutes jambes, à travers les coups de sabre et les coups de fusil, sans attraper la moindre égratignure.

Des trente hommes de l'escorte, il n'en revint que six, et le moins maltraité des survivants avait reçu quatre coups de sabre. Favart parle de celui-là avec admiration. « Jamais je n'ai vu un homme avoir si bon courage; il étoit tout couvert de son sang qu'il perdoit en abondance, et il ne vouloit pas qu'on le pensât avant qu'il eût achevé le détail du combat : encore étoit-il obligé pour parler, de relever son nez et une partie de sa joue séparée de son visage par un coup de sabre, et qui lui tomboit sur la bouche. » On sait la belle parole d'un grenadier du régiment d'Orléans : il avait eu la jambe emportée d'un boulet; le maréchal de Saxe, craignant qu'on ne marchât sur lui, s'écria d'y prendre garde : « Que vous importe ma vie ? répondit le blessé, gagnez la bataille. »

Si Favart n'aidait pas à la victoire, il entrait pour beaucoup dans les plaisirs de cette armée, qui, au sortir de ces petites actions, égrillardes les unes, les autres belliqueuses, n'en allait que plus gaiement au combat. Mais le héros Saxon, en attirant le vaudevilliste à son camp, attendait de lui, pour ses troupes, plus qu'un divertissement stérile. Sous son impulsion et presque sa dictée, Simon improvisait quelque couplet de circonstance dont l'intention était vite saisie, et cela parcourait le camp avec la rapidité d'une décharge électrique. La réputation du nouveau Tyrtée ne tarda pas à s'étendre; les ennemis, en apprenant avec quelle gaieté se passaient les heures que l'on n'employait point à se battre, firent quelques démarches pour l'attirer à eux. Il n'y avait pas six mois qu'il était en Flandre, que le duc de Lorraine lui envoyait un sauf-conduit pour lui et sa troupe. Le maréchal voulut tout le premier qu'il se partageât entre l'armée française et les impériaux : ce fut plus qu'une permission, ce fut presque un ordre. Il

existait de l'un à l'autre camp un échange de courtoisie chevaleresque, dont le souvenir est resté, qui se raconte et s'admire dans nos collèges, mais que notre siècle, si fier de son haut développement moral, ne se piquerait point d'imiter.

L'on occupait Tongres et les environs. Favart avait fait construire en conséquence dans cette ville une salle de spectacle où, chaque soir accourait la foule. La comédie était devenue la passion dominante de l'armée, elle avait fait presque disparaître le goût du jeu si ancré pourtant dans les mœurs du soldat [1].

Cette nouveauté n'aurait eu d'autre résultat, que le maréchal aurait encore dû se féliciter de l'avoir introduite parmi ses troupes. Une anecdote célèbre dans l'histoire de cette campagne suffira pour démontrer quel puissant levier ce pouvait être sur le moral d'une armée française. Lorsque Favart arriva au camp, un peu émerveillé de n'avoir pas laissé sur son chemin un ou deux de ses membres, l'on était dans l'attente d'une mêlée générale. Jusqu'ici Maurice était demeuré impénétrable; il donnait ses ordres, mais il ne s'expliquait point. Le 9 octobre 1746 [2], l'auteur de la *Chercheuse d'esprit*, sur les deux heures après midi, est mandé par le comte de Saxe. A son arrivée, tout le monde est congédié, et il demeure seul avec le général

1. Voici une petite anecdote qui donnera une idée de cette fureur du jeu, qui défiait toute répression. « Le comte de Saxe, étant en quartier d'hiver dans une ville de Flandre, Tongres ou une autre, après les mesures les plus sévères, se félicitoit d'avoir tellement intimidé les joueurs, qu'on n'en voyoit presque plus dans son armée. On se mit à rire. Le maréchal, se doutant de quelque chose, voulut savoir ce qu'il en étoit, et promit de faire grâce pour cette fois : on lui dit alors que, dans la maison voisine, toutes les cuves chez un brasseur de bière, étoient remplies de joueurs. » Dussaulx, *De la passion du jeu* (1779), p. 38.

2. Et non 1747, comme l'écrit Favart, par méprise.

en chef : «Demain, lui dit celui-ci, je livrerai bataille, on n'en est pas encore instruit : faites-la annoncer ce soir à la fin du spectacle par des couplets que vous ferez à cette occasion. Que rien ne transpire jusqu'à ce moment. » Favart n'en eut pas pour longtemps à rimer les couplets suivants, qu'une jeune et jolie actrice chanta entre les deux pièces :

Nous avons rempli notre tâche,
Demain nous donnerons relâche;
Guerriers, Mars va guider vos pas;
Que votre ardeur se renouvelle :
A des intrépides soldats
La Victoire est toujours fidèle.

Demain bataille, jour de gloire;
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encore le nom français,
Digne d'éternelle mémoire !
Revenez après vos succès,
Jouir des fruits de la victoire.

L'on crut que le pauvre Favart avait perdu la tête. Une bataille annoncée entre deux opéras-comiques, l'ordre du jour sur l'air de : *Tous les capucins du monde!* L'on court en toute hâte à la loge du général qui assistait au spectacle; mais il répond en souriant que Favart n'avait agi que par son ordre [1]. L'incertitude fit tout

1. Nous citons d'après Favart. Le prince de Montbarey raconte avec quelque variante ce piquant incident : « Après ce couplet, l'aide-major-général chargé du service du jour parut et dit tout haut que la *retraite* serviroit ce soir-là de *générale;* que les différents corps enverroient à la poudre et aux balles à dix heures du soir, et ordonna que tout officier et soldat eût à se rendre sur-le-champ à sa troupe et ne s'écartât pas; et, avec la même gaieté qui avoit fait accourir au spectacle, chacun se rendit à son devoir. » *Mémoires* (Emery, 1826), t. I, p. 31.

aussitôt place à l'emportement de la joie, à une ivresse qui se traduisit en cris d'enthousiasme, en trépignements, en délire. L'on n'entendait plus dans toute la salle que ces mots : « Demain, bataille ! demain, bataille ! » Il va sans dire que la petite pièce qui suivit l'annonce d'une pareille nouvelle ne fut point écoutée. Favart ne donnait relâche que pour trois jours : il fallait que le maréchal s'arrangeât pour que tout fût terminé le surlendemain, car, le surlendemain, le spectacle rouvrirait par le *Prix de Cythère* et les *Amours grivois*. A coup sûr le poète n'aurait pas assigné ce délai à nos troupes sans avoir pris l'avis du maréchal. Aussi disait-on au camp, que le maréchal avait préparé le triomphe avant la victoire.

Favart, qui n'était pas inquiet sur l'issue de la bataille, avait eu tout le temps de se préparer à la célébrer de toutes les façons. Dès le lendemain, il faisait représenter deux ou trois scènes toutes d'allusions et d'à-propos, qui furent reçues avec transport. Le chansonnier, par un raffinement dont le succès était assuré, faisait l'éloge des vaincus, ce qui ne pouvait que rehausser le triomphe des vainqueurs. L'un de ses couplets finissait ainsi :

Anglais chéris de la victoire,
Vous ne cédez qu'aux seuls Français ;
Vous n'en avez pas moins de gloire.

Et ces vers furent tout aussi applaudis que s'ils n'eussent pas été exécrables.

La victoire de Rocoux finissait la campagne[1]. Favart quitta Tongres aussitôt pour retourner à Bruxelles. Les

1. Les alliés, à Rocoux, perdirent huit mille hommes et cinquante pièces de canon. 11 octobre 1746.

hussards se montrèrent encore. Mais il avait, cette fois, profité de la leçon, et s'était fait escorter de cent hommes d'infanterie. Ces messieurs se bornèrent à caracoler à distance de mousquet et n'osèrent pas se montrer plus près ; le voyage s'accomplit sans accident. La retraite du prince Charles par delà la Meuse allait d'ailleurs débarrasser tout le pays de cette vermine. Favart se voyait donc, pour le reste de l'année, menacé de résider à Bruxelles ; mais cette perspective lui souriait assez ; il était blasé sur de pareilles émotions, et préférait un gain modeste, sans danger, à des bénéfices qu'il eût fallu acheter par des inquiétudes et des périls sans nombre.

Son séjour à Bruxelles, d'ailleurs, fut pour lui plus fructueux qu'il n'eût osé l'espérer. Il eut bientôt acquitté une partie des dettes qu'il avait été forcé de contracter ; chaque représentation lui rapportait quelque chose comme six cents livres. Par surcroît de bonheur, il s'était tout à fait débarrassé de Parmentier, et était demeuré le maître absolu de la direction. L'avenir ne lui apparaissait que sous des couleurs souriantes, ses affaires prospéraient au delà de ses espérances; et, dans un cas de gêne, il savait qu'il pouvait puiser dans la bourse du maréchal, qui l'y avait engagé, sans qu'il eût toutefois usé de la permission. Favart ne verra que tard la cause secrète de cette extrême bienveillance, qui devait avoir pour lui de si funestes conséquences. Pourquoi le minois provoquant de mademoiselle Chantilly vint-il allumer l'incendie? Dans le principe, il s'était séparé de sa femme à Bruxelles; que ne l'y laissait-il toujours ? mais il était amoureux, et les amoureux ne s'accommodent guère de l'absence. Madame Favart accompagna donc son mari, elle le suivit au quartier-général, et ne parut que trop charmante à cette armée qu'elle transportait

par son jeu, par sa voix et par la volupté de sa danse : le maréchal fut le premier séduit.

« Mademoiselle de Chantilly, lui écrivait-il, je prends congé de vous ; vous êtes une enchanteresse plus dangereuse que feue madame Armide. Tantôt en Pierrot, tantôt travestie en Amour, et puis en simple Bergère, vous faites si bien que vous nous enchantez tous. Je me suis vu au moment de succomber aussi, moi, dont l'art funeste effraye l'univers. Quel triomphe pour vous, si vous aviez pu me soumettre à vos lois ! Je vous rends grâce ne n'avoir pas usé de tous vos avantages, vous ne l'entendez pas mal pour une jeune sorcière, avec votre houlette, qui n'est autre que la baguette dont fut frappé ce pauvre prince des Français, que Renaud l'on nommoit, je pense. Déjà je me suis vu entouré de fleurs et de fleurettes, équipage funeste pour tous les favoris de Mars. J'en frémis ; et qu'auroit dit le roi de France et de Navarre, si, au lieu du flambeau de sa vengeance, il m'avoit trouvé une guirlande à la main ? Malgré le danger auquel vous m'avez exposé, je ne puis vous savoir mauvais gré de mon erreur, elle est charmante ! Mais ce n'est qu'en fuyant que l'on peut éviter un péril si grand :

Adieu, divinité du parterre adorée ;
Faites le bien d'un seul et les désirs de tous ;
Et puissent vos amours égaler la durée
De la tendre amitié que mon cœur a pour vous !

« Pardonnez, mademoiselle, à un reste d'ivresse cette prose rimée que vos talens m'inspirent ; la liqueur dont je suis abreuvé dure souvent, dit-on, plus longtemps qu'on ne pense. »

Cette lettre, qui est de 1746, mais dont il est fâcheux de ne pas connaître la date, en dit beaucoup, elle nous

apprend que le maréchal n'avait pas attendu jusque-là à se déclarer, s'il avait dû s'arrêter devant une résistance qu'il n'était pas habitué à rencontrer. En somme, le dépit qu'il témoigne, l'espèce de résignation qu'il affecte, n'étaient pas de nature à rassurer d'une façon absolue sur sa future sagesse. Une femme prudente, sans coquetterie, que n'eût pas éblouie la gloire d'une conquête enviée par plus d'une, ne s'en fût que plus tenue sur la réserve, moins flattée qu'effrayée de soumissions qui n'étaient que dans les mots. Il y avait bien des périls, en effet, à un pareil jeu. Enfant de l'amour, fils d'un père dont toute l'existence fut acquise aux plaisirs et à la volupté, et d'une mère d'un sang ardent et impétueux, Maurice ne pouvait être un amoureux transi, ses passions devaient être sans frein comme sans scrupules. Après les armes, l'amour fut donc le grand objet de cette vie mal équilibrée, où la raison n'avait guère voix au chapitre ; qui ne sait son attachement fougueux pour mademoiselle Le Couvreur et la fin de ce roman où la légende attribue un si triste rôle à la duchesse de Bouillon ? Que n'aima-t-il pas ? à quelles jupes de comédiennes ou de filles d'Opéra ne fut-il pas attaché ? Toutes les actrices de ses campagnes de Flandres se succéderont dans ce cœur inflammable et s'y disputeront un règne éphémère : ce seront mesdemoiselles Darimattes, Fleury, Amand, Navarre, Verrières, Bline, Auguste et Beaumenard. L'histoire de l'art n'avait pas à enregistrer leur passage ; le souvenir qu'elles ont pu laisser, c'est au vainqueur de Fontenoy qu'elles en seront redevables. Mais mesdemoiselles Navarre et Verrières ont su se conquérir une place à part dans les annales galantes de cette société peu scrupuleuse : la première en s'affranchissant vaillamment d'un lien que l'amour-propre seul faisait durer encore, la seconde par sa bonne conduite, son

tact, sa douceur, qui lui méritèrent une considération assez étrange, si quelque chose pouvait étonner de ce dix-huitième siècle[1]. Pour le héros saxon, la troupe, dont il se faisait suivre, était un harem où les dernières venues étaient les plus fêtées. Ainsi mademoiselle Navarre s'était vue détrôner par mademoiselle Beaumenard (la Gogo du *Coq du village*), qui aura, elle aussi, à céder la place à une nouvelle enchanteresse[2]. « La Chantilly les débusqua toutes, nous dit le très peu bienveillant Meusnier, et sut si bien, par ses minauderies, s'insinuer dans l'esprit du maréchal, que toutes les grâces ne s'obtenoient plus que par son crédit[3]. »

L'on a retrouvé parmi les lettres de Maurice à sa sœur naturelle, la princesse de Holstein, deux billets fort étranges à coup sûr, qu'il faut bien se résigner à citer, parce qu'ils peignent l'homme et vont nous aider à préciser les faits. « J'ay resus, ma chaire seur, la laître que vous m'aves écrite le premier jour de saite anée ; ma santé est bonne, mais je ne sais coment sela ce fait, mes métresse me devienne toute infidelle, je n'ay james eu a me plaindre de se Dieu perfide, mais il me samble qu'il veux prandre sa revanche ; jan soupsoné la raison et n'en fais que rire. il y a pour tant une petite créature qui a penses me faire tourner la servelle, je vous en ay

1. Marie Rinteau. Elle avait été livrée, paraîtrait-il, au comte de Saxe par sa famille. Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe* (Lévy, 1865), p. 348.

2. Chévrier a donné de mademoiselle Gogo une biographie à laquelle nous renverrons le lecteur intrépide. *Le Colporteur*, p. 104 à 109. — « C'est une petite créature de dix-huit à dix-neuf ans, qui étoit à l'Opéra-Comique, il y a huit ou dix ans, sous le nom de *Gogo*. Depuis elle a fait ses caravanes dans des troupes de province, et surtout à l'armée, où elle a été du sérail du maréchal de Saxe. » Collé, *Journal* (Paris, 1805), t. I, p. 82. Avril 1749.

3. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 5.

écrit l'anée passée, sait toujours le même trein, vous me dires pour coy ne la renvoies vous pas au diable ; sait quelle a un petit segret qui ait d'avoir le privilège exclusif de me metre de bonne humour, sait une bagatelle comme vous voies, qui fait tout dans ce bas monde[1]. »

Ces maîtresses infidèles, c'est mademoiselle Navarre, c'est aussi mademoiselle Verrière, dont l'auteur futur de *Bélisaire* saura se faire aimer et sur lesquelles il nous a laissé des détails attachants[2]. Mais, si Maurice plaisante, ce n'est pas d'aussi bon cœur qu'il le dit ; et ses rivaux courront quelques risques à aller sur ses brisées. Quoi qu'il en soit, cette petite créature qui lui fait tourner la tête, il n'y a pas à hésiter, c'est la Chantilly. Deux mois après, il écrira à sa même correspondante : « ... pour moy je repeuple le roiaume, j'ay établis des manufacture de cretien ; il y en a un sur boutique et deux dans le four, dont un doit sortir aujourduis, si mon calqulle ait juste, car je conte à presant et tien registre, vous voies que je mais de l'ordre dans mes affaires. Je vous dires en outre que je suis amoureu depuis trois ans d'une petite Gelan (?) qui me joue des mauves tour et qui ma penses faire tourner la servelle ; je vous en ay écrit quelque chosse lanée passé, elle ait possede du démon de l'amour conjugal et couche d'autan avec moy. J'ay etes tente deux ou trois foy de la noier[3]. »

1. *Lettres du maréchal de Saxe à la princesse de Holstein, sa sœur*, imprimées par la Société des Bibliophiles français. (Didot, 1831), p. 20. A Paris, le 10 janvier 1747.

2. Marmontel, *Mémoires* (Collection-Barrière), t. V, p. 115 et suiv., 137 et suiv.

3. *Lettres du maréchal de Saxe à la princesse de Holstein*, p. 21, 22. A Paris, le 10 mars 1747. La gazette de ses quartiers d'hiver de l'année suivante ne sera pas plus édifiante. Laissons la parole à l'avocat Barbier. « ... Il vit comme autrefois. Avant d'arriver il avoit fait louer une maison particulière, rue du Battoir, contre Saint-André, que l'on a accommodée et meublée magnifiquement

Nous avons hésité à reproduire cet inqualifiable billet, dont l'orthographe est la moindre des énormités; mais à cet égard, du moins, il y aurait de la mauvaise grâce à exiger d'un étranger une correction que l'on ne rencontre pas toujours alors chez l'écrivain de profession. C'était après tout un soldat, et non un académicien, bien qu'on eût songé à lui offrir un fauteuil au Louvre. « Ils veule me fere de la Cadémie; cela miret comme une bage à un chas, » écrivait-il, avec une modestie qui avait bien sa fierté, sans doute pour appuyer son dire d'un exemple irrécusable. Tout est monstrueux ici, et le cynisme des paroles et le peu de respect de ce frère pour une sœur qu'il traiterait apparemment avec plus de réserve, si celle-ci en eût exigé davantage[1].

Maurice parle de sa boutique d'enfants; il eut en effet plus d'un enfant naturel. Ce chrétien qu'il attendait le 10 mars 1747, quelle était sa mère? nous l'ignorons; Marie-Aurore de Saxe, la fille de mademoiselle Verrières, ne viendra au monde que le 18 octobre de l'année suivante[2]. Le maréchal dit qu'il est amoureux depuis trois ans d'une « petite Gélan »; nous ne savons ce que signifie ce mot, et l'un de ses récents biographes a voulu lire « Gélin », qui eût été une actrice de la Co-

par l'entremise d'un fameux fripier (peut-être Ossere dont il va être question) pour y loger deux jeunes p... qu'il a trouvées à son arrivée; encore, dit-on, qu'il en a une troisième, et il en mène plein une grande gondole à six chevaux, quand il va passer deux ou trois jours à sa maison des Pipes, par delà Créteil... » *Journal* (Paris, Charpentier), t. IV, p. 278. Janvier, 1748.

1. La princesse de Holstein était Anne-Catherine, comtesse Orzilska, fille naturelle d'Auguste II et de madame Drian, la danseuse, connue antérieurement sous le nom de *la Franzos;* légitimée comme Maurice, le comte Rutowski et sa sœur. Comte C.-F. Vitzthum d'Eckstaedt, *Maurice comte de Saxe et Marie-Josèphe, dauphine de France* (Leipzig, 1867), p. 48.

2. Baptisée, le lendemain, à Saint-Gervais. La bisaïeule de madame George Sand.

médie-Française[1]. Nous croyons pouvoir assurer qu'alors il n'y avait point à ce théâtre de comédienne ou de danseuse de ce nom ; et il serait bien extraordinaire que le vainqueur de Rocoux, l'homme aux amours tapageuses, eût pu si longtemps mener une intrigue pareille sans que la chronique scandaleuse ne l'eût signalée. Il ne saurait être question ici que de la Chantilly ; et le *démon de l'amour conjugal* n'avait pas si fort accès auprès des comédiennes, pour qu'un hasard narquois eût dépêché, du même coup, à ce galant médiocrement sentimental deux Pénélopes à dompter. Seulement, ce dernier y met un peu du sien en faisant remonter cette passion extravagante à janvier 1744.

1. Comte de Seilhac, *Le Maréchal de Saxe* (Amyot, 1864), p. 209. Mademoiselle Gélin ne se rencontre nulle part, ni dans les frères Parfait, ni dans le chevalier de Mouhy, ni dans les *Anecdotes dramatiques*, ni dans Mazurier, ce dernier si complet pourtant. Nous l'avons encore demandée aux almanachs de spectacle du temps, et, en dernier recours, nous nous sommes adressé à M. Régnier, si merveilleusement au fait de l'histoire du théâtre français, qui n'a pu que confirmer nos présomptions. Il existe, Recueil-Maurepas, à la date de juillet 1747, deux pièces satiriques des plus curieuses pour ce qui nous occupe : l'une, *Corps détaché*, où l'on fait figurer, mademoiselle Chantilly, avec le grade de major-général ; mesdemoiselles Verrière l'aînée, et Lacombe, comme ses aides-majors. L'autre, intitulée *Ordre de Bataille de l'armée féminine de Flandres*, ayant pour généralissime mademoiselle Navarre, et où l'on a groupé toutes les filles (au nombre de cent soixante-dix), qui se trouvaient à l'armée du maréchal. Et, ni dans le premier ni dans le second de ces états, nous n'avons aperçu le nom de Gelan ou Gélin. Bibl. nat. Mss. *Chansons historiques*, t. XXXV, p. 157 v°, 158, 159 v°, 160. Nous l'avons rencontré dans le *Dictionnaire portatif* de Léris ; mais il s'agit d'une basse-taille de l'Opéra, en exercice vers 1760. Si une certaine conformité de consonnance a seule déterminé M. de Seilhac, il était aussi simple et plus simple de s'arrêter au nom de mademoiselle Géan, la nièce de mademoiselle de Seine, qui débutait à la Comédie-Française, en septembre 1749.

II

CAMPAGNE DE FLANDRES. — LE COMTE DE SAXE. CAPTIVITÉ DE JUSTINE. — MORT DU MARÉCHAL.

Maurice fut épris, subjugué à la première rencontre, voilà le plus vrai; mais ce fut un siège en règle, qui nous semble avoir tenu longtemps en échec l'assaillant. On comprend l'enivrement de cette jeune femme fêtée, voyant à ses pieds un vainqueur, dont la conquête était d'autant plus glorieuse qu'elle lui était disputée par tout un essaim de rivales. Comment résister, comment ne pas perdre terre? Sans doute, l'on veut plaire et l'on se flatte que l'on saura toujours garder ses avantages avec ce soupirant éperdu; l'on aime son mari, et l'idée, la possibilité d'une trahison ne sont pas même venues, mais sur une pareille pente, en présence de telles séductions et d'un tel homme, il arriva ce qui était inévitable : la pauvre Chantilly, un beau jour, se trouva la maîtresse du maréchal, qu'elle n'aima jamais, dont elle allait avoir peur et horreur. Maurice était magnifique jusqu'au désordre, il répandait l'argent à pleines mains, ne demandant qu'à faire à sa nouvelle conquête l'existence la plus enviée et la plus heureuse; et, Justine, une fois tombée, dut contribuer, comme les autres, à alléger la cassette du comte de Saxe. Elle avouera, tout au

moins, « avoir usé de ses bienfaits et de ses secours, » mais se reprochant, pleurant toujours sa faute, et redevenant d'autant plus tendre pour Favart qu'elle était plus coupable, possédée enfin, malgré tous les efforts, toutes les caresses et toutes les prodigalités « du démon de l'amour conjugal. » Maurice n'exagère rien, dans sa lettre à la princesse de Holstein; son lit de conquérant de ruelles n'était pas précisément un lit de roses, cette demi-douzaine de beautés déchaînées, se jalousant les unes les autres, devait lui faire expier, dès ce monde, un bonheur intermittent, que mélangeaient suffisamment d'amertume les caprices, les chiffonneries, les emportements de ces cervelles affolées, et, comme il l'avouait lui-même, lui donner plus de soucis et de tourments que tous les hussards de la reine de Hongrie[1].

S'il faut en croire Meusnier, Justine, enceinte du maréchal, ira se réfugier à Paris, dans une petite maison appartenant à madame de Lesseville, que le prince fit meubler par Osserre, tapissier du pont Notre-Dame, où elle accouchera d'un fils qu'on mit en nourrice à Sèvres, et auquel le maréchal assura deux mille quatre cents livres de rentes, dont la mère garderait la jouissance sa vie durant[2]. Que cet enfant fût de Maurice, cela est possible; mais pourquoi Favart ne l'eût-il pas cru son fils? Certes les folies, les violences du comte de Saxe avaient dû lui donner à penser, aussi bien que les fureurs ja-

1. Marmontel, *Mémoires* (collection-Barrière), t. V, p. 137.

2. Meusnier n'invente pas complètement dans cette circonstance; et le maréchal, non pas à la naissance de l'enfant, mais plus tard, le 21 janvier 1750, quand il aura ressaisi sa proie, constituera, au profit de Justine une rente viagère de deux mille livres, sur la Compagnie des Indes, pour en jouir sur ses simples quittances et, *sans l'autorisation de son mari*, ce qui est à noter. Comte Seilhac, *Le Maréchal de Saxe* (Amyot, 1864, p. 248).

louses de La Beaumenard. Mais il avait foi en sa Justine, qui ne semblait point désirer et qui ne désirait pas moins ardemment que lui, d'échapper à un supplice de tous les moments.

Les deux étranges billets que nous avons cités, sont datés de Paris. Justine était restée avec Favart à Bruxelles. Elle y était traitée en grande actrice. Nous avons sous les yeux un curieux livret intitulé : *Adallas roi de Trace,* en tête duquel le public était assuré que mademoiselle Chantilly mériterait et emporterait ses applaudissements et ses bravos [1]. L'engagement n'avait, après tout, rien de trop téméraire, car il avait pour fondement une succession non interrompue de triomphes et d'ovations.

1. « *Adallas, roi de Trace, ou la Constante Olimpie,* tragi-comédie ornée de ballets, de spectacles et de danses, où Mlle CHANTILLY attirera les applaudissemens des spectateurs ; laquelle sera représentée par la compagnie de *La Toison de Gédéon attitrée de l'amour vainqueur*, portant pour devise :

Ainsi que le soleil parcourt son hémisphère
S'enfonçant dans la mer, remontant sur la terre,
De même la toison de Gédéon décend
Et reparoit encore avec plus de brillant.

Dédiée à très noble seigneur, messire Jean-Eugène-Nicolas Vander Dilf de Borchvliet, etc., licencié ès-loix, ancien Amman, Bourguemaître et échevin de la ville ducale de Brusselles, et actuellement sur-intendant du rivage... C'est au grand théâtre sur la Monnoye, le 9, le 16 et le 23 de janvier 1747, où l'on commencera juste à 5 heures. — Laquelle sera suivie *d'Arlequin et de Pierrot déserteurs.* A Bruxelles, chés G. Jacobs, imprimeur, près du pont de Barbe, 1747. » *Catalogue de la Bibliothèque théâtrale de M. Léon Sapin* (Voisin, 1878). Deuxième partie, p. 103, n° 1310. Cette pièce introuvable, de 4 pages in-4°, est non-seulement l'annonce mais le canevas, scène par scène, de la tragi-comédie ; est-il nécessaire d'ajouter que Favart n'est pour rien dans cette grossière parade. En revanche nous trouvons indiqué au *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de Soleinne* (Paris, 1844), t. III, p. 256, n° 3519 : *le Théâtre du maréchal de Saxe à Bruxelles, en* 1748. 2 vol. in-8°,

Mais, avec le printemps, recommenceraient la guerre et ses fureurs, et force serait bien aux deux époux de quitter cette douce vie pour rejoindre le quartier-général.

Favart, dans des lettres intéressantes et touchantes à sa mère, ne laisse pas d'enregistrer à sa façon les victoires et conquêtes de notre armée, non sans que cette boucherie humaine ne soumette parfois ses yeux et son cœur à de rudes épreuves. A la prise du fort de Saint-Philippe, on fit une exécution d'une barbarie que rien ne pallie, bien que de pareils exemples ne fussent alors que trop ordinaires. On y pendit cinq cents hommes : ceux-là n'avaient ni maraudé, ni pillé, ils avaient purement et simplement fait leur devoir de soldat, ils s'étaient bravement défendus. Favart, sans la moindre prétention d'historiographe, n'écrivait que pour sa mère et sa sœur; aussi ne raconte-t-il que ce qui l'a vivement et fortement impressionné. Mais, à cause de cela même, il est assez piquant de voir la campagne du maréchal par les yeux de ce poète, pour lequel rien n'existe en dehors de son rayon visuel tant soit peu borné. Il était loin, toutefois, d'assister en indifférent à nos succès, et c'est avec un véritable enthousiasme qu'il les annonce à la digne femme, qui l'avait élevé dans l'amour de son pays et de sa patrie.

« Ma chère mère, écrivait-il de Bruxelles le 3 juillet 1747. Je me porte bien. La bataille est gagnée : je vous l'avois bien prédit. L'action s'est passée entre Maëstricht, Tongres et Saint-Tron. La gauche de l'ar-

pap. de Holl., vign. d'après Cochin, aux armes du comte de Saxe. Ce théâtre comprend : *Cythère assiégée*, op. com. (Favart et Fagan); *les Nymphes de Diane*, op. com. de Favart seul; *Acajou*, op. com. en vaud., par le même. *Bibliophile belge*, XIIIe année (1878), p. 238, 239.

mée ennemie, composée des Anglais, Hanovriens et Hessois, a été attaquée le matin; ils se sont soutenus toute la journée, et se sont battus en désespérés; mais il n'en est plus question. La droite ennemie n'a pas attendu notre feu; ils cherchent encore leur salut dans la fuite; les Hollandais et les Autrichiens sont dispersés sans avoir tiré un coup de fusil; le reste des Anglais, au nombre de dix mille, qui se sont défendus pendant trois heures dans un village où ils ont été forcés, croyant se sauver à travers les marais, ont rencontré l'armée de Clermont qu'ils n'attendoient pas, et ont été achevés.

« Un simple carabinier a arrêté le général Ligonier, Anglais[1], c'est comme qui diroit le maréchal de Saxe, si la comparaison pouvoit se faire; ce soldat l'a conduit au roi avec un guidon; un instant plus tard, le duc de Cumberland étoit pris lui-même. Je vous détaille tout cela fort mal, parce que je vous écris en poste; c'est la chaleur du sang français qui conduit ma plume. Victoire! grande victoire! tout est renfermé dans ces derniers mots. Je suis un des premiers qui écrive. L'action continue encore à notre avantage; nous achevons de vaincre, je dis plus, nous achevons de détruire. Pardonnez-moi si je dis *nous;* à force de fréquenter les héros, j'en prends le langage. Montrez ma lettre à tous nos amis; ils ont le cœur français, ce succès les intéresse. »

Cette lettre est l'annonce de la victoire de Lawfeld

1. Le général essaya de se sauver en faisant semblant d'être Français et de vouloir charger ses propres troupes; mais il fut reconnu. Il tenta vainement alors d'ébranler la fidélité des deux carabiniers qui le prirent, en leur offrant sa montre et sa bourse pour qu'ils le laissassent passer. C'est donc deux et non un simple carabinier, que Favart aurait dû dire.

(1er *juillet* 1747). Quoique écrite pour sa mère et pour quelques amis, cette description n'en est pas moins, en dix lignes, un récit chaud, mouvementé, enthousiaste, de cette bataille qui devait décider du sort de la campagne; nous nous garderons bien d'y rien ajouter. Le baron d'Espagnac a consigné, jour par jour, presque heure par heure, les marches et contre-marches du maréchal, nous n'irons pas sur ses brisées.

En définitive, ainsi qu'on en a pu juger, Favart n'était pas sans courir quelques dangers, à l'occasion; mais ces dangers sont-ils bien les plus grands qu'il ait à redouter ? Tout confiant, tout aveuglé qu'il fût, il en arrivait à comprendre le secret de cette faveur, qu'il croyait avoir méritée mais qui ne visait pas ses services. Ce qui ne dut pas peu contribuer à entretenir sa foi robuste en Justine, ce fut l'agacement, l'irritation, la colère mêlée d'épouvante, que les soins, les galanteries de Maurice inspiraient à celle-ci, pressée par ses remords, à bout de patience et de forces, aimant plus que jamais cet homme qu'elle offensait. La Chantilly ne cacha point ses craintes, et fit entendre à son mari qu'il était temps de la dérober à une persécution de tous les moments. Ils étaient vite d'accord, et partaient tous les deux à l'improviste pour Bruxelles, où Justine demandait aide et appui à la duchesse de Chevreuse, sa protectrice. Simon, après l'y avoir laissée, revenait au camp : leur fugue y était déjà l'objet de commentaires plus ou moins malveillants, comme on en peut juger par cette lettre qu'il écrivait à sa femme, quelques jours après ce véritable coup d'État.

« Je suis arrivé en bonne santé, mon cher petit bouffe, la tienne m'inquiète beaucoup. Envoie-moi le certificat du chirurgien pour le faire voir à M. le maréchal. L'esprit comédien a fait courir le bruit que ta maladie

n'étoit qu'une fourberie mal concertée pour cacher tes craintes et ma jalousie. J'ai répondu que je n'étois point dans le cas d'être jaloux, et que le soupçon te feroit injure. On doit écrire à M. de la Grolet[1] pour savoir si tu es en état de partir pour l'armée ; on m'a même menacé de te faire venir de force par des grenadiers, et de me punir si j'en imposois sur ta maladie. Je crains peu pour moi les menaces ; mais je ne me pardonnerois pas de t'avoir amenée dans un pays pour t'exposer à la tyrannie. Nous sommes ici fort mal, je ne suis pas encore logé, et j'ai couché sur la paille à la belle étoile depuis que je t'ai quittée. Si l'on te pressoit de partir, implore le secours de madame la duchesse de Chevreuse ; elle pense trop juste pour te refuser sa protection dans un point aussi essentiel, et les bontés dont elle nous a honorés en sont une preuve certaine. Elle peut dire à M. de la Grolet que ta santé ne te permet pas de faire un voyage si pénible. Rien ne résistera à un pareil témoignage. Enfin, ma chère amie, quoique ta présence soit nécessaire pour le bien du spectacle, quoique je brûle d'impatience de te revoir, ta santé, plus précieuse que tous nos intérêts, plus chère que ma vie même, doit être préférée à tout. Donne au plus tôt des nouvelles à ton cher mari. »

La fuite de Justine fut un coup de foudre pour son impétueux adorateur.

« La nuit de leur évasion (c'est Grimm qui raconte cela) fut apparemment orageuse, car les ponts de communication entre l'armée du maréchal et le corps de Lowendal, qui était de l'autre côté du fleuve, furent enlevés, et l'on craignit que les ennemis n'en profitassent pour tomber sur ce corps et l'écraser. M. Dumesnil, qu'on appelait dans ce temps-là *le beau Dumesnil*, et

1. Médecin militaire à Bruxelles.

que nous avons vu mourir dans son expédition au parlement de Grenoble[1], entre chez le maréchal, de grand matin; il le trouve assis sur son lit, échevelé, et dans l'agitation de la plus vive douleur; il entreprend de le consoler : « Le malheur est grand, sans doute, dit Du-« mesnil, mais il peut se réparer. — Ah! mon ami, « lui répond le maréchal, il n'y a point de remède, je « suis perdu! » Dumesnil continue à ranimer son courage abattu et à le rassurer sur l'événement de la nuit : « Il n'aura pas peut-être, dit-il, les suites qu'on en re-« doute. » Le maréchal continue à se désespérer et à se regarder comme un homme sans ressource. Enfin, au bout d'un quart d'heure, il s'aperçoit que tous les discours de Dumesnil n'avaient pour objet que ces ponts entraînés... « Eh! qui vous parle de ces ponts rompus? « c'est un inconvénient que je réparerais en trois « heures. Mais la Chantilly, elle m'est enlevée[2]! »

Au retour, Favart avait dû faire son possible pour donner le change sur les vrais motifs d'une aussi brusque retraite. La santé de Justine exigeait pour un temps son absence; et le seul moyen d'effectuer un projet qui trouverait une opposition si présumable et si naturelle, c'était de n'en pas parler; cette excuse ne fit fortune auprès de personne, et le maréchal la goûta encore moins que tous les autres. Grimm nous a fait assister à une crise de délire à peine excusable, si l'on ne savait Maurice capable de tout, quand ses passions étaient en

1. Le marquis Dumesnil, plus tard lieutenant-général du Dauphiné, et chargé par la cour de l'enregistrement des édits, ce qui lui attirera un décret de prise de corps du Parlement de la province. Alphonse Jobez, *la France sous Louis XV* (Paris, Didier), t. VI, p. 126, 239.

2. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VII, p. 464.

jeu[1]. Mais, après ces premiers élans d'un emportement aveugle, il redevenait son maître, non pas au point d'étouffer en lui ces ressentiments fougueux, mais assez pour temporiser et préparer le succès par un machiavélisme peu ordinaire chez ces tempéraments excessifs. Il avait son plan : il le suivra avec une logique, une patience, un hypocrisie qui ne se démentiront point, ne faisant pas plus mauvais visage à Favart, qu'il avait institué le chansonnier de l'armée et qui était là pour en célébrer les prouesses et les conquêtes.

C'était la signature de la paix[2], qui allait être le signal des infortunes du pauvre homme et le point de départ d'une persécution souterraine, dont il fut longtemps sans soupçonner le secret promoteur. Le loyer du grand théâtre de Bruxelles, dont Maurice avait donné la direction à l'auteur de la *Chercheuse d'esprit*, avait été évalué à cent cinquante ducats par an, que celui-ci avait intégralement payés, durant l'occupation du Brabant par nos troupes. Mais, lorsque la paix remit aux mains et au pouvoir de Marie-Thérèse ce que la guerre lui avait un instant enlevé, Favart se trouva dans la position la plus critique et le plus extrême embarras. La salle appartenait à des demoiselles Myesses, qui, aussitôt qu'elles le sentirent isolé et sans défense, obtinrent de leurs tribunaux, sans signification préventive, un décret de prise de corps et une saisie de son magasin pour une somme équivalente à vingt-six mille francs, chiffre auquel, fort arbitrairement, elles évaluaient le loyer de leur théâtre.

1. Nous croyons à ce récit. Mais rien de moins exact que tout ce que Grimm raconte des amours si troublées du maréchal et de la Chantilly. A l'entendre, ce serait à madame Favart qu'il faudrait s'en prendre de la mort du héros saxon.

2. Paix d'Aix-la-Chapelle, le 18 octobre 1748.

Favart allait être jeté en prison, s'il n'eût pas, en fuyant, échappé à une mesure provoquée sournoisement par le maréchal; ce que sa victime était si éloignée de soupçonner, que ce fut à lui qu'elle s'adressa pour implorer justice. Ses réclamations étaient si légitimes, que le comte de Saxe, sans se trahir, sans se déshonorer, ne pouvait refuser le certificat qu'on attendait de lui. En possession de cette pièce, muni d'une consultation d'avocats et d'un sauf-conduit de M. de Séchelles, l'intendant de l'armée française dans les Pays-Bas, le poète ne doute plus du succès de ses démarches. Ses illusions durèrent peu. Il eut beau se remuer de toutes les sortes, il ne put rentrer en possession de son magasin, sa fortune. Il lui fallait, après mille tentatives, se contenter de la promesse, que lui faisait M. de Séchelles, de le soutenir contre la prétention déclarée des propriétaires, qui parlaient de le poursuivre jusque dans Paris même. Cette assurance était bien peu sans doute, et pourtant, M. de Séchelles ne put la rendre effective : son bon vouloir demeura stérile, il se brisa contre la tyrannie occulte qui allait peser de tout son poids sur le mari de Justine.

Le retour de Simon à Paris réunissait les deux époux, et c'est ce que le maréchal n'était pas disposé à endurer; il fit garder la Chantilly à vue, et les choses allèrent si loin, que celle-ci décida son mari à répéter leur fugue de Flandres : une nuit, que Maurice était à Chambord, ils se réfugiaient rue de la Verrerie, chez madame Favart. Certaines d'être appuyées, les demoiselles Myesses ne craignirent point de relancer leur débiteur jusqu'en France; le maréchal, qui les poussait, leur avait obtenu gain de cause auprès du ministre. La situation du malheureux Favart ne pouvait être plus épouvantable. Mais c'était là où le maréchal attendait le couple insoumis. Il

espérait, d'ailleurs, qu'ils sentiraient, l'un et l'autre, l'impossibilité de résister davantage, et courberaient le front devant un vainqueur qui avait dompté de bien autres adversaires. Il envoyait (7 juin 1749) son secrétaire Bercaville, chez madame Favart, avec une lettre où l'infamie des intentions se dissimulait mal sous la générosité de l'offre :

« Je suis informé, Mademoiselle, que les demoiselles Myesses veulent poursuivre Favart en vertu du décret qu'elles ont obtenu contre lui à Bruxelles. Je pense que vous prendrez le parti de vous éloigner; et, comme votre situation n'est pas heureuse, je vous offre un secours de 500 liv., qui vous seront payées tous les mois, jusqu'à ce que votre situation ait pris une autre tournure.

« Ayez la bonté de m'informer du parti que vous prendrez là-dessus, et du lieu que vous ou Favart avez choisi pour votre retraite.

« Vous connaissez, Mademoiselle, mes sentimens pour vous. »

Favart se chargea de répondre, dès le lendemain, à ces offres, qui, dans la position particulière où il se trouvait, étaient un outrage de plus. Toutefois, il mit dans son refus d'accepter le don des cinq cents livres une dignité froide, une réserve calme qui l'élèvent dans cette lutte bien au-dessus de ce victorieux, que l'admiration des ennemis, aussi bien que notre reconnaissance, a rendu immortel. Il le remerciait très humblement de ses offres : ses bienfaits devaient honorer, mais ce serait une honte à lui d'en recevoir, il ne les avait pas mérités, et la protection de Son Altesse était plus que suffisante pour le tirer d'embarras. En demeurant, les demoiselles Myesses étaient nanties de tous ses effets et n'avaient point de titres contre lui. Le pauvre homme ne s'abusait

que trop : les demoiselles Myesses avaient eu le crédit, (et l'on devine grâce à quelle intervention), d'obtenir l'exécution en France du décret de prise de corps rendu à Bruxelles. Dans cette extrémité, ne sachant à quel saint se vouer et, malgré l'évidence, ne pouvant supposer le maréchal capable d'être l'occulte provocateur de ces persécutions, il va le trouver, lui raconte quelle situation épouvantable est la sienne, et lui demande quelle détermination il doit prendre : « Vous éloigner, lui répond-on. » Le conseil du maréchal était un ordre, et Favart sentait bien que le moindre retard compromettait sa liberté, la seule chose qui lui restât encore. Il n'avait pas de quoi faire sa route ; et, si mademoiselle Lamotte, de la Comédie-Française, n'eût pas répondu à l'appel de sa mère, en lui envoyant cinquante louis, l'infortuné n'aurait eu d'autre ressource que de se jeter à l'eau, la tête la première. En définitive, Maurice avait raison de le presser de partir : le lendemain même (10 juin 1749), une lettre de cachet était lancée contre lui et devenait exécutoire. Heureusement, Simon avait pris les devants et cheminait, à marche forcée, sur la route de Strasbourg, où il allait demeurer près de quatre mois, contraint à se cacher, incertain sur le sort de ceux qui lui étaient le plus chers, et ne sachant trop comment assurer une existence à laquelle il n'avait pas d'ailleurs trop de motifs de tenir.

Son départ jeta le désespoir dans sa famille. Madame Favart, faute d'autre ressource, hasarda une nouvelle tentative, sans l'en prévenir, auprès du maréchal. Sa lettre était celle d'une mère éplorée, qui n'a ni morgue, ni fierté, qui ne songe qu'à son enfant, et à laquelle aucune humiliation ne coûtera pour le sauver. La réponse du comte de Saxe ne vint que douze jours après.

Elle est datée de Dresde (22 juin), où il se trouvait alors.

« J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avez écrite le 11 de ce mois. Je serai fort aise de rendre service à monsieur votre fils; il trouvera ici un asile assuré pour autant de temps qu'il le désirera. Il y trouvera plusieurs Français, qui sont pensionnaires du roi. S'il s'y plaît, je pourrai lui procurer un emploi honnête : plusieurs d'entre eux y ont fait fortune, qui n'ont pas ses talens; enfin, vous pouvez compter que je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi. »

Meusnier rapporte les faits bien autrement; à l'entendre, si le maréchal chercha à se venger, ce fut par de nouveaux bienfaits. « Étant, nous dit-il, sur le point de partir pour la Saxe, il fit proposer à Favart de l'y accompagner. Celui-ci parut y consentir, en faveur de quoi il leur fit compter ici par son notaire deux cents louis; mais Favart, qui n'en vouloit qu'à l'argent du maréchal, prétexta une indisposition, lorsqu'il fut question de partir, et ne se mit en marche, pour aller soi-disant le joindre en Saxe, que quelques jours après son départ. Depuis cet instant, on n'a pu savoir au juste ce qu'il est devenu. Le fait est qu'il n'a point passé Strasbourg, et que de cet endroit il a écrit maints mensonges au maréchal pour s'excuser de ne l'avoir pas suivi[1]. »

Ainsi, cet emprunt fait à mademoiselle Lamotte serait de pure invention, malgré les recommandations expresses de Favart à sa mère et à sa sœur pour acquitter au plus tôt une dette sacrée; ainsi, ce refus d'une pension mensuelle de cinq cents livres à la Chantilly serait un insigne, un audacieux mensonge, et, loin d'avoir

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 7.

fait preuve d'une honnêteté, que leur détresse ne rendait que plus méritoire, l'auteur de la *Chercheuse d'esprit*, après avoir accepté les deux cents louis du maréchal avec l'engagement de le rejoindre à Dresde, ne se serait fait nul scrupule de manquer à sa parole, et de vivre, on ne savait trop où, d'un argent si indignement escroqué. Nous verrons quelles il faudra croire des affirmations de Favart ou de celles de Meusnier, que nous avons eu occasion déjà de prendre en flagrant délit d'exagération ou d'erreur[1]. L'exempt, dont le rapport s'adressait au lieutenant de police seul, savait bien qu'il ne serait pas démenti, et peut-être ne se faisait-il, en somme, que l'écho de ce qu'il avait entendu, soit directement du maréchal, soit de Bercaville son secrétaire.

Quand Simon s'était enfui, le jeune ménage était dans une gêne extrême, et sans le prêt généreux de mademoiselle Lamotte, celui-ci eût été forcé de mendier son pain sur sa route. Ce n'est pas qu'il ne leur restât un petit mobilier, avec lequel on pouvait battre monnaie, mais le temps avait manqué pour négocier cette ruineuse opération. Justine, d'après les conseils de son mari, vendit les meubles. Les dettes payées, les premiers besoins satisfaits, ce qui restait ne pesait guère. Il fallait songer à sortir au plus tôt d'une position aussi précaire : elle était mère ; elle devait penser à l'avenir de ce fils qui venait de naître. Son parti fut bientôt pris.

Le maréchal n'était pas à Paris. Elle profita de son

1. L'honnête exempt a aussi ses moments de candeur. Ainsi, il nous dira, avec la conviction de faire partager son indignation et sa stupeur : « Loin de savoir au maréchal le moindre gré de ses bontés, elle crut ne devoir plus garder aucune bienséance avec le maréchal, et lui déclara formellement que son parti étoit pris de vivre en honnête femme et de travailler à son salut. Ce dernier trait d'ingratitude et de mauvaise foi démonta le maréchal. » *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 8.

absence pour traiter avec la Comédie-Italienne, qui, dans la crainte de se la voir enlever par Monnet (auquel on venait d'accorder un nouveau privilège pour rouvrir l'Opéra-Comique), lui offrait les plus grands avantages. Elle débuta le 5 août 1749 par Marianne de l'*Épreuve* de Marivaux, que la célèbre Sylvia lui fit répéter avec une extrême bienveillance. Son succès fut décisif : « J'ai fait courir tout Paris » écrit-elle à son mari. Et elle n'outre pas. Collé, qui ne la connaissait alors que par les bruits de coulisses, et la jugea tout autrement dans la suite, convient de l'effet prodigieux qu'elle produisit dans l'assemblée : « Le parterre a demandé et crié qu'il falloit la recevoir. Attendu que le règlement de ne pas admettre des Français dans les troupes des Italiens, et dans celle des Français, des Italiens, lui est tout à fait contraire, on a cabalé pour elle, et le public n'a eu qu'un cri pour qu'on passât par-dessus le règlement...[1] » Elle fut reçue immédiatement à part entière.

Mais ce bonheur et ce succès n'étaient pas destinés à une longue durée. Vingt jours après la lettre où Justine instruisait son mari de cet heureux et glorieux événement, il en recevait une seconde, à la date du 1er septembre 1749, qui était comme l'avant-coureur des épouvantables nouvelles qu'il ne tarderait pas à apprendre :

« Le maréchal est toujours furieux contre moi ; mais cela m'est égal. Il vient d'écrire une lettre à Bercaville, où il le charge de dire à notre maman que si tu es arrivé à Paris, et que, si elle a de l'amitié pour toi, comme il n'en doute pas, elle te fasse repartir sur-le-champ ; que c'étoit une dernière marque de ses bontés qu'il vouloit lui donner.

1. Collé, *Journal* (Paris, 1805), t. Ier, p. 121.

« Que, quant à mademoiselle Chantilly, elle ne mérite aucun égard, ce qui ne doit point te chagriner.

« Tes amis s'imaginent que c'est le voyage de Flandre que tu fais pour te divertir. Si tu veux, j'enverrai mon début à tous les diables, et je pars sur-le-champ pour t'aller retrouver. Marque-moi tes intentions, je les suivrai de point en point....

« On me menace qu'on va me faire beaucoup de mal, mais je m'en moque; j'irai de grand cœur demander l'aumône avec toi.

« Je viens d'apprendre à ta mère et à ta sœur que M. le maréchal vouloit remplacer la petite Rivière; et, pour cet effet, il m'a fait dire qu'il m'aimoit plus que jamais. Aussi, depuis ce moment, il ne me convient plus de lui aller faire ma cour.

« S'il ne nous est pas possible de rester ici, nous nous en irons finir nos jours tranquillement dans l'étranger, unis par l'amour et l'amitié. Je suis pour jamais ta femme et ton amie. »

La Comédie allait à Fontainebleau. Madame Favart, dont les débuts étaient terminés, demanda à n'être pas du voyage: elle avait écrit à son mari de venir la rejoindre à Lunéville; sa belle-sœur devait l'accompagner et lui servir de porte-respect. Le 7 octobre 1749, au matin, les deux femmes quittent Paris, sans se douter qu'on pût les inquiéter un instant. Fatiguées, épuisées, elles se mettent au lit, en arrivant. Elles sont réveillées en sursaut, l'on entre dans leur chambre, une servante d'auberge effarée leur apprend que la maison est investie et que l'on vient les arrêter. Madame Favart bondit hors de son lit à demi-nue et lui fait cent questions; mais celle-ci n'en savait pas davantage. Justine se met à trembler de tous ses membres; Marguerite a beau chercher à la rassurer et lui répéter que cette fille s'est

sûrement méprise, que ces soldats dont la rue est pleine ne peuvent être là pour elles, qu'étant innocentes elles n'ont certainement rien de pareil à redouter; la pauvre femme secoue la tête d'un air complet d'incrédulité et d'abattement.

L'on ne tarda pas à heurter violemment à la porte, et, comme l'empressement des deux femmes à ouvrir n'était pas des plus grands, les coups redoublèrent assaisonnés d'un « Au nom du roi ! » bien fait pour les glacer d'épouvante, lors même que les crosses de fusil n'eussent pas mêlé leur fracas à la voix de l'exempt chargé de ramener la Chantilly morte ou vive. Quant à mademoiselle Favart, elle était libre et pouvait, à sa fantaisie, continuer sa route, le roi ne lui voulait rien. Elle n'en supplia pas moins l'homme de police de ne pas la séparer de sa sœur. Meusnier, car c'était lui, après s'être beaucoup fait prier, consentit à les laisser ensemble jusqu'à Meaux. Mais à Meaux, elles devaient se quitter. Dans l'impossibilité de fuir, de résister ou d'obtenir davantage, madame et mademoiselle Favart se soumirent et montèrent dans la voiture avec Meusnier et son frère, escortés d'une nombreuse maréchaussée.

Quoique absent, Maurice avait incessamment les yeux sur sa proie, dont les moindres démarches étaient observées. A dater du 16 juillet (c'est Meusnier qui nous l'apprend), une police secrète l'enveloppe de ses mailles invisibles, un domestique, gagné à prix d'argent, rendait journellement compte des faits et gestes de la comédienne. La retraite de Favart avait fini par être éventée, ce qui importait peu, si l'on n'eût appris en même temps qu'il avait le projet de la quitter prochainement. L'on savait bientôt après que Lunéville était le but de ce mystérieux voyage : Lunéville était sur la route de Stras-

bourg à Paris, Lunéville devait être le point de réunion des deux époux, si on les laissait se réunir.

Depuis deux ans, le père Duronceray était détenu comme fou, chez les frères de la Charité de Senlis; on le fit venir à Paris, d'où il fut transféré chez un cabaretier aux Ormeaux, près de Vincennes, se réservant d'utiliser cette trouvaille au bon moment, ce qui ne tarda point. Le 6 septembre, Meusnier conduisait au café de la Comédie-Italienne, le vieillard, qu'on avait seriné et qui se mit à débiter contre sa fille, alors en scène, les choses les plus horribles, parlant même de la souffleter en plein théâtre. « Cette manœuvre, nous dit cyniquement l'exempt de police, qui n'étoit que pour préparer le public à croire que le maréchal n'avoit aucune part au coup que l'on méditoit, c'est-à-dire, de faire enfermer la Chantilly, nous ayant assez bien réussi, le père Cabaret fut reconduit le soir même aux Ormeaux. » Ce premier scandale n'était que le prélude d'autres scènes inspirées par l'exempt, et que le bonhomme, escorté d'un prêtre habitué des Jésuites de la rue Saint-Jacques, allait répéter dans les lieux et les maisons où sa fille était connue. On verra à quelle fin ce prêtre habitué des Jésuites, et à quoi il devait servir. Dès le 3 septembre, une lettre de cachet avait été délivrée au nom et sur la requête du père de famille : le sort de tous était désormais à la complète discrétion du terrible maréchal.

Il hésitait et donna ordre de surseoir. Justine, sentant la nécessité de le ménager, lui rendait visite de temps à autre. Celui-ci, feignant un reste d'intérêt, l'avait avertie en ami, que son père travaillait à la faire enfermer; ce qui lui parut tellement ridicule, qu'elle ne s'y arrêta même point. Elle soupçonnait si peu Maurice de tremper dans cette intrigue, qu'elle alla

dans la matinée lui faire ses adieux. Elle partait en effet, sur les cinq heures du soir, le 7 octobre, comme nous l'avons dit, toute à la joie de revoir et d'embrasser l'exilé, bien éloignée de se douter de l'affreux réveil auquel elle était destinée. Son arrestation n'était qu'une partie de la mission de Meusnier, qui devait faire coup double. Mais Favart qu'il avait ordre d'enlever, lui échappait malgré toute sa diligence : la veille encore il était à Commercy, il ne se trouva point à Lunéville, il n'était plus à Strasbourg, et l'on ne fut pas plus heureux à Reims, qui semblait être sa route naturelle. La liberté qu'on s'employait à lui ravir était la seule épave qu'il eût retirée de son naufrage, avec la bien faible et bien lointaine espérance de temps meilleurs. Mais revenons à sa femme.

A Meaux, Meusnier rappelle ses instructions aux deux belles-sœurs : mademoiselle Chantilly et mademoiselle Favart se précipitent dans les bras l'une de l'autre, et la violence seule réussit à les en arracher. Marguerite est portée dans une voiture qui la ramènera à Paris, chez sa mère. Quant à Justine, elle est retenue à Meaux jusqu'au 16 octobre, sans trop savoir ce que l'on prétend faire d'elle. On lui avait laissé croire qu'elle retournait à Fontainebleau, où les applaudissements de la cour devaient vite lui faire oublier cette petite disgrâce ; mais elle ne tardait pas à être désabusée, comme cela résulte de ce billet à son mari, daté des Grands-Andelys, le 20 octobre :

« On m'a amenée au couvent des Grands-Andelys, aux Ursulines : c'est à vingt-deux lieues de Paris. J'ai vu la lettre de cachet : c'est mon père qui me fait mettre ici. Ne perdez pas un instant ; envoyez tous nos papiers chez le ministre M. d'Argenson, et surtout le consentement de mon père, signé de sa main ; c'est le curé de

Saint-Pierre-aux-Bœufs qui l'a. Réunis nos témoins, et mène-les avec toi chez le ministre[1]. Si c'est mon père qui nous persécute ainsi, la vérité éclatera, et l'on nous rendra bientôt justice. Si ce sont quelques ennemis qui veulent nous faire de la peine, ils auront beau faire; ils pourront peut-être, par leur crédit, nous séparer pour la vie, mais ils ne pourront jamais nous empêcher de nous aimer et rompre le lien sacré et respectable qui lie nos cœurs.

« Je viens d'écrire à M. le maréchal de Saxe ce qui vient de nous arriver; il a toujours beaucoup d'amitié pour nous. Je suis sûre qu'il voudra bien s'intéresser à ce qui nous regarde, et nous rendre service dans cette occasion.

« *P. S.* Ne fais pas la folie de venir ici me trouver. »

Et, huit jours après :

« Je suis dans un bon couvent, où l'on a toutes les attentions imaginables pour moi.

« N'épargne rien pour justifier notre mariage auprès du ministre. Il faut écrire à M. de Paumi[2]; il pourra nous rendre service auprès de mon père. Il ne faut pas manquer d'écrire à M. le maréchal de Saxe pour lui demander sa protection; il nous a rendu trop de services pour qu'il refuse de nous en rendre dans cette occasion.

« Quand on verra nos papiers, j'espère qu'on ne doutera plus que mon père ne soit fou. Il ne tenoit qu'à moi d'éviter ce qui m'arrive; je n'avois qu'à accepter la retraite que m'avoit offerte une personne en m'avertissant de la lettre de cachet obtenue contre moi, mais je ne

1. Cette recommandation, en indiquant que le mariage n'avait point été ébruité, expliquerait jusqu'à un certain point les assertions de Meusnier à l'égard du jeune ménage.

2. Le marquis de Paulmy, fils du marquis d'Argenson.

l'ai pas voulu[1]. Je ne m'en prends sur tout ce qui m'arrive qu'à mon père et à moi. »

Justine ne s'était pas bornée à conseiller à son mari par deux fois d'en appeler à l'affection et à la sympathie éprouvées du maréchal, elle lui avait écrit elle-même de Commercy. Dans la réponse à sa lettre qu'il lui adressait, sur sa propre indication, à Lunéville, Maurice s'empressait de témoigner à l'infortunée le réel chagrin que lui avait causé un malheur qu'il lui avait d'ailleurs prédit : « J'ai été dans une grande inquiétude sur votre compte car les dévots ne lâchent pas aisément leur proie : peut-être n'ont-ils voulu que votre éloignement. Je n'ai point entendu parler de Favart : vous vous pressez toujours trop. Il doit être bien flatté que vous lui sacrifiiez fortune, agrément, gloire, enfin tout ce qui eût fait le bonheur de votre vie... Je souhaite qu'il vous en dédommage et que vous ne sentiez jamais le sacrifice que vous lui faites[2]. »

Cette lettre est du 21 octobre ; dès le lendemain, le maréchal écrivait, de Chambord, à mademoiselle Fleury, une ancienne amie, qui, après avoir eu son moment de faveur, s'était résignée à n'être plus que la confidente de cet amant des onze mille vierges :

« ... Tous ces regrets sont inutiles à présent : il faut aller aux remèdes, et cela n'est pas aisé, car je ne suis pas à la cour, et je ne sais de quelle bande de dévots le coup part. J'ai bien su que c'étoit un grand chapeau des prêtres de Saint-Sulpice qui avoit été avec le père chez les Italiens ; et je vous ai dit que j'avois été pour parler

1. Il est trop clair que ces mots visent le maréchal.

2. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. I, p. lv, lvj, lvij. Lettre du maréchal ; du 21 octobre 1749. La lettre originale porterait le 12 octobre. Charavay aîné, *Catalogue d'une précieuse collection d'autographes ;* le lundi 26 avril 1875. p. 95, n° 689.

au curé qui est homme d'esprit et mon ami, pour découvrir ce prêtre, mais je ne l'avois pas trouvé. Je ne sais, si c'est M. le duc d'Orléans qui s'est mêlé de cela, l'évêque de Mirepoix ou d'autres; il faut que ce soit quelqu'un de considérable, et, dans ces occasions, les dévots n'épargent ni leur argent, ni leur crédit, nous en avons des exemples : mademoiselle Lemaure, mademoiselle Gaussin et tant d'autres dont la jeunesse et les talens n'étoient pas si dangereux que ceux de la petite fée; enfin, je vais me mettre après, et j'écrirai à deux personnes; mais si c'est l'évêque de Mirepoix, je ne réussirai pas. Le roi le regarde comme un saint, et le croit vrai sur tout ce qu'il dit...

« Que je plains cette pauvre mère, qui est une brave femme, et qui a de la raison! Je l'ai prise en amitié depuis que je lui ai parlé. Dites-lui que je ferai de mon mieux; et, comme elle et Favart n'ont pas un sou, priez-là d'accepter cinquante louis dont vous trouverez le billet ci-joint, cela leur servira dans le moment présent, et je leur promets assistance de toutes les façons pour l'avenir.

« Ce M. Meusnier, dont vous me parlez, ne pourroit-il pas se gagner, et nous dire où est ce père? Ce seroit un grand point; et si nous avions une fois celui-là, je ferois bien tourner la chose à bien : un père est toujours père et porte avec soi un caractère que je n'ai pas: cela ferme la bouche aux dévots. [1] »

Tout cela n'est-il pas abominable, et le mensonge ne s'allie-t-il pas aux insinuations les plus noires, à un degré qui passe toute croyance? A qui faut-il s'en prendre de ce coup d'autorité? Le bon maréchal l'ignore; mais

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. I, p. lx, lxj, lxij. Lettre du maréchal à mademoiselle Fleury; Chambord, 22 octobre 1749.

ce sont les dévots qu'il soupçonne. Le fait de ce grand chapeau de Saint-Sulpice escortant le père de la Chantilly dans ses visites, n'en dit-il pas assez ? Ce grand chapeau, il n'a pu le retrouver, et le curé de Saint-Sulpice n'a pas été plus habile. Meusnier, à coup sur, savait tout cela ; mais est-ce que le comte de Saxe connaissait Meusnier ? « Ce M. Meusnier, dont vous me parlez, ne pourroit-il pas se gagner, et nous dire où est ce père ? » Eh ! sans doute, il l'aurait pu ; il l'aurait si bien pu, qu'il nous apprend à nous, que, le 15 octobre, le vieux Cabaret avait été transféré par le carrosse de voiture à Orléans, où on l'avait laissé sous la surveillance d'un prévot de l'armée du maréchal. Il nous aurait dit aussi, que ce prêtre habitué, que Maurice avait fait chercher vainement, les visites faites, avait été reconduit à son collège [1]. En somme, ce prêtre n'était qu'un instrument, et il fallait viser plus haut. L'instigateur de ces actes ténébreux quel était-il ? Etait-ce le duc d'Orléans, ce duc d'Orléans *le pieux*, retiré à Sainte-Geneviève et perdu dans des pratiques et des austérités qui avaient achevé de troubler ce cerveau affaibli [2] ? Etait-ce le théatin Boyer, cet « âne de Mirepoix », comme l'appela Voltaire, esprit étroit, têtu, qui ne pliait ni ne revenait jamais ? Quoi ! Maurice, un soldat, un cœur noble, généreux à d'autres heures [3], aura ourdi, concerté ces infamies, sans comprendre que la plus affreuse violence serait plus excusable que de telles machinations ! Et, au moment où il accablait ces pauvres gens, il s'efforçait encore de

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 10, 11.
2. Marquis d'Argenson, *Mémoires* (Paris, Jannet), t. I, p. 249, 250, 254. — Duc de Luynes, *Mémoires* (Paris, Didot), t. VII, p. 84, 85 ; t. VIII, p. 182.
3. Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe* (Paris, Lévy, 1865), p. 270, 271.

les déshonorer par des dons flétrissants, revenant à la charge une deuxième, et bientôt après, une troisième fois, comme nous ne tarderons pas à le voir.

Cependant Justine avait été transférée des Grands-Andelys à Angers, dans un couvent de force, où ses moindres démarches étaient épiées, ne sachant pas même si elle réussirait à faire parvenir aux siens un mot qui les édifiât sur sa situation. Il existe un billet d'elle, daté du 20 novembre, où elle leur faisait sommairement le tableau de sa vie, y mêlant les réflexions que lui suggérait sa ténébreuse aventure.

« Je suis à Angers, leur mandait-elle, feignez de ne pas savoir où je suis. Envoyez les lettres que je vous ai écrites de l'autre couvent à Favart, et celle-ci aussi... Je crois que l'on craint que je ne dise que ce sont d'autres que mon père qui m'ont fait mettre ici, et on me changeroit peut-être encore de couvent pour me mettre je ne sais où, peut-être à mille lieues d'ici. Je suis à quatre-vingts lieues de vous. Je vous écris cette lettre d'avance dans le cas où je sortirois d'ici; car, dans ce couvent, qui est un couvent de force, j'aurois beau prier de la faire partir, on ne le feroit pas. Je n'ai permission d'écrire qu'à l'exempt qui m'a amenée ici. On n'en feroit pas davantage à des criminels d'État. » A la bonne heure! voilà madame Favart sur la voie : elle commence à se douter que ce sont d'*autres que son père,* qui ont provoqué la lettre de cachet. Mais, quoique Maurice insiste sur la probabilité d'une intervention de dévots, et qu'il le lui ressasse à tout bout de champ, est-ce aussi sa pensée à elle, et le héros saxon est-il bien sûr de l'avoir persuadée? Elle lui écrivait lettres sur lettres, tantôt en suppliante, tantôt en révoltée, que la douleur fait crier et qui ne saurait réprimer les bondissements d'un cœur ulcéré. Rendons-

lui justice, c'est son mari qui la préoccupe par-dessus tout, elle en fatigue le comte de Saxe, qui ne dissimule qu'imparfaitement sa mauvaise humeur. « Le grand attachement que vous avez pour Favart et les siens est louable; mais je ne sais s'il est de saison de le tant faire paroître, puisqu'il est certain que ce n'est que ce grand attachement qui vous a mis dans la fâcheuse situation où vous vous trouvez. Je laisse à votre pénétration à juger de la valeur de ce que je prends la liberté de vous faire observer à cet égard... Ce qu'il y a de sûr, est qu'il n'est point arrêté et qu'il se porte bien, et qu'aucun des siens n'est en danger de mourir, comme vous paroissez le craindre. Ils se tiennent tous fort tranquilles, et n'ont fait aucune démarche pour obtenir votre liberté. Je n'en pénètre pas les raisons [1]. »

Justine n'est-elle pas bien simple, en effet, de se désespérer à l'égard de gens que sa captivité n'attriste pas davantage, qui ont pris même si gaillardement leur parti sur ce qui la touche? Est-il besoin de souligner cette dernière insinuation, et le maréchal pensait-il donc que la Chantilly donnerait dans un piége aussi grossier? Mais que dire et que faire, quand on a les mains liées, avec une tête qui va à tous les extrêmes, s'emportera et regrettera ses violences à quelques minutes d'intervalle, récriminant sans ménagements ni réserve, et s'efforçant ensuite d'apaiser, de ramener par tous les moyens l'homme puissant qui compte bien pour la réduire sur l'énervement de la prison? La règle du couvent, dont elle était la pensionnaire forcée, devait être austère. Justine dépêchait par drôlerie les instruments de mortification de ses saintes gardiennes au maréchal, qui lui

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 17. Lettre du maréchal; Chambord, le 6 novembre 1749.

répondait : « Je vous suis obligé des ceintures et de la discipline que vous m'avez envoyées, cela doit faire un mal de chien ; on dit qu'elles s'en donnent sur le cou : il faut que le démon les tienne dans cet endroit plus que sur les épaules[1]. »

Maurice ne sera pas avare de belles paroles. Quelques torts qu'on ait eus, il ne demandera pas mieux de voir les portes s'ouvrir devant l'ingrate. Plut à Dieu qu'il ne tînt qu'à lui de mettre fin à une expiation qui le désole tout le premier! En présence d'une telle duplicité, Justine aura, cette fois, le calme, la dignité d'un malheur immérité. Elle est accablée, elle en a plus que ses forces peuvent en supporter; mais loin de maudire, loin de pousser des cris de révolte, elle n'aura que des paroles d'une résignation toute chrétienne : sa confiance est en Dieu, qui a ses vues et lui envoie sans doute, pour son plus grand bien, ces épreuves.

« Puisque ma liberté ne dépend pas de vous, je vous demande mille pardons de vous avoir étourdi de mon malheureux sort, et de vous avoir fait faire des démarches mal à propos ; dorénavant je ne vous ennuierai plus, ni ne vous fatiguerai plus la tête de ce que je souffre, et je vous jure que c'est la dernière que je prends la liberté de vous écrire. Quelque jour, quand la fantaisie des personnes qui me font du mal sera passée, elles seront fâchées d'avoir sacrifié deux pauvres malheureux, et de n'en être pas plus avancées : il ne leur restera que la douleur d'avoir fait du mal, et le repentir de nous avoir choisi pour victimes. Je n'ai plus d'espoir ni d'autre ressource que de mettre ma confiance en Dieu et le prier de jour en jour de me faire

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 28. Lettre du maréchal ; à Versailles, le 1er décembre 1749.

la grâce de prendre mon parti dans cette retraite. Si personne ne m'intéressoit dans le monde, je crois que j'y réussirois peut-être; et c'est ce qui pourroit m'arriver de mieux dans ma situation présente[1]. »

Ce retour et ce recours à Dieu pourraient n'être qu'une de ces phrases sans conséquence, quoique sincères, qu'arrache un profond désespoir; et nous ne nous y serions point arrêté, si la Chantilly n'eût donné, à cette époque même, d'autres marques de religion et de piété. Parmi son petit bagage, se trouvait une *Imitation de Jésus-Christ* en vers français, de l'auteur du *Cid*, qu'elle devait oublier chez les bonnes sœurs, où le livre demeura jusqu'à la Révolution. Un tel objet n'est-il pas quelque chose d'étrange et d'inusité dans la valise d'une comédienne[2]?

Mais trois jours après, Justine, aux regrets d'avoir écrit sur ce ton, inquiète de la façon dont seraient prises ces paroles qui n'étaient assurément point celles qu'on attendait d'elle, écrira une autre lettre, bien différente d'accent, ne marchandant ni les assurances de tendresse, ni les promesses d'un dévouement sans bornes : on voudrait être l'une des trois Parques pour filer à cet ami, à ce bienfaiteur, des siècles de bonheur et d'enchantements. Mais pourrait-elle s'exprimer autrement sans ingratitude? « ... Je vous demande mille excuses si je vous ai dit des choses désagréables qui aient pu vous déplaire... C'est un cœur, un cœur ulcéré

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 22, 23. Lettre de Justine; à Angers, le 2 décembre 1749.

2. C'était l'exemplaire in-4° de 1656 (chez André Soubron), offert par Corneille à Molière, et acquis, bien des années après, par Favart, dont la passion pour les livres est bien connue. Voir sur les fortunes diverses de ce précieux exemplaire l'*Histoire de la butte des Moulins*, d'Édouard Fournier (Frédéric Henri, 1877), p. 271 à 275.

qui se débonde comme il peut; vous devez vous rendre assez de justice, Monseigneur, pour être persuadé que ce n'est pas manque d'inclination pour vous. Si j'ai eu des torts, vous devez assez connoître mon caractère pour savoir qu'aujourd'hui je veux d'une façon et demain d'une autre. Ne pouvant me changer, j'ai aimé mieux prendre mon parti tout à fait, et courir les risques de me sacrifier comme j'ai fait, plutôt que de continuer à vous faire souffrir, ne pouvant me changer. J'ai cru qu'il étoit plus décent de vivre avec mon mari et mes parens, que de me livrer à contenter, si j'en avois été capable, des caprices qui me seroient peut-être venus, ce qui auroit déshonoré ma conduite passée; vous savez qu'elle est irréprochable de ce côté-là, et vous devez me rendre assez de justice pour le croire. Si j'ai usé de vos bienfaits et de vos secours, j'y ai été forcée, n'étant pas la maîtresse de gagner notre vie, et vous savez que mes parens ni moi n'ont aucune fortune, que mes talens et les leurs. Il valoit mieux faire ce que je vous ai dit tant de fois; me reprendre vos bienfaits et me laisser tranquille, que de me les laisser et qu'ils me servent si peu, et de me faire autant de mal que vous nous en faites. Vous dites que ce n'est pas vous! mais c'est toujours vous qui en êtes la cause. Je ne connois point les gens de la cour; je ne leur ai jamais rien fait, et ils ne sont pas assez injustes pour me faire du mal à propos de rien. Je ne puis que me plaindre amèrement du sort cruel qui m'arrive; il n'y a que votre bonté, votre générosité et votre pitié qui me tirera d'ici. Voilà le seul espoir qui me reste[1]. »

Cette lettre devait être reproduite, elle est l'historique

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 31, 32. Lettre de Justine; Angers, le 5 décembre 1749.

et le palliatif de sa faute. Après avoir été la plus faible dans une lutte inégale, elle a accepté les bienfaits, et elle donne ses motifs avec une sorte d'ingénuité qui désarme. C'est une fille de théâtre, en définitive, à laquelle il serait rigoureux d'appliquer la morale commune : sa vertu, son honnêteté, c'est, malgré les torts, son attachement profond, véritable pour ce mari qu'il lui faut offenser. Mais, jusqu'au bout, elle fera acheter sa victoire à ce triomphateur, auquel durant leur liaison trop incidentée, elle ne laissera pas un instant de repos, le tourmentant, l'exaspérant par ses caprices, ses bizarreries, ses violences. Dans une lettre éplorée, qu'elle date du « 40 décembre, » sans doute pour exprimer avec plus d'énergie la longueur et le poids des journées, elle s'alarme au sujet de son mari : une phrase équivoque du maréchal lui a mis la tête aux champs; non content d'opprimer la femme, pourrait-on concevoir la pensée de l'accabler également, lui si honnête, si probe, si digne d'estime et d'intérêt? « Eh, mon Dieu! quel mal a-t-il fait à personne? Peut-il répondre des torts de sa femme, si elle en a? Sa pauvreté doit le justifier auprès de vous, et auprès de tous ceux qui connoîtront sa misère... Je suis bien punie, ajoute-t-elle par un retour sur elle-même, je suis bien punie d'avoir voulu plaire; j'avois si peu d'expérience, que j'ai toujours cru que c'étoit sans conséquence; je croyois que cela étoit permis aux personnes qui exerçoient leurs talens, surtout quand ce n'est point dans la vue de faire tort à personne : cela fait la perte de mes parens et la mienne bien innocemment... La vie m'est à charge, je la déteste. Je crois qu'il faut que j'aie l'âme chevillée dans le corps, pour survivre à ce que je souffre... Je désire ma mort pour contenter tout le monde; je vis en désespérée. Je ne pourrai jamais re-

venir du coup que tout ceci m'a porté, et je suis bien blessée. Cela vous est égal, mais je ne peux pas m'empêcher de me plaindre. Adieu, à la vallée de Josaphat[1]. »

Fidèle à son rôle, le maréchal prêche la patience. Il a glissé deux mots à madame de Pompadour, qui lui a promis « de sonder quelqu'un auquel il faut absolument parler, et duquel il faut obtenir un ordre pour révoquer celui qui nous regarde. » Ce quelqu'un c'est le roi. L'on voit que Maurice est homme à frapper à toutes les portes, aussitôt qu'il s'agit de mademoiselle Chantilly. Il a vu sa mère, il a vu madame Favart et sa fille, la sœur de son mari. Cette dernière a beaucoup de hardiesse et encore plus d'indépendance dans l'esprit. « J'ai reconnu en elle toutes les choses que j'ai remarquées en vous depuis que vous la fréquentez. » Il fallait de toute nécessité, que cette persécution souterraine eût été suscitée par le père de Justine obéissant lui-même à un mot d'ordre, à une influence occulte mais que le perspicace maréchal croyait avoir réussi à dépister. « On m'a dit que ce n'étoit ni M. le duc d'Orléans, ni M. de Mirepoix qui s'étoient mêlés de ce qui vous regarde; ce dernier auroit été un obstacle que je n'aurois pu surmonter. C'est une bande de dévots que l'on n'a pas voulu me nommer. » Mais à quel propos le théatin Boyer, qui n'était pas tolérant, il est vrai, eût exigé la séquestration indéfinie d'une fille de théâtre qui n'avait contre elle que son état? A ce compte, il eût envoyé à Saint-Lazarre tout le personnel féminin des spectacles de Paris, et l'on se demande comment on avait pu croire, un instant, à son intervention; mais

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 31, 35. Lettre de Justine; à Angers, ce 40 décembre 1749.

poursuivons. Cette lettre est curieuse et monstrueuse; c'est un mensonge patiemment et savamment combiné, encore moins odieux peut-être qu'inconcevable dans une tête qui avait à démêler de bien autres écheveaux.

« Je n'ai pu découvrir votre père, quelque perquisition que j'en ai faite; votre affaire auroit été tout de suite, si j'avois pu le trouver. Vous croyez toujours que c'est un conte que votre père; si j'avois voulu vous punir, je vous aurois dit que c'est moi, et j'agirois en conséquence. » Et voilà l'arrêt du maréchal par lui-même. Que n'écrasait-il ce faible obstacle, puisqu'il était le plus fort; mais s'engager dans une voie de fourberies sans dignité, dire que le salut de la pauvre fille dépend de la découverte d'un père qui a disparu et qui n'a disparu que parce qu'on l'a fait enlever et confié à la garde d'un de ses agens, n'est-ce pas au delà de toute idée, et ne souffre-t-on point de voir ce grand homme descendre si bas, s'avilir par des mensonges d'un effet au moins douteux, en invoquant et la franchise et l'autorité de son caractère? Quant à Favart, Maurice ne l'oublie pas. A l'entendre, il est partout : le mari de madame Labatte de la Comédie française l'a rencontré dans les rues de Paris et l'a embrassé. Madame Favart et sa fille lui ont également avoué qu'il y était venu, une unique fois, mais qu'il était reparti le lendemain, et qu'elles ne savaient pas où il était allé. « Vous jugez bien comme je crois tout cela. Ce qu'il y a de certain est qu'il n'est point mort... La race poétique ne prend pas les choses si fort à cœur. Voltaire a donné deux tragédies depuis la mort de madame du Châtelet. On le disoit mort aussi, parce qu'on le croyoit fort attaché à cette dame. Mais mourir, malpeste! les sentimens d'un auteur ne vont pas jusques-là : ils se familiarisent trop

avec la fiction pour aimer à ce point la réalité[1]. »

Du reste, il a tiré parole que rien ne serait fait à Favart, tant qu'il demeurerait tranquille. Comment Maurice l'entendait-il? Grâce à son intervention chaleureuse, la captivité de Justine, c'était son espoir, touchait à sa fin. Il ignorait encore le lieu où elle serait exilée; mais il aurait souhaité que ce fût à proximité de Paris, pour que l'on pût la secourir « de toutes les choses agréables et utiles[2]. » A ce mot magique d'une liberté prochaine, le pauvre oiseau captif oubliait ses tourments comme ses griefs : elle courait, bondissait, tressaillait au moindre bruit, croyant déjà l'heure venue, additionnant les minutes et ne se résignant point sur les perpétuels mécomptes que lui valait sa fiévreuse impatience.

« Au nom de Dieu, ne me trompez point, écrivait-elle à son bourreau, le 20 décembre; si j'ai le bonheur d'avoir ma liberté, que ce soit au plutôt... Toutes les fois qu'on tire la cloche, j'ai des battemens de cœur affreux. Je crois que c'est moi que l'on vient chercher... Quand je serai sortie d'ici, je croirai voir le jour pour la première fois... Monseigneur, je vous prie en grâce de me tirer bien vite d'ici; vous gagnerez les œuvres de miséricorde de relâcher une pauvre petite prisonnière qui n'a jamais mérité de l'être. J'attends avec empressement cette bonne nouvelle de vous[3]. »

Les ordres avaient été donnés, mais il fallait les signatures, et tout était en suspens par une indisposition du comte d'Argenson. Quoiqu'il en soit, la captive était relâchée et pouvait embrasser les siens pour la nou-

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 36 à 42. Lettre du maréchal ; à Paris, ce 6 décembre 1749.
2. *Ibid.*, p. 44. Du même; à Paris, ce 15 décembre.
3. *Ibid.*, pages 45, 46, 47. Lettre de Justine, du 20 décembre 1749.

velle année. La lettre du maréchal, datée des Piples (26 décembre), qui annonçait cette très prochaine délivrance, se terminait par un petit mot, d'une écriture féminine, ainsi conçu : « Vos amis ne vous oublient point, ma chère Jantillesse, et vous aiment toujours; mais, au nom de Dieu, devenez raisonnable, songez à votre bonheur et à celui de ceux qui vous sont chers[1]. » Ces cinq lignes avaient bien leur signification et en disaient plus qu'elles n'en avaient l'air.

Le 22 janvier, la mère de Favart recevait un bon de 1200 livres, à la date du 20, sous le même pli que le billet suivant qui lui servait de commentaire. « Voici la demeure de M. Fortier (l'individu chargé de solder l'effet à présentation)... S'il vous faisoit peine d'y aller, renvoyez-moi ce que vous savez; mais il faut absolument que vous fassiez usage de ce que je vous ai remis; c'est un conseil d'amie que je vous donne, qui est aussi sincère que le respect avec lequel je serai toute ma vie, Madame, votre très humble servante, Fleury. » Madame Favart faisait passer aussitôt le message à son fils, qui le retournait non moins rapidement, avec ses non moins laconiques instructions : « Ma respectable mère, vous pensez comme nous; un bienfait qui déshonore est un outrage de plus, que ce billet soit renvoyé[2]. »

Mais ce billet d'une si superbe allure, c'est dans une biographie apologétique qu'il se trouve; en de telles conditions, n'est-il pas permis d'élever quelques doutes sur son authenticité? Nous nous rendons à cette considération qui, à nos yeux, n'est que judicieuse, car l'his-

1. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 47, 48, 49. Lettre du maréchal; aux Piples, le 26 décembre 1749.
2. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. I, p. lxiij.

torien ne doit céder que devant les faits. Mais ce bon de 1200 livres, mais la réponse noble du vaudevilliste, l'un et l'autre ont passé tout récemment dans une vente d'autographes, nous les avons palpés et examinés nous-même : c'est bien l'écriture de Maurice, c'est bien celle de l'auteur de *la Chercheuse d'esprit* et des *Trois Sultanes*[1]. Et qu'objecter à cela? Ce témoignage, qui vient confirmer en dépit des assertions de Meusnier, devant des offres répétées, les refus répétés du poète, n'est-il pas concluant en faveur de Favart?

Ce qui a été dit de la Chantilly, ces fragments de lettres, où elle se produit dans toute la sincérité de sa nature et de son humeur, suffiront pour la juger : c'est une charmante, spirituelle, et bondissante créature, dont l'éducation ne laissait rien à souhaiter, quant à l'esprit, quant à ces qualités extérieures, les seules qui sautent aux yeux tout d'abord; mais à laquelle manque et manquera cette autre éducation, saine, solide, armée contre les surprises et la séduction, que la mère Favart avait donnée à sa fille. Nous savons l'opinion de Maurice à l'égard de la sœur de Simon, cette sœur d'une influence si prépondérante, à ce qu'il prétend, sur les déterminations de la Chantilly. Voici ce que Marguerite écrivait, en décembre, aux derniers jours de la captivité, alors qu'on dictait les conditions de son rachat à cette prisonnière si impatiente de prendre la clef des champs :

« Si vous pensez comme vous le témoignez, ma chère belle-sœur, je ne vois pas que vous puissiez balancer sur le parti que vous avez à prendre, puisqu'il est en votre pouvoir d'exécuter votre volonté. Il n'étoit

1. Étienne Charavay, *Catalogue des lettres autographes de feu M. Rathery;* du lundi 24 avril 1876, p. 58, n° 514.

pas nécessaire de demander l'avis de mon frère, vous devez assez le connoître pour être sûre qu'il ne vous donnera point un conseil différent de ceux qu'il vous a toujours donnés. Il ne connoît point les arrangemens que l'on peut prendre avec l'infamie; les supplices les plus cruels ne l'effrayeroient point, et les avantages les plus brillans ne sont point assez puissans pour le séduire. Il s'est dérobé pendant quelque temps au reste des maux qu'on lui préparoit, ce n'en étoit pas pour lui. Votre perte lui avoit rendu la vie odieuse; mais il a cédé à nos alarmes; il a craint le désespoir d'une mère et d'une sœur que son malheur affligeoit: son fils, nous et vous-même sommes les uniques objets de sa crainte et de son espérance. Voilà tout ce qui peut l'intéresser maintenant. Il a perdu, par des persécutions continuelles, ses amis, ses protections, son bien, ses talens, sa santé et toutes ses ressources; il croira tout réparé lorsqu'il retrouvera en vous des sentimens dignes de lui. Il ne demande point d'en être l'objet : que ce soit l'honneur seul qui vous détermine. Content de vous aimer, il n'exige point de retour; il sait, par une triste expérience, que l'on ne commande point à son cœur. S'il est vrai que la violence vous ai retenue, à présent que vous êtes libre, vous trouverez auprès de nous un asile pauvre, mais honorable. Quoique l'on ait fait tout son possible pour rejeter sur mon frère et sur nous une partie de la honte où l'on vous a plongée, on n'en a imposé qu'à des personnes mal informées ou prévenues. Notre misère, nos souffrances nous justifient aux yeux des gens sensés; par cette raison, notre état nous est devenu précieux : c'est en vous en contentant que vous pouvez vous justifier vous-même. Tels sont les sentimens de mon frère et les nôtres. Je vous les écris par l'ordre de ma mère. Adieu, ma bonne amie; votre

bonne sœur vous embrasse et vous attend. Adieu[1]. »

N'est-ce pas là le langage d'une vaillante fille, qui ne pactise ni avec la fortune ni avec la conscience? Cette lettre est parfaite, pleine de cœur et capable de raffermir cette volonté sans ressorts, qu'effrayait la seule perspective d'une détention nouvelle et peut-être aussi de la misère; mais elle prouve que, si l'on avait gardé des sentiments d'affection à la faible Justine, que, si l'on avait généreusement tenu compte des circonstances dans lesquelles elle s'était trouvée, on ne se faisait plus illusion sur des défaillances qu'on était prêt à pardonner et à oublier. Ces conseils austères furent-ils suivis? Meusnier nous en apprendra plus que nous n'en voudrions savoir. La lettre de cachet qui ouvrait à Justine les portes de sa prison, désignait Issoudun ou Vatan, dans le Berri, pour le lieu de son exil. « Mais, comme M. de Loewdalh (le lieutenant et l'ami du comte de Saxe) est à la terre du marquis de Castelnau, et à la proximité d'Issoudun, M. le maréchal a fait revenir la Chantilly à Chambord et de là aux Piples, où elle est depuis environ six semaines sous les yeux de la Mouret, femme du concierge de Chambord[2]. » Le 10 février elle obtenait, en effet, un permis du lieutenant de police de s'absenter pendant un mois, permis

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. I, p. lxiv, lxv. Lettre de Hélène-Marguerite Favart à sa belle-sœur. Née le 29 août 1711, elle avait un peu plus de trente-huit ans.

2. *Manuscrit trouvé à la Bastille* (1789), p. 15. Cette note est du 23 mars 1750. Le château des Piples ou du Piple était une belle construction des plus avantageusement situées dans le village de Boissy-Saint-Léger, avec un parc d'environ cent arpens, qui avait, d'ailleurs, pour le comte de Saxe, le mérite de sa proximité de Paris et de Versailles. Il venait d'en acheter un autre, en Brie, près des Camaldules, le château de la Grange, qui devait être encore une étape galante.

renouvelé le mois suivant; et nous savons dès-lors où Justine passa tout ce temps.

Ce ne fut que le 27 juin que les lettres de cachet du mari comme de la femme furent révoquées l'une et l'autre. Voisenon, qui sut mieux que personne les secrets du ménage, convient sans embarras des relations de madame Favart avec son terrible amant[1]; mais, si Justine céda, si l'entourage qu'on lui donna vint à bout de sa résistance, elle ne se préoccupa point, retombée dans ses premiers liens, de rendre ces rapports forcés, agréables, tendres, au moins tolérables. « Le maréchal mourut, dit notre abbé, et comme la Chantilly mêloit à ses faveurs, qu'on lui arrachoit, les reproches les plus cruels, elle ne tira guère d'autres avantages que sa liberté[2]. » Eh bien! cela soulage, et l'on sait bon gré

1. M. Saint-René Taillandier, surtout M. Arthur Dinaux, aux quels avait échappé le rapport de Meusnier, ont cru à l'innocence absolue de la Chantilly et se sont portés résolument ses garants. Il y avait là erreur et excès à signaler, mais que Sainte-Beuve a relevés avec humeur et agacement. Il les renvoie l'un et l'autre au *Manuscrit de la Bastille,* qui était à lire autrement qu'il ne l'a fait et qui ne démontre point tout ce qu'il y croit trouver. *Nouveaux Lundis* (1869), t. XI, p. 106, 107, 108. Il ne s'agit sans doute ni d'une Marie Stuart, ni d'une Marie-Antoinette; la violence abominable du maréchal en existe-t-elle moins? Justine était sage, elle aimait tendrement Favart; mais elle eût été galante, qu'elle s'appartenait encore, qu'il n'était à la disposition de personne de la considérer comme une proie acquise, et que les rigueurs qu'on déploya pour la dompter, pour la plier à son libertinage, n'en eussent pas été plus excusables, n'en eussent point été moins odieuses. Une sensiblerie intempestive, « cette morale à côté dont on nous inonde, » ne sont pas plus de notre goût que du goût du célèbre critique; mais que la peur de certaines exagérations ne nous fasse pas dévier à notre tour, montrons-nous équitables, s'il y a lieu, envers une actrice d'opéra-comique, même lorsque la partie adverse se trouve être un fils de roi (de la main gauche, il est vrai), un conquérant, un maréchal de Saxe.

2. L'abbé de Voisenon, *Œuvres* (Moutard, 1781), t. IV, p. 70. Le prudent maréchal avait fait ses réserves et laissait entrevoir,

au maréchal d'avoir retiré ces dons flétrissants qui ne figureront à l'actif ni de la mère ni du fils, en dépit des affirmations de l'exempt Meusnier. Cinq mois après la révocation des lettres de cachet lancées contre les deux époux, le vainqueur de Fontenoy, de Rocoux et de Lawfeld succombait, en effet, des suites d'une chute de cheval, le 30 novembre 1750, laissant la France en deuil du plus grand capitaine qu'elle eût eu depuis Turenne.

Il est plus que temps de revenir à Favart et d'entrer dans quelques détails sur l'existence misérable que lui avaient faite et les coquetteries de sa femme et les passions sans frein d'un victorieux qui se croyait tout permis. A Strasbourg, où nous l'avons vu se réfugier, il avait rencontré un cœur compatissant, dont l'amitié, les soins le sauvèrent seuls du désespoir[1]. Mais, menacé dans ce dernier asile, le fugitif dut reprendre sa vie errante, jusqu'au moment où il plairait au ciel de mettre fin à ces épreuves. Que faire? Où aller? Un curé de campagne, à son tour, partageait avec lui et son lit et sa table. Simon n'osait ni sortir ni se montrer; il croyait toute la police du royaume à ses trousses, et passait ses journées à peindre des éventails à la lueur d'une lampe, dans une cave où il gagnait le scorbut : ce

sans doute pour l'effrayer et la refrener, que ses dispositions pouvaient être annulées par d'autres, ce qui devait effectivement arriver. Madame Favart était fantasque, volontaire, se souciant trop peu, dans l'explosion de ses mille caprices, de la condition des personnes; et son bon ami, le maréchal de Richelieu, au moins en une circonstance, se verra dans l'obligation, au sujet d'une petite révolte de la dame contre M. de La Ferté, de marquer à l'avance ses regrets d'avoir à employer les mesures de rigueur et de répression, si l'on ne se rangeait point au plustôt à son devoir. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 91, 92. Lettre du maréchal; Bordeaux, 30 avril 1760. Mais, ici, tout cela n'est-il pas à sa décharge?

1. L'avocat Conegliano, qui lui témoignait, en effet, tout l'intérêt et les égards que commandait son malheur.

talent de rencontre était devenu son unique ressource [1].

Cela se prolongea, comme on vient de le dire, jusqu'à la levée de la double lettre de cachet, dans la dernière quinzaine de juin. Mais sans doute jugea-t-il prudent de demeurer dans l'ombre, sachant trop bien que les torts que les grands pardonnent le moins sont ceux qu'ils ont à se reprocher. « Il me paroît, mandait-il de Paris à l'avocat alsacien, qu'on s'est lassé de me persécuter; mon exil est expiré, mais je n'en suis pas plus heureux; mes chagrins sont d'une nature à ne finir qu'avec ma vie... Ma misère volontaire me justifie dans l'esprit de toutes les personnes sensées et respectables. Plusieurs m'ont déjà donné des preuves de leur estime et de leur pitié en me procurant un emploi, modique à la vérité, mais suffisant pour me faire vivre. On a pris plaisir à causer ma ruine; je sais me borner, je suis assez riche. Cet emploi doit me fixer à Paris; sans cela, vous me verriez bientôt à Strasbourg, chercher dans la douceur de votre conversation une tranquillité d'esprit qui me fuit [2]. »

Cette lettre est du 30 août. Trois mois plus tard, jour pour jour, le comte de Saxe expirait à Chambord. C'était la délivrance pour Favart; d'autres l'eussent saluée comme un châtiment, une vengeance. Mais la nature inoffensive et un peu molle du poète ne se prêtait point à ces ressentiments implacables. « Je crois, écrivait-il avec une modération qui va jusqu'à la magnanimité, car il s'agit ici de plus que de froissements de vanité; je crois qu'il m'est permis de dire sur la mort de cet illustre homme de guerre, ce

1. Voisenon, *Œuvres complètes* (Moutard, 1781), t. I, p. 170.
2. Favart, *Mémoires et Correspondance*, t. I, p. 67.

que le père de notre théâtre disoit sur le cardinal de Richelieu :

> Qu'on parle bien ou mal du fameux maréchal,
> Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :
> Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;
> Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien. »

Favart, qui avait aimé Justine de toutes les facultés de son âme, fut assez généreux pour pardonner un passé dont il fallait, avant tout, accuser la fatalité. Au lieu de récriminer, il préféra oublier, et cela lui porta bonheur ; car Justine fut, tant qu'elle vécut, une compagne dévouée, entourant son existence, parfois tiraillée, d'une gaieté intrépide, qui eût dansé sur un volcan, tout en attachant Paris à ses talents et à son court jupon. Mais l'amant avait disparu avec cette infidélité de la Chantilly ; nous pouvons ajouter le mari, tant désormais, l'auteur de la *Chercheuse d'esprit* paraîtra désintéressé et souverainement indifférent.

Nous abordons le point délicat et scabreux, et l'intrusion de l'abbé de Voisenon dans le ménage serait, à toute autre époque qu'en ce siècle étrange, un phénomène encore plus invraisemblable que scandaleux. Passons d'abord à la biographie de l'évêque de Montrouge, jusqu'au moment où sa petite vie se mêlera si complètement à celle de ses amis, qu'eux et lui ne feront plus (pour user d'une locution suffisamment triviale, mais ici d'une application rigide comme l'algèbre), que trois têtes dans un même bonnet.

III

VOISENON. — GRAND-VICAIRE DE BOULOGNE. — POËTE ET ABBÉ DE COUR. — SOCIÉTÉS QU'IL FRÉQUENTE.

Claude-Henri de Fuzée de Voisenon naquit à Paris, sur la paroisse Saint-Gervais, le dimanche 1er juillet 1708, deux années, par conséquent, avant son ami Favart[1]. Il ne vint pas au monde avec grandes chances d'y longtemps demeurer. Sa mère était morte de lan-

1. Nous avons relevé nous-mêmes l'acte de baptême de Claude-Henri, aux Archives de l'Hôtel de Ville, avant le désastreux incendie qui anéantissait tant de témoignages précieux pour les familles et pour l'histoire. C'est donc inexactement que tous les biographes, sans en excepter Favart et madame de Turpin, font naître l'abbé de Voisenon, le 8 juillet, au château de Voisenon. Nous trouvons dans des notes de famille : « Claude-Henri Fuzée, né le 21 et baptisé le 22 juillet 1708, en l'église de Saint-Gervais, tenu par mademoiselle Elizabeth Fuzée de Voisenon. » S'il y a confusion quant à la date (21 et 22 pour le 1er et le 2), l'on se rencontre ici avec le document officiel, pour le nom de la paroisse où il fut baptisé. Le domicile parisien des Voisenon était bien alors paroisse Saint-Gervais; et le 7 mai 1710, deux ans plus tard, mourait Marie-Anne Palerne, épouse de Louis de Voisenon et mère de notre abbé, qui était transportée « de l'église Saint-Gervais » en celle de l'abbaye du Jard, la sépulture de la famille. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres. Article : Voisenon. Dans *l'Etat de France de* 1692, p. 229, nous lisons l'indication suivante : « M. Claude Fuzée, sr de Voisenon et Louis son fils en survivance, page du roi à la Petite-Ecurie. »

gueur[1], et n'avait pu lui transmettre qu'une constitution assez chétive. Par surcroît de guignon, une mauvaise fée (cette *Fée ténébreuse* peut-être, que l'abbé introduit si malignement dans l'un de ses contes[2]), amassant quelque sourde rancune contre la famille, pour je ne sais quel méfait, avait supprimé les nourrices, quinze lieues à la ronde, une excepté, bien entendu, celle que, dans son ressentiment profond, la vilaine destinait à l'ami Claude. Dans l'impossibilité de choisir, il fallut se contenter de la seule que l'on trouvât; d'ailleurs cette femme semblait se porter comme un charme : elle avait les joues rebondies, les mamelles puissantes, et paraissait offrir toutes les conditions d'une parfaite sécurité. La malheureuse ne s'était pas vantée qu'elle était dévorée par un asthme, dont son nourrisson suçait le germe à belles gorgées! Cet asthme devait le tuer et le tua ; mais il eut la générosité de ne le tuer qu'après soixante-huit ans d'existence. Il est juste de constater que Voisenon acheta cette condescendance par de constantes souffrances; mais, après tout, vivre c'est quelque chose, même quand vivre c'est souffrir. Sa philosophie se borna à vivre du mieux qu'il put; et ce n'était pas un petit problème à résoudre que celui-là, pour un pauvre diable d'abbé d'une santé déplorable, et qui mourut une douzaine de fois, avant d'en finir sérieusement et irrémissiblement avec ce monde. Fontenelle disait, peu de temps avant sa mort : « Je sens une grande difficulté d'être. » C'est ce que Voisenon put dire, tant qu'il vécut.

L'on ne croyait pas l'élever. Son enfance, dit son bio-

1. Après une union de cinq années, à l'âge de vingt et un ans et quatre mois. (Cabinet des titres.)
2. *Le Sultan Misapouf.*

graphe, fut une maladie continuelle, dont chaque jour semblait devoir être le dernier[1]. Mais l'intelligence s'était vite éveillée dans ce corps malingre, une intelligence curieuse et vive, qui n'avait demandé qu'à apprendre et à faire sa moisson dans le vaste champ des connaissances humaines. Ce champ-là a plus d'un sentier : il en est d'étroits, de pierreux, de montueux et d'un abord difficile; il va sans dire que notre abbé laissa ces routes escarpées à de plus robustes. Esprit superficiel, frivole, voluptueux, il trouva que les petites sentes sablées, peignées, fleuries, où la rose croît sans épines, étaient bien plus son fait, et il s'élança tout papillonnant, tout frétillant, dans cette voie des petits vers et de la petite poésie, peu tenté d'imiter Fontenelle, qui avait un peu hanté tous les chemins, à sa manière, il est vrai. Au collége, un commun amour des lettres l'avait étroitement uni à deux de ses camarades, M. de Montessu, fils d'un receveur général des finances, et le futur président de la Cour des aides de Montauban, Le Franc de Pompignan. « Nous composâmes tous trois beaucoup de petits ouvrages. Le plus supportable fut une tragédie de *Didon*, en un acte. Montessu, devenu conseiller au Parlement, mourut de la petite vérole qu'il gagna dans un voyage qu'il fit furtivement à Paris, quoique exilé avec le Parlement. Il étoit venu voir la comédienne Labatte, dont il étoit éperdu[2]. Le Franc s'en alla à Montauban, et moi à Boulogne. J'y fis des mandemens, et Le Franc m'apporta sa *Didon*, en cinq actes, dans laquelle il eut la pru-

1. Voisenon, *Œuvres complètes* (Paris, Moutard, 1781), t. I. p. VI. Précis historique de la vie de l'abbé de Voisenon.

2. Rôles de princesse et d'amoureuse, de 1721 à 1733; il a été question plus haut de son mari. Il ne faut pas la confondre avec une danseuse de l'Opéra, du même nom.

dence de ne rien insérer de la nôtre[1]... » Tous deux devaient se retrouver à l'Académie; mais ils n'y entraient point par la même porte.

La *Henriade*, *Œdipe*, avaient consacré le talent de Voltaire, dont la renommée, bien qu'à son aurore, commençait à éclipser déjà le couchant du vieux Crébillon. Voisenon s'était épris d'une belle passion pour le poète; il lui adressa une épître qui ne demeura pas sans réponse. Cette courtoisie mit l'eau aux lèvres du petit Claude, qui n'avait que onze ans, et une seconde épître ne tarda pas à suivre la première. Une nouvelle réponse, plus gracieuse encore, vint renverser cette pauvre tête qui ne fut jamais bien forte : « Vous aimez les vers; je vous le prédis, vous en ferez de charmants; soyez mon élève, et venez me voir[2]. » Ces lignes étaient plus qu'obligeantes, elles étaient affectueuses, et Voisenon fut, dès ce jour, tout acquis au poète-philosophe, dont il ne cessa d'être l'admirateur enthousiaste, le champion dévoué, à la cour comme à la ville, dans les ruelles comme à l'Académie.

Si l'auteur de la *Coquette fixée* ne réalisa pas pleinement de si glorieux pronostics, au moins en une circonstance, Voltaire n'aura qu'à se louer de sa bienveillance et de ses avances. C'était en 1743, *Mérope* était achevée; l'abbé, auquel il la lut, se jeta à son cou, lui jurant, les larmes aux yeux, que c'était sa plus belle pièce et qu'elle ne pouvait manquer d'obtenir un succès prodigieux. « Eh bien ! lui dit Voltaire, les comédiens viennent de la refuser. — Les barbares ! » s'écrie Voise-

1. Voisenon, *Œuvres complètes* (Paris, Moutard, 1781), t. IV, p. 163.
2. *Ibid.*, t. I, p. VII. Nous n'avons rien retrouvé de cette correspondance du premier âge avec l'auteur d'*Œdipe*.

non, qui court tout d'un trait trouver messieurs du tripot comique et leur déclarer qu'ils sont en passe de se déshonorer : Voltaire avait assez de crédit pour obtenir des gentilshommes de la chambre un ordre d'être joué, et, pour peu que la pièce réussît (ce que Voisenon considérait comme inévitable), ils s'étaient couverts d'une honte impérissable. Cela fit impression ; l'on reprit sur nouveaux frais la lecture de *Mérope*. La seconde audition eut, grâce à l'abbé, un résultat tout contraire ; le fantasque aréopage, mieux conseillé, cassa complètement son arrêt de la veille et reçut l'ouvrage avec acclamation. Ce petit service ne fit, on le pense bien, que resserrer davantage leur amitié [1] : Voltaire, dans ses épîtres, est plein de caresses pour son *cher ami Greluchon*, comme il l'appelle. En 1772, il lui envoyait l'Ode sur l'anniversaire de la Saint-Barthélemy :

> Tu reviens après deux cents ans,
> Jour affreux, jour fatal au monde...

Les stances étaient écrites en lettres de sang, ce qui était, soit dit en passant, un peu bien lugubre pour son frivole correspondant. Mais, ce jour-là, Voltaire n'était plus le même homme ; la Saint-Barthélemy et ses horreurs le poursuivaient comme un remords, et, s'il n'avait pas la fièvre, ainsi qu'on en faisait courir le bruit [2], au moins, à ce qu'il paraît, laissait-il percer quelque chose

1. L'anecdote nous vient de Favart. D'Alembert qui la rapporte aussi, l'entoure de circonstances qui la rendent de tout point inadmissible. La Harpe la nie absolument. Voir ce que nous disons à cet égard. Voltaire et la Société au XVIIIe siècle (Paris, Didier), t. II. *Voltaire au château de Cirey*, p. 360, 361.

2. Marquis de Villette, *Œuvres* (Édimbourg, 1788), p. 111. Mais Voltaire le disait lui-même : « Je ne sais pas par quelle fatalité singulière, j'ai la fièvre tous les ans... ce jour-là. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIX, p. 53.

d'inquiet, de triste, de troublé, qui contrastait avec son humeur naturelle[1].

Voisenon vint à Paris; sa naissance lui ouvrit toutes les portes. Son esprit, son badinage, ce je ne sais quoi de pétillant, de bondissant, qui le faisait appeler par le marquis de Polignac, avec assez de justesse, *petite poignée de puces*[2], devait faire fortune dans ces salons si extravagamment frivoles. Il fut choyé, recherché, convié à toutes les parties et à toutes les fêtes; les louanges de Voltaire lui portaient bonheur; il fallait bien qu'il fût poète, puisque Voltaire le disait. L'abbé de Bernis voulut connaître ce prodige de grâce et de gentillesse; il lui fit l'accueil le plus flatteur, le caressa, et lui offrit une amitié qui pouvait être bonne à prendre. Au reste, Voisenon était et trop léger et trop indifférent et trop sincèrement sybarite pour être ambitieux; il accepta sans arrière-pensée et ne demanda jamais autre chose à la future Éminence.

Un hasard, une aventure de société lui donna l'idée d'un petit acte en vers : *l'Heureuse ressemblance*, dont les héros mêmes de l'aventure se constituèrent les acteurs. C'était dans un château, près de Rouen. La rentrée du Parlement attirait beaucoup de monde dans cette ancienne capitale de la province de Normandie; et, pour ne parler que du lieu qu'habitait Voisenon, il regorgeait de la cave au grenier, c'était toute une colonie de visiteurs et d'amis ne demandant qu'à se divertir et à bien vivre. Parmi les personnes qui étaient à cette campagne, il y avait un frère et une sœur jumeaux, d'une ressemblance si complète, que, sans la différence

1. L'abbé Duvernet, *Vie de Voltaire* (an VI, 1797), p. 425.
2. Voisenon, *Œuvres complètes*, t. III, p. 275. Lettre du marquis de Polignac à l'abbé.

du costume, il eût été impossible de les reconnaître. Il est vrai que, comme M. le chevalier portait un uniforme, et que mademoiselle sa sœur portait des paniers, la difficulté était levée; à moins que M. le chevalier et sa sœur ne s'avisassent de troquer de vêtement, auquel cas le plus fin eût donné dans le piège. L'on pressent déjà ce qui va arriver; notre chevalier est amoureux, amoureux fou; il adore une jeune fille, belle, riche, maîtresse d'elle-même, et qui n'avait qu'un oui à dire pour cesser de l'être. Mais, malgré ses soins, mille preuves de tendresse, il ne savait à quoi s'en tenir sur l'impression qu'il avait produite. La demoiselle était demeurée impénétrable, et cet état d'anxiété aurait pu se prolonger longtemps encore, sans une circonstance heureuse qui vint hâter le dénoûment de la petite bergerie. Il fut question de donner un bal; de nombreuses invitations furent envoyées dans les châteaux voisins : l'on avait le choix de venir avec ou sans masques. Le chevalier et sa sœur, sans en rien dire, changèrent d'habits : celui-ci s'affubla d'une robe, mit des mouches et du rouge; celle-là ceignit l'épée et endossa l'uniforme de sous-lieutenant des mousquetaires. Vous devinez le reste.

L'Arioste, avant Voisenon, a imaginé quelque chose de tout à fait semblable, mais il mène l'aventure à l'extrême et infiniment moins chastement sans doute, qu'elle ne se passa dans le château normand. Le chevalier, pris par la jeune personne pour sa sœur, n'eut pas de peine à lui arracher le secret de son cœur; ce secret-là était un aveu, qu'on le conjura toutefois de ne point divulguer. Ils se quittent sur ces mots. Quelques minutes après, la vraie sœur s'approche de la jeune fille, qui reprend la conversation où elle l'avait laissée; c'était de l'hébreu pour la survenante; mais le chevalier, fort heureusement, vint couper court à ce quiproquo :

il se jette aux pieds de sa maîtresse et obtient, sans beaucoup de peine, le pardon d'une tromperie qui faisait deux heureux; car, à une ou deux semaines de là, l'on célébrait leur mariage. Voisenon avait eu le temps de rimer ce petit roman et d'en condenser les différents incidents dans un acte qu'il intitula l'*Heureuse ressemblance*, et qui fut joué, quelques jours après le mariage, par les héros même de l'aventure. Le succès fut complet; en pouvait-il être autrement? Voisenon n'avait que vingt ans : l'on voulut voir, dans cet essai, le plus bel avenir.

Le public se montrera quelque peu brutal envers ses vrais débuts, qui, chose curieuse, auront lieu durant son grand-vicariat de Boulogne, en 1739. Il est équitable d'ajouter que l'auteur de l'*École du Monde* garda l'incognito le plus strict, ce qui permit à l'ami Claude, un mois après, dans le prologue de l'*Ombre de Molière*, de maltraiter si bel et si bien sa comédie, que les journalistes déroutés crurent devoir prendre la défense de l'ouvrage contre une critique hargneuse et malveillante[1]. Voisenon, dans la suite, usera et abusera du procédé, et, quatre ans plus tard, notamment; en admettant que le *Pouvoir de l'Amour*, donné sous le nom de Saint-Marc ait été en réalité son propre péché, comme le bruit en courut alors. Il dit plus de mal de la pièce que personne, sans réussir, toutefois, à désabuser les plus obstinés[2].

1. La première édition de *l'École du Monde* est de 1740 (La Haye, Antoine Van Dole). Pour donner plus complètement le change, l'auteur anonyme dédiait le poëme « à sa femme. »

Ma femme, je te dois l'hommage de mes vers...

Léris, *Dictionnaire portatif des théâtres* (Paris, 1763), p. 159.

2. Barbier, *Journal* (Paris, Charpentier), t. VIII, p. 268, 269. Journal de police; 24 et 26 avril 1743.

Malgré son asthme, sa santé pitoyable, Voisenon se sentait plus d'humeur à ceindre l'épée qu'à porter rabat. Sans ressembler autrement au fameux coadjuteur, il tenait de l'abbé de Gondi par ces allures mondaines, cavalières, qui firent de ce chef de la Fronde une assez étrange Éminence. Son indolence n'excluait pas un certain penchant batailleur, qui donne à penser ce qu'il eût pu être sous ce triste règne de Louis XIII, où, pour ne pas mourir d'ennui, l'on n'avait d'autre distraction et d'autre ressource que de s'entre-couper la gorge. Une querelle décida de son avenir et lui fit prendre le petit collet : il eut cela de commun avec son ami le cardinal de Luynes. Mais M. de Luynes, qui était colonel, embrassa l'état ecclésiastique pour ne pas se battre, tandis que Voisenon ne se fit abbé qu'après s'être battu[1].

Voisenon, dans une réunion, se laissant emporter par sa verve railleuse, eut le tort de plaisanter un officier, qui se fâcha. Peut-être l'officier eut-il tort de se fâcher d'une moquerie, que le caractère connu de l'abbé nous fait supposer assez innocente. Quoi qu'il en soit, il fallut dégaîner, et le futur grand-vicaire de Boulogne s'en tira comme si c'eût été son métier de tous les jours. C'était

1. Nous lisons dans une lettre sur le Clergé, que nous empruntons à l'*Espion anglois* (t. I, p. 189) : « ... Lorsqu'il fut au premier de nos cardinaux (l'interlocuteur du nouvelliste), à M. de Luynes : qu'il est heureux, celui-là, s'écria-t-il ! un soufflet a fait sa fortune. Il m'expliqua l'énigme, en ajoutant qu'il étoit autrefois militaire, et que dans une querelle ne s'étant pas vengé suivant les lois de l'honneur, il avoit été obligé de prendre le petit collet. » L'abbé de Luynes ne tardait pas à arriver à l'évêché de Bayeux, dont on le tirait ensuite pour le faire archevêque de Sens. « Un jour, raconte Chamfort, qu'il avoit officié pontificalement, un mauvais plaisant prit sa mitre, et, l'écartant des deux côtés : c'est singulier, dit-il, comme cette mitre ressemble à un soufflet. » *Œuvres* (Lecou, 1852), p. 61.

pourtant sa première affaire ; mais il en devait être de lui comme de Rodrigue :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître...

l'officier, qui s'imaginait avoir bon marché de l'étourdi, fut blessé, et blessé assez grièvement. Loin d'aller traînant sa rapière par les rues et de produire avec complaisance sa face de triomphateur, Voisenon, bien que peu funèbre d'ordinaire, envisagea sa victoire du côté tragique, il eut horreur du sang versé et de lui qui l'avait versé. Jusqu'ici ses parents le tourmentaient sans grand succès pour le faire entrer dans les ordres. Sans ce duel, sans une maladie grave qui vint tourner sa pensée, si essentiellement futile, vers les idées mélancoliques et les préoccupations de l'autre vie, il est fort à parier qu'il n'eût jamais été même tonsuré. Hélas! eût-ce été un si grand mal ? et le voluptueux abbé, au lieu d'être un flambeau de l'Église, ne fut-il pas bien plutôt un scandale de plus à ajouter à tous les scandales dont le clergé français eut alors à rougir ? Il se décida à entrer au séminaire. «Il s'enfonça, dit son biographe obligeant, la comtesse de Turpin, dans l'étude de la Théologie et des Pères, et, se livrant avec ferveur à tous les devoirs de son nouvel état, il devint, dans la retraite, un exemple de piété, comme il l'avoit été de dissipation dans le monde.» Cela, toutefois, ne se fit pas sans une certaine violence de la famille, s'il faut en croire ce fou de Lauraguais, qui écrivait à la duchesse d'Urssel : « A peine annoncé dans le monde par quelques fredaines, il tomba malade. C'étoit une belle occasion pour les grands parens, pour les vieux amis de sa famille, de le ramener à résipiscence, peut-être même d'en faire un saint homme du monde, et par conséquent un saint évêque de la cour. Le voilà plaint, soigné, caressé, un peu

prêché, et bientôt tellement ennuyé, que, pour en finir, il se confessa aussi publiquement qu'on voulut pour l'édification générale[1]. »

Il résulterait de ce qui précède que, si Voisenon ne fut qu'*évêque de Montrouge*, cela ne tint qu'à lui. Il était effectivement de famille à faire son chemin dans la carrière des honneurs ecclésiastiques. Mais le plus grand obstacle à sa fortune, ce fut lui. L'évêque de Boulogne-sur-Mer, l'abbé Henriau, était son parent. Il l'ordonna prêtre et le fit sur l'heure son grand vicaire (décembre 1733). Ce n'était pas mal débuter. Voisenon pour le commerce intime, était l'esprit le plus charmant, il eut tout aussitôt capté la confiance de Monseigneur, qui, le sachant homme de lettres, ne crut mieux faire que s'en remettre à lui du soin de confectionner ses mandements. En cela, Monseigneur fit une légère école. L'on peut tourner agréablement un madrigal, rimer galamment une épître à Chloris, et ne posséder que très médiocrement le style évangélique ; et Voisenon était sans doute la dernière plume à laquelle l'évêque de Boulogne aurait dû confier cette importante tâche. En effet, l'abbé oubliant vite et à qui il parle et au nom de qui il parle, se laissait emporter par son *génie*, et bourrait le mandement du prélat, au lieu de préceptes tirés de l'Ancien Testament et des Pères, d'irréprochables leçons de morale dont l'unique tort était d'être écrites en style de ruelles et de l'*Almanach des Muses*. Au surplus, l'intention était bonne, si le langage était à reprendre ; et les esprits bien faits, un peu étonnés, gardèrent pour eux l'impression que leur produisit une homélie si différente des exhor-

1. *Lettres de L.-B. Lauraguais à Madame **** (duchesse d'Urssel), Paris, Buisson, an X, 1802, p. 111, 112.

tations pastorales auxquelles ils étaient habitués. Bref, après la première émotion, il n'en aurait plus été question, si un ennemi secret de l'abbé n'eût répandu contre sa personne et sa singulière épître un écrit sanglant, et d'autant plus cruel qu'il frappait juste. Quelles qu'eussent été les précautions de l'auteur souterrain de cette diatribe peu charitable, l'on ne tarda pas à percer le mystère dans lequel il s'était prudemment enveloppé. Aussitôt découvert, il fut appréhendé au corps et incarcéré en attendant pis : avoir injurié à ce point M. le grand vicaire, un des dignitaires du diocèse, un parent de l'évêque ! L'affaire était mauvaise pour notre satirique, que le magistrat se préparait à décréter.

Mais, si Voisenon ne possédait pas à un degré éminent le style évangélique, au moins savait-il pratiquer cette première des vertus prêchées par le Christ, le pardon des injures. A peine apprend-il ce qui se passe, qu'il vole chez les juges, et, à force d'instances et de prières, obtient l'élargissement du coupable. Celui-ci, une fois libre, n'aura rien de plus pressé que d'aller remercier son libérateur : « Vous ne me devez aucun remercîment, Monsieur, lui dit l'abbé en présence de l'évêque : c'est à moi à vous en faire de m'avoir averti que les vérités de l'Évangile exigent de ceux qui les annoncent un style plus simple, un ton plus noble et plus grave : je n'aurois pas dû l'oublier, et je vous promets de faire usage de vos conseils[1]. »

Et ce n'est pas le trait unique que nous ayons à citer. Un jour, bien plus tard (alors Voisenon s'était tout à fait replongé au sein de ce monde qu'il avait fui sans une répulsion bien sérieuse), un écrivain vint lui ap-

1. Voisenon, *Œuvres complètes*, t. I, page IX. Précis historique sur la vie de l'abbé de Voisenon.

porter une satire faite par lui-même contre l'auteur de la *Coquette fixée*. Le Juvénal au petit pied prie sa victime de parcourir ce chef-d'œuvre et de lui en dire nettement son avis; il se faisait fête par avance du dépit, du courroux de l'abbé à chaque trait de l'acerbe composition. Voisenon lut jusqu'à la dernière ligne sans témoigner la moindre surprise. « Monsieur, lui dit-il, il y a bien des fautes dans cet ouvrage; permettez-moi de les corriger. » Il s'approche alors de son bureau, rature, retranche, ajoute, met à la place d'un mot impropre une expression plus convenable ou plus heureuse; il ne se contente pas de corriger, et apporte sa propre malignité à cette moisson assez ample déjà d'injures et de noirceurs. Lorsqu'il suppose la satire aussi méchante que pouvait l'avoir souhaité son visiteur, il la lui rend avec une placidité, un flegme merveilleux : « Je la crois très-bien à présent ajouta-t-il, vous pouvez la faire courir, elle me fera du tort. » Le poète comprit alors toute l'infamie de son procédé. Il supplia Voisenon de lui pardonner, jeta ses vers au feu et demanda à l'offensé plus que l'oubli de sa mauvaise action, son amitié, que celui-ci lui accorda avec la même facilité. Au reste, notre abbé n'eut qu'à se louer dans la suite du faiseur de satires, qui l'assista à son agonie et lui ferma les yeux. Madame de Turpin ne nomme pas le coupable, que Favart désigne par cet initiale : M. D***[1], et que certains prétendent être Palissot[2].

1. Favart, *Mémoires et Correspondance*, t. III, p. 215. — Madame de Vandeul raconte une aventure à peu près semblable arrivée à son père. Diderot, *Mémoires et Correspondance* (Garnier, 1841), t. II, p. 353.

2. *Correspondance secrète* (Londres, John Adamson), t. VIII, p. 157, 158. — *Chronique scandaleuse*, t. I, p. 237. Si cela est vrai, la magnanimité de l'offensé ne nous semble pas avoir opéré une conversion aussi radicale. Mais Palissot, qui avait bien le droit,

Il aurait fallu être d'un commerce peu facile pour ne pas s'accommoder avec Voisenon. Courtisan par désir de plaire bien plus que dans l'idée de se servir plus fructueusement des amitiés qu'il s'était acquises, boute-entrain de toutes les fêtes, galant avec les femmes, joyeux compère à table, où, malgré un estomac débile, il tenait tête au plus intrépide, il était bien impossible qu'après un certain temps il ne devînt point la coqueluche de tout le diocèse. Il n'était pas encore ce prêtre par trop mondain, moins empressé à hanter le confessionnal que les coulisses de l'Opéra; les plus sévères n'eussent pu l'accuser que d'excès d'amabilité et de frivolité, péchés véniels dont la masse vous absout aisément.

Le hasard lui fit faire alors une rencontre précieuse. L'évêque de Boulogne avait pour secrétaire un abbé Le Sage, fils cadet de l'auteur de *Gil Blas* et de *Turcaret*, bon vivant, qui savait tout son théâtre de la foire et le chantait encore mieux que sa préface, ajoute Voisenon; il cumulait cette place de secrétaire avec celle de chanoine de la cathédrale, et n'en trouvait pas de trop pour vivre. Il est vrai qu'il lui fallait assurer la subsistance de son père, de sa mère et de sa sœur, qui étaient venus s'abattre chez lui. Le Sage, l'écrivain le plus fécond et aussi le plus nécessiteux de son temps, vécut et mourut pauvre, malgré ses efforts héroïques

dans ses Mémoires littéraires, de se montrer même sévère, aurait dû, tout au moins, éviter ici les défauts qu'il reproche à l'auteur de la *Coquette fixée* : « ... Des saillies, des gentillesses, des mignardises, un ton goguenard et quelquefois précieux, tel étoit dans la société le mérite essentiel de M. l'abbé de Voisenon. On a de lui des romans, des comédies, quelques poésies fugitives; mais sa réputation littéraire n'étoit pas moins fluette que sa complexion, et ressembloit parfaitement à sa petite santé... » Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, p. 501.

pour vaincre la mauvaise chance qui se cramponna à ses chausses avec un acharnement que rien ne devai lasser. Il avait des mœurs et de l'honnêteté, ce qu n'est déjà pas un petit mérite; c'était un philosoph pratique, qui, sans crier tout à fait, comme Posidonius, que la douleur n'est pas un mal, s'accommodait le mieux du monde des infirmités que le cie lui envoyait, et y trouvait un bon côté : « C'est le premier sourd qu'on ait vu gai, fait observer Voisenon; sa gaieté étoit même caustique; il sembloit se réjouir de son incommodité : il ne pouvoit entendre qu'avec un cornet. « *Voilà mon bienfaiteur*, me disoit-il en le « tirant de sa poche. Je vais dans une maison, j'y trouve « des visages nouveaux; j'espère qu'il s'y rencontrera « quelques gens d'esprit, je fais usage de mon cor- « net; je vois que ce ne sont que des sots, aussitôt je le « resserre, en disant : Je te défie de m'ennuyer[1]. » Trop vieux pour travailler, sans moyens d'existence, Le Sage était venu demander à son fils un asile pour lui, sa femme et sa fille, et avait été reçu à bras ouverts. Voisenon, qui le rencontra chez le chanoine, se prit d'une belle amitié pour cet esprit fin, observateur, qui a le plus approché de Molière, de tous ceux qui se sont efforcés de marcher sur ses traces. Il ne se passait guère de jours qu'il ne l'eût à sa table. Le Sage payait son écot en saillies, en anecdotes, en belle humeur : il l'entretenait de ce Paris enfin auquel Voisenon avait cru dire adieu, et auquel maintenant il espérait bien n'avoir dit qu'au revoir.

L'abbé avait si bien su conquérir l'affection de tous, que, lorsque Monseigneur Henriau mourut[2], la ville et

1. Voisenon, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 51, article *Le Sage*.
2. Janvier 1738. La *Gallia Christiana* porte le 25. Cependant nous lisons dans les *Mémoires du duc de Luynes*, à la date

le clergé boulonnais envoyèrent simultanément une députation au cardinal de Fleury dans le but de demander pour son neveu le siège vacant. Mais Voisenon ne l'entendait pas ainsi. Il part en poste pour Versailles, tombe comme une bombe chez le cardinal, qui dut croire qu'il venait appuyer une requête faite par le diocèse entier. C'était tout le contraire qu'il allait implorer. « Ah ! comment, dit-il au premier ministre avec une plaisante épouvante, veulent-ils que je les conduise, lorsque j'ai tant de peine à me conduire moi-même ? » Voisenon ne faisait que se rendre justice; mais se rendre justice au détriment de sa fortune, c'était déjà quelque chose d'assez méritoire et d'assez rare pour émerveiller le prélat, peu habitué à de tels scrupules. Fleury dut se rappeler alors une démarche bien différente tentée près de lui par l'abbé de Vaubrun, le frère de la duchesse d'Estrées. L'abbé de Vaubrun demandait avec instance l'évêché d'Angers. C'était une sorte de fou encore moins propre à l'épiscopat que Voisenon, et il en convenait volontiers; mais, pour lever toute objection, il ajoutait qu'il se trouvait à Angers un grand vicaire fort capable de mener le diocèse, sur lequel il comptait pour venir en aide à son insuffisance. Fleury l'écoutait sans se prononcer. Vaubrun, de son côté, revenait obstinément à la charge, espérant de triompher à la longue de ses indécisions : « Comme je me fie à vous, lui répondit enfin le cardinal, vous m'avez dit tant de bien de cet ecclésiastique que j'ai déterminé le roi à lui donner l'évêché[1]. »

Voyant que rien ne pourrait triompher de ses scrupules, Son Éminence voulut au moins, à ce qu'assure le

du 21 : « Il y a quelques jours qu'on apprit la mort de Monseigneur l'évêque de Boulogne... » t. II, p. 18.

1. Président Hénault, *Mémoires* (Dentu, 1855), p. 118.

biographe de Fuzée, le dédommager par un bénéfice dont la situation particulière devait lui convenir plus qu'aucun autre, et lui donna l'investiture de l'abbaye du Jars. C'est là une des mille inexactitudes que nous aurons à relever. Ce n'est, en effet, qu'en septembre 1740, deux ans après la mort d'Henriau que le roi accordera à Voisenon le prieuré de La Bloutière[1]; quant à l'abbaye du Jars, il ne l'obtiendra qu'en avril 1742, époque où il se démettra de sa dignité de doyen et de vicaire-général de Boulogne, dont il jouit, non pas deux, comme on nous le dit, mais bien neuf années consécutives[2].

Le château de Voisenon et l'abbaye du Jars étaient porte à porte; de sa chambre, l'abbé entendait les religieux chanter matines, il les pouvait visiter en pantoufles. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'était point tenu à résidence, et qu'il ne voyait ses moines que lorsque l'envie de chasser l'attirait à Voisenon. Il s'installa à Paris[3], où il ne manqua pas de renouer avec ses anciennes relations et de s'en créer de nouvelles. Il se glissa partout et trouva moyen de se faire aimer de chacun. Bientôt il ne bougera plus de chez madame du Châtelet, qui, sous prétexte de parler plus longtemps de Voltaire, le retenait un peu tard[4]. Il devint aussi l'un des familiers de mademoi-

1. Duc de Luynes, *Mémoires* (Paris, Didot), t. III, p. 254. Liste des bénéfices donnés au mois de septembre 1740.

2. *Gallia Christiana*, t. X, p. 1336; t. XII, p. 215, 623. L'évêque qui avait succédé à monseigneur Henriau était Augustin César d'Hervilly, sacré le 14 septembre 1738, et qui mourait le 11 octobre 1742. Sauf erreur, la retraite de Voisenon coïncida avec le décès de ce dernier prélat, qui peut-être l'amena. Ce fut l'abbé de Pressy qui fut nommé à l'évêché vacant.

3. Probablement rue des Bons-Enfants; au moins y demeurait-il en 1749. Delort, *Mes voyages aux environs de Paris* (Picard-Dubois, 1821), t II, p. 269. Il logera plus tard rue Culture-Sainte-Catherine.

4. Voisenon, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 181, 182. Anecdotes littéraires : Voltaire.

selle Quinault *du bout du banc,* cette spirituelle et charmante fille, qui sut, par sa beauté, ses grâces, son caractère, grouper autour d'elle toute la société du temps[1]. Sa maison fut comme un déversoir des cinq ou six cénacles littéraires, philosophiques et encyclopédiques qui se partageaient le monde lettré et titré. C'étaient les mêmes visages, à peu d'exceptions près, qui se rencontraient chez madame Geoffrin et mademoiselle de Lespinasse : le chevalier d'Orléans, grand-prieur, Moncrif, Crébillon fils, Fagan, Duclos, Collé, Marivaux, Cury et quelques autres. Mais la table du comte de Caylus était surtout le point de réunion du noyau d'intimes auquel appartenait l'abbé du Jars. Ce dernier, dans ses *Anecdotes littéraires,* donne quelques détails sur cette petite coterie tuant joyeusement les heures à deviser sur les choses du monde et de la littérature, ou bien à commettre de ces débauches libertines dont Vadé est généralement considéré comme l'inventeur.

« C'est à tort, dit Voisenon, qu'il passe pour le créateur du genre poissard ; il fut piqué d'une noble émulation par la lecture des *Étrennes de la Saint-Jean*, des *Œufs de Pâques*, des *Écosseuses*, des *Bals de bois* et des *Fêtes roulantes*. Les auteurs principaux de ces ouvrages étoient le chevalier d'Orléans, grand-prieur, le comte de Caylus, Moncrif, Crébillon fils :

Parmi tant de héros je n'ose me nommer.

« La société étoit composée de douze à quatorze personnes, qui dînoient tantôt chez mademoiselle Quinault-Dufresne, tantôt chez le comte de Caylus : chacun, sans se rien communiquer, payoit son écot en composant

1. Voir notre étude, *Grimod de La Reynière et son groupe* (Didier, 1877), p. 32.

une histoire, et l'on faisoit en un jour un recueil qu'on livroit au public, et qui étoit rempli de gaieté. La *Bataille des chiens,* le *Ballet des dindons*, les *Mémoires du président Guillery*, et la chanson de la *Queue de mouton*, sont des morceaux distingués que Vadé n'a jamais pu égaler. Le grand-prieur, auteur des deux premiers, étoit le Corneille de ce genre-là : feu Moncrif en étoit le Racine. Vadé partit d'après eux, donna les *Lettres de la Grenouillière*, les *Raccoleurs*, *Jérôme et Fanchonnette,* et le poëme de la *Pipe cassée*, qui ont du mérite. S'il n'a pas eu l'honneur d'inventer le genre, il est certain qu'il l'a enterré avec lui, et c'est fort bien fait. »

Sur cette liste de chefs-d'œuvre, la modestie de Voisenon seule l'empêche de réclamer la paternité des *Bals de bois* et des *Fêtes roulantes* dont il fut le fauteur[1]. Mais à cela ne se borne pas son apport, et il faut y ajouter la plupart de ses contes, à la tête desquels figure le *Sultan Misapouf*, roman licencieux, obscène, dans le goût de ceux de Crébillon fils, et qu'il est difficile de pardonner à un prêtre qui s'égaie avec ce sans-façon, sur la morale et autres puérilités de cette nature. Dans son discours préliminaire, Voisenon s'excuse de la sorte; c'est à une dame, (à une dame!) qu'il s'adresse; c'est pour elle qu'il a fait ce conte qui n'a rien à envier, quant à l'audace des situations, aux pages les plus dévergondées du *Sopha :*

« ... Vous trouverez sans doute que ce conte est un peu libre : je le pense moi-même; mais ce genre de conte étant aujourd'hui à la mode, je profite du moment, bien persuadé qu'on reviendra de ce mau-

1. Si madame de Turpin les lui attribue, l'éditeur des *Œuvres badines* de Caylus prétend que l'abbé est un de ceux qui y eurent le moins de part. Voir une clef des *Etrennes de la Saint-Jean*, dans la *Gazette Bibliographique* (Lemerre, 1868-69), p. 248 à 251.

vais goût, et qu'on préférera la vertu outrée de nos anciennes héroïnes de roman à la facilité de celles qu'on introduit dans nos romans modernes. Il en est de ces sortes d'ouvrages comme des tragédies, qui ne sont pas faites pour être le tableau du siècle où l'on vit. Elles doivent peindre les hommes tels qu'ils doivent être, et non tels qu'ils sont. Ainsi ces contes, peu modestes, où l'on ne se donne pas souvent la peine de mettre une gaze légère aux discours les plus libres, et où l'on voit à chaque page des jouissances finies et manquées, passeront, à coup sûr, de mode avant qu'il soit peu.

« Vous serez étonné qu'avec une pareille façon de penser je me sois livré si franchement au goût présent, et que j'aie même surpassé ceux qui m'ont précédé dans ce genre, que je désapprouve; mais, je vous le répète, c'est moins pour me conformer à la mode que pour profiter du temps où elle est en règne, et ruiner, s'il est possible, ceux qui voudront écrire après moi sur un pareil ton. Le conte que je vous envoie est si libre et si plein de choses qui toutes ont rapport aux idées les moins honnêtes, que je crois qu'il sera difficile de rien dire de nouveau dans ce genre. Du moins, je l'espère : j'ai cependant évité tous les mots qui pourroient blesser les oreilles modestes; tout est voilé; mais la gaze est si légère, que les plus faibles vues ne perdront rien du tableau[1] »

Les *Bals de bois* et les *Fêtes roulantes* (une critique des fêtes données par la ville de Paris à l'occasion du premier mariage du dauphin, fils de Louis XV, avec l'infante), sont en patois des halles et seraient d'une lecture au moins difficile à l'heure qu'il est. D'ail-

1. Voisenon, *OEuvres complètes*, t. V, p. 8, 9, 10. Romans et contes attribués à M. l'abbé de Voisenon. — Discours préliminaire.

leurs, dans cet échantillon du langage poissard, il s'en faut que Voisenon, malgré le jugement suffisant qu'il porte sur Vadé, ait ce naturel, cette verve avinée mais franche de collier et d'allure, qui font, comme on a dit, du chantre de la *Pipe cassée* le Téniers de la poésie. Voisenon est trop précieux, trop entortillé, trop loin enfin de la nature, pour réussir dans de pareils tableaux : « Quelque *agréables* que soient ces ouvrages, remarque l'éditeur plus que bienveillant de l'abbé, j'ai hésité si j'insérerois dans cette nouvelle édition des contes de M. l'abbé de Voisenon ses *Bals de bois* et ses *Fêtes roulantes*, que l'à-propos et les circonstances rendoient dans leur nouveauté, plus piquants qu'ils ne paraîtront sans doute aujourd'hui. » Hésiter était déjà bien, s'abstenir aurait été mieux; en bonne conscience, cela est misérable et a dû l'être toujours, et démontre surabondamment le peu de cas qu'il faut faire des décisions de ces petits aréopages condamnés essentiellement à la réciprocité de la bienveillance.

Ce n'est point qu'au fond l'on ne se jalousât, là autant qu'ailleurs. Ainsi Voisenon, tout inoffensif qu'il est, dans ses *Anecdotes littéraires*, se donne le petit plaisir de médire de celui-ci et de celui-là, et il n'y va pas parfois de main-morte : il est vrai qu'à l'occasion on le lui rendra bien. A ses yeux, Crébillon fils est sans imagination et ne doit une partie de son succès qu'à la licence grande de ses romans : « Il composa le *Sopha*, dit-il, où il y a de l'esprit, et même de la philosophie dans quelques chapitres; les *Égarements du cœur*, qu'il n'a point finis; ce fut madame Stafford qui, en l'épousant, les acheva, à ce qu'on dit dans le temps. Il passoit pour être insolent avec les femmes, sans avoir de quoi justifier son insolence. Madame de Pompadour, toujours bienfaisante, eut pitié de son peu de fortune, et lui fit accorder, à la

mort de son père, la pension de deux mille livres qu'il avoit sur la cassette; ce qui lui suffit pour passer sa vie à dire du mal des femmes et des grands sur le pavé de Paris. » Tout cela pourrait être plus bienveillant, de la part d'un écrivain qui s'est distingué aussi *par des romans très libres et sans imagination*, et qui ne valent pas le plus faible de ceux de Crébillon. Après s'être exprimé de cette façon à l'égard de ce dernier, Voisenon ne sera pas moins *franc* au sujet du comte de Caylus, leur Amphitryon et leur Mécène.

Nous avons cité Duclos au nombre des habitués de ce petit cercle de gens d'esprit et d'épicuriens, de *viveurs*, comme on dirait aujourd'hui; Duclos est un des hommes qui ont le plus marqué de leur temps et qui sont le plus oubliés du nôtre. C'est que c'était un péroreur éloquent, facond, plutôt qu'un grand écrivain, bien qu'il fût, à coup sûr, le personnage éminent de la bande. Toutefois, Duclos vivra, au moins dans l'histoire littéraire, et aussi dans l'histoire intime du dix-huitième siècle; mais il le devra moins sans doute à lui qu'à Jean-Jacques et à madame d'Épinay, qui le prennent à partie, chacun, celui-ci dans ses *Confessions*, celle-là dans ses singuliers mémoires. Comme la plupart des écrivains de cette époque étrange, Duclos a touché à tous les genres, galopé à toutes les frontières. Diderot édifiait l'Encyclopédie de la même main qui griffonnait la *Religieuse* et les *Bijoux indiscrets;* à son exemple, Duclos s'est servi de la même plume pour écrire les *Considérations sur les Mœurs*, les *Confessions du comte de* *** et le petit roman d'*Acajou*. Voltaire avait rendu presque indispensable cette universalité de talents qui embrasse tout, les champs les plus opposés.

Mais, ici, il ne s'agit que d'*Acajou*, et encore n'en est-il question qu'afin de relever une prétendue peti-

tesse de l'illustre antiquaire : « *Acajou* (c'est l'abbé qui raconte), fut composé sur des estampes qui étoient dans le cabinet du comte de Tessin. Le comte de Caylus, devenu jaloux de Duclos, comme de tous les gens de lettres qu'il vouloit paroître aimer, dit que ce petit ouvrage étoit de lui et de moi. Il est vrai que le comte fit un *Acajou;* en même temps j'en fis deux, qui furent tous trois remis entre les mains de Duclos, et dont il ne tira que trois ou quatre plaisanteries[1]. » Le comte de Caylus avait bien grand tort d'être jaloux de tous les gens de lettres « qu'il vouloit paroître aimer; » il avait, lui aussi, sa valeur, une valeur considérable, dont l'abbé de Voisenon, cela ne nous étonne point, devait faire peu de cas[2]. Si l'accusation est fondée, nous nous étonnons davantage qu'un petit conte, qui n'est qu'agréable, éveillât à ce point ses instincts envieux, quand il encourageait avec le plus rare désintéressement les travaux du savant auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, dont il demeura l'ami et le protecteur constant.

L'abbé qui n'est pas méchant, médit comme une vieille femme pour passer les heures, et parce qu'il ne

1. Ces estampes, au nombre de dix, avaient été commandées à Boucher pour un petit conte intitulé *Jaunillane, ou l'infante jaune*, dont M. de Tessin était l'auteur. Rappelé brusquement en Suède, il n'eut pas le temps de donner suite à ce projet, et les planches restèrent sans emploi. Le peintre eut l'idée de les montrer à Duclos, à Caylus et à Voisenon, qui résolurent de faire des contes sur ces dessins hiéroglyphiques. Mais Duclos fut, et de beaucoup, le mieux inspiré : le petit conte d'*Acajou et Zirphile* fit fortune, et la préface n'est pas ce qui réussit le moins auprès du public, qu'elle persifle pourtant avec assez d'irrévérence.

2. Le comte de Caylus est auteur, entre autres livres remarquables, du *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. Il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

saurait résister à la tentation de lancer une pointe. On se demande pourquoi il a épargné le seul homme de la société de Caylus et de mademoiselle Quinault qui l'ait étrillé d'importance. S'il ne fallait regarder l'abbé que par les lunettes de celui-ci, quel triste personnage il serait ! Nous verrons, en leur lieu, les jolis propos de Collé sur son compte.

Voisenon était aussi dans la familiarité du duc de la Vallière, qui ne pouvait se passer de lui et le retenait le plus qu'il pouvait à sa belle propriété de Montrouge, où l'abbé faisait de plus longues étapes qu'à son abbaye du Jars. Voltaire partit de là pour ne plus l'appeler que *Notre grand aumônier, monsieur l'évêque de Montrouge.*

Vous êtes prêtre de Cythère :
Consacrez, bénissez, chantez
Tous les nœuds, toutes les beautés
De la maison de la Vallière ;
Mais, tapi dans les voluptés,
Vous ne songez qu'à votre affaire.
Vous passez les nuits et les jours
Avec votre grosse bergère,
Et les légitimes amours
Ne sont pas votre ministère.

Au fait, il fut bientôt de toutes les sociétés : « Il y portait, écrit la Harpe qui d'ailleurs ne le flatte pas, cet extrême enjouement qui trouve à rire et à faire rire de tout, un ton de galanterie badine, plus en vogue alors qu'aujourd'hui, beaucoup d'insouciance et de gaieté qui en était la suite, et le talent des quolibets plutôt que celui des bons mots. Avec la figure d'un singe, il semblait en avoir la légèreté et la malice, et les femmes s'en amusaient comme d'un homme sans conséquence, qu'on pouvait avoir en passant, sans trop s'en aper-

cevoir, et sans que les autres s'en aperçussent. On n'examinait pas si sa manière d'être dans la société n'appartenait pas à la frivolité d'esprit et à la faiblesse de caractère : il semble que dans le monde on ait besoin d'agrémens plus que de vertus. Les vertus servent une fois l'année, et les agrémens tous les jours. Ceux de l'abbé de Voisenon lui tinrent lieu de tout[1].» Il fut à la mode enfin. Ses quolibets (puisque la Harpe ne veut pas dire ses bons mots), étaient répétés de bouche en bouche. Il ne hasardait pas une plaisanterie qui ne fût trouvée excellente ; aussi hasarda-t-il beaucoup, partout et toujours. La cour elle-même n'était pas à l'abri de ses petits sarcasmes. Un jour qu'il venait de Versailles, Casanova, ce roi des intrigants, l'ayant rencontré, lui demanda ce qu'il y avait de nouveau : « Le roi bâille, lui répondit-il, parce qu'il doit venir demain au parlement pour y tenir un lit de justice. — Pourquoi appelle-t-on cela un lit de justice ? — Je n'en sais rien, si ce n'est que la justice dort.» Casanova dit aussi son mot sur Voisenon. D'abord il nous apprend que c'est lui qui avait donné l'idée à l'abbé de faire les oratorios, qui furent chantés aux Tuileries, durant la semaine sainte, non sans quelque succès, ses *Fureurs de Saül* surtout, et les *Israélites sur la montagne d'Oreb* (que Voltaire appelle le *Mandement israélite*, dans une de ses lettres au très-aimable et très-volage évêque de Montrouge), lesquels oratorios l'ami Favart compare aux meilleurs oratorios de Métastase, ce qui est beaucoup dire. Casanova avait été ébloui par le verbiage de l'abbé qu'il proclame l'un de nos grands écrivains : « cet aimable abbé, auteur

1. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret, 1801), t. I, p. 290. Le marquis de Villette est encore moins bienveillant. *OEuvres* (Édembourg, 1788), p. 145 à 150.

secret de plusieurs comédies, avait une petite santé attachée à un très petit corps : il était tout esprit et gentillesse, et fameux par ses bons mots saillants, tranchants, et qui pourtant n'offensaient personne[1]. Il était impossible qu'il eût des ennemis, car sa critique glissait à fleur de peau[2]. » Il en eut pourtant et d'assez actifs ; mais c'était bien le moindre de ses soucis.

Il serait peu équitable de garder le silence sur les essais de comédies de Voisenon, et nous ferons bien d'en parler avant que son association avec Favart empêche de discerner ce qui lui appartient en propre. Nous avons dit un mot plus haut de ses premiers essais. Soit dépit et dégoût, soit difficulté de mettre au jour de la rampe ces œuvres du démon sans s'exposer à voir éventer, un jour ou l'autre, son incognito, il ne semble pas avoir tenté à nouveau la fortune, jusqu'au moment où il redevenait complètement son maître. Stimulé par mademoiselle Quinault, il donnait aux Italiens, en février 1744, les *Mariages assortis;* et, en mars 1746, la *Coquette fixée*, dont le sujet lui avait été inspiré par la spirituelle actrice, coutumière de telles générosités à l'égard de plus riches que notre abbé, s'il est vrai que l'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre* lui dut la première idée de *l'Enfant prodigue*. Ces deux ouvrages eurent du succès sans être des chefs-d'œuvre, comme on s'y attend bien. Mais ce à quoi l'on s'attend moins,

1. Voltaire et la Société française, t. II (Paris, Didier), *Voltaire à Cirey*, p. 86. — Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. III, p. 295; t. VIII, p. 114, 256.

2. Casanova, *Mémoires* (Paulin, 1843), t. I, p. 584. Nous n'ignorons pas quelles réserves on peut faire sur ces équivoques mémoire trop remaniés et embellis, mais qui, à part la galanterie effrénée qui y règne, offrent, toutefois, des renseignements dont il ne faut user qu'en connaissance de cause, très-curieux, après tout, et le plus souvent confirmés par ce que l'on sait d'ailleurs.

c'est à la sévérité du poète lui-même envers les enfants de sa verve; il se traite dans l'avertissement qu'il met en tête des *Mariages assortis*, avec tout le désintéressement qu'il aurait pu avoir pour une comédie de La Chaussée ou de Guyot de Merville [1]. Quand on en use envers soi avec ce sans-façon, on a bien le droit de décocher un quolibet, à l'occasion, contre le *Cercle* de Poinsinet.

L'évêque de Montrouge ne bougeait pas de l'Opéra, on l'y rencontrait incessamment aux foyers ou dans les coulisses. « On sait qu'il est fort attaché à mademoiselle Lemaure, et que mademoiselle Lemaure ne le hait pas, et que les tendres discours que lui adresse Géliot sont ceux que l'abbé lui tient toutes les fois qu'il peut se procurer des entretiens, malgré le sieur de La Garde et sa vigilente mère. Rien n'est plus plaisant que ce petit tracas [2]. » Ces quelques lignes visent les mœurs peu orthodoxes du doyen démissionnaire de Boulogne, et le classent dans la phalange trop nombreuse des abbés galants et libertins. Plein d'amabilité, d'esprit, d'agrément, avec cette légèreté de papillon, la première et la plus appréciée des vertus à une époque où les grandes passions choquaient comme une inconvenance, il devait réussir et réussit. S'il eut plus d'une aventure, nous n'avons certes, pas la prétention de les consigner ici dans leur intégralité. En voici une, pourtant, qui nous vient de Stendhal et serait caractéristique, en admettant que l'on y pourrait croire. Elle est, en somme, assez dans la couleur et le goût du temps, et c'est un tour d'aimable coquin, comme Crébillon fils en a parsemé tous ses contes.

« ... Comme M. le duc de Sône ne venait jamais voir sa femme le soir, elle recevait l'abbé de Voisenon. Il

1. Voisenon, *OEuvres complètes* (Moutard, 1781), t. I, p. 221, 222.
2. Barbier, *Journal* (Paris, Charpentier), t. VIII, p. 268. 24 avril 1743. Lisez : Jeliotte au lieu de Géliot.

s'y trouvait une nuit dans un négligé assez embarrassant, lorsque tout à coup, l'on entend venir le duc. « Nous sommes perdus! s'écrie madame de Sône. — Nous sommes sauvés, répond le petit abbé plein de sang-froid, si vous voulez bien faire semblant de dormir, » et l'abbé se met à lire tranquillement. Le duc paraît sur la porte; l'abbé, le doigt sur la bouche, lui fait signe de se taire et d'approcher sans bruit. Dès qu'il fut près du lit : « Vous êtes témoin, monsieur le duc, que j'ai gagné le « pari : madame la duchesse, qui se plaint de ne jamais « dormir, a gagé ce soir que je ne viendrais pas dans sa « chambre à une heure du matin. J'ai enchéri, et j'ai dit « que je me placerais dans son lit : m'y voici. — Mais « est-il déjà une heure? » dit le mari. Il alla consulter une pendule dans la pièce voisine. Après quoi, toujours dans un profond silence, l'abbé se leva, s'habilla et s'en alla avec M. de Sône...[1]. »

Stendhal avait mal choisi son auditoire. Quelqu'un lui demanda, lorsqu'il eut achevé, si le duc, une heure après, n'avait pas cloué son poignard dans la poitrine du prêtre libertin. « Pas le moins du monde » répondit le narrateur, qui ne devait pas trouver grande créance dans l'esprit de gens dont l'amour était la seule importante affaire. Nous ignorons, quant à nous, où l'auteur de *Rome*, *Naples et Florence* a ramassé ce conte, qui parut de l'arabe au petit cercle italien auquel il le débitait; ce qu'il y a de plus certain, c'est que le nom de ses héros est au moins supposé, et l'on chercherait vainement des ducs de Sône[2] dans l'*Almanach royal* du siècle dernier. Acceptons cette hypothèse plausible,

1. Stendhal, *Rome*, *Naples et Florence* (Paris, Lévy, 1854), p. 141, 142.

2. Peut-être n'y aurait-il ici que confusion et altération; et s'agirait-il du duc d'Ossone, l'un des plus grands noms et des plus considérables fortunes de l'Espagne d'alors, avec les Medina-Celi.

d'ailleurs, à l'époque encore où paraissaient ces spirituelles causeries, l'historiette subsiste, et bien des gens nous sauront gré peut-être de ne pas nous montrer trop sceptique. En définitive, ce qui nous reste à raconter sera autrement incroyable et révoltant.

Mais c'est ici que les biographies de Voisenon et de Favart se confondent. Ce n'est pas que ces hommes se ressemblent : Voisenon étourdi, léger, frétillant; Favart froid, refléchi, indolent, timide; le premier, abbé de boudoir et d'alcôve, le second, un brave homme tout simple dans sa finesse, dont l'unique ambition aurait été de se conquérir une existence moins précaire; l'un rimant par luxe, par passe-temps, l'autre écrivant pour vivre de petits chefs-d'œuvre qui le faisaient vivre à peine. Voisenon fut très-sincèrement l'ami de l'auteur de *la Chercheuse d'esprit;* mais, sans les jolis yeux, la mine délurée de la Chantilly, il n'aurait vraisemblablement approché le chansonnier d'assez près pour apprécier ce cœur excellent qui n'eut point d'ennemis, si ses succès lui attirèrent des envieux. Quelque ait été l'origine d'une intimité qui se forma à Bagatelle, chez la marquise de Mauconseil, l'abbé ne tarda pas à se faire chérir des deux époux. C'était le plus agréable esprit, tout réjouissant, tout aimable à voir et à entendre, gai toujours, toujours le sourire aux lèvres. De telles natures sont faites pour réussir auprès des femmes; aussi, jusqu'à la fin, sera-t-il leur enfant gâté, leur Benjamin, un Benjamin moins désintéressé qu'on nous le dira, et qu'il le dira lui même dans ces vers d'une lettre à M. de Polignac.

Pour moi, dont l'existence est une fiction;
De qui la taille, la figure
Feroient penser que la nature
Me créa par distraction,

En faveur de Vénus je puis faire un sermon;
Mais pour prêcher d'exemple, étant trop asthmatique,
Si je veux de l'amour enseigner la pratique,
Je vous prendrai pour mon garçon[1].

Cette poupée était si délicate, elle débitait de si jolis riens qu'il était malaisé d'admettre qu'il put y avoir place pour la passion, des entraînements virils, dans une enveloppe essoufflée, qui n'avait pas vie à demain. La Harpe, pour sa part, n'est d'humeur à prendre au sérieux ni l'abbé, ni ses petits vers, ni ses amours; et il nous a transmis ce prétendu dialogue qu'il assure tenir de madame Geoffrin.

« Un jour qu'elle l'engageait à souper, il refusa obstinément de rester chez elle : *J'ai des affaires indispensables*, dit-il. *Des affaires! Vous? C'est donc un rendez-vous? — Peut-être. — Oh! bien, l'abbé, vous n'irez pas, je suis trop votre amie pour le souffrir; votre santé... allons, vous n'irez pas.* Il hésita quelques moments. *Mais*, dit-il, *j'ai promis; il faut donc que j'écrive. — Oui, sans doute, écrivez;* et l'on apporta tout de suite ce qu'il fallait pour écrire. Il demeura quelque temps embarrassé, comme un homme qui ne sait ce qu'il doit faire : *Eh bien! pourquoi n'écrivez-vous pas?* Il hésita encore; enfin, pressé de répondre : *Ce n'est pas la peine que j'écrive*, dit-il; *je m'étais douté qu'il ne me serait guères possible d'aller à ce rendez-vous, et ma lettre est écrite.* Il tira la lettre de sa poche et l'envoya. Vous jugez si on en rit[2]. »

L'on voudrait pouvoir ajouter foi à cette plaisante historiette. Le duc de La Vallière écrivait au patriarche de

1. Voisenon, *Œuvres complètes.* (Moutard, 1781), t. III, p. 280, 281.
2. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Migneret, 1804), t. I, p. 296.

Ferney, en avril 1756 : « Quant à l'abbé de Voisenon, hélas! dans ce moment-ci c'est une brebis égarée; l'amour me l'a ravi; plus épris qu'un jeune écolier, il ne quitte plus l'objet de sa tendresse, et je crains d'autant plus pour sa santé, que je ne crois point du tout qu'elle soit d'accord ni avec son ardeur ni avec son bonheur. Deux accès d'asthme ne me l'ont point encore ramené; il touche au troisième[1]. » Notre abbé avait alors bien près de ses quarante-huit ans. Jusqu'à ce moment, il avait été de toutes les fêtes de Montrouge et de Champs; mais l'heure était venue où l'épuisement le rendrait plus sédentaire et fixerait ce papillon de ruelles, qui ne serait plus volage que par accès.

On vient de voir que la liaison de Voisenon avec le ménage Favart s'était formée dans une fête donnée par madame de Mauconseil à Bagatelle. La marquise, à toutes les époques, fut la protectrice de Favart, qui composa pour elle une infinité de petits ouvrages et d'à-propos de société. Lorsque, en 1757[2], le roi de Pologne vint à Paris, ce fut lui qui se chargea de célébrer son royal passage par des divertissements auxquels sourit la débonnaire Majesté. Stanislas, il est vrai, ne pouvait qu'être indulgent pour le mari de son élève, car il ne faut pas oublier qu'il avait présidé à l'éducation de la petite Duronceray. L'occasion, le point de départ indiqués, resterait à noter les phases croissantes de cette intimité

1. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (André, 1826), t. II, p. 535. Lettre à Voltaire; à Versailles, ce 22 avril 1756.

2. Fréron a publié une relation de la fête que la marquise de Mauconseil donna au roi Stanislas, le lundi 5 septembre 1757. *Année littéraire* (1757), t. VI, p. 136 à 141. L'année précédente, elle lui en donnait déjà une dans sa même maison du bois de Boulogne. Voir la description de ces fêtes répétées, de 1756 à 1759, dans les trois volumes in-8° manuscrits, de la Bibliothèque de l'Arsenal. On écrivait aussi « Monconseil », Favart notamment.

avec le mari et encore plus avec la femme, intimité qui ne péchera ni par défaut de liberté ni par excès de décence. Ce qui semblerait de tout point inexplicable, pour n'en pas dire plus, s'il fallait s'étonner de quelque chose en une telle époque, ce serait moins cette chaîne scandaleuse entre un prêtre et une comédienne, que la placidité souriante et imperturbable de ce même Favart, que nous avons vu préférer la persécution, l'exil et la misère à l'infamie. Après cette dure épreuve où le bonheur conjugal avait sombré, nature aimante, indolente et molle, l'auteur de la *Chercheuse d'esprit*, qui avait fait la part de chacun, et rendait justice aux qualités vaillantes de la fantasque Chantilly, à son cœur, à son réel dévouement, s'était résigné à ne plus voir en elle qu'un camarade, un compagnon, un associé éprouvé, sur lequel il pouvait compter dans ses embarras, ses luttes et ses défaillances[1]. Ajoutons que rien de tout cela ne fut ni rêvé ni combiné et advint de soi-même, sans préméditation, par la force des choses, par l'exemple de ce qu'on avait incessamment sous les yeux. Quant à la physionomie même de cette inconcevable liaison, elle est une naturelle résultante du caractère des trois amis, sur laquelle il nous faut bien prendre notre parti : la vérité ne s'arrange point.

Si Favart eut plus tard à Belleville une maison[2], où, dans sa vieillesse, il réunira ses amis, Voisenon possé-

1. Cependant, il ne faudrait pas admettre cette séparation si absolue, que le mari et la femme ne se retrouvassent encore. Lire une très-curieuse lettre de Favart à Sedaine, sans date, où l'auteur des *Trois Sultanes* raconte l'étrange émotion qu'il avait eue et la salutaire intervention du docteur Tronchin, t. III, p. 103 à 106.

2. Favart demeurait alors, rue Mauconseil, près la Comédie italienne, vis-à-vis la grande porte du cloître Saint-Jacques-de-l'Hôpital, puis, non loin de là, rue du Petit-Lion, proche le même théâtre, 1759. Nous le trouvons à Belleville dès cette année.

dait dans ce village une habitation accompagnée d'un jardin où il ne poussait que des lilas, nous dit-il dans un moment de méchante humeur. C'était là où il aimait à recevoir les deux époux. Comme il avait deux années de plus que Favart, ceux-ci l'appelaient « mon oncle,» ce qui n'était, après tout, que l'une de ses mille dénominations. De son côté, il avait appelé Justine « ma chère petite nièce Pardine ou Pardinette, » sobriquet qu'expliquait la moindre habitude qu'elle avait d'accompagner, à toute rencontre, la moindre de ses phrases d'un « Pardine, » de même que le comte d'Aranda, d'un « entendez-vous? comprenez-vous? » perpétuel[1]. A titre de fumeur intrépide, Favart avait été baptisé de surnoms appropriés à ses mérites; c'était « l'ami fumichon, mon cher neveu brûle-gueule; » et toute la conversation à l'avenant. Du reste, pour se faire une idée de cette drolatique association, rien ne saurait en dire plus que les couplets rimés par le vaudevilliste et chantés par sa femme, le 6 juin 1755, pour le jour de la saint Claude, patron de l'abbé, couplets où on le persifle sur son insouciance littéraire, sa paresse, son mépris des richesses, son peu de crédit auprès du dispensateur trop rigide des grâces, Mirepoix. Nous ne citerons que les derniers :

Il pourroit, pour son médecin,
N'avoir que la nature ;
Et des poisons d'un assassin
Il fait sa nourriture :
L'or potable, ce grand trésor,
Qui vaut mieux que l'eau chaude,
Épuise sa vie et son or :
Claude est bien Claude !

Tandis que de mille agrémens
Il peut semer sa vie,

1. Comte de Ségur, *Mémoires* (Didier, 1844), t. I, p. 390, 391, 392.

Deux sots époux à sentimens
Lui tiennent compagnie;
L'époux gourmand ouvre les yeux
Et la femme minaude;
Il vit entre ces ennuyeux :
Claude est bien Claude[1] !

Cet « assassin » était un empirique, dans les bras duquel l'abbé s'était jeté et qui ajoutait ses drogues aux autres maux de son malade. Mal pour mal, mieux valait encore, il est vrai, se confier à ce distillateur d'or potable, que demander une guérison plus prompte mais suprême à une belle-sœur, dont nous raconterons plus loin les prouesses. Cette chanson, nous eussions pu la reproduire en entier; c'est peut-être la seule qui nous offrirait de telles facilités. Ainsi, vers ces temps, Marmontel (au moins les lui attribua-t-on), composait des couplets malins et orduriers sur les trois amis, qui firent le tour de Paris: *Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme auteur dont la pièce est celle d'un abbé*[2]. La lise qui voudra. Quelqu'accoquiné qu'il pût être, l'abbé était trop répandu pour ne pas faire des fugues de temps à autre. S'il était désintéressé, il était loin d'être riche, et devait songer un peu à accroître une aisance sans laquelle l'on dépend encore d'autre chose que de ses vices. Il était bien avec tout le monde: le duc d'Orléans dont il chantait la maîtresse, Richelieu, le duc de Choiseul, qui eut un instant l'idée de faire de lui un ministre du roi près de quelque cour étrangère. Mais Voisenon quitter Paris, ses amis et son monde! Il refusa. L'on imagina alors de lui commander, au nom du roi, des essais histoques à l'usage des jeunes princes; et il lui fut alloué pour

1. *L'Espion anglois* (Londres, John Adamson), t. II, p. 342, 343.
2. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, t. I, p. 63. 2 avril 1762.

cette tâche six mille livres de pension sur les Affaires étrangères. Pour le coup, l'abbé acceptait, quitte à voler l'argent de Sa Majesté, à laquelle il était présenté et qui l'accueillait à merveille. Madame de Pompadour n'avait pas été pour peu dans l'obtention de ces grâces, aussi fut-elle payée en louanges, en petits vers. Voisenon, d'ailleurs, ne faisait pas les choses à demi : il rimait, notamment, pour mettre au bas de son portrait, un quatrain où il lui disait intrépidement qu'elle avait l'âme de Socrate.

L'année précédente, au commencement de juin 1761, madame de Choiseul partait pour les eaux, emportant avec elle Voisenon, qui se laissait emporter le mieux du monde. Ce voyage ne devait offrir aux émigrants aucun incident romanesque; mais Voisenon prisait trop ses aises pour rechercher démesurément les émotions, il ne courait pas après les aventures. Cela ne veut pas dire que, parfois, de plaisants épisodes ne fissent oublier la monotonie du trajet. Il faut l'entendre raconter certaines particularités qu'il arrange à sa façon, avec une gaieté qui ne tarit point : « Nous passâmes hier par Tours, où madame la duchesse de Choiseul reçut tous les honneurs dûs à la gouvernante de la province : nous entrâmes par le mail qui est planté d'arbres aussi beaux que ceux du boulevard, il étoit bordé des deux côtés par dix-sept compagnies de cent cinquante hommes chacune; messieurs de la ville avoient fait dresser un café très orné au milieu de l'allée; les dames y descendirent et y trouvèrent des raffraîchissemens de toute espèce : chocolat, café à la crême, thé et des glaces de toutes les sortes. Je mangeai gaillardement et je remontai en chaise, aidé par le bras de M. de Sinfrais, que je fus fort étonné de trouver dans ce pays-là. Il y eut un maire qui vint haranguer madame la duchesse; M. de Sin-

frais pendant la harangue s'étoit posté précisément derrière, de sorte que son cheval donnoit des coups de tête dans le dos de l'orateur, ce qui coupoit les phrases en deux, parce que l'orateur se retournoit; après, il reprenoit le fil de son discours; nouveaux coups de tête du cheval, et moi, de pâmer de rire. A deux lieues d'ici nous avons eu une autre scène; un ecclésiastique a fait arrêter le carrosse, et a prononcé un discours pompeux adressé à M. Poissonnier, en l'appelant mon prince; M. Poissonnier a répondu qu'il étoit plus, que tous les princes dépendoient de lui, et qu'il étoit médecin. Comment! vous n'êtes pas M. le prince de Talmont, a dit le prêtre? Il est mort depuis deux ans, a répondu madame la duchesse. Mais qui est donc dans ce carrosse? C'est madame la duchesse de Choiseul. Aussitôt il a commencé par la louer sur l'éducation qu'elle donnoit à son fils. — Je n'ai point de fils, monsieur. — Ah! vous n'en avez point, j'en suis fâché. Eh bien, si j'avois su que ce fût vous, je vous aurois préparé une harangue exprès; ce sera pour une autre fois. Ensuite il a tiré sa révérence. Le bon Dieu le conduise[1]. »

Trois jours après, ils arrivent à Bordeaux. Le maréchal de Richelieu avait passé la Garonne pour aller au-devant de madame de Choiseul, qu'il conduisit dans sa belle frégate bien vernie, meublée d'un beau damas cramoisi avec des galons et des crépines d'or, (*bien musquée* surtout, ajoute Voisenon.) Cela ne nous étonne pas; le maréchal aimait cruellement le musc, et, s'il faut en croire la chronique, lorsque M. de Conflans, son subdélégué de Guyenne, vint habiter son hôtel, il fut obligé de faire parquer, pendant six mois, un troupeau de moutons dans les appartements, pour enlever ce

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 121. Lettre de Voisenon à Favart; Chatellerault, 8 juin 1761.

fumet par trop offensif. L'abbé éprouva à Bordeaux une déception qu'il constate avec un ressentiment amer : « Cette ville est admirable avant que l'on n'y arrive, écrit-il à ses amis de Belleville; tout ce qui tient à l'extérieur est tout au mieux; mais ce qui m'afflige, c'est qu'on n'y voit point de sardines à cause de la guerre. Je ne savois pas que les sardines eussent pris parti contre nous, je m'en vengeai sur deux ortolans que je mangeai hier à souper, et sur un pâté de perdrix rouges aux truffes fait depuis le mois de novembre, à ce que dit M. le maréchal, et qui étoit aussi frais, aussi parfumé, que s'il avoit été fait de la veille[1]. »

L'abbé attrapa une indigestion de ce pâté et eut une nuit affreuse; il en fut quitte pour fumer et prendre son kermès. Et le soir, il soupait chez le maréchal comme si de rien n'était; mais il serait mort d'ennui à Bordeaux, sans les jouissances gastronomiques qu'il ne pouvait manquer de trouver à la table d'un gourmand aussi distingué que l'était le maréchal. Cela excepté, tout lui parut maussade, insipide, nauséabond, jusqu'aux femmes, dont il est loin de faire l'éloge : « Il y avoit hier à souper une table de trente couverts et une de vingt; je n'y ai pas vu deux jolies femmes, ni entendu lâcher un trait : je crois que la Garonne a pris la place de la Seine, et que la Seine est venue ici. Que les neveux du bon Montaigne sont dégénérés! Je remarquai cependant une espèce de beauté qui me paraissoit plus sotte que jolie. M. l'intendant me confirma dans cette idée et me raconta une histoire sur elle, toute récente. Son mari, que j'eus l'honneur de voir, seroit le modèle à Paris des maris les plus bêtes; elle a pour lui l'aversion la plus décidée. Cet homme tomba malade

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 125. Lettre de Voisenon à madame Favart; Bordeaux, 11 juin 1761.

il y a un mois, et, convaincu de la bonne amitié de son épouse, il dit qu'elle l'avoit empoisonné : cette tendre moitié, comptant être veuve dès le jour même, déclara qu'elle vouloit que l'on ouvrît son mari pour la justifier. Il survint une crise qui le tira d'affaire : Vous voilà justifiée, madame, dirent les chirurgiens, monsieur est hors d'affaire; il n'importe, messieurs, je veux absolument qu'on l'ouvre, cela est nécessaire à ma justification. Elle insista si fort, que le pauvre mari sauta de son lit, prit sa robe de conseiller et courut au palais ouvrir son avis, pour que son ventre ne le fût pas [1]. La femme a moins peur pour le sien.

« Nous aurons ce soir autant de monde. La table hier à dîner fut couverte de sardines; j'en mangeai cinq ou six bouchées; c'est un morceau délicieux; je compte, malgré mon kermès, en manger autant avec mes deux ortolans [2]. »

Le lendemain, madame de Choiseul, Voisenon, son médecin et toute la suite prenaient congé du maréchal, quittaient Bordeaux et s'élançaient au grand galop sur la route de Cauterets, où ils arrivaient le 17 juin. « Je suis arrivé hier en bonne santé; j'ai mal dormi, parce que la maison où je loge est sur un torrent qui fait un bruit affreux; j'espère que je m'y accoutumerai. Ce pays-ci ressemble à l'enfer comme si on y étoit, excepté pourtant que l'on y meurt de froid; mais c'est une horreur à la glace, comme étoit la tragédie de *Térée* [3]. On y est écrasé par des montagnes qui se confondent avec

1. « Ouvert. » Ce sont là des licences que Voisenon ne se refuse pas, le cas échéant. L'anecdote peut être vraie; mais nous en rencontrons une pareille, dès 1729, dans le *Menagiana*, t. I, p. 168, 169.

2. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 128, 129. Lettre de Voisenon à Favart; Bordeaux, 12 juin 1761.

3. Pièce de Lemière, représentée le 25 mai.

le ciel; on y voit la neige sur la cime; plus bas sont des fumées qui ressemblent aux fours à plâtre de Belleville. De tous côtés se trouvent des pans de rochers énormes qui ne tiennent à rien : les uns sont de marbre, et les autres d'ardoises; presque tous sont fendus par des laves d'eau qui s'échappent avec force et viennent tomber dans le torrent continuel qui est à côté du chemin. On voit de petits espaces où sont bâties de petites cabanes toutes couvertes d'ardoises, les montagnards sont vêtus d'un habit couleur de suie, ont au lieu de chapeau une grosse toque de la même étoffe que l'habit; leur visage paroît brûlé; on croit réellement être avec les sujets de M. Béelzébuth. Les femmes y ont des coqueluchons rouges qui ressemblent à ceux des moines, avec de petits rubans cousus tout du long. Comme elles sont très-curieuses, elles s'assemblent, elles s'attroupent; l'on diroit que ce sont autant de religieuses qui viennent savoir ce dont il s'agit dans le monde : cet ajustement sied assez bien à celles qui sont jolies et jeunes; mais les vieilles ont l'air des trois Parques, d'autant plus qu'elles ont toujours le fuseau à la main. Nous laissâmes nos équipages à trois lieues d'ici, et des baragouineurs à la mine démoniaque nous portèrent sur des chaises de paille. Comme les miens alloient très vite à cause de la légèreté de ma personne, je me trouvai seul au milieu d'eux; j'eus grand'peur qu'ils ne me dévalisassent et ne me jetassent comme une plume dans le torrent; je leur disois qu'il falloit attendre madame la duchesse; mais ils me répondoient que je n'avois encore rien à craindre. A une demi-lieue de là, ils me posèrent à terre et me dirent qu'ils alloient me demander quelque chose; je leur promis de leur accorder tout ce qu'ils voudroient: c'étoit la préférence pour me porter pendant tout le temps que je resterois ici. Je leur donnai

bien vite ma parole, et de plus un écu de gratification, outre leur paiement; aussitôt ces drôles-là dansèrent en me portant, de façon que j'avois toutes les peines du monde à me tenir sur ma pauvre petite chaise; ils chantoient *io bibero, io cantero, io saltero.* Ils veulent me porter un jour sur le haut d'une montagne, pour me faire tuer un ours et une biche: ce sera la première fois que l'on aura couru une biche en chaise à porteur [1]... »

Voisenon, médiocrement désireux de jouer dans les montagnes le rôle d'un Nemrod poussif, passait les trois quarts de la journée chez un pâtissier qui faisait des tartelettes admirables, de petits gâteaux d'une légèreté singulière et de petites tourtes composées avec de la crème et de la farine de millet, appelées des millassons : « Je m'en gave, s'écrie-t-il, toute la journée; cela fait agir mes eaux, cela me rend jaune; mais je me porte bien, et je fais l'amour sur le cul du four. » Sa vie se passait de la sorte, et vous chercheriez en vain dans sa correspondance autre chose que ces récits gastronomiques, ou bien encore des anecdotes assez étranges sous une plume qui, par état, devrait être plus discrète; celle-ci, par exemple : « Il y a un grenadier à Barège qui est tombé tout d'un coup à l'agonie. Le curé a voulu l'exhorter; mais il n'a pas pu se faire entendre du mourant. Le tambour du régiment s'est vanté de réussir mieux. Parle donc, mon ami Sans-Quartier, s'est-il écrié? reconnois-tu bien Joli-Cœur? serre-moi la main comme tu m'entends. Messieurs, il me serre la main, il m'entend. Dites-lui donc deux mots d'édification, a reparti le curé. Mon ami Sans-Quartier, recommande ton âme à Dieu et f....-toi du reste. Avez-

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 130. Lettre de Voisenon à madame Favart ; Cauterès, 18 juin 1761.

vous quelque chose de mieux à lui dire, monsieur le curé? Voilà les nouvelles du pays[1]. »

Le séjour à Cauterets devait être de quatre mois, et il n'y en avait guère plus d'un d'écoulé. L'abbé, qui ne savait que faire, ne trouvait de vraiment supportable que l'heure des repas. Mais son pauvre estomac ne pouvait suffire aux exigences d'une voracité aussi effrayante. Le lendemain était toujours une expiation de la veille, ce qui ne l'empêchait point de retomber dans les mêmes écarts, la crise une fois passée : « C'est aujourd'hui que j'étouffe, mais par ma faute. Je dînai si fortement hier, que je ne pouvois pas me remuer en jouant au cavagnole; j'étois si plein, que je disois à tout le monde : Ne me touchez pas, car je répandrai[2]. Je soupai par extraordinaire; ma poitrine a sifflé toute la nuit, et j'ai actuellement dans l'estomac mes six gobelets d'eau, qui disent comme çà qu'ils ne veulent pas passer; je vais les pousser avec mon chocolat[3]... »

Dans chacune de ses lettres, Voisenon revient sur ses exploits gastronomiques : « Vous faites des gueulades,

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 134. Lettre de Voisenon à madame Favart; Cauterès, 30 juin 1761.

2. Voisenon était un tout autre homme, quand il fallait remplacer le vin par la tisane, il y allait plus modérément. Un jour, son médecin lui reprochait de n'avoir pris que la moitié d'une tisane qu'il lui avait prescrite : « Qu'y faire? répondit l'abbé, vous voulez que j'avale une pinte, et je ne tiens que chopine; ce n'est pas ma faute. »

3. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 138. Lettre de Voisenon à Favart; Cauterès, 11 juillet 1761. Quatre-vingts ans plus tôt, un abbé galant et libertin comme Voisenon, poëte comme lui, en tournée avec son patron le duc de Vendôme, comme Voisenon avec sa protectrice, madame de Choiseul, l'abbé de Chaulieu (l'Anacréon du Temple) s'illustrait par les mêmes prouesses gloutonnes qu'il célébrait avec la même emphase, avec le même orgueil. « M. de Vendôme et moi, écrivait-il à sa belle-sœur, mangeâmes hier douze cents sardines. » *Nos Cours galantes* (Paris, Dentu), t. I, p. 214.

écrit-il à Favart, et moi j'en fais aussi dont je me trouve souvent mal. On a mis madame de Choiseul au lait pour toute nourriture. Je ne sais pas si ce régime lui fera du bien; mais je sais qu'il me tuera, parce qu'on lui donne des pâtes de riz, ou de macaroni, ou de vermicelli; de bonnes soupes au lait avec des œufs. Je me bourre de toutes ces choses, indépendamment du poisson, et du gras, et des tartelettes. Un second pâtissier, sur ma réputation, est venu s'établir ici; tous les jours il y a une émulation et un combat entre ces deux artistes. Je mange et je juge; c'est mon estomac qui en paye les dépens. Le lendemain mes eaux le nettoient. Je vais au bain et je reviens au four. Malgré toutes mes extravagances, je me flatte que je reviendrai dans le même état que celui où j'étois quand je suis parti[1]. »

Quel fieffé, quel admirable gourmand! et comme il met à nu sa goinfrerie avec un cynisme si impudent, qu'il en est naïf! Il s'était lié avec mademoiselle de Lussan; savez-vous quel était le principal attrait de ce commerce? « Je m'intéressois beaucoup à elle, dit-il dans ses *Anecdotes littéraires*, je lui trouvois des goûts conformes aux miens. Elle étoit vraiment capable d'amitié, aimoit beaucoup la dépense, et surtout la bonne chère. Elle gagnoit trois fois la semaine des indigestions avec toute la gaieté possible, et j'étois son partenaire[2]. »

C'est bien le lieu ici de donner l'emploi gastronomique et bachique de la journée de l'abbé. En voici le détail écrit par lui. Nous le reproduisons sans y ajouter un iota, pas plus que les points et virgules qui y font complètement défaut. Nous vous livrons cette note d'un

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 153. Lettre de Voisenon à Favart; Cauterès, 1er août, 1761.
2. Voisenon, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 146, article *Lussan*.

académicien, dans toute la sincérité de sa fantasque orthographe :

« Il se lève à sept heures et demie du matin, prend aussitost trois tasses de petitte sauge de Provence à 10 heures une tasse de chocolat à 11 heures une tasse de caffé dine à une heure et mange les ragouts le plus piquans il boit un demie verre de scuba ensuitte du caffé, à cinq heures trois tasses de véronique et un verre d'eau des six graines, à neuf heures deux œufs frais du ratafia, une tasse de chocolat à 11 heures une tassé de caffé quelquefois du kermes, du souffre lavé ou différents opiats, et quelquefois du lilium : à ses repas des anchois, des huitres vertes, et du vin de Chipre avec des fruits à l'eau-de-vie [1]. »

Pour un homme qui ne contenait que chopine, l'on comprendra que c'était au moins assez boire.

De Cauterets, la caravane se transporta à Barèges. Mais Voisenon ne put se faire à l'idée de ces derniers bains; aussi n'y resta-t-il guère. Madame de Choiseul l'obligea à retourner à Cauterets passer un jour ou deux; à peine était-il revenu de cette petite excursion que la duchesse partait pour Bordeaux, où elle arrivait le 25 septembre; et ils étaient tous à Paris, dès les premiers jours d'octobre.

1. Delort, *Mes voyages aux environs de Paris*, Picard-Dubois, 1821, t. II, p. 268.

IV

THÉATRE DE FAVART. — MORT DE JUSTINE ET DE SON ONCLE. — LA VIEILLESSE DU CHANSONNIER.

Délivré de tous soucis, depuis la mort du maréchal, Favart s'était remis de plus belle au travail et avait donné à la *Chercheuse d'esprit* une nichée de frères et de sœurs. Favart excellait dans ces tableaux de la vie champêtre si fadement travestie par l'auteur d'*Estelle et Némorin;* il affectionnait ces petits imbroglios plus charmants de détails que bien vigoureusement noués, et dont le *traître* peu terrible était invariablement M. Le Bailli. *Bastien et Bastienne*, représentés aux Italiens, en 1753, avaient fait courir tout Paris. Cet opéra-comique est la date d'une révolution dramatique qu'il n'est pas indifférent de constater. Avant la Chantilly, et soubrettes et paysannes ne se produisaient qu'en paniers, la tête surchargée de diamants, et gantées jusqu'aux coudes. Dans *Bastienne*, Justine mit un habit de laine, une simple croix d'or, et parut en chevelure plate, les bras nus, et des sabots. Des sabots, de vrais sabots! Pour la première fois, la Chantilly rencontra des désapprobateurs et d'aigres critiques : le blâme fut même assez général pour alarmer sérieusement les Italiens, qui eurent peur qu'elle ne se fût fourvoyée par le désir d'a-

voir voulu trop bien faire. Mais Voisenon appaisait cette rumeur par un mot, qui d'ailleurs se trouva juste : « Messieurs, ces sabots-là donneront des souliers aux comédiens. »

La Chantilly ne négligera rien pour arriver à la vérité théâtrale. Elle poussera le soin et le scrupule jusqu'à faire venir, de Constantinople, les étoffes et les ajustements qui devaient lui servir dans le rôle de Roxelane, des *Trois Sultanes*. Par amour de la couleur locale, (cette couleur locale dont on a tant abusé depuis), dans l'intermède des *Chinois*, elle paraissait, ainsi que le reste de la troupe, vêtue exactement comme sont vêtus les citoyens du Céleste-Empire : habits, accessoires, décorations, tout avait été façonné dans le pays et d'après des dessins pris sur les lieux mêmes. Au retour d'un voyage en Lorraine, elle était arrêtée aux barrières de Paris, couverte d'une robe perse, et l'on en trouvait deux autres dans ses malles. On veut la saisir. Au lieu de perdre la tête, de gémir, de se désoler, elle se met à crier aux douaniers, dans un baragouin moitié français moitié allemand, qu'elle était étrangère, qu'elle ignorait les usages de France, et qu'elle s'était habillée à la façon de son pays. Ces raisons étaient spécieuses; ce qui acheva de vaincre l'obstination des commis, ce fut l'éloquence et le pathétique du geste. Le premier commis, qui avait passé plusieurs années en Allemagne, prit sa défense, déclara que cet allemand-là n'était pas de l'allemand de contrebande, et la laissa passer, après lui avoir demandé pardon de l'avoir aussi désagréablement dérangée.

Ninette à la cour n'eut pas moins de succès que *Bastien et Bastienne;* mais rien ne devait égaler celui qu'obtinrent les *Trois Sultanes*, tirées, comme plusieurs autres vaudevilles de Favart, des *Contes moraux* de Marmontel,

quand ils ne le sont pas des *Contes* de Voltaire; car il ramassait tout ce qu'il trouvait à sa convenance sur son chemin, et, loin de s'en plaindre, les spoliés (il s'agit de Voltaire et de Marmontel) le remerciaient du larcin, intriguant au besoin pour qu'il récidivât. Ainsi Voltaire écrivait à Voisenon : « Mon très-cher et très-aimable confrère, quoique je sois mort au monde, je sens cependant que je suis encore en vie pour vous. Je présente à votre révérendissime gaieté ce petit conte qui m'est tombé entre les mains. Je crois avoir entendu dire que vous aviez un ami qui daignait quelquefois inspirer les muses badines de l'Opéra-Comique et leur prêter des grâces. Il me paraît que cet ami pourrait faire un drôle d'opéra de ce petit conte[1]. Peut-être le contraste du palais de Psyché et d'un charbonnier ferait un plaisant effet; peut-être les dames du bon ton ne seraient pas fâchées de voir une bégueule doucement punie et corrigée. » De son côté, Marmontel écrivait à Favart à propos des *Trois Sultanes* : « Une idée heureuse, mon cher camarade, peut venir à tout le monde; mais il n'est donné qu'au talent et au goût de l'employer avec avantage. Il m'est tombé un diamant sous la main; je l'ai taillé à ma manière; mais c'est vous qui l'avez mis en

1. La *Bégueule*, dont Favart fit la *Fée Urgèle*. Voltaire, bien des années auparavant, en 1736, avait déjà dit son mot sur Favart. On lui avait fait passer à Cirey un obscur essai de l'obscur débutant, sans doute *Alphonse de Guzman*, et ce premier bégayement de la muse pâtissière, l'avait trouvé assez distrait et dédaigneux. « Le petit poëme que vous m'avez envoyé est d'un pâtissier : il n'est pas le premier auteur de sa profession. Il y avait un pâtissier fameux qui enveloppait ses biscuits dans ses vers, du temps de maître Adam, ménuisier de Nevers. Ce pâtissier disait que, si maître Adam travaillait avec plus de bruit, pour lui il travaillait avec plus de feu. Il paraît que le pâtissier d'aujourd'hui n'a pas mis tout le feu de son four dans ses vers. » Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LII, p. 243, 254. Lettre à Berger, sans date.

œuvre, et les brillants dont vous l'avez entouré en ont rehaussé le prix. C'est donc à moi de vous remercier et de vous applaudir avec le public... » Et ce n'est que juste. Pour ne parler que des *Trois Sultanes*, cette comédie, (car c'en est une), est d'un bout à l'autre un petit chef-d'œuvre de grâce et d'esprit, que les Français ne dédaignèrent pas d'enlever au répertoire du Théâtre-Italien. Elle fut représentée en 1761, et transporta l'auditoire. « Monsieur, dit à son voisin un paysan placé au parterre et que le spectacle avait rendu fou d'admiration, qu'est-ce qu'a fait ça? — Favart, lui fut-il répondu. — Morbleu! je voudrois tenir c't'homme-là, je le baiserois jusqu'à lui enlever la peau des joues! »

L'*Anglais à Bordeaux*, représenté au mois de mars 1763, à l'occasion de la paix avec l'Angleterre, n'eut pas une moindre fortune. Favart dut céder à l'enthousiasme du parterre et paraître sur la scène. Quelques jours après, il était présenté à la cour, faveur qu'il était loin d'avoir sollicitée et qui embarrassait fort sa timidité. « Cette pièce, écrivait-il au comte Durazzo, dont je suis l'auteur, a eu le bonheur de réussir; elle m'a procuré l'honneur d'être présenté au roi, à mesdames de France et à madame la marquise (madame de Pompadour). J'ai été contraint de montrer encore ma triste figure au public qui a demandé l'auteur... »

Mais, si le public applaudissait Favart, les gens qui se prétendaient bien informés croyaient savoir à quoi s'en tenir sur l'auteur de ces petits chefs-d'œuvre. L'indifférence très connue de Voisenon pour la gloire littéraire ne faisait qu'accréditer un soupçon qui bientôt passa à l'état de fait avéré. Cet *Anglais à Bordeaux*, tant applaudi, était de lui; *Annette et Lubin* lui étaient attribués pour l'esprit; il prêtait « sa main officieuse » à son ami dans les *Moissonneurs*. Enfin Favart faisait

les carcasses, l'abbé habillait la poupée[1]. Favart laissait dire. Pourtant un cri d'amertume finit par lui échapper : « Le bruit court, écrivait-il à quelqu'un, que l'*Anglais à Bordeaux* n'est pas de son auteur; c'est-à-dire qu'on m'envie une petite feuille de laurier : eh bien, que m'importe! Cependant, je suis obligé de détromper le public. Si l'on n'attaquoit que mon talent, je passerois condamnation; mais ceci regarde ma probité; je me flatte d'être connu; aurois-je l'impudence d'en imposer? »

Voltaire lui-même s'y était mépris comme les autres, et croyait bonnement, ou feignait de croire, que Voisenon se cachait derrière son ami. Les vers suivants qu'il adressa à Favart, pour le remercier d'avoir fait une pièce charmante de l'un de ses contes, ne sont que de pure politesse, et s'adressent, en réalité, à l'heureux abbé :

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.

Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat;
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.

Ma bague était fort peu de chose;
On la taille en beau diamant.
Honneur à l'enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphose!

Voisenon répondit :

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart;

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. I, p. 42, 194, 244; t. II, p. 252; t. III, p. 289.

C'est Apollon qui le caresse,
Quand vous lui jetez un regard.

Ce dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent les jardins :
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.

Il vous a choisi pour son maître,
Vos richesses lui font honneur ;
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

« Il n'aurait pas manqué, ajouta-t-il, de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous.

« Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages et de me les attribuer; je suis bien sûr que vous ne tomberez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller. Il vous enverra incessamment la *Fée Urgèle;* il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau d'où j'arrive; ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici. La cour est le châtelet du Parnasse, Paris est la grand'chambre qui casse souvent ses arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage, voilà sa caution la plus sûre... »

Favart dédia sa comédie de *Gertrude* à l'ami auquel on l'attribuait. Voisenon l'en remercia par des vers qui étaient l'éclatant désaveu d'une pareille imputation. Mais c'est un devoir de probité qu'il remplira en toute occasion avec sincérité et chaleur. « Ne croyez pas, écrivait-il à deux débutants qui le louaient, que je sois l'auteur des ouvrages que l'on m'attribue; c'est une injustice criante, c'est un vol à mon ami. Vous verrez

par la peine que vous aurez à déchiffrer mon écriture que je ne suis seulement pas digne de copier ses pièces[1]. »

L'*Amitié à l'épreuve* et le *Jardinier supposé* sont les seuls ouvrages auxquels il ait eu part; il paraîtrait aussi qu'il ajouta quelques vers de sa façon à cette jolie pièce des *Moissonneurs*, empruntée à l'idylle biblique, ainsi qu'à la *Fée Urgèle*. Mais c'est là tout, et ce qu'on lui accorderait en plus serait un vol fait au poëte de la *Chercheuse d'esprit*. Au reste, c'est une chose bien complétement jugée, et personne, à l'heure qu'il est, ne s'aviserait de prétendre que l'auteur réel de *Bastien et Bastienne*, de *Ninette à la cour*[2], des *Trois Sultanes* et de l'*Anglais à Bordeaux* est le même auteur qui a écrit la *Coquette fixée* et cette demi-douzaine de comédies à la glace, comme le dit La Harpe, qu'on tenterait vainement de lire aujourd'hui[3].

Les comédiens italiens crurent être généreux envers

1. Les *Deux Seigneurs* ou l'*Alchimiste*, comédie en deux actes et en vers par MM. A... et H... (Auson et Hérissant) (Paris, Onfroy, 1783), p. 80. Lettre de Voisenon; Belleville, le 17 juillet 1768.

2. Toutefois nous avons vu figurer dans une vente le manuscrit de *la Question embarrassante* ou *Ninette à la cour*, écrit en entier de la main de Voisenon. Gabriel Charavay, *Catalogue d'autographes composant la collection d'un ancien auteur dramatique;* du lundi, 11 février 1878, p. 22, n° 196.

3. Il ne faudrait pas plus tomber dans un excès que dans un autre. On a voulu, par une réaction aussi injuste, tout refuser à Voisenon, qui a son répertoire. S'il est auteur de la *Coquette fixée* et des pièces publiées par l'éditeur de ses œuvres complètes, il n'est pas sans avoir donné un bon conseil, et plus encore, non-seulement à Favart, mais à d'autres faiseurs de comédies. Dans des notes manuscrites fort curieuses, qui accompagnent un exemplaire du *Dictionnaire portatif des théâtres*, de Léris, nous trouvons des indications dont la précision décèle un contemporain très-renseigné et qui ne doit parler qu'à coup sûr. Ainsi Voisenon aurait eu la plus grande part à la *Nouveauté* de Le Grand, représentée à la Comédie-Française, le 13 janvier 1727, avant de con-

Favart, après la représentation des *Trois Sultanes*, en lui votant, ainsi qu'à Duny, une pension annuelle de huit cents francs, à la condition expresse de leur donner au moins deux pièces par an et de ne travailler pour aucun autre théâtre. Favart refusa l'offre, et ne leur cacha point qu'il eût accepté comme récompense ce dont il ne voulait pas à titre de marché. Cette réponse, dictée par une fierté louable, fit rougir ces messieurs d'une démarche peu digne, et ils inscrivirent le poëte sur leur cahier de charges, sans conditions, et comme une reconnaissance légitime de ce qu'ils devaient à une muse si bien inspirée. Favart aurait pu être plus exigeant; mais il se contentait de peu, comme le vrai sage, et Justine, revenue des vanités de ce monde, ne voyait pas non plus au delà d'un intérieur modeste qu'une petite société de vrais amis rendait délicieux. Voisenon n'était pas le seul qui fût admis au foyer de Belleville. Crébillon, tant qu'il vécut, fut fidèle à ce cénacle de cinq ou six joyeux esprits que sa présence était loin d'assombrir. Les autres commensaux de Belleville étaient Lourdet de Santerre, avec lequel Favart fit *Annette et Lubin*, le chansonnier Laujon, l'abbé Cosson, Laplace, et l'auteur du *Bourru bienfaisant*, Goldoni, auquel on a donné trop libéralement le titre du Molière de l'Italie. Et cette douce intimité dura jusqu'en 1772, où la mort, qui n'épargne rien, vint jeter le deuil dans

naître Le Sage à Boulogne. Le *Pouvoir de l'amour* serait de lui; Saint-Marc ne serait qu'un prête-nom. Même affirmation à l'égard de l'*Ecole du monde*, du *Retour de l'ombre de Molière* et du *Réveil de Thalie*, que Léris ne croit pas appartenir à Voisenon. C'est à notre savant ami, Edouard Fournier, que nous sommes redevable de ces importantes et piquantes révélations. Nous omettons sciemment ces mille impromptus de société, ces divertissements de salon auxquels il associait Favart, cela nous entraînerait bien loin et trop loin.

la maison et glacer la gaieté sur tous ces visages souriants d'un sourire éternel.

Crébillon ne se doutait guère qu'il aurait pour successeur à l'Académie l'auteur de la *Coquette fixée*. Bien des gens se demandaient pourquoi Voisenon n'en était pas, et lui tout le premier; une facétie, amenée par un étrange quiproquo, allait être un plaisant rappel au souvenir de confrères qui devaient être d'ailleurs impatients de s'adjoindre le tout aimable abbé. Le doyen de Valenciennes vient, un matin, le relancer à Belleville et ne le trouve point. Il laisse un billet très sec par lequel il réclamait l'arriéré, depuis longtemps échu, d'une pension sur une riche abbaye. Le piquant de l'aventure, c'est que notre doyen croyait parler à l'abbé de Boismont, prédicateur du roi, et autrement pourvu que le modeste abbé du Jars : l'on avait confondu Boismont avec Voisenon, et l'on avait envoyé le doyen à Belleville. Et l'évêque de Montrouge de répondre tout aussitôt à ce débiteur affamé par le billet suivant qui fit (il y comptait bien) l'amusement de Paris :

« Je suis fâché, Monsieur, que vous ne m'ayez pas trouvé : vous auriez vu la différence qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont et moi; il est jeune et je suis vieux; il est fort et robuste, et je suis faible et valétudinaire; il prêche, et j'ai besoin d'être prêché; il a une grosse abbaye, et j'en ai une fort mince; il s'est trouvé de l'Académie sans savoir pourquoi, et l'on me demande pourquoi je n'en suis pas; enfin il vous doit une pension, et je n'ai que le désir d'être à même titre votre débiteur[1]. »

On voit que tout en faisant en apparence bon marché de sa petite personne, Voisenon avait de lui-même une

1. *Paris, Versailles et les Provinces* (Paris, 1817), t. III, p. 281.

certaine opinion, et qu'il se croyait parfaitement de l'étoffe dont on fait les académiciens. Avait-il si grand tort? L'événement, au moins, lui donnait raison, trois mois plus tard. Du reste, le résultat était si prévu, l'on comptait si bien sur un verdict favorable, qu'il s'était répandu durant, peut-être avant l'élection, une quantité de portraits de lui, avec son nom et cette phrase au bas : « Élu à l'Académie française, le 4 décembre 1762. » L'on suspecta le ménage Favart d'un excès de zèle qui fut mal vu de l'Académie[1]. Mais le tour était joué, Voisenon était le confrère de l'abbé de Boismont, dont sans doute le vote était allé à l'abbé de Radonvilliers, le précepteur des enfants du Dauphin. Il fut reçu le 22 janvier suivant. Son discours eut un prodigieux succès. Il y avait surtout une opposition de la *véritable gloire* à la *fausse gloire*, qui parut si heureuse que l'on songea à appliquer ces deux tableaux pour les fêtes de la paix[2]. L'Académie s'arrangeait de ce jargon épigrammatique, et, dans ses séances d'apparat, elle s'en reposait sur lui du soin de la faire parler dignement. Ainsi, elle le chargeait de complimenter, à deux ans d'intervalle, le prince héréditaire de Brunswick (20 mai 1766) et le roi de Danemark (décembre 1768). Ce sera lui encore qui recevra l'évêque de Senlis et le prince de Beauvau, en mars 1771, honneur dont il se fût bien passé, s'il fallait en croire le fils de son ami Favart : « Cela impatiente beaucoup l'abbé de Voisenon, qui est directeur, et à qui il en coûte 36 francs pour chaque service et un discours de réception[3]. »

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres* (Londres, John Adamson), t. I, p. 151, 152.
2. *Ibid*, t. I, p. 169, 176.
3. Gabriel Charavay, *Autographes*, août 1866, p. 221, n° 2523. Lettre de Ch.-Nic.-Justin Favart; 6 février 1771.

Revenons à ce ménage à trois d'une entente si parfaite et qui eût pu servir d'exemple à bien des associations régulières auxquelles ne manquent, pour être accomplies, que le bon accord, l'aménité des mœurs, cette vive flamme d'une amitié véritable. C'est la vie patriarchale dans sa simplicité primordiale, telle qu'elle se produit au berceau du monde, à une époque où tout s'accommode sans un excessif souci du qu'en dira-t-on.

Pour les grands devoirs, l'on se retrouvait; l'on ne plaisantait plus, l'on parlait morale et vertu avec autant d'onction que Massillon ou l'abbé de Boismont. Le petit Favart a ses douze ans, il va faire sa première communion. Ne pensez pas que l'on considère cela, rue Mauconseil, comme une simple formalité. Si le petit bonhomme le prend à la légère, ce ne sera la faute ni de Favart, ni de Justine, ni de l'abbé : chacun fera son sermon. Voisenon dira :

« Vous devez faire jeudi, mon cher Favart, l'action la plus importante de votre vie; c'est de celle-là que dépendent toutes les autres. Si vous demandez vivement à Dieu la grâce de vous approcher de la sainte table, il vous en inspirera l'esprit, il animera votre foi, il vous rendra chrétien et par conséquent honnête homme... Si vous tombez dans quelques erreurs, vous serez assez heureux pour que le repentir vous éclaire, et vous en obtiendrez le pardon en le demandant de tout votre cœur. Quelquefois le Seigneur permet nos fautes pour nous faire sentir notre faiblesse, et que nous ne pouvons rien sans lui... Je vous ai toujours remarqué une âme sensible; vous paroissez avoir un naturel heureux; il faut faire attention à ne la pas gâter, à ne point fréquenter, quand vous serez dans le monde, des gens livrés au libertinage ou à l'impiété... Voilà, mon cher Favart,

le petit sermon que ma tendresse pour vous et mon inviolable amitié pour vos parens me pressoient de vous envoyer. Ne me regardez pas comme un capucin; mais comme un honnête homme qui vous aime sincèrement, et que vous rendrez heureux, si vous fuyez le mal et si vous pratiquez le bien. »

Ces exhortations, qu'il nous a fallu réduire, sont fort exemplaires ainsi que les expresses recommandations d'éviter le libertinage et l'impiété. Il y a là encore des remarques sur nos fautes que Dieu permet pour nous avertir de notre faiblesse, qui sont d'un à propos permanent et que le bon Voisenon s'appliquait peut-être même, au moment où elles tombaient de sa plume. Mais la peur de passer pour un capucin n'est-elle pas excessive; et, en dépit de son jeune âge, les yeux et les oreilles de l'adolescent, c'est à croire, l'avaient dû prémunir contre une pareille méprise. Maintenant, ce sera le père qui prendra la parole, d'abord avec bonhomie; mais il gâtera tout aussitôt l'homélie par le récit fort ingénieux sans doute d'un rêve où figureront et péroreront des jeunes gens qui, comme Favart, vont faire le premier pas dans ce long et scabreux voyage de la vie : l'un Chrisophore, l'autre Superbron, le troisième Sarcophage, le quatrième Théophile. Nous avons aussi deux billets de la Chantilly relatifs à ce grave événement; nous citerons le dernier, où se rencontrent un accent vrai, une émotion sincère.

« Courage, cher petit Favart, courage! je t'embrasse mille fois, mon cœur est content. Si tu sais penser, comme je le crois, il te sera bien doux, en continuant de bien travailler, de faire le bonheur et de prolonger les jours de ton ami, de ta tendre amie maman et papa. Songe bien à ta première communion. C'est l'action la plus sérieuse de la vie de l'honnête homme. Songes-y

bien, mon cher fils! Adieu, je suis ta bonne petite maman[1]. »

Madame Favart n'était plus jeune, elle n'était plus jolie. Mais pour ce public qui l'avait adoptée, elle avait toujours vingt ans, et, en faveur de sa bonne humeur, d'un entrain, d'une verve qui ne la quitteront même pas à son lit de mort, on lui pardonnait les ravages et les envahissements de l'âge. Mademoiselle Curchod, celle qui, le lendemain du jour même où cette lettre était écrite, devenait madame Necker, traçait ces lignes un peu désillusionnantes pour l'étranger que les journaux avaient seuls édifié sur les charmes de la célèbre comédienne. « Je suis obligée en conscience de dire à M. Tissot que l'aimable Favart a cinquante-cinq ans, et joue Annette avec une taille de douze pieds de large sur deux de hauteur; en vérité, je ne mets pas de comparaison entre le plaisir que m'a fait Annette à Lausanne, et celui que j'ai eu à Paris en la voyant; je triomphois pour ma chère patrie[2]. »

Si mademoiselle Curchod donnait cinquante-cinq ans à la Chantilly en 1763, l'actrice n'en avait en réalité que trente-six. Mais ses amis même lui eussent supposé bien au delà, et elle les surprenait fort lorsque, quatre ans plus tard, elle mettait au monde, sans savoir elle-même qu'elle fût grosse, une pauvre petite créature condamnée à une bien brève existence[3]. « La muse de

1. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 203, 225, 230. La plus incroyable négligence a présidé à la publication de toutes ces lettres. Celle de Voisenon serait d'avril 1762, celle du père de 1763, et celle de la mère du 4 mai 1764. En somme, ces confusions inexcusables n'ont que peu d'importance ici.

2. *Lettres diverses recueillies en Suisse* par le comte Fédor Golowkin (Genève, 1821), p. 245. Lettre de mademoiselle Curchod à madame de Brenles; Paris... 1764.

3. M. Jal a trouvé l'acte d'inhumation de ce dernier né, sur les registres de Saint-Eustache. « 17 décembre 1767, enterrement d'un

M. l'abbé de Voisenon, ajoutent les *Mémoires secrets*, le jour même de l'événement, a fait, dit-on, un impromptu de son côté, et ce n'est point un enfant mort, mais on ne le produit pas au grand jour; il reste renfermé dans la cotterie; il faut attendre qu'il prenne l'essor pour en parler[1]. » Nous avons, toutefois, vainement cherché le madrigal, qui n'a pas, et nous le regrettons, été recueilli par l'éditeur des œuvres de notre abbé.

Cette grossesse sournoise, et qui avait si mal tourné, ne devait pourtant pas être la dernière. Le jeudi 8 juin 1770, Justine donnait le jour à un garçon baptisé le surlendemain sous les prénoms d'Armand-Paul; Armand en l'honneur de Louis-François-Armand Duplessis, duc et maréchal de Richelieu, son parrain, représenté à la sacristie par M. de Barber, son écuyer, ancien commandant au régiment de Touraine. Elle pouvait espérer de mener ce tardillon au delà même de l'adolescence, car elle n'avait pas alors tout à fait ses quarante-trois ans. Mais sa santé, sérieusement altérée, semblait exiger qu'elle se retirât au moins passagèrement et ne songeât plus qu'à se soigner. Elle n'en voulut rien faire : elle mourrait à son poste, utile à ses camarades et au théâtre dont elle avait épousé la fortune.

Après avoir vécu dans l'intimité des Choiseul, après avoir été l'objet des prédilections du premier ministre, l'auteur de la *Coquette fixée* avait vu cette affection diminuer sensiblement. On était allé à lui par caprice, l'on se retirait de lui par un caprice : c'est l'histoire de bien des liaisons bâclées trop vite pour être très dura-

enfant femelle, ondoyé, fille de Charles-Simon Favart, né et décédé hier, rue Mauconseil. » *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Plon, 1872), p. 568.

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, t. XVIII, p. 317, 318; le 16 décembre 1767.

bles. Notez que c'est Voisenon qui donne cela à entendre. Mais l'abbé aurait-il ce reproche à adresser à M. de Choiseul, que de tels griefs ne légitimeraient point les torts dont il fut accusé tout d'une voix et dont il essaya vainement de se laver. L'histoire de la chute du premier ministre est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en parler avec quelques détails; d'ailleurs il s'agit ici de tout autre chose. Il laissa le roi, la France, les affaires aux mains de ses ennemis, qui firent tout pour le faire regretter. La cour, qui ne s'incline d'ordinaire que devant le succès, dérogea en sa faveur à ses procédés immuables. Au lieu de le traîner aux gémonies, elle se transporta chez lui en carrosse de gala. Jamais défaite ne ressembla plus à un triomphe.

Elle eut, toutefois, des conséquences funestes pour la fortune d'un grand nombre qui durent subir le contrecoup du renversement de leur protecteur. Quoique Voisenon ne figurât plus sur la liste des intimes, il n'en était pas moins une créature des Choiseul, et à ce titre, il se vit rayer ses pensions. Par bonheur, il comptait plus d'un ami dans l'autre camp. L'abbé Terray était son parrain. Ce n'était pas maladroit déjà; mais, autre hasard heureux, l'abbé était au mieux avec le maréchal de Richelieu, l'oncle du duc d'Aiguillon, et, par sa médiation, il obtenait les bonnes grâces du successeur de M. de Choiseul, qui le faisait nommer ministre plénipotentiaire du prince-évêque de Spire à Paris. Il avait jadis refusé une mission qui aurait été pour cet être peu sérieux un véritable exil; mais une mission à Paris, mais une sinécure qui lui ouvrait tous les salons diplomatiques, comme ses petits vers galants lui avaient déjà ouvert les salons du plus grand monde! Il accepta de tout cœur, bien que sa nouvelle dignité dût lui attirer plus d'une épigramme. « Je vous félicite, mon cher con-

frère, lui dit Duclos, vous allez enfin avoir un caractère[1]. » — « Ce fut alors, dit Favart qui le prend au sérieux, qu'il fit connoître ses talens par la négociation. Sa politique étoit de n'en point avoir; sa franchise ne lui permettoit point de dissimuler; il avoit le don de la persuasion, mais comme il ne l'employoit que pour soutenir les droits de l'équité, il étoit sûr d'obtenir d'abord tout ce qu'il demandoit. La clarté qu'il répandoit sur les affaires les plus embrouillées épargnoit les délais en abrégeant la lenteur du travail. » Quel homme que notre abbé, si ce portrait est fidèle! mais aussi quel homme naïf que le pauvre Favart!

Abordons un crime qui lui a été si amèrement reproché, peut-être moins énorme qu'on le fit alors. La comtesse de Provence, qui venait d'avoir la petite vérole, était allée passer sa convalescence au château de La Muette. La duchesse de Valentinois crut devoir donner à la princesse, à sa maison de Passy, une fête qui eut lieu le 26 novembre 1771. Elle chargea Favart et son ami des divertissements. M. de Maupeou figurait parmi les invités. Tout a été dit sur M. de Maupeou. L'exécration qu'il inspirait rendait la favorite moins odieuse, et d'Aiguillon en était moins haï; ce qui ne l'empêchait pas de marcher tête levée, comme l'aurait pu faire l'homme le plus admiré et le plus aimé. Aussi bien avait-il ses flatteurs et ses courtisans. On célébra en vers et en prose Zamore, le négrillon de madame du Barri; Favart et Voisenon pouvaient bien rimer, en l'honneur du chancelier, des vers comme ceux-ci :

A la chicane on a rogné les ongles
Et Thémis n'a plus de bandeau.

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, t. V, p. 289, 290; 1er août 1771. Il succédait à M. Prépaud.

Il est vrai qu'ils eurent peu de succès et que les spectateurs les accueillirent dans un silence morne qu'il était difficile de prendre pour un assentiment. Voisenon s'y trompa si complètement qu'après la fête, il dut s'approcher de madame de Valentinois et lui dire, en se frottant les mains, d'un ton de persifflage dont sûrement il attendait merveille : « Cela m'est arrivé de Chanteloup. »

Voisenon, qui ne songeait qu'à faire une pointe, n'attacha sans doute pas à cela l'importance qu'on lui accorda. La malencontreuse saillie fut tout aussitôt ramassée, colportée, commentée, envenimée; et le pauvre abbé, tout d'une voix, déclaré un homme infâme, qu'il n'était plus permis honnêtement de recevoir. Assurément, l'abbé devait beaucoup à l'ex-ministre, il lui devait six mille livres de pension sur les affaires étrangères; il lui devait encore la réduction de dix mille à mille livres, obtenue de l'évêque d'Orléans par l'entremise du duc, pour les réparations auxquelles il était tenu à l'égard de l'abbaye du Jars. Mais ces bienfaits ne l'avaient pas précisément tiré de sur la paille, comme le prétend Collé. Quoi qu'il en soit, ce triste propos ameuta contre son auteur à peu près tout le monde. Ses ennemis attachèrent le grelot, les indifférents et les niais se groupèrent autour d'eux. Toutes les portes, petites et grandes, lui furent fermées, et il dut sentir amèrement alors l'inconvénient grave de ne pas peser mûrement ses paroles et ses actes.

Comme tout mauvais cas est niable, Voisenon nie le propos, il ne tiendrait qu'à lui de nommer le coupable. Toutefois, il eut beau se récrier, s'indigner, protester, l'on ne voulut ni l'entendre, ni le croire. « On m'accuse, (dit-il dans une note qui accompagne sa réponse à *Jean qui pleure et Jean qui rit*); on m'accuse d'avoir composé, dans une pièce donnée chez madame de Valentinois, un

couplet pour faire l'éloge des opérations de M. le chancelier. Comme je crois l'objet très bon, je l'aurois avoué hautement; mais c'est M... qui en est l'auteur. On a voulu m'attribuer une infamie dont je suis très-incapable; on prétend que, lorsqu'on chanta ce couplet, je me levai, et dis à madame de Valentinois qu'il m'avoit été envoyé de Chanteloup. Je suis humilié qu'on me croie aussi bête, et je ne me console pas que l'on me juge un cœur infecté par l'ingratitude. Je me suis toujours fait un devoir de publier les bontés de M. le duc de Choiseul; quoiqu'il me les ait retirées, ma reconnaissance ne se ralentira jamais. Je ne trouve point étonnant qu'il ait ajouté foi aux propos infâmes de mes ennemis; la disgrâce rend ombrageux[1]. »

Par malheur, M. de Choiseul ne fut pas le seul à admettre des propos que Voisenon lui-même qualifie assez rudement. Voisenon se vit fermer la porte du duc d'Orléans, qui jusque-là l'avait traité en enfant gâté. Rien qu'en feuilletant ses poésies, l'on peut juger sur quel pied il était avec Son Altesse royale. Tantôt c'est un *Placet à Monseigneur le duc d'Orléans, pour obtenir la permission de laisser passer le tuyau d'un poêle du côté du jardin du Palais-Royal;* tantôt un *Impromptu fait*

1. On lit ceci dans les *Paroles mémorables* de Brotier (Paris, Merizot, 1790), p. 303, 304 : « Après la disgrâce de M. de Choiseul, Voltaire a écrit et applaudi à M. le chancelier. M. de Choiseul, pour s'en venger, fit représenter la tête de Voltaire sur une girouette qu'il plaça à un de ses pavillons de Chantelou. L'abbé de Voisenon, dans la pièce qu'il fit pour la réjouissance de la convalescence de madame la comtesse de Provence, y inséra quelques vers à la louange de M. le chancelier, qui lui en fit ses remercîments. M. de Choiseul fit mettre l'abbé de Voisenon sur une autre de ses cheminées, pour marquer que ces deux hommes tournoient à tous les vents. » Voir ce que nous disons sur cette légende des girouettes, à laquelle nous ne croyons guère, dans Voltaire et la Société française (Paris, Didier), t. VII. *Voltaire et Genève*, p. 400 à 402.

en soupant chez M. le duc d'Orléans, qui empêchoit l'auteur de manger à cause de sa santé; tantôt des *Vers à Monseigneur le duc d'Orléans, qui me refusoit la permission de chasser;* une autre fois enfin un *Remercîment à M. le duc d'Orléans sur sa visite...* Voisenon, qui n'ignorait pas le méchant effet de sa plaisanterie, ne s'en présenta pas moins au Palais-Royal. Il fut reçu d'un air glacé. Il chercha à se justifier, mais le prince lui laissa voir qu'il n'était rien moins que persuadé. « Monseigneur, s'écria l'abbé, si Votre Altesse me retire ses bontés, je n'ai d'autre parti à prendre que de me faire capucin. — Vous ne pouvez en être réduit à cette extrémité, monsieur l'abbé, avec la protection du chef de la justice, lui répondit le duc d'Orléans, qui ferma le dialogue sans vouloir plus entendre le pauvre abbé [1]. »

Collé, auquel nous devons ces détails, prétend les tenir de la bouche même du duc d'Orléans. M. le prince de Condé et M. le prince de Conti ne le traitèrent pas mieux. Quant à ce dernier, il avait contre lui un grief tout personnel. Le prince avait donné à ferme, à une sorte d'homme d'affaires, appelé d'Hoimel, des droits anciens et litigieux du grand prieuré de France. D'Hoimel en fit rentrer pour une somme de cent cinquante mille livres; mais le prince n'en était guère plus avancé : son fondé de pouvoirs, s'il savait encaisser, trouvant sans doute que ce qui était bon à prendre est bon à garder, malgré des réclamations réitérées, faisait le mort et ne versait point. M. de Conti eut recours à un moyen extrême, qui du reste devait lui réussir : il fit mettre notre homme en prison. D'Hoimel, sensible à ce pro-

1. Madame du Deffand raconte les mêmes choses et dans les mêmes termes. *Correspondance inédite* (Lévy, Paris, 1867), t. II, p. 101. A la duchesse de Choiseul; ce lundi 9 octobre 1771.

cédé, compta au prince vingt-cinq mille écus, et fut élargi, bien que ce ne fût là qu'une moitié de la dette. Pressé de rembourser l'autre moitié, il prétendit qu'il ne devait rien, et se fit fort de le prouver en justice. Voulait-il gagner du temps, ou avait-il en effet des raisons au moins spécieuses à opposer aux exigences de Son Altesse? C'est ce que le parlement allait décider, lorsqu'il décéda et fut remplacé par le parlement Maupeou. D'Hoimel avait une maison de campagne à Belleville; il se trouvait presque porte à porte avec Voisenon. Il s'établit naturellement des relations de voisinage. D'Hoimel parla de ses tracas, de ses ennuis, de son procès avec le prince. Que d'Hoimel fût un coquin, comme le prétend Collé, ou tout simplement un pauvre hère en discussion d'intérêts, se croyant dans son droit et s'efforçant de tenir tête à une partie adverse qui n'était que trop puissante, dans l'un et l'autre cas, il devait inspirer quelque pitié, car ce n'était pas petite affaire d'avoir pour antagoniste un prince du sang. Il n'avait pu trouver d'avocat ni de procureur qui voulussent se charger de défendre sa cause au nouveau parlement, bien que ce parlement-là ne fût pas des amis de M. de Conti.

Touché de ses embarras Voisenon, assez étourdiment, (car nous voulons envisager les choses moins en noir que Collé), lui offrit ses bons offices auprès de M. de Maupeou. L'acte, en soi, n'était que louable sans doute; mais ses rapports avec le prince rendaient une semblable intervention singulièrement délicate, et il était, en tout cas, peu probable que Son Altesse lui sût très bon gré de se mêler même pour un peu au débat. Quoi qu'il en soit, le chancelier, par amour pour la justice d'abord, et par rancune aussi contre le prince, qui s'était hautement déclaré contre

cette magistrature de récente fabrique, mit dans cette circonstance un zèle à protéger le faible contre le fort qu'il est difficile de croire tout à fait désintéressé. C'était, effectivement, jouer un assez méchant tour à M. de Conti, que de l'obliger à plaider devant un tribunal qu'il ne reconnaissait point ; et la cause première de cette très vilaine niche ne devait guère s'attendre à de chauds remercîments de sa part. Le prince jeta feu et flamme : « Voilà où en est cette affaire, ajoute Collé. M. le prince de Conti, qui a toujours accueilli et bien reçu chez lui M. l'abbé de Voisenon, est, comme on le juge bien, furieux contre ce petit traître. J'ignore, et je ne crois point que M. le prince de Conti ait rendu des services essentiels à cette vipère; mais je ne serois pas fort surpris que cela fût, et qu'il les eût payés de cette ingratitude. Celle qu'il vient de marquer à M. le duc de Choiseul par son prétendu bon mot est révoltante et d'une bassesse à faire mal au cœur[1]. »

Voisenon ne s'en présenta pas moins chez le prince, *qui le traita comme un maraud,* toujours s'il faut en croire Collé. L'éditeur officieux des œuvres complètes de l'abbé raconte, de son côté, cette entrevue, qui, selon lui, se termina à la plus grande gloire de l'ancien vicaire de Boulogne-sur-Mer. Le premier choc fut rude. Voisenon s'approche, il s'avance vers le prince, qui, du plus loin qu'il l'aperçoit, pirouette sur ses talons sans daigner répondre même par un geste de la main à ses très respectueuses révérences. L'abbé ne se démonta pas. « Ah ! mon prince, lui dit-il, je suis satisfait; je vois que vous ne me traitez pas en ennemi. — Pourquoi donc? demanda Son Altesse. — C'est que vous ne lui avez jamais tourné le dos. — Mon cher abbé, repartit

1. Collé, *Journal* (Paris, 1807), t. III, p. 548, 549, 550.

le prince en lui tendant la main, il est impossible de vous bouder, et même de le feindre[1]. »

Est-il bien sûr que cette petite anecdote n'ait pas été arrangée après coup pour les besoins de la cause? Nous ne voudrions pas en jurer, quelque peine que nous éprouvions à nous faire l'historien de ce piteux épisode de sa vie. Voisenon parut prendre tout cela assez philosophiquement : « Eh bien, dit-il, je ne verrai plus les princes; je n'en serai pas plus triste; ils n'en seront pas plus gais. » A l'Académie, l'indignation était grande contre lui, et on ne l'eût pas ménagé sans l'intervention de Duclos, qui désarma ses confrères par ce mot cruel : « Ah! Messieurs, pourquoi voulez-vous tourmenter ce pauvre infâme[2]? » Toutefois, l'expression des visages était significative. « On me prête bien des travers, dit-il à un de ses voisins, qui n'était autre que Saint-Lambert. — Monsieur l'abbé, lui répondit celui-ci, dans ce siècle-ci on ne prête qu'aux gens riches[1]. » Cette impertinence glissa sur lui sans même effleurer la peau. « Quelles nouvelles? lui demanda-t-on dans une maison, au retour de la séance. — Je n'en sais aucune. J'ai été à l'Académie : on ne m'a rien dit[3]. » L'on trouvera qu'il y avait au moins de l'héroïsme à accepter avec cette désinvolture une disgrâce si absolue et si complète. Mais la mobilité de son caractère vint à son aide et lui tint lieu de stoïcisme.

Soyons juste. Il nous a fallu citer la grande accusation d'ingratitude qu'on fit planer bien sévèrement sur lui. Que gagnait-il à insulter M. de Choiseul? Il pouvait bien faire, en collaboration de Favart, des vers à

1. Voisenon, *Œuvres complètes* (Moutard, 1781), t. I, p. 23.
2. *Correspondance secrète* (Londres, John Adamson), t. II, p. 108.
3. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret), t. I, p. 294. — *Maupeouana* (Paris, 1775), t. III, p. 50, 53; t. V, p. 81.

la gloire du chancelier[1], sans déverser la raillerie au ministre disgracié. Évidemment il ne sentit pas la portée de sa plaisanterie, et ne supposa point qu'on pût l'interpréter aussi odieusement. L'abbé était si peu le petit traître et la vipère que Collé se plaît à nous dépeindre, que, lors de la disgrâce de M. de Praslin, renonçant à ses plaisirs et à son monde, il alla le rejoindre et arriva en même temps que lui au lieu de son exil. « L'amitié, disait-il, doit prévenir la demande de l'amitié, et qui attend des circonstances pour en donner des preuves, est indigne du nom d'ami. » C'est encore madame de Turpin, qui rapporte ce fait, que nous nous garderons bien de révoquer en doute, mais que nous ne nous expliquons pas, tel qu'il est raconté dans le précis historique de la vie de l'abbé. La disgrâce du duc de Praslin fut une conséquence de celle de son cousin, M. de Choiseul; elle arriva en 1770[2]. Il y avait déjà sept ans que madame de Pompadour n'était plus, et cependant nous trouvons, dans les œuvres mêlées de Voisenon, une pièce de vers *à Madame de ***, qui me marquoit que madame de Pompadour me savoit gré d'avoir accompagné M. le duc de Praslin dans son exil.* Il est difficile d'arranger ces impossibilités, à moins qu'il ne soit question d'une crise antérieure à la chute de M. de Praslin, et qui ne dut être que passagère[3]. Quoi qu'il en soit, les vers existent, et les sentiments qui

1. Le chancelier, ayant eu maille à partir dans la suite avec madame Dubarry et M. d'Aiguillon, fut traité de *serpent noir* dans des vers épigrammatiques, dont il accusa Voisenon d'être l'auteur, à tort ou à raison.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXI, p. 405.

3. Ou bien encore, ce qui serait plus vraisemblable, qu'on ait confondu madame Dubarry avec madame de Pompadour, et qu'il faille substituer au nom de cette amie des Choiseul le nom de la dernière maîtresse de Louis XV.

animent le poëte prouvent que l'abbé, lorsqu'il laissait là sa tête et son esprit pour n'écouter que son cœur, avait de nobles élans et de généreux procédés :

D'un ministre alarmé, d'un ami respectable,
J'ai voulu partager et la peine et l'état;
Je ne veux pas m'en faire une vertu d'éclat :
En me rendant heureux, je me rends estimable.
Je me devois à lui dans cet événement.
Il a lu dans mon cœur, voilà ma récompense.
J'ai fait ce que prescrit la loi du sentiment :
Le malheur est l'instant de la reconnoissance.

Nous devions citer ces vers : ils sont un palliatif pour Voisenon et un argument contre les censeurs trop sévères, qui, comme Collé, ne furent pas fâchés de le poignarder avec un malheureux bon mot qu'il prétendit toujours appartenir à un autre, sans grand succès, nous en convenons.

Mais le frivole évêque de Montrouge allait être distrait de ces tracasseries par un chagrin profond, le premier, le seul malheur sérieux de cette existence d'enfant. Madame Favart, qui avait si résolument écarté toute idée de retraite et de repos, touchait hélas! au terme de cette existence moins longue que bien remplie.

Elle s'alita le jour des Rois. Elle manda aussitôt les notaires et dicta son testament avec une sérénité toute philosophique. Quelques jours après, elle eut une crise nouvelle. On crut la perdre. Sa garde la voyant expirante, tomba sur ses genoux et lui dit : « Courage, courage, Madame! ce n'est rien; je vais faire toucher les linges à la châsse de la bienheureuse sainte Geneviève. — Je sais, répondit Justine, que telles et telles personnes sont dans le besoin : qu'on leur donne, de ma part, de quoi les soulager; les bonnes actions valent mieux que les prières. »

Revenue de ce long évanouissement, elle aperçut près d'elle un de ses voisins dans un accoutrement qui lui parut grotesque, elle se mit à sourire et dit qu'elle avait cru voir *le paillasse de la mort;* « mot de caractère dans la bouche d'une fille de théâtre mourante, » remarque Grimm.

Lorsque sa fin approcha, l'on songea à l'entourer des secours spirituels; l'idée était de Voisenon, qui n'entrevoyait pas sans effroi les difficultés que soulèverait le clergé pour la recevoir en terre sainte. Justine dit oui à tout. Mais, avant de lui administrer les derniers sacrements, le prêtre demanda impérativement qu'elle renonçât au théâtre. Renoncer au théâtre! mais c'était son pain et le pain de ses enfants! Si elle guérissait, elle serait bien obligée de reprendre le métier de toute sa vie. Voisenon tenta tout ce qu'il put pour vaincre ces scrupules, mais sans fruit. Enfin il crut avoir trouvé un biais. Il se remua de tant de façons auprès des gentilhommes de la chambre, qu'il obtint que les appointements de madame Favart lui seraient conservés sous forme de pension, en cas de retraite. Cette victoire devenait inutile. Justine, qui sentait l'heure approcher, dit avec le même sourire et le même enjouement : « Oh! pour le coup, j'y renonce. » Et elle reçut les sacrements avec toute la décence désirable.

Son insouciance et sa gaieté ne se démentirent pas un seul moment. Elle fit elle-même son épitaphe dans les intervalles des plus cuisantes douleurs et la mit en musique. Elle expirait le 21 avril 1772, à quatre heures du matin[1], avec plus de calme et de stoïcisme que n'en devait montrer son bon ami Voisenon.

1. Hotel de Ville, *Registre des actes de décès de la paroisse Saint-Eustache*, pour l'année 1772.

La mort de la Chantilly atteignait son pauvre mari tout à la fois dans ses affections et dans son existence ; Justine gagnait à la Comédie-Italienne quinze mille livres qui mettaient l'abondance dans le petit ménage, et s'en allèrent avec elle[1]. Notre poëte, avec ses chefs-d'œuvre mignons, était loin d'arriver à ce chiffre. Les droits d'auteur n'étaient pas réglés comme ils le sont aujourd'hui. Théâtres et libraires pouvaient alors s'enrichir ; l'écrivain, auquel toute cette fortune était due, crevait de misère sur la paille de quelque grenier. Diderot, qui a fait gagner des millions aux éditeurs de l'*Encyclopédie*, retirait de son travail à peine de quoi vivre et se trouvait presque trop payé.

L'auteur de la *Chercheuse d'esprit* perdait une amie, une compagne des plus vaillantes, et aussi une conseillère qui stimulait et fécondait sa verve. « Comme elle a l'imagination extrêmement gaie, dit Voisenon, elle communiquoit ses idées à Favart et à quelques-uns de ses amis qui les mettoient en œuvre de concert avec elle ; et ce sont ces productions qui, avec raison, paroissent sous son nom, parce qu'elle y a la meilleure part. » Ainsi, *Annette et Lubin*, la *Fête de l'amour*, etc., lui furent attribuées, bien qu'elle eût derrière elle Favart, Voisenon et Lourdet de Santerre. Le plus souvent, c'était elle qui faisait la musique des vaudevilles que

1. La Comédie italienne se réunissait le surlendemain et prenait l'arrêté suivant dont nous avons cru devoir mentionner les termes. « L'assemblée délibérant sur la perte qu'elle vient de faire en la personne de *Madame Favart*, et voulant donner au sieur Favart une marque particulière de l'estime que l'assemblée a toujours eue pour cette actrice et pour lui personnellement, propose de lui accorder une gratification de 600 livres, en sus de la pension dont il jouit déjà. Carlin, Vestris, Trial, mesdames Trial, Laruette, Beaupré, etc. Paris, 23 avril 1772. » Charavay aîné, *Catalogue d'autographes* du lundi 15 février 1761 ; p. 9, n° 73.

son mari introduisait jusqu'à l'abus dans ses opéras comiques, quoique peu de personnes, en les lui entendant dire, se doutassent qu'ils applaudissaient aussi le compositeur dans la jolie chanteuse qui les interprétait avec tant de grâce, de sentiment ou de malice.

Voisenon fut frappé au cœur. Voltaire lui avait envoyé *Jean qui pleure et Jean qui rit;* il le remercia dans une épître où son esprit, si frivole d'ordinaire, garde l'empreinte d'une désolation réelle et profonde.

Pour moi, débile créature,
La triste main de la nature
Étend un crêpe sur mes jours.
Mes yeux m'étaient d'un grand secours
Pour lire les fruits de vos veilles;
Je les perds, et j'ai des oreilles
Pour entendre de sots discours.
Poursuivi par la calomnie,
Je ne sens plus que le poids de la vie;
Mon bonheur est dans le cercueil
De mon irréprochable amie;
L'univers me paraît en deuil.
O vous, rare ornement de notre Académie,
Vous me garantissez son immortalité.
Les traits aiguisés de l'envie
N'altèrent point votre gaîté.
Vous ne mourrez jamais; moi, je meurs à toute heure,
Vous êtes Jean qui rit, et je suis Jean qui pleure.

A ses vers, l'abbé avait ajouté cette note explicative pour l'édification du patriarche: « J'étois attaché depuis vingt ans à madame Favart, l'amitié la plus tendre nous unissoit. Il est impossible d'être plus aimable, plus constamment gaie, d'avoir un esprit plus à soi, des idées aussi riantes, une âme aussi élevée et des talens aussi variés. Elle faisoit la consolation de mes jours, elle étoit aussi essentielle qu'amusante. Elle plaçoit

sans cesse son enjouement entre la vieillesse et moi; elle jouissoit de la santé la plus fraîche; et moi, depuis cinquante années, mon tombeau est entr'ouvert. Elle n'avoit que quarante-quatre ans, j'en ai soixante et quatre. Je me flattois qu'elle me fermeroit les yeux, et j'ai fermé les siens. Chaque jour de ma vie n'est plus pour moi qu'un supplice continué[1]. »

Le sentiment vrai qui règne dans ces quelques lignes nous semble touchant et très-digne d'indulgence, quoique le correspondant des *Mémoires secrets* nous assure que « l'indécence avec laquelle ce prêtre affiche aussi hautement sa douleur impudique ait révolté tous les dévots et même les honnêtes gens. » Et voilà qui est bien rigide de la part de l'un des familiers de madame Doublet, la propre marraine de Voisenon[2].

Il faut dire à quel propos ces paroles sévères. A l'exhibition de 1773, Caffieri avait exposé un modèle de tombeau, avec la légende qui suit : « L'Amitié pleure sur les cendres de son amie et y répand des fleurs; l'urne cinéraire est posée sur un autel; une des Muses est appuyée sur une harpe et couronne le médaillon, qui est attaché à une colonne funéraire surmontée d'une cassolette; la colonne est en partie enveloppée et accompagnée de cyprès; aux pieds de la Muse sont divers instrumens de musique, un livre et un masque[3]. » Le

1. Voisenon, *Œuvres complètes* (Moutard, 1781), t. III, p. 312.

2. Remarquons, en passant, le parfait éclectisme de l'occulte rédaction de ces nouvelles à la main. Chacun dépêchait son petit lardon, que l'on publiait s'il était piquant, fût-il à l'adresse d'un ami de la maison. Ainsi, Voisenon est souvent des plus malmenés, traité tout à fait en ennemi, bien que coopérant à l'œuvre commune, comme cela ressort d'une lettre de l'abbé à Favart, datée de Châtelleraut, le 8 juin 1761 : « Envoyez, si vous voulez, cette lettre à madame Doublet. » Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 123.

3. *Explication des peintures, sculptures et gravures de Messieurs*

livret s'en tenait discrètement à cette description du monument, sans nous dire quelle mémoire l'on voulait honorer, par qui il avait été commandé, et où il devait être placé; et c'est ce que le public, tout au moins, eût sans doute ignoré, si ce chroniqueur scrupuleux ne se fût chargé de nous apprendre lui-même que ce groupe emblématique devait avoir le boudoir de l'abbé pour sanctuaire [1].

La perte de Justine l'avait affecté plus qu'on n'était en droit de l'attendre d'un pareil caractère; il alla moins dans le monde et devint plus casanier. Il se partagea alors presque exclusivement entre un petit nombre de vrais amis : Favart, cela va sans dire, la comtesse de Turpin, son frère et sa belle-sœur, l'étrange comtesse de Voisenon. Madame de Turpin, fille du célèbre maréchal de Lowendhal [2] était la seconde femme du comte Lancelot de Turpin, comte de Crissé et de Sanzay, maréchal de camp et armées du roi. Ce sont là tous ses titres, et nous les énumérons ici, parce que nous n'aurons pas à revenir sur le personnage. Quant à la comtesse, elle s'était fait un salon, une sorte d'académie libre, et trop libre, dont elle était la muse et l'Égérie, connue des initiés sous le nom de *la Société de la Table ronde*. Cela semblerait nous ramener aux nuageuses époques du roi Arthur; qu'on se rassure. Cette désignation n'est

de l'Académie royale, année 1773; p. 212, nº 203. Terre cuite de trois pieds de haut. On exécute ce morceau en marbre de cette grandeur.

1. *Mémoires secrets* (Londres, John Adamson), t. XIII, p. 138; 21 septembre 1773. — Jules Guiffrey, *les Caffieri* (Paris, 1877), p. 213.

2. Marie-Élisabeth-Constance de Lowendhal, fille du comte et maréchal de ce nom et de Barbe-Elisabeth, comtesse de Sczembeck. Son contrat de mariage est du 18 mars 1759. Lachesnays des Bois, *Dictionnaire de la noblesse* (Paris, 1778), t. XII, p. 706.

qu'un trompe-l'œil, qu'une simple équivoque. En réalité, les paladins et les preux de la dame sont l'aimable et galant chevalier de Boufflers, Voisenon et Favart. N'oublions pas le poëte Guillard, l'auteur futur des livrets de l'*Iphigénie en Tauride* et d'*Œdipe à Colonne;* car, à l'heure où nous sommes, c'est à peine un jeune homme, plutôt un adolescent, dont la gentillesse, l'esprit, la douceur ont séduit ce petit groupe d'épicuriens sans venin comme sans dardillon. Avant tout, préoccupés de ne se point froisser, ils avaient imaginé de tenir leurs piquantes assises autour d'une table ronde par un raffinement charmant et touchant : de la sorte point de place d'honneur, l'on avait laissé les rangs et les titres à la porte, pour se livrer pleinement et délicieusement au charme d'une conversation traversée de saillies et de gaîtés, qu'encourageait plus qu'elle ne les modérait la tolérante maîtresse de maison.

Cette académie avait ses travaux, comme toutes les académies, comme les bureaux d'esprit si fameux de mademoiselle Quinault cadette et du comte de Caylus, dont elle semblait procéder d'ailleurs. Il ne faut pas compter sur des œuvres de Bénédictins; ces élucubrations d'une aridité rigide et qui sentent l'huile à plein nez, ne sont pas le fait de nos chevaliers de la table ronde. Si quelque chose vous monte à la tête, ce sera l'ambre, le musc, ces mille senteurs quelque peu affadissantes que la littérature du temps avait gagnées au voisinage des toilettes de femme. L'œuvre commune a été conservée, non pour le public dont on se souciait peu, mais pour l'émerveillement discret d'un petit troupeau d'élus; elle s'appelle *la Journée de l'Amour ou les Heure de Cythère* (*à Gnide*), un in-octavo de cent quatre-vingts pages, orné de quatre jolies gravures et de huit culs de-lampe dus au crayon de Tannay et aux burins de Ma-

cret, Méchel et Bruneau, les grands artistes du genre[1].

Ce n'est pas le lieu de rendre compte, et nous nous en félicitons, de cette composition épicurienne et érotique où la facilité, l'agrément et l'élégance ne sauvent pas de la fadeur et même de l'insipidité. La part de chacun, d'ailleurs, se démêlerait difficilement, et, bien que tout cela ne soit rien moins qu'édifiant, pour ne parler que de Voisenon, on n'y rencontre rien qui ressemble même de loin aux crudités et aux ordures du *Sultan Mizapouf*. « C'est à la Beauté que nous offrons cet ouvrage, dit avec une plaisante ingénuité, le discours préliminaire. Rétablir le culte de l'Amour, lui élever des autels, c'est en dédier le Temple aux Grâces. » Au lieu de Grâces, lisez femmes : c'est à elles que l'ouvrage est dédié. Voisenon avait inspiré à madame de Turpin plus que de l'affection. Elle voyait l'abbé comme on voit les gens qu'on aime, elle poussera le dévouement et l'aveuglement jusqu'à se faire l'éditeur de ses œuvres, qui forment cinq gros volumes que nous ne conseillerions pas de lire d'un bout à l'autre. L'abbé et la postérité n'auront, assurément, jamais rien à démêler ensemble : c'est une figure, une individualité curieuse, qui, telle quelle, aide pour sa part à la révélation de cette société en masque à laquelle déjà l'on a peine à croire, quoique encore si rapprochée de nous[2]. Mais de ses comédies, de

1. Techener, *Bulletin du Bibliophile* (octobre 1841), 4e série, p. 818, 819. Voyage dans une bibliothèque de province. A. Dinaux. *La Journée de l'Amour* n'était pas le titre originel, comme nous l'apprend cette curieuse note de Jamet jeune : « l'aimable Crébillon m'a dit quelque tems avant sa mort, arrivée le 12 avril 1777, que le vrai titre de ce charmant ouvrage étoit *Bréviaire de la mère et du fils à l'usage des amans;* mais que le garde des sceaux *Hue* (de Miromesnil), l'avoit fait changer en accordant la permission tacite pour l'impression... »

2. Madame Geoffrin disait de l'abbé et de son bon ami Richelieu : « ces deux hommes-là ne sont que les épluchures des grands vices. »

ses opéras, de ses oratorio, de ses poëmes, pas un vers n'est à retenir. Tout cela s'est évaporé comme un flacon d'essences. Quant à sa prose, nous en parlerons encore moins pour son honneur : l'esprit ne fait ni tout excuser ni tout passer, quoiqu'on l'ai dit; et l'homme de goût, sans être rigide, ne saurait applaudir aux gaîtés, hasardons le mot, aux polissonneries de ses contes, pâles décalques, après tout, des étourdissantes gravelures de l'auteur du *Sopha*[1].

Nous avons parlé de dévouement et d'aveuglement; mais l'erreur et l'engouement étaient communs, et c'était, de la meilleure foi, qu'on s'aimait et s'admirait. Voisenon écrivait au patriarche de Ferney, en août 1774 : « Ma voisine vous adore, et si vous la connoissiez, vous le lui rendriez bien; elle est parvenue à faire des vers charmants, à force de lire les vôtres, elle joue de la harpe beaucoup mieux que David, a la voix aussi étendue que la le Maure; on croit voir Vénus, qui a pris l'air noble de Bellone, pour plaire mieux à Mars... Ayant une semblable amie, on doit se moquer de tous les théologiens; c'est le parti que je prends[2]... » Une telle lettre légitimait à l'avance toutes les louanges mé-

1. On nous trouvera dur. L'auteur des *Bijoux indiscrets* écrivait, du Grandval, le 28 octobre 1760, à mademoiselle Voland : « l'abbé de Voisenon se défend tant qu'il peut de la petite ordure (*Tant mieux pour elle, conte plaisant*, 1760, in-12); mais elle demeurera sur son compte, jusqu'à ce qu'un autre se soit montré. En tout, c'est presque toujours le défaut de succès qui fait la honte. Les gens de cœur n'ont du remords que d'avoir manqué leur coup. » Diderot, *Mémoires et correspondance* (Garnier, 1841), t. I, p. 180. Ajoutons que *Tant mieux pour elle*, fut également attribué à M. de Calonne, si fameux depuis. M. Octave Uzanne vient de faire paraître, chez Quantin, une nouvelle édition des Contes avec une étude bio-billiographique, portrait et vignette à l'eau forte.

2. L'abbé de Voisenon, *Œuvres complètes* (Moutard, 1781), t. III, p. 327. Voisenon l'appelait « son secrétaire. »

taphoriques, toutes les exagérations biographiques et bibliographiques de madame de Turpin.

Arrivons à la belle-sœur de notre abbé; c'est là encore une figure qui vaut la peine tout au moins d'un rapide crayon. Elle était petite-fille de madame Doublet, la marraine de Voisenon, et elle avait grandi au sein de ce bureau d'esprit, qui a laissé trente-six volumes de petits vers coquins, d'anecdotes graveleuses, de médisances peu charitables, trop souvent erronées, que l'histoire doit passer au creuset avant de leur donner accès et crédit. Elle rencontrait chez sa grand'mère poëtes, littérateurs, historiens; rien de plus simple qu'elle devint précieuse : mais savante! Elle se prit d'une belle passion pour l'art d'Hippocrate et d'Asclépiade : nous disons passion, c'est rage et furie qu'il convenait de dire. Tant qu'elle demeura dans le giron de l'aïeule, ce goût passa inaperçu; l'on avait bien autre chose à faire qu'à surveiller cette petite fille, qui, d'ailleurs, n'avait d'oreilles que pour les docteurs Vernage, Barthès, Lorry, Petit, Lassone, toute la Faculté enfin. Plus tard, le goût des médecins ne devait exclure d'aucune façon le goût des amants; mais c'était affaire à M. de Voisenon, qui avait aussi son genre de préoccupation [1].

Elle fit de son château une officine et une infirmerie. Les malades ne frappaient point vainement à sa porte. Ses cures étaient-elles toujours heureuses? L'étaient-elles quelquefois? Ce que nous savons, c'est

1. Nous lisons dans les Souvenirs du chevalier de Pougens : « ... Ce fut là (chez madame de Montevrault) que je vis M. le comte de Voisenon, frère de l'abbé si connu par ses contes, son *Acaïou et Zirphée*, etc. Le bon et brave gentilhomme était un gastronome de premier ordre. Il se plaisait à m'endoctriner, et quoique je le fusse très peu moi-même, je l'écoutais avec une complaisance qui le charmait. » *Mémoires et Souvenirs de Charles de Pougens* (Paris, Fournier, 1834), p. 15.

qu'au bout de quelque temps, l'empressement fut infiniment moins grand : la comtesse put croire qu'il n'y avait plus, grâce à ses soins, de malades dans ses domaines. La crainte que quelque souffrance timide n'osât s'adresser à elle la décida à faire, préventivement, une inspection générale et à inventorier tout le village qui n'eut dès lors qu'à se bien tenir. Au moindre symptôme, c'était une médecine qu'il fallait absorber, bon gré, mal gré. Arguait-on d'une parfaite santé, elle aussitôt de répondre que c'était pure illusion, et que le plus sage était de s'en rapporter à elle. Force était bien de convenir qu'elle avait raison; car le mal, caché jusque-là, ne tardait pas à se déclarer, toujours après l'absorption du remède, ce qui sans doute était étrange. Ses ingrats vassaux avaient fini par la fuir à l'égal de la peste : ils étaient autant de malades à titre d'office qui lui appartenaient féodalement. Mais cela ne l'empêchait point de pratiquer partout où le hasard lui offrait un patient, disons mieux, une victime.

La catastrophe de l'abbé Laugier justifierait, au besoin, la dureté de cette dernière expression. Il avait eu le malheur de faire la connaissance de madame de Voisenon, qui l'avait pris en excessif attachement; on l'interprétera comme bon semblera. N'ayant jamais été malade, il ne s'en était pas plus mal trouvé. Mais voilà qu'un jour l'abbé garde le lit. La comtesse vole tout aussitôt à son chevet, lui tâtant le pouls, interrogeant sa langue. S'imagine-t-on quel burlesque tableau ce devait être! Mais le comique disparaît vite. Le pauvre abbé se laisse traiter; peut-être aussi, comme les autres, n'avait-il pas le choix de décliner son Esculape. Il avale ce qu'on lui donne, il suit de point en point l'ordonnance, et fait si consciencieusement ce qui lui est prescrit, qu'il passe, en moins de rien, de vie à trépas, avec la consolation

de mourir sans doute de la main de son amie. Cela fit une terrible réputation à la comtesse, qui n'en recula pas d'une semelle. A une autre époque, l'on se fût hâté de mettre cette dangereuse folle aux Petites-Maisons. L'on ne trouva rien à redire à ces passe-temps, dont l'intention au moins était bonne. Madame de Voisenon n'est pas, après tout, le seul exemple historique de cette manie tant soit peu homicide. Mademoiselle Aïssé écrivait à madame Calandrini, vingt-cinq ans plus tôt :

« ... Le duc d'Épernon s'est pris de fantaisie pour la chirurgie : il saigne et trépane tout ce qui se rencontre. Un cocher, l'autre jour, se cassa la tête : il le trépana. Je ne sais s'il auroit pu réchapper, mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que le pauvre homme fut bientôt expédié avec un pareil chirurgien. Ce n'est pas tout : ils ont voulu se procurer des fêtes champêtres ; et M. le duc de Gesvres a doté une fille. M. d'Épernon souhaita de saigner le mari la nuit de ses noces : ce pauvre misérable ne le voulbit point ; et, pour obtenir de lui de se laisser saigner, M. le duc de Gesvres lui donna cent écus. Voilà, madame, ce qui se passe sous nos yeux, à la face de tout l'univers, et sous un gouvernement très sévère[1]. »

Pour en revenir à la comtesse, la Faculté fut la première à rire de cette histoire. Madame de Voisenon et la Faculté se connaissaient de vieille date et étaient en trop excellents termes pour que la mort d'un ex-jésuite pût rompre ce bon accord. Il s'agit ici d'une petite moquerie, mais si adoucie et si ouatée, que l'objet de tout ce persiflage se méprit sur l'intention et mourut sans s'être douté qu'on l'eût mystifié. Quelques jeunes doc-

1. *Lettres de mademoiselle Aïssé à madame Calandrini*; (Dentu, 1853), p. 145. Lettre X de Paris, 1727.

teurs, à la tête desquels se trouvait le docteur La Virotte[1], s'avisent de persuader à la dame que, sur le bruit de son rare mérite, la Faculté de médecine l'avait élue pour sa présidente. On lui en expédia même les titres. Bien que la comtesse fût assez extravagante pour donner dans le piège sans qu'il fût besoin de rendre cette fable plus vraisemblable, nos Hippocrates se piquèrent d'amour-propre et ne négligèrent rien pour entourer cette folie de tout le sérieux, de toute la pompe, de toute la solennité imaginables. Ainsi, dans ce but, et dans ce but seul, on fit un carton à plusieurs exemplaires du *Journal des Savants*, où figurait le compte rendu de cette exception unique dans les annales de la Faculté. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que quelques-uns de ces cartons tombèrent entre les mains de journalistes étrangers, qui prirent la chose au sérieux et la propagèrent, comme un fait étrange assurément mais de parfaite notoriété. Nous renverrons, au besoin, au *Journal des Savants*, du mois de mars 1754, qui contient les détails de cette plaisanterie assez équivoque de la part d'un corps infiniment plus grave d'ordinaire. Au reste, nous citons textuellement :

« Madame la comtesse de Voisenon, aussi célèbre par la vivacité de son esprit et par les connoissances dont elle a su l'orner, que par les charmes séduisans que la nature s'est plu à lui prodiguer, ayant bien voulu accepter la place de présidente de la Faculté de médecine de Paris, a été reçue en cette qualité avec un applaudissement universel, et a prononcé le discours le plus élégant que MM. les docteurs aient jamais entendu dans leurs écoles; ainsi nous ne pouvons trop nous empresser de le rendre public. »

1. Il y a des vers de Voisenon adressés au docteur La Virotte, dans les *Œuvres complètes* de l'abbé, t. III, p. 281.

Il paraît, par ces lignes, que la mystification fut complète, que la Faculté s'assembla dans le but seul de jouer une comédie peu convenable, et que madame de Voisenon, dupe très naturelle de tant d'efforts pour la tromper, se garda bien de manquer à une séance dont elle devait être la *lionne*. Elle y prononça même, s'il faut en croire ces renseignements, le discours suivant :

« Messieurs, c'est le propre des grands hommes d'être généreux et bienfaisans. Le rang que vous m'avez donné en est une preuve. Attachés aux occupations laborieuses d'un art aussi noble qu'il est utile, il vous falloit un amusement. Ce qui n'est qu'un jeu de votre esprit fait presque illusion au mien : et je me crois déjà des lumières depuis que j'ai droit sur vos talens. Recevez donc, messieurs, les témoignages de ma reconnoissance. Plus vous voyez de près les foiblesses de l'humanité, plus j'ai lieu de prétendre à votre indulgence. »

A la suite de la reproduction de ce discours, *le plus élégant que MM. les docteurs aient jamais entendu dans leurs écoles*, on lisait ceci : « Cet événement, plus honorable à la Faculté qu'à celle qui y préside, a été célébré par quelques-uns de nos meilleurs poëtes; mais nous ne rapporterons ici que les derniers vers qui aient été faits à cette occasion. Ils sont dus à un auteur qui possède l'heureux talent de faire passer dans sa poésie la douceur, l'aménité, et surtout ce ton de galanterie fine et délicate qui le distingue dans les sociétés dont il fait l'agrément.

Quelle est la déité nouvelle
Qui vient s'offrir à mes yeux enchantés ?
Je vois les Grâces avec elle,
Et les Amours à ses côtés.
Je reconnois Vénus à sa suite brillante.
C'est la reine de la beauté.

Elle vient enseigner sa doctrine charmante
Dans le temple de la Santé.
Venez voir votre souveraine ;
Jeunes docteurs, suivez ses pas.
Votre art, entre ses mains, va mériter sans peine
L'estime qu'on n'en faisoit pas.
Et vous, jeune beauté, dont le zèle est extrême,
Remettez-leur tous vos secrets ;
Mais songez à guérir vous-même
Tous les maux que vos yeux ont faits[1]. »

Ces vers furent attribués à un certain Duché par les uns[2], par les autres au badin beau-frère, qui n'aurait su résister à l'alléchant plaisir de mystifier la comtesse. Nous l'avons dit déjà, rien ne fut épargné, du reste, pour donner à cette folie tout le cachet de la réalité. A partir de ce moment, les afficheurs de la Faculté eurent ordre d'aller coller à la porte de madame de Voisenon toutes les thèses et autres affiches médicales, selon l'usage sacramentel. Le moyen, après cela, de ne pas se croire très sérieusement membre indigne de ce corps illustre si rudement traité par l'auteur du *Malade imaginaire* et du *Medecin malgré lui!*

C'était, des pieds à la tête, une étrange femme que cette

1. Nous nous garderons bien de garantir l'authenticité de tous les détails de cette aventure incroyable. Non-seulement nous avons bien infructueusement recherché les cartons dont il est question, mais nous nous sommes demandé tout aussi vainement, à quelle place ils avaient pu être substitués au texte sérieux du recueil. En somme, la note que nous reproduisons, le discours de la comtesse à la Faculté de médecine, ainsi que le long madrigal qui précède, figurent, en toutes lettres, aux pages 283, 284, 285 du *Journal des Sçavants*, de mars 1751, édit. in-32. Supplément aux nouvelles littéraires.

2. Il ne peut être question de l'auteur d'*Absalon*, de *Jonathas* et de *Débora*, mort à Paris, le 14 décembre 1704. Quant à ce dernier, nous n'avons trouvé sur lui aucune indication, dans Guérard et ailleurs.

comtesse : « J'ai eu occasion, ajoute notre chroniqueur, de la voir, de lui plaire, de l'étudier de près moi-même, et je puis vous assurer que c'est l'être le plus indéfinissable qu'il soit possible de rencontrer; elle réunit tous les extrêmes, conservant encore à l'entrée de la vieillesse l'imposant d'une beauté majestueuse; elle y joint, quand elle veut, les agrémens d'une société douce et séduisante; pleine de connoissances, d'esprit, de sentiment, de délicatesse, elle se fait adorer : puis c'est soudain une femme impertinente[1], sans honnêteté, sans décence, sans usage, ou plutôt c'est une folle, une mégère, une furie, un monstre faisant fuir tout ce qui est autour d'elle, excepté son mari, habitué à ses incartades. Son inconstance règne dans ses études, dans ses attachemens, ainsi que dans ses opinions et sa conduite[2]... » Nous avons cru devoir nous arrêter, si le portrait se continue : la gaillardise de la touche ne nous permettait pas de pousser plus avant.

L'abbé, moins mondain, faisait de plus longs séjours à Voisenon. Il y employait son temps à chasser[3], à visiter ses paysans, et aussi à faire beaucoup de bien ignoré, que l'on ne vint à connaître que lorsqu'il ne fut plus. Tous les revenus de son abbaye passaient aux pauvres ; il soutenait plusieurs familles indigentes, parmi lesquelles des catholiques anglais contraints par la persécution de se retirer en France; il ne se réservait,

1. Voir l'étrange réception qu'elle fit un jour à l'abbé de la Féronnays. *Paris, Versailles et les Provinces* (Paris, 1817), t. I, p. 243, 244.

2. *L'Espion anglois* (Londres, John Adamson), t. II, p. 347. Paris, ce 5 février 1776.

3. Malgré son asthme et ses infirmités, Voisenon était un chasseur intrépide. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LV, p. 63. Lettre de Voltaire à l'abbé (1745). — Voisenon, *Œuvres complètes* (Moutard, 1781), t. III, p. 346, 403.

assure son biographe, que les six mille livres jadis obtenues par la protection du duc de Choiseul, et quelques rentes qu'il avait d'ailleurs. Sa santé était devenue de plus en plus mauvaise, il n'aurait pu sans témérité répondre, nous ne disons pas du lendemain, mais de l'heure qui allait suivre. Au fait, toute sa vie s'était écoulée dans cette incertitude.

Un jour, il est à toute extrémité. C'est le plus s'il lui reste cinq minutes pleines pour régler ses affaires de conscience; et, pour peu qu'il veuille mourir en chrétien, il n'a qu'à faire diligence. On court chercher les sacrements. A peine est-on parti, qu'il se sent mieux. Il tente un effort, se lève, et ne s'aperçoit plus, à sa grande surprise, qu'il ait été malade. Il s'habille, décroche son fusil, et s'en va. Quelques instants après, le prêtre arrive, ne trouve personne, et s'en retourne comme il était venu. Cette aventure fit grand bruit. La nouvelle de la guérison n'avait pas encore eu le temps de se répandre; l'on savait seulement qu'il avait reçu le bon Dieu. « Non, disait-il à ceux qui l'interrogeaient; il est venu, en effet, chez moi; mais je n'y étais pas, et il s'est fait écrire [1]. »

Même après la mort de Justine, chaque année, ses amis ne manquaient pas de célébrer la Saint-Claude. Nous avons déjà cité des couplets des deux époux chantant assez irrévérencieusement le plaisant évêque de Montrouge. Voici ceux que rimait en son honneur, l'an

1. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret), t. I, p. 295. Ces alertes étaient fréquentes, même dans la force de l'âge. Voltaire lui écrivait : « ... Vous savez ce que c'est, mon cher confrère, que de faire des vers en sortant de l'agonie; mais vous étiez jeune, et votre muse aussi. Les grâces vous accompagnaient avant et après l'extrême-onction. » Voisenon, *Œuvres complètes* (Moutard, 1781), t. III. p. 315. Lettre à l'abbé; du 19 novembre 1773.

de grâce 1774, l'ami Fumichon, sur l'air : *le Punch et le Vin que j'ai pris :*

L'abbé veut donner à dîné ;
Il n'étoit pas bien fortuné,
Mais son âme étoit fière.
Pour faire honneur à ce régal,
Il vend et Bible et Diurnal,
Et saint Paul et saint Pierre.
Le repas fut délicieux,
Car l'abbé péroroit au mieux,
Disant : Zon zon.
Que le vin est bon !
J'avale mon bréviaire.

Or, si bien il fut avalé,
Que bien du temps s'est écoulé
Sans qu'il ait pu le dire ;
Mais, comme il craignoit le bon Dieu,
Il dit un jour : Par la morbleu !
Au pape il faut écrire !
Combien le saint père en a ri !
A mille écus il taxe Henri ;
Et zon zon zon,
Mille écus, c'est bon
Pour notre tirelire !

Pour notre abbé quel saint retour !
Le bréviaire est dit chaque jour
Avec mainte prière ;
Mais le sinet est un lacet
Qu'il a détaché du corset
D'une gente bergère.
Depuis il marque l'oraison
Avec un couplet de chanson.
Eh ! zon zon zon,
Dieu lui fasse don
De sa grâce plenière[1] !

Ces couplets sont bons à citer, ils peignent toute une

1. Favart, *Mémoires et Correspondance*, t. III, p. 320.

époque. Sans être excessivement rigoriste, on est choqué de rencontrer cette légèreté punissable, cette plaisanterie inconvenante, cet inexcusable badinage à l'endroit d'un ecclésiastique que son caractère seul aurait dû entourer de plus de respects. Au reste, il fallait bien que ces façons peu décentes[1] fussent du goût de l'abbé, qui se laissait volontiers traiter avec le même débraillé et partout et par tous, et qui, non content de tolérer de pareilles licences, attachait le grelot, donnant l'exemple d'un persiflage que l'esprit dépensé ne pouvait innocenter. Ainsi cette plaisanterie du bréviaire a un fond vrai; elle est une allusion à une folie que Voisenon a rimée d'un ton à nous empêcher de la citer d'un bout à l'autre. Cette aventure, que M. de Lauraguais prétend tenir de lui-même, est racontée fort au long par le comte, dans une de ses lettres à madame d'Urssel. Voisenon étant tombé malade, fait venir son confesseur. Libertin en bonne santé, son asthme le reprenait-il avec quelque intensité, la tête lui tournait, il se croyait mort, et son chapelain avait beau jeu. Ce chapelain, qui était jésuite et avait nom le père Jean, n'était pas de facile composition. Il savait qu'il pouvait tout exiger. Ce jour-là, l'abbé jugea prudent de régler ses affaires de conscience; il se confessa, en un mot. « Ce n'étoit pas du menu, dont j'étois convenu, disait-il au comte, mais au contraire. Le cas étoit si gros qu'en me refusant l'absolution, mon confesseur me déclara qu'il ne me l'accorderoit qu'après m'être engagé à distribuer aux pauvres

1. Voisenon écrivait au lieutenant de police, à son entrée en charge : « Je trouve que M. d'Ilarlay a bien fait de mourir. Cela a décidé vostre affaire. Travaillés modérément. Je scais que vous aimez la décence au point même de ne pas m'en trouver assez. » Alliance des arts, *Catalogue d'autographes*, du lundi 1er mars 1844. Lettre au lieutenant de police; Boulogne, 6 janvier 1740.

autant d'années de revenus de mes bénéfices que j'en avois passées sans avoir récité mon bréviaire. » C'était tout d'une fois le mettre sur la paille. « Ma foi, j'écris au pape. Je me prosterne aux pieds du Saint Père. Comment n'auroit-il pas eu provision d'indulgences, depuis qu'il n'en vend plus? » Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Sa Sainteté répondit à la supplique, et se montra de meilleure composition que frère Jean.

Le bon père me dit qu'il étoit fort content,
Mais point du tout surpris de voir l'un des Quarante,
Se soumettre humblement au concile de Trente;
Et professant enfin la foi du charbonnier,
A Dieu comme à César présenter son denier...

Le pape[1] lui accordait l'absolution, à la condition de remettre à son confesseur deux mille écus qu'il distribuerait aux pauvres, et de dire, régulièrement, tous les matins, son bréviaire. « Tout ceci est exactement vrai, ajoute M. de Lauraguais, et voici quelle en fut la suite. La rigueur de cette indulgence pénétra l'abbé de Voisenon de respect pour elle; il s'y soumit, et, perdant beaucoup, crut y gagner bien davantage : aussi, pour rien au monde, il n'eût manqué de dire son bréviaire. Alloit-on le prendre chez lui pour souper ensemble et coucher à Mont-Rouge, son vieux laquais de comédie ne manquoit pas de dire : Monsieur l'abbé a-t-il mis son bréviaire

1. Ce qui frappe, à cette époque, c'est l'étrange facilité des papes en matière de plaisanterie; ils rient aux moins mesurées avec une bonhomie toute italienne, adressant politesses et faveurs aux poursuivants même les plus déclarés de l'*Infâme*. Voir Voltaire et la société française (Paris, Didier), t. VI. *Voltaire et Rousseau*, p. 119; t. VIII. *Voltaire et Genève*, p. 277, 290. — *Œuvres posthumes de D'Alembert* (Pougens, an VII), t. I, p. 3, 4. — Charon, *Catalogue d'autographes* du 3 février 1845, p. 2, n° 6. Lettre de d'Alembert à la Condamine. Paris, 7 novembre 1755.

dans son sac de nuit? Avoit-il oublié le matin de le prendre, et son laquais le soupçonnoit-il de coucher où il soupoit, le domestique de la maison arrivoit en riant, et disoit à l'abbé de Voisenon : Monsieur l'abbé, votre laquais vous envoie votre bréviaire, vous le trouverez dans votre bonnet que voici. Et chacun, s'arrachant le paquet, s'empressoit de défaire l'enveloppe du bréviaire, et puis tout le monde, en disant : le voilà, ne finissoit plus de rire[1]. »

C'était communément le matin, que l'abbé de Voisenon disait son office, avant de quitter le lit où il était de compagnie avec sa commère. « Eh! mon Dieu! que faites-vous là? leur demandait-on. — La lecture, disait l'abbé. — Oui, répliquait de son côté madame Favart, nous disons notre bréviaire. Allons, l'abbé, il est tard, il faut se lever; continuez. » Et l'abbé de poursuivre, et elle de répondre : *Amen*. Nous en demandons bien pardon à l'aimable étourdi, de qui nous tenons ces folies, mais l'on voudrait une autre assertion que la sienne, et l'énormité du fait nous laissera incrédule. Lauraguais, comme son ami le prince de Ligne, ne saura pas résister à la tentation d'embellir une historiette. Sans doute les choses ne se sont point passées absolument comme il les raconte, mais ont-elles perdu au change; et qui serait, en bonne justice, fondé à se plaindre de petits ajustements qui rendent la vérité moins vraie mais plus aimable? Un jour, paraîtrait-il, frère Jean profitait d'une rechute pour réclamer l'anéantissement des manuscrits profanes de son pénitent. Voisenon s'exécute sans se faire prier. Quelque temps après, un de ses amis, qui en avait eu vent, blâma vertement l'abbé de cette petite lâcheté in-

1. *Lettres de L.-B. Lauraguais à Madame **** (Paris, Buisson, 1802), p. 120.

digne d'un philosophe. « Ne vous fâchez pas, riposte Voisenon, Favart en a les copies. » Nous remarquerons, en passant, que l'on a prêté pareille saillie à La Fontaine et au bonhomme Piron. Voisenon ne fut pas de composition si facile le jour où le P. Jean voulut prendre des airs d'iconoclaste. Quelqu'un demandait à l'abbé s'il était toujours bien avec son rigide directeur : « Non, je crois que nous sommes brouillés. — Comment? Pourquoi? — Oh! il a voulu que je fasse enlever de mon appartement un mausolée de madame Favart. J'ai résisté, il s'est fâché; enfin, il m'a dit qu'il fallait renoncer au mausolée, ou lui renvoyer un petit crucifix d'argent qu'il m'avait donné et un petit livre de prières. Je lui ai renvoyé lettres et portraits[1]. » Le confesseur l'attendait à sa prochaine maladie. M. l'abbé, en se trouvant plus mal, devint plus accommodant; le mausolée disparut et le crucifix revint.

L'existence de Voisenon n'avait été qu'une plaisanterie, et cette plaisanterie-là, mauvaise ou bonne, avait duré soixante-huit ans. Mais l'écheveau était à sa fin. L'abbé, qui avait eu plus d'un avertissement, avait quitté Paris, le 15 septembre 1775, pour n'y plus revenir; il s'était installé au château de Voisenon, « afin, disait-il, de se trouver de plein-pied avec la sépulture de ses pères. » L'on a répandu des relations de plus d'une sorte sur ses derniers moments. A en croire madame de Turpin, il serait mort avec une fermeté et un stoïcisme tout chrétien. Nous nous bornerons à reproduire l'extrait d'une lettre de son neveu, datée du 20 septembre 1787 à l'abbé Duvernet, l'éditeur assez peu scrupuleux des *Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*.

1. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret), t. I, p. 293.

« Il voulut avoir un cercueil de plomb, et mon père donna les ordres tout aussitôt. *Monsieur*, dit alors le malade à son valet de chambre : *voilà une redingote que je commande ; mais je pense que vous aurez le bon procédé de me la laisser.*

« Depuis longtemps il était à la mort au château de Voisenon : on lui parlait en vain de confession, il ne répondait que par des épigrammes.

« Enfin, un bon matin... arrive le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, qui vient, dit-il, exhorter à la mort son diocésain, son confrère à l'Académie, et de plus, un prêtre.

« L'abbé de Voisenon ne veut point voir le prélat, qu'il qualifie du plus sot, du plus bavard et du plus ennuyeux de tous les hommes[1] ; mais le cardinal insiste et l'abbé cède.

« Moi, très curieux de savoir comment s'y prendrait un sot pour exhorter à la mort un homme d'esprit, je me tapis ventre à terre derrière un paravent. Tout aussitôt le bon cardinal débuta par ces lieux communs, qui servent à bien des gens pour entrer en matière. Il vit que cela ne prenait pas, et, dès lors, changeant de batteries, il prit une manière un peu moins triviale : il employa le langage du sentiment, que je ne l'eusse jamais soupçonné de manier avec autant de succès, et

1. M. de Luynes, sans être un génie, avait de l'esprit, aimait les lettres, les protégeait ; prélat fastueux, d'une politesse un peu hautaine, mais bienfaisant, et avec les années, plein de piété et de dévouement pour son ministère, honorait la pourpre romaine à laquelle il n'avait pas été destiné dès l'abord. Le cardinal n'est pas, en définitive, le seul qui se fit d'église pour un soufflet, et Marigny, dans une épigramme plus que verte, nous apprend que pareille chose était, longues années auparavant, arrivée à l'abbé de Boislaurent : « Il est prélat pour un soufflet... » *Le Nouveau siècle de Louis XIV* (Brunet), p. 73.

parla, pendant deux heures entières, avec une onction, un choix de termes, un ton sensible et affectueux, qui pénétra le malade, au point que ces deux êtres se mirent à fondre en larmes, et se tinrent étroitement embrassés pendant quelques minutes.

« La conclusion fut que le malade promit de se confesser, et le cardinal partit enchanté de sa victoire; mais, à peine fut-il sorti, que le malade m'entreprit sur le plus ou moins de vérité d'un fait que je lui avais raconté la veille, en venant de Paris. Je voulus appuyer mon dire sur ce que le cardinal m'avait confirmé le même fait. « Ah! vraiment, me dit mon oncle, belle autorité que tu me cites là! Est-ce que tu crois que tout ce que dit un gaillard comme celui-là, est article de foi?... »

« A bon compte il se confessa, et reçut ses sacremens en bonne fortune, sans qu'aucun de nous, qui étions dans le château, en fût témoin.

« Quinze jours se passèrent de cette époque jusqu'à sa mort. Il souffrait des douleurs horribles : mais son imagination était encore plus effrayée que son corps n'était souffrant. « J'en ai trop fait, disait-il, pour que Dieu me pardonne. Cela est impossible : tous les prêtres sont des gueux : je connais à fond cette classe d'hommes, et je suis un des plus détestables qui aient jamais existé[1]. »

« Toute sa vie il eut peur du diable, et cette frayeur devint telle dans ses derniers momens, que, vingt fois

1. Voisenon a-t-il bien dit cela, et n'a-t-on pas ajouté une phrase qui avait son actualité et son à-propos en 1797, où cette lettre parut, pour la première fois, dans les notes de la *Vie privée de Voltaire*, de l'abbé Duvernet? Cette lettre ne figure pas dans l'édition précédente; il est vrai qu'elle porte pour date l'année 1787 et que l'ouvrage de Duvernet fut originairement publié en 1786. Elle fut retranchée dans la dernière édition.

par jour, il m'appelait en poussant des cris horribles, pour que je chassasse de la ruelle le diable *qui*, disait-il, *lui labourait les côtes*.

« Il passa dix jours au moins dans ce désespoir affreux, nous traitant tous indignement, ne répondant que par des épigrammes sanglantes. *Messieurs*, nous disait-il, *je vous ennuie furieusement tous tant que vous êtes, mais vous me le rendez bien.* »

Voisenon mourut le 22 novembre 1775.

La Chantilly l'avait précédé de trois années dans la tombe. Quel bon gros baiser la *nièce Pardine* dut donner à son cher oncle, si tant est qu'on s'embrasse dans l'autre monde !

L'abbé a été l'objet de plus d'une épitaphe. Madame de Turpin en a fait une qui serait excellente, si l'intention, en matière d'épitaphe, pouvait être réputée pour le fait. A la sollicitation de la comtesse de Voisenon, Voltaire composa celle-ci, dont le tour est charmant :

Ici gît ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu ;
Car je m'en vais au même lieu,
Comme cadet de la famille.

Voilà l'éloge, tant soit peu outré. Voisenon frère de Chaulieu ! Cette autre, dictée par un sentiment tout contraire, pourrait être aussi vraie et aussi juste :

Ici gît un prêtre égrillard,
Gai quelquefois et faisant rire ;
D'ailleurs ami de la Favart :
C'est tout ce que l'on en peut dire.

Favart sentit vivement la mort de son vieil ami. Il

avait soixante-cinq ans, sa vue s'affaiblissait d'une manière effrayante, il ne pouvait s'illusionner sur la perte prochaine du plus important, du plus indispensable organe de l'homme de lettres[1]. S'il eût été riche, à l'abri de la gêne! Mais (comme il le mandait à madame de Mauconseil, sa protectrice constante, en une lettre qui a les proportions et tout l'intérêt d'une autobiographie), il s'était dévoué, corps et âme, au service de la cour et du public, sans en demeurer moins pauvre en fin de compte, le plus souvent sans être indemnisé de ses déplacements et de ses avances; et, quand on faisait tant que de le récompenser par une chétive pension, c'était pour qu'il se vît, au bout d'une année ou deux, frustré de ce secours trop mérité, qui n'avait été qu'un leurre. Cependant, il avait été le Tyrtée du règne, un Tyrtée bien modeste, nous y consentons, mais non sans action sur les masses désaffectionnées et qu'il n'était pas aisé de réveiller de leur indifférence et de leur torpeur.

« J'ai soixante-quatre ans, disait-il, il y en a plus de quarante que je travaille; il n'y a point d'événemens intéréssans pour la nation, que je n'aie célébrés. Si mes ouvrages n'avoient pas le ton sublime, c'est qu'il falloit parler au peuple son propre langage : en se mettant à sa portée, cela fait souvent plus d'effet sur son esprit qu'un style académique qu'il ne comprend pas; je n'en citerai

1. Dès 1761, Voisenon écrivait à son ami : « Je vous demande, au nom de la plus tendre et de la plus vive amitié, d'aller à Dreux pour votre vue, c'est un si grand trésor pour tout le monde et surtout pour un homme de lettres... Ce seroit une grande affliction pour moi, si, quand je vous reverrai, vos yeux ne pouvoient pas lire dans les miens la joie et le sentiment qui les animeront. Faites le voyage de la Normandie; je vous y suivrai, si vous le voulez, dès que je serai de retour. » Barrège, 8 septembre. Il s'agissait d'aller consulter un M. de Chammereux, qui passait, dans ces contrées, pour un oculiste à miracles. Favart, *Mémoires et correspondance*, t. III, p. 176, 184.

en passant que deux ou trois exemples qui sont autant d'anecdotes.

« Lorsque je fis *les Amours grivois*, après la bataille de Fontenoi, les dames de la Halle vinrent en cérémonie, avec une suite de cinquante ou soixante personnes et des tambours et des violons, me présenter leurs plus beaux fruits, en criant vive le roi, et me remerciant d'avoir chanté leur bon maître.

« Lorsque je fis *le Bal de Strasbourg* (1744) pour la convalescence du roi, j'eus le bonheur de faire passer dans toutes les âmes l'attendrissement que mon cœur éprouvoit.

« Et lorsque, après le siège de Mahon, je fis pour le maréchal *le Mariage par escalade*..., tous les cœurs étaient dans l'ivresse, au point que quatre garçons tailleurs, deux perruquiers et un coutelier allèrent s'engager à la sortie du spectacle pour servir un si grand général. Ceci prouve que les bagatelles peuvent être bonnes à quelque chose[1]. »

Et comment rémunérait-on ce zèle que rien ne rebute et ne rebutera jusqu'à la fin ? D'habitude, tout écrivain, tout artiste dédiant un ouvrage au roi, à la reine, au dauphin, recevait une gratification de douze cents livres. C'était de règle. L'auteur de *L'Amitié à l'épreuve* fait relier magnifiquement un exemplaire, en tête duquel il met un joli dessin de Gravelot qui lui coûtait cinq louis. Mais reliure, dessin, voyage et séjour à Versailles devaient figurer au passif du pauvre Favart, que l'on négligeait d'indemniser de sa peine et de sa dépense. Au fait, ces petits déboires, d'autres que lui les subiront; et le compositeur Piccinni, après le grand succès de

1. Favart, *Mémoires et Correspondance littéraire*, t. III, p. 49, 50. Lettre de Favart à la marquise de Mauconseil, novembre 1774.

l'opéra de *Roland*, se trouvera, lui aussi, trop heureux de présenter à la reine, au roi, aux frères du roi et aux princes de la famille royale sa partition, qu'on daigna agréer, sans songer davantage à s'enquérir du prix de ces luxueuses reliures[1]. Au moment où l'on exigeait de nouveaux efforts et de nouveaux services, n'était-il pas question d'enlever à Favart une pension de mille livres que lui avait accordée le feu roi! « On a ôté le bâton à un vieillard qui devient aveugle, s'écrie-t-il sous l'impression poignante de cette inqualifiable dureté, on le réduit à manger des croûtes quand il n'a plus de dents. Si M. le maréchal (le duc de Richelieu) est inflexible, priez-le, de grâce, d'avoir la charité de me faire pendre, parce que c'est tout d'un coup fait et qu'on languit plus longtemps quand on meurt de faim. » L'on fit droit au moins à quelques-unes des réclamations du poëte heureux encore d'avoir un prétexte pour continuer ses services. Cette lettre à la marquise est de novembre 1774; et, deux ans après, dans une épître à sa future belle-fille, mademoiselle Bellot, il promettait d'aller voir les parents de celle-ci, après la clôture des spectacles de la cour, dont il allait faire l'ouverture à Fontainebleau[2].

Favart était nativement paresseux; et il avait besoin de toutes les persécutions de sa femme pour sortir de son oisiveté. Monnet écrivait un jour au célèbre Garrick : « Favart vous aime bien, et il a assurément les meilleures volontés; mais il est trop négligent sur ses propres affaires pour pouvoir penser aux vôtres[3]... » Il a

1. *Gluck et Piccinni*, (Paris, Didier, 1872), p. 235.
2. Charavay aîné, *Catalogue d'autographes composant le cabinet de madame Lassabathie*, du samedi 9 novembre 1872, p. 11, n° 67. Lettre de Favart; Paris, 22 septembre 1776.
3. *The private correspondance of David Garrick* (London, 1832), vol. II, p. 521. Lettre de Monnet à Garrick; Paris, 6 juillet 1767.

pourtant fait quelque chose comme cent cinquante pièces de théâtre, comédies à ariettes et opéras-comiques, parodies, divertissements, parades, à-propos de société. Justine morte, il en prit à son aise, quoique la diminution des rentrées semblât devoir l'arracher à son apathie. Les vers, jadis, même les petits vers, futiles sans doute, n'étaient pas toujours inutiles, en dehors de leurs fades attributions, et venaient en aide aux circonstances les plus prosaïques mais non les moins impérieuses de la vie. La Fontaine, accusé d'avoir usurpé des titres de noblesse, rimait une belle épître pour s'attirer les bons offices de son illustre patron, le duc de Bouillon [1]. Nous avons vu Voisenon adressant des placets en vers au prince de Soubise et au duc d'Orléans pour obtenir des permis de chasse sur leurs domaines. L'auteur de *la Chercheuse d'esprit* usait des mêmes franchises, dans un intérêt plus direct et autrement pressant. «Vous me demandez, écrivait-il à son fils, le 25 octobre 1775, comment je passe mon temps, mon bon ami; je le laisse aller assez tristement mais encore trop vite pour notre vie. Ce que j'ai fait de mieux depuis votre départ, c'est de me faire diminuer mes impositions. Voici ma requête à M. le prévôt des marchands... » Suivaient sur l'air : *Monsieur le prévôt des marchands* (air des mieux appropriés, on en conviendra, à la circonstance), trois strophes dont nous citerons la dernière :

A Favart chétif chansonnier,
Qui de fonds n'a pas un denier,
Cent francs ! c'est passer la limite ;
Mais vous, Monsieur, en pareil cas,
Si l'on taxoit votre mérite,
Tous vos biens ne suffiroient pas.

1. Nos *Cours galantes* (Dentu, 1865), t. I, p. 14, 15, 16.

Cette lettre est datée de Paris, où l'hiver le ramenait. L'été, comme on sait, Favart habitait sa petite maison de Belleville prise à même le domaine démembré de madame de Pompadour, qui en détachait généreusement des parcelles pour dotations et bienfaits, que nous ont révélés seuls les titres de propriété[1]. Mais le voisinage de la capitale d'où refluait une nuée de bandits et de pillards sans scrupules comme sans aveu, en effrayant le poëte, l'avait dégoûté de sa chaumière; il mandait à son fils, alors en Bourgogne, qu'on avait volé les fruits de son jardin, qu'il ne se croyait plus en sûreté, et qu'il allait écrire à Garrick pour en annoncer la mise en vente dans les papiers publics de Londres[2]. Nous ignorons s'il donna quelque suite à ce projet; ce qu'il y a de certain c'est qu'il reçut jusqu'à la fin dans sa maison de Belleville, ses vieux camarades non moins vieux que lui pour la plupart, demandant encore aux lettres et à l'étude de charmer le vide et parfois la tristesse de sa solitude[3].

Il en sortait bien, de temps à autre. En 1786, après

1. On trouve, dans le contrat de vente d'une pièce de terre dépendant du domaine de Mesnilmontant, à l'article : *Origine de la propriété:* « Madame de Pompadour a faict don de ces 680 toises de terrain à Jeanne Lebreton, en récompense de son courage et dévouement à soigner les pauvres atteints de la rougeole. » Et, dans un autre, daté de 1763 : « Ce lopin de terre (480 toises) est donné par madame de Pompadour à Mathurine Leblond pour lui servir de dot, à cette fin qu'elle épouse au plus tôt Jean Gigoux, son amoureux. »

2. Gabriel Charavay, *Autographes,* n° 17, janvier-février 1867, p. 280. N° 3026. A son fils, au château de Sauvigny; Paris, 13 septembre 1777.

3. Cette maison ne fut aliénée qu'après lui. Nous y voyons une dame de Noireterre, dirigeant un pensionnat de jeunes filles. Elle fut occupée, en dernier lieu, par l'Orphelinat de la chaussée de Mesnilmontant, n°s 111, 113, auquel la ville l'a rachetée, en 1864, au prix de 180,000 francs, en vue du prolongement de la rue de Puebla.

la représentation de *l'Amitié à l'épreuve*, Grétry l'entraînait sur la scène pour recevoir du public attendri ses applaudissements et ses adieux peut-être[1]. On sait que la touchante comédie d'*Annette et Lubin* reposait sur un fond vrai, dont Marmontel avait d'abord fait un conte. Les héros en étaient bien réels, pleins de vie tous les deux, ce qui ne fit sans doute qu'ajouter à l'intérêt du roman et du drame. En 1787, malgré son grand âge, le bon Favart, avec le concours des premiers sujets des théâtres de Paris, donnait une représentation de sa pièce au profit du couple villageois; et, suspendu au bras de mademoiselle Lange, il faisait ensuite une quête productive qui fut aussitôt remise à ces braves gens.

On le voyait, de temps à autre, se diriger vers un pensionnat du faubourg Saint-Antoine[2], où, par un étrange hasard, se trouvait alors (au commencement de 1789) un bambin de neuf ans, qui devait pousser la chanson bien au delà de ses frontières connues en la menant jusqu'à l'ode, le futur auteur du *Dieu des bonnes gens* et du *Voyage imaginaire*, Béranger.

« Un vieillard y venait souvent visiter son petit-fils, le plus âgé des élèves, qui, à ce titre, avait la jouissance particulière d'un coin du jardin orné d'une verte tonnelle, sous laquelle le vieillard aimait à s'asseoir. A travers les capucines et les pois de senteur, j'allais silencieusement regarder le vénérable octogénaire, dont j'avais entendu plusieurs fois répéter le nom par mes camarades. C'était Favart... Je me demande encore aujourd'hui pourquoi, dans mon ignorance, je prenais plaisir à considérer curieusement ce vieux poëte dont je ne pouvais apprécier ni les titres ni la réputation.

1. Grétry, *Essais sur la musique* (an V), t. I, p. 220.
2. Rue des Boulets, chez l'abbé Chautereau.

« Était-ce l'instinct de mon sort à venir qui m'attirait vers cet auteur de tant de poésies chantées, vers ce Favart qui, parlant de ses courses dramatiques à la suite des camps, a dit : « le maréchal de Saxe m'avait « institué le chansonnier de l'armée[1]. »

Dans un de ces voyages, l'auteur de l'*Amour par escalade* put se heurter aux conquérants de la Bastille. Mais, s'il ne chanta point une révolution qui lui enlevait ses pensions et ses économies, il assista avec philosophie et résignation à ces terribles changements, dont une mort opportune devait lui sauver les suprêmes angoisses. Jusqu'à la fin, lui et ses amis, Lourdet de Santerre, La Place, l'abbé Cosson, Goldoni célébrèrent, en de joyeux couplets, la rare chance qui les réunissait. Le 3 novembre 1791, Favart adressait encore au dernier une invitation à dîner, dont les vers n'ont de remarquable que leur attendrissante bonhomie. Nous avons cité Cosson, pourquoi omettrions-nous sa sœur, mademoiselle Cosson, l'auteur d'allégories, de ballades, de contes, d'idylles, d'odes, de romances, de vaudevilles insérés dans les recueils d'alors où ils dorment depuis longtemps de leur dernier sommeil? Elle s'était fait appeler Cosson de la Cressonnière. « J'ai tiré ce nom, nous dit-elle, d'une petite fontaine où croît le cresson, située dans un pré qui appartient à ma famille, et ce titre m'a réussi auprès d'un certain monde. » Quoi de plus simple et de plus légitime, et que d'appellations à prétentions n'ont d'autre origine et d'autre raison d'être! Madame Favart, qui avait plus d'un talent, avait fait son portrait, et l'abbé de Voisenon avait troussé pour mettre au bas un quatrain égrillard. C'est tout ce qu'il restait à dire de cette muse enjouée et légère, ensevelie

1. Béranger, *Ma Biographie* (Perrotin, 1860), p. 7, 8, 9.

de son vivant dans un oubli profond et qui mourut dans une situation précaire, voisine du dénuement[1].

La Chantilly avait quitté ce monde le 22 avril 1772, Favart lui survécut de vingt années, moins quelques jours. Il expirait d'un catarrhe, le samedi 12 mars 1792, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, laissant un nom glorieux au théâtre et dans les fastes de la chanson[2].

Il fut enterré dans son jardin. Ses fils lui élevèrent un petit monument entouré d'ombrages, et sur lequel on grava ce quatrain dont la naïveté corrigerait en tous cas l'innocente exagération :

Sous les lilas et sous la rose,
Le successeur d'Anacréon,
Favart, digne fils d'Apollon,
Sous ce tombeau paisiblement repose[3].

1. Sabatier, *Les Trois siècles de la littérature française* (Amsterdam, 1775), t. I, p. 257, 258.

2. Goldoni le suivait de bien près, en 1793, ainsi que La Place, en mai de la même année. Cosson s'éteignait, le 17 juin 1801, sa sœur en octobre 1713, et Lourdet de Santerre, le 7 mars 1815.

3. Delort, qui visitait la maison de Belleville en 1821, fut triste-impressionné par l'aspect de ce terrain abandonné et dont les murs tombaient en ruine. Un seul cyprès rappelait la sépulture de l'aimable couple. « Comment se fait-il qu'à peine vingt-neuf ans écoulés, s'écrie-t-il, les colonnes qui protégeaient les cendres de ces deux époux soient renversées et mutilées ! » *Mes Voyages aux environs de Paris* (Picard-Dubois, 1821), t. II, p. 269, 270.

LORD KINGSTON

ET MADAME DE LA TOUCHE

SAMUEL BERNARD. — LES ENFANTS FONTAINE. — FUITE EN ANGLETEBRE. — LADY CHUDLEIG.

La coutume n'est pas nouvelle chez nos voisins d'envoyer leurs enfants faire l'apprentissage de la vie sur le continent et achever, en voyageant, l'éducation ébauchée au sein de la famille. L'intention est bonne, à coup sûr, et ne saurait soulever contre elle de sérieuse objection, s'il ne s'agissait que de développer l'intelligence et d'étendre les connaissances. Mais il y a aussi à compter avec les passions, avec de jeunes ardeurs qui réclament leur emploi et devant lesquelles un gouverneur n'est trop souvent ni un guide, ni un frein suffisant. D'ailleurs, la jeunesse a-t-elle bien ce don d'appropriation et de recueillement qui fait qu'on s'intéresse et qu'on profite ? Sauf de rares exceptions, ses qualités mêmes, ce trop plein de sève, cette surabondance de forces, cet amour exclusif du plaisir ne sont-ils pas là pour annihiler, neutraliser tout au moins, des aptitudes qui grandiront et finiront par devenir les maîtresses,

mais confuses encore et désordonnées? En dépit de l'adage, les voyages déforment autant et plus qu'ils ne forment la jeunesse, et, si elle en retire quelque avantage (ce que nous ne prétendons pas nier), ce n'est pas sans grands risques pour ses mœurs. Et ce qui n'est que trop vrai pour nous si pétulants, si déchaînés dans le premier âge, l'est-il beaucoup moins pour les fils de la flegmatique Albion? Chez nos voisins d'outre-mer, les exemples ne manquent point du peu de fruit et d'utilité de ces promenades prématurées à travers l'Europe; et les résultats négatifs ne sont ni les moins fréquents ni les moins nombreux.

Dans la première moitié du siècle dernier, (1730), deux Anglais, un jeune homme appartenant à la haute société britannique, et son gouverneur, venaient s'abattre à Dijon, non pour s'y établir à demeure, mais pour s'initier au langage et aux manières françaises, dans un des centres les plus importants et les plus lettrés de la province. Dijon, avec sa noblesse, son aristocratie parlementaire, présentait ce genre de ressources que recherche l'étranger avant tout : les relations du monde, le commerce des honnêtes gens et les divertissements qu'offraient alors les grandes cités provinciales qui étaient de vraies capitales. « Il n'y a pas moins de seize nobles familles anglaises dans cette ville, écrivait un peu plus tard lady Montague à son mari. Lord Manfel loge dans la même maison que moi, et nous avons dans notre rue une fille de lord Bathurst, mistress Witshed. Le duc de Rutland est parti d'ici il y a quelque tems, comme lady Pétersborough me l'avait dit à Saint-Omer[1]... » Ce jeune seigneur, dont le train annonçait

1. *Œuvres de Lady Montague* (Paris, Valade, an XII (1804), t. III, p. 92; Dijon, 18 août 1739.

une fortune princière, s'appelait lord Kingston, fils de Guillaume marquis de Dorchester mort avant son père en 1713; il était en possession, depuis 1726, des titres de duc et pair d'Angleterre que lui avait transmis son aïeul Evelin[1]. Celui auquel sa famille l'avait confié, était un digne savant, naïf et désarmé, plus propre à marcher à la remorque de son élève qu'à lui imposer énergiquement une direction, un de ces philosophes enthousiastes qui ne croient qu'à l'étude et ne pensent point que l'on soit né pour autre chose que les spéculations métaphysiques et scientifiques[2]. M. Hickman s'était adonné aux sciences naturelles, particulièrement à l'étude des insectes, et consacrait ses meilleures heures à l'observation de ce petit monde auquel il savait gré d'être petit et méconnu; car l'insecte a été longtemps dédaigné et laissé de côté, et Buffon n'a-t-il pas dit quelque part, en parlant de la mouche, qu'elle ne doit point tenir dans la tête du naturaliste plus de place qu'elle n'en tient dans la nature? Ce fut pourtant à ce bon Hickman que Buffon dut les premières notions d'histoire naturelle; et qui sait même si Buffon, qui était déjà un géomètre et un mathématicien de première force, eût, sans lui, rencontré sa vraie voie? Il entre une grande part de hasard dans les vocations les plus décidées; et il serait téméraire de soutenir que l'on ne fait, en fin de compte, que ce que l'on était apte à entreprendre.

1. *Tableaux généalogiques et historiques de l'empire britannique*, par F. baron de Reden (Hanovre, 1830), tableau XXIe. Les ducs de Kingston.

2. « Il me paraît être (écrivait lady Montague à sa fille, de Padoue, le 21 juillet 1758, au sujet d'un jeune anglais appelé Knatchbull), ce qu'était le duc de Kingston à Thorsby, quoique plus heureux dans le choix de son gouverneur. Celui qui l'accompagne en cette qualité, me paraît être un homme de sens. . » *Œuvres de lady Montague* (Paris, an XII), t. IV, p. 242.

Quoiqu'il en soit, les deux insulaires n'eurent pas de peine à se faire ouvrir les portes de la société dijonnaise si remarquable à cette date par sa brillante jeunesse. Il suffit de citer les deux Lacurne, Malteste de Bellay, le procureur général Quarré de Quintin, Philippe et Philibert Fuyot de la Marche, Cortois de Quincey le futur évêque de Bellay, le Gouz de Guerland et de Brosses, (sans lesquels, ces deux derniers notamment, il n'y avait pas de bonnes parties[1]), la plupart graves et respectables magistrats ne dépassant guère la trentaine, avec l'austérité, la ridigité inhérente à cet âge. Hâtons-nous de leur adjoindre le jeune Leclerc (car Buffon ne s'appellera Buffon que plus tard) qui revenait d'Angers où il était à suivre les cours, forcé de déloger assez brusquement après s'être pris de querelle avec un Anglais auquel il avait laissé, en guise de souvenir, un vaillant coup d'épée. Mais cela ne l'empêcha point de rendre pleine justice aux belles manières, à la politesse, à l'amabilité du jeune lord qu'il trouva, ainsi que son gouverneur, établi sur le meilleur pied dans la cité bourguignonne. Il était alors très communicatif, très liant, très emporté aussi, avec un penchant très vif pour les exercices du corps : c'était même, à ce qu'il paraît, un paumiste habile ; et la société de cet écervelé charmant ne devait pas trop effaroucher une sagesse tempérée par l'ardeur de l'âge et des passions très caractéri-

1. « Nous mangeons et vivons beaucoup avec les uns et les autres. Ils (les Anglais) nous recherchent, surtout Legouz et moi qu'ils voient d'une humeur encline à rire, et conviennent de bonne foi qu'ils ne s'amusent à souper qu'avec nous, et qu'entre eux ils ne font que boire et manger. » *Le Président de Brosses en Italie* (Paris, Didier, 1858), t. II, p. 102. Du reste M. Foisset nous dit, particulièrement, que l'aimable président était au mieux avec lord Kingston. *Le président de Brosses, Histoire des lettres et des parlements au* XVIII*e siècle* (Paris, 1842), p. 125.

sées. Disons que le vertueux et débonnaire Hickman ne l'avait pas moins conquis; il trouvait en lui un livre toujours ouvert, qu'il pouvait feuilleter à tout instant, et qui l'intéressait chaque jour davantage. La séduction fut telle que lorsque ceux-ci parlèrent de reprendre leur volée, Buffon déclara qu'ils ne partiraient pas seuls et qu'il serait du voyage, s'ils voulaient de lui. L'accord, on se l'imagine, ne fut pas long à conclure, et les trois amis s'éloignaient de la capitale de la Bourgogne, le 3 novembre 1730.

Dès le 5, ils sont à Nantes, où ils font bonne chère, et se prennent de passion pour le vin du cru. La ville leur plaît; les denrées y sont hors de prix, mais cela devait peu importer à un jeune lord qui avait le gousset bien garni et comptait se passer ses fantaisies les plus ruineuses. De Nantes l'on va à la Rochelle et à Rochefort; l'on chemine paisiblement, sans trop s'écarter des côtes. A Bordeaux ils arrivent juste à temps pour assister à l'incendie du théâtre du fameux Francisque qui ne sauva du désastre que sa robe de chambre[1]. Même chose était advenue, huit ans auparavant, (1722) à Lyon; et Piron fait allusion à ce premier sinistre, dans le prologue de son *Tirésias*. Rien ne pressant nos trois touristes, ils n'avaient d'autre loi que la fantaisie du moment, et le plaisir seul décidait des étapes. Montauban a le mérite de les retenir un mois. A Toulouse ils ne restent que quatre jours; mais cela suffit au jeune Leclerc, qui n'avait pas les yeux à sa poche, pour faire une observation qui ne sent pas trop son pédant. « Le sexe y est tout à fait beau, et excepté les vieilles, je ne me souviens pas d'y avoir vu une laide femme. » Et ce n'est

1. *Correspondance inédite de Buffon* (Hachette, 1860), t. I, p. 7. Lettre de Buffon au président de Ruffey; le 22 janvier 1731.

pas là un détail indifférent ; il est des choses qu'on se dit à l'oreille, mais que l'on ne confie pas au papier. Nos deux voyageurs, (le troisième est hors de cause) ne se dirigeaient pas en pénitents vers le tombeau des Apôtres ; ils étaient dans l'âge des folies et des aventures, et, loin de les fuir, ils les eussent plutôt appelées. Buffon, qui d'ailleurs eut toujours d'étranges idées sur l'amour[1], était très capable alors de tenir tête au jeune duc. Serait-ce trop les calomnier l'un et l'autre de penser qu'ils ne furent pas beaucoup plus sages que ne le comportaient leurs vingt-trois ans ? Au commencement d'avril, ils ont pris pied à Montpellier, où milord occupe un logement magnifique, qu'il paye cinquante livres par mois : à peine, à l'heure qu'il est, aurait-on pour ce prix une modeste chambre, dans un hôtel de troisième ordre. Les seules traces de ce joli voyage se trouvent dans quatre lettres du jeune Leclerc au président de Ruffey[2].

1. De l'amour Buffon n'acceptait que le physique. « il en méprisait le moral, écrit son frère, le chevalier de Buffon à Bernard d'Iliry, et tout ce qui tient aux différentes passions qu'il inspire comme indigne d'occuper un philosophe, un homme raisonnable. » Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, et encore moins à écrire ; et madame de Pompadour, rencontrant le coupable dans le parc de Marly, lui disait, en lui donnant de l'éventail sur les doigts : « Vous êtes un joli garçon ! » Ces idées, on le conçoit, devaient avoir peu de succès auprès des femmes, et madame Riccoboni écrivait au Roscius anglais : « ... Quand je m'applique à peindre les transports de deux jeunes amans il me semble que je radote. Et puis M. de Buffon m'a gâté l'esprit, il estime le physique de l'amour, et prétend que le moral n'en vaut rien : nous ne sommes pas du même avis. Si le physique donne un instant de plaisir, le moral rend tous les momens heureux ; il faut que l'aimable naturaliste ait un furieux physique pour lui donner cette préférence... » *The private correspondance of David Garrick* (London, 1832), t. II, p. 562. Lettre de madame Riccoboni ; Paris, ce 3 mai 1769.

2. Germain-Gille-Richard de Ruffey, président de la chambre des comptes, né à Dijon en 1706, le père futur de cette célèbre

un Caton de vingt-cinq ans qui savait passer le temps galamment, trousser des vers pour sa maîtresse et opposer un déluge de chansons à la pluie d'or que faisaient tomber ses rivaux. L'on ne s'éternise pas, toutefois, à Montpellier; l'on comptait bien être à Rome pour les splendeurs du carnaval, et ne rien perdre de ses féeries. Ils y arrivèrent à temps et purent juger par eux-mêmes de ce qu'était un carnaval romain. Buffon, bien que préparé à cette suite d'enchantements, en demeure comme étourdi. Opéras, comédies, théâtres macaroniques, musique divine, ballets ridicules, tout jusqu'à l'exhibition de ces soprani qui tenaient lieu de nos actrices et pour lesquels l'engouement de la population n'était pas moindre que celui que nous inspirent nos plus séduisantes chanteuses, tout cela, disons-nous, était de nature à étonner sensiblement des étrangers. On voudrait savoir quelle part ceux-ci, après le premier ébahissement, prirent à cette ivresse de tout un peuple, et il y a à regretter que l'auteur de *l'Histoire naturelle* ait été si sobre de détails et d'aveux.

Mais une triste nouvelle allait séparer inopinément ces amis si contents les uns des autres. Madame Leclerc venait de mourir; ce malheur nécessitait le prompt retour de son fils, qui s'éloigna après avoir pris congé de lord Kingston et de son gouverneur, non sans promesse de se revoir soit en France soit à Londres. Les deux Anglais durent continuer seuls une vie pérégrinante sur laquelle les renseignements manquent complètement. Ce que nous savons, c'est qu'ils se dirigèrent vers la Sicile. Il fallut bien finir par Paris où ils firent un séjour plus ou moins long à l'égard duquel on voudrait

madame Lemonnier, dont le nom est à tout jamais attaché à celui de Mirabeau.

avoir plus de détails. L'abbé Le Blanc écrivait au président Bouhier, à la date du 5 juin 1733 : « Le duc de Kingston est parti, et c'est une perte pour l'Opéra. Il en entretenoit une actrice et c'étoit un des meilleurs pigeons de ce colombier là[1]. » L'abbé ne prend pas le soin de nommer la demoiselle; mais, ce qu'il néglige de nous dire un autre nous l'apprendra. Nous lisons dans des lettres manuscrites de cette époque: « La Carton s'est jettée dans la finance pour se consoler de la perte qu'elle a faitte du duc de Quinston, c'est un nommé Lenoir de Cindé que vous avez vu à Lyon qui est son amant, il est intéressé dans les vivres d'Allemagne, ce qui donna lieu à Carton de dire lorsqu'elle fut arrêttée, je me suis jettée dans les vivrès mais je lui ferai bien manger des rations[2]. » Ainsi cette actrice, dont veut parler Le Blanc, c'est mademoiselle Carton de l'Opéra, une demoiselle qui avait bec et ongles et jouait alors ce rôle d'emporte-pièce dont s'acquittera, plus tard et si brillamment, Sophie Arnould[3]. On le voit, Kingston s'était fait une réputation de libéralité et de magnificence

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 24,412. *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, p. 422. Lettre de l'abbé Le Blanc au président; 5 juin 1733.

2. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 13,694. *Nouvelles à la main* de 1733 à 1739, p. 23; ce 28 février 1733. Ce sont des lettres adressées par Berger, l'un des correspondants de Voltaire, à Duret de Noinville, intendant de la généralité de Lyon, mort en 1768, l'auteur de l'*Histoire de l'Académie royale de musique* que Travenol publia sous son nom, et dont le manuscrit a été enveloppé dans l'incendie de l'hôtel de ville, en 1871.

3. Voici l'une des mille réparties qu'on lui prête : *Les Paladins* de Rameau avaient été mal reçus. Le compositeur aux yeux duquel le public était loin d'être infaillible, et qui d'ailleurs, trouvait sa musique bonne, prétendait que l'on n'avait pas eu le temps de la goûter. « — La poire n'est pas mûre, dit-il dans le foyer, après la première représentation. — Cela ne l'a pourtant pas empêchée de tomber, » riposta mademoiselle Carton.

auprès du corps de ballet. Tous ces grands seigneurs anglais étaient fort en honneur à l'Académie royale de musique, qu'il leur arrivait de dépeupler à notre confusion. A l'époque même du séjour de lord Kingston à Paris, la Petitpas, une jolie voix de l'Opéra, passait en Angleterre sans demander congé, pour rejoindre lord Weymouth, dont le retour en France ne s'effectuait pas avec assez de promptitude. « Ce milord, dit un chroniqueur, a huit cent mille livres de rente, et toute la facilité que peut souhaiter une fille d'opéra[1] » Mademoiselle Sallé, que chanta Voltaire, que chanta le *gentil* Bernard, s'embarquait également pour Londres où elle comptait, à force de jetés-battus, révolutionner toutes les têtes; mais celle-là, du moins, partait avec la résolution de ne demander qu'à son talent le succès et la fortune[2].

Lord Kingston avait retrouvé à Paris ses anciennes connaissances de Dijon, le président de Ruffey que ses devoirs et ses amours n'attachaient pas tellement au rivage qu'il ne pût prendre la clé des champs, quand

1. *Revue rétrospective* (1836, 11e série), t. V, p. 12; *Journal de la cour et de la ville;* Paris, 28 novembre 1732. La Petitpas partit furtivement pour l'Angleterre, le 26 novembre 1832. Bibliothèque de la Ville. Manuscrits de Beffara, *Histoire de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, concerts et acteurs*, p. 629 (également anéantis en 1871).

2. Il faut bien avouer, quoiqu'il en coûte, que la vertu de la demoiselle ne tint point contre les séductions de toute nature qu'elle devait rencontrer sous ses pas. Voltaire lui avait donné une place dans l'édition de 1733 du *Temple du goût*, il l'en dépossédа dans les suivantes. Bernard, qui avait commencé par les madrigaux, finit aussi par la satire. Le premier écrivait à Thiériot, autre amoureux de la Sallé : « Je viens de voir une épigramme parfaite; c'est celle de notre petit Bernard sur la Sallé. *Il a troqué son encensoir contre des verges; il fouette sa coquine après avoir adoré sa déesse.* On ne peut pas mieux punir ce faste de vertu ridicule qu'elle étalait si mal à propos. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LII, p. 214. Lettre de Voltaire à Thiériot; Cirey, ce 10 mars 1736.

bon lui semblait[1], et Buffon qui était allé demeurer au faubourg Saint-Germain, rue des Boucheries[2] chez Boulduc, apothicaire du roi, ce même Boulduc vers lequel l'abbé Moussinot sera dépêché, un peu plus tard, lorsque Voltaire s'avisera de concourir en tapinois pour le prix de l'Académie des sciences[3]. Mais ce domicile élu chez un chimiste ne tirera pas autrement à conséquence. Buffon aura sa phase de dissipation et d'éparpillement, phase assez longue même, car il écrivait à l'abbé Le Blanc, en 1738 : « Je suis charmé quand je pense que vous vous levez tous les jours avant l'aurore; je voudrais bien vous imiter; mais la malheureuse vie de Paris est bien contraire à ces plaisirs. J'ai soupé hier fort tard, et on m'a retenu jusqu'à deux heures après minuit; le moyen de se lever avant huit heures du matin, et encore n'a-t-on pas la tête bien nette après ces six heures de repos! Je soupire pour la tranquillité de la campagne, Paris est un enfer, et je ne l'ai jamais vu si plein et si fourré. » Il n'était à Paris qu'en passant; aussi mettait-il le temps à profit, prenant sa part de distractions et de plaisirs, allant où allait la foule, et suivant le flot des curieux de qualité qui se ruait vers les bains de la Porte-Saint-Bernard.

Depuis trente ans (1696), les bains de la Porte-Saint-Bernard avaient le privilège d'attirer tout le Paris élégant. La Bruyère n'a garde de ne pas constater ce nouveau travers de la mode, qui avait quelque chose de plus qu'un travers, comme il l'indique avec sa malice

1. *Correspondance inédite de Buffon* (Hachette, 1860), t. I, p. 17. Lettre de Buffon à Ruffey; Dijon, le 29 janvier 1733.

2. *Le Livre commode*, par Abraham du Pradel philosophe et mathématicien (Paris, veuve Nion), p. 50. Boulduc, comme on le voit, habitait cette rue, dès 1692.

3. *Les vraies lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*, restituées par Courtat (Lainé, 1875), p. 60, 61. Lettre du 20 juin 1737.

inimitable : « Tout le monde connoît cette longue levée qui borne et qui resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à Paris avec la Marne, qu'elle vient de recevoir : les hommes s'y baignent au pied pendant les chaleurs de la canicule; on les voit de fort près se jeter dans l'eau; on les en voit sortir : c'est un amusement. Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore; et quand elle est passée, elles ne s'y promènent plus[1]. » La Bruyère en dit assez pour que l'on ne se méprenne point sur la vraie cause de cette vogue : les femmes y allaient voir les hommes! Tous les chroniqueurs du temps font mention de ce nouveau but de promenade du beau monde qui a complètement déserté le Cours, et nous mettent au fait des petits scandales qui s'y succèdent : cette prise de bec, entre autres, des deux filles du libraire Loyson, avec la femme d'un conseiller[2]. Le théâtre ne fut pas le dernier à s'emparer de cette folie ; et les Italiens représentaient, le 12 juillet 1696, une comédie en trois actes de Boisfranc, *les Bains de la Porte-Saint-Bernard*. Il paraît que le même engouement subsistait en 1732, et pour les mêmes raisons. Buffon nous dit nettement : « Les princesses vont voir les jeunes gens nager à la Porte-Saint-Bernard. »

Nul doute que ce ne fussent là aussi les galeries de lord Kingston et du futur historien de la Nature. Buffon, toutefois, après un séjour de trois ou quatre mois dans la capitale, était brusquement rappelé en

1. La Bruyère, *Les Caractères* (Jannet, 1854), t. I, p. 315, 316, ch. VII. De la Ville.

2. Saint-Foix, *Œuvres complètes* (Paris, 1778), t. III, p. 52. Essais historiques sur Paris. — Madame Dunoyer, *Lettres historiques et galantes* (Amsterdam, 1720), t. I, p. 11. — Lémontey. *Histoire de la Régence*, t. II, p. 314.

Bourgogne par la menace du mariage de son père qu'il eût voulu empêcher à tout prix[1]; il était installé à Montbard dès le 27 septembre. Kingston, comme on l'a vu plus haut, ne dut quitter Paris que vers la fin de mai de l'année suivante. Sa disparition fut un deuil pour les nymphes de l'Académie royale de musique. Mais, s'il avait laissé parmi tout ce monde dansant et chantant, les meilleurs souvenirs, de son côté il n'abandonnait point cette cité charmante sans regrets et sans espoir de retour, et nous l'y voyons reparaître, un peu plus d'un an après l'avoir quittée, vraisemblablement vers le mois d'octobre 1734, avec cette ardeur étourdie du papillon qui se heurte à toutes les clartés. Mais il saura, cette fois, se glisser dans quelques salons parisiens où il retrouvera, du reste, à peu de chose près, les mêmes mœurs, un libertinage aussi complet et non moins éhonté. Il lui eût été sans doute facile de s'immiscer dans le plus grand monde, dont son nom seul lui ouvrait les portes; mais c'était le plaisir qu'il cherchait, et son instinct le poussait de préférence vers cette société si emportée, elle aussi, pour le plaisir et toutes les voluptés de la vie.

Qui l'introduisit dans cette société bigarrée et formée d'éléments si divers? Il se pourrait bien que ce fût Buffon, que nous y trouvons sur le pied le plus intime. L'auteur de *l'Histoire naturelle* passait alors sa vie chez La Popelinière, le baron d'Holbach, madame d'Epinay, madame Dupin. Cette dernière était une des trois filles que Samuel Bernard avait eues de madame de Fontaine; madame d'Arty et madame de La Touche étaient les deux autres rejetons de cette seconde famille qu'il s'était

1. *Correspondance inédite de Buffon* (Hachette, 1860), t. I, p. 16. Lettre au président de Ruffey; du 25 octobre 1732.

créée en dehors du giron conjugal. Madame de Fontaine, Armande, l'aînée des filles du comédien Dancourt, avait comme sa sœur, madame Deshayes (*Mimi* Dancourt), commencé par le théâtre. Elle n'avait pas onze ans qu'on lui faisait jouer le petit rôle d'Espagnolette, de la *Foire de Bezons*. Elle avait la plus jolie figure, une chevelure superbe, et dansait à ravir. Ses débuts, en 1699, ne tinrent, il est vrai, qu'en partie les espérances que tant d'avantages faisaient concevoir, et Marianne la laissa loin derrière elle. Mais elles eurent le bon esprit, l'une et l'autre, malgré les succès et l'entraînement, de s'allier à des gens d'affaires qui les sortirent de cette vie d'aventures pour les introduire dans un monde peu formaliste où l'on était assez accommodant sur bien des matières. Armande s'était mariée en 1702; son mari, commissaire contrôleur de la marine et des guerres au département de Flandre et de Picardie[1], nous semble un homme peu gênant et sans grands préjugés. Il fait fête à Bernard qui, de son côté, se met assez à l'aise dans le domicile de la rue de la Sourdière[2]. A la naissance de Louise-Marie-Madeleine (madame Dupin), il donnera à l'enfant pour marraine sa propre femme Madeleine Clergaut « fille de la bonne faiseuse de mouches de la rue Saint-Denis » nous dit Marais[3].

1. *Registre des mariages de la paroisse de Saint-Sulpice*, de l'année 1702, p. 99; 4 novembre. M. Jean-Louis Guillaume écuyer, seigneur de Fontaine, quoique peu âgé (il avait environ trente-six ans) avait déjà été marié deux fois. L'acte est des plus curieux, toute la famille des Dancourt y figure, à commencer par Louise de Londy, l'aïeule de la mariée.

2. Et plus tard, rue Gaillon. Samuel Bernard avait le sien, place des Victoires, occupant tout le quart de cercle présentement compris entre les numéros 3 et 9.

3. Probablement est-ce sa mère que nous recommande Abraham du Pradel, sans la nommer, en son *Livre commode*, année bissextile 1692, (p. 111). « La bonne faiseuse de mouches, nous dit-il, demeure rue Saint-Denis à la Perle des mouches. »

Trois ans après, il naît un fils à M. de Fontaine. Cette fois, ce sera la comtesse de Sagonne, la fille légitime de Samuel, qui nommera l'enfant avec le duc de La Meilleraye[1]. Viennent ensuite Marie-Louise (madame d'Arty) et Françoise-Thérèse (madame de La Touche.) Madame de Fontaine était encore jeune et encore belle, lorsque son mari la laissa veuve et maîtresse d'elle-même, cette perte, on le pense bien, fut médiocrement sentie, et fit peu de vide. Bernard, habitué de vieille date à se substituer au défunt, accepta de bonne grâce les charges de la situation, et se considéra comme le tuteur de la jeune famille. Son affection pour madame de Fontaine était aussi profonde que sincère et, jusqu'à la fin, il lui en donnera les marques les moins équivoques. Il lui avait acquis la seigneurie de Passy et avait fait les frais du bâtiment qui avait coûté plus de trois cent mille francs. Aussi verrons-nous, dès lors, celle-ci prendre titre de : « dame de Passy » dans les actes où elle figure, y demeurer la meilleure partie de l'année, tout en conservant son domicile parisien ; et c'est à Passy qu'elle maria ses trois filles.

Le mariage de l'aînée des filles de Bernard eut lieu dans des conditions qui méritent être racontées. Madame de Fontaine eut cinq enfants. Elle avait eu avant madame Dupin, née le 28 octobre 1706, une fille, qui fut marraine de sa plus jeune sœur, madame de La Touche[2] et épousa un brigadier des gardes du corps, M. de Bar-

1. *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse* de *Saint-Roch*, de l'année 1709, p. 51, du cinquième jour d'avril. Jules-Armand de Fontaine, né le 3. C'est à lui que le prince de Conti affermera plus tard les revenus du grand prieuré de France. Marquis d'Argenson, *Mémoires* (édit. Rathery), t. IV, p. 149 ; 16 janvier 1750.

2. *Registre des baptêmes mariages et sépultures de la paroisse Saint-Roch*, de l'année 1712, p. 36, du quatorzième jour de mars.

bançois. Cette dernière, dans un voyage qu'elle fit à Bourbon-les-Bains pour se soigner, se sentant fort incommodée, au retour, dut s'arrêter à Chateauroux et s'installer tant bien que mal, à l'hôtel Sainte-Catherine. Elle ne tarda pas à recevoir une visite à laquelle elle ne s'attendait guère, celle du receveur des tailles de l'Élection, qui insista tellement et avec des façons si parfaites, qu'elle ne put se défendre davantage d'accepter pour elle et pour ses gens l'hospitalité qu'il lui offrait d'aussi bon cœur. Elle fut entourée des meilleurs soins, et, lorsqu'elle fut rétablie, M. Dupin, car c'était lui, voulut absolument accompagner la jeune femme jusqu'à Paris, ne se croyant dégagé de tout devoir qu'après l'avoir remise, saine et sauve, aux mains de sa famille. Le procédé fut estimé ce qu'il était, exquis, et madame de Fontaine en témoigna sa reconnaissance dans les termes les plus vifs. Bernard auquel le receveur des tailles de Châteauroux fut présenté conçut de cet homme aimable l'idée la plus favorable, lui trouva de l'esprit, du jugement, de la capacité. Il fit prendre secrètement des informations qui furent toutes à l'avantage de celui-ci, et n'hésita pas dès lors à lui offrir la main de la seconde fille de Fontaine, avec les deux charges de receveur général des finances des Trois-Évêchés. Mademoiselle de Fontaine avait seize ans, une figure ravissante, et tout ce qu'il faut pour faire perdre la tête à un honnête homme; Dupin accepta sans se faire prier[1] il troqua la recette des tailles de Châteauroux contre la double recette que sa fiancée lui apportait en dot, et quatre ans plus tard, au renouvellement du bail de 1726, Bernard obtenait de Lepelletier Des Forts pour le premier de ses *gendres* une des dix places de fermier général.

1. Il était veuf, et avait un fils, qui fut Dupin de Francueil.

Dupin eut la main plus heureuse que ses beaux-frères; sa femme est la seule à qui, selon l'expression de Rousseau, l'on n'ait point eu à reprocher d'écarts dans sa conduite. « Elle fut, ajoute-t-il, le prix de l'hospitalité de Dupin, à qui sa mère la donna avec une place de fermier-général et une fortune immense, en reconnaissance du bon accueil qu'il lui avait fait dans sa province[1]. Elle était encore, quand je la vis pour la première fois, une des plus belles femmes de Paris. Elle me reçut à sa toilette, elle avait les bras nus, les cheveux épars, son peignoir mal arrangé. Cet abord m'était très-nouveau; ma pauvre tête n'y tint pas; je me trouble, je m'égare; et bref, me voilà épris de madame Dupin[2]. » Ainsi, tels étaient, au dix-huitième siècle, à l'égard des hommes, l'attitude, le peu de réserve des plus honnêtes femmes, de celles sur lesquelles la chronique pensait

1. Ainsi, d'après Rousseau, c'eût été à madame de Fontaine même que l'hospitalité aurait été offerte. En tout état de cause, M. Honoré Bonhomme, dans son intéressante notice sur madame Dupin (*Revue britannique*, mai 1872. XIIe année, p. 119), commet une méprise en taxant d'erreur Mouffle d'Angerville. Madame de Barbançois, qui était bien l'aînée de ses sœurs, n'est pas à confondre avec madame Dupin, comme il le suppose. Nous la rencontrons, elle et son mari, François de Barbançois seigneur de Celon, Voutres et autres lieux, dans les divers états civils relatifs à la famille de Fontaine, et particulièrement, dans l'acte de baptême de leur fils François-Armand, né le 17 septembre 1723, où celle-ci est désignée : « Dame Jeanne-Thérèse-Guillaume de Fontaine, son épouse. » Elle mourra, il est vrai, de bonne heure, peut-être en couche; du moins elle n'existait plus à l'époque des cérémonies du baptême, qui eurent lieu deux ans plus tard. *Vie privée de Louis XV* (Londres, 1795), t. 1, p. 321, 322. — *Registre des mariages de la paroisse Saint-Roch* de l'année 1722, p. 11 du premier jour de décembre. — *Registre pour les baptêmes, mariages, etc., de la paroisse de Notre-Dame de Grâce de Passy*. Années 1722-1727, p. 67. 26e de juillet 1725.

2. J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes* (Dupont, 1824), t. XV, p. 26, *Confessions*, Part. II, liv. VII (1712).

avoir le moins à mordre! Y a-t-il tant à s'étonner que l'étranger, même le plus spirituel, le plus observateur, le plus fin, ne se méprenne à ces airs de courtisanes et en tire des conséquences impitoyables? Lord Chesterfield écrivait à son fils à la date du 23 mai 1751 : « ... Je vous conseille plutôt de débuter par madame ***, qui a encore de la beauté plus qu'il n'en faut pour un jeune drôle comme vous; elle a aussi du monde, de l'esprit, de la délicatesse. Son âge ne lui laisse pas absolument le choix de ses amans, et je vous réponds qu'elle ne rejetteroit pas les offres de vos très-humbles services... si la place n'est pas déjà prise, soyez sûr qu'à la longue elle est prenable[1]. » Admettons cela; le pauvre Stanhope n'était pas un conquérant de ruelle, et Chesterfield s'abusait fort en estimant qu'il n'avait pour vaincre qu'à se montrer. Quoique sur le retour (il ne s'en fallait que de trois jours que madame Dupin eût ses quarante-cinq ans, bien sonnés,) l'aimable femme valait mieux que cet épais et gauche adolescent, et elle eût pu faire dans son monde un meilleur choix, si le cœur lui en eût dit.

La seconde sœur, Marie-Louise de Fontaine avait épousé comme madame Dupin, (16 octobre 1724), un homme dans les affaires, un M. Paneau, qui trouvant avec raison son nom malheureux et prêtant à l'équivoque, l'échangera contre celui de d'Arty que sa femme ne laissera pas de rendre célèbre, autant qu'il sera en elle[2]. Rousseau nous dit qu'elle fut la maîtresse et, bien

1. Lord Chesterfield, *Lettres à son fils Stanhope* (Amsterdam, 1777), t. III, p. 215, 216 ; Londres, ce 23 mai 1751.

2. Le nom de d'Arty ne figure pas, en effet, dans l'acte de mariage; le mari y est appelé Antoine-Alexis Paneau, directeur général des aydes et entrées de Paris, âgé de vingt-huit ans. La fiancée, née le 25 août 1710, avait quatorze ans. *Registre des bap-*

plus, l'amie et l'unique et sincère amie du prince de Conti, « femme adorable autant par la douceur, par la bonté de son charmant caractère que par l'agrément de son esprit et par l'inaltérable gaieté de son humeur. » Nous le voulons bien. Une liaison aussi constante et aussi longue parle assez d'elle-même, et fait suffisamment l'éloge de tous les deux. Mais quel est le ciel, si bleu, si pur qu'il soit, qu'il n'ait ses nuages? On nous parle de la gaieté, de la douceur, de la riante humeur de la dame; elle avait pourtant des griffes tout comme une autre, et savait en user, au besoin. Nous lisons dans les notes du marquis d'Argenson.

9 juin 1748. — « Voici M. le prince de Conti entièrement brouillé avec la dame Darty, qu'il avoit depuis sa première jeunesse; ils se battirent il y a quelque temps à coups de poing, enfin la brouillerie est définitive; elle a quitté la maison de l'orangerie de l'Ile-Adam, et sur-le champ toute la famille l'y est venue voir, comme madame sa mère, sa sœur, etc. On conjecture que Mme la princesse de Conti, par ses adresses infinies, va porter le roi à donner à ce prince une de Mesdames, après qu'on en a refusé une à M. le duc de Chartres. »

4 juillet. — « M. le prince de Conti s'est raccommodé et brouillé, puis raccommodé avec sa maîtresse, la dame Darty. Ils se querellèrent à table, à l'Ile-Adam, devant bien du monde. Le prince donna un coup à la dame; elle le prit à la joue, il saigna; quand il vit son sang, il devint furieux comme le lion. Chacun se retira, il ne resta qu'un coureur à qui le prince ordonna de jeter la dame par les fenêtres; ce valet la traîna par les cheveux, on l'enferma dans sa chambre, on l'y a fait jeûner pendant huit jours au pain et à l'eau, elle s'est

têmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame de Grâce, de Passy, années 1722-1727, p. 49.

sauvée par une fenêtre... depuis cela, elle s'est raccommodée avec le prince[1]. »

Remarquez que ce prince qui se bat avec des femmes est le même qui, quatre années auparavant, en 1744, se battait si bien contre les troupes du roi de Sardaigne, qu'il dut culbuter, pied à pied, au milieu de roches abruptes et de défilés inextricables, au grand émerveillement des montagnards qui s'écriaient : « il n'y a que des diables ou des Français qui soient montés là ! » le vainqueur de Coni, en un mot, un héros, un chevalier des anciens jours, dont la cour, installée au prieuré du Temple et présidée par l'aimable et charmante comtesse de Boufflers, sera l'un des centres les plus élégants de la haute société du temps ; un patriote, le défenseur de nos lois et de nos droits, l'appui des parlements contre les ministres, ce qui le fera appeler par Louis XV : « Mon cousin l'avocat ; » enfin, l'ami de Jean-Jacques, un philosophe, un libre penseur, qui aura la précaution d'essayer son cercueil, sa dernière redingote, comme disait Voisenon, et, le moment venu, esquivera les sacrements : « M. le prince de Conti mourut avant-hier après dîner, écrira madame du Deffand à Walpole : il avoit reçu la visite de l'archevêque et des exhortations de M. de La Borde : *c'est tout ce qu'il a reçu*[2]. » Comment allier une naissance auguste, une urbanité incontestable, des sentiments de prince à des scènes de la nature de celles que rapporte d'Argenson ? Et pourtant, il n'est pas plus possible d'admettre que le marquis les ait forgées que

1. Marquis d'Argenson, *Mémoires* (édit. Rathery), t. V, p. 226, 231.

2. *Correspondance complète de la marquise du Deffand* (Plon, 1865), t. II, p. 566. Lettres de la marquise à Walpole ; Paris, dimanche, 4 août 1776. Né en 1717, Louis-François de Bourbon, prince de Conti, mourut le 2 août, à l'âge de cinquante-neuf ans.

d'objecter qu'il a pu avancer, sans grandes preuves, un commérage auquel lui-même n'a dû accorder créance qu'à bon escient. D'Argenson était alors ministre, et il était en situation de s'assurer de la réalité d'une aventure sur laquelle il revenait, un mois après, et qu'il confirmait avec des détails plus étranges encore. Mais pourquoi s'étonner de si peu ; et n'est-il pas plus extraordinaire que les rapports de bonne amitié aient survécu à l'abandon, que la maîtresse expulsée soit demeurée au mieux avec celle qui lui a été substituée ? Milady Hertford mandait, de Paris, au même Walpole, le 18 décemdre 1764, seize ans après : « Madame de Boufflers vit dans la retraite, parce que son mari vient de mourir, mais le bruit de Paris est qu'elle deviendra bientôt princesse de Conti. Elle est avec le prince chez madame d'Arthy, qui a été sa première maîtresse. Dans tout autre pays que celui-ci, cette circonstance empêcherait ces dames de vivre ensemble, mais ici cela ne fait pas la moindre difficulté et madame d'Arthy, dit-on, a la plus vive amitié pour madame de Boufflers [1]. »

Restait la plus jeune, Françoise-Thérèse, qui n'avait pas loin de dix-sept ans, bien que l'acte de mariage ne lui en donne que seize. Mais c'était autant de gagné pour l'avenir. L'état civil avait alors de ces complaisances et de ces galanteries envers les dames, et il est tel acte de décès qui va jusqu'à retrancher trois ou quatre ans de leur existence. Ainsi, s'il fallait en croire les registres officiels, la charmante madame de La Sablière, l'amie de Bernier et de La Fontaine, quand elle expira, en 1693, n'eût été âgée que *d'environ* cinquante ans ; et force était bien de s'en tenir à cet approximatif,

1. *Lettres d'Horace Walpole*, traduites par le comte de Baillon (Didier, 1872), p. XXXV.

car son acte de naissance avait échappé à toutes les recherches, même à celles des auteurs de *la France protestante*. Nous avons été assez heureux pour mettre la main sur cette pièce de conviction qui ne restitue pas moins de trois années à l'aimable femme[1]. Samuel Bernard ne crut pas devoir marier sa dernière fille autrement que les aînées; Nicolas Vallet, seigneur de La Touche « et autres lieux » était un homme de trente et un an, fils d'un entrepreneur général de la marine et des gabelles de France, lui-même intéressé dans la fourniture de ces deux départements[2]. C'était déjà un pied à l'étrier, ce n'était pas encore la fortune. Du reste, l'influence de Bernard était la fortune à elle seule, et ses gendres *du côté gauche* l'avaient bien entendu ainsi. Ce ne fut pas, c'est à croire, son unique apport, et nul doute qu'il n'eût pour une bonne part, contribué à la dot de la jeune fille, malgré les énormes saignées qu'il était à la veille de pratiquer sur sa bourse pour trouver d'illustres maris aux deux filles de son fils aîné le président de Rieux. L'une devait épouser le président de Lamoignon, l'autre le marquis de Mirepoix, de la maison de Lévis de Ventadour, et de tels gendres valent leur pesant d'or.

Nous allions oublier la propre fille de Bernard du second lit, qui, bientôt après devenait la femme d'un autre président à Mortier, M. Molé[3]; car il s'était remarié. Marie Clergeau était morte de la petite vérole, comme sa fille, la comtesse de Sagonne, dès 1716, et le

1. *Les Cours galantes* (Dentu, 1865), t. I, p. 204, 205.
2. *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Passy*, année 1729, p. 8; le 12 mai.
3. Barbier, *Journal* (Charpentier), t. II, p. 418, août 1733. — — Marais, *Journal et mémoires* (Didot), t. IV, p. 315, 316. A Paris, ce 16 août 1733.

laissait libre de convoler, à l'âge de soixante-dix ans, à de nouvelles noces, après un veuvage de quatre années. Son choix s'était arrêté sur mademoiselle de Saint-Chamans, sœur de la première femme de son second fils, le comte de Coubert, dont il avait eu cette jolie poupée que l'on écrasait, à quatorze ans, du titre, des honneurs, et de la gravité de présidente. Pour se faire une idée de ce que pouvaient coûter ces illustres alliances, il suffira de dire que la dot de celle des demoiselles de Rieux qui épousa M. de Lamoignon était de huit cent milles livres comptant, deux cent mille livres assurées, un présent de quarante mille écus pour le gendre, sans détriment de dix mille écus pour le linge, et de beaux diamants, cadeau de la mère.

Mais Bernard est inépuisable, ses fils s'étaient endettés de cinq à six millions, il comble le déficit; la dépense seule de sa table s'élevait annuellement à cent cinquante mille livres. L'ostentation du financier l'empêche de lésiner, si parfois l'envie pouvait lui en prendre. On sait tout ce que, en flattant sa vanité de parvenu, des ministres adroits lui tirèrent d'argent, et ce que coûtèrent à sa bourse ces simples mots « bien sentis » du grand roi : « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets[1]. » Desmarets, c'était la caisse. Mais Bernard s'était trouvé trop payé, il s'exécuta en beau joueur, et cette saignée ne le dégrisa point. Sous le règne suivant, le duc de Noailles lui demandait d'avancer à l'État douze ou quinze millions. « Ma foi, M. le duc, lui répondit-il, quand on a besoin d'une somme aussi forte, cela vaut bien la peine de la demander soi-même aux gens : que le roi m'en parle et nous verrons. » Louis XV n'était

1. Saint-Simon, *Mémoires* (Chéruel), t. VI, p. 240 (1708).

pas plus grand seigneur que Louis XIV, et pouvait bien passer par les mêmes fourches caudines. On se le tint pour dit, et rendez-vous fut donné au financier à Choisy. Bernard se trouva en face du roi qui vint à sa rencontre. « Vous voyez, M. Bernard, que je vais à la chasse. La promenade convient mieux à votre âge; aussi vous laisserai-je dans les mains du duc de Noailles, il vous mènera voir ici tout ce que vous voudrez, vous promènera dans les jardins, vous donnera à dîner ensuite, et vous parlera de l'argent dont j'ai besoin et que je vous demande. » Et Bernard, après ces exhibitions, ces promenades, ce dîner, ces politesses, de s'écrier : « Ma foi, vous pouvez l'assurer qu'avec ces façons là, on gagne le cœur des gens, et que Sa Majesté peut disposer de ma fortune. »

Nous trouvons cela, avec de bien autres détails, dans un curieux récit de madame de Tallard, où quoiqu'elle en dise, Bernard nous est montré en charge, exagéré et grossi. Elle l'a mis à une table de jeu, où il ne se lasse point de perdre, en homme pour lequel les louis n'importent pas plus que des noyaux de pêche, émerveillant tout ce monde qui n'en avait jamais tant vu. On veut qu'il quitte la place, il s'y refuse, retire de sa poche sa main pleine de rouleaux, les pose sur la table, et plonge son autre main dans la gorge de madame de Flamarens, en lui disant : « Ma belle, qu'en pensez-vous? va tout[1] ! » Il y aurait eu là de quoi faire tomber en syncope une femme moins formaliste. Le président Hénault, dans un dialogue entre elle et Ninon de Lenclos aux Champs-Élysées, nous la peint « comme le modèle de la rigidité dans les mœurs, l'exemple

1. F. Barrière, *Tableaux de genre et d'histoire* (Paris, Ponthuis, 1828), p. 92, 93.

de la vertu la plus austère, la seule peut-être que la malignité du siècle eût épargnée[1]. » Mais son effroi, sa stupéfaction ne durent être qu'un excitant de plus au rire fou qui partit dans toute la chambre. Il n'y avait pas à se fâcher sur cette gaieté d'un homme comme Bernard. On le trouva charmant, plein d'esprit; il voulait bien se laisser plumer, on le pluma, et tout le monde fut enchanté de sa soirée. Madame de Tallard nous fait de Samuel une sorte de Hottentot ne soupçonnant pas même ce qu'était la bonne compagnie; il en recevait pourtant chez lui, et de la meilleure, à commencer par le cardinal de Rohan, le prince de Rohan son frère, le duc d'Aumont, le maréchal de Villeroy, et le comte de Verdun, dont le fils avait précisément épousé la fille aînée du maréchal de Tallard, le beau-père de notre railleuse. C'est d'ailleurs un vrai chef-d'œuvre vif, animé, mouvementé, avec des traits qu'on n'invente pas, que cette *Conversation de madame la duchesse de Tallard* et qu'il faut lire. En somme, et quelle que soit l'arrière-pensée qu'on lui suppose, Bernard est généreux, et généreux avec des manières qui relèvent singulièrement le bienfait.

« On a débité ici une générosité de M. Samuel Bernard qui lui fait honneur, par la politesse dont il l'a accompagnée. M. le comte de Charollois étant allé lui-même chez Bernard pour lui demander deux cent mille livres, qui lui étoient nécessaires pour certains arrangemens, celui-ci convia le prince à dîner, et le remit à la fin du repas pour ce qu'il exigeoit de lui. Le repas fini, Son Altesse Royale remit Bernard sur le sujet de sa visite; il dit au prince que c'étoit une affaire terminée, et lui présenta en même temps un reçu de cette

1. Président Hénault, *Mémoires* (Dentu, 1855). p. 90.

somme signé de son trésorier. On doit convenir que cette façon de faire plaisir ajoute au plaisir même[1]. »

Mais M. de Charolois était un prince du sang. Voici un autre trait de générosité raconté par Berger dans une de ses lettres à M. Durey de Noinville, qui aidera à compléter le portrait :

« Pendant que ie suis à l'article des enterremens ie puis vous parler de la convalescencé ou plutôt de l'entière guérison de Mr Bernard. L'honoraire qu'il a donné à Mr Dumoulin, son médecin, est une époque brillante pour la médecine et qui aura de la peine à être crue de la postérité, rien n'est cependant plus vray qu'il luy a envoyé dix mille écus en or. Je tiens le fait de Mde Fontaine qui ne l'a pas quitté dans la maladie, et qui luy a donné les preuves les moins équivoque de la plus sincère amitié, et d'un désintéressement dont il n'ose parler tant il est incroyable. Mais pour en revenir au présent de Bernard à son médecin, le même iour qu'il eut fait cette opération, il dit à Mde Fontaine qu'il venoit de faire une sotise qui avoit bien ettonné trois personnes, luy qui l'avoit faite, Dumoulin qui en avoit reçeu les fruits, et Loly qui les luy avoit portées, Loly est son caissier et son homme de confiance. Mde Fontaine ayant dit à Mr Bernard que le présent étoit fort, mais qu'il étoit digne de luy, ie ne l'ay pas payé comme mon médecin, mais comme mon amy, luy a répondu Mr Bernard. Il y a un mélange de haut et de bas dans cet homme-là qui est incompréhensible, il a gâté cet acte de générosité par une crasserie qu'il a faite à un médecin de second ordre qui l'avoit veillé touttes les nuits et à qui il n'a donné que vingt-cinq louis d'or, il

1. *Revue rétrospective* (1836), IIe série. t. VII, p. 112, 113. Journal de la Cour et Paris en 1732, 1733; 3 octobre 1733.

faut qu'il y aye toujours quelque chose dans les plus grands hommes qui les raproche du commun de l'humanité[1]. »

Venant de tout autre que Bernard, vingt-cinq louis à cette époque, étaient de convenables honoraires; mais il faut avouer que la rémunération paraît chétive, rapprochée de ces dix mille écus donnés à Dumoulin, ou même des cent louis qu'il mettait dans la jolie main de mademoiselle Sallé pour une simple gargouillade de la danseuse, à la noce du président Molé[2].

Mademoiselle de Fontaine fut peu ou point consultée, s'il faut en croire une *Apologie de madame de La Touche, écrite par elle-même*[3], que l'on fit circuler dans Paris, lors de sa fuite en Angleterre, à laquelle, cela va de soi, elle ne mit la main d'aucune sorte. Elle se fut avisée de raconter les événements de sa galante existence qu'elle l'eût fait, à coup sûr, en de tout autres termes. Le libelle, au lieu d'atténuer, a dû procéder en sens inverse; mais ce ne sera que de la malignité sur un fond de vérité : tout ce qu'il avance, nous le trouvons confirmé ailleurs. L'auteur anonyme était des mieux renseigné; peut-être était-ce un ami de la maison. La jeune fille ne jugeait pas son prétendu digne d'elle, elle ne céda qu'à la volonté formelle de ses parents. « Le chagrin de me voir forcée de l'épouser malgré moi, lui fait-on dire, me fit faire des réflexions, certains sentimens secrets me firent soupçonner qu'un sang noble couloit dans mes veines, ce que j'avois

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits F. R., 13,694. *Nouvelles à la main* de 1733 à 1739, f. 179, 180.

2. *Revue rétrospective* (1836). 11e série, t. VII, p. 105. Journal de la Cour et Paris, en 1732, 1733; 3 octobre 1733.

3. Charavay aîné, *Catalogue des autographes précieux provenant du cabinet de M. Yemeniz*, n° 641. Apologie de madame de La Touche par elle-même. Pièce mss, du XVIIIe siècle, 4, p. in-fol.

entendu dire de ma grand'mère, les tendres et respectueux hommages qui lui avoient été rendus par les plus grands du royaume, enfin tout ce que j'avois vu dès ma plus tendre jeunesse se passer chez ma mère, me confirmèrent dans mon sentiment, et je conçus pour M. de La Touche, une aversion des plus violentes. »

C'est du duc d'Aumont qu'il est question. Ses relation avec la femme de Dancourt avaient été, de leur temps, le secret de la comédie, et madame de Fontaine passait pour être le fruit des amours de l'actrice avec un duc et pair[1]. Quant à ce qui suit, l'allusion n'est guère plus voilée, et il résulte de ces prémisses que l'on a dans les veines du triple sang de grand seigneur, de comédienne et de fermier-général. M. de La Touche avait fait une affaire, et, s'il s'apercevait du peu de penchant de sa femme, il semblait s'en soucier médiocrement, c'était bien plutôt Bernard que sa fille qu'il avait épousé, et cette indifférence méprisante ne laissa pas d'indigner et de mortifier, quelque éloignement que l'on se sentît à son égard. Plus d'un rival lui avait disputé le cœur de mademoiselle de Fontaine; il avait triomphé d'eux sans les écarter du salon de sa belle-mère, où il les retrouva après la noce, tous des mieux disposés à prendre leur revanche. Pour madame de La Touche, les scrupules ne la retinrent pas longtemps, et elle n'hésita un instant que par l'embarras du choix.

« Un jeune duc (le duc d'Alincourt) obtint la préférence, il étoit doux, complaisant, et d'une figure aima-

1. Il a la place d'honneur, dans l'acte de baptême de madame Dupin. « Le parein très haut et très puissant seigneur monseigneur Louis d'Aumont de Roche, baron, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roy, et gouverneur des ville et château de Boulogne et pays boulonois, dem^t rue de Joüy, Par. St-Gervais.

ble, et les preuves réelles qu'il me donna de son amour me persuadèrent de sa sincérité. Notre intelligence a duré quelques années, et elle dureroit encor sans la mort qui me l'a enlevé ; je l'ayoue, sa mort me causa une vive douleur et pendant longtems je ne trouvai d'autre soulagement que de tenir entre mes bras le fruit de notre parfaite union[1]. Mr de La Touche n'a pas ignoré l'attachement de ce jeune seigneur pour moy et ma reconnoissance de ses soins, cependant il n'y a pas trouvé à redire, au contraire il fut touché de sa mort. Si on me demande la raison de cette tranquillité, je répondray que la fortune de M. de La Touche n'étoit encor que médiocre... »

Ce duc d'Alincourt, l'objet des premières amours de madame de La Touche, était François-Camille de Neufville, le second fils du duc de Villeroy, personnage plus brillant que fort honorable, et dont la galanterie effrénée et les intrigues tiennent leur place dans l'histoire de son temps. La marquise de Nesle et madame de Polignac se l'étaient disputé, au Pré-aux-Clercs, non pas à l'épée, mais le couteau à la main, et s'étaient labouré le sein et le visage pour l'amour de lui[2]. Il avait été l'amant de madame d'Averne qui le quitta, non sans le regretter, pour recueillir la succession de madame de Parabère auprès du Régent, dont la première générosité

1. Madame de La Touche mit, en effet, au monde un fils, dont il sera question plus tard, le 27 septembre 1731. *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Passy*, année 1731, p. 13.

2. Buvat, *Journal de la Régence* (Paris, Plon, 1865), t, I. p. 360; mars 1719. Soulavie raconte le même fait, met un pistolet, ce qui est plus noble qu'un couteau, aux mains des deux femmes, et fait le duc de Richelieu le héros de l'aventure. *Mémoires du duc de Richelieu* (Paris, 1792), t. II, p. 208-211. Disons, toutefois, que Buvat écrivait ses notes sur le moment et que cette circonstance plaide en faveur de son récit.

fut un envoi de cent mille francs « pour avoir un habit d'été [1]. » Notez que le marquis (il ne fut duc que plus tard) était marié, et que, si ces arrangements ne furent pas de son goût, ils réjouirent singulièrement toute la famille. « Le Maréchal de Villeroy en a fait ses complimens au prince, et a dit que cela alloit renvoyer le marquis d'Alincourt (son petit-fils) à sa femme, mademoiselle de Boufflers, qu'il a épousée depuis peu, et racommoder un ménage en en brouillant un autre. Voilà comme la Cour se joue de la débauche[2]. » Il y a débauche et débauche, et quel nom donner à celle qui faisait, à la requête même du maréchal, exiler en août 1722 M. d'Alincourt, à Joigny, où sa femme consentit à l'aller trouver ? Quoiqu'il en soit, le marquis était séduisant, il était à la mode, et nous le retrouvons, à la fin de 1724, auprès de madame de Prie, allant sur les brisées de M. le duc, qui ne l'ignora pas, entra en fureur et finit par pardonner [3]. Comment ne pas devenir folle d'un tel homme ? Comment repousser les vœux d'un victorieux qui avait successivement attaché à son char madame d'Averne et la marquise de Prie ? Madame de La Touche nous dit que leurs amours ne finirent qu'avec la vie de M. d'Alincourt ; ils se prolongèrent donc jusqu'en décembre 1732. Ce malheur la plongea dans un profond desespoir. Mais elle était bien jeune pour se résigner à l'emploi d'Artémise, et dut prendre son parti sur une perte irréparable.

« Ma douleur pour la perte de mon amant enfin se dissipa, et les soins assidus d'un duc renommé par sa

1. Barbier, *Journal de la Régence* (Charpentier), t. I, p. 133; uin 1721.

2. Marais, *Journal et mémoires* (Didot), t. II, p. 160; 10 juin 1721.

3. *Ibid.*, t. III, p. 141; 10 janvier 1725.

beauté me rendirent sensible. Cependant le plaisir de cette seconde conquête n'égala pas celuy de la première... J'ay pourtant conservé assez longtems ce jeune seigneur dans mes fers. Enfin la guerre fut déclarée et mon duc abandonna l'amour pour aller cueillir des lauriers en Italie. Notre séparation ne fit point verser de pleurs, la gloire en luy étouffoit les sentimens de tendresse et en moy la vanité était satisfaite... »

Il s'agit ici de Charles-René-Armand de La Tremoille, duc de Thouars, qui, aussi brillant, aussi bien doué à tous égards que M. d'Alincourt, n'était malheureusement ni moins libertin, ni moins débauché que lui. Premier gentilhomme de la chambre du roi, à seize ans, il se faisait exiler pour une de ces frasques qui ne se racontent pas sans périphrases et que l'on tourna en drôlerie[1]. Voltaire, qui sait tout dire, ne fait aucune difficulté d'entrer dans les plus grands détails à ce sujet, dans une lettre à l'adresse de la présidente de Bernières avec laquelle il était en posture de ne pas se gêner[2]. M. de La Tremoille était, après tout, un garçon de beaucoup d'esprit, dont on cite une répartie très fine relative à son attitude passive durant le ministère du vieux Fleury[3]. Pour le punir, on décida de le marier; et il épousait en effet, un mois après, sa cousine, mademoiselle de Bouillon (Marie-Thérèse de La Tour d'Auvergne) la fille et la petite-fille de terribles princesses (juillet 1724).

Comme il faut bien donner un certain temps à des larmes sincères, cette liaison de madame de La Touche

1. Barbier, *Journal* (Charpentier), t. 1, p. 361; juin 1724. — Marais, *Journal et mémoires* (Didot), t. III, p. 114.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LI, p. 109, 110; Forges, juillet 1724.

3. Barbier, *Journal* (Charpentier), t. II, p. 225; décembre 1731.

avec ce dernier ne dut pas se nouer avant la seconde moitié de 1733, sinon plus tard ; et, à ce compte, elle n'alla pas au delà d'une année, car les officiers désignés pour la campagne d'Italie partirent vers le commencement de septembre 1734. On nous montre le jeune duc dévoré de l'amour de la gloire et ne songeant qu'à entasser lauriers sur lauriers; une tout autre réputation lui est faite à l'armée, et il courut sur son intrépidité des bruits tels qu'on crut devoir le rappeler et l'envoyer prendre les eaux de Vals, dans le Vivarais[1]. Il revint pourtant à Fontainebleau, quelque temps après, où, malgré tout son esprit et son aplomb, son attitude dut être pénible et embarrassée. Cette guerre d'Italie, qui enlevait un amant à madame de La Touche, par contre, la débarrassait d'un mari. M. de La Touche, qui n'était pas un Alcide, n'avait, en s'éloignant, d'autre visée que de pêcher dans cette eau trouble des gens d'affaires, fournisseurs et vivriers des armées d'alors. « Sans mary, sans amant, je restay chez ma mère, résolue de ne plus m'engager. Mais hélas ! Ma résolution fut de peu de durée, et je reconnus que l'amour avoit sur moy un empire absolu et que malgré moy il falloit obéir. » M. de La Trémoille, en prenant congé de sa maîtresse, lui avait dit un adieu éternel ; des chaînes aussi légères ne se renouent point, et pas plus l'un que l'autre ne songea à souffler sur ce feu bien éteint. Nous sommes arrivés au grand roman de cette tête éventée, et lord Kingston n'est pas loin, s'il n'est déjà bel et bien introduit dans la place. Voici comme on fait raconter à la fille de madame de Fontaine le début de cette intrigue nouvelle.

« M. le duc de Kingston à son retour d'Angleterre se

1. Barbier, *Journal* (Charpentier), t. II, p. 514, 515; septembre et octobre 1731.

fit présenter chez ma mère où il fut reçu avec toute la politesse due à une personne de son nom et qui étoit étranger ; son assiduité à y revenir, et ses attentions marquées pour moy, me firent aisément apercevoir que je ne lui étois pas indifférente. Je l'avoue, je ressentis quelque émotion ; enfin ses sollicitations redoublèrent et je ne pus résister à ses manières douces et polies, et surtout à son aimable figure, je soupiray et bien tost nous fûmes d'intelligence unis ensemble par une passion vive et réciproque... »

Cette intrigue n'était pas de nature à être tenue longtemps cachée. Madame de La Touche dissimulait peu ; le jeune lord provoquait trop l'attention, de son côté, par son luxe et sa dépense pour que sa conduite ne fût pas épiée. Qu'allait-il faire chez la veuve de Fontaine et qui l'y appelait ? La réponse était aisée, la méprise impossible. Si le vieux Bernard ne quittait pas davantage la maison de Passy, si l'amour l'y attirait encore, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, quant au reste, les deux galants ne se ressemblaient guère, comme ces trois couplets se chargent de nous l'apprendre.

L'amour sous son étendard
Tient milord-duc et Bernard,
Voilà la ressemblance.
L'un est jeune et vigoureux,
L'autre est caduc et gouteux,
Voilà la différence.

Tous deux, pour même raison,
Fréquentent même maison,
Voilà la ressemblance.
L'un s'y glisse en tapinois,
Et l'autre en maître des toits,
Voilà la différence.

Tous deux y font du fracas,

Tous deux donnent des ducats,
Voilà la ressemblance.
Milord donne un bien à luy
Et Bernard celuy d'autruy,
Voilà la différence[1].

Les amours de madame de La Touche et de lord Kingston étaient le secret de la comédie, et aussi de l'Opéra, comme on va voir; mais qui y eût trouvé à redire? Chacun en rencontrait tout autant chez soi : la différence seule, pour parler comme le couplet, n'était que dans le plus ou moins de tenue et de mystère. Berger, que nous avons déjà cité, écrivait à son correspondant de Lyon, à la date du 12 février 1735.

« M. le prince de Conty qui a une des plus belles femmes de France est amoureux de madame Darty l'une des filles de Mde Fontaine, et sœur de Mde de La Touche à qui M. le duc d'Halincour a été attaché avec constance jusqu'au dernier moment, et qui se console alternativement de sa perte avec le duc de La Tremoille et milord duc de Quinston. Cette nouvelle inclination du prince de Conty donna lieu ces jours passés à un discours assez plaisant et que je tiens du mary même à qui il fut fait. Darty passant sur le théâtre de l'opéra fut arrêté par la petite Carton des cœurs[2], et qui a été lontems entretenue par milord Quinston, à propos, luy dit-elle, Darty, dis un peu à ta femme et à sa sœur que si elles nous veulent enlever nos pratiques comme elles font qu'elles n'ont qu'à venir jouer nos rooles car il n'est

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, *Recueil de chansons historiques*, t. XIX, f. 31.

2. « *Carton*, demoiselle des chœurs, entrée à l'Opéra en 1726, avec appointemens de 500 francs. » *Acteurs et actrices de l'Opéra, dattes de leurs entrées, leurs talents, appointements et gratifications*, rangés par ordre alphabétique. Bibliothèque de l'Hôtel de Ville. Manuscrit de Beffara, f. 556.

pas juste que nous ayons la peine et elles le proffit. Un autre mary que Darty auroit été scandalisé d'un pareil discours, mais messager fidelle, il alla rendre tout de suitte le discours de la petite Carton à sa femme et au prince de Conty en présence de nombreuse et grande compagnie. Voilà ce qu'on apelle un mary[1]. »

Berger était au courant, mieux que personne, de ce qui se passait dans la maison de Passy qui réunissait tous les gendres; il y était reçu aussi bien que chez lord Kingston, où il avait son couvert mis. Le jeune duc, tout homme de plaisir qu'il fût, recherchait les gens de lettres, les artistes, et les admettait dans sa familiarité. « ... Le pour et le contre continue toujours[2], et son auteur est actuellement à Paris. Vous scavés, monsieur, que c'est dom Prévot dont je vous ay écrit autrefois la vie, iay dîné avec luy chez milord Quinston, c'est un homme extrêmement aimable[3]. » Inutile d'ajouter que ce « dom Prévot » n'est autre que l'abbé Prévost, l'immortel auteur de *Manon Lescaut*.

M. de La Touche était absent, et tant que la guerre d'Italie se perpétua, nos deux tourtereaux purent s'aimer en pleine sécurité. Mais toutes les guerres n'ont pas la durée de la guerre de trente ans; et celle-ci, qui ne se prolongea que trop, fut loin, toutefois, de prendre de telles proportions, à la grande désolation des intéressés.

« ... Cette union a duré deux ans de suite, sans le

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 13,694. *Nouvelles à la main* de 1733 à 1739, f, 29.

2. *Le Pour et contre*, ouvrage périodique, qui parut de 1733 à 1710. 20 volumes in-12; dans le genre des feuilles de Desfontaines et de Fréron, mais ayant pour objet bien moins notre littérature que les sciences et les lettres anglaises.

3. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 13,694. *Nouvelles à la main* de 1733 à 1739, f. 32; ce 16 (ou 18) février 1735.

moindre soupçon d'infidélité de part et d'autre, mais enfin elle fut troublée par le retour de M. de La Touche. La guerre finie, M. de La Touche revint à Paris et il raporta avec lui d'Italie des richesses et de la jalousie; luy qui auparavant étoit doux et tranquille sur le chapitre de mes amours, devint soupçonneux et furieux sur les moindres apparences, et je ne pus voir le duc de Kingston qu'avec beaucoup de circonspection, l'amour n'avoit point de part à la jalousie de M. de La Touche, je luy étois aussi indifférente qu'auparavant, mais les richesses luy avoient inspiré de la vanité, et la vanité de la jalousie. Parfaitement instruit des manières italiennes, il ne me parloit que le pistolet et le poignard à la main, inquiet et soupçonneux, le moindre petit bruit le faisoit sortir de son appartement armé de pied en cap, mais sa poltronnerie le faisoit trembler de peur au premier objet qui se présentoit à luy. Cette humeur jalouse de M. de La Touche me causa beaucoup d'inquiétude. Cependant je me consolay par l'espérance qu'à force d'être raillé de ses extravagances, il reviendroit dans son état ordinaire, mais j'eus d'autres chagrins à essuyer par la suite; l'ambition se joignit à la jalousie pour troubler nos amours. »

On a pu constater l'exactitude des faits (laissons de côté la forme), dans ce petit pamphlet, plus malin que noir, et que nous soupçonnons l'œuvre d'un ami. Il est question de pistolets et de poignards; rien de plus réel que cette jalousie italienne et armée jusqu'aux dents. Et Berger viendra, à cet égard, confirmer le récit de l'auteur de l'*Apologie*.

« Malheureusement, M. de La Touche s'est avisé quoique un peu tard de devenir jaloux, et a troublé par les fureurs et les emportemens le commerce de nos amoureux..... Mr d'Armentières ayant soupé chés

Ma^de^ Fontaine qui comme vous savés est mère de la fugitive, on l'entretint après le souper de la jalousie de M^r^ de La Touche, et M^r^ d'Armentières voulut éprouver si elle étoit aussi réelle qu'on la luy peignoit. Il monta donc par un petit escalier dérobé, pour s'introduire à l'apartement de Mad^e^ de La Touche, mais son mary qui étoit au guet ayant cru que c'étoit le mylord, luy lâcha un coup de pistolet, qui, heureusement pour le curieux, ne porta que dans son chapeau. Le jaloux voyant qu'il avoit manqué son coup, le poursuivit l'épée aux reins jusque hors de la porte de la maison..... Tout le monde blâme fort la jalousie du mary et pense qu'elle ne convient point à un homme qui a épousé une fille de Ma^de^ Fontaine, c'est-à-dire la petite fille de la Dancourt[1]. »

Le jeune lord, subjugué par les enchantements d'une telle vie, n'eût demandé que la continuité de leurs amours. Existait-il une Angleterre? Avait-il, de l'autre côté de la Manche, une famille, un rang, des intérêts auxquels il se devait et qu'il ne pourrait négliger davantage sans forfaiture? Il ne semblait pas s'en douter, et il serait demeuré indéfiniment dans les lacs de la magicienne, si, pour lui comme pour Renaud, un chevalier danois ne fût survenu le disputer à son Armide. Le gendre de Walpole se chargea de rompre le charme et mit en jeu auprès du jeune duc tous les arguments capables de le rappeler au sentiment de lui-même. Cette éloquence ne fut pas en pure perte; le duc parut ébranlé et promit de partir. Mais il fallait obtenir son congé, il fallait persuader une maîtresse que sa tendresse devait rendre défiante.

« Le duc m'annonça son départ, en m'assurant que

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 13694, *Nouvelles à la main* de 1733 à 1739; f. 196, 197; à Paris ce 24 novembre 1736.

dans peu il seroit de retour. Son embarras et quelques larmes échappées malgré lui mesme me firent que trop comprendre que son départ seroit une séparation pour toujours, j'en restay interdite et ma douleur me fit évanouir, mais, rendüe à moy mesme, et les yeux baignés de larmes, je lui dis que séparée de lui, la mort me seroit mille fois préférable à la vie et que je luy demandois en grâce, si son dessein étoit de partir. Enfin ma douleur et mes larmes attendrirent le duc qui pour me rassurer mieux, me jura de m'aimer toute sa vie et de ne se séparer jamais de moy; malgré ces assurances, je fus le reste de la nuit très allarmée et il me fut impossible de prendre aucun repos, tant j'étois accablée de douleur et de chagrin. Le duc à son retour chez luy déclara qu'il avoit changé de dessein touchant son voyage ce qui allarma fort ceux qui désiroient son départ, et comme on étoit sûr que j'étois la cause de ce changement, le lendemain j'eus la visite d'une personne attachée aux intérêts du duc, cette personne me dit que son amitié pour le duc l'obligeoit de venir me représenter le tort que causoit au mylord son plus long séjour en France, ses affaires et son devoir le rappelant en Angleterre, et que si je l'aimois, je devois plus tost le prier de partir que de rester, qu'en préssant son départ, il seroit sûr de son retour, et qu'au contraire, si je le retenois, la cour d'Angleterre trouveroit les moyens de le rappeler et de nous séparer pour toujours, qu'au reste, si son départ me faisoit tant de peine, il m'étoit aisé de le suivre et que l'on se chargeoit de m'en procurer les moyens et d'y faire consentir le duc, enfin cette personne me dit encor d'autres raisons, qui achevoient de vaincre la répugnance que j'avois pour cette démarche et je promis de présser le duc de partir à condition de le suivre. Le soir mylord vint à son ordinaire me rendre

visite, je luy proposai de partir et moy de le suivre, il y consentit dans l'instant et me dit qu'il m'auroit lui mesme proposé la chose s'il avoit osé. Enfin il me jura un amour éternel en reconnoissance du sacrifice que j'allois luy faire... »

Il fut convenu, entre les deux amants, que le duc partirait pour l'Angleterre, et que la jeune femme, neuf jours après, se sauverait en Hollande, d'où elle ferait voile vers la Grande-Bretagne. Tout cela était si extravagant qu'ils purent à leur aise exécuter ce beau projet. Madame de La Touche brûla ses vaisseaux avec cette intrépidité que les femmes savent mettre dans l'accomplissement de leurs folies : elle quittait tout, patrie, famille, état, comme si elle n'eût pas antérieurement expérimenté par elle-même combien l'amour est chose fragile et peu durable. Cette fuite prit les proportions d'un événement.

« Vous savés sans doute, écrivait l'abbé Le Blanc au président Bouhier, le départ du duc de Kingston et l'évasion de Ma^de^ de La Touche, cela fait toujours ici beaucoup de bruit, d'autant plus que le mari fait informer. On a fait beaucoup de couplets sur cette aventure, voici le seul qui mérite de vous être envoïé.

Qu'en tout Paris il soit des Ménélas,
Que plus d'une Hélène charmante
Se livre à l'objet qui l'enchante,
Cela ne me surprend pas;
Mais qu'à Paris on informe, on raisonne,
On fasse le charivari
Pour un vilain petit mari
Quitté pour un amant chéri,
C'est là ce qui m'étonne [1]. »

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits F. R. 21112, correspondance du président Bouhier, t. IV, f. 179; 17 décembre 1736.

N'en déplaise à l'auteur d'*Abensaïd*, le couplet suivant, sur l'air des *Pèlerins de Saint-Jacques*, sans valoir grand'chose, peut marcher de pair avec le précédent :

Quoi ! pour Latouche disparüe
Avec Kingston,
Toute une famille éperdüe
Crie au larron.
D'où peut leur venir sur cela
Tant de surprise ?
C'est une *fontaine* qui va
Se perdre dans la Tamise[1].

Quelle était l'attitude, durant cela, de M. La Touche? Décidé à ne rien ménager, il voulut rendre sa vengeance aussi complète que possible. « Le mary cependant fait des informations, et poursuit son décret. Samuel Bernard est furieux de l'enlèvement de sa fille et dit qu'il mangera la moitié de son bien pour faire couper la tête à milord au moins en effigie puisqu'il n'en peut espérer la réalité, voilà, monsieur, une bonne histoire qui divertit beaucoup ceux qui n'y prennent point intérêt[2]. » Une lettre, vraie ou supposée, adressée par mademoiselle Carton à son ancien amant, vint raviver l'attention de ce public léger, avide de scandale, mais qui ne s'attarde guère sur un même sujet; nous ne cite-

1. Ce fut une pluie de calotines, de pont-neufs et de noëls; entre autres, un *Catalogue de livres qui se vendent au Palais-Royal en* 1737, dans lequel figurait, parmi cet ensemble de livres fictifs : le *Symbole de l'amour conjugal, par madame de Courchamp* (qui avait quitté son mari pour le comte de Charolois), *à madame de La Touche;* ou bien encore, une *Affiche mise à la porte de Mr Bernard, de la place des Victoires,* le ... novembre 1736, avec ce qui suit « *Cent louis à gagner.* Belle chienne perdüe, couleur chastein, avec un dogue d'Angleterre nommé milord. » Bibliothèque nationale. Manuscrits, *Recueil de chansons historiques*, t. XIX, f. 20, 32.

2. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 13694. *Nouvelles à la main* de 1733 à 1739, f. 197; à Paris, ce 24 novembre 1736.

rons que la péroraison de cette épître d'ailleurs médiocrement spirituelle. « Souvenés-vous, milord, que dans un temps plus heureux pour moy ie vous donnay mon portrait enrichy de diamans, ie vous prie de me le renvoyer, c'est assés pour Mad^e Latouche de votre cœur et de sa gloire, sans que j'aye l'affront d'illustrer par mon image le triomphe de ma rivale. I'attends de vous ce retour, milord, est-ce trop pour payer le don d'un cœur tel que le mien et la jouissance des charmes qui ont exercé leur empire sur les trois plus grands monarques du monde...[1]. »

Cependant les informations se poursuivaient avec acharnement. On voulait un décret de prise de corps contre lord Kingston et madame de La Touche; on l'obtint du Parlement dans les premiers jours de janvier, sans être à coup sûr beaucoup plus avancé, car les fugitifs étaient hors de toute atteinte. Il serait peu équitable de juger M. de La Touche sur le portrait qui nous est fait de lui dans l'*Apologie de madame de La Touche*. Toutefois, des renseignements de source moins suspecte ne nous le présentent guère à son avantage. Malgré son imprudence, la pauvre femme intéressa ses amis et sa famille, qui prit parti contre le mari[2], et rien ne fut négligé par eux pour pallier le plus pos-

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. *Nouvelles à la main* de 1733 à 1739, f. 202; à Paris, ce 1er décembre 1736. Chévrier dit quatre, sans les nommer, toutefois. *Le Colporteur*, (Londres, Jean Nourse), p. 98, 99.

2. On lit dans un petit ouvrage satirique, attribué à Meunier de Guerlon, ce passage qui a trait au couple désuni : « Vous avez entendu parler de l'enlèvement d'Albionice? Il y a des circonstances peu connues; elle avoit épousé un petit publicain, de ces gens destinez uniquement à servir d'étiquette aux attraits d'une femme; un jeune étranger prend du goût pour elle, la fait éclipser et l'emmène en vrai corsaire. Un pareil enlèvement dans votre Grèce auroit tout mis en combustion. Son mari seul, l'homme

sible une extravagance d'autant plus impardonnable que la facilité des mœurs rendait de pareils coups de tête plus qu'inutiles. Buffon, de retour à Paris, put s'entremettre en faveur de la jeune femme, et nous trouvons, dans une lettre à l'abbé Le Blanc, un témoignage du zèle qu'il déploya pour rétablir les affaires de la fugitive.

« Les affaires de madame de La Touche, écrit-il, sont en bon train et donnent quelque espérance bien fondée. Nous avons fait une grande information contre le vilain petit homme; il y a déjà plus de vingt témoins d'entendus, dont plusieurs déposent des faits très favorables pour nous, de sorte qu'il y a lieu d'espérer que cette information, une fois bien faite, pourra faire tomber l'autre, ou du moins en diminuer si fort les charges qu'elles ne seront plus assez grosses pour faire prononcer un jugement infamant. Vous pouvez bien penser, mon cher ami, que je fais et ferai de mon mieux. M. d'Arty pourra rendre compte de mon zèle et de mes empressements[1]. »

Le procédé était d'autant plus désintéressé de la part

d'Antioche qui sans doute y avoit le moins d'intérêt, crut devoir pour son honneur faire quelque bruit; mais il est homme d'accommodement, bientôt il voulut entrer en négociation avec sa femme et traiter de ses droits à l'amiable. Sa tendre moitié lui fit offrir une pension sur le revenu de ses charmes, mais après lui avoir tenu quelque tems le bec dans l'eau, la négociation fut rompue et il est resté seul chargé du ridicule de toute cette aventure. » *Les Soupers de Daphné et les Dortoirs de Lacédémone* (Oxford, 1740). Pas de pagination. Sauf l'enlèvement, rien de tout cela qui ne soit de pure invention. Mais nous avons cru devoir citer ce fragment comme mesure de l'opinion du moment et comme un échantillon des noirceurs de ces petits livres clandestins dont l'esprit, le plus souvent, ne rachetait pas l'infamie.

1. *Correspondance inédite de Buffon* (Hachette, 1860), t. I, p. 26. Lettre de Buffon à Le Blanc; à Paris, le 22 février 1738.

de M. d'Arty qu'il se savait dans la même situation que M. de La Touche et plaidait bientôt après en séparation[1].

Cette lettre de Buffon allait trouver l'abbé Le Blanc en Angleterre chez lord Kingston. On a voulu que ce dernier y fût à titre de chapelain. Il raconte lui-même comment ce voyage a été emmanché, et ce n'est qu'à titre d'homme aimable et de garçon d'esprit qu'il avait été appelé et qu'on le retint près de trois ans à Thoresby. « Je n'ai pu me refuser aux instances obligeantes du duc de Kingston qui m'a fait l'honneur de m'écrire plusieurs lettres très pressantes pour me déterminer à venir passer quelque tems en Angleterre avec lui, soit à Londres soit à la campagne, si bien qu'enfin me voici dans cette ville depuis près de quinze jours; et je vous prie de vouloir bien me faire la grâce de m'y donner des nouvelles de votre santé. Mon adresse est *to Mr Le Blanc at his Grace the Duke of Kingston in Arlington street St-James S' London*[2]. » Entre ce jeune débauché et sa maîtresse, il y avait assurément plus place pour l'homme d'esprit que pour l'homme d'église. Mais, tout honnête homme que se dise et que soit l'abbé, ses scrupules sont médiocres. Les circonstances l'avaient amené à vérifier l'exactitude du mot de Tartufe; et celui qui avait été, à une certaine époque, chapelain de M. de Nocé, aurait pu le devenir de lord Kingston, si lord Kingston eût été catholique. Cet abbé est le type de l'abbé-homme de lettres en quête de bénéfices, cherchant for-

1. C'est au moins ce que nous trouvons dans une note relative à une autre plaisanterie du *Catalogue de livres*, déjà cité, et dans lequel on place un « *Traité de la jalousie des maris*, par M. d'Arty à madame de Mortemart. » D'Argenson parlera aussi d'une fâcherie de madame d'Arty avec son mari, mais dix ans plus tard. *Mémoires* (édit. Rathery), t. V, page 232; 4 juillet 1748.

2. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F.R. 24112, *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, f. 485; de Londres, ce 27 février 1737.

tune, frappant aux bonnes portes, faisant agir ses amis, dépensant toute son activité pour sortir de sa poussière et devenir quelque chose. Celui-là a de l'esprit, de la tenue même, il a su se créer des protecteurs considérables qui secondent ses manœuvres ambitieuses. On veut lui obtenir la place de précepteur de l'héritier des Condé; pas une vacance n'a lieu à l'Académie sans qu'il ne se présente, et ne soit refusé. Madame de Pompadour, elle-même, malgré sa puissance, échoue. Que de gens qui ne le valent pas, qui n'ont ni son esprit ni son entregent, lui passeront sur le corps! La naissance n'est pas indispensable pour arriver à de telles positions; mais encore ne faut-il pas être le fils d'un geôlier de prison. Tel fut le rocher qu'il chercha, nouveau Sysiphe, à soulever toute sa vie, et qui, toute sa vie, l'écrasera de son poids.

Il existe une correspondance de Le Blanc, et des plus intéressantes, à laquelle nous avons eu occasion de faire plus d'un emprunt[1]. Dans les ventes d'autographes, on rencontre fréquemment de ses épîtres mécontentes, fielleuses, acérées, où il se venge des puissants en leur lançant ses javelots. Quelle haine doucereuse il porte à Voltaire, qui ne lui a fait pourtant que des politesses! Mais pourquoi y a-t-il des heureux au monde, et pourquoi n'en est-il point? Ce n'est pas que sa vie soit si déshéritée, et qu'il soit tant à plaindre; bien des gens de lettres eussent troqué

1. Nous nous sommes étendu sur ce personnage curieux, dans *les Cours galantes* (Paris, Dentu), t. IV, p. 290 à 295. — *La Jeunesse de Voltaire*, p. 450. — *La Décentralisation littéraire et scientifique* (*Revue des Provinces*), 15 février 1864, t. II, p. 297, 298, Voir encore Chamfort, *Œuvres* (Lecou, 1852), p. 48. — *Opuscules* de M. F... (Amsterdam, 1753), t. I, p. 405. — *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister (Garnier, 1878), t. I, p, 78, 91, 254, 306, 351.

volontiers leur sort contre le sien. Présentement, il mène l'existence la plus large, la plus fortunée dans cette belle résidence du Nottingham. Il n'avait fait que traverser Londres, où son ignorance de la langue l'isolait par trop, et s'était promis de n'y reparaître que lorsqu'il saurait assez d'anglais pour ne pas jouer le rôle d'un sourd et d'un muet. Il est donc à Thoresby, dont il nous a laissé une description des plus enthousiastes.

« Quelque homme que ce soit ne peut pas habiter un plus beau païs que celui-ci, nous dit-il, il n'y a peut-être pas dans toute l'Angleterre une maison de campagne où un homme de lettres puisse se plaire davantage que dans celle-ci. Le grand-père du duc de Kingston aimoit fort les lettres et il a construit ici une bibliothèque très magnifique et qui occupe le plus grand et le plus bel appartement de cette maison. Elle est composée d'un très grand nombre de livres, grecs, latins, anglois et françois bien conditionnés et avec assés de recherche pour le choix des éditions. Il a même fait une dépense que nos seigneurs françois ne feroient pas. C'est d'en faire imprimer le catalogue *Bibliotheca Kingstoniana*, in-folio, avec des vignettes, des culs-de-lampe gravés exprès.

« Cette maison-ci est très belle, et pour vous donner une idée de la dépense qui s'y fait, il y a ici cent domestiques pour le service du duc de Kingston et de sa compagnie.

« Il y a ici quelque chose d'extrêmement curieux, c'est la beauté des eaux naturelles, aussi belles et peut-être même plus que celles de Chantilly.

« C'est aussi quelque chose de très riant que de voir sous nos fenêtres tandis que nous sommes à table des troupeaux de daims paissants ou couchés sur les beaux

tapis de verdure qui environnent cette maison de toute part.

« Enfin je connois peu de séjour aussi agréable que celui-ci[1]. »

L'abbé s'installe de son mieux, selon ses goûts et son humeur, quoique la seule force des choses l'amène à faire de petites concessions aux goûts et à l'humeur des autres. Il entreprend de longues courses dans les environs. « J'aime l'exercice du cheval, écrit-il dans son livre sur l'Angleterre, et je trouve que Platon et Pline ont grande raison de le recommander comme salutaire... Je vis ici avec des gens dont la chasse est le véritable plaisir, et dans une nation où tout le monde l'aime[2]. » Il ne pose pas en Nemrod, tant s'en faut; il avoue même avec une certaine affectation son peu de penchant pour cet exercice violent et sauvage. « Je monte souvent à cheval, mande-t-il au président, mais je vais rarement à la chasse, je ne l'aime pas, je n'aime point à troubler le repos de ces pauvres animaux qui ne font de mal à personne[3]. » On ne saurait être plus tendre. Mais, à la longue, cette horreur du sang versé, cette répulsion sentimentale à l'égard de ces boucheries qui sont restées et resteront longtemps, c'est à craindre, la grande joie des peuples civilisés, s'affaiblissent et s'évanouissent devant l'exemple et la continuité de ces scènes pour lesquelles on se passionne malgré soi. « On chasse beaucoup ici, dit-il dans la suite, et comme *il faut hurler avec les loups*, je fais comme les autres et

1. Bibliothèque nationale. Manuscrit, F. R. 24412, *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, f. 485, 486; de Thoresby, dans la province de Nottingham; ce 30 mars 1737.

2. *Lettres de M. Le Blanc* (Amsterdam, 1751), t. II, p. 158, 159. Lettre XLVI.

3. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 24412, *Correspondance Bouhier*, t. IV, f. 487; de Thoresby, ce 4 mai 1737.

d'abbé poudré que j'étois à Paris[1], je suis devenu à Thoresby un campagnard vêtu de peau depuis les pieds jusqu'à la tête et souvent chassant du matin jusqu'au soir[2]. » Il écrivait à son ami La Chaussée, le mois suivant : « Je chante et je bois, voilà tout ce que je fais. Je ne fais aussi que chasser toute la journée. Je vais voir les courses des environs. L'autre jour, je fus à une plus curieuse : de jeunes villageoises, à l'exemple des filles des Lacédémoniens, se disputoient le prix de la course à pié : malheureusement elles étoient telles qu'il n'y en avoit pas une après laquelle je fusse tenté de courir[3]. » Voilà un bout de l'oreille qui perce et va donner raison au scepticisme de Bouhier qui est loin d'attribuer l'honneur de cette métamorphose aux entraînements cynégétiques de Thoresby. « Je m'imagine, lui dit-il malignement, que si vous y chassez, ce n'est pas toujours la grande bête et que vous n'y êtes pas réduit à la condition du *spectateur françois*[4]. » On devine ce qu'entend l'aimable président; et l'abbé n'était pas homme à tromper, à l'occasion, la flatteuse opinion qu'on avait de ses talents de *chasseur;* il ne fait pas difficulté de confesser ses instincts tendres, tout abbé qu'il est, et il

1. Il ne faut pas croire que l'abbé fût un petit maître, c'était un abbé gros, gras, trapu, avec des traits réguliers mais accentués, et, nous en convenons, avec une perruque soignée. Tel il apparaît, du moins, dans la gravure de Cochin. Il est vrai qu'il était quelque peu plus âgé alors, car on lui donne le titre d'historiographe des bâtiments du roi que lui obtint madame de Pompadour en 1750, pour le dédommager de ses échecs académiques.

2. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F.R. 24412, *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, f. 488; de Thoresby, 14 juin 1737.

3. Alliance des Arts, *Catalogue d'autographes*, du lundi, 4er avril 1844, p. 25, n° 45. A Nivelle de La Chaussée; Thoresby, 1er juillet 1737.

4. *Lettres du président Bouhier à l'abbé Le Blanc*, imprimées par la Société des Bibliophiles français, année 1826. Lettre VIII, p. 27; Dijon, 4 juillet 1737.

en fait l'aveu d'un ton presque dithyrambique. « J'ai toujours été extrêmement dévôt à la déesse que vous célébrés (il était question de la traduction de Bouhier du *Pervigilium*) et il ne tient pas à moi que je ne lui bâtisse ici une chapelle; que faire de la vie sans les Amours? Que faire de son cœur si on n'aime pas[1] ? » Aussi aimera-t-il autant qu'il pourra; et nous trouvons une note de police, qui prouve que deux intrigues à mener de front ne l'inquiétaient guère[2], quoique, ailleurs, il parle de l'amour en chair et en os avec un saint effroi. Il avait adressé des vers à une *Iris*. « Figurez-vous que c'est quelque *Iris* en l'air, se hâte-t-il de dire, car un homme d'église avoir une maîtresse, cela seroit horrible[3] ! »

Mais il se sent assez d'anglais pour faire son profit du commerce des grands seigneurs et de la conversation des hommes de lettres, qu'il ne compte pas moins fréquenter que l'aristocratie de naissance. C'est surtout Pope qu'il brûle d'approcher. Mais Pope n'habite pas Londres; il faut aller le relancer à son charmant cottage de Twickenham. L'abbé estime que le spirituel et élégant auteur de *la Boucle de cheveux* valait bien un pareil déplacement, et il se fait une fête de le surprendre en robe de chambre, dans toute la sincérité et le déshabillé du poète et de l'homme d'esprit. Il devait s'attendre à bien des duretés sur les contemporains et les rivaux, mais cela n'était pas de nature à beaucoup l'effrayer. La médisance était une petite fleur envenimée qu'il cul-

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 24412, *Correspondance de Bouhier*, t. IV, f. 495; de Thoresby, ce 2 septembre 1737.
2. Barbier, *Journal* (Charpentier), t. VIII, p. 307, *Journal de la police sous Louis XV;* juin 1743.
3. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 24412, *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, f. 411; Paris, 5 janvier 1733.

tivait lui-même avec assez d'avantage et de succès. Mais il rencontra visage de bois : Pope n'était point chez lui.

« Hier (24 juillet), je fis un voyage exprès pour voir Mr Pope; malheureusement il venoit de quitter sa campagne pour aller à cinquante milles voir un de ses amis. Mais je n'ai point quitté sa maison sans voir les lieux riants où il promène ses muses. Despréaux comme vous savés rassembloit les siennes à Auteuil sur le bord de la Seine, M. Pope qui l'a imité en beaucoup de choses, l'a encore imité en ceci. Sa maison est à Twitnam (*sic*), sur le bord de la Tamise, vis-à-vis de la forêt de Richemond et dans une des plus plaisantes situations de l'Angleterre. Là il a construit lui-même un jardin qui, quoique petit, est très agréable. Parmi les embellissemens dont il l'a orné, il y a une pyramide en mémoire de sa mère qu'il a perdüe, il n'y a pas longtems. En voici l'inscription : *Ah! edita, matrum optima, mulierum amantissima, vale!* Il y a aussi une grotte dont on n'approche pas sans avoir l'envie de faire des vers. Elle est sans inscription, si elle étoit à moy, j'y mettrois celle-ci : *Quieti et Musis*. Et en effet elle a l'air d'un petit temple. Ce jardin est très varié et planté d'arbres de toute espèce. Mr Pope a tâché de lui donner ce goût que les Anglois appellent *Romantic* et nous pittoresque. J'ai eu le regret d'y être pressé par le tems, car sans cela je n'en serois pas sorti sans y faire des vers[1]... »

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F.R. 24412, *Correspondance du président Bouhier*, t. IV, f. 493 ; Londres, 25 juillet 1737. Cette grotte, qui fait l'admiration de l'abbé, était de rocailles et de coquilles ; elle était creusée au delà du jardin, sous la grande route au bord même de la Tamise dont les eaux se réflétaient dans des miroirs placés là à cette mirifique intention. Villemain, *Tableau de la littérature au* XVIIIe *siècle* (Paris, Didier, 1852), t. I, p. 111.

Ce n'était que partie remise, il le pensait du moins ; mais il comptait sans les circonstances, sans l'humeur satirique du quinteux poète. Le Blanc nous parle de tout, excepté de milord et de sa maîtresse. Cette réserve qui nous dépite, était commandée par les convenances les plus sommaires ; dans toute sa correspondance avec Bouhier, le nom de madame de La Touche n'est pas même prononcé, et si, une fois seulement, il est question des deux amants, nous le devons à Pope, (à cette *méchante guêpe de Twickenham*, comme l'appelait lady Montague), qui les avait pris à partie dans une de ses satires.

« L'envie que j'avois de voir Mr Pope est un peu diminuée et je vais vous en dire la raison en confidence. Il vient de publier une des satires d'Horace imitées à sa façon et il a maltraité sinon le duc de Kingston du moins la belle dont ce seigneur est amoureux, de façon même que ce qu'il en dit fait tort au duc, et dans les circonstances où je me trouve, la bienséance ne me permet pas de chercher à avoir aucune liaison avec Mr Pope. Je vais néanmoins en de certaines maisons où, selon toutes les apparences je le trouverai, mais assurément je ne le chercherai pas[1]. »

Si ces allusions furent comprises par les contemporains, aucun commentateur n'a pris la peine de donner le mot de l'égnime à la postérité. Nous avons dû chercher nous-même l'endroit relatif aux amours de Kingston, nous pensons l'avoir trouvé dans l'épître VI, à Murray. Tout cela du reste est voilé et pouvait s'adresser à plus d'un grand seigneur du temps, comme on en jugera par la citation de ce passage dont les

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 24412, *Correspondance de Bouhier*, t. IV, f. 502 v°; Londres, 5 mars 1738.

quatre derniers vers seuls sont applicables au jeune duc.

> Or shall we' ev' ry Decency confound,
> Thro' Taverns, Stews, and Bagnios take our round,
> Go dine with Chartres, in each Vice out-do
> K-- l's lewd Cargo, or Ty-- y's Crew,
> From Latian Syrens, *French Circœan Feasts,*
> *Return well travell 'd and transform 'd to Beasts,*
> *Or for a Titled Punck, or foreign Flame,*
> *Renounce our' Country, and degrade our Name* [1] ?

Dans sa correspondance avec Bouhier, Le Blanc donne ses impressions, son sentiment sur les mœurs, les institutions, le caractère, le génie de ces insulaires qui ne savent pas effleurer mais assomment, qui ne *sifflent* pas leurs auteurs dramatiques, mais les *damnent*[2]. Il essaie ses ailes, amasse les matériaux de ses *Lettres*, ouvrage humoristique, plein d'aperçus ingénieux, le plus souvent justes, bien qu'ils aient indigné les Anglais d'alors, et qui, placé entre les *Lettres philosophiques* de Voltaire et les quatre curieux volumes de Grosley, ne soutient pas la comparaison avec trop de désavantage. Il met le temps et les circonstances à profit, il interroge et pérore encore plus; car nous savons, par une épigramme de son compatriote Piron, qu'il est un de ces bavards in-

1. *The Works of Alexandre Pope* (Londres, 1760), vol. IV. p. 135, Imitations of Horace. Book I, ep. VI, to Mr Murray. Mais, quelque peu édifiantes que fussent ces mœurs, le rang primait tout; et cette vie scandaleuse et improductive n'empêchait pas lord Kingston d'être créé chevalier de la Jarretière, en 1712, avec les ducs de Marlborough, de Saint-Albans et de Portland. Baron de Bielfeld, *Lettres familières* (La Haye, 1763), t. I, p. 372. Lettre XXXIX, à M. le baron de Pollnitz; Londres, le 6 mai.

2. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 24112, *Correspondance de Bouhier*, t. IV, f. 501 v°; Londres, 5 mars 1738.

tarissables qu'il faut écouter, quoiqu'on fasse[1]. Le président n'est, toutefois, pas le seul avec lequel il échange ses idées; Buffon, son camarade de collège, son infatigable protecteur, avait autant et plus de droits même que Bouhier à son souvenir. Si les épîtres de l'abbé au seigneur de Montbard ne nous sont pas parvenues, nous avons deux ou trois lettres de ce dernier qui, sans être autrement importantes, ont pour nous le mérite d'ajouter quelques légers détails à l'histoire des habitants de Thoresby. L'abbé, c'est à croire, entrait avec cet ami commun dans des confidences auxquelles le président n'avait aucun titre, et, à ce point de vue seul, nous avons fait une perte. Par la réponse même de Buffon, nous savons que le bon Hickman était toujours près de son élève. « Que vous m'avez fait de plaisir de m'apprendre que notre cher Hickman se ménage sur la pipe ! continuez vos efforts et tâchez de l'éteindre absolument; sa santé nous est trop chère pour qu'on puisse la comparer avec un plaisir aussi peu aimable. Embrassez-le pour moi, et dites lui que je l'aimerai toute ma vie de tout mon cœur[2]. » Mais l'abbé Le Blanc n'était guère moins intrépide fumeur, et, durant ses longs séjours à Montbard, on le rencontrait rarement sans sa grande et énorme pipe. Quoiqu'il en soit, Buffon n'avait pas oublié l'excellent homme, auquel il envoie des courtilières et des couleurs[3], et il a toujours un mot affectueux pour son ancien compagnon de voyage, son initiateur en histoire naturelle. Il était alors dans son gothique castel qu'il était en train de transformer, et cela prenait

1. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret), t. I, p. 267.
2. *Correspondance inédite de Buffon*, t. I, p. 21; Montbard, 26 septembre 1738.
3. *Ibid.*, t. I, p. 26; Paris, le 22 février 1738.

une bonne partie de ses heures et de ses préoccupations. « ... il ne s'en faut guère que je ne sois aussi paresseux qu'Hickman. C'est une partie de pipe ou de chasse qui lui ôte le temps d'écrire, et c'est une plantation ou une démolition qui fait ici la même chose; mais dorénavant je serai plus exact, et surtout dès que je serai de retour à Paris, à la Saint-Martin. Je vous prie d'assurer milord duc de mes respects et de mon zèle. Je ferai sa commission de vin, du mieux qu'il me sera possible[1]. »

Lord Kingston avait fait promettre à Buffon de venir le voir en Angleterre, et ce dernier s'y était engagé. Mais les circonstances avaient obstinément jusque-là contrarié ces projets. Le départ semblait dépendre du rétablissement d'un pauvre goutteux cloué au fond d'une campagne et qui ne pouvait même donner de ses nouvelles. Cependant, après bien des remises, Buffon triomphe des obstacles et s'embarque, à la fin de 1738, pour Londres, d'où l'abbé Le Blanc venait de partir pour rentrer en France. On se demande par quel caprice celui-ci se décida à quitter des amis aussi aimables, une existence aussi large. Que manquait-il à son bien-être ? Ce n'était pas, à coup sûr, la liberté d'en agir à sa guise, de s'établir à sa convenance, sans se beaucoup soucier des dépenses de l'installation.

« Depuis que je suis de retour à la campagne, écrivait-il, le 14 juin 1738, je m'y suis procuré un amusement

1. *Correspondance inédite de Buffon*, t. I, p. 22. Le 5 octobre 1838. Au moins n'était-ce de la part de Buffon que complaisance pure. Montesquieu, qui soignait ses vins, en trouvait aussi le placement en Angleterre, et c'était lui qui approvisionnait lord Elliban. Mais lord Elliban n'était pas son seul client, et le bruit que fit l'*Esprit des Lois* ne diminua pas le nombre de ses acquéreurs d'outre-Manche. « On me mande, écrivait-il en 1752, une commission pour quinze tonneaux. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là contribue, à ce qu'il paroît, au succès de mon vin. »

d'un genre tout nouveau. Comme j'aime la vie tranquille et retirée, et que cette maison et le grand nombre de vallets qu'on y rencontre à chaque pas, sentent encor le faste de la ville, je me suis construit, pour m'en éloigner, un petit hermitage au fond d'un bois. Il est situé le plus joliment du monde, une rivière y passe sous mes fenêtres, de vieux chênes m'y défendent du vent et du soleil; je n'ai osté à la nature que ce qu'elle avoit de rude, je lui ai conservé tout ce qu'elle avoit de champêtre. Il y a un mois que cette folie m'amuse et me fait passer le tems le plus agréablement du monde. Vous croirés sans doute que je comte rester ici encor longtems puisque je m'y suis fait un si jolli réduit, cependant la vérité est que je m'y plais sans m'y attacher; semblable aux oiseaux de passage, je me suis construit un nid dans un lieu qui me retient par les agrémens que j'y trouve, quoique je sois résolu de le quitter avant l'hiver[1]. »

Pour en user avec ce sans façon, il faut être bien sûr que l'on a affaire à l'une de ces fortunes inépuisables que ne sauraient ébrécher les plus ruineuses folies. Encore est-il étrange que l'on se donne tout ce mal et que l'on impose cette dépense à ses hôtes, pour une jouissance de trois mois. L'abbé était de retour à Paris, à la date du 26 décembre, comme nous en avons la preuve dans une lettre à Bouhier, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y fût point déjà depuis quelque temps. Buffon, qui avait dû renoncer à la conduite du goutteux Mac-Donnel, ayant mis la main sur un autre compagnon de route, n'hésita plus à réaliser un engagement qu'il était fort aise, d'ailleurs, de remplir, et partit avec milord

1. Bibliothèque nationale. Manuscrits, F. R. 24412, *Correspondance de Bouhier*, t. IV, f. 516; Thoresby, 11 juin 1738.

Grandisson, qui regagnait l'Angleterre. Nous ne sommes jamais bien sûrs, en ce monde, de ne nous point tromper dans nos déterminations en apparence les plus sages et les plus réfléchies : tout a été pesé, combiné, sauf ce qu'on ne pouvait prévoir, et cet imprévu vient changer notre joie en deuil, nos prospérités en désastres. Si l'auteur de l'*Histoire naturelle* n'eût pas quitté Montbard, s'il ne se fût point embarqué en compagnie de lord Grandisson, il n'y eût pas eu de raison pour qu'il se prit de querelle, à Londres, avec un cousin de ce seigneur. Nous l'avons vu, dans sa jeunesse, et tandis qu'il suivait ses cours, à Angers, gratifier un touriste anglais d'un vigoureux coup d'épée. Ici, les rôles changent, et c'est Buffon qui est atteint: il est touché deux fois à la cuisse et faiblement au bras[1]. Les détails manquent sur cet épisode de la vie du philosophe de Montbard, qui, comme on le voit, n'était pas homme à endurer l'outrage, sans relever le gant. Du reste, que savons-nous de ce séjour d'une année en Angleterre ? Les Anglais, d'ordinaire, si curieux de particularités biographiques, ces collecteurs si empressés des circonstances les moins considérables quand elles se rapportent de près ou de loin à un personnage marquant dans les sciences, dans les lettres ou les arts, n'ont rien ou presque rien à nous dire du passage parmi eux de Voltaire, de Montesquieu et de Buffon : c'est jouer de malheur, on en conviendra. Ce dernier ne laissa pas, pourtant, de réussir dans la

1. Cette anecdote est consignée dans une notice inédite sur la vie de Buffon par le R. P. Ignace, ce bon capucin qui fut son curé et son confesseur, sorte de pasquin tonsuré, que relèvent toutefois son attachement et son dévouement. Nous devons la communication de ces détails à M. Nadaud de Buffon, le petit-neveu du grand écrivain, qui consacre les loisirs que lui laissent ses fonctions de magistrat, à recueillir avec une infatigable piété tout ce qui peut avoir rapport à l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle*.

société aristocratique, où l'on rendit justice à sa tenue parfaite, à son exquise distinction, voire à ses grands airs. Disons aussi qu'alors il ne s'était encore révélé par aucune œuvre, si ce n'est la traduction de la *Statistique des végétaux* de Hales, qui parut en 1735; la traduction de la *Méthode des fluxions et des suites infinies*, de Newton, ne devait être publiée qu'après, en 1740.

Il faut que les procédures et les poursuites contre madame de La Touche et son ravisseur, eussent été abandonnées, le premier feu ralenti, car lord Kingston avait décidé, s'il n'y avait point de guerre, de venir passer à Paris, au moins l'année 1739[1], ce qu'il effectua. Il poussa même jusqu'en Bourgogne, et nous le retrouvons à Dijon, à la fin de la même année, comme cela résulte de ces trois mots du président de Brosses à madame Cortois de Quincey : « mille compliments à votre mari et au seigneur Kingston[2].» Ce dernier avait-il déjà rompu avec la fille de Samuel Bernard? C'est ce que nous ne saurions dire. En tous cas, la dissipation, l'entraînement, la satiété viendront à bout de cette passion qui se jugeait éternelle, et à laquelle la pauvre femme avait tout sacrifié, tranquillité, fortune, honneur. C'est là un roman douloureux, plein d'angoisses, qui nous échappe, et qui eût révélé une fois de plus à quel prix s'achètent ces ivresses fiévreuses, si vite éteintes dans les larmes. Lady Montague, que nous avons citée plus haut, était la propre tante de Kingston; et si Pope a frappé avec tant de dureté sur le jeune voluptueux, il se peut que ce soit pour le punir d'être le neveu de cette femme qu'il éxécrait alors autant qu'il l'avait aimée d'abord, avant une rupture dont retentit l'Angleterre. L'on ren-

1. *Correspondance inédite de Buffon*, t. I, p. 30. Lettre de Buffon au président Bouhier; Paris, le 8 février 1739.

2. *Le président de Brosses en Italie* (Didier, 1858), t. II, p. 203.

Grandisson, qui regagnait l'Angleterre. Nous ne sommes jamais bien sûrs, en ce monde, de ne nous point tromper dans nos déterminations en apparence les plus sages et les plus réfléchies : tout a été pesé, combiné, sauf ce qu'on ne pouvait prévoir, et cet imprévu vient changer notre joie en deuil, nos prospérités en désastres. Si l'auteur de l'*Histoire naturelle* n'eût pas quitté Montbard, s'il ne se fût point embarqué en compagnie de lord Grandisson, il n'y eût pas eu de raison pour qu'il se prit de querelle, à Londres, avec un cousin de ce seigneur. Nous l'avons vu, dans sa jeunesse, et tandis qu'il suivait ses cours, à Angers, gratifier un touriste anglais d'un vigoureux coup d'épée. Ici, les rôles changent, et c'est Buffon qui est atteint: il est touché deux fois à la cuisse et faiblement au bras[1]. Les détails manquent sur cet épisode de la vie du philosophe de Montbard, qui, comme on le voit, n'était pas homme à endurer l'outrage, sans relever le gant. Du reste, que savons-nous de ce séjour d'une année en Angleterre ? Les Anglais, d'ordinaire, si curieux de particularités biographiques, ces collecteurs si empressés des circonstances les moins considérables quand elles se rapportent de près ou de loin à un personnage marquant dans les sciences, dans les lettres ou les arts, n'ont rien ou presque rien à nous dire du passage parmi eux de Voltaire, de Montesquieu et de Buffon : c'est jouer de malheur, on en conviendra. Ce dernier ne laissa pas, pourtant, de réussir dans la

1. Cette anecdote est consignée dans une notice inédite sur la vie de Buffon par le R. P. Ignace, ce bon capucin qui fut son curé et son confesseur, sorte de pasquin tonsuré, que relèvent toutefois son attachement et son dévouement. Nous devons la communication de ces détails à M. Nadaud de Buffon, le petit-neveu du grand écrivain, qui consacre les loisirs que lui laissent ses fonctions de magistrat, à recueillir avec une infatigable piété tout ce qui peut avoir rapport à l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle*.

société aristocratique, où l'on rendit justice à sa tenue parfaite, à son exquise distinction, voire à ses grands airs. Disons aussi qu'alors il ne s'était encore révélé par aucune œuvre, si ce n'est la traduction de la *Statistique des végétaux* de Hales, qui parut en 1735; la traduction de la *Méthode des fluxions et des suites infinies*, de Newton, ne devait être publiée qu'après, en 1740.

Il faut que les procédures et les poursuites contre madame de La Touche et son ravisseur, eussent été abandonnées, le premier feu ralenti, car lord Kingston avait décidé, s'il n'y avait point de guerre, de venir passer à Paris, au moins l'année 1739[1], ce qu'il effectua. Il poussa même jusqu'en Bourgogne, et nous le retrouvons à Dijon, à la fin de la même année, comme cela résulte de ces trois mots du président de Brosses à madame Cortois de Quincey : « mille compliments à votre mari et au seigneur Kingston[2].» Ce dernier avait-il déjà rompu avec la fille de Samuel Bernard? C'est ce que nous ne saurions dire. En tous cas, la dissipation, l'entraînement, la satiété viendront à bout de cette passion qui se jugeait éternelle, et à laquelle la pauvre femme avait tout sacrifié, tranquillité, fortune, honneur. C'est là un roman douloureux, plein d'angoisses, qui nous échappe, et qui eût révélé une fois de plus à quel prix s'achètent ces ivresses fiévreuses, si vite éteintes dans les larmes. Lady Montague, que nous avons citée plus haut, était la propre tante de Kingston; et si Pope a frappé avec tant de dureté sur le jeune voluptueux, il se peut que ce soit pour le punir d'être le neveu de cette femme qu'il éxécrait alors autant qu'il l'avait aimée d'abord, avant une rupture dont retentit l'Angleterre. L'on ren-

1. *Correspondance inédite de Buffon*, t. I, p. 30. Lettre de Buffon au président Bouhier; Paris, le 8 février 1739.

2. *Le président de Brosses en Italie* (Didier, 1858), t. II, p. 203.

contre rarement le nom de milord, dans la correspondance de lady Mary. La première fois qu'il est question de lui, c'est en 1751, à la date du 2 avril : « Je ne suis pas surprise d'apprendre, écrivait-elle à sa fille la comtesse de Bute, que le duc de Kingston reste célibataire; je crains qu'il ne soit entouré de gens intéressés à ce qu'il ne se marie pas. La manière dont vous me parlez de ses amours, m'inspire le désir d'en connaître l'objet; je suppose qu'il n'y a pas d'indiscrétion à le nommer[1]. » Mais si la comtesse satisfait sur ce point la curiosité de sa mère, nous n'avons pas sa réponse. On le voit, il s'agit de nouvelles aventures, et qui ne seront pas les dernières, comme on en jugera bientôt. Cependant, durant les loisirs que lui laisse la passion, il songe à rebâtir son château. Lady Montague, qui a passé à s'y ennuyer ses jeunes années, est peu favorable à Thoresby. Elle s'inquiète de l'emplacement que choisira son neveu. Thoresby est dans la partie basse du parc; si l'on se décidait à le reconstruire, l'on ferait bien d'élire un point de vue plus agréable et plus étendu, car, à son avis, c'est la première chose à considérer dans une maison de campagne[2]. Elle y revient dans une autre lettre et finit par ces quelques lignes qui indiquent qu'au fond, elle n'a pas cessé d'aimer cet écervelé incorrigible. « Vous voyez que je ne suis point entièrement dégagée des préjugés de la famille, quoique, grâce à Dieu, ils ne soient pas assez forts pour me tourmenter. Je ne puis m'empêcher de souhaiter du bien aux enfans de mon chère frère; et je me rends avec plaisir le témoignage d'avoir rempli mon devoir envers eux, autant qu'il dépendait de moi. Il est im-

1. *Œuvres de lady Montague* (Paris, Valade, an XII), t. III, p. 263.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 111; à sa fille; Louvère, 7 mai 1754.

possible de rendre service aux gens malgré eux[1]. »

Quant à madame de La Touche, elle était allée, sous un nom emprunté, cacher ses malheurs au fond d'un petit village appelé Cottness, à deux cent quatre-vingt milles de la capitale, avec un revenu de huit cents livres sterling. Sa beauté avait survécu à tous les orages; elle était restée charmante, malgré les années, car elle n'avait pas moins alors de quarante-sept ans. A s'en rapporter à une légende trop célèbre, elle ne devait pourtant demeurer dans ce dernier abri sans aventures. Elle fait la rencontre d'un jeune et séduisant voyageur, qui conçoit aussitôt pour elle la plus violente passion. Il parle, il prie, il devient pressant : c'était son fils[2]. N'a-t-on pas raconté les mêmes choses d'un prétendu fils de Ninon? Mais cette historiette romanesque n'était qu'un roman, et c'était notre conviction, bien avant qu'aucun document ne fût venu souffler sur cette fumée.

Avec les années, le mari avait pris son parti sur la fugue de sa femme, et sans doute ces deux êtres seraient restés désormais étrangers l'un à l'autre, si leur fils, invinciblement attiré vers cette mère absente et inconnue, ne fût point allé à la recherche de l'exilée. Son cousin l'abbé d'Arty l'accompagnait. Ils débarquent à Londres, le 6 mars 1753, et sont informés par lady Hervey[3] de la retraite de la pauvre femme, qui, avertie elle-même de la condition des visiteurs, faillit mourir de bonheur en serrant dans ses bras cet enfant qu'elle n'avait point mérité de voir. L'abbé les quitta

1. *Œuvres de lady Montague* (Paris, Valade, an XII), t. IV, p. 135, 136; à sa fille; Louvère, 1755.

2. Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* (Paris, 1821), t. II, p. 181, 182.

3. Femme de John Hervey d'Ickworth, second fils du comte de Bristol, et, en 1740, garde des sceaux, qu'il ne garda guère. Le jeune Hervey, dont il va être parlé plus bas, était un neveu.

bientôt, emportant une lettre d'humbles soumissions pour M. de La Touche : il s'agissait d'obtenir la faculté de retourner en France, et l'on comprend ce qu'une pareille demande avait de délicat, peut-être même d'inacceptable. Celui-ci donna pourtant son acquiescement, sur les instances de son fils : il ne pouvait être question de Paris, ce fut Calais, qu'il désigna. Toutefois, madame de La Touche y resta peu, et se fixait à Bruxelles, en juin 1753. Deux ans après, nous la voyons s'installer chez son frère, M. de Fontaine, à Passy, près de Dormans, en Champagne, où elle fut accueillie de façon à lui faire oublier ses malheurs. Il existe des lettres de la femme repentie à son mari, parfaites de ton, où elle le remercie avec effusion de ses bontés, s'humiliant sans réserve sur un passé qu'elle ne pouvait que regretter. En ce siècle qui offre prise de tant de côtés, la bonne éducation survit à tout, et l'âge venu, l'indulgence, les procédés aplanissent le terrain, adoucissent tout au moins ce qu'il peut subsister de ressentiment et d'aigreur. Enfin, elle pourra rentrer dans Paris, et ira descendre chez sa sœur, madame Dupin, rue Plâtrière. Mais les deux époux, bien qu'échangeant des lettres amicales, ne semblent pas s'être revus[1]. M. de La Touche mourait, le mardi 11 décembre 1759[2], rue des Vieux-Augustins, précédant dans la tombe, d'un peu plus de cinq années, sa frivole moitié, qui, après six mois de langueur, succombait presque subitement, le dimanche 21 avril 1765, à l'âge de cinquante-deux

1. Nous empruntons ces détails à la curieuse étude sur les filles de madame de Fontaine, de M. Honoré Bonhomme, qui a eu à sa disposition des papiers de famille d'une véritable importance en cette phase demeurée obscure de la vie de madame de La Touche, *Revue Britannique* (juin 1873), XIIIe année, p. 385-391.

2. *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Eustache* de l'année 1759. Le mercredi 12 décembre.

ans, (et non de cinquante-trois, comme le porte l'acte de décès[1]).

Madame de La Touche, qu'il ne faut pas juger à la rigueur et sur le pamphlet que nous avons reproduit plus haut, n'était qu'une pauvre femme mal élevée, mal mariée, qui, sans appui moral, tomba comme tant d'autres qui n'eurent pas les mêmes excuses à alléguer. Elle avait cédé à un entraînement sincère, ce qui n'était pas commun alors, et avait tout abandonné pour suivre l'homme qu'elle aimait. Bien que nous ignorions les circonstances qui l'amenèrent, l'on en veut à l'amant d'une rupture qui faisait le vide le plus absolu autour de l'infortunée créature, et l'on se surprend à désirer de lui voir, un jour ou l'autre, expier une dureté de cœur ou seulement une inconstance qu'aggrave l'état de complet isolement de la délaissée. Ces expiations se font plus ou moins attendre; il est rare qu'elles fassent défaut.

En 1759, l'année même de la mort de M. de La Touche, il n'était bruit dans le monde aristocratique de Londres, que des excentricités et des aventures étranges d'une de ces beautés éclatantes, irrésistibles, pour lesquelles l'obstacle ne semble pas fait et qui n'attachent de prix aux choses que le peu d'heures qu'elles ont eu à les disputer à une résistance quelconque; d'ailleurs, sans tête, sans cœur, sans jugement, avec cet amour de l'imprévu, des émotions, du fracas, des triomphes, du scandale même, qui peut pousser à toutes les extravagances et à tous les excès : telle était miss Elisabeth Chudleig, fille du colonel Thomas Chudleig, gentilhomme de vieille roche, mais dont la fortune ne répondait point à

1. *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Eustache* de l'année 1765. Le lundi 22 avril.

son incontestable origine. Toute la vie de cette femme est un roman des plus emmêlés, dont on a, du reste, recueilli les divers incidents. Disons que la jeune fille, déjà orpheline de mère, se vit par la mort de son père, livrée à elle-même à un âge où les mieux nées, les plus contenues, les plus réservées sentent le besoin d'une protection, d'un guide affectueux et d'un frein. Le portrait que nous a laissé d'elle son biographe n'est pas moins effrayant que séduisant.

« Une âme de feu, une imagination vive et brillante, une complexion forte, un tempérament plus ardent que sensible, plus emporté que tendre, un penchant singulier à l'éclat, à la dissipation, un goût extraordinaire et décidé pour les exercices auxquels les hommes s'adonnent le plus volontiers, tout concouroit à faire de Miss un de ces êtres brillans et tumultueux pour qui le repos est un état contre nature, et en qui la présomption, la hardiesse, la vivacité remplacent ces qualités paisibles d'un sexe qui ne doit régner que par la douceur... Miss Chudleig vous forçoit à l'amour; toute sa personne étoit comme un tourbillon qui vous emportoit hors de vous-même; vous ne vouliez point l'aimer, elle vous subjuguoit; la plus belle femme du monde avoit l'air d'en être l'impérieux tyran... C'étoit Junon, c'étoit Diane, jamais Minerve, mais c'étoit toujours Vénus[1]. »

Nous voilà bien loin de cette jolie madame de La Touche, qui croit que l'amour est la seule raison d'être de la vie et s'y livre avec une sincérité qui n'a d'égale que sa fougue et son aveuglement. Ici, nous nous trouvons en présence d'une de ces dangereuses syrènes, chez

1. *Histoire de la vie et des aventures de la duchesse de Kingston* (Londres, 1789), 1re partie, p. 13, 14; avec un portrait de Wartre, représentant Élisabeth Chudleigh en pied, jouant avec un perroquet.

son tour cette incomparable conquête. Un mariage secret unit bientôt les deux amants qui sont contraints presque aussitôt de se quitter (9 août 1744). Hervey était lieutenant de vaisseau; il dut s'embarquer pour les Indes Orientales. La première préoccupation de sa femme est d'anéantir les traces de son mariage; et elle ne reculera devant rien pour arriver à son but, promesses, argent, violences. Enfin le feuillet du registre où cette union désormais odieuse était consignée, est déchiré, elle a brisé sa chaîne, une chaîne que sa volonté et ses devoirs avaient rivée. Hervey pourtant revient des Indes Orientales; sa vue semble ranimer l'attachement d'Elisabeth. Mais cela ne dura qu'un instant, et la fantasque beauté, pour mettre entre eux plus de distance, se décide, elle aussi, à faire son tour d'Europe. Elle traverse l'Allemagne en conquérant, bouleversant, éblouissant, stupéfiant ces petites cours peu habituées à de semblables apparitions, mais, accueillie avec distinction par l'Électrice de Saxe et le grand Frédéric, qui se montra plein d'égards et de prévenances pour l'étrange voyageuse.

A son retour en Angleterre, miss Chudleig reprend sa vie de dissipation et d'excentricités, les adorateurs affluent, et elle leur fait bon visage. Dans un tout autre pays, miss Élisabeth eût été à jamais perdue. Mais les papiers publics ont beau s'occuper d'elle, les libelles ont beau circuler, les propos les moins réservés entacher sa conduite et ses mœurs, elle n'en est pas moins reçue dans le plus grand monde, elle n'en conserve pas moins son rang auprès de la princesse de Galles. Elle avait tout fait pour anéantir les moindres traces de son mariage avec Hervey, et elle y avait trop bien réussi. Mais voilà qu'il tombe dangereusement malade; la médecine se déclare impuissante, l'on désespère de ses jours.

Notez que le lieutenant Hervey s'était métamorphosé en comte de Bristol, et se trouvait à la tête d'une des grandes fortunes du royaume. Sa femme, (car elle prétend l'être et fera valoir ses droits, le cas échéant,) se sent prise d'une tendresse subite pour cet époux qui va mourir, et met tout en œuvre pour amener un rapprochement. Elle obtient de la complaisance du ministre qui les avait mariés et qui lui avait laissé déchirer la page révélatrice, une nouvelle constatation d'une union qui ne représentait pas moins pour elle de cent mille livres sterling. Elle écrit à son mari une lettre repentante, soumise, où elle prend l'engagement de réparer ses erreurs passées par un dévouement inaltérable. Mais ce retour d'affection s'évanouissait avec le danger du comte, qu'on voulait bien pleurer mais avec lequel on ne voulait pas vivre; et ce dernier apprenait, peu de temps après, que la même femme qui avait signé le billet qu'elle lui adressait, du nom de comtesse de Bristol, se laissait courtiser publiquement par le duc de Kingston.

Lord Kingston, qui n'était plus un jeune homme, s'éprit, lui aussi, de l'infernale créature. Ni l'expérience, ni ce qu'il entendait dire autour de lui de cette étrange syrène ne purent l'arrêter sur le bord de l'abîme où il se précipitait, tête baissée. Rien ne saurait être plus propre à donner une idée de cet entraînement absolu que ce qu'en mande elle-même miss Chudleig à sa digne amie, miss Ash.

« Je te dis que milord (Kingston) ne peut plus se passer de me voir. Sous prétexte de faire sa cour à . . . , il est toujours chez moi, il me disoit hier qu'il étoit trop heureux de mettre toute sa fortune à mes pieds; que ce seroit lui faire une grande grâce que de l'accepter; que des charmes aussi puissans que les miens, n'étoient pas faits pour rester ensevelis; que le plus haut rang,

les plus flatteuses distinctions devoient me dédommager du défaut de la fortune. Enfin, je ne finirois point, ma chère amie, si je te rendois toutes les folies qu'il a faites et qu'il m'a dites. Il me paroît qu'il en veut sérieusement à ma personne, et que les bruits que je n'ai pu empêcher sur mes liaisons avec le comte de Bristol, sont de nouveaux aiguillons pour la passion qui le transporte. Il me propose de me faire voir toutes ses terres, tous ses domaines, tous ses châteaux. Tu me connois, tu vois d'ici comment j'ai reçu ses offres, assez froidement pour les lui faire renouveler, mais non pas assez pour le désespérer. Il m'a demandé aussi comment je ferois avec le comte de Bristol; tu penses bien que j'ai répondu à cette question comme il le falloit, et que milord n'en est que plus disposé à l'emporter sur un rival. Bref, je vois qu'il ne tient plus qu'à moi de porter le nom de duchesse, et de désoler miladys D**, L** S. et M***.

«... Reviens donc, ou je te mène le duc à Bath, pieds et mains liés, pour en faire ce que tu décideras. Je te jure que je le crois blessé à mort, et je pense qu'il n'en reviendra qu'au moyen d'un bon mariage dans toutes les formes, et dont nous n'annulerons pas l'acte aussi lestement que celui de M. H. (Hervey)[1]. »

Il semblerait que le meilleur moyen d'arriver à ses fins n'était point de laisser à sa conquête le temps et le répit de la réflexion; et l'on ne fut pas peu étonné en la voyant, un beau matin, prendre sa volée sans paraître se soucier autrement des agissements de cet amoureux affolé. « Le voyage de mademoiselle C***, écrivait lord Chesterfield à son fils, est un autre pro-

1. *Histoire de la vie et des aventures de la duchesse de Kingston* (Londres, 1789), 1re partie, p. 110 à 111.

blème que je ne puis résoudre; elle n'avoit pas plus besoin des eaux de Carlsbadt que vous. Est-ce pour faire voir au duc de K*** qu'il ne peut vivre sans elle? C'est une épreuve dangereuse, qui peut-être pourroit le convaincre qu'il peut se passer d'elle. Il y a là dedans quelque manège, je n'en doute pas...[1]. » Mais il n'en fut que cela, ou, pour mieux dire, les choses, selon les calculs de l'étrange créature, n'en allèrent que mieux, comme le mande milord à Stanhope, dans une lettre datée du 25 octobre 1765. « Mademoiselle C*** est arrivée ici (à Londres), et son duc l'aime plus que jamais. C'étoit une dangereuse épreuve de la laisser si longtems; mais il paroît qu'elle connoissoit son homme[2]. »

Miss Chudleig c'est Lovelace transporté dans l'autre sexe, c'est Lovelace femelle : cœur glacé, imagination ardente, orgueil de Lucifer, volonté tenace, infatigable, que rien ne saurait faire hésiter, même un crime; tout y est, avec la supériorité de l'esprit, des talents, une beauté splendide: elle veut être duchesse, elle sera duchesse. Mais, avant tout, il fallait une séparation juridique, que le comte de Bristol souhaitait autant qu'elle. Il fut con-

1. Lord Chesterfield, *Lettres à son fils Stanhope* (Amsterdam, 1777), t. IV, p. 275, sans date.

2. *Ibid.*, t. IV, p. 277; Londres, ce 25 octobre 1765. Si cette date n'est pas erronée, les deux lettres ne pourraient se rapporter ni à Kingston ni à miss Chudleig, car leur union avait eu lieu, dès le 5 mars de l'année précédente; et il faudrait admettre que Chesterfield entendît parler d'autres qu'eux, s'il n'était pas encore plus difficile que des faits aussi circonstanciés et des noms commençant identiquement par les mêmes initiales pussent convenir à des personnages différents. *Causes célèbres étrangères* (Paris, Panckoucke, 1827), t. I, p. 203. Cela n'est rien, toutefois, auprès des invraisemblances qui s'offrent, à chaque pas, dans cette prétendue histoire de la duchesse, moins un essai biographique qu'un pamphlet, où dates et actes sont également travestis, curieuse en somme, mais qui est à lire avec réserve et défiance.

venu avec les gens d'affaires que miss Chudleig attaquerait ce dernier devant la Cour ecclésiastique Doctor's Commons. Le comte dédaigna de répondre aux charges dont il était l'objet et laissa tout à son aise sa femme produire le roman le plus impudent; son silence facilitait la tâche du Consistoire, qui déclara miss Chudleig affranchie de tous liens et libre d'épouser qui elle voudrait. Ce fut en 1752, que les premières démarches furent faites; mais l'examen du mariage soumis à la cour ecclésiastique n'eut lieu qu'en 1768, et, chose incroyable, il y avait plus de quatre années que la nouvelle union était consommée, quand elle déclara la nullité de l'engagement contracté avec Hervey. Mariée pour la seconde fois, Élisabeth avait échangé ses droits de comtesse de Bristol contre ceux de duchesse-pairesse de la Grande-Bretagne : elle était duchesse de Kingston (le 8 mars 1764).

La lune de miel fut courte, s'il y eut une lune de miel. La duchesse, n'ayant plus de motifs de se contraindre, se rua avec une sorte de rage dans une vie de luxe, de dissipation, de ruineuses folies. Le bandeau tomba vite des yeux de milord, qui put alors sonder le gouffre effrayant dans lequel il s'était précipité. Il essaya pourtant de la ramener par la douceur, le raisonnement, les meilleurs procédés; mais autant eût valu arrêter un torrent déchaîné. A la façon dont furent accueillies ces représentations tendres, il comprit qu'il n'avait qu'à se résigner, qu'à s'envelopper stoïquement dans son manteau, comme César, et à repaître le moins possible les indifférents du spectacle d'un malheur au-devant duquel il était allé. Il fallait vivre, cependant, il fallait faire bon visage. Un grand seigneur se devait de supporter l'adversité autrement qu'un bourgeois de la Cité, le front haut, l'œil impassible, la lèvre sereine. Un pacte étrange eut lieu

entre ces deux êtres désormais séparés par un abîme. L'explication qui le précéda fut d'un calme, d'un flegme, d'un incroyable cynisme. L'on était convenu de se retirer dans un des châteaux de lord Kingston ; qui savait si la solitude ne rapprocherait pas les cœurs ? Vaine attente. Non-seulement l'amour s'était enfui, mais la haine, une haine implacable, avait envahi ces deux âmes ulcérées. C'était un duel sans pardon ni merci, un duel implacable, qui ne devait finir que par la mort de l'un des deux. On avait d'abord appelé l'ennui à son aide; mais si l'ennui est un poison mortel, il est bien lent en tous cas. Lady Kingston entre un jour dans le cabinet de son mari.

« J'ai fait réflexion, milord, lui dit-elle, et vous en conviendrez avec moi, que l'air trop pur de ce pays-ci peut tromper longtemps votre attente. Loin d'altérer ma santé ni la vôtre, il la fortifie chaque jour. Notre âme seule y languit, et notre corps, en dépit d'elle, y brave tous les maux. Si vos desseins n'ont point changé, si vos sentimens sont aussi invariables que les miens, je crois que le comté de ***, pays bas et marécageux, nous offre une retraite favorable à nos projets. Si la proposition vous plaît, nous pourrions partir dès demain, et pour prix de ma complaisance, je ne vous demande que la grâce de vouloir bien ajouter à mon douaire, en arrivant, le revenu total de cette terre[1]. »

Tout cela, heureusement, est d'une atrocité qui tient plus du roman que d'une réalité acceptable; et il nous est bien permis de taxer d'exagération sinistre un tel récit. Ce duel en pleine malaria, cette attente du fléau dont on scrute avec une avidité implacable les en-

1. *Histoire de la vie et des aventures de la duchesse de Kingston* (à Londres, 1789), 11e partie, p. 18.

vahissements sur les traits altérés de l'adversaire, cette absorption de toutes les heures, de toutes les minutes dans une même pensée et un même espoir, ce contentement féroce à l'aspect des premiers symptômes, sont d'un dramatique shakespearien qui donne le frisson, et auquel on se sent soulagé de ne pas ajouter créance. Substituez à cette action problématique d'une atmosphère viciée et délétère, l'action tout aussi réelle et tout aussi effective d'un chagrin profond, d'un désespoir que l'on cache et dont on se laisse dévorer sans pousser un cri : le dénouement sera le même, l'un des deux combattants restera sur la place, milady ou milord. Mais on devine que la terrible duchesse sortira victorieuse de cette lutte acharnée. Six mois après, en effet, Elisabeth Chudleig reparaissait à Londres, « où elle eut enfin la douce consolation de le voir mettre en paix dans le tombeau de ses ayeux. » C'était finir lamentablement pour un homme si léger, si frivole, si gâté jusque-là par le sort, qui avait longtemps occupé le monde de ses amours, de ses intrigues et de ses triomphes ! (1769).

Suivrons-nous sa veuve aux diverses phases de son incroyable odyssée : durant ses voyages en Italie où Ganganelli et le Sacré Collège lui font fête; dans ses deux apparitions avec le peintre Cuningham[1] en Russie, où elle s'avise, entre autres folies, de fabriquer du brandevin ; en Pologne où le prince de Radzivill la reçoit comme dans les féeries ; à Calais, à Paris enfin, où elle

1. L'abbé Denina, *La Prusse littéraire sous Frédéric II* (Berlin, 1790), t. III; supplément, p. 97, 98. — *Courrier de l'Europe*, t. II, p. 302; vendredi 10 octobre 1777. Récit du voyage de la duchesse de Kingston par le docteur Foster, qui l'avait accompagnée. Lettre datée de Pétersbourg, 27 septembre 1777, — *Antiquité Russe*, janvier, 1877. Karnovitch, La duchesse de Kingston en Russie.

s'installe, Hôtel du Parlement, rue Coq-Héron, avec une incomparable magnificence[1]? Pour peu que l'on cédât à cette tentation, que d'aventures de toute espèce! Les démêlés de la duchesse avec la population de Londres qui trouve mauvais qu'elle aille jouer au lieu de sanctifier le dimanche; son intrigue avec le fameux prince d'Albanie qu'elle était à la veille d'épouser, quand l'arrestation de l'altesse mystérieuse découvrit l'obscure origine de cet intrigant de haute volée; le procès intenté par elle au célèbre comédien Foote, qui, pour lui tirer deux cents guinées, avait composé une comédie satirique : *A trip to Calais*, dans laquelle il la traitait avec la dernière indignité[2]; sa comparution, son attitude résolue à la barre où elle eut à répondre à l'inculpation de bigamie, un crime puni de mort en Angleterre[3], et les mille et mille incidents incroyables qui se pressent, marchent de front, durant cette existence vertigineuse! Mais nous ne devons point perdre de vue que miss Chudleig n'appartient à ce récit que par lord Kingston, et

1. L'auteur d'*Orphée* et d'*Armide*, le chevalier Gluck était un des habitués de ce salon ouvert au monde entier.— « La duchesse de King... si célèbre par son procès à la cour des pairs d'Angleterre, lisons-nous à la date 30 janvier 1791, dans les nouvelles à la main, est devenue un objet de risée par son faste, et par le luxe étonnant qu'elle étale sur elle, et qu'elle traîne à sa suite : elle ne paroît jamais en public, sans avoir pour deux ou trois millions de diamans. Son âge, qui ne s'accorde pas trop avec tout cet apparat, contribue à augmenter le ridicule qu'elle se donne. » *Correspondance secrète* (Londres, John Adamson), t. VII, p. 254.

2. *Revue Britannique* (mai, 1856), VIIIe série, t. III, p. 125, 126.

3. D'Archenhlz, *Tableau de l'Angleterre et de l'Italie*, traduit de l'Allemand (Gotha, 1788), t. I, p. 16, 17, 18, t. II, p. 6 à 10.— *Causes célèbres*, publiées en France pour la première fois (Paris, 1827), t. I, p. 196-253, Il existe une curieuse estampe, *Représentation of the iriat of the dutchess of Kinston*. C'est son portrait en médaillon; et, dessous, la Cour des pairs où elle va être jugée et peut-être condamnée, d'un effet imposant et saisissant.

que, lord Kingston mort, elle nous redevient étrangère. Peut-être même avons-nous insisté avec trop de détails sur cette inconcevable créature qui expirait le 28 août 1788, d'un vaisseau rompu dans la poitrine, sur son sopha, à l'âge de soixante-huit ans[1], doucement, sans secousses, « sans pousser un soupir; » ce qui n'est pas, il faut l'avouer, le moindre constraste, le moindre étonnement de cette vie orageuse qui aurait dû logiquement finir par un coup de foudre.

1. Elle ne devait pas être aussi âgée. Son biographe l'a fait naître en 1720; elle aurait donc eu 31 ans au moment de son mariage. Mais, bien qu'elle ait dit alors, en badinant, à l'une de ses confidentes : « Ne pensez-vous pas que le duc a été bien bon d'épouser une vieille fille? » elle ne pouvait avoir au delà de la trentaine, si elle avait ses trente ans révolus. Dans l'acte de procédure de la Cour ecclésiastique, il est dit positivement qu'elle était « encore mineure, » à l'époque de sa nomination de fille d'honneur de la duchesse de Galles, en 1743. C'est, en somme, quatre ou cinq ans à retrancher, et un tel écart était à noter à cet âge de la vie d'une femme, qu'on nous représente comme une merveille de beauté et d'irrésistible séduction.

FIN.

APPENDICE

I. — LETTRE DE MADAME DE CHOISY

AU DUC DE CHAULNES; LE 16e MARS (1668)[1]

(p. 9)

Qouy que j'honnore fort Monsieur le cardinal Barberin [2] ie ne laisse pas de croire qu'estant reuestu de nostre chair mortelle il est capable de passions les quelles quasi tousiours troublent la raison, et ainsy il n'est pas impossible que le gros Buisy (?) n'ait eu raison une fois en sa vie, ce que ie crois puisque vous aués pris son party regardes quelle estime ie faicts de vostre probité. Depuis huict iours l'ambassadeur d'Hollande et son suiuant l'enuoyé d'Angleterre [3]

1. Ambassadeur extraordinaire de France à Rome. M. Cousin, comme on l'a dit déjà, convient qu'il n'a rencontré qu'une lettre de cette épistolaire infatigable. Celle que l'on va lire est donc, avec la sienne, tout ce qui a survécu de l'énorme correspondance de madame de Choisy. Sans être aussi belle que la lettre reproduite par l'illustre biographe de la duchesse de Longueville, elle est curieuse et historique, et prouve que la mère de notre abbé ignorait peu de choses de la politique courante.

2. Sans doute celui des Barberins qui était à Rome. Ils étaient deux frères, neveux d'Urbain VIII qui les gorgea scandaleusement de richesses et d'emplois. Mais l'avènement d'Innocent X allait être le terme de cette prospérité. Ils durent céder à l'orage, chercher un refuge en France, près de Mazarin qui fut leur constant protecteur et éleva même le cardinal Antoine à la dignité de grand aumônier dont il demeura revêtu jusqu'à la mort.

3. On lit dans la *Gazette d'Amsterdam*, du jeudi 8 mars 1868 : « M. Van Bunein envoyé extraordinaire des provinces unies est arrivé ici (Paris 2 mars) et a déjà eu audience de S. M. Il en est arrivé un autre d'Angl. qui fait grand

ont publié par tous les carefours que la paix estoit faitte, cependant cela n'est point, et Castel Rodrige [1] n'a pas les pouuoirs nécessaires pour conclure cette grande affaire; et le Roy aussy fin qu'eux sans perdre temps se prépare rigoureusement à faire voir à ses ennemis cette campagne lés éstoilles en plein midy.

L'on escrit de Bruxelles que l'on y attend Don Juan quand il sera arriué ie le croiray estant persuadée qu'il ne quittera pas volontiers le Roy d'Espagne de si loing [2]. L'euesque de Laon [3] asseure que le mariage de la Reine de Portugal se fera [4]; mais monsieur l'ambassadeur comment souffrés vous que ce soit les Hollandois qui fassent la paix; pour moy il me semble que se deuroit estre Sa Sainteté [5] ie le souhaitterois fort, ayant pour elle un respect tout extraordinoire. Autrefois les empereurs Romains se faisoient décerner des triomphes pour des conquestes moins considérables que la Franche-Comté [6]. Le Roy auec la modestie d'un de nos chrétien reconnoissant que Dieu est l'autheur de toutes ses bonnes fortunes, fut mercredy luy rendre

bruit et s'empresse fort pour moyenner l'accommodement des deux couronnes. » N° 10.

1. Le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas.

2. Cette incrédulité de madame de Choisy atteste son flair politique. Don Juan « se laissoit persuader qu'il étoit absolument nécessaire pour la défense des Pays-Bas, » et en acceptait le gouvernement, le 7 février. Mais il était, au fond, bien résolu à ne pas s'éloigner. Il se dit malade, remit chaque jour son départ au lendemain, attendant des changements inévitables, dont il préparait sous main l'avènement.

3. César d'Estrées. *Gallia Christiana* (1751), t. IX, p. 556, 557. Il était fort au fait de ce qui se passait à la cour de Portugal, dont il était serviteur, et par l'intervention de laquelle il obtiendra le chapeau, en 1670. Amelot de la Houssaye, *Mémoires* (LaHaye, 1737), t. II, p. 119.

4. Marie de Savoie, princesse de Némours, femme en premières noces de ce fou cruel, Alphonse VI. Le frère de celui-ci, Pierre II, non-seulement s'emparera du pouvoir, mais obtiendra de la cour de Rome l'annulation du mariage de sa belle-sœur, dont il fera sa femme. A ce moment encore, les choses sont à l'état d'espérance, et la *Gazette d'Amsterdam*, à la date du 23 mars, quelques jours après la lettre de madame de Choisy, insérait les lignes suivantes : « ... les mêmes avis portent que le mariage de ce prince s'avance fort avec sa belle-sœur ; que le tout est arresté à la réserve de quelques formalités de peu de conséquence. » En effet, le mariage avait lieu le 2 avril.

5. Clément IX. Alexandre VII était mort, le 22 mai 1667.

6. Conquise en moins de dix-sept jours, en février 1668.

graces a Nostre Dame avec une modestie et une mine admirable [1]. Tous les estrangers aussy bien que ses suiets en revinrent charmés. Les sept ambassadeurs des Electeurs paroissent contans au dernier point des choses qu'il leur a dit sur la paix [2], mais le conseil de la Reine d'Espagne est si mauvais que l'on peu tout craindre de ce costé là estant vray qu'ils agissent comme des gens qui ne scauent par leur affaire [3]. Madame sœur du Roy est tousiours malade, et les médecins croient que ce n'est pas sans péril [4]. Beaucoup de gens disent que l'on va donner un gouuerneur à Monsr le Dauphin aprés son baptesme [5], pour moy ie ne le crois pas et suis persuadée que ce ne sera qu'à la fin de ses sept ans, c'est-à-dire que l'hyuert qui vient [6], ie vous souhaitte beaucoup de calme à l'esprit, et beaucoup de santé au corps, faites moy l'honneur de me croire tousiours fidellement vostre amie et vostre obéissante servante.

HURAULT.

Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrits. 3,329 in-fol. Recueil vers

1. Louis XIV allait rendre grâce à Notre Dame de la conquête de la Franche-Comté, le 14 mars 1668.

2. Le 3 mars 1668. « Les trois envoyés des Electeurs et princes de l'Allemagne, médiateurs pour la paix entre les deux couronnes, furent aussi conduits à l'audience du roy, par le mesme introducteur (le sieur de Bonneuil) qui les alla prendre dans les carrosses de Sa Majesté : et le sieur Guestorf, envoyé de l'Electeur de Saxe, porta la parole au nom de tous, par une harangue en latin, à laquelle Sadite Majesté répondit fort obligeamment. Enfin, ils furent traités par ses officiers avec beaucoup de magnificence. » (*Gazette de France.*)

3. Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III, nommée par le roi défunt tutrice de Charles II. Elle avait aussitôt mis à la tête de son conseil et du gouvernement le père Nithard, son confesseur. Ce choix lui fut fatal. L'arrogance, la présomption du jésuite soulevèrent tous les grands contre lui, et Don Juan, qu'on avait voulu éloigner mais qui ne s'y était pas prêté, se mit à leur tête et contraignit la reine, l'année suivante, 1669, à le renvoyer. *L'Art de vérifier les dates* (Paris, 1783) t. I, p. 772.

4. Il s'agit sans doute d'une indisposition de Madame, qui mourra deux ans plus tard, de la façon qu'on sait, le 29 juin 1670.

5. Le baptême du Dauphin eut lieu à Saint-Germain, le 24 mars 1668. Ce fut le cardinal Antoine Barberini qui officia. *Gazette de France.* N° 40 p. 321, 326.

6. M. de Montausier était nommé gouverneur du petit prince le 18 septembre et prêtait serment dans les mains du roi le 22, même année.

et prose. Pour monsieur le duc de Chaune, ambassadeur extraordinaire à Rome. Note historique de la main du marquis de Quincy Saint-Maurice, grand Bailly du Nivernois : « Cette lettre est originalle de Mme Olimpe Hurault de Cheverny de l'Hôspital de Belesbat, mariée à Jean de Choisy, Me des requestes. »

II. — LES ABBÉS D'HARCOURT ET D'ALBRET

(p. 13)

Un jour les abbés d'Harcourt et de Bouillon se rencontrèrent par hasard au collége de Beauvais à un acte soutenu par un gentilhomme de Normandie, nommé Charles Bouchard, et présidé par le professeur Roger Omoloy. Bouillon, qui étoit le premier, se mit à la première place, comme étant le plus qualifié de la Compagnie et n'attendant personne, qui pût s'asseoir au-dessus de lui : mais une demie heure après, entra l'abbé d'Harcourt qui, allant droit à lui avec ferme résolution de le déplacer, lui dit ces mots, que j'entendis très-bien : *Monsieur, j'ai bien de la joie de vous rencontrer ici, et de vous voir en bonne santé.* L'autre lui répondit : *Et moi, pareillement, monsieur.* Mais Harcourt, voyant qu'il ne quittait point sa place, le poussa tant soit peu du coude, et lui dit ces propres paroles : *Monsieur, apprenez ce que vous devez à la maison de Lorraine :* à quoi Bouillon repartit d'un ton plus élevé : *la mienne ne lui doit rien, et ne lui cédera jamais.* Là-dessus, un ecclésiastique, qui accompagnoit Harcourt, fit poser un fauteuil de velours cramoisi si près des genoux de Bouillon, que celui-ci ne pouvant plus se remuer dans le sien, ni souffrir d'être assis au dos de son concurrent, fut contraint de se lever, et de s'aller asseoir au banc de celui qui présentoit les thèses, c'est-à-dire au bas de la chaire du professeur, où il resta un quart d'heure, puis se retira. Cela se passa, si je ne me trompe, au mois d'août de 1662. Je laisse à décider lequel des deux eut l'avantage. J'oubliois de dire que le bonhomme Omoloy les querella tous

deux, trouvant très-mauvais que son acte fût interrompu par une dispute de préséance.

Amelot de la Houssaye : *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires* (La Haye, 1737), t. II, p. 117, 118.

III. — COUPLETS SUR CHOISY

(p. 50)

I

Sancy, au faubourg Saint-Marceau,
Est habillé comme une fille;
Il ne paroîtroit pas si beau,
S'il étoit encor dans la ville.
Il est aimable, il est galand.
Il aura bientôt des amants.

II

Tout le peuple de Saint-Médard
L'admire comme une merveille;
Ses robes d'or et de brocard,
Ses mouches, ses pendants d'oreilles,
Son teint vif et ses yeux brillants.
Il aura bientôt des amants.

III

Qu'on a de plaisir à le voir
Dans un ajustement extrême;
A la main son petit miroir
Dont il s'idolâtre luy-même;
Sa douceur, ses airs complaisants.
Il aura bientôt des amants.

IV

Il est étallé dans son banc,
Ainsi qu'une jeune épousée,

Qui cherche à voir, en se mirant,
Si les mouches sont bien placées.
Il voudrait plaire à tous venants :
Il aura bientôt des amants.

V

Quand il rendit le pain béni,
Il n'épargna pas la dépense,
Sans faire les choses à demy,
Il montra sa magnificence :
Curés, bedeaux, furent contents.
Il aura bientôt des amants.

VI

Les quêteuses ne manquoient pas
De luy présenter leurs requêtes.
Elles disoient à demy bas :
Madame est l'honneur de la fête.
Il avalloit tous leurs encens.
Il aura bientôt des amants.

VII

Il ne sauroit rien refuser
Pourvu qu'on l'appelle *Madame*,
Pourvu qu'on daigne l'encenser,
Il donneroit jusqu'à son âme.
Il aime à faire des présents,
Il aura bientôt des amants.

VIII

Il a rassemblé dans sa maison
Et le berger et la bergère;
On y trouve tout à foison,
La musique et la bonne chère,
Des tabacquières et des gands :
Il aura bientôt des amants.

IX

Chez luy, sans qu'il en coûte rien,
On peut mettre à la lotterie;
Tout ce qu'il fait il le fait bien.
Il veut qu'on chante, il veut qu'on rie,
Il songe à nous rendre contents.
Il aura bientôt des amants.

X

N'a-t-il pas lieu d'être content
Du parti qu'il a bien su prendre?
Puisque son visage y consent,
Quel compte nous en doit-il rendre?
Il a mille et mille agréments,
Il aura bientôt des amants.

XI

S'il est foible sur sa beauté,
S'il croit être l'Amour même,
Il faut dire la vérité,
Il mérite d'ailleurs qu'on l'aime.
Il a des vertus, des talents:
Il aura bientôt des amants.

XII

Il aime les pauvres honteux,
Il les cherche au troisième étage,
Notre curé se trouve heureux
De le suivre dans ce voyage.
Il caresse jusqu'aux enfants;
Il aura bientôt des amants.

IV. — MAURICE ET LE MÉNAGE FAVART

(p. 251)

Jusqu'à la fin, le maréchal se tint dans l'ombre. Ainsi, ce fut à la requête de sa mère que Justine se vit transférée à

Issoudun « où elle fut exilée dans un des couvents de cette ville » : l'ordre obtenu est du 21 décembre 1749 (Archives de la préfecture de police). Nous savons toutefois qu'elle n'était pas encore élargie à la date du 26. Mais l'indisposition du comte d'Argenson, alléguée par Maurice pour justifier ces retards, ne fût pas survenue, qu'il s'écoulait d'habitude un intervalle de deux ou trois jours, sinon plus, entre l'ordre de mise en liberté et son accomplissement. Quoi qu'il en soit, si La Chantilly posa le pied dans le couvent d'Issoudun, ce dont nous doutons, elle n'y demeura guère. Elle trouvait tout aussitôt, comme nous l'apprend Meusnier, un asile à la terre du marquis de Castelnau, non loin de la ville.

Pour ce qui est de Favart, nous avons vu le maréchal lui donner le conseil très-catégorique de fuir. Peut-être se serait-on contenté de cette solution qui arrangeait tout, si l'on n'eût prévu qu'un jour ou l'autre il reparût près de sa femme ou que celle-ci n'allât le rejoindre, ce qu'ils furent sur le point effectivement de réaliser. L'auteur de *La Chercheuse d'esprit* avait été *dénoncé* à la police comme coupable « de débauche ». (Je ne sais par qui, dit M. Jal, peu au fait, d'ailleurs, en dehors des documents qu'il rencontre, de cette intrigue ténébreuse.) Sur cette accusation si bien motivée, un ordre d'exil avait été lancé contre le pauvre garçon, et la petite ville de Rüe lui avait été assignée comme prison. L'ordre est à la date du 2 octobre, cinq jours avant le départ de madame Favart pour Lunéville, où elle comptait trouver Simon.

Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, 1872), p. 568.

V. — PORTRAITS DE VOISENON

(p. 284)

Voici une note que l'inspecteur de la librairie adressait au lieutenant de police, le 20 juillet 1749. Voisenon avait

donc alors trente-sept ans (étant né le 1er juillet 1708) et non trente-cinq comme le prétend Delort, auquel nous empruntons le laconique document.

« Petit, blond, physionomie passable et spirituelle. C'est un homme de beaucoup d'esprit et qui fait de fort jolies choses; il est fort lié avec M. de Quélus *(sic)* et société, et a fait avec lui les *Colporteurs*, le *Pot-Pourri*, etc.

« Il a fait beaucoup de pièces de théâtre qui ont été jouées aux Italiens avec beaucoup de succès. »

Delort, *Mes Voyages aux environs de Paris* (Paris, Picard-Dubois, 1821), t. II, p. 269.

Ces traits chiffonnés, cette petite tête sémillante sur un corps bondissant toujours en mouvement, ont été souvent reproduits. Nous faisons suivre la liste succincte de ses divers portraits.

De profil :

Desrais del. Dupin, sculp. In-8°.

Dessiné par Cochin fils, 1755; gravé par Cathelin, 1764. In-12.

Ibid, gravé par Dupin fils. In-12.

Ibid, Landon dirext. Grand in-8°.

De trois quarts :

Vigié pinx. Aubert. sc. In-8°.

Ibid. Delaunay, sc. In-18.

La Chaussée, sculpsit. In-8°.

VI. — MARIGNY ET L'ABBÉ DE BOISLAURENT

(p. 348)

Vers de Marigny sur Boislaurent, à qui il donna un soufflet, pour lequel le cardinal le fit évêque.

Bois-Laurent est un pendart,
C'est un Mazarin de rempart :
Je vous en donne avis, Saint-Père,
Lère, lalère, lenlère,
Lère, lalère, lenla.

Il est prélat pour un soufflet,
Pour le bâton, qu'est-ce qu'il seroit ?
Lère, lalère, lenlère,
Lère, lalère, lenla.

Le Nouveau siècle de Louis XIV (Brunet), p. 73.

VII. — LA FAMILLE FONTAINE

Cette famille méritait bien, par le rôle qu'elle a joué dans la société du temps et les alliances qu'elles a contractées, que l'on fixât ses origines et ses états civils. Nous avons cru qu'il n'était pas inutile de consigner ici ces documents relevés avant la catastrophe qui les a engloutis, et qui ne laisseront pas d'être, pour les ayants-cause autant que pour les érudits, des témoignages uniques, qu'on ne retrouverait point, désormais, autre part. Ces documents commencent naturellement au mariage de l'aînée de Dancourt.

MARIAGE DE M. ET DE MADAME FONTAINE

4 novembre 1702.

A été fait et solemnisé le mariage de Jean-Louis de Guillaume, écuyer s^r de Fontaine, cons^er du Roy, commissaire contrôleur de la marine et des guerres au département de Flandres et de Picardie veuf en secondes noces de Marguerite Dujac, asgé d'environ trente-six ans, dem^t à Bayonne et autres endroits où il n'a point acquis de domicile fixe et arresté, avec D^lle Marie-Armande Carton asgée de dix-sept ans, fille du s^r Florent Carton s^r d'Ancourt, bourgeois de Paris, et de D^lle Marie-Thérèse Lenoir[1], présens et consentans, dm^t rue de Condé en cette paroisse les trois bans publiés en cette église, et contrôlés sans aucune opposition les fiançailles faites le deuxième jour du courant, dispense du défaut de domicile de la part de l'époux obtenue de son Eminence Monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, dattée d'hier, le dit mariage célébré du consentement de Monsieur le curé de Saint-Sulpice, par messire François de Soustrar, prestre, docteur en théologie, dem^t

1. Née le 15 juillet 1663 ; morte le 11 mai 1725. Dancourt était né le 1er novembre 1761.

actuellement rue du Cigne, paroisse de St Eustache, et ce en présence de Mre André de Soustrar, écuyer seigr du Bastrot, demt dite rue du Cigne; de Georges, Guillaume Lavoye[1], officier du roy, demt rue de Condé, chés ledit Sr Dancourt, tous deux amys de l'époux, de demoiselle Louise de Londy veuve de Florent Carton Sr Dancourt bourgeois de Paris ayeule de l'épouse[2] de Dlle Marie-Anne Michelle Carton sa sœur et de plusieurs autres parens et amys communs, tous les quels nous ont certifié le domicile des dites parties comme cy-dessus et leur liberté entière pour le prés mariage, et ont signé :

Jean Louis Guillaume Fontaine. Marie Armande Carton-Dancourt. F. Carton-Dancourt. Pierre Lenoir de La Thorillière[3]. Thérèse Lenoir-Dancourt. Louise de Londy. Marianne-Michel Carton-Dancourt[4].

Georges-Guillaume Londy. Catherine Lathorillière. François de La Traverse[5]. Marie-Madeleine Lenoir-Loiseleur[6]. Jeanne de la Rue[7]. Thérèse Lenoir[8]. Jeanne Fontaine. Françoise Thoury. Chaboureau. Soustrar, prêtre.

Registres des mariages de la paroisse de St Sulpice, de l'année 1702, 4 novembre 1702, p. 90.

1. Dumont Lavoy, qui débuta, selon Leris en 1694, à la comédie-française; selon Mouhy, le 16 mars 1695. Reçu le 4 janvier suivant. Mort en 1727. On sait que les comédiens du théâtre français prenaient sans difficulté, dans les actes officiels ou privés, la qualité d'officiers du roi.

2. La mère de l'auteur *du Chevalier à la Mode*. Le document est d'autant plus important ici, que M. Jal la perd de vue dès 1680, date de la mort de son mari.

3. Fils de François, comédien comme son père, mari de Catherine, seconde fille de Dominique Biancolelli, dont plus bas la signature.

4. La cadette de madame de Fontaine, *Mimi* Dancourt. « Cette mimi étoit fort jolie; M. le duc d'Aumont, l'ambassadeur, (le père putatif des deux sœurs) l'avoit mariée à un officier subalterne, gentil-homme, mais peu riche, qu'on appeloit M. Deshayes; ainsi madame de la Popelinière étoit Deshayes..» Duc de Luynes, *Mémoires*. (Paris, Didot). p. XV. p. 256.

5. Né le lundi 8 juillet 1658. Tenu sur les fonts baptismaux par la femme de François de la Thorillière, belle-sœur de son père. Mort en province, dans une troupe de campagne, après deux débuts malheureux à la Comédie-française. Son père, Jean de la Traverse, Me Cuisinier, devint, nous dit-on, comédien sous le nom de Sévigny.

6. Nous ignorons pourquoi « Loiseleur ». Elle n'était pas mariée, et épousera à Saint-Sauveur, le 8 janvier 1733, Louis-Charles des Ruineaux écuyer, Sr. de Monbion, gendarme de la garde du roi. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Plon, 1872) p. 744.

7. Veuve de Jean Leblond, sieur des Brosses, encore au théâtre.

8. Probablement une fille de Pierre de la Thorillière. Jal semble l'avoir ignorée; du moins n'en fait-il point mention.

ENFANTS FONTAINE

I. — MADAME DE BARBANÇOIS

Nous n'avons retrouvé nul des états civils de l'aînée des enfants Fontaine. Il est rarement question de madame de Barbançois, qui semble être née avant les relations de sa mère avec Samuel Bernard. Nous rencontrons, toutefois, sa signature et celle de son mari dans les actes relatifs à ses sœurs. Mais un document autrement concluant, c'est l'acte de baptême de son fils, qui suit.

FRANÇOIS-ARMAND DE BARBANÇOIS

Né le 17 septembre 1723.

L'an 1725, le 26e de juillet, ont été suplées les cérémonies du baptême à un garçon à qui on a imposé le nom de François-Armand fils de Mre François de Barbançois chevalier, seigneur de Selon Voves [1] et autres lieux, et de feu dame Jeanne Thérèse Guillaume de Fontaine son épouse demt au château seigneurial de cette paroisse né le dix-septième jour du mois de septembre de l'an 1723 qui auroit été ondoyé le même jour à cause du danger de mort. Le parain Mre François de Barbançois chevalier seigneur marquis de Sarzay en Bourbonnois. La marraine Dame Marie Armande Carton, veuve de Mre Louis-Guillaume de Fontaine, écuyer et ancien commre de marine Dame de ce lieu, qui ont signé :

De Fontaine
François de Barbançois Sarzay
François de Barbançois Célon.
Antoine-Alexis Paneau.
Louise de Fontaine Dupin. Barbançois-Sarzay.
De Fontaine d'Arty. Lambelin.

Registre pour les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce de Passy. Années 1722-1727, p. 67.

1. Nous avons cru lire Voves, qui est un bourg du pays chartrain; peut-être est-ce Vivées, évêché de Limoges. Célon, dans le Berry, diocèse de Bourges.

II. — MADAME DUPIN

Née le 28 octobre 1706.

Louise-Marie-Madeleine, fille de Mre Jean-Louis-Guillaume escuyer sr de Fontaine, coner du Roy comre de la marine et galères de France prt, et de dame Marie Anne Armande Dancourt son épouse née le vingt-huit octobre dernier rue de la Sourdière en cette par. a été batisée, le parein très haut et très puissant seigneur Monseigneur Louis d'Aumont de Roche baron duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roy et gouverneur des ville et château de Boulogne et pays Boulonois, demt rue de Joüy, par. St Gervais ; la mareine Dame Magdeleine Clerjaut, épouse de messire Samuel Bernard cher de l'ordre du Roy demt place des Victoires, paroisse St Eustache.

Louis d'Aumont duc d'Aumont
Madeleine Clergeau Bernard
Jean Louis Guillaume de Fontaine
Goy.

Registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Roch, de l'année 1707, p. 155.

MARIAGE DE MADAME DUPIN (1722)

Du premier Décembre 1722.

Mre Claude Dupin, âgé d'environ trente cinq ans, conseiller du roy, receveur des tailles de l'élection générale de Châteauroux, seigneur des Grandose, Morte Claire, et autres lieux, veuf de dame Marie Jeanne Bouilhat, demeurant ordinairement à Châteauroux, diocèse de Bourges, et de présent à Paris, rüe du Bouloir, paroisse Saint-Eustache, d'une part, et damoiselle Louise-Marie-Madelaine de Fontaine, âgée de quinze ans, fille de feu Mre Jean-Louis-Guillaume de Fontaine, écuyer conseiller du roy, controlleur et commissaire de la marine et galères de France, et de dame Marie-Anne Armande Dancourt, sa veuve; ses père et mère, demeurant rue de la Sourdière, en cette paroisse, d'autre part. Après la publication d'un ban faite en l'église paroissiale de Châteauroux, diocèse de Bourges, paroisse dudit époux, la dispense des deux autres bans, avec la permission de célébrer led. mariage, *summo mane*, et dans le temps prohibé par l'église, accordée par son Eminence Monseigneur le cardinal de Noailles, notre archevêque, en datte du vingt-neuf no-

vembre de la présente année, signée de son Eminence et plus bas Chevalier son secrétaire, duement scellée, controllée, et insinuée le jour d'hier, signé Frain, greffier; vû aussi la dispense des deux autres bans avec la permission de célébrer ledit mariage dans le temps prohibé par l'église, accordée par monsieur J. Collet vicaire-général de son Eminence Monseigneur l'archevêque de Bourges, en datte du vingt-troisième jour de novembre de la présente année, signée J. Collet vic. général, et plus bas de La Porte, duement controllée, signée et insinuée les susdits jour et an, signé Bauvier, vû de plus les certificats de la mort de la première femme dud. seigneur époux, et de ses père et mère, et l'extrait mortuaire du père de ladite demoiselle épouse, le tout en bonne forme et les fiançailles célébrées hier, ont été mariez en face de l'église sans aucune opposition par nous messire Jacques Bence, prêtre, docteur de Sorbonne et desservant en chef cette paroisse, présens m^re^ Pierre Chauvetun-Devouet, écuyer, seigneur de Coinée et St Leger, controlleur général des monnoyes de France, dem^t^ rüe et hôtel de la Monnoye, parr. St Germain de Lauxerrois, maître Philippe Pearon, sieur de Frenne, avocat en parlement, dem^t^ aussi susditte rue de la Monnoye, et paroisse, la mère de ladite damoiselle épouse, sa tutrice dont elle est assistée et authorisée audit mariage avec son accordé, demeurant rüe de la Sourdière en cette paroisse; m^re^ François de Barbançois, chevalier seigneur de Celon, Vavres (?) et autres lieux, chevalier de l'ordre militaire de St Louis, brigadier des gardes du corps du roy, demeurant aussi susdites rüe de la Sourdière et paroisse, tous les quels témoins et autres parens et amis soussignez nous ont certifiez les noms, surnoms, qualités, âges, libertés et domiciles des dits époux et épouse, approuvé la rature de trois mots, nulle dans la vingt-quatrième ligne dudit acte et lecture à eux faite ont signé, approuvé la rature bonne de la dernière ligne de la précédente page, approuvé à la seconde rature : le mot de St André doit être lu à la place de lad. rature.

Dupin. L. M. Madelaine de Fontaine.
De Francine Lenormand. M. A. Armande Carton.
Chauvetun-Devouet,
Marie-Anne-Michelle Carton de Fontaine. de Barbançois,
Le Normand. Pearron de Frenne,
Theres. Lenoir,
Bence. Louis Charles Deshayes.

Registre des mariages de la paroisse St Roch, de l'année 1722, p. 14.

Dupin avait eu, d'un premier lit, Claude Dupin de Francueil, dont les *Confessions* de Rousseau et les *Mémoires* de madame d'Epinay se sont chargés d'éterniser le nom, et qui épousera, à plus de soixante ans, la fille naturelle de mademoiselle Verrière et du comte de Saxe, la future grand' mère de l'auteur d'*Indiana*, madame George Sand.

Mademoiselle de Fontaine eut également un fils de Dupin, encore plus léger, plus dissipé, plus inconsistant, qui prit le nom de Chenonceaux, et se verra, à la suite des plus terribles folies, exilé à l'île de France où il mourut, le 3 mai 1767. Son père ne lui suvécut que deux ans et expirait le 25 février 1769. Madame Dupin, après avoir traversé les terribles orages de la Révolution s'éteignait, en 1800 à Chenonceaux, à l'âge de quatre-vingt quatorze ans, jusqu'à la fin, bonne, aimable, la providence des malheureux auxquels elle ne refusa jamais ni une consolation ni un secours.

III. — JULES-ARMAND DE FONTAINE

Né le 3 avril 1709.

Julles Armand, fils de Me Jean-Louis Guillaume sieur de Fontaine, ancien comre de la marine des galères du Roy, intéressé dans les affaires de Sa Magte pret et de Dame Marie Anne Armante Carton son épouse, né avant-hier, rue de la Sourdière en cette par. a été baptisé. Le parein très haut et très puissant seigneur Mgr Paul-Jules Mazarin, duc de la Meilleraye, pair de France, gouverneur du port Louis, en Bretagne, comte de Fereste, Bellefort et Thanne, baron d'Altkirch, seigneur d'Issenheim et ville, demt au pallais de Mazarin rüe Neuve-des-Petits-Champs par. St Eustache La mareine dame Magdeleine Bernard épouse de mre Jacques Hardouin Mansar chlier comte de Sagonne coner du Roy en ses conseils et Me des reqtes ordinaire de son hôtel intendant de justice, police et finances de la généralité de Moulins demt place des Victoires par. St Eustache.

Paul-Jules Mazarin,
Bernard de Sagonne,
Louis Guillaume de Fontaine,
L. Goy.

Registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Roch. De l'année 1709, p. 51. Du 5e jour d'avril.

IV. — MADAME D'ARTY

Née le 25 août 1710.

Marie Louise, fille de Jean-Louis Guillaume, Sr de Fontaine, coner du Roy et intéressé pour les affaires de Sa Majesté présent et dame Marie-Anne Carton, son épouse dem. rue de la Sourdière en cette par. née ce matin a été baptisée. Le parrein Benjamin Carton, bourgeois de Paris, demt d. rue et par. La mareine Damoiselle Marie Anne Carton [1], fille de Florent Carton sr Dancourt officier du roy, demt rue de Condé faubourg Saint-Germain paroisse St Sulpice.

Benjamin Carton.
Marie-Anne Carton.
Jean-Louis-Guillaume de Fontaine.

Registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Roch. De l'année 1710, p. 102. Du vingt-cinquième jour d'aoust.

MARIAGE DE MADAME D'ARTY (1724)

L'an 1724 le 16 octobre après la publication d'un ban faite en cette paroisse le dimanche 8e octobre et en celle de St Roch et St Louis à Paris comme il nous a parû par les certificats de St Jean Bance curé de St Roch, et Luillier curé de St Louis, tous deux en datte du 9e octobre de la susd. année vû la dispense des deux autres bans de Monseigneur le cardinal de Noailles archevêque de Paris, et plus bas Chevalier secrétaire, en datte du 12e octobre, et après les fiançailles célébrées le jour d'hier ont été par nous mariez après que nous avons pris leur consentement mutuel, et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale messire Antoine-Alexis Paneau, directeur général des aydes et entrées de Paris [2], fils de mre Alexis Paneau, écuyer conr secrétre du Roy âgé de 28 ans et de dame Jeanne-Angélique Le Vaillant ses père et mère

1. Marianne-Michelle (*Mimi* Dancourt) n'a pas encore épousé M. Deshayes.

2. Il demeura longtemps dans l'île Notre-Dame, à l'hôtel de Bretonvilliers, non loin de son beau-frère, M. Dupin.

de la paroisse de St Louis, et damoiselle Marie-Louise-Guillaume de Fontaine, âgée de 14 ans, fille de mre Jean-Louis-Guillaume, écuyer sr de Fontaine ancien commissaire de marine et de dame Marie Armande Carton ses père et mère dame de cette paroisse. Assisté du côté de l'époux de mre Alexis Paneau, son père, et de St Jean-Baptiste-Fidel de Montigny, licencié en théologie, cousin de l'époux et du costé de l'épouse de madame Fontaine, sa mère, du sr François de Barbançois, écuyer brigadier des gardes du corps du roy, beau-frère de l'épouse, du sr Charles de La Traverse, offer dans les troupes du roy, cousin de l'épouse, qui ont signé :

Marie-Louise-Guillaume de Fontaine.
Alexis-Antoine Paneau.
Jeanne-Angélique Le Vaillant.
M. Thérèse Le Noir. M. L. de Fontaine-Dupin.
Jean-Baptiste-Fidelle de Montigny.
Marie-Guillaume de Fontaine.
Victoire Paneau. Élisabeth Paneau.

Registre pour les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Passy. Années 1722-1727, p. 49.

V. — MADAME DE LA TOUCHE

Née le 12 mars 1712.

Françoise-Thérèse, fille de Jean-Louis-Guillaume de Fontaine, ancien commissaire de la marine présent, et de dame Marie-Anne-Armande Carton son épouse, demt rue de la Sourdière, en cette paroisse, née le douze de ce mois, a esté baptisée; le parein messire François Carrel marquis des Yveteaux et conseiller honoraire au parlement de Paris, ex-président à la cour des aides dudit, demt place Royalle paroisse St Paul; la mareine damoiselle Marie-Thérèse-Guillaume de Fontaine, fille des père et mère de l'enfant, et demt aveq eux.

Louis-Guillaume de Fontaine.
Carrel.
Marie-Thérèse de Fontaine.
Sensurel.

Registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Roch, de l'année 1712, p. 36. Du 14me jour (mars 1712).

MARIAGE DE MADAME DE LATOUCHE (1729)

L'an 1729, le 12 du mois de may, après la publication des bans, sçavoir de la part de l'époux un ban publié en la paroisse St Eustache de Paris sa paroisse, le huit de may comme il nous a paru par le certificat donné à Paris le 9 du prés^t mois par le S. Pin vicaire de la d. paroisse, de la part de l'épouse un ban publié le 8 dud. à Saint-Roch sa paroisse comme il nous a apparu par la lettre à nous écrite le 12 dud. par le sieur de Séricourt vicaire de St Roch; veu la dispense des deux autres bans pour les deux contractans de nos seigneurs les vicaires généraux, le siège vaccant, signé de La Croix, vicaire-général et plus bas Isabeau pro secrétaire en datte du 9 de may; vue la permission à nous envoyée (de les marier en notre paroisse de Passy), par Jacques Renée prestre-docteur de Sorbonne curé de St Roch à Paris, en datte du 10e may de la présente année, ce même jour douze du courant ont été par nous mariez après que nous avons pris leur consentement mutuel et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale Nicolas Vallet seigneur de La Touche, et autres lieux âgé de 31 ans, intéressez dans la fourniture des Gabelles et marines de France, demeurant rüe du Four paroisse Saint-Eustache, fils de Pierre Vallet conseiller du Roy greffier en chef de la Bourse d'Aixainte (*sic*) et entrepreneur général de la marine et des Gabelles de France, et de dame Françoise Devie, demeurant en la ville de Marenne paroisse dudit lieu, et demoiselle Françoise Thérèse Guillaume de Fontaine âgée de 16 ans[1] demeurant à Paris rue Gaillon parroisse de Saint-Roch, fille de feu Jean Louis Guillaume écuier sieur de Fontaine et de dame Marie Anne Armande Carton, dame de Passy, St Paul et autres lieux, assisté de messire Claude-Pierre Testu chevalier seigneur de La Roche, Ortière, Boismettette et autres lieux; beau-frère du marié, fondé en procuration de la part du sieur Vallette père à l'effet dud. mariage demeurant ordinairement en la ville de Tours; de même André Hébert, chevalier seigneur et baron de Chasteldon de Gueffier, comte de Ferrière et autres lieux demeurant à Paris sur le quai des Théatins paroisse St Sulpice amis, messire François de Barbançoys chevalier seigneur de Celon et autres lieux, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, brigadier des gardes du corps du Roy, demeurant ordinaire-

1. Elle avait seize ans et dix mois.

ment dans la province de Berry en son château et paroisse de Célon, beau-frère de la mariée[1], et Claude Du Pin, escuyer conseiller-secrétaire du Roy maison et couronne de France et de ses finances, receveur général des finances pour la généralité de Metz et Alsace l'un des 40 fermiers généraux des fermes unies de Sa Majesté, demeurant à Paris rue de Gaillon paroisse St Roch, beau-frère de la mariée qui ont tous signé, et plusieurs autres cy-dessous amis communs des parties.

Guillaume de Fontaine. N. Vallet de la Touche.
M. A. Armande Carton.
Barbançois. Dupin.
François Vallet Testu.
M. A. de Chamboran Hébert.
Louise M. M. de Fontaine-Dupin.
Thérèse Deshayes. Jules-Armand de Fontaine.
Testu.
La Vallette. Lambelin.
Paneau.
Duché de la Verière, *curé*.

Registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Passy. Année 1729, p. 8.

PIERRE-ARMAND DE LA TOUCHE

Né le 27 septembre 1731.

L'an 1731 le 28 du mois de septembre a été baptisé[2] Pierre-Armand né du jour d'hier fils de Nicolas Valet, écuier sieur de La Touche et de Françoise-Thérèse-Guillaume de Fontaine, de la paroisse de St Roch à Paris rue Gaillon, de présent à Passy. Le parrein Pierre Valet, ancien conseiller secrétaire du Roy maison et couronne de France, demeurant même rue, même paroisse. La mareine dame Marie Armande Carton veuve de Jean Louis Guillaume écuier sieur de Fontaine dame de Passy de présent en

1. Voilà qui indique et confirme, une fois de plus, l'existence d'une première fille de madame de Fontaine, en dehors des trois filles de Bernard.

2. M. Paul Boiteau se trompe d'une année en faisant naître le jeune Vallet de Villeneuve en 1732. *Mémoires de Madame d'Epinay* (Charpentier, 1865). T. I. p. 277.

son château, grand père et grand mère de l'enfant, le père présent, qui ont signé

Pierre Vallet.

M. Armande Carton, veuve de Fontaine.

M. Vallet de La Touche. Duché de La Verrière, *curé*.

Registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Passy. Année 1731, p. 13.

Samuel Bernard, qui avait vécu assez pour établir les enfants Fontaine, mourait le 18 janvier 1739, à l'âge de 87 ans, un mois et dix jours. Nous avons trouvé l'invitation pour des messes que nous publions ici. C'est une page in-folio, sur le travers, avec une majuscule funèbre, et semblable d'ailleurs à celles que circulaient alors en pareil cas.

« Vous estes priez d'assister aux messes pour le repos de l'âme de messire Samüel *Bernard*, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller d'État, comte de Coubert, seigneur de Longüeil, la Grézolle, et autres lieux : qui se diront jeudy, vingt-neuvième janvier 1739, depuis neuf heures jusqu'à midy, en l'église des R. R. P. P. Feuillents, rue Saint-Honoré. Messieurs et dame s'y trouveront, s'il leur plaist.

Un de profondis[1].

Mais, (ce que cette pièce laisserait à supposer) il n'avait pas quitté sa maison de la Place des Victoires, et il fut enterré, ce même jour, dans la cave de la chapelle de la Vierge de Saint-Eustache[2].

M. de Latouche, dont le domicile était rue des Vieux Augustins, mourra peu âgé (il avait soixante et un ans) le mardi 11 décembre 1759. Sa femme lui survivait de quelques années et mourait elle-même, à l'âge de cinquante deux ans, le dimanche 21 avril 1765, rue Plâtrière, mais, sur la même paroisse. (Saint-Eustache). Le fils, qui était présent aux funérailles de son père, ne figure point à celles de sa mère, au moins sa signature fait défaut dans l'acte

1. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres. Bernard, 45-68.

2. Jal. *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. (Plon, 1872). p 205.

de décès maternel. Ni l'un ni l'autre ne devaient assister aux noces d'Armand, qui avaient lieu au commencement de février 1768. Nous finirons cette trop longue nomenclature par l'acte de mariage, où nous retouverons les représentants des diverses branches de cette famille de la main gauche, de Samuel Bernard.

MARIAGE D'ARMAND DE LA TOUCHE (1768)

Du dit jour, messire Pierre-Armand Vallet de Villeneuve, écuyer, âgé de trente-six ans, fils de défunts messire Nicolas Vallet de La Touche, écuyer secrétaire du roy maison et couronne de France et de ses finances, et de dame Françoise Thérèse Guillaume de Fontaine demeurant rue Platrière de cette paroisse d'une part; et demoiselle Madelaine Suzanne Dupin de Francueil, agée de seize ans et demi[1], fille de messire Louis-Claude Dupin de Francueil, écuyer, conseiller du roy, l'un des receveurs généraux des finances de S. M. des provinces de Metz et Alsace, et de défunte dame Suzanne Bollioud de St Jullien[2], demt de droit et de fait rue St Marc de cette paroisse, d'autre part; ont été fiancés et mariés le même jour de leur consentement mutuel par nous prêtre vicaire de cette église, soussigné de l'expresse permission obtenue et signée de Mgr l'archevêque le quatre du présent mois, après que les publications de bans y ont été faites sans opposition du consentement et en présence du sieur père de la dame épouse; de messire Alexis-Armand Paneau d'Arty, conseiller au grand conseil, prévost de Favières, doyen de Pontois, demt rue Cadet cousin germain du sieur époux[3], de messire Léon-

1. Elle était née le mardi 14 juillet 1751, et avait été baptisée le lendemain à Saint-Eustache.

2. Morte, le dimanche 1er septembre 1754, âgée de trente-cinq ans.

3. Cet abbé d'Arty, pour lequel Voltaire avait, en 1749, composé un *panégyrique de Saint Louis*, et Rousseau, en 1752, l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans*, a plus d'une anecdote sur son compte. Mais celle-ci n'est pas, à coup sûr, la moins plaisante. C'est Lauzun qui nous la raconte. Il s'agit d'une demoiselle Tétard, sa maîtresse, que son départ pour l'armée avait désespérée, et qui venait d'apprendre qu'il avait été tué en Corse. « Elle fut trouver l'abbé d'Arty, avec qui elle avait précédemment vécu, qui était prêtre; elle l'obligea d'aller à Notre-Dame en pèlerinage dire une messe pour moi, et heureusement cette messe ne me porta pas malheur. » *Mémoires de Lauzun* (Poulet-Malassis, 1858), p. 67. Cela se passait précisément à l'époque où nous sommes, en 1768. Voir ce que nous disons de l'étrange fils de madame d'Arty. Voltaire et la Société française (Paris, Didier), t. III, *Voltaire à la cour*, p. 294.

François de Barbançois marquis de St Barth et Vilgongy, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, capitaine au régiment des gardes françoises du Roy, demt rue de la Jussienne ; l'un et l'autre de cette paroisse témoins du sieur époux, de messire François David Bollioud de St Jullien, receveur général du clergé de France, dt rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse St Roch, oncle maternel, et de messire Jacques David Ollivier écuyer, conseiller du Roy, receveur général des finances, dt place Vendôme paroisse St Roch cousin et témoin de la dame épouse, lesquels nous ont certifié la catholicité liberté et domicile des contractans sous les peines portées par les ordonnances et déclarations du Roy et ont signé :

M. F. Dupin de Francueil.
Vallet de Villeneuve. De Barbançois.
Dupin de Francueil. Bollioud de St Jullien.
L'abbé d'Arty. De Boissoudy.
Ollivier. Boissoudy.
Devillerouge.

Registre des mariages célébrés à la paroisse St Eustache en l'année, 1748, p. 27. Du 9 février.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE

PRÉFACE..... I

L'ABBÉ DE CHOISY.

I. — MADAME DE CHOISY. — LA GRANDE MADEMOISELLE. — FRANÇOIS TIMOLÉON. — PREMIÈRES FOLIES. — Choisy et le marquis d'O. Échec et mat, 1. — Origine des Choisy, 2. — Mademoiselle de Belesbat. Illustres amitiés. Marie de Gonzague, 3. — Portrait de madame de Choisy. La mode des portraits, 4. — Parenté du côté gauche, 5. — Le poète Bouillon chargé du compliment. Intrigante, 6. — M. de Saint-Mars et ses papiers. Logement du Luxembourg, 7. — Étonnement flatteur de Mazarin. Déférence du jeune roi, 8. — Cassette épistolaire de la chancelière. Sa correspondance perdue, 9. — Une lettre dépêchée de Stamboul. Faible de la dame pour l'argent, 10. — Besoin de s'entremettre. Extrême politesse, 11. — Préceptes maternels. Les abbés d'Albret et d'Harcourt, 12. — Le gros de l'arbre, 13. — Maladie du roi. Espérances tournées vers Monsieur, 14. — Madame de Choisy exilée. Médiocres scrupules, 15. — Mademoiselle de Lavallière, 16. — Le coiffeur Champagne. Fatuité du drôle, 17. — Les vainqueurs de madame de Choisy. Ses enfants, 18. — Pierre de Balleroy, 19. — S'arroge le droit de direction des bourrées, 20. — François-Timoléon. Une mère coquette, 21. — La toilette de Monsieur. Machiavélisme du cardinal, 22. — La pensée de Louis XIV, 23. — Mascarade de 1659, 24. — Étrange éducation, 25. — L'acte de Tentative. Péréfixe et l'abbé Le Tellier, 26. — Cinq mois à Bordeaux, 27. — Le faubourg Saint-Marceau, 28. — Mort du chancelier de Monsieur. Rancune de Mademoiselle, 29. — L'hôtel de la rue des Poulies. Échangé contre des bois en Normandie, 30. — Adieux d'outre-tombe, 31. — Une partie à Saint-Cloud. M. de Turenne et le Coadjuteur. Panique, 32. — Attitude de chacun. Les fan-

tômes noirs, 33. — Succession de madame de Choisy. Part des trois frères, 34. — Fureur d'ajustements féminins, 35. — Choisy y accoutume son monde, 36. — Être *belle*, 37. — Ses convives. Le curé de Saint-Médard, 38. — Le *Mercure galant*. Encouragements de l'entourage, 39. — Un oncle indulgent. *Le beau ténébreux*, 40. — Choisy rend le pain bénit, 41. — Somptuosité du cortège. Doutes flatteurs. Complet enivrement, 42. — — Un transfuge. La maison *de Madame*, 43.

II. — Madame de Sancy. — Avanie a l'Opéra. — Bussy et madame Bossuet. — Le passage du Rhin. — Crépon. — Imprudentes familiarités. Aveu d'une ingénue, 44. — Mademoiselle Charlotte, 45. — Travestissements périlleux, 46. — Mariage de conscience. Monsieur de Mauny et madame de Sancy, 47. — Étrange aveuglement de la famille, 48. — Vie exemplaire. On se hasarde à la comédie et à l'opéra, 49. — Madame de Sancy chansonnée, 50. — Mariage de Charlotte. Dépit secret de Choisy, 51. — Vite remplacée. Babet s'appellera mademoiselle Dany, 52. — Dénonciation du supérieur des Vieux-Prêtres. Audience du cardinal, 53. — Édification de l'Éminence, 54. — Seconde entrevue. Fine remarque du bon prélat, 55. — Joueur effréné. Madame de Moussy, 56. — Retour au Luxembourg. Madame de La Fayette et M. de La Rochefoucault, 57. — Madame de Sancy reparaît, 58. — Chez Monsieur. Bal en l'honneur de Choisy. Coquetterie du prince, 59. — A l'Opéra. Le Dauphin et madame d'Uzès, 60. — M. de Montausier. Un fagot d'orties, 61. — Écrasante humiliation, 62. — Choisy en Bourgogne. Bussy-Rabutin. Ils font amitié, 63. — Madame de Miramion. Odieuse violence de Roger, 64. — Madame Bossuet. Ses rapports avec lui, 65. — Sa liaison avec l'abbé, 66. — Il prend la clef des champs, 67. — Avances mal reçues. Un galant suranné, 68, — Insinuation équivoque à l'égard de M. de Condom, 69. — *Le petit Concile*, 70. — Pelisson, l'abbé Genest, Louis de Compiègne et son frère, Herbelot et Toinard. Laids à qui mieux mieux. Les *Condomophages*, 71. — Mot de Bossuet sur *Penélope*, 72. — Trois mois à Paris, 73. — Le passage du Rhin. Choisy y assiste, 74. — M. de Longueville. Était de ses amis, 75. — Sa fin lamentable, 76. — Impression d'épouvante, 77. — Mort de Balleroy, 78. — Achat de Crépon, 79. — La comtesse des Barres, 80. — Ses voisins de campagne, 81. — La messe des paresseuses, 82. — Mademoiselle de La Grise, 83. — Un

concert de province, 84. — Involontaire complicité, 85. — Mademoiselle du Coudray, 86. — Visite de l'intendant, 87. — Comédienne consommée, 88. — Le chevalier d'Honnecourt, 89.— Générosité de la comtesse, 90.

III. — La comtesse des Barres. — Le Conclave. — Maladie et conversion de Choisy. — Départ pour Siam. — L'archevêque à Crépon. *Polyeucte*, 92. — Roselie, 93. — Mademoiselle de La Grise devient madame Desgoutes, 94. — Du Rosan, 95. — Choisy rendu à lui-même, 96. — Quitte Paris, 97. — Pertes relatives, 98. — Mort de Clément X. Ouvertures du cardinal de Bouillon, 99. — Gasconnade de Choisy, 100. — Conclaviste de Gondi. — Les cardinaux français, 101. — Pierre de Bonzi. Madame de Choisy fait sa fortune, 102. — Élection d'Odescalchi. Choisy à ses pieds, 103. — Maladie de l'abbé, 104. — En danger de mort. Choisy a grand'peur, 105. — Sa guérison, 106. — L'abbé de Dangeau, 107. — Les Missions étrangères, 108. — Emportement de zèle. Le baptême des cloches, 109. — Bergeret. Une place à prendre, 110. — Coadjuteur d'ambassade, 111. — Départ de l'expédition. L'*Oiseau* et *la Maligne*, 112. — Un bal à bord, 113. — Économie de la journée. Les échecs, 114. — Un Eldorado, 115. — Sous la ligne, 116. — Le chevalier de Chaumont. Harangue interminable. Flagornerie de l'abbé, 117. — Sept jours au Cap. Le chevalier de Forbin. Lutte acharnée, 118. — Prière exaucée. Petit dépit vite dissipé, 119. — Batavia fait oublier l'inhospitalité de Bantham, 120. — Le personnage sérieux de l'ambassade. Le père Tachard, 121. — M. Constance. Ses projets, 122. — Causes déterminantes. Promesses de conversion, 123. — Rareté du thé en 1677. On en manque à Paris, 124. — Lettre autographe du roi. Importance du cérémonial à Siam comme à Versailles, 125. — Le Ballon, 126. — Le rôle de Choisy. Zèle inconsidéré. Un mandarin qui a cru bien faire. 127. — Pénalité peu tendre. Marche du cortège, 128. — La salle d'audience, 129. — Sa Majesté siamoise. Son portrait, 130. — La harangue de l'ambassadeur aussitôt traduite en portugais et en siamois, 131. — Fourberie du premier ministre, 132. — Inflexibilité de l'étiquette. Comment remettre l'épître royale? 133. — Égale opiniâtreté. Le bon roi se résigne. Il ira à la montagne, 134. — Petit dialogue entre celui-ci et M. de Chaumont. La fenêtre se referme. Enchantement du chevalier, 135.

IV. — Une ordination sur mer. — Les Siamois a Paris. — Choisy académicien. — Sa mort. — Choisy admirateur naïf, 136. — Un roi qui pense à tout, 137. — Revenu de Rome, 138. — La conversion du roi ajournée, 139. — Choisy ordonné prêtre. Ferveur sans pareille, 140. — On remet à la voile, 141. — Un prédicateur désarçonné. En rade de Brest, 142. — Succès de Choisy à la cour. Le roi le questionne, 143. — Le cardinal de Bouillon disgrâcié. Coup de massue pour l'abbé, 144. — Demande d'audience. Terrible quart-d'heure, 145. — Colère du roi, 146. — Éclipse momentanée. Entrée des ambassadeurs à Paris, 147. — Présents du monarque siamois, 148. — Ses ambassadeurs à Versailles. Leur succès à la cour, 149. — Un funeste conseil, 150. — Le *Journal du voyage de Siam*. Jugement du père Bouhours, 151. — Finesse de courtisan, 152. — Choisy académicien. Résolu à n'avoir pas d'ennemis, 153. — Sa réception, 154. — *Société des Treize*. Ne pouvait longtemps exister, 155. — *L'Imitation de Jésus-Christ*. Un titre impropre, 156. — Anecdote mensongère. Discours que l'on prête à madame de Maintenon, 157. — Apport malveillant. La marquise remplacée par un crucifix, 158. — Encouragements de M. de Beauvilliers. Ravissement ingénu de l'auteur, 159. — L'*Histoire de Charles VI*. Belle réponse de l'abbé. M. de Montausier presque désarmé, 160. — Mort de Jean-Paul de Choisy. Le château de Balleroy, 161. — Doyen du chapitre de Bayeux. Le fief de Beaumont-le-Richard. Servitudes féodales, 162. — Anciens démêlés avec l'évêque de Bayeux et l'abbé de Cerisy. Les Choisy ont le dessous, 163. — Choisy se démet de son doyenné. Dépit du Chapitre, 164. — Vente de Balleroy. Apostille de Pontchartrain, 165. — Étrange acte de contrition, 166. — Lettre du cardinal de Bouillon. Embarras de l'abbé, 167. — Les cinquante louis de madame Dufresnoy, 168. — L'*Histoire de l'Église*, 169. — Fleurie et Choisie, 170. — Revenu au Luxembourg. La comtesse de Caylus sa voisine, 171. — Illusions des contemporains, 172. — La marquise de Lambert. *La Comtesse des Barres* et les *Réflexions sur les femmes*, 173. — Théodote, Arsène, Érasme, 174. — Le chant du cygne, 176. — Décès de l'abbé, 178.

FAVART ET VOISENON.

I. — Patissier et poète. — Mademoiselle Chantilly. — L'Opéra-Comique a l'armée. — La littérature autobiographique en France.

Fragments de Duclos, 178. — Naissance de Charles-Simon, 179. — L'abbé Nolet, 180. — Débuts poétiques, 181. — Le père Favart chansonnier, 182. — Inventeur des échaudés. Ruiné par le Système, 183. — Goût inné du théâtre, 184. — *Les Deux jumelles*. Une commande pressée, 185. —Visite inattendue. Embarras du Pâtissier, 186. — La comédie chez Favart. Bienveillance du financier, 187. — Un coup de fortune. Première rencontre du maréchal de Saxe, 188.— *La Chercheuse d'esprit*, 189. — Madrigal d'un tragique, 190. — L'ancien Opéra-Comique. Préville à la foire Saint-Laurent, 191. — Monnet, 192. — Les Théâtres forains. Favart devient leur providence, 193. — Mademoiselle Duronceray, 194. — Son portrait, 195. — Débute dans *les Fêtes publiques*. Mutuelle inclination, 196. — Le logement de la rue de Buci, 197. — Témoignages concluants. Mesure de conciliation, 198. — Le danseur Mathews. *Les Vendanges de Tempé*, 199. — Mariage de Favart, 200. — Parmentier. Scrupule de Favart, 201. — Lettre du maréchal de Saxe. Un coup de tonnerre, 202. — Divertissement aux dames. Les montagnards écossais, 203. — Le grand théâtre de la Monnaie. Bontés du maréchal, 204. — Les hussards impériaux. Mézière et Flahaut, 205. La Grimaldi et son insuffisant jupon, 206. — Tribulations et fatigues, 207. — Une coureuse de camp. Favart se croit à sa dernière heure, 208. — La mission du poète, 209. — La salle de Tongres, 210.—Annonce de la bataille, sur l'air de *Tous les capucins du monde*, 211. — Victoire de Raucoux, 212. — Prospérité passagère, 213. — Maurice marivaude, 214. — Le maréchal et son harem. Mesdemoiselles Darimattes, Fleury, Amand, Navarre, Verrières, Bline, Auguste et Beaumenard, 215. — La princesse de Holstein. Lettres du comte de Saxe à sa sœur, 216. — Le démon de l'amour conjugal, 217. — Cynisme de Maurice, 218. — La petite Gélan, 219.

II. — Campagne de Flandres. — Le comte de Saxe. — Captivité de Justine. — Mort du maréchal. — Un essaim de rivales. Justine succombe, 220. — Naissance d'un fils, 221. — *Adallas roi de Trace*, 222. — Le fort Saint-Philippe. Une boucherie humaine, 223. — Bataille de Lawfeld. Enthousiasme du vaudevilliste, 224.—Fuite de la Chantilly à Bruxelles, 225. — Impression qu'elle produit au camp. Le beau Dumesnil, 226. — Égarement du maréchal. Favart revient au camp, 227. — Signature de la paix. Commencement des tribulations de Favart, 228.

— Retour précipité à Paris. Les demoiselles Myesses, 229. — Offres de secours. Déclinées avec dignité, 230. — Contraint de s'éloigner. Désespoir des siens, 231. — Rapport de Meusnier. Odieuses interprétations, 232. — Situation critique. Vente du petit mobilier, 233. — Chantilly à la Comédie-Italienne. Le maréchal toujours furieux, 234. — Départ pour Lunéville. Réveillées en sursaut, 235. — Irruption de Meusnier. Arrestation de madame Favart, 236. — Un instrument inconscient. Le père Duronceray, 237. — Séparation des deux sœurs. Justine retenue à Meaux, 238. — Aux Grands-Andelys, 239. — Lettre doucereuse de Maurice, 240. — Inqualifiable duplicité, 241. — Problème à résoudre. Est-ce le duc d'Orléans ou l'évêque de Mirepoix? 242. — Transférée à Angers, 243. — Une tête aux champs. Singulier envoi de Justine au maréchal, 244. — Parole digne, 245. — Étrange rencontre. La valise d'une comédienne, 246. — Elle vide son cœur, 247. — Inquiétude sur Favart. Paroles désespérées, 248. — Enquête infatigable de Maurice, 249. — Enchaînement de fourberies. Voltaire et madame du Chatelet, 250. — Justine en liberté, 251. — Dons repoussés, 252. — Ce qu'il faut penser des assertions de Meusnier. Les côtés faibles, 253. — Une vaillante nature, 254. — La Chantilly à Chambord, 255. — Mort du maréchal de Saxe, 256. — Favart à Strasbourg. Gagne sa vie à peindre des éventails, 257. — État de son âme, 258. — Magnanimité du poète. Trois têtes dans un même bonnet, 259.

III. — Voisenon. — Grand-Vicaire de Boulogne. — Poète et abbé de cour. — Société qu'il fréquente. — Asthmatique dès le berceau. *La Fée ténébreuse*, 261. — Voisenon au collège. Une *Didon* à trois. Montessu et le Franc de Pompignan, 262. — Courtoisie de Voltaire, 263. — *Mérope* à la Comédie-Française. Voltaire et la Sainte-Barthélemy, 264. — Petite poignée de puces, 265. — L'*Heureuse ressemblance*, 266. — L'*École du monde*. Maltraitée par l'ami Claude, 267. — Le nouveau Gondi. Un officier trop susceptible, 268. — Les conséquences d'un coup d'épée, 269. — Un singulier mandement, 270. — Satire sanglante. Voisenon obtient l'élargissement du coupable, 271. — Autre aventure caractéristique, 272. — Le Sage à Boulogne, 273. — Un sourd de bonne humeur, 274. — L'abbé de Vaubrun et le cardinal de Fleury, 275. — Porte à porte avec ses moines. Voisenon à Paris, 276. — Mademoiselle Quinault et son cercle, 277. — Vadé et le genre poissard. *Le Sultan Misapouf*, 278. — Discours

préliminaire, 279. — Crébillon fils et son *Sopha*, 280. — Duclos, 281. — Le comte de Caylus. Accusé d'être envieux, 282. — L'évêque de Montrouge, 283. — Portrait de Voisenon. Ses oratorios, 284. — *La Coquette fixée*, 285. — Un abbé galant. Mademoiselle Le Maure, 286. — Voisenon et le duc de Sône, 287. — Origine de la liaison des deux amis, 288. — Plaisant dialogue entre madame Geoffrin et l'abbé, 289. — La marquise de Mauconseil. Le roi de Pologne à Bagatelle, 290. — Un ménage au dix-huitième siècle, 291. — La nièce Pardine et le comte d'Aranda, 292. — Claude est bien Claude, 293. — La duchesse de Choiseul. Voisenon l'accompagne, 294. — Étrange harangue. La frégate du maréchal de Richelieu, 295. — Séjour à Bordeaux, 296. — Cauterets, 297. — Ascension en chaise de paille, 298. — Le tambour confesseur, 299. — Un estomac aux abois, 300. — Mademoiselle de Lussan et ses indigestions, 301. — Distribution de la journée. Retour de la caravane à Paris, 302.

IV. — Théatre de Favart. — Mort de Justine et de son oncle. — La vieillesse du chansonnier. — Fécondité du poète. *Bastien et Bastienne*, 303. — Une Persane de contrebande, 304. — Les obligés de Favart, 305. — L'*Anglois à Bordeaux*, 306. — Cri d'amertume. Voltaire s'y trompe comme les autres. *J'avais un arbuste inutile*, 307. — Loyauté de l'abbé, 308. — La part de chacun, 309. — Fierté de Favart. Sa chartreuse de Belleville, 310. — Le doyen de Valenciennes et l'abbé de Boismont, 311. — Voisenon parmi les quarante. L'on s'arrange de son jargon, 312. — Première communion du jeune Favart, 313. — Trois sermons, 314. — Madame Favart dans Annette. Sur le haut et sur le large, 315. — Une grossesse sournoise. Ne veut point entendre parler de retraite, 316. — Voisenon ministre plénipotentiaire de l'évêque de Spire, 317. — Fêtes de Passy. M. de Maupeou, 318. — Pointe malencontreuse, 319. — Dénégations de Voisenon, 320. — Abord glacé du duc d'Orléans. Le prince de Condé ne le traite pas mieux, 321. — D'Hoimel et le prince de Conti, 322. — Traité comme un maraud. Autre version, 323. — L'abbé fait face à l'orage, 324. — M. de Praslin, 325. — Madame Favart en danger. La châsse de Sainte-Geneviève, 326. — Le paillasse de la Mort. Elle met son épitaphe en musique, 327. — Mort de la Chantilly, 328. — Jean qui pleure, 329. — Douleur impudique. Un projet de mausolée, 330. — Société de la Table ronde, 331. — *Les Heures de Cythère*, 332. — Madame de Turpin, 333. —

Vénus et Bellone, 334. — Hippocrate en jupon, 335. — La comtesse de Voisenon et l'abbé Laugier, 336. — Le duc d'Épernon chirurgien, 337. — Une facétie de savants, 338. — Réponse de la comtesse, 339. — Les honneurs de l'affichage, 340. — Portrait peu flatté, 341. — Le bon Dieu se fait écrire, 342. — Le bréviaire de Voisenon, 343. — Père Jean, 344. — Le pape intervient, 345. — L'office à deux, 346. — La revanche du confesseur, 347. — Le cardinal de Luynes, 348. — Détails peu croyables, 349. — Deux épitaphes, 350. —Le Tyrtée du règne, 351. — Ingratitude des grands, 352. — Aveugle et sans dents, 353. — Utilité des vers futils, 354. — Son jardin dévasté, 355. — Étrange hasard, 356. — Mademoiselle de la Cressonnière, 357. — Décès du chansonnier, 358.

LORD KINGSTON ET MADAME DE LA TOUCHE.

Samuel Bernard. — Les enfants Fontaine. — Fuite en Angleterre. — Lady Chudleig. — Les grandes cités provinciales. Le naturaliste Hickman, 361. — La société Dijonaise. Buffon duéliste, 362. — Le jeune Leclerc. Départ des trois amis, 363. — Séjour à Montpellier, 364. — Le carnaval à Rome. Pénible séparation, 365. — Mademoiselle Carton, 366. — Petitpas et Sallé. L'Angleterre dépeuple l'Opéra, 367. — Phase de dissipation, 368. — Les bains de la Porte-Saint-Bernard, 369. — Lord Kingston à Paris. Les salons parisiens, 370. — Armande et *Mimi* Dancourt. M. de Fontaine, 371. — Samuel Bernard. La dame de Passy, 372. —Madame de Barbançois à Chateauroux, 373. — Madame Dupin à sa toilette. L'inflammable Jean-Jacques, 374. — Conseil d'un père à son fils. M. Paneau, 375. — Madame D'Arty et le prince de Conti, 376. — Le vainqueur de Coni. Meurt en philosophe, 377. — Autres pays, autres mœurs. Françoise-Thérèse, 378. — Les gendres de Bernard. Nicolas Vallet de La Touche, 379. — Ostentation du financier. Les rois lui font des avances, 380. — Madame de Flamarens, 381. — *Conversation de madame la duchesse de Tallard*. Le comte de Charolois, 382. — Honoraires de Dumoulin, 383. — *Apologie de madame de La Touche*, 384. — Le duc d'Aumont et la Dancourt, 385. — Le marquis d'Alincourt. La marquise de Nesle et madame de Polignac se le disputent, le couteau à la main, 386. — Premier attachement, 387. — Armand de La Trémoille, 388. — Campagne d'Italie, 389. — La ressemblance et la différence, 390. —

Mot de la Carton à M. d'Arty, 391. — Dom Prévot, 392. — Un mari jaloux, 393. — Le nouveau Renaud, 394. — Négociation délicate, 395. — Fuite des deux amants, 396. — Fureur de Bernard. Encore mademoiselle Carton, 397. — Informations et poursuites, 398. — Zèle des amis. Ardeur de Buffon, 399. — L'abbé Leblanc, 400. — Nouveau Sysiphe. Ses lettres fielleuses, 401. — Thoresby, 402. — Loisirs de l'abbé, 403. — Devient un chasseur intrépide, 404. — Une Iris en l'air, 405. — Résidence de Pope, 406. — La méchante guêpe de Twickenham, 407. — Épître à Murray, 408. — La pipe du bon Hickman. Affectueux souvenir de Buffon, 409. — Son départ pour l'Angleterre, 410. — Ermitage de l'abbé Le Blanc, 411. — Atteint à la cuisse et au bras, 412. — Lord Kingston à Dijon, 413. — Sollicitude de lady Montague pour son neveu, 414. — Un fils à la recherche de sa mère. Le petit village de Cottness, 415. — Madame de La Touche pardonnée. Retour en France, 416. — Inévitables expiations, 417. — Miss Élisabeth Chudleig. Junon, Diane et Vénus, 418. — Le lord Pulteney et le duc d'Hamilton, 419. — Le lieutenant Hervey. Mariage secret. Vie de dissipations et de folies, 420. — Comtesse de Bristol. Lord Kingston s'éprend de miss Élisabeth, 421. — Infernale stratégie. Étonnement de Chesterfield, 422. — Lovelace femelle, 423. — Duchesse de Kingston. Elle jette le masque, 424. — La malaria. Le roman prend la place de l'histoire, 425. — Qui sera le vainqueur? Une fin lamentable, 426. — Folies sur folies. L'Hôtel du Parlement. *A trip to Calais*. Chantage du comédien Foote, 427. — Mort de la duchesse. Sans pousser un soupir, 428.

APPENDICE

I. — Lettre de madame de Choisy, p. 429.
II. — Les abbés d'Hracourt et d'Albret, p. 432.
III. — Couplets sur Choisy, p. 433.
IV. — Maurice et le ménage Favart, p. 435.
V. — Portraits de Voisenon, p. 435.
VI. — Marigny et l'abbé de Boislaurent, p. 437.
VII. — La Famille de Fontaine, p. 438.

FIN DE LA TABLE.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

~~JUN 11 1975~~

MAR 13 1977

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02587 8359

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD

PRINTED IN U.S.A.
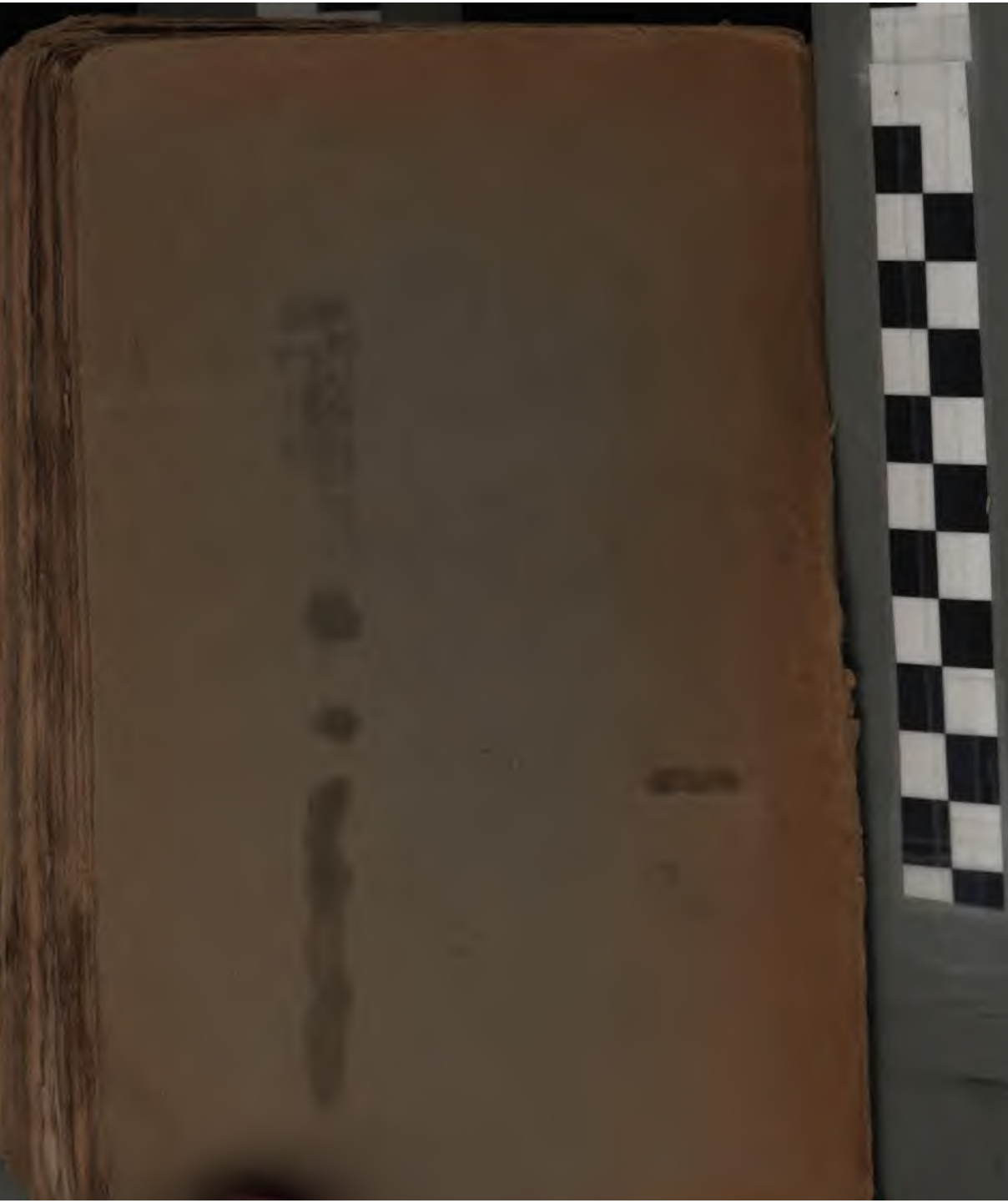
23-520-002